This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

**Usage guidelines**

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

**About Google Book Search**

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

## A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

## Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

## À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

1817
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
CIRCUMSPICE

# MERCURE DE FRANCE,

## DÉDIÉ AU ROI.

NOVEMBRE. 1749.

A PARIS,

Chez
- ANDRÉ CAILLEAU, rue Saint Jacques, à S André.
- La Veuve PISSOT, Quai de Conty, à la descente du Pont-Neuf.
- JEAN DE NULLY, au Palais.
- JACQUES BARROIS, Quai des Augustins, à la ville de Nevers.

M. DCC. XLIX.

*Avec Approbation & Privilege du Roi.*

40.6
558
749

# AVIS.

*L'ADRESSE générale du Mercure est à M.* DE CLEVES D'ARNICOURT, *ruë des Mauvais Garçons, fauxbourg Saint Germain, à l'Hôtel de Mâcon. Nous prions très-instamment ceux qui nous adresseront des Paquets par la Poste, d'en affranchir le Port, pour nous épargner le déplaisir de les rebuter, & à eux, celui de ne pas voir paroître leurs Ouvrages.*

*Les Libraires des Provinces ou des Pays Etrangers, qui souhaiteront avoir le Mercure de France de la premiere main, & plus promptement, n'auront qu'à écrire à l'adresse ci-dessus indiquée; on se conformera très-exactement à leurs intentions.*

*Ainsi il faudra mettre sur les adresses à M. de Cleves d'Arnicourt, Commis au Mercure de France, ruë des Mauvais Garçons, pour remettre à M. Remond de Sainte Albine.*

PRIX XXX. SOLS.

# MERCURE
## DE FRANCE,
### *DÉDIÉ AU ROI.*
## NOVEMBRE. 1749.

### *PIECES FUGITIVES, en Vers & en Prose.*

*L'AMOUR des François pour leurs Rois, consacré par des Monumens publics.*

## ODE

*Présentée à l'Académie Françoise, pour le Prix de l'année* 1749. *Par M.* LE BRUN.

TEl qu'aux cris de l'oiseau, ministre du
tonnerre,
Plus léger que les vents, & plus promt
que l'éclair,
Un Aigle, jeune encor, loin des yeux de la terre,
S'élance dans les champs de l'air;

Vainqueur impatient
Et la foudre

Tel, si la voix
Allumoit aujour
Ces transporta
Charme
Devançant
Sur des ail
Dans les
Eleveroi
Randi

ards ?

... ces ... ndes,

rians, où la Seine ; en repandant ses ondes,

it triompher les Arts.

spectacle pompeux ! que de rares merveilles !

fameux Héros sur le bronze enfantés !

eureux Phidias, par de sçavantes veilles,

es rend à mes yeux enchantés ?

is de nos ayeux, Rois conquerans & justes,

iour vous éleva ces monumens augustes ;

eux vos noms chéris bravent les tems jaloux,

les peuples encor recueillant les hommages,

ce bronze animé vos illustres images

Revivent parmi nous.

Puis-je te méconnoître, ô Vainqueur * de Mayenne ?

Sur un coursier fougueux t'élançant aux combats,

Tel on te vit jadis, aux rives de la Seine,

Briguer l'empire ou le trépas.

Que j'aime à contempler ce front doux & terrible,

* *Statue équestre de Henri IV.*

Où brille sans orgueil t
Ces marbres à mes yeu
Mais quel est ce. Hér
celle ?
C'est ton Fils, c'est u
Qui fit regn

Est-ce un Dieu q
tonn
Sur ces rives deu
La Victoire, en
Seroit-ce l
Des Titans enc
Sur un débris
Frémissent à
Il a de Jupit
La foudre

C

Que

De c

. Rois, de leurs faits héroïques
....: de nouveaux monumens.
ıpe, ô François, brille dans vos hommages!
ur pour vos Rois embellit ces rivages;
l (*a*) n'eſt point orné de ces tributs heureux?
, Peuple fidéle: en conſacrant leur gloire,
›les monumens conſacrent la mémoire
De ton zélè pour eux.

ıis quel bruit de la Seine émeut les flots tranquilles?
'entens ſoupirer au fond de ſes roſeaux:
rance, arroſé-je envain la Reine de tes Villes;
» Suis-je envain Reine de tes eaux?
Une ſuperbe Nymphe (*b*), à ma honte, honorée,
› De Louis ſur ſes bords (*c*) voit l'image adorée:
» Fiere d'un tel bonheur elle s'égale à moi.
» Ah! quand pourront un jour mes ondes outragées,
» Sur mes rives enfin heureuſement vengées,
» Reconnoître leur Roi!

(*a*) *Statue équeſtre de Louis XIV. à Lyon.*
(*b*) *La Garonne.*
(*c*) *Statue équeſtre de Louis XV. à Bordeaux.*

Nymphe, suspens tes pl[...]
fait entendre :
Tous les Arts à l'envi déja se[...]
Quel Lysippe nouveau, d'un [...] [Al]exandre
Va m'offrir les traits généreux ;
Que je vais admirer mon Héros & mon Maître
Nos neveux attendris, en le voyant paroître,
» O mes fils, diront-ils, ce Roi de vos ayeux
» Dans la paix reveré, terrible dans la guerre
» Fut l'amour des François, l'exemple de la [...]
» Et le rival des Dieux.

Mais déja loin de moi j'ai vû fuir la barri[...]
Quels transports inconnus précipitent me[...]
Contemplez, fiers rivaux, au bout de la [...]
Ce prix de nos doctes combats.
Ah ! j'ai lû dans leurs yeux leur [...]
gloire ;
Ils tremblent, & leur crainte ann[...]
toire.
Image de Louis, est-ce vous [...]
Le vainqueur est nommé, Dieu[...]
pelles ;
Venez ceindre mon front, [...]
telles ;
Muses, couronnez-m[...]

(a) Projet de la Place de [...]
a prédiction de l'Aut[...]

# .IERE POUR LE ROI.

bonté se plaît à faire des heureux,
juste, pour LOUIS daigne entendre nos
vœux.
:rve-nous un Roi donné dans ta clémence;
ie long-tems encor le bonheur de la France,
jours cher à tes yeux, & fidéle à tes loix,
it le plus soumis & le plus grand des Rois.

## ETTRES de *Rousseau* à M. de *Crouzas*, de l'Académie Royale des Sciences de Paris, & de celle de Bordeaux, Professeur en Philosophie à Lausanne, & ci-devant Gouverneur de S. A. S. le Prince de *Hesse-Cassel*.

*NOus inserâmes l'année derniere dans le second volume de Décembre une Lettre* * *de* Rousseau *à M. de* Crouzas. *Celles*

*mais les Juges, ainsi que nous l'avons dit dans le dernier Mercure, ont été long-tems partagés entre cette Ode & celle de M. le Chevalier* Laurès.

* Il est à propos d'avertir les Lecteurs, qu'il s'est glissé une faute dans le nom du lieu, d'où :te Lettre est dattée, & qu'il faut lire *d'Arau* lieu *d'Avan*.

prévû a été cause que nous ne les avons reçûes que depuis quelques jours. Comme elles ne sont, ni dans aucune édition des Œuvres de Rousseau, ni dans le Recueil de Lettres qu'on vient de donner (b) de ce Poëte, aussi malheureux que célèbre, nous croyons rendre service au Public, en les faisant imprimer.

---

De Soleure, le 21 Mars 1713.

PLût à Dieu, Monsieur, que me[s Let]tres pûssent avoir pour vous [le] mérite que celui que votre a[...] donne; mais je sens trop en [...] que vos louanges sont [...] plutôt qu'un éloge: vous [...] me les habiles Courtisan[s ...] ces, lorsqu'ils les lor[...] n'ont pas, pour le[...] les acquérir. Le [...]

(a) M. Tollot.
(b) Dans ce[...] tres Lettres [...] que celle [...]

me d'écrire aisément des choses
iles, qui ne laissent pas d'entre-
commerce ; les petits présens, sui-
proverbe, entretiennent l'amitié ;
des marques peu solides d'une so-
ssion, & qui ressemblent aux fleurs
reçoit d'une maîtresse, qui ne lais-
pas d'être cheres, quoique l'odeur
lure qu'un jour.

n'en est pas tout-à-fait de même des
s de la Poësie, lorsqu'elles servent à
er la vérité : les choses les plus utiles
besoin d'un agrément qui les insinue
ns le cœur, & qui les fasse goûter à
sprit ; ce n'est qu'à force de les polir &
e les tourner, qu'on parvient à les mettre
dans cet état. J'estime donc qu'on ne sçau-
oit trop travailler des ouvrages de cette
nature, comme on ne sçauroit trop peu
méditer les Lettres familieres qu'on écrit
à ses véritables amis ; c'est en quelque sor-
te se défier d'eux que d'y apporter trop de
soin & trop de précaution ; on ne sçauroit
trop se montrer à eux dans son naturel ;
il y auroit une espéce de coquetterie à vou-
loir paroître trop ajusté en leur présence.
Je me souviens toujours du portrait que
le Tasse fait de sa *Sophronie* ; il le termine
ar un trait qui donne de la grace à tous
s autres ; *le suoi artifici sono negligenze.*

Ce ne sera jamais que par-là
Monsieur, que j'essayerai de vc
je réserverai ma méditation, non pour mes
amis que j'estime, mais pour le Public que
je n'estime en vérité pas trop, & que je
regarde comme une bête *multorum capitum*,
contre laquelle il faut toujours se tenir en
garde.

Présentement que je suis réconcilié avec
les Muses, je sens beaucoup plus vive-
ment que jamais l'utilité de notre com
merce épistolaire, & je trouve, dans l
Lettres dont vous m'honorez, la mati
des plus sages réflexions. Je n'ai ja
envisagé la Poësie de l'œil dont la
doit *Malherbe*, qui l'appelloit
*d'arranger* des paroles : il me
n'avoit pris que la moitié de
définition, & que le prin
Poëte est d'arranger ses idée
faut sçavoir penser & rai
du monde la mieux dite n'a
frivole, lorsqu'elle n'est pas
vérité, & sur la connoissan
qui sont les deux Pôles
doivent rouler nos expr
notre cadence & notr
faites, Monsieur,
*plus juste* & le p

a sagesse abbattue par une ap-
trop suivie. Elle remplit d'ail-
me de cette douceur & de cette
is lesquelles un Philosophe ne sera
digne d'être reçu dans la société :
pensée que j'ai eue, en faisant l'Ode
vous me parlez, où je n'ai mis *Epi-*
au rang des sages bourus & chagrins,
parce que son *Manuel* est plus connu
ses entretiens familiers, qui ont une
me moins triste & moins austére.

Je suis, Monsieur, entierement de
tre avis sur la difficulté que vous me
ites, à l'égard des deux vers qui finis-
ent ma petite Ode aux Suisses ; une Criti-
que aussi modérée & aussi raisonnable que
la vôtre ne me fera jamais peur ; une telle
Critique fait honneur aux talens en les
perfectionnant : lorsqu'on redoute si fort
un examen honnête, on est justement
soupçonné d'en mériter un plus sevére ;
mais ce que vous censurez comme Pro-
testant, je ne puis m'empêcher de le sou-
tenir comme Catholique.... Quoique je
sois ennemi de l'intolérance & de la su-
perstition, je n'ai jamais approuvé que ses

Envain d'oiseaux jaloux une foule rivale
Veut le suivre, l'atteindre, & voler son égale;
Il la voit, il frémit, il fend les vastes cieux,
Et bientôt dans les airs, théâtre de sa gloire,
Vainqueur impatient, va chercher la victoire
Et la foudre & les Dieux.

Tel, si la voix du Dieu de Pindare & d'Orphée
Allumoit aujourd'hui dans mes sens éperdus
Ces transports, qui jadis & de l'Hebre & d'Alphée
Charmerent les flots suspendus;
Devançant tout à coup une foule timide,
Sur des aîles de feu mon génie intrépide,
Dans les Cieux emporté par un sublime essor;
Eleveroit son vol au-dessus du tonnerre,
Tandis que mes rivaux, frémissant sur la terre,
M'y chercheroient encor.

Mais quels traits de lumiere ont embrasé mon ame?
D'un jour pur & divin mes yeux sont éclairés.
Déja dans les torrens d'une céleste flamme
Nagent tous mes sens égarés.
Un Dieu vainqueur m'agite, il me guide, il m'entraîne.
Va-t'il porter mes pas aux sources d'Hyppocrêne?

*oleure, le 26 Août 1713.*

ur, vous me permettrez de vous
je doute fort, que ni vous ni per-
uissiez rendre votre Logique meil-
u'elle n'est. Si un autre que vous
renoit, pourroit-il entrer dans vo-
n, suivre vos vûes, mettre entre
les parties de votre ouvrage ce con-
: cette harmonie, qui en font un édi-
égulier, où tout est à sa place, & où
ne sent une main étrangére? D'ail-
s, j'ose dire que pour perfectionner
améliorer un Livre, tel que le vôtre,
audroit plus d'esprit, plus de lumieres,
us de goût que vous n'en avez; & qui
uroit la témérité de s'en flatter? Quand
n esprit, qui a de la pénétration & de la
ustesse, a examiné une matiere de tout
côté; quand il a revû avec soin son ouvra-
ge, qu'il l'a corrigé sans entêtement & de
sang froid, tout ce qu'on ajoute dans la
suite peut bien l'étendre davantage, mais
ne le perfectionne guéres. Chaque sujet
n'exige pour son exposition qu'un certain

Où brille ſans orgueil ta valeur invincible !
Ces marbres à mes yeux racontent tes exploits.
Mais quel eſt ce Héros (a), dont le caſque étincelle ?
C'eſt ton Fils, c'eſt un Prince à ta gloire fidelle,
Qui fit regner les loix.

Eſt-ce un Dieu qui paroît (b) ? Quel éclat l'environne !
Sur ces rives deux fois il frappe mes regards.
La Victoire, en volant, d'une main le couronne,
Seroit-ce le terrible Mars ?
Des Titans enchaînés les fureurs menaçantes,
Sur un débris ſanglant d'armes étincellantes,
Frémiſſent à ſes pieds, & frémiſſent en vain :
Il a de Jupiter la majeſté ſuprême ;
La foudre eſt dans ſes yeux ; c'eſt Jupiter lui-même,
Ou le vainqueur du Rhin.

Que vois-je ? Ces remparts, ces portes (c) magnifiques,
De ces lieux fortunés auguſtes ornemens,

(a) *Louis XIII. Place Royale.*
(b) *Places de Vendôme & des Victoires.*
(c) *Portes Saint Bernard, Saint Denis, &c.*

lans la conversa-
s ausquelles l'a-
...jours, prêt à jet-
onnet à la tête de la raison, lorf-
n'est point d'accord avec les préju-

qui fait qu'on fort de la dispute
te toujours plus confirmé dans son
on, c'est qu'on y entre avec un désir
nent de vaincre son adversaire, &
de se vaincre soi-même; ce n'est point
r s'éclaircir qu'on dispute, mais pour
mpher. De-là viennent les faux fuyans,
changemens de question, les logoma-
ies, les sophismes & toutes ces autres
hapatoires qui font disparoître l'objet
rincipal, qui ne se terminent qu'à des
ris confus, à des aigreurs, & quelquefois
à des haines sérieuses. Je me souviens d'a-
voir oui dire à *Saint Evremont*, qu'il n'y
avoit point d'affaire au monde si compli-
quée, qui ne se pût réduire à deux ou trois
difficultés, ni de problême si épineux, qui
ne se pût résoudre en deux ou trois raison-
nemens; je ne sçais s'il parloit en Géomé-
tre exact, mais je sçais que dans la plûpart
des choses qui servent de matiere aux
contestations, il avoit raison de penser
ainsi, & que sur tout ce qui se présente

Nymphe, suspens tes pleurs (a) ; ta voix s'est
fait entendre :
Tous les Arts à l'envi déja servent tes vœux.
Quel Lysippe nouveau, d'un nouvel Alexandre
Va m'offrir les traits généreux ?
Que je vais admirer mon Héros & mon Maître !
Nos neveux attendris, en le voyant paroître,
» O *mes* fils, diront-ils, ce Roi de vos ayeux,
» Dans la paix reveré, terrible dans la guerre,
» Fut l'amour des François, l'exemple de la terre,
» Et le rival des Dieux.

Mais déja loin de moi j'ai vû fuir la barriere.
Quels transports inconnus précipitent mes pas ?
Contemplez, fiers rivaux, au bout de la carriere
Ce prix de nos doctes combats.
Ah ! j'ai lû dans leurs yeux leur défaite & ma
gloire ;
Ils tremblent, & leur crainte annonçe ma vic-
toire.
Image de Louis, est-ce vous que je voi ?
Le vainqueur est nommé ; Dieu des vers, tu m'ap-
pelles ;
Venez ceindre mon front, guirlandes immor-
telles ;
Muses, couronnez-moi. (b)

(a) *Projet de la Place de Louis XV. à Paris.*
(b) *La prédiction de l'Auteur ne s'est pas vérifiée,*

## *PRIERE POUR LE ROI.*

SI ta bonté se plaît à faire des heureux,
Dieu juste, pour LOUIS daigne entendre nos
vœux.
Conserve-nous un Roi donné dans ta clémence ;
Et que long-tems encor le bonheur de la France,
Toujours cher à tes yeux, & fidéle à tes loix,
Il soit le plus soumis & le plus grand des Rois.

LETTRES de *Rousseau* à M. de *Crouzas*, de l'Académie Royale des Sciences de Pàris, & de celle de Bordeaux, Professeur en Philosophie à Lausanne, & ci-devant Gouverneur de S. A. S. le Prince de *Hesse-Cassel.*

*NOus inserâmes l'année derniere dans le second volume de Décembre une Lettre* * *de* Rousseau *à M. de* Crouzas. *Celles*

*mais les Juges, ainsi que nous l'avons dit dans le dernier Mercure, ont été long-tems partagés entre cette Ode & celle de M. le Chevalier* Laurés.

* Il est à propos d'avertir les Lecteurs, qu'il s'est glissé une faute dans le nom du lieu, d'où cette Lettre est dattée, & qu'il faut lire *d'Arau* au lieu *d'Aran.*

*qu'on va lire, nous furent envoyées peu de tems après par la même personne* (a) *de qui nous tenions la premiere, mais un hazard imprévû a été cause que nous ne les avons reçûes que depuis quelques jours. Comme elles ne sont, ni dans aucune édition des* Œuvres de Rousseau, *ni dans le Recueil de Lettres qu'on vient de donner* (b) *de ce Poëte, aussi malheureux que célébre, nous croyons rendre service au Public, en les faisant imprimer.*

---

*De Soleure, le* 21 *Mars* 1715.

PLût à Dieu, Monsieur, que mes Lettres pûssent avoir pour vous un autre mérite que celui que votre amitié leur donne; mais je sens trop en les écrivant, que vos louanges sont une instruction plutôt qu'un éloge : vous me traitez comme les habiles Courtisans traitent les Princes, lorsqu'ils les louent des vertus qu'ils n'ont pas, pour leur inspirer l'envie de les acquérir. Le monde donne une cer-

(*a*) M. *Tollot.*

(*b*) Dans ce Recueil, on ne trouve point d'autres Lettres écrites par *Rousseau* à M. de *Crouzas*, que celle qui avoit paru dans le Mercure indiqué ci-dessus. On a été surpris de n'y point voir une autre Lettre du même Poëte, imprimée dans le Mercure d'Août 1748.

: 11 *Mars* 1715.

c oir bien employé mon
ecture de l'Instruction Pastorale
de Cambrai, si elle m'avoit four-
judicieuses réflexions que celles
; avez faites. Je n'en ai lû que
alogues, où j'ai trouvé beaucoup
.e & d'élégance; mais il m'a paru
matiere aussi sérieuse auroit dû être
avec plus de gravité. Quelque solide
it le fond de ses raisonnemens, le
u dialogue y donne un air de fiction,
onvenable à la dignité d'un Pasteur
nstruit son Troupeau. Il me semble
chaque sujet a, pour ainsi-dire, une
ne qui lui est la plus convenable, com-
chaque pensée a une expression qui lui
propre, ce qui en fait la précision & la
ttete.

Si M. de *Fenelon* a fait une faute à cet
gard, c'est du moins la faute d'un grand
génie; personne n'avoit plus d'esprit que
lui, mais ce qui vaut encore mieux, per-
sonne n'avoit plus de modération & de sa-
gesse. L'hyperbole qui défigure les objets;
en les grossissant, manque de force pour
peindre cet illustre Prélat. Il regardoit

Ce ne ſera jamais que par-là, mon cher Monſieur, que j'eſſayerai de vous plaire; je réſerverai ma méditation, non pour mes amis que j'eſtime, mais pour le Public que je n'eſtime en vérité pas trop, & que je regarde comme une bête *multorum capitum*, contre laquelle il faut toujours ſe tenir en garde.

Préſentement que je ſuis réconcilié avec les Muſes, je ſens beaucoup plus vivement que jamais l'utilité de notre commerce épiſtolaire, & je trouve, dans les Lettres dont vous m'honorez, la matiere des plus ſages réflexions. Je n'ai jamais enviſagé la Poëſie de l'œil dont la regardoit *Malherbe*, qui l'appelloit *un Art d'arranger des paroles*: il me paroît qu'il n'avoit pris que la moitié de ſa véritable définition, & que le principal art du Poëte eſt d'arranger ſes idées: pour celà il faut ſçavoir penſer & raiſonner; la choſe du monde la mieux dite n'a qu'une lueur frivole, lorſqu'elle n'eſt pas fondée ſur la vérité, & ſur la connoiſſance de la nature, qui ſont les deux Pôles autour deſquels doivent rouler nos expreſſions, nos rimes, notre cadence & notre arrangement. Vous faites, Monſieur, de la Poëſie l'éloge le plus juſte & le plus glorieux qu'on en puiſſe faire, en la regardant comme un

——— pas à ce Seigneur
entre les Cantons ne soit du-
cére, comme l'exigent leurs
mmuns & leur conservation.
desirer pour le bonheur de la
ie l'on n'y vît plus ni haine, ni
ni divisions, & que les membres
me corps conspirassent tous de
à sa prospérité. Si S. Exc. n'étoit pas
essée qu'elle l'est de se rendre à
:, elle travailleroit avec plaisir à cet
tant ouvrage, & rien ne lui cause-
plus de satisfaction que d'y réussir;
elle ne sçauroit être en même tems,
enne & en Suisse. Si sa personne en
loignée, le cœur y demeurera : le bon-
ir de votre Nation lui est trop cher
ur oublier ses intérêts, en quelque lieu
ı monde que la Providence puisse l'ap-
eller.

Il est certain, comme vous le dites, Monsieur, que ce sont les évenemens qui décident toujours de la réputation des hommes. Si *Alexandre* & *César* avoient échoué dans leurs projets, on les auroit regardés comme des téméraires & des insensés : il est certain encore que la fortune a tou-

ques Ecclésiastiques vous blessent aussi bien que moi ; cela vous paroît jurer avec leur doctrine & leur caractére : il est certain que l'envie & la haine qu'ils portent à ceux qui ont quelques talens, ou qui ne pensent pas comme eux, font tort à la Réligion. Chez quelques Prédicateurs, c'est l'orgueil qui prêche la modestie. Le génie n'est-il pas de toutes les professions, comme de tous les états ? N'y a-t'il pas une sorte de pédagogie à vouloir le renfermer dans certaines limites ? Pour moi je crois que les sources du *beau* & du *vrai* sont ouvertes aux Séculiers comme aux Ecclésiastiques, & qu'une main profane peut y puiser, sans commettre un sacrilége.

Je dis plus, & je crois que l'expérience est pour moi ; les erreurs d'un simple Laïque sont moins fréquentes que celles d'un Ecclésiastique, parce qu'il se défie davantage de ses lumieres, & qu'il n'est pas assujetti au systême regnant. Moins lié par l'intérêt ou par l'ambition, plus indépendant de l'usage, ou de ses Supérieurs, le simple Laïque cherche sincérement la vérité, & n'a qu'elle en vûë ; ses erreurs sont aussi moins dangereuses & moins contagieuses, parce qu'elles manquent d'appui & d'autorité, & qu'aucun parti n'est intéressé à les soutenir & à les répandre.

Je suis, &c.

.tion importante & .isager dans toute son ... les côtés; il faut exa-.els. sont les ressorts qu'il a fallu , & quels sont les obstacles qu'il urmonter. Un habile Négociateur rebute point par les difficultés, sçait s'arrêter, quand il ne peut aller oin. Ne pouvant tout obtenir, il croit beaucoup gagné lorsqu'il a acquis la ié de ce qu'il demande.

ladame la Marquise du Luc est accou-e d'une fille: ainsi voila une héritiere plus dans la Maison de *Vintimille*, mais .e a coûté bien cher à sa mere, nous ıons crû la perdre, & S. Exc. est encore ort allarmée. La bonté du cœur est souvent un présent bien funeste; elle nous fait sentir les maux d'autrui aussi vivement que les nôtres. La Philosophie est admirable dans la spéculation, mais on reconnoît son impuissance dans la pratique. C'est du moins une consolation de pouvoir répandre sa douleur dans le sein d'un ami sage & généreux. Je vous regarde, M. comme tel, & S. Exc. est dans les mêmes sentimens. J'aurai l'honneur de lui écrire à *Vienne*; j'espere que la distance ne diminuera pas notre amitié, la mienne est de nature à ne se dementir jamais. *Sive per Syrtas iter*

du néceſſaire, on tombe dans l'acceſſoire, ou dans l'inutile, ce qui nous rend languiſſans & diffus.

*Souvent trop d'abondance appauvrit la matiere.*

Il n'y a guéres que l'Hiſtoire & les obſervations Phyſiques qu'on puiſſe augmenter ſans ceſſe, parce que chaque jour offre de nouveaux évenemens, & que l'on fait auſſi chaque jour de nouvelles expériences.

On ne ſçauroit ſe propoſer un meilleur but, que celui que vous avez d'examiner & de chercher la vérité, ſans affecter aucun parti, ni aucune opinion; je vous avoue que je fais peu de cas de tout ouvrage, qui marque dans l'Auteur de la partialité ou de la colére : les injures ne me plaiſent pas, même dans les Peres de l'Egliſe; elles ſont tolerées dans le Barreau & dans les Factums; mais dans les ouvrages de Théologie, qui ne devroient reſpirer que la charité & la Religion, elles font un contraſte odieux & inſupportable. Rien n'eſt plus beau que le deſſein de ramener les hommes à la vérité, mais on ne peut y parvenir qu'en leur inſpirant de l'amour pour elle, & de la modération : je me repréſente toutes les diſputes, non-ſeulement celles qui ſe font par écrit, mais en-

rtie, si cultivée par les an-
gligée de nos modernes. Il
moins la chose qui frappe
manière de l'énoncer. Il
ici comme de la récitation
elle est défectueuse, les
pathétiques ou les plus su-
la moitié de leur prix.
ans l'expression qu'excelle
oit peut-être pas impossi-
ns le choix des pensées &
nt du discours; mais ce
, ce qui le distingue des
Dramatiques, c'est une
ue, une douceur & une
on, où il est difficile d'at-
luses avoient voulu parler
hommes, elles n'auroient
ngage plus harmonieux.
être plus élevé, mais il est
plus inégal. Je vous dis
que je pense & ce que j'ai
nt ces deux grands Poëtes;
vez décider sur cela beau-
moi; vous, Monsieur, qui
vir aux régles étroites &
la Poësie, nous avez si
dans votre Traité du *Beau*,
ce merveilleux qui en fait

quand on a dit trois ou quatre bonnes raisons, on ne fait plus ensuite que bavarder & battre la campagne.

Les disputes sont utiles en deux cas, ou pour réveiller la conversation, qui s'assoupit bien-tôt, quand tout le monde est du même avis; (alors si la matiere n'est pas importante, je trouve que celui qui a tort en badinant, est plus judicieux que celui qui a raison avec chaleur;) ou pour parvenir à l'évidence, quand il s'agit d'une matiere grave & utile; mais je voudrois qu'on pût établir une méthode dont les uns & les autres convinssent, suivant laquelle, en conduisant son raisonnement pas à pas, on pût découvrir la vérité, & qu'on s'y rendît de bonne foi & avec joye. C'est-là, Monsieur, ce que vous êtes plus capable que qui que ce soit, d'apprendre aux hommes; vous ne pouvez vous proposer un but ni plus utile, ni plus glorieux. J'estime en vous le sçávant, le grand Philosophe, l'homme d'esprit; mais j'aime l'honnête homme, l'ami tendre & sincére, l'amateur de la tolérance & de la vérité.

Une grande partie des disputes entre les gens de Lettres n'a pour motifs que de petites jalousies, trop basses pour n'en avoir pas honte soi-même, si l'amour propre ne nous en déroboit la connoissance; on veut

établir sa réputation aux dépens de celle de ses concurrens; on veut les éclipser & briller seuls dans le monde Littéraire, comme si la gloire d'autrui pouvoit obscurcir la nôtre, & qu'il n'y eût pas sur le Parnasse des places également élevées. *Moliere* & *Despréaux*, *Corneille* & *Racine*, n'y occupent-ils pas à peu près le même rang? Qu'auroit-on pensé de ces grands hommes, s'ils avoient fait leurs efforts pour ternir la réputation de leurs rivaux ou de leurs Emules, aux dépens de la vérité & de la justice? Ne se dira-t'on jamais que les vices du cœur font tort aux talens de l'esprit, &c...

Un homme grossier nous choque moins par ce qu'il dit, que par la maniere de le dire; *Pascal* n'épargne point les Jésuites dans ses Provinciales, mais il ne lui échappe pas un mot qui sente l'injure ou l'invective; il employe dans tout ce qu'il dit une ironie si fine & si délicate, ses expressions sont si mesurées, que les partisans des Molinistes ne peuvent s'empêcher de lui sçavoir gré de sa retenue.

Mais vous, Monsieur, quels ménagemens ne gardez-vous pas au milieu même de la plus grande véhémence de la dispute! Je me rappelle celle que vous eûtes en ma présence avec M... Quelle politesse dans le tour & dans les expressions! Mais en

même-tems quelle force & quelle justesse dans les raisonnemens ! Il s'agissoit de soutenir la *nécessité* de la *tolérance*, si utile aux états, si conforme à la raison & à l'esprit de la Religion.

Je trouve, Monsieur, que vous avez très-bien fait, & que vous avez agi en homme sage & éclairé, en ne faisant aucun reproche à M....... sur son changement de Religion ; les reproches n'auroient fait que l'aigrir. S'il a changé par intérêt, il ne seroit pas assez honnête homme pour se rendre à la vérité, quand on auroit le bonheur de la lui montrer ; mais s'il a changé par principes & par connoissance, pourroit-il se résoudre à renoncer à des dogmes auxquels sa conscience rend témoignage ? Il seroit à souhaiter qu'on n'embrassât jamais une Religion sans l'avoir bien étudiée, sans avoir résolu de la pratiquer, & sans manifester par ses mœurs & par sa conduite, qu'on est sincerement convaincu qu'elle est la meilleure. Pensez-vous, Monsieur, que ce soit la force & l'évidence de la vérité, qui ait persuadé mon adversaire ? Chacun sçait quelles étoient ses vûes, & qu'il a plutôt cherché à être protégé des hommes, qu'à plaire à Dieu, &c.

gnant les hauts faits des Héros,
r leurs chants égalé leurs travaux,
nos yeux leurs talens & leur gloire,
en traits d'airain, illustré leur mé-
moire ?
ophe obscur, un subtil Orateur,
ils de leur vol atteindre la hauteur ?
elles, des vertus nous montrant la lumiere,
ils du bonheur nous ouvrir la carriere ?
e pourroit sur nous l'auguste vérité,
n'adoucissoit sa triste austérité,
our tempérer sa clarté respectable,
ble ne prêtoit son voile favorable ?
rque la raison, à l'aide des beaux vers,
rige en badinant nos bizarres travers,
que gagnant l'esprit par cette adresse utile,
qu'au cœur elle s'ouvre une route facile.
vain pour m'éclairer, une froide raison
eut aux régles d'Euclide asservir Apollon ;
a hauteur de son vol ne souffre point d'entraves ;
it d'un ordre trop sec méprise les esclaves.
Sagesse ! à tes appas, dont mon cœur est épris,
La vive Poësie ajoute un nouveau prix.
Quand tu veux des mortels t'assûrer la conquête,
Ses plus brillantes fleurs embellissent ta tête,
Et pour mieux l'éclairer, lui prêtant ton flambeau,

ſoulager les malheureux & d'éclairer les errans, de quelque nation qu'ils fuſſent. On peut juger à coup ſûr, que M. *Boſſuet*, ſon antagoniſte, ſe ſeroit exprimé avec plus de feu & avec moins de ménagement.

Je ſuis, au reſte, tout-à-fait de votre ſentiment & de celui de M. de Cambrai, ſur les Janſéniſtes, & je ne les crois pas plus Catholiques que les Proteſtans. M. *Arnaud* étoit ennemi des Jéſuites, mais il n'étoit point Janſéniſte; ſes ſucceſſeurs ſont à ſon égard, comme les nouveaux Académiciens étoient au regard de *Platon*: les uns & les autres, pour renchérir ſur leur Maître, ont été plus loin que lui, & ſe ſont égarés à ne jamais retrouver leur chemin, ce qui arrivera toutes les fois qu'on ſecouera le joug d'une ſage ſoumiſſion, & qu'on voudra affecter l'indépendance.

Je vous envoye, Monſieur, le diſcours que S. Exc. prononça hier à la Diette qui, avant que de ſe ſéparer, a mis la derniere main au renouvellement de l'alliance; il s'eſt ſurpaſſé dans cette occaſion; il fait mieux ſans préparation, que d'autres qui ont eu le loiſir de ſe préparer; il ſemble que ſon génie l'inſpire & lui dicte ce qu'il doit dire. Je ne connois perſonne qui parle, quand il le faut, avec plus de force & de

dignité. Il ne tiendra pas à ce Seigneur que l'union entre les Cantons ne soit durable & sincére, comme l'exigent leurs intérêts communs & leur conservation. Il seroit à desirer pour le bonheur de la Suisse, que l'on n'y vît plus ni haine, ni jalousie, ni divisions, & que les membres d'un même corps conspirassent tous de concert à sa prospérité. Si S. Exc. n'étoit pas aussi pressée qu'elle l'est de se rendre à Vienne, elle travailleroit avec plaisir à cet important ouvrage, & rien ne lui causeroit plus de satisfaction que d'y réussir; mais elle ne sçauroit être en même tems, à Vienne & en Suisse. Si sa personne en est éloignée, le cœur y demeurera; le bonheur de votre Nation lui est trop cher pour *oublier ses intérêts*, en quelque lieu du monde que la Providence puisse l'appeller.

Il est certain, comme vous le dites, Monsieur, que ce sont les évenemens qui décident toujours de la réputation des hommes. Si *Alexandre* & *César* avoient échoué dans leurs projets, on les auroit regardés comme des téméraires & des insensés; *il est certain* encore que la fortune a toujours une grande part à ceux que la prudence humaine ou la valeur font réussir; *mais il n'est* pas moins sûr, que cette mê-

me prudence manque rarement d'être suivie de la fortune, lorsqu'elle n'agit qu'en vûe du bien public. Il semble alors que la Providence y intervient d'une façon particuliere, & qu'elle nous sert de guide. Que si avant que de se déterminer, la prudence a sçû prévoir tout ce que le caprice, l'intérêt ou l'ambition peuvent lui opposer, & s'assûrer des remédes proportionnés aux inconvéniens prévûs, vous m'avouerez; Monsieur, qu'elle peut alors se promettre un heureux succès, & que rien ne l'empêche de mettre utilement en œuvre ce qu'elle a si sagement projetté. Cette maxime, si elle est vraie, doit vous rassûrer sur les craintes que l'amitié vous inspire pour la personne en faveur de qui vous vous intéressez : la saine politique a ses démonstrations aussi-bien que la saine Philosophie; les sillogismes de conduite ont les mêmes principes que ceux de raisonnement. En un mot, Monsieur, S. E. s'est conduite dans cette affaire comme elle le devoit; un plus grand succès ne dépendoit pas d'elle; ses intentions étoient droites. Elle n'avoit pas moins à cœur les intérêts solides de votre Nation que ceux du Roi son Maître; les évenemens sont aïsés à critiquer, quand on juge après coup & piéce à piéce : pour bien juger

juger d'une négociation importante & délicate, il faut l'envisager dans toute son étendue & de tous les côtés; il faut examiner quels sont les ressorts qu'il a fallu mouvoir, & quels sont les obstacles qu'il a fallu surmonter. Un habile Négociateur ne se rebute point par les difficultés, mais il sçait s'arrêter, quand il ne peut aller *plus loin*. Ne pouvant tout obtenir, il croit avoir beaucoup gagné lorsqu'il a acquis la moitié de ce qu'il demande.

Madame la Marquise du Luc est accouchée d'une fille: ainsi voila une héritiere de plus dans la Maison de *Vintimille*, mais elle a coûté bien cher à sa mere, nous avons crû la perdre, & S. Exc. est encore fort allarmée. *La bonté du cœur est souvent un présent bien funeste*; elle nous fait sentir les maux d'autrui aussi vivement que les nôtres. La Philosophie est admirable dans la spéculation, mais on reconnoît son impuissance dans la pratique. C'est du moins une consolation de pouvoir répandre sa douleur dans le sein d'un ami sage & généreux. Je vous regarde, M. comme tel, & S. Exc. est dans les mêmes sentimens. J'aurai l'honneur de lui écrire à *Vienne*; j'espere que la distance ne diminuera pas notre amitié, la mienne est de nature à ne se dementir jamais. *Sive per Syrtas iter*

*æstuosas, sive facturus per inhospitalem Caucasum.*

*De Bade, le 17 Juillet 1714.*

Monsieur, quel sujet d'humiliation pour moi, au milieu des louanges que vous me donnez, de vous voir aussi solidement instruit que je pourrois l'être, des meilleurs préceptes d'un art que vous ne professez point, & que vous ne comptez pas même au nombre de vos études! Il est certain, comme vous le dites, que c'est uniquement le plan & l'idée générale d'un ouvrage, qui constitue le Poëte, les vers n'étant à la Poësie que ce que le coloris est à la Peinture, & ne devant servir qu'à faire paroître dans un plus beau jour l'invention, le dessein & la composition, qui sont les seuls fondemens de l'art. Mais il faut avouer aussi que sans cette partie, je veux dire la versification, quoiqu'elle ne soit que subordonnée, les premieres deviennent inutiles, & que les idées les plus nobles avortent en naissant, si l'expression qui est, si j'ose le dire, la Sage-Femme des pensées, ne vient à bout de les faire accoucher heureusement. C'est pourquoi je tiens que tout Auteur, un peu soigneux de sa gloire, doit sur toutes choses s'at-

tacher à cette partie, si cultivée par les anciens, & si négligée de nos modernes. Il est sûr que c'est moins la chose qui frappe l'esprit, que la maniére de l'énoncer. Il en est peut-être ici comme de la récitation d'un Orateur; si elle est défectueuse, les pensées les plus pathétiques ou les plus sublimes perdent la moitié de leur prix. C'est sur tout dans l'expression qu'excelle *Racine* : il ne seroit peut-être pas impossible de l'égaler dans le choix des pensées & dans l'arrangement du discours; mais ce qui le caractérise, ce qui le distingue des autres Auteurs Dramatiques, c'est une élégance continue, une douceur & une pureté d'expression, où il est difficile d'atteindre : si les Muses avoient voulu parler elles-mêmes aux *hommes*, elles n'auroient pû choisir un langage plus harmonieux. *Corneille* est peut-être plus élevé, mais il est aussi plus dur & plus inégal. Je vous dis simplement ce que je pense & ce que j'ai senti en comparant ces deux grands Poëtes; mais vous pouvez décider sur cela beaucoup mieux que moi, vous, Monsieur, qui sans vous asservir aux régles étroites & scrupuleuses de la Poësie, nous avez si bien fait voir dans votre Traité du *Beau*, en quoi consiste ce merveilleux, qui en fait tout le charme. Mais quand prétendez-

vous en faire enfin part au Public & à vos amis ? M. le Comte du *Luc* a fait depuis peu l'acquisition d'une belle fille, très capable & très-digne d'en juger ; elle joint aux agrémens du discours une solidité d'esprit, une justesse de discernement & un goût de lecture très-peu commun, même chez les hommes les plus éclairés.

Voila par conséquent une admiratrice de plus qui vous est venue dans ce pays, & dont vous devez satisfaire l'impatience. Je ne vous parle point de la mienne : vous connoissez mon ardeur pour tout ce qui vient de vous, aussi-bien que mon zéle pour votre gloire & pour votre bonheur. Je vous louerois davantage si vous craigniez moins d'être loué ; mais il est certain que, si les louanges gâtent les esprits médiocres, les applaudissemens élevent les grands courages, & que le désir de plaire, soutenu d'un peu de confiance, est capable de leur faire produire les plus belles choses. Quoiqu'il soit bon d'être modeste & de s'examiner à la rigueur, une défiance outrée de soi même. rétrécit l'esprit & lui coupe, en quelque façon, les aîles : un homme à qui jamais rien n'a réussi, n'ose sortir des bornes de la médiocrité ; il craint de déplaire, parce qu'il n'a j'amais plû ; semblable à un Général timide, il ne se

de vaincre, parce qu'il
ɛre vaincu.

*in summa pericula misit*
*ipse mali.*

s point, Dieu merci, sujet à
onvénient, & vos succès pas-
t garans de vos succès à venir.
oit à vous repentir de l'applica-
ous donnez aux ouvrages de Ma-
ies, vous devez les regarder com-
hemin assûré à la gloire, lorsque
s aurez dépouillés de la sécheresse
lifficultés rebutantes qui les ont ac-
gnées jusqu'ici; je suis persuadé que
point été la faute de l'art, mais cel-
s ouvriers. Toutes les sciences ont un
difficile & un autre plus aisé; le plus
le moins d'industrie dans ceux qui en
nt profession, est la source des difficul-
s plus ou moins grandes qu'on trouve à
réussir. Quelle obligation ne vous aura
point le Public, lorsque vous lui aurez ap-
plani les chemins raboteux d'une science
environnée d'épines, & qui jusqu'à vous a
passé pour être encore plus pénible qu'uti-
le! Personne n'en viendra jamais à bout,
si vous n'y réussissez pas; mais on réussit à
tout avec un esprit aisé & méthodique.

lente, que *Descartes* a découvert de si grandes vérités ; on se sert aujourd'hui de sa méthode pour le combattre avec succès ; mais il est assez facile d'attaquer, parce que toutes les hypotheses ont un côté foible. Si *Descartes* revenoit au monde, peut-être forceroit-il à son tour ses adversaires dans leurs retranchemens. Il est certain qu'il étoit de ces gens qui font honneur à leur pays, à leur siécle & à l'humanité. Je suis avec respect, vôtre, &c.

## EPITRE

### SUR LA POESIE,

*A M. d'Arnaud, Agent Littéraire de SA Majesté Prussienne, & de S. A. S. le Duc de Wirtemberg.*

D'Arnaud, vous le sçavez, on doit au Dieu des vers  
Les sublimes leçons que reçut l'Univers,  
Quand les Muses jadis, dans de sacrés Cantiques,  
Célébrerent de Dieu les œuvres magnifiques.  
Leurs sons, réunissant les premiers Citoyens,  
De la societé formerent les liens ;  
Les tirant d'un état & honteux & sauvage,  
Des Sciences, des Arts leur apprirent l'usage.

Combien de fois, peignant les hauts faits des Héros,
Ont elles par leurs chants égalé leurs travaux,
Et traçant à nos yeux leurs talens & leur gloire,
Ont-elles, en traits d'airain, illustré leur mé-
moire ?
Un Philosophe obscur, un subtil Orateur,
Peuvent-ils de leur vol atteindre la hauteur ?
Comme elles, des vertus nous montrant la lumiere,
Peuvent-ils du bonheur nous ouvrir la carriere ?
Hé ! que pourroit sur nous l'auguste vérité,
Si l'art n'adoucissoit sa triste austérité,
Et si pour tempérer sa clarté respectable,
La Fable ne prêtoit son voile favorable ?
Il faut que la raison, à l'aide des beaux vers,
Corrige en badinant nos bizarres travers,
Et que gagnant l'esprit par cette adresse utile,
Jusqu'au cœur elle s'ouvre une route facile.
En vain pour m'éclairer, une froide raison
Veut aux régles d'Euclide asservir Apollon ;
La hauteur de son vol ne souffre point d'entraves ;
Et d'un ordre trop sec méprise les esclaves.
Sagesse ! à tes appas, dont mon cœur est épris,
La vive Poësie ajoute un nouveau prix.
Quand tu veux des mortels t'assûrer la conquête,
Ses plus brillantes fleurs embellissent ta tête,
Et pour mieux l'éclairer, lui prêtant ton flambeau,
Ton éclat en paroît & plus vif & plus beau.
Tu fais éclore en nous, à l'aide de ses flâmes,

Les ſemences du Beau que renfermoient nos
ames.
C'eſt ainſi que David, rempli d'un feu divin,
Chante de l'Eternel le pouvoir ſouverain,
Nous montre l'Univers lui rendant ſes hommages,
Et le néant forcé d'enfanter des ouvrages.
Ranimant les humains de molleſſe abbatus,
Les Muſes dans leurs cœurs font germer les vertus;
Et leurs ſublimes ſons, en charmant les oreilles,
De ce vaſte Univers étalent les merveilles.
Leur vûe embraſſe tout, leur vol audacieux
De ce ſombre ſéjour s'élance juſqu'aux Cieux,
Et dans des vers nombreux qu'enfante le Génie,
Tout prend du ſentiment, des graces, de la vie.
Dans les fertiles champs que leurs mains ont pro-
duits,
Les Muſes font briller des fleurs comme des fruits.
Proſcrivant des plaiſirs la honteuſe licence,
Elles nous font aimer la paix & l'innocence.
Pour nous faire goûter leur utile leçon,
Elles ont inſpiré Greſſet & Pavillon.
Sous un berceau de fleurs leur favori Voltaire,
De leur art enchanteur inſtruiſit ſa bergere.
Et vous, mon cher d'Arnaud, comblé de leurs
faveurs,
Vous tenez de leurs dons l'art de toucher les
cœurs;
L'art de plaire en un mot; art aimable & ſublime,

Dangereux quelquefois. . . . . ah! que jamais le crime,
Muses que je chéris, ne souille vos accens!
Que l'aimable vertu soit l'ame de vos chants!
Rendez-lui dans vos vers un hommage sincére;
Et que toujours votre art soit d'instruire & de plaire.

*J. Baptiste Tollot.*

*A Genève le 26 Août 1749.*

# EPITRE

## *A M. de G.*

AMi, de ce séjour tranquille
Les plaisirs ont fait leur azile;
Ici les Déïtés des bois
Dansent au son de leur hautbois:
Que j'aime, errant sur ces rivages,
A découvrir la vérité!
Loin du tumulte & des orages,
Qui troubloient ma tranquillité,
Je vois sous ces épais feuillages
L'innocence & la liberté.
C'est dans ce séjour où les Sages
Trouverent la félicité.
L'air est pur, le Ciel sans nuages;
Ce fleuve n'est point agité,

Et ces ruisseaux dans leurs passages
Semblent fixer leur cours, pour mieux voir la beauté
Que leur présentent ces bocages,
Dont notre œil est comme enchanté;
Le Zéphir y caresse Flore;
A peine de ses feux a-t'il reçû le prix,
Que des fleurs qu'elle fait éclore
Le volage paroît épris . . . . .
Mais je vois Tircis & Glicére,
Chantant sur la verte fougere;
Dieux! que de tendres sentimens
L'amour inspire à ces amans!

. . . . . . .

. . . . . .

Fixant sur la Bergere une vûe attentive,
Tircis laisse égarer son ame fugitive;
Chaque soupir lui vaut le plus tendre retour,
Et son amour s'accroît des faveurs de l'Amour.
Il lui jure cent fois que son ame l'adore;
Pour l'en convaincre mieux, il le répete encore.
Pourroit-elle douter de sa sincérité,
Puisqu'elle a pour garants son cœur & sa beauté?
Belles, dont le cœur inflèxible
Ne s'est jamais laissé charmer,
Pourroit-il rester insensible
Pour un berger si beau, qui sçait si bien aimer?
Mon esprit fut frappé de ce doux badinage;

Oui, j'en chéris encor l'image.
Des richesses, de la grandeur,
Je ne desire point l'usage;
Mais de fixer un cœur volage,
D'être épris de la même ardeur,
Ah! cher ami, c'est être sage,
Que de jouir de ce bonheur.

*De Graveline, près Genève.*

## TROISIE'ME MEMOIRE

*Sur les anciens Evêques de Genève.*

JE continue, Monsieur, de me servir de la voie de votre Journal, pour communiquer aux RR. PP. Benedictins, qui travaillent à la *Nouvelle Gaule Chrétienne*, quelques remarques sur nos anciens Evêques. J'avois essayé de charger de cette commission un homme de Lettres que nous avons chez nous, & qui est fort versé dans nos Antiquités Ecclésiastiques. C'est le même qui fit la Réponse aux Questions qui nous étoient venues de Lyon il y a dix ou douze ans, sur *Salonius*, (elle a paru dans le Mercure;) mais je n'ai pas pû gagner sur lui de se charger de ce petit travail. Il a fallu me retrancher

à m'entrenir avec lui sur ces matieres, & à rendre, le mieux que je pourrai, ce qui m'est resté de ces conversations. Il s'agit donc de passer encore en revûe quelques-uns de nos Evêques, & de tâcher d'applanir les difficultés qui se présentent sur leur article.

Le trente sixiéme Evêque du *Gallia Christiana* est *Apradus*. C'est un de ces anciens Prélats dont, comme de bien d'autres, nous ne connoissons presque que le nom; nous ne sommes pas même assûrés de l'avoir fort fidélement. Quelques listes le nomment *Ataldus*; le Rituel d'Annecy l'appelle *Cataldus*, & nous apprend dans une petite note historique, qu'il assista à l'Acte du rétablissement de l'Empereur *Louis le Débonnaire*, & que son nom y paroît C'est de *la Chiesa* qu'ils ont emprunté cette particularité. Je n'ai pas vû l'Acte, pour pouvoir vérifier si l'Evêque de Genéve parut dans cette occasion. Mais je le trouve dans une autre équivalente. C'est pour un Privilége accordé dans le *Concile de Vorms*, la vingtiéme année du Regne de *Louis le Débonnaire*, à une certaine Abbaye. On y fait mention d'un Archevêque de Sens, & de plusieurs Evêques, parmi lesquels on voit celui de Genéve qui souscrit, *Altadus Genevensis*

*Episcopus*, l'an 833 *. Mais par là le tems de notre Evêque est également fixé: Les freres de Sainte Marthe le font siéger dès l'an 816. Le Rituel d'Anecy met sa mort à l'an 849, & le Pere le Cointe à 842.

Je vois dans ce Rituel, que cet Evêque s'appelloit aussi *Cataldus*. Apparemment l'on a tiré ce nom de *Volaterran*, qui en parlant de lui, a fait une équivoque des plus singulieres. Dans ses *Commentaires sur la Géographie*, il dit que *Cataldus* a été un des premiers Evêques de Genéve, qui y ayent fait connoître l'Evangile, & qu'il y étoit encore vénéré comme un Saint, dans le tems même qu'il écrivoit **. Voilà qui demande une petite discussion.

*Bonnivard*, qui avoit été Prieur d'un Convent de l'Ordre de Cluny à Genéve, fut fort surpris, lorsqu'il lut ce passage de Volaterran. Voici ce qu'il en dit dans une Chronique manuscrite qu'il nous a laissée. *Volaterran a écrit que le premier Evêque de Genéve s'appelloit* Cataldus, *qui y étoit tenu pour Saint. Mais je n'ai trouvé ni dans notre ancien Catalogue, ni dans aucun autre*

* Voyez les *Conciles du P. Labbe*, Tome VII. p. 1681.

** *Gebenna... ubi Catallum ejus urbis Præsulem & Professorem adorant.* Geogr. Lib. III. p. 14.

*écrit nulle mention de ce* Cataldus, *&* *il seroit bien surprenant qu'il n'en fût resté aucune mémoire, s'il eût été réputé pour Saint.* Bonnivard écrivoit sa Chronique environ l'an 1550, & Volaterran vivoit encore au commencement de ce seiziéme siécle. Comment dans moins de cinquante ans ce Saint auroit-il été ainsi entierement effacé de la mémoire ? Il est plus vraisemblable que cet Auteur Italien s'est trompé, & que son *Cataldus* est un Evêque, & sur-tout un Saint imaginaire, au moins à Genéve.

Si la chose en valoit la peine, il seroit curieux de deviner ce qui a pû causer cette méprise. On trouve bien dans les Bollandistes un Evêque du nom de *Cataldus*, mis au rang des Saints, & dont la Fête est marquée au 10 de Mai. La Légende dit qu'il étoit né en Irlande, elle le fait contemporain de Saint *Patrice*, avec qui il travailla à prêcher l'Evangile à ce peuple. Il fit ensuite le voyage de la Terre Sainte, d'où il vint à *Tarente* en Italie, dont il fut un des premiers Evêques *. Il y est regardé comme un Saint, & même honoré comme le Patron de la Ville. Si la Légende l'avoit fait venir de Jerusalem à Génes,

* Dans l'Italie Sacrée d'Ughelli, il est mis pour le second Evêque de Tarente.

nous trouverions aisément ce qui auroit pû causer la méprise de Volaterran ; ce seroit la ressemblance de nom entre Génes & Genéve. Peut-être est-ce celle qu'il y a entre *Ataldus* & *Cataldus*, qui a brouillé les idées. Il a attribué à *Ataldus*, Evêque de Genéve, tout ce qu'il avoit lû de *Cataldus*, Evêque de Tarente. On ne doit donc plus faire d'attention à ce passage de Volaterran, & c'est une pure équivoque.

Le Successeur d'Ataldus fut *Domitien*, que l'on compte pour le trente-septiéme Evêque de Genéve. Il est vrai qu'il y a partage d'opinions sur la place qu'il faut lui assigner. Dans les *Mémoires de Tillemont*, on le fait siéger beaucoup plutôt, vers l'an 644. » Les Evêques *Domitien* » *de* Genéve, dit-il, *Gratus* d'Aost, & » *Protais* le Diocésain de Sion, leverent » le corps de Saint Innocent, un des Mar- » tyrs de la Légion Thébéenne, & le mi- » rent avec les autres*. Till. ajoute dans une note, » que le *Gallia Christiana* ne mar- » que point de *Domitien* de Genéve avant » l'an 876, ni de *Gratus* d'Aouste avant » 775, ni de *Protais* de Sion avant l'an » 650, & que l'époque de ce dernier est » plus assûrée, puisqu'elle est fondée sur

* Mém. de Tillemont. *T. IV. p.* 428. & 696.

» le troisiéme Concile de Châlons-sur-
» Saone, où il assista l'an 644.

Quelque porté que l'on soit à suivre les décisions d'un aussi habile homme sur l'Histoire Ecclésiastique, il y a cependant lieu de douter qu'il ait bien placé notre Domitien. Il a pour principe qu'il faut le mettre à côté de son contemporain *Protais*, Evêque de Sion, qui souscrivit au Concile de Châlons. Mais cette souscription est contestée. On sçait que dans les differens Auteurs qui nous ont donné des recueils des Conciles, cette souscription n'est pas uniforme. Au lieu de *Protasius Sedunensis*, Protais Evêque de Sion, quelques-uns ont lû *Senecensis*, de Senez, d'autres *Sensiensis*, que je n'entends pas. Il vaut donc mieux prendre pour boussole *Gratus*, Evêque d'Aost. *Ughelli*, dans son *Italie Sacrée*, nous a donné un article fort détaillé sur *Gratus*, & fort propre à nous diriger. » Saint *Gratus*, dit-il, étoit
» Grec, né à Lacédémone, d'une famille
» illustre, & il fut élevé à Athénes avec
» beaucoup de soin. Il assista à un Concile
» tenu en Gréce, & fut député vers Char-
» lemagne pour des affaires Ecclésiasti-
» ques. Delà il se rendit à Rome auprès
» du Pape *Leon III.* La mort de l'Evêque
» d'Aost étant arrivée dans ce tems-là,

» le Pontife le revêtit de cet Evêché.
» Ughelli ajoute qu'il contribua à faire
» rendre aux Reliques des Martyrs de la
» Légion Thebéenne le culte qui leur étoit
» dû, & qu'il en tira quelques unes des
» bords du Rhône pour les placer plus dé-
» cemment. On ne peut pas méconnoître
ici celui qui conjointement avec *Domitien*
fit tirer des sables du Rhône le corps de
Saint Innocent. Il met sa mort environ
l'an 810, ce qui le rapproche beaucoup de
la date que les FF. de Sainte Marthe ont
donnée à Domitien.

Quelques Auteurs, du nombre desquels il faut mettre les Editeurs du Rituel d'Anecy, nous parlent d'un autre Domitien beaucoup plus ancien. Dans leur édition de 1674, ils l'avoient appellé *Donatianus* après les FF. de Sainte Marthe, qui le font siéger du tems de Gondegisile, premier Roi de Bourgogne. Il précéde immédiatement Saint Isaac dans leur liste, qué l'on place environ l'an 440. Ces dates sont contradictoires. Gondegisile fut tué l'an 501, & Isaac étoit contemporain de Théodore, Evêque d'*Octodurum*, qui assista au Concile d'Aquilée l'an 381. On trouve encore dans le *Gallia Christiana*, que ce fut sous ce Donatien ou Domitien, que se fit la translation du corps de Saint

Victor de Soleure, à Genéve. Mais nous ne voyons aucune trace de ce premier Domitien dans le Catalogue tiré de notre ancienne Bible, & qui est le plus authentique. Cela doit rendre fort suspecte l'existence de cet Evêque. On s'en rapporte à ce qu'en diront les habiles Editeurs de Saint Germain-des-Prez.

On soupçonne que ce qui a fait mettre ce *Domitien* dans quelques-uns des Catalogues, c'est un écrit qui fut trouvé dans l'Eglise de Saint Victor de Genéve, où l'on voyoit un narré de la Translation du corps de ce Martyr, que la Princesse *Sédéleube* fit venir de Soleure à Genéve. *Simler* rapporte de cette maniere la conclusion de cet écrit : *Acta sunt hac regnante Domitiano Episcopo Genevensi, quo tempore etiam Castrum Solodorense Episcopatui Genevensi subditum erat.* On ne peut guére faire fond sur un semblable récit. Rien n'est moins exact. Jamais Soleure n'a été de la Jurisdiction, ni temporelle ni spirituelle, de l'Evêque de Genéve. C'est de celui de Lausane que cette Ville dépendoit autrefois. Je ne dis rien du *Regnante Domitiano*, phrase bien enflée, pour dire, lorsque siégeoit un tel Evêque de Genéve, & dans un tems que ces Prélats n'étoient pas encore Princes temporels.

Cette expression conviendroit mieux au regne de l'Empereur Domitien, qu'à Domitien, Evêque de Genéve. Je n'insiste point là-dessus, parce je crois qu'on a des exemples de cette façon de parler pour des cas semblables.

Le trente-huitiéme Evêque est *Boson*. Je n'ai qu'une petite remarque à faire sur la durée de son Episcopat. Les FF. de *Sainte Marthe*, & après eux le Rituel d'Anecy, le font siéger dix-sept mois; c'est une erreur. J'ai devant les yeux la copie que Bonnivard avoit tirée de l'ancien Catalogue, où je lis très-distinctement, que *Boson siégea dix-sept ans & cinq mois*.

Le trente-neuviéme est *Anseguinus*. Ce nom est défiguré, il s'appelloit *Ansegisus*. Bonnivard l'avoit mal copié, ce qui est d'autant plus surprenant, que cet Evêque avoit été enterré dans l'Eglise même du Prieuré de Saint Victor, où l'on voyoit son épitaphe avec son véritable nom. On la trouve dans *l'Histoire de Genéve*, de *Spon* *. Mais cet Antiquaire s'est trompé sur la mort de cet Evêque. Il la met en 840. C'est un autre *Ansegisus* qui mourut cette année-là, & qui avoit recueilli les Capitulaires de Charlemagne. Quelqu'un

* Histoire de Genéve. T. II. p. 346. *dern. édition, in-4°.*

a ſoupçonné que notre Evêque fut appellé *Anſeguin* . pour la facilité de la prononciation , ſon véritable nom étant difficile à prononcer.

*Optandus* , ſon Succeſſeur , eſt extrêmement connu. Les FF. de Sainte Marthe en ont fait un fort long article. *Bernard*, qui vient après, n'a ſiégé qu'un mois ; je ne dirai donc rien de ces deux Evêques.

Il n'en eſt pas de même de *Riculphe* , le quarante-deuxiéme. Cet Evêque paroît dans tous les differens Catalogues , mais nous n'avons que ſon nom ſans aucune particularité de ſa vie. C'eſt beaucoup ſi nous pouvons lui aſſigner ſa véritable place , ne connoiſſant rien juſqu'à préſent de ce qui s'eſt paſſé ſous ſon Epiſcopat. Heureuſement j'ai trouvé une piéce , dont il ne paroît pas qu'on ait fait uſage juſqu'ici , & que je me flatte qui nous donnera la date préciſe de *Riculphe*.

Parcourant les differentes Chartes que renferme la *Bibliothéque Sébuſienne* de *Guichenon* , Recueil qui eſt devenu aſſez rare , j'y ai trouvé une fondation d'Egliſe dans notre voiſinage, où cet Evêque eſt nommé, & qui ſe fait ſous ſon approbation , ſelon la coûtume.

*Eldegarde* , Comteſſe du Genévois , & veuve du Comte *Airbert* , fonde & dotte

un Prieuré dans un village à deux lieues de Genéve, du côté du Couchant d'Eté, connu aujourd'hui sous le nom de Satigni, *apud villam Satiniatis* *. Ce village dépend à présent de la République de Genéve, & il y a exercice de la Religion Réformée. *Guichenon*, dans une de ses notes, a voulu nous faire connoître ce lieu, & s'y est tout-à-fait trompé, malgré la grande ressemblance du nom moderne avec l'ancien. Il dit qu'il s'agit là de l'Eglise de *Versoi*, située au bord du Lac Léman. Ce Village est à une lieue de Genéve, & appartient aujourd'hui à la France. *Satigni* en est éloigné de plus de deux lieues. Ceux qui ne sont pas du Pays, peuvent aisément faire ces sortes de méprises.

Mais en voici une plus importante, & qui n'est pas si excusable. Elle regarde la datte de cette fondation, & par conséquent elle doit déterminer dans quel tems a siégé *Riculphe*, Cet Historien a crû l'Acte beaucoup plus récent qu'il ne l'est effectivement. Tout ressent l'antiquité dans cette Piéce. Pour marquer que l'Eglise dont il s'agit, est située dans ce que nous appellons aujourd'hui la Province, ou le Bailliage de Gex, on dit qu'elle est dans

* *Bibliotheca Sebusiana*, p. 65.

le Territoire que possède la Colonie Equestre. *In Pago Equestrico.* Voici sur quoi ce nom est fondé. Jules-César avoit envoyé aux environs de Genéve une Colonie qui fut appellée *Colonia Equestris*, parce qu'il y avoit beaucoup de Cavalerie. Elle devoit faire tête aux Helvétiens, en cas qu'il leur prît envie une seconde fois de passer dans les Gaules. Il s'agissoit aussi de repeupler le Pays. La Colonie des Equestres avoit sa résidence ordinaire à *Nion*, entre Lausane & Genéve. Elle jouissoit de tout le Territoire, depuis les bords du Lac Léman jusqu'au pas de la *Cluse.*

Autre indice d'antiquité dans l'Acte de fondation de l'Eglise de Satigni. Celui qui l'expédie à la place du Vice-Chancelier, se qualifie *Maiolus Levita*, c'est-à-dire Diacre. Ce mot se prend ainsi dans le Glossaire de *Du Cange*, qui cite diverses autorités, mais de siécles assez anciens, comme de Grégoire le Grand, d'Isidore, du second Concile de Toléde, & des Capitulaires de Charlemagne. Il ne faut pas oublier de remarquer que la Fondatrice étoit veuve d'un Comte du Genévois, qui devoit avoir vêcu dans des tems assez anciens, puisqu'il étoit Bisayeul du Comte *Gerold*, qui en 1034 voulut disputer à *Conrad le Salique* la succession de *Ro-*

*dolfe III.* dernier Roi de Bourgogne.

Tous ces differens indices devoient conduire Guichenon à mettre cet Acte au commencement du dixiéme siécle. Cependant il le met cent ans plus tard. On voit à la marge que cette donation est de l'an 1007. Ce ne peut pas être la datte de Riculphe, puisqu'alors siégeoit à Genéve *Hugues II.* ce qui paroît par plusieurs documens incontestables. Cet Historien a ajouté quelques notes à la fin de cet Acte, pour l'éclaircir. Dans la derniere, il entreprend de prouver la réalité de la datte qu'il a mise à la tête, & il fait pour cela un calcul des plus étranges. » *On lit à la* » *fin de l'Acte*, dit il, *qu'il a été donné un* » *Vendredi*, 20 *Février*, *de la vingt-qua-* » *triéme année du Regne de Rodolfe.* Il s'agit » de Rodolfe I. que tout le monde sçait » qui commença à regner l'an 888. Donc » la vingt-quatriéme année de son Regne » tombe à l'an 1001 de l'Ere Chrétienne.

En bonne Arithmétique 888 & 24 font 912. Dans celle de Guichenon, c'est 1001. On est d'abord tenté de mettre cette addition fautive sur le compte de l'Imprimeur. Mais outre que la même erreur se trouve déja à la tête de l'Acte, la même datte paroît encore dans son *Histoire de Savoye*, où donnant la liste des

Comtes de Genéve, il met *Airbert*, ou *Albert*, & *Eldegarde* sa femme, à l'an 1001, & bouleverse par là toute la Généalogie de ces Comtes *. L'Abbé de *Longuerue*, si exact d'ailleurs, a copié cette double erreur de Guichenon, je veux dire celle qui regarde la datte de la fondation, & celle du lieu où étoit située cette Eglise **.

Il s'agit présentement de trouver la vraie datte de la fondation de l'Eglise de Satigni, pour avoir celle de *Riculphe*. Je crois cet Acte de l'an 935, sous *Rodolfe II*. A la rigueur cette année là ne seroit que la vingt-troisiéme de son Regne, dans laquelle le 20 Février tomba sur un Vendredi, mais ce peut être la vingt-quatriéme année commencée & non révolue.

On peut faire ici une remarque assez singuliere, c'est que *Guichenon* sur cet Evêque a fait une faute toute opposée à celle des FF. de Sainte Marthe sur *Hugues II*. Ils l'ont placé à l'an 930, quoiqu'il siégeât encore après l'an 1000, comme je l'ai déja dit; & *Riculphe*, qui vraisemblablement siégeoit dès l'an 930, a été renvoyé par *Guichenon* jusqu'après l'an 1000.

* Hist. de Savoye, p. 1169.

** Description Historique de la France, *T. II.* p. 322.

Il est vrai qu'en plaçant *Riculphe* à l'an 930, ou environ, il se présente une difficulté que je ne dois pas dissimuler : c'est qu'entre *Optandus*, qui fut sacré en 881, & lui, on ne trouve dans le *Gallia Christiana* que *Bernard I.* qui ne siégea qu'un mois. Quelle apparence qu'*Optandus* ait gouverné son Eglise cinquante-quatre ans?

On peut observer que cette objection est beaucoup plus forte contre *Guichenon* que contre nous. Chez lui, l'intervalle entre ces deux Evêques est de plus d'un siécle.

Pour répondre à cette difficulté, je crois qu'il faut convenir d'abord que le Catalogue de Genéve que l'on a suivi, est ici défectueux. Il est clair qu'on y a omis quelques Evêques. A cette datte, différentes personnes les y inscrivoient, à mesure qu'ils mouroient. Il n'est pas surprenant que par négligence quelqu'un de ces Prélats ait été oublié. Mais nous trouvons ailleurs de quoi remplir le vuide du demi siécle qu'on nous objecte. Le Pere *Mabillon*, dans ses *Annales Benedictines*, sur l'an 907, nous fournit un *Franco*, qui cette année-là signa quelques Actes qui regardoient le Monastére de Savigni près de Lyon*. Dom *Planchet* dans son *His-*

* Annal. Benedict. *T. III. p.* 304.

*toire de Bourgogne*, nous apprend que *Rodolfe II.* nouvellement Roi de ce Pays-là, fit la guerre à Burchard, Duc de Suabe; qu'ensuite l'Evêque de Bâle & *Anselme*, Evêque de Genéve, négocierent la Paix entre ces deux Princes *. Le Rituel d'Anecy nous fournit aussi deux Evêques, qui doivent avoir siégé dans l'intervalle que nous avons à remplir; *Frederic I.* qu'il a tiré de *la Chiesa*, & que j'avoue que nous ne connoissons point, & *Aimar de la Roche* dont j'ignore la source. Ces quatre ou cinq Evêques suffisent pour les cinquante ans qui nous manquent.

Un autre *Aimar*, beaucoup plus connu dans l'Evêché de Genéve que le précédent, c'est *Ademarus Fabri*, qui est le soixante-onziéme du *Gallia Christiana*, & qui siégeoit en 1385. Sa mémoire s'est conservée dans notre Ville par divers endroits, mais surtout par un Acte qu'il publia sur les *Libertés, les Franchises & les Immunités de Genéve.* Il fut traduit du Latin en 1507, & imprimé en caractéres Gothiques. Ce ne sont pas proprement des concessions nouvelles, faites aux Citoyens, mais plutôt la confirmation des anciens usages. Il y a bien des minucies dans ces *Franchises*,

* Hist. de Bourgogne, *T. II.* p. 187.

mais il y a aussi des articles assez curieux. En voici un, par exemple, qui mérite d'être rapporté; c'est que *la Garde de la Ville, depuis le coucher du Soleil jusqu'à son lever, sera entierement aux Citoyens, & que l'Evêque, ni aucun autre en son nom, ne pourra exercer la Jurisdiction dans cet intervalle, mais seulement les Citoyens.*

Outre *Ademarus Fabri*, il y a eu un autre Evêque de cette famille, qui a été omis dans le *Gallia Christiana*, & dans toutes les autres Listes que nous connoissons; c'étoit *Pierre Fabri.* Voici des preuves qu'il a réellement siégé dans notre Ville. La famille *Fabri* s'est conservée jusqu'à nos jours. Elle a donné plusieurs Magistrats à notre République, & nous en avons encore de ce nom. Ils ont dans leur maison des manuscrits, qui sont des redditions de comptes des revenus Ecclésiastiques de Genéve, dès l'an 1480 jusqu'à 1505, où il est fait mention de l'Evêque Pierre Fabri *. Un homme de Lettres de notre Ville, avertit *Spon*, qu'il avoit oublié cet Evêque dans son *Histoire de Genéve*, & lui marqua en même tems la place qu'il

* Voici un article de ces comptes qui y revient plusieurs fois, *Pro fundatione Cappellæ Rev. Domini Petri Fabri quondam Episcopi Gebennensis; Flor. XV.*

croyoit qu'on devoit lui donner dans le Catalogue. Il doit avoit siégé en 1377, après *Guillaume de Marcosson*, soixante-neuviéme Evêque, & *Jean de Murol*, le soixante-dixiéme, qui entra en possession de l'Episcopat en 1378. *Pierre Fabri* aura donc pû siéger entre ces deux, & cela pendant une année, & quelque chose de plus.

Le quatre-vingt-neuviéme *Auberius*, le quatre-vingt-dixiéme *Ludovicus de Rie*. Ces deux Evêques n'en doivent faire qu'un. Ce qui a trompé les FF. de Sainte-Marthe, c'est que *Louis de Rie* étoit appellé Monsieur d'*Auberive*, du nom d'une Abbaye qu'il possédoit.

Le quatre-vingt-onziéme *Philibertus de Rie*. Il étoit frere du précédent, On les fait mourir tous deux le même jour, 25 Août 1550. Cela demande encore d'être corrigé. Le premier fut élu en 1544, & mourut en 1548; son frere lui ayant succedé mourut en 1550.

*P. S.* Avant que de nous donner les Archevêques de Vienne & leurs Suffragans, entre lesquels doit être *Genéve*, les nouveaux Editeurs, qui ont choisi l'ordre alphabétique, travailleront sur les Archevêques de Tarentaise. La Bibliothèque de Genéve a acquis un Missel du dixiéme siéc

cle, qui a appartenu à l'Eglise Cathédrale de *Montier*, Capitale de la Tarentaise. On y voit à la tête un *Obituaire* qui pourroit fournir quelques dattes. Dans la Liste des Archevêques de Tarentaise des FF. de Sainte Marthe, le trentiéme est *Aymo*, qui vivoit au milieu du onziéme siécle. On ne marque pas l'année de sa mort, mais notre Missel, pour indiquer son Anniversaire, désigne le jour du mois, c'est le 21 Février *.

De même à l'égard de *Boson*, trente-deuxiéme Archevêque, qui vivoit sur la fin du onziéme siécle, sa mort est marquée au 21 Septembre.

Mais voici une datte plus instructive, & qui pourra être de quelque utilité aux nouveaux Editeurs. Sur le douziéme Octobre de l'an 1222, on lit, *Obiit Dominus Bernardus Archiepiscopus Tarentas.* C'est le trente-septiéme de la Liste des premiers Editeurs, qui l'avoient fait mourir en 1229. L'erreur est considérable. Il est vrai qu'ils ont prétendu s'autoriser d'un Nécrologe des Chartreux. Mais celui de la propre Eglise de ce Prélat, & où il est mort, mérite plus de créance.

* *Gallia Christ.* T. I. p. 664.

## EPITAPHE

*De Madame la Marquise du Châtelet.*

L'Univers a perdu la sublime Æmilie.
Elle aima les plaisirs, les arts, la vérité.
Les Dieux, en lui donnant leur ame, leur génie;
Ne se sont réservés que l'immortalité.

## ODE

*Sur le Jugement dernier.*

Quel bruit terrible m'épouvante!
La foudre gronde dans les airs.
Des vapeurs que la terre enfante,
Se forment de sombres éclairs.
Tout se confond; l'effroi redouble;
Le Soleil s'arrête & se trouble;
La Lune paroît chanceller,
Et tous les élemens ensemble
Conspirent pour nous accabler.

J'entens la trompette bruyante,
Dont le son menaçant, affreux,

Porte le trouble & l'épouvante
Jusques au séjour ténébreux.
Déja la voix se fait entendre ;
Mortels, venez ici vous rendre,
Venez au dernier Jugement ;
Un Dieu juste, vengeur des crimes,
Va choisir enfin les victimes
*Qu'il doit à son* ressentiment.

A ces mots, des cris eff.oyables
S'élevent du fond des enfers,
Et les infortunés coupables
Se hâtent de briser leurs fers.
Déja les tombeaux se découvrent;
Les temples, les rochers s'entr'ouvrent ;
*Les abîmes poussent des feux*,
Et du fond des demeures sombres,
Les limbes, vomissant des ombres,
Présentent des spectres hideux.

Je vois sur ces fatales rives
Se rouler de vieux ossemens,
Et j'entends mille voix plaintives
Pousser de longs gémissemens.
Par l'effet d'un pouvoir suprême,
La cendre s'anime elle même,
Et l'on voit enfin tous les morts,
Du fond d'une noire poussiere,

Reprendre leur forme premiere,
Et se revêtir de leurs corps.

A peine ils sont rendus au monde,
Dans l'effroi dont ils sont saisis,
Qu'ils regrettent la nuit profonde
Des tombeaux dont ils sont sortis :
La mort leur paroît moins cruelle
Que la vie affreuse & nouvelle
Dont Dieu commence à les punir.
Tant de troubles dans la nature
Leur offrent la triste peinture
D'un épouventable avenir.

Cependant la voûte céleste
S'ouvre du côté du Levant ;
Je vois dans cet instant funeste
La Majesté du Dieu vivant.
Le Ciel brille de feux horribles,
Et par trois secousses terribles
La terre marque sa frayeur :
Mais soudain le bruit du tonnerre,
La mer, & les vents & la terre,
Tout s'enfuit devant le Seigneur.

Le Dieu de l'Univers s'avance,
Il tient la foudre dans ses mains,

La noire terreur le devance,
Et va *saisir* tous les humains.
Il vient comme un Juge implacable.
Devant sa face redoutable,
Tous les Anges sont consternés;
Sur son pouvoir, sur sa justice,
Il vient mesurer le suplice
Des mortels qu'il a condamnés.

Terrible au milieu de sa gloire,
Assis sur un Trône d'airain,
D'un seul trait il trace l'histoire
Et les crimes du genre humain.
Dans ce grand jour de ses vengeances,
Il veut publier les offenses
Qui *font éclatter* sa fureur;
*Et l'aspect d'un Juge sévére*,
Aussi juste qu'il fut bon Pere,
En redouble toute l'horreur.

Frappés de cette affreuse image,
L'on voit les humains malheureux
Pousser vers Dieu des cris de rage,
Pour les traits qu'il lance sur eux:
Forcés d'avouer sa justice,
Ils ajoutent même au supplice
Que leur prépare son courous.

La terre s'ouvre, & les abîmes
Reçoivent les tristes victimes
De la fureur d'un Dieu jaloux.

Enfin la vengeance est remplie,
Et le Maître de l'Univers,
Pour ne plus écouter l'impie,
Scelle les portes des Enfers;
Il monte au Ciel; la troupe sainte
Que ne doit plus troubler la crainte,
Va jouir d'un sort glorieux:
La terre triste & désolée,
Par son propre poids accablée,
Retombe en un cahos affreux.

## SEANCE PUBLIQUE

*De l'Académie Royale des Sciences, Inscriptions & Belles-Lettres de Toulouse, tenue le jour de la Saint Louis, 25 Aout 1749.*

MOnsieur de Puivert, Président du Parlement, & Vice-Président de l'Académie pour la présente année, ouvrit la séance par un discours plein de grace & de noblesse. Il fit sentir les avan-

tages que les Sciences & les Belles-Lettres retirent de l'établissement des Académies, & des prix qu'elles distribuent. Il remarqua à cette occasion, que l'Académie avoit trouvé dans son sein des ressources, pour que la distribution du prix, fondé par la Ville, & qu'il étoit devenu nécessaire de suspendre pour quelques années, ne fût *point in*terrompue *.

M. Marcorelle, Directeur de l'Académie, & Correspondant de l'Académie Royale des Sciences, remplit la Séance, en rendant compte des travaux Académiques d'une année, & dit :

Messieurs, je suis chargé de vous rendre compte des travaux Académiques d'une année ; ils sont variés dans leur objet *& dans leur forme* ; ils embrassent toutes

* En parlant de la Séance publique d'après Pâques, de cette Académie, nous avons remarqué ( 2. vol. de Juin ) que plusieurs Académiciens avoient donné des sommes assez considérables pour être employées à l'acquisition d'une maison, destinée pour le logement de l'Académie ; quelques-uns de ces mêmes Académiciens ont fait des fonds suffisans, pour que la distribution du prix, *fondé par* la Ville, qu'il étoit devenu nécessaire de suspendre pour quatre années, ne fût point interrompue. Ces évenemens seront toujours précieux aux yeux de ceux qui s'intéressent aux progrès des Sciences & des Belles-Lettres, & méritent d'être transmis à la postérité.

les espéces des Sciences, & le vaste champ de la Littérature. La course que je dois fournir est donc longue & difficile, & bien au-dessus de mes forces. Je tâcherai d'unir dans ce détail historique l'exactitude avec la clarté.

M. d'Arquier a ouvert la carriére géométrique, en communiquant à l'Académie ses réflexions sur la seiziéme proposition du troisiéme Livre d'Euclide. L'espece d'obscurité qui environne quelques propositions de Géométrie, sans prendre pourtant sur la rigueur de leurs démonstrations, se fait dabord sentir sur l'angle de contingence; il donne lieu à plusieurs paradoxes qu'il est naturel de chercher à résoudre. M. d'Arquier, avec une modestie qui honore le mérite, avoue qu'il n'a pû se satisfaire sur les difficultés des courbes rigoureuses, dont toutes les parties participent de la courbure; mais à l'égard des courbes non rigoureuses, les difficultés disparoissent, puisque ces dernieres étant formées de petites lignes droites, leurs angles sont de la nature des angles rectilignes. Comme rien ne conduit plus sûrement à la découverte des vérités que l'exactitude des définitions, M. d'Arquier souhaiteroit qu'Euclide n'eût point défini l'angle, l'inclinaison de deux lignes qui se touchent;

aussi plusieurs Commentateurs d'Euclide l'ont-ils défini l'inclinaison de deux lignes qui se rencontrent. M. d'Arquier termine ses réflexions par réfuter l'opinion du P. Taquet sur la notion des angles. Comment est-il possible, dit-il, qu'un homme d'aussi bon esprit ait avancé que l'angle n'est point une quantité susceptible de plus ou de moins?

La profondeur philosophique & la rigueur du raisonnement de M. le Marquis de Beauteville n'ont pû admettre l'espece d'exclusion que M. d'Arquier vouloit donner aux courbes rigoureuses. S'il n'a pû parvenir à dissiper les ténebres dont cette question est enveloppée, il a fait voir du moins qu'elle ne renferme aucune sorte de contradiction. Ce n'est que depuis l'invention des nouveaux calculs, qu'on a considéré les courbes comme formées par de petites lignes droites; mais les deux célebres Inventeurs de ce calcul se sont bien gardés de réaliser cette idée, qui entraîne nécessairement avec elle tous les mystéres d'un infini numérique réel, qui ne peut exister, puisque la surface & le solide ne sçauroient être comparés, puisqu'il y a des lignes droites incommensurables, & qui se refusent par-là à la comparaison, puisqu'on ne sçauroit comparer des lignes telles que

le diamétre du cercle & la circonférence, sur tout si la quadrature du cercle est impossible, comme l'a avancé le grand Bernoulli. Il n'est pas merveilleux, dit M. le Marquis de Beauteville, que l'angle de contingence soit incomparable avec tout angle rectiligne, mais s'agissant d'une grandeur d'un autre ordre, on ne sçauroit en conclure que l'angle de contingence ne soit une quantité susceptible de plus ou de moins. Il n'est pas inutile de remarquer ici, que nos Géométres ne sont point divisés sur ce qui est purement géométrique, mais sur des idées métaphysiques qui y sont mêlées, & dont la discussion est bien plus délicate.

C'est ce qui a déterminé le P. Fontenilles, à les éloigner dans son Mémoire sur le toisé des voûtes. Son unique objet a été d'y rappeller la Géométrie à l'usage des Arts. Il étoit bon qu'à des méthodes arbitraires & peu exactes, introduites par des ouvriers grossiers & intéressés, on substituât une méthode sûre. Après les voûtes à berceau, les voûtes à arêtes & en arc de cloître sont les plus communes; ce sont aussi celles où le toisé est ordinairement le plus fautif. Le P. Fontenilles en parcourt tous les cas, & pour éviter ler erreurs de ceux qui veulent déduire la solidité de la sur-

face, il donne des régles particulieres pour l'une & pour l'autre; ces régles se tirent de la théorie des onglets cylindriques, parce qu'en effet les voûtes qu'on considére, ne sont que des segmens de ces onglets. Pour présenter une pratique aussi simple, le P. Fontenilles a été obligé de résoudre des problêmes profonds, qui servent de fondement & de preuve à tout son Mémoire; mais cherchant plus l'utilité que l'éclat, il s'est efforcé de rendre ses opérations les plus aisées qu'il lui a été possible, tant il faut que la science ait des ménagemens pour les préjugés qu'elle trouve établis.

Les secours que la Géométrie vient de donner aux Maçons & aux Architectes, elle va les fournir à la Médecine. Lorsqu'on regarde avec un microscope la partie rouge du sang, on voit dabord qu'elle est composée de petits globules. Ceux qui les ont examinés avec attention, disent que lorsqu'ils se changent en sérosité, chaque globule de couleur rouge se partage en six globules de couleur jaune, chacun desquels se subdivise encore quelque tems après en six globules aqueux, fort tansparens & si fins, qu'il est impossible d'en discerner les parties avec les meilleurs microscopes. Voila jusqu'où les yeux du

corps ont pû pousser leurs recherches & leurs découvertes ; mais les yeux de l'esprit, par des inductions subtiles, ont été beaucoup au de-là. Leeowenhoek a découvert des vaisseaux sanguins, dont le diamétre est moindre que la dixiéme partie d'un globule rouge ; les globules aqueux ne sont donc pas les plus petites parties dans lesquelles le sang est divisé. Pour conserver l'analogie, on a ingénieusement imaginé une suite de genres inférieurs de globules, dont chacun est composé de six globules plus petits, & cela jusqu'au dixiéme genre ; mais pourquoi six globules, est-ce donc là un nombre mystérieux ? La vraie science rejette ces vertus des nombres ; mais six globules, dit-on, s'ajoûtent mieux que tout autre nombre, pour donner une forme durable à un globule plus gros. S'il n'entroit dans sa composition que 2, 3, 4 ou 5 globules, il seroit trop anguleux, & ses parties intégrantes seroient séparées trop aisément : si au contraire il y en avoit 7, 8, 9 ou un plus grand nombre, plusieurs d'entre eux ne se toucheroient par aucun endroit, & leur adhérence ne seroit pas aussi ferme.

Ce systême a ouvert à M. Garipuy une vaste carriere, & a donné lieu à une Dissertation géométrique sur l'arrangement &

les diverses combinaisons de plusieurs globules ; cette matiere étoit toute neuve ; elle ne donne aucune prise ni à l'algébre ni aux nouveaux calculs, & on ne pouvoit espérer de la traiter avec succès que par la syntheze. Il seroit difficile de suivre M. Garipuy, & plus encore de le faire suivre dans le détail épineux où il est entré ; je n'en prends que la substance. Il démontre d'abord qu'on ne peut placer que douze globules autour d'un globule central, égal aux globules environnans qui le touchent. Quoique le globule environnant n'occupe qu'un peu plus que la quinziéme partie d'un globule central, cependant les espaces vuides que les globules laissent nécessairement entre eux, font qu'il n'en peut être placé que douze autour d'un. De l'arrangement général des globules, M. Garipuy passe aux dispositions régulieres d'un nombre déterminé de globules, qu'il réduit à cinq ; la premiere faite avec 4 globules, la seconde avec 6, la troisiéme avec 12, la quatriéme avec 8, & la cinquiéme avec 20 globules. Les trois premiers arrangemens, qui ne laissent que des vuides triangulaires, sont beaucoup plus serrés, & font par conséquent un tout plus compact & plus solide que les deux derniers, qui laissent les interstices à 4 & à 5 angles. Le

troisiéme, composé de douze globules, fait un assemblage plus durable que le second composé de six, suivant la régle qu'on a exposée plus haut, parce que le tout y est moins anguleux, & que chacun des globules, dont il est formé, touche les cinq qui l'environnent. Il s'ensuit donc que ce n'est point aux avantages de la disposition du nombre de six globules, qu'on doit attribuer l'arrangement fixe des globules du sang, mais à quelque chose de particulier, telle que seroit leur attraction ou leur viscosité, leur fléxibilité & leur ressort. Pour ne laisser rien à désirer sur cette matiére, M. Garipuy examine l'arrangement d'une suite de globules, qui occupe le plus petit espace possible; le résultat qu'il en tire, par rapport à la densité des globules, s'accorde avec le calcul de M. Georges Martin, de la Société Royale d'Edimbourg, qui sert de fondement au rapport de pésanteur qu'il a établi entre les parties intégrantes du sang. La théorie de M. Garipuy peut s'appliquer à tous les fluides composés de globules. Dès que la Physique s'exercera sur des figures déterminées, deslors la Géométrie sera en droit d'y étendre son empire, & de lui communiquer sa certitude infiniment préférable aux hypothéses les plus brillantes. De l'examen de la décomposi-

tion du ſang en globules, on déduit la denſité & la péſanteur ſpécifique de la partie rouge, de la féroſité & de toutes les autres parties du ſang, & enfin quelle eſt la groſſeur des globules de chaque genre. On ſent aſſez combien ſont utiles à la Médecine toutes ces fixations.

Une autre partie des Mathématiques, qui tire de ſon objet une ſi grande dignité, s'occupe des mouvemens céleſtes. Les Aſtronômes en dreſſent des tables exactes, & les Eclipſes en ſont les époques les plus mémorables. Il y en eut deux l'année derniere dans l'eſpace de quinze jours, l'une de Soleil, arrivée le 25 Juillet, on en a déja rendu compte : la ſeconde eſt une *Eclipſe de Lune*, arrivée le 8 Août, Mrs Garipuy & d'Arquier l'obſerverent avec des lunettes de huit pieds, & M. l'Abbé de Sapte avec un Téleſcope à réflexion de 30 pouces, faiſant l'effet d'une lunette de vingt-cinq pieds : les obſervations n'ont eu preſque de difference que celle que devoit donner la differente force des lunettes. Suivant l'obſervation de M. l'Abbé de Sapte, le commencement a précédé de cinq minutes, & la durée a été moindre de dix minutes, que ne le déterminoit le Livre de la connoiſſance des tems.

Le 8 Novembre dernier, la Lune ayant

passé par les Pleyades, M. Garipuy s'appliqua à observer la position de cet Astre par rapport aux Etoiles de cette Constellation.

Une analyse exacte est une sorte de création. Les extraits d'une nouvelle exposition de l'institution de Newton & des nouveaux Elemens d'algébre de M. Clairaut, qui ont été faits, l'un par M. d'Arquier, & l'autre par M. Dufourc, leur rendent, pour ainsi-dire, propres les lumieres de ces sçavans étrangers à l'Académie.

Si toutes les sciences ont entr'elles une liaison nécessaire, on peut assûrer que la Physique tient encore de plus près que les autres aux Mathématiques. Les vrais Physiciens se font honneur de reconnoître que c'est d'elles qu'ils empruntent la solidité de leurs systêmes; mais dans la Physique il y a des vérités & des expériences, pour ainsi dire, fondamentales; les observations météorologiques sont de ce nombre; elles ont pour objet la constitution de l'air, les differens poids de l'atmosphere & la température des saisons. Leur importance ne les dérobe pas à leur sécheresse naturelle, & pour s'y adonner il faut sacrifier le désir de plaire à celui d'être utile. Le renouvellement de cette Académie en a fait reprendre le fil, qui avoit été inter-

rompu. Elle m'a fait l'honneur de me charger de l'exécution de ce travail. Je lui rendis compte l'année derniere des observations météorologiques de 1747, & je lui ai communiqué cette année celles de 1748. Il en résulte que la hauteur de la pluye, tombée à Toulouse, est de neuf pouces six lignes & deux tiers de ligne; comparée avec celle des années précédentes, elle est au-dessous de la moyenne.

Le plus grand froid marqué par le Thermométre a été le 14 & le 15 Janvier. La liqueur descendit pendant ces deux jours à 9 degrés & demi au-dessous du terme de la congelation, & la plus grande chaleur fut le 23 Juin, le mercure étant monté à *35 degrés & demi.*

*La plus* grande hauteur du Barométre a été de 28 pouces 4 lignes & demie, par un vent d'Est, & le plus grand abbaissement, de 26 pouces 8 lignes & demie, par un vent de Nord, variation plus forte qu'elle n'a coûtume de l'être dans ce pays.

La déclinaison de l'aiguille aimantée a été à Toulouse, le 12 Novembre, de 15 degrés Nord-Ouest, Ses variations ne sont pas entierement irrégulieres, & les observations sur ce point sont d'une conséquence infinie.

A la fin du Mémoire, on donne une idée

générale des productions de la terre pendant l'année 1748. En les comparant à la constitution de l'air & à la differente température des saisons, ne pourroit-on pas espérer de parvenir un jour à former une espece de prédiction sur la fécondité ou la stérilité des années, sur ce qui les rend saines ou sujettes à certaines maladies ?

Les observations météorologiques préparent la voye à une juste théorie sur l'origine des fontaines. Mrs Perrault & Mariote l'avoient tentée, en comparant la quantité d'eau qui tombe du Ciel, avec celle de l'eau qui sort des fontaines; mais quelque probabilité que ces calculs parussent avoir, M. Sedileau, les ayant examinés, trouva qu'on n'y pouvoit faire aucun fondement, faute d'avoir pris un terrein assez étendu. Le P. Cavallery met à profit ces differens sentimens, pour en former un qui lui est propre. La nouveauté de son systême ne doit pas établir un préjugé contre lui. Il a crû entrevoir l'origine des fontaines dans ce mot d'Ovide, *Niveo de pumice fontes*. C'est ainsi que les adorateurs d'Homere ont prétendu trouver dans ses Poëmes le germe de toutes les Sciences & de tous les Arts; il est vrai que ces germes y sont bien resserrés par la contrainte de la Poësie, & qu'ils ont besoin de la main

d'un Artiste ingénieux pour en aider le développement. C'est ce développement qui fait le sujet de la Dissertation du P. Cavallery. Selon lui, L'origine des fontaines ressemble à l'origine des gommes, des résines, des liqueurs, qui distillent de certains arbres après s'être séparés du suc, comme la sérosité se sépare du sang, lorsqu'elle forme des adémes aux corps des animaux : les sucs accumulés agitent le fluide dont ils sont pressés, & le forcent de s'échapper par les pores de l'enceinte qui les renferme. Selon lui aussi, les réservoirs ou les conduits souterrains des premieres sources ont une enceinte poreuse comme une pierre ponce, une éponge, un filtre propre à attirer, à suçer & à fournir des issues au fluide pressé ; ces filtres sont dans un terrain où ces sucs abondent & se meuvent comme autour des profondes racines d'un grand arbre ; ainsi que la terre nourrit cet arbre, elle nourrit les fontaines, dont on cherche l'origine. L'arbre attire les sucs qui doivent lui donner la nourriture, l'enceinte des sources attire la liqueur qu'elles doivent fournir. De ces principes il conclud, que l'origine des fontaines est l'attraction & la colature de l'humeur qui s'exprime des sucs de la terre accumulés, resserrés & pressés par leur

affluence à la rencontre de quelque obstacle aux environs des réservoirs souterrains, dont l'enceinte est comme un filtre propre à séparer des sucs la liqueur qui va sourdre aux fontaines. Le P. Cavallery se sert des meilleures observations qui ont été faites sur cette matiere, pour appuyer son systême, & pour réfuter celui des autres Philosophes. On ne peut, dit-il, dans tout autre expliquer les diverses propriétés des fontaines minérales, & l'on peut oser beaucoup sans présomption, quand on ne combat les grands hommes qu'avec leurs propres armes.

M. le Président d'Orbessan a embrassé un objet, qui quoique moins étendu, n'en est pas moins intéressant; il a fait sur la fontaine de Salies, à quelques lieues de Pau, des observations historiques, physiques & œconomiques. La premiere observation historique consiste dans la position stérile & ingrate du lieu de Salies.

La seconde anecdote regarde l'origine de la découverte de cette fontaine, attribuée à un sanglier, qui se vautrant dans l'eau bourbeuse & portant ensuite les empreintes du sel desseché, servit d'indication à la découverte de la source; elle est fortifiée par les anciennes Armes de Salies, qui étoient un Sanglier, & par un Fief ou redevance

redevance, établi à raison de la fontaine au profit du *Seigneur* d'Andeaux.

La troisiéme a pour objet l'histoire abregée des autres sources d'eau salée, connues en differens climats.

Les observations physiques consistent dans la pratique que les Fabriquans employent pour séparer par l'action du feu les parties aqueuses des parties salines; dans le produit du sel ainsi séparé; dans la quantité du sel produit par les eaux de cette fontaine, comparé avec le sel produit par l'eau de la mer; dans la plus grande activité de ce sel de fontaine, comparé avec le sel tiré de la mer; dans l'usage que la Médecine pourroit faire de ces eaux salées pour la curation de quelques maladies, en fixant & déterminant *précisément* la nature de ce sel.

*Les observations* œconomiques roulent sur l'utilité que les habitans de Salies retirent du produit de ce sel, sur le commerce considérable qu'il occasionne, & sur l'heureuse influence que l'agriculture des terres voisines reçoit par la qualité du fumier impregné de ses parties salines.

Le hazard, auteur de presque toutes les *découvertes*, a conduit M. Ricaud à découvrir dans les eaux de l'Oriege des propriétés & des vertus jusques alors inconnues: il a rapporté cette année à l'Acadé-

mie des atteſtations revêtues de toutes les formalités, & qui mettent dans le plus grand jour beaucoup de cures & pluſieurs guériſons de maux externes, produites par l'uſage des bains de ces eaux. M. Ricaud en attribue la cauſe aux mines de pluſieurs eſpeces qui ſont aux environs des ſources de cette riviere, & de pluſieurs des ruiſſeaux qu'elle reçoit dans ſon cours. Les paillettes d'or dont le ſable de cette riviere eſt chargé, ſemblent favoriſer cette explication.

*La ſuite pour le Mercure prochain.*

## A MLLE DE V**.

CE Dieu, qu'encor ne connoiſſez ;
Ce Dieu que par tout on révere,
Qu'à ſon malin ſouris on reconnoît aſſez,
Et qui, quoiqu'enfantin, ſçait plaire ;
Enfin ce Dieu, qu'on nomme Amour,
Piqué du projet téméraire
Qu'enſemble fîmes l'autre jour,
S'en eſt plaint à ſa mere.
Souveraine des Dieux, a-t'il dit tout en pleurs,
Aide-moi dans ma vengeance,

Ou désormais sur les cœurs
Ton fils n'a plus de puissance.
Deux Rebelles, à mes loix
Veulent aujourd'hui se soustraire.
En vain donc sur la terre
Ai-je établi mes droits ;
En vain vois-je à mes pieds le maître du tonnerre.
Une ingrate pour qui je gardois mes faveurs,
Qui de moi reçut dès l'enfance
L'art séducteur d'enchaîner tous les cœurs,
Trompe en ce jour ma plus douce espérance ;
L'ingrate au mépris de mes feux,
Oui, l'ingrate qui fait qu'aujourd'hui je soupire,
Veut loin de mon empire
Passer des jours qu'elle croit plus heureux.
Que deviendront ces lys qu'avec soin je cultive ?
Roses que j'ai fait naître, allez-vous donc périr ?
Hélas, pour m'épargner la douleur la plus vive,
Que ne puis-je avec vous mourir !
Ces yeux où regne la tendresse,
Ces yeux où je forge mes traits,
Beaux yeux pour qui je m'intéresse,
Je ne vous reverrai jamais.
Ce gentil sein qui ne fait que d'éclore,
Qui promet les fruits les plus beaux,
Sur ce beau sein faut-il encore
Ne plus prendre mon repos ?

Cruel penser qui me déchire !
Ingrate, que t'avois-je fait
Pour former ainsi le projet
De te soustraire à mon empire ?
Et toi, perfide, as-tu pû partager
Le sentiment d'un tel crime ?
De mon courroux sois la victime,
Traître, ce trait va me venger.
Ainsi l'Amour parla dans sa colere.
De sa part, belle Esther, redoutons quelque tour,
Abandonnons plutôt ce projet téméraire,
Ne nous opposons plus aux desseins de l'Amour,
Suivons les loix qu'il nous prescrit lui-même,
Il vous a fait pour plaire, & moi pour vous aimer;
Si j'en crois ma tendresse extrême,
Pareils engagemens sont meilleurs à former.

*Oursel, de Rouen.*

## REFLEXIONS DIVERSES.

DEux malheureux s'entraînent & se plaignent; deux fortunés au contraire souvent se haïssent & se méprisent.

Les Sages & les Philosophes débitoient autrefois leurs maximes, & frondoient ouvertement le vice, parce que du moins on

les écoutoit ; mais je crois qu'aujourd'hui ils seroient obligés de se taire, faute d'auditeurs.

Faire le bien par espoir d'un autre bien ; c'est ce qui se pratique tous les jours ; mais faire le bien par le seul plaisir de le faire, c'est un prodige dans le siécle où nous sommes.

A l'injustice, crie-t'on ; quoi l'homme, cette image de la Divinité, ne devoit-il naître que pour être malheureux ? Quel aveuglement ! Ouvrons les yeux, suivons la vertu, nous serons heureux.

L'amour n'est proprement ni vertu ni vice, c'est une passion née avec l'homme, & elle prend la qualité qu'on lui donne, vertu dans les ames bien nées, foiblesse & vice dans les ames basses & vulgaires.

Que le beau sexe, selon moi, est à plaindre, & que les hommes sont injustes à son égard ! Ils exigent de lui une vertu qu'ils s'efforcent sans cesse d'anéantir.

Quelle extravagance des hommes d'avoir fait dépendre l'honneur d'un sexe du déshonneur de l'autre !

Un fat se croit aimé dès qu'il paroît, un sage travaille à l'être.

La beauté seule est un rosier ordinaire qui n'a qu'un printems ; mais la beauté, jointe à l'esprit & à la vertu, voila le rosier perpétuel.

Pour bien connoître jusqu'à quel point on aime, il faut être haï de ce qu'on aime.

On n'est pas plutôt maître de ne point aimer que d'être aimé.

Les réflexions sont souvent à l'amour ce que l'huile est à la lampe.

La vraie bravoure, selon moi, consiste plus dans la défense que dans l'attaque.

Le sage pense, réflechit & agit en conséquence; l'étourdi pense, agit & réflechit, & le fou agit sans penser ni réflechir.

Le sage écoute tout, ne dit mot; l'étourdi dit tout ce qu'il sçait, le fou tout ce qu'il ne sçait pas.

Le sage parle peu, l'étourdi beaucoup, le fou sans cesse.

Le sage s'occupe de tout, l'étourdi de peu de chose, & le sot de rien.

La distraction étudiée est la preuve d'un foible génie.

Il est plus beau de regner sur soi-même & sur les cœurs des autres, que de conquérir tout l'Univers. Titus a fait l'un, Aléxandre a fait l'autre. Cependant qui place Titus au-dessus d'Aléxandre?

*Par le même.*

## A MAD. DU BOCAGE.

A Mazone du Pinde, auſſi ſage que belle,
Dont cent lauriers couvrent le front,
( Fontenelle le dit, & ſur le double mont
Quel Oracle que Fontenelle ! )
Du haut de cette ſphére, où votre eſprit vainqueur
Des Filles de Mémoire égale la puiſſance,
Recevez un encens qu'alluma dans mon cœur
Et le reſpect & la reconnoiſſance.
* ( Calliope à vos pieds veut mettre les humains,
La trompette d'Homere a paſſé dans vos mains,
Déja vous avez ſçû, par d'héroïques veilles,
*Vous placer auprès de* Milton,
Et Melpomene en pleurs aux bords du Thermodon,
Vous a miſe à côté de l'aîné des Corneilles. )
Que l'eſprit a d'éclat au ſein de la beauté !
Qu'il eſt lumineux dans ſa route !
Tel brille dans l'azur de la céleſte voûte
L'Aſtre qui répand la clarté.
On vante vos attraits, votre ſublime audace.

* *Ces ſix vers ont été déja imprimés dans le Mercure du mois de Septembre, à la fin de l'Extrait de la Tragédie des Amazones.*

Vous réunissez mieux que n'ont fait nos Saphos,
Et les couronnes du Parnasse,
Et les guirlandes de Paphos.
Dans les Temples sacrés qu'en ces lieux on révére,
Un cartouche éclatant, environné de fleurs,
Présente votre nom en divin caractére,
Tracé par les Amours & la main des neuf Sœurs.
Je l'adore ce nom au pied de la montagne.
Je remplis l'air du parfum de mes vœux,
J'invite les bergers d'une vaste campagne,
A venir sur mes pas vous dédier leurs jeux.
Ils écoutent ma voix, daignez aussi l'entendre,
Et ne méprisez pas nos rustiques Autels.
Ce n'est point la splendeur, c'est le zéle humble & tendre,
Qui pénetre l'Olympe & plaît aux immortels.

*M. Tanevot.*

# CALCUL PROPOSE'.

*Premier Juillet* 1743.

UN Particulier doit 125000 livres, qu'il s'est obligé de payer, sans intérêt, en cinq payemens égaux de 25000 livres chacun. Le premier payement doit

se faire au premier Janvier 1760, le second au premier Janvier 1761, le troisiéme au premier Janvier 1762, le quatriéme au premier Janvier 1763, le cinquiéme au premier Janvier 1764.

Le débiteur propose à son créancier de le rembourser le premier Juillet prochain 1749, avec une somme telle que l'intérêt, qui en *sera* tiré à six pour cent par an, & additionné à cette somme de la maniere ci-après, fasse le montant des 125000 livres.

Cette proposition a été acceptée par le créancier, & le calcul des intérêts ayant été reglé comme il suit. 1°. Que l'on tirera d'abord les intérêts des six mois, à compter du premier Juillet *jusqu'*au premier Janvier *1750*, que l'on ajoûtera à la somme supposée pour remboursement. 2°. Que du total de cette somme & des intérêts des 6 mois, y joints, on tirera les intérêts d'une année, qui seront pareillement ajoûtés au total dont ils dérivent, pour en tirer ensuite les intérêts & les ajoûter au total, & ainsi de suite pour chaque année jusqu'à l'échéance de la derniere obligation. On demande à connoître quelle est la somme que le débiteur doit payer actuellement pour le remboursement du créancier, & en quelle année cette somme & les inté-

rêts à six pour cent y joints, année par année, égaleront lesdites 125000 livres.

# LA BRULURE D'IRIS,

## ODE ANACREONTIQUE,

*Par M. Senant du Chastelier.*

L'Aimable Enfant, dont l'aîle est si légére,
Le coup si sûr qu'on ne peut l'éviter,
En vain suivoit une jeune bergete.
Seule à ses traits elle osoit résister.

Pallas, voulant la rendre invulnérable,
L'avoit baignée en cette onde où Thétis,
Pour prévenir un destin déplorable,
Dès sa naissance avoit plongé son fils.

Contre le sort précaution trop vaine,
Et qui ne put l'arracher à la mort;
Précaution encore moins certaine
Contre un enfant plus puissant que le sort.

Le pied d'Iris, que tenoit la Déesse,
En la plongeant, ne fut point arrosé

De l'eau du Stix. Au Dieu de la tendresse
Cet endroit seul se trouvoit exposé.

Cet endroit foible, Amour sçût le connoître;
Lorsqu'épuisé de traits & plein d'ennui,
Il s'arrêtoit. Hélas! le petit traître!
Qui connoît mieux notre foible que lui?

De son flambeau, dans sa rage cruelle;
Il forme un trait qu'il lance contre Iris.
Atteinte au pied, cette beauté rebelle
Chancelle, tombe, & remplit l'air de cris.

Du Dieu bien-tôt la fureur est calmée,
Et la pitié succéde à son courroux.
*Il pleure, & dit en la voyant pâmée:*
Cruelle, aussi pourquoi me fuyez-vous?

## LA VENGEANCE DE L'AMOUR,

### ODE ANACREONTIQUE,

*Par le même.*

SAns dessein, sans en être épris,
Je chantois, accordant ma lyre,
Les attraits que chacun admire
Dans la jeune & charmante Iris.

On peut, ſans aimer une belle,
Rendre un hommage à ſa beauté;
Je la louois, mais ſa fierté
Garantiſſoit mon cœur contr'elle.

De mes chants, qui l'eût pû ſonger?
Le Dieu qui prétend que tout aime,
S'offenſe, & d'Iris elle-même
Se ſert, hélas! pour ſe venger.

Eſt-ce à chanter une rebelle,
Perfide, me dit Cupidon,
Que tu dois employer un don
Que je n'accordai qu'à ton zéle?

Puis d'un de ſes traits me perçant,
D'un trait choiſi par la colere,
Tiens, dit-il, voila ton ſalaire,
Chante l'inſenſible à préſent.

Depuis ce trop funeſte jour,
Pour une ingrate je ſoupire,
Et ne me ſers plus de ma lyre
Que pour me plaindre de l'Amour.

# DISGRACE DU DIEU DE CYTHERE,

## ODE ANACREONTIQUE,

*Par le même.*

JAdis de la ſimple candeur
La roſe portant la livrée,
N'étoit point encor colorée
Du vermillon de la pudeur,
Ou de celui qu'on voit s'étendre
Sur un teint qu'Amour met en feu;
( Ces nuances different peu,
On peut aiſément s'y méprendre. )

*Tendre Amour*, apprens-nous comment
Arriva la métamorphoſe;
Mais en cet inſtant de la roſe
Ton teint prend l'incarnat charmant.
Pourquoi, quand je te queſtionne,
Vois-je rougir ainſi ton front?
Eſt-ce lui qui reçut l'affront?
Non; qui donc? Ah! je le ſoupçonne.

Je ſçais plus, car j'ai tout appris,
Je ſçais par quelle étourderie,

Dans les bois sacrés de Cinthie,
Par ses Nymphes tu fus surpris ;
Mais dans ces lieux qu'allois-tu faire ?
Pourquoi dans ces bois t'exposer ?
N'avois-tu point, pour reposer,
Assez de bosquets à Cythére ?

Tandis qu'il étoit endormi
Sous cet ombrage qu'il profane ;
Les fieres Nymphes de Diane
Apperçoivent leur ennemi ;
De bouquets, de roses nouvelles ;
Après l'avoir adroitement
Saisi, puis lié fortement,
Elles arment leurs mains cruelles.

Quel traitement préparez-vous,
Nymphes, à cet enfant aimable ?
Le mal qu'il fait est agréable.
Ah ! que son châtiment soit doux !
Mais de coups quel terrible orage !
Comment à ces membres polis,
Tendres & plus blancs que le lys,
Pouvez-vous faire un tel outrage ?

Arrêtez : déja de son sang,

Par ces fleurs d'épines armées,
Je vois mille goutes semées,
Teindre l'albatre de son flanc.
Ah ! si la Reine de Cythere
Voyoit ce forfait odieux !
De sa mere & de tous les Dieux,
Nymphes, redoutez la colere.

Vous voyez son sang & ses pleurs,
N'êtes-vous pas assez vengées ?
Ces roses, de couleur changées,
Devroient aussi changer vos cœurs....
Rien ne peut dans leur rage extrême
Suspendre leurs coups inhumains ;
Mais ce beau sang, qui teint leurs mains,
Sçaura bien se venger lui-même.

Il porte un poison dévorant.
Celui du Centaure perfide,
Dont la mort triompha d'Alcide,
Fut un poison moins pénétrant.
Elles laissent tomber leurs armes,
Brisent les liens de l'Amour,
Et suppliantes à leur tour,
S'empressent d'essuyer ses larmes.

Mais vainement de ce poison,
Dont les feux ardens les dévorent,
A leur captif qu'elles implorent
Elles demandent guérison;
Leurs desirs qui sont leurs supplices;
Par les remedes sont aigris.
Dites-moi, mon aimable Iris,
Ne seriez-vous point leur complice?

*A Paris le 12 Septembre 1749.*

# LETTRE

*Ecrite à M**, sur l'Histoire du Comté d'Eu.*

IL n'y a presque plus de Ville, un peu considérable, qui n'ait son Histoire particuliere: des Abbayes même ont fait imprimer leurs Annales; & nous dont les Comtes ont joué un si grand rôle dans le monde; nous qui avons eu plusieurs Princes du Sang parmi nos Seigneurs; nous dont l'Histoire particuliére a tant de liaison avec celle du Royaume entier, nous n'avons encore rien mis au jour. Quelle honte! Est-ce le défaut de science? Est-ce la stérilité du sujet? Est-ce le manque de secours, qui nous a retenus si long-tems

dans l'inaction ? Non sans doute. Il s'est toujours trouvé parmi nous des gens habiles : & quelle matiere peut-on désirer, qui soit plus fertile & plus abondante ? Que de grands Hommes, que de Héros, que d'actions éclatantes ne pourroient pas orner & embellir cette Histoire ! Que d'érudition ne pourroit-on pas y faire entrer ? Quel jour ne pourroit-elle pas répandre dans l'Histoire générale de la France ? Que de détails, quel sujet pour une plume élegante ! Quelle matiere pour un Sçavant versé dans la doctrine des tems ! Les commencemens en seroient à la vérité embrouillés, peu curieux, peu intéressans : mais n'est-ce pas là le sort de presque toutes les Histoires ? Une Ville ne se forme point en un jour, un peuple ne se rend pas tout d'un coup recommandable ; il faut qu'il s'écoule plusieurs siécles. Quelle difference entre l'Histoire de nos premiers Monarques, & celle du Regne brillant du grand Roi qui nous gouverne aujourd'hui ? Quel est le Lecteur raisonnable, qui en prenant les Annales d'un Pays, ne s'attende à ces premiers dégoûts ? La lumiere paroît-elle tout d'un coup dans tout son éclat ? Non sans doute ; elle semble long-tems combattre avec les ténébres de la nuit. Il en est de toutes les Histoires,

comme du jour ; elles ont une espéce de crépuscule. C'est alors qu'un Auteur prudent s'arme du flambeau de la critique, sans s'épouvanter de l'obscurité des ténébres. Le plus pénible, le plus épineux, le plus rebutant de notre Histoire seroit donc son commencement. Mais l'Historien, une fois parvenu au douziéme siécle; quelle clarté, quelle connoissance, quelle certitude des faits principaux ! Il ne faudroit presque plus alors que consulter les archives du Royaume ; il n'y auroit plus, pour ainsi dire, qu'à jetter les yeux sur l'Histoire des Grands Officiers de la Couronne. Quelle multitude de faits intéressans ne fourniroit pas la Maison de Brienne, Maîtresse du Comté d'Eu par son alliance avec Marie d'Issoudun ! Alphonse I. quel Héros ! Compagnon de S. Louis dans son expédition de la Terre Sainte ; ses exploits joints à ceux des autres Croisés ; sa mort arrivée le même jour que celle de son Roi, comme s'il n'avoit pû survivre à la perte que venoit de faire la France ; sa sépulture à Saint Denis, où l'on voit encore son épitaphe. Jean I. son fils, moissonné par la Parque à la fleur de son âge, fourniroit peu de choses, ainsi que Jean II. tué à la bataille de Courtrai ; mais quelle varieté d'évenemens en récompense ne trouveroit-on pas

dans l'Histoire de Raoul I. & de Raoul II. tous deux Connétables de France ? Le dernier étoit-il coupable ? Fut-il convaincu d'avoir conspiré contre l'Etat ? Mérita-t'il le supplice auquel il fut condamné ? Quelles furent les particularités, les circonstances, les suites de sa mort ? A qui fut donné le Comté d'Eu ? Quel étoit Jean d'Artois ? Pourquoi ce Prince du Sang fut-il nommé *Jean sans terre* ? C'est ici que notre Histoire seroit confondue avec celle d'Angleterre. Comme Robert d'Artois fit un tort infini à ses descendans, en se jettant entre les bras des ennemis de la France ; comme ce fut lui qui fut, à proprement parler, le flambeau funeste qui alluma les guerres cruelles, qui penserent réduire en cendres le Royaume ; l'Historien reprendroit de plus haut sa narration. Le different de ce Prince avec Mahaud, sa tante ; les divers jugemens de nos Rois, la [illegible]ngeance q[illegible] Robert tira de l'injustice qu'il crut lui avoir été faite, ses faits d'armes, son expédition de Bretagne, sa blessure à Vannes, sa mort à Hennebont, autant de sujets qui appartiennent à notre Histoire. Ap[illegible] [illegible]voir fait connoître le pere, on en[illegible]ans la vie du fils, à qui son attachement [illegible]our la France mérita le Comté d'Eu, confisqué sur le Connétable Raoul

de Nesle. On verroit d'abord ce Prince reconnoissant combattre aux côtés de son Roi, & fait prisonnier avec lui à la malheureuse journée de Poitiers. On le verroit ensuite pendant sa prison dépouillé injustement du Comté d'Eu par le Dauphin Charles, Duc de Normandie, Régent du Royaume; mais bientôt rétabli par le Roi Jean, on le reverroit avec admiration continuer la même fidélité à sa Patrie, le même attachement à son Roi. Quel fut son Successeur? C'est ici qu'on marcheroit au milieu des ténebres, c'est ici où un Historien auroit besoin de toute sa critique. Jean d'Artois eut, de son mariage avec Isabelle de Melun, plusieurs fils. Le premier, portant son nom, mourut à la fleur de son âge. Le second, nommé Robert, épousa Jeanne, Duchesse de Duras. Ce Prince fut-il Comte d'Eu, ou bien mourut-il avant son pere? Difficulté d'autant plus grande que nos Historiens sont moins d'accord sur ce point. Ces nuages dissipés, on viendroit à l'Histoire de Philippe d'Artois, troisiéme fils de Jean. La vie de ce Prince ne seroit point assûrément une des moins curieuses. Connétable de France, titre qu'il mérita par les services qu'il rendit au Roi Charles VI. Deux fois prisonnier des Turcs, ses aven-

tures, presqu'incroyables, fourniroient, si l'on vouloit entrer dans quelque détail, un volume d'une juste étendue. Charles, son fils, dernier Prince de la branche d'Artois, ne figureroit pas avec moins d'éclat que son pere. Les emplois qui lui furent confiés, annoncent assez quels étoient sa réputation, son mérite & sa fidélité. Lieutenant du Roi en Guyenne & en Normandie, Gouverneur de Paris, de tels postes demandoient un grand homme, surtout dans des tems si difficiles. On verroit à la mort de ce Prince le Comté d'Eu passer en des mains étrangeres. Révolution importante, époque remarquable dans notre Histoire. Les Annales de la Bourgogne seroient ici les seuls guides qu'il faudroit suivre. Que de difficultés à éclaircir! Que de points douteux à fixer! Que de faits historiques à discuter! Cette partie de notre Histoire seroit peut-être la plus difficile à bien traiter, & celle qui demanderoit le plus de jugement & d'érudition. On verroit d'abord, combien le mariage de Bonne d'Artois avec Philippe le Bon, Duc de Bourgogne, a été funeste aux deux fils qu'elle avoit eus de son premier mariage avec Philippe, Comte de Nevers. On admireroit ensuite l'attachement de ces deux jeunes Princes pour la

France, & les ſervices qu'ils rendirent à la Couronne. On verroit peu après le Comté d'Eu paſſer dans la Maiſon de Cleves, par le mariage d'Eliſabeth de Bourgogne avec Jean, Duc de Cleves. Enfin, Henri, Duc de Guiſe, deviendroit Comte d'Eu, en épouſant Catherine de Cleves, veuve du Prince Porcien. C'eſt ici que notre Hiſtoire ſeroit plus que jamais intéreſſante. Les Guiſes, quels Princes! Quels Guerriers! Quels grands hommes! Il ne ſeroit plus néceſſaire d'aller conſulter les vieilles Chroniques, ni de parcourir les anciennes Bibliothéques: l'Hiſtoire du Royaume ſeroit la ſource où l'Auteur puiſeroit avec abondance. Enfin parvenu au tems où Mademoiſelle de Montpenſier acheta le Comté d'Eu du dernier héritier de la Maiſon de Guiſe, l'Hiſtorien n'auroit plus qu'à laiſſer prendre l'eſſor à ſon eſprit. Quelles richeſſes! Quelle abondance de matiere ne lui fourniroient pas les Mémoires de cette Princeſſe! Quand la Ville d'Eu fut-elle plus connue, plus brillante que pendant ſa vie? Quel amour, quelle prédilection n'avoit-elle pas pour notre Patrie?

Une ſi belle matiere ne vous tentera-t'elle pas, Monſieur? Tous ces Héros que je viens de faire paſſer en revûe devant

vos yeux, ne seront-ils pas capables de vous faire mettre la main à la plume ? Je n'en connois point de supérieure à la vôtre. Personne n'est plus que vous en état de bien exécuter cette Histoire : vous êtes sur les lieux : au milieu des secours. Que n'ai-je votre loisir, votre esprit, votre facilité, la legereté de votre style ! On ne me verroit pas balancer ; le travail ne m'épouvanteroit point. Mais je ne dois pas porter si haut mes vûes ; je dois me connoître. Trop heureux si cette Lettre peut vous engager à entreprendre un ouvrage qui ne peut que vous faire infiniment d'honneur !

*Jac. Queridhau, R. B. D. S. D.*

# VERS

*A M. de Curzay, sur sa promotion au grade de Maréchal de Camp. A Ajaccio, ce 11 Juillet 1749.*

Tu ne me verras point, Curzay, dans ce grand jour,
D'un flatteur mercenaire emprunter le langage,
Et par des vers noyés dans un froid verbiage,
Haranguer, en rampant, sur les dons de la Cour.
Je laisse ce jargon aux gens d'un autre étage.

C'eſt Louis aujourd'hui que je veux encenſer ;
Arrêtons. , . . Ce grand Roi*, pour s'immortaliſer
N'a pas beſoin ici des Filles de mémoire.
Connoître les talens & les récompenſer,
C'eſt ſe placer ſoi-même au Temple de la Gloire.

## LA POULE ET LE RENARD.

### *FABLE.*

Poule féconde un jour tomba malade ;
Dans les lieux d'alentour le bruit s'en répandit ;
Amis, parens, voiſins entouroient tous ſon lit ;
Les larmes de plus d'un couloient à la paſſade,
Quand on vit, comme par hazard,
D'un air tout conſterné s'avancer le Renard,
Comment vous va, dit-il, poulette infortunée ?
M'entendez-vous ? Parlez. Je t'entends trop hélas !
Je me porterois mieux, & dès cette journée,
Si dans ces lieux tu ne paroîſſois pas,

Comment va la ſanté, dit l'héritier avide
A quelque Créſus expirant,
Dont il ne cherche que l'argent..
Diſtinguons à ces traits un ami d'un perfide.

EPIGRAMME

# EPIGRAMME

## Imitée d'Owen. *Liv.* 1.

### *Sur un Recueil de Poësies.*

CE Recueil est semblable à la machine ronde.
J'y *vois sous chaque* vers des hommes differens;
*Mais*, ainsi que dans ce bas monde,
J'en rencontre peu d'excellens.

### *A Madame Q**.*

QUelle est cette beauté qui paroît sur la scéne,
Dit on, l'autre jour à Vitry?
*Est-ce Thalie*, *Euterpe*, ou Melpoméne?
A ce port noble, à cet air si fleuri,
C'est la Divinité qui préside à Cythére.
*Vous ne vous* trompez pas, dit l'Amour: c'est ma mere;
Je la connois à ses beaux yeux,
A sa bouche vermeille, à son ris gracieux,
Bien plus encor à sa ceinture *.
*Craignez* donc pour vos cœurs dangereuse blessure.

* *La Ceinture de Venus, ou l'Art de plaire.*

Amour ! Amour ! tu te trompes, lui dis-je ;
De la Déesse elle a tous les appas ;
Mais elle est sage, & Venus ne l'est pas.
Joindre vertu, beauté, c'est sans doute un prodige.
Est-il pour un époux de plus heureux destin ?
Cesse de t'étonner ? C'est l'aimable Q* *.

*Brallet, C. D. V.*

## QUESTION.

LEquel est le plus glorieux, de triompher de l'insensibilité d'un cœur indifferent, ou d'exclure d'un cœur épris un rival tendrement aimé ?

## LETTRE

*A Mademoiselle C*******.*

VOus n'ignorez pas sans doute, Mademoiselle, qu'en faveur des services que je rends tous les jours à l'Amour, en publiant par tout sa gloire, & tâchant de lui faire des sujets, ce Dieu m'a donné mon entrée à Cythére. J'y allai l'autre jour, & comme je suis extrêmement curieux des affaires qui le regardent personnellement, je lui demandai des

nouvelles de son Royaume. Il me répondit à chaque question avec une joie sans égale, ce qui me fit augurer que tout étoit dans le bon ordre, & qu'il avoit fait quelque coup de sa main. Je ne me trompois pas ; il me donna à lire une liste de plusieurs rébelles qu'il avoit récemment rangés sous ses loix ; de l'autre côté étoient les *noms des volontaires*, & ce qui occasionna ma surprise, fut de voir en tête parmi ces derniers Mlle L... & M.... Vous les connoissez tous deux : je vous avouerai que je ne pûs m'empêcher de rire. Est-il possible, m'écriai-je ? de quoi ces bonnes gens se sont-ils donc avisés de s'enrôler si tard ? Que veux-tu ? me répondit l'Amour ; je ménage avec grand soin ce *peu de feu qui leur reste* ; ils ont attendu, il est vrai, trop long tems, mais il n'y a point de ma faute. Dans l'âge où ils eussent pû goûter de plus doux plaisirs, je me suis offert à eux, ils m'ont méprisé : maintenant que je suis l'objet de tous leurs desirs, je ne leur en veux pas plus pour cela ; ils ont agi contre eux-mêmes, je n'en suis pas moins l'Amour. Un tel exemple au contraire ne sert qu'à prouver davantage quelle est ma puissance, & à convaincre de leurs efforts ridicules tous ceux qui s'obstinent à la combattre, en leur apprenant

que ſoit dans un tems, ſoit dans un autre, on eſt contraint de me payer le tribut qui m'eſt dû.

Rempli de cette vérité, je paſſai enſuite dans un cabinet orné d'emblêmes les plus curieux & les plus divertiſſants. L'arrangement, le bon goût, la ſymmétrie, tout y étoit obſervé de telle ſorte qu'on auroit pû, ſans exagerer, l'appeller le Triomphe de la Galanterie. J'apperçûs ſur un bureau un Livre d'une groſſeur prodigieuſe, qui avoit pour titre, Journal des Horoſcopes: je me mis auſſi-tôt à le feuilleter, perſuadé que j'y trouverois le vôtre; je l'y trouvai en effet. Voici mot pour mot les termes dans leſquels il eſt conçû.

Un teint, mais un teint où l'Amour
Répand une grace divine,
Un minois charmant, fait au tour,
Un œil vif, une taille fine;
Mille autres appas raviſſans
Qu'on ne pourroit jamais décrire,
Et qui ne ſont encor que des appas naiſſans,
C'eſt le portrait du plus beau des enfans.
Tout le monde à préſent l'admire;
Mais patience, je l'attends
A l'âge de quinze ou ſeize ans:
La beauté d'une fille a pour lors plus d'empire;

On fera plus que d'admirer ;
Nous verrons tous les cœurs pour elle soupirer.

Hélas ! ce tems est arrivé, rien de plus juste que cette prédiction, elle s'accomplit, le bandeau de l'enfance est arraché ; vos charmes & le nombre d'adorateurs qu'ils vous attirent en dépit de vous, en démontrent *tous les* jours la vérité ; mon amour & les malheurs dont il est suivi, ne m'en instruisent que trop en mon particulier.

Quelque envie que je marquasse à l'Amour d'être éclairci sur mon sort, il me refusa, en me retirant le Livre des mains, sans doute pour m'épargner la tristesse de voir que je nourrissois dans mon sein une flamme *éternelle*, pour une personne que je n'aurai peut-être jamais le bonheur de posseder, & pour dérober à ma connoissance le nom du rival fortuné, qui jouiroit dans ce cas-là d'un aussi riche trésor. Je suis, Mademoiselle, &c.

*J. F. Guichard.*

*Du 26 Août* 1749.

## STANCES

*A M..... Conseiller au Parlement de Paris, pour l'engager à venir passer l'Automne sur le côteau d'Olivet.*

O Toi, dont l'esprit, né pour plaire,
Sçait par un art ingénieux
Dérider la sagesse austére,
Et la rendre aimable à nos yeux.

Des scholastiques rêveries,
Toi, qui fuis la sévérité,
Et qui par des routes fleuries,
Nous conduis à la vérité :

Aujourd'hui que Thémis sensible,
Accorde un tems à tes plaisirs :
Viens dans notre séjour paisible,
Partager nos tendres loisirs.

Viens dans cette riche contrée,
Où malgré de froides saisons * ;

* *Le Côteau d'Olivet, où est située la Maison de Campagne du pere de l'Auteur, n'ayant point été gelé, comme tous les autres Cantons du vignoble de l'Orleannois, a donné lieu à cette Stance.*

Pomone est encor revérée,
Où Bacchus verse encor ses dons.

Loin du brillant fracas des Villes,
Suivi des amours & des jeux,
Viens goûter ces plaisirs tranquilles,
Ces plaisirs faits pour les heureux.

*Les noirs chagrins*, l'inquiétude,
Habitent les Palais des Rois :
Où regne la béatitude,
C'est où le cœur donne des loix.

Des lieux où le faste préside,
Fuyons les plaisirs languissans :
C'est où la liberté réside,
Que sont les vrais amusemens.

Cher *objet de notre tendresse*,
Toi, vers qui s'envolent les cœurs ;
De notre champêtre allégresse
Viens donc partager les douceurs.

Viens sous ce solitaire ombrage,
Où souvent ton cœur s'épanchoit,
Le verre en main, trouver ce sage
Que Diogéne envain cherchoit.

Nos vrais amis, que chaque automne
Le plaisir rassemble en ces lieux,

Pour chanter Bacchus & Pomone,
Attendent ton retour heureux.

Déja par sa présence aimable
Thémire * embellit ce séjour :
Tout céde à son air adorable ;
Les jeux, les ris forment sa Cour.

Quitte donc un monde insipide,
Et reviens au sein des amours :
Le tems qui fuit d'un vol rapide,
Ne te rendra point tes beaux jours.

Occupé du bonheur de vivre,
Ne compte point sur l'avenir :
Chaque instant, qu'au travail on livre,
Est un larcin fait au plaisir.

Parmi cette troupe choisie
D'amis sans fard, & de cœurs droits,
D'une douce Philosophie,
Nous subirons les sages loix.

Au sein d'une aimable paresse
Nous passerons d'heureux instans,

* *Mademoiselle A... connue dans Orleans par son esprit & ses graces, & laquelle vient tous les ans passer quelques jours de l'Automne sur le Côteau d'Olivet, près de la Source, chez M. P.*

Et l'amour seul, avec adresse,
Viendra réveiller nos talens.

Les uns, reprenant, pour lui plaire,
L'aiguille adroite de Pallas,
Sçauront d'une vive bergere
Nous tracer les charmans combats. *

Epris d'une douce harmonie,
D'autres ranimant leurs concerts,
Au Dieu des Arts & du génie **,
Consacreront leurs tendres airs.

Amant de la simple nature,
Aminte d'un leger pinceau
Nous peindra la volupté pure,
Les jeux, les plaisirs d'un hameau ***.

* *Piéce de tapisserie représentant Galatée, qui après avoir réveillé Daméte, fuit & se cache sous des saules, mais de maniere à être apperçu de ce berger, suivant ces deux vers de la troisiéme Eglogue de Virgile.*

Malo me Galatea petit lascivâ puella,
Et fugit ad salices, & se cupit ante videri.

** *Nouvelle Cantate, intitulée* Apollon, *ou le* Triomphe des Arts, *composée par M. L. B. & notée par M. D. L. G. tous deux amis de l'Auteur.*

*** *Tableau déja commencé par M. D. P. représentant la Fête de Saint Julien, petit Village situé au bas du Côteau d'Olivet, entouré de rivieres, & un des endroits les plus gracieux de la France.*

Pour moi, ſuivant tantôt les traces
De Chapelle & d'Anacreon,
J'irai dans le temple des graces
Badiner avec la raiſon.

Tantôt de l'aimable Claville *
Liſant les préceptes charmans,
J'apprendrai, diſciple docile,
A joindre aux vertus les talens.

Ou bien de la nature entiere
Approfondiſſant les erreurs,
J'irai, conduit par la Bruyere,
Dévoiler le vice des cœurs.

Quelquefois la ſage Thalie,
A ma voix mêlant ſes chanſons,
Dans les jeux de notre folie,
M'offrira d'utiles leçons.

Ainſi dans notre République,
Variant nos ſages loiſirs,
Nous jouirons d'un bonheur unique,
Au ſein des innocens plaiſirs.

*Par M. Robillard, d'Orleans.*

* *Auteur du Traité du vrai mérite.*

# LETTRE*

*De M.***, à M. Remond de Sainte Albine, sur quelques Poësies composées pour Madame la Dauphine.*

MOnsieur, j'ai l'honneur de vous adresser quelques Poësies composées pour Forges, que j'y ai envoyées dans le tems que Madame la Dauphine y prenoit les eaux. Comme elles roulent toutes sur l'auguste Princesse, & sur les bienfaits signalés que le Ciel réserve à la France, je les crois assez intéressantes pour les communiquer au Public. Voici donc d'abord mes Inscriptions pour les Fontaines, dont j'ai traduit quelques-unes assez passablement pour en rendre le sens, & non la précision qu'elles ont dans le Latin. On voudra bien se souvenir que ce sont les Nayades de Forges que je fais parler.

* *Cette Lettre nous a été envoyée peu de jours après que Madame la Dauphine fut de retour de Forges.*

*Inscription pour la Porte de Forges.*

Nayades ad Sereniſſimam Delphinam.

*HUc propera, Delphina, ferunt, tibi dantque ſalutem*
*Nayades; ut ſubeas hæc loca, numen habent.*
*Numen habent atavis, ſocero, & tibi numen amicum.*
*Fons ſacer hic Marti; Martis amica Venus.*

*Traduction.*

Fille des Dieux, daignez de grace
Honorer ce ſéjour d'un ſeul de vos regards.
Ces bords ſont conſacrés à Mars * ;
C'eſt le Dieu des Héros de votre auguſte Race,
C'eſt le Dieu des Othons **, & des nouveaux Céſars ***.
Commandez donc en Souveraine ;
Auprès de Mars Cypris eſt Reine.

*Nayadum vota.*

Diſticon primo fonti inſcribendum.

*Hîc ubi bellipotens tingebat fulmina Mavors,*
*Aurea, Dî melius, ſpicula tinget Amor.*

* *Forges.*
** *Empereurs de la Maiſon de Saxe.*
*** *Bourbons.*

*Traduction.*

Ce n'est plus le Dieu des allarmes
Qui préside en ce beau séjour;
C'est Cypris avec tous ses charmes,
Qui tient au nom d'Hymen les Forges de l'Amour.

*Inscription pour la seconde Fontaine.*

Disticon secundo fonti inscribendum.

*Fons Marti sacer est; lymphis hinc ferreus exit.*
*Diva bibat; populis aureus ecce fluet,*

*Traduction.*

La vertu secrette & divine
De ces eaux recelle un trésor;
*Un fils des Dieux*, grande Dauphine,
Doit transformer leur fer en or.

*Inscription pour la Fontaine, dont Madame la Dauphine a fait usage.*

Tertio Fonti.

*Exoriare aliquis nostris è Fontibus Heros,*
*Qui ferro referas Martia facta patrum!*

*Traduction.*

Puisse bientôt du sein de ma source féconde
Eclore un Héros glorieux,
Qui soit l'amour des siens, & la terreur du monde,

Un Bourbon ; c'est tout dire , & l'égaler aux
Dieux.

## DEVISES

*Pour servir d'accompagnement à la Grotte de la Sibylle de Forges.*

Symbolum.

*Tethis Achillem stigiis undis immergens.*

Lemma.

*Tingit amores, ut Tethis, alma Venus.*

Symbolum.

*Moses Nili è fluctibus enatans.*

Lemma.

*Populis feret ille salutem.*

*Sur la Grotte de la Sibylle.*

Symbolum.

*Nebula liquescens.*

Lemma.

*Jupiter hâc subeat, rores vertentur in aurum.*

Oraculum.

*Auguror ; an Moses ? Tethidis num filius alma*
*Fluctibus emergit ? Neuter ; uterque simul.*
*Saxonidas referet, Gallis sic partus Achilles :*
*Borbonidûm sanguis ; sic Deus * alter erit.*

* Moyse, ainsi nommé par Dieu même. *Constitui te Deum.* Exod. c. 7.

Traduction.

*Oracle de la Sibylle de Forges.*

Est-ce un Moyse ? Est-ce un Achille
Qui va sortir du sein des eaux ?
François, l'augure en est facile ;
Son sang doit unir deux Héros.

*Portrait de M. de Saxe.*

Toujours vainqueur, toujours modeste,
Sensible aux droits de l'amitié,
C'est plus qu'Achille de moitié.

*Portrait des Bourbons.*

Armé de l'Egide céleste,
Zélateur des Autels de son peuple & des Loix ;
*C'est le Dieu de l'Egypte*, & le Roi * des François.

Au reste, Monsieur, ces Devises & ces Inscriptions n'étoient que l'annonce d'un grand Opera Comique en cinq Actes, composé pour amuser aux eaux Madame la Dauphine. Comme le dénouement est sur Forges même, & n'est qu'un tissu d'éloges de l'auguste Maison de Bourbon, & l'annonce des faveurs que le Ciel prépare

* *Louis XV.*

à la France ; ces Inſcriptions, dans le deſſein de l'Auteur, devoient ſervir à décorer le Théâtre en cas de répréſentation ; mais le défaut de Comédiens à Forges ayant retardé ce projet, je n'ai plus d'autre reſſource que l'impreſſion. J'aurai donc l'honneur de vous envoyer le mois prochain, non-ſeulement le plan de ma Piéce, que je regarde comme la plus gaye qui ait encore paru au Théâtre, mais le dénouement en entier, qui eſt une eſpéce de petit Opera, ou la Nayade de Forges, métamorphoſée en Sibylle, annonce à Madame la Dauphine & à la France la naiſſance d'un Duc de Bourgogne, avec les chanſons & les airs qui amenent & précédent le dénouement. En attendant, Monſieur, je vous ſupplie de vouloir bien inſerer dans le Mercure les bagatelles que j'ai l'honneur de vous envoyer.

J'ai l'honneur d'être, &c.

*L.* ***.

Vous me pardonnerez, Monſieur, de vous laiſſer ignorer mon nom ; le titre de faiſeur d'Horoſcope n'attire ni l'eſtime ni la confiance. Voici de quoi raſſûrer le Public, & de quoi me déſigner aſſez à ceux dont j'ai intérêt d'être connu.

*Vers sur l'Auteur.*

Sans être au nombre des Prophétes,
Qu'on s'en rapporte à mes écrits :
Celui qui de l'ayeul présagea les conquêtes,
Peut sans risque annoncer l'Horoscope du fils.

*Explication de ces vers.*

*L'Auteur*, dans un Poëme imprimé en 1744, sur la convalescence du Roi, tandis que Sa Majesté étoit encore à Metz, & plus de sept mois avant la fameuse bataille de Fontenoy, annonça dans un assez grand détail les Exploits prochains du Conquérant, & comme le succès a pleinement justifié l'augure, j'ai crû, à la suite de cet horoscope d'un Duc de Bourgogne, devoir *rappeller quelques* traits du premier, qui prouveront que les Prophétes du Parnasse rencontrent quelquefois assez heureusement. Voici donc comment je m'expliquois dans la Préface de mon Paralléle, à la suite duquel étoit l'horoscope des conquêtes de Sa Majesté.

» J'ai crû devoir tenir plus que mon ti-
» tre ne promet, & sur la foi d'un horos-
» cope, que le glorieux début du Monarque
» en Flandre justifie assez, j'annonce aux
» peuples un regne de merveilles, dont
» l'Europe a déja vû les prémices.

*Et plus bas.* » J'ai crû qu'un médiocre
» impromptu, échappé au premier trans-
» port, valoit encore mieux que d'atten-
» dre à féliciter le Roi sur sa convalescen-
» ce, *lorsqu'il aura gagné une ou deux ba-*
» *tailles.*

*Dans le corps de l'ouvrage même.*

» Grand Roi, que le Ciel rend aux amours de
l'Europe,
» Daigne agréer la foi d'un fidéle horoscope.
» Le bras d'un Dieu n'a point frappé de si grands
coups,
» Pour conserver encor un reste de courroux.
» Les bienfaits du Très-Haut m'expliquent ses
oracles :
» Un miracle de choix annonce cent miracles, &c.
» Le sort a tout promis, j'ai tout lû dans les Cieux;
» Mais grand Roi, j'en lis plus en consultant tes
yeux.
» Tant de charmes puissans écartent les prestiges ;
» C'est sur la foi des faits que j'attends des prodiges:
» Sans jurer par le ciel, & sur l'espoir des tems,
» Tes exploits, tes vertus sont ici mes garans.
» Déja la Lys a vû, sur sa rive étonnée,
» De cent traits éclatans la Flandre consternée.
» Ypres, Furnes, Menin, forcés en moins d'un
mois,

» Des plus vieux Conquérans égalent les exploits.

*Annonce de la bataille de Fontenoy.*

» Mais ce n'est point assez pour ta valeur sublime,
» Bien-tôt nous te verrons dans l'ardeur qui t'anime,
» *Suivi de tes guerriers* & la foudre à la main,
» Punir les attentats du Pandoure inhumain,
» De l'orgueilleux Teuton déconcerter l'audace,
» *Et plus craint que le* Dieu qui fait trembler la Thrace,
» Animant d'un coup d'œil l'ardeur des combatans,
» Sur leurs monts entassés foudroyer les Titans. «

*Description de la Maison du Roi.*

» J'entends *déja* mugir son horrible tonnerre;
» *Sous* nos fiers Escadrons je vois trembler la terre;
» Et Mars importuné de mille cris guerriers,
» Ne voit que des Césars réclamer ses lauriers.

*A la même bataille.*

» Le Mousquetaire altier plus presse que l'orage;
» Le Gendarme fougueux, rival de son courage,
» Le Garde impétueux, le fier Chevau-Léger,
» *Se* disputent l'honneur d'affronter le danger;
» Le front du Cuirassier d'un nouveau feu s'allume;
» De rage & de valeur l'ardent Dragon écume,
» Et le noir Grenadier, dans ses bouillans transports

» N'attend qu'un seul coup [illegible] pour braver mille morts. *

*Vers la fin.*

» Que l'insolent Hussart, le Pandoure effréné,
» Au bruit seul de ton nom, tremblant & consterné,
» D'un Monarque irrité redoutant la vengeance,
» Aille apprendre au Danube, enflé de sa puissance;
» Que Louis échappé du plus grand des hazards,
» Se plaît à les braver pour venger les Césars ; * *
» Que toujours généreux & toujours magnanime,
» Il est le ferme appui des Héros qu'on opprime,
» Et que du bras qui donne & soutient les Etats,
» Il punit tôt ou tard l'orgueil des Potentats.

L'original de cette piéce est dans les mains de M. le Maréchal Duc de Belle-Isle, à qui j'eus l'honneur de l'envoyer à Metz, d'abord en manuscrit le 5 Septembre 1744, & quinze jours après imprimée ; ainsi comme la date & le nom de l'Imprimeur sont à la fin, & que tout Rouen l'a lûe dans le tems, on ne peut soupçonner que ce soit un horoscope fait après coup ; je n'en ai cité que les endroits

* *Si j'avois à recommencer je supprimerois ce détail, mais bon ou mauvais, il prouve aujourd'hui que la bataille de Fontenoy ne pouvoit mieux être annoncée ni désignée qu'elle le fut dans mon Parallèle huit mois avant l'événement.*

* * *Le feu Empereur.*

les plus marqués ; mais comme la Piéce contenoit près de deux cens vers, il y a bien d'autres morceaux qui annonçoient l'avenir, & qui par l'événement sont devenus l'histoire du Conquérant.

J'ai encore un autre horoscope qui est plus singulier, & qui remonte bien plus haut, car il parut à la mort du dernier Empereur de la *Maison* d'Autriche, ou quelque tems après ; il s'agissoit du fameux phénoméne de Carthagéne, que je lûs alors dans les Gazettes, qui rapportoient à l'article de Carthagéne, qu'il avoit parû un grand torrent de feu au Ciel, lequel remontoit d'Occident en Orient, & après avoir roulé long-tems sur l'horison, se précipitoit tout d'un coup en forme de cascade, sous *laquelle une nappe* immense de feu paroissoit couvrir tout le Ciel ; que la nappe s'étoit tout d'un coup réunie en tourbillon ou globe de feu, lequel avoit pirouetté long-tems avec une action extraordinaire ; qu'après bien des mouvemens, des coups redoublés de tonnerre étoient partis du tourbillon, & qu'au dernier coup le globe éclatté s'étoit partagé aux quatre coins de l'horison. J'expliquai dans le tems ce phénoméne dans une piéce de vers, que tous mes amis ont vûe, mais comme elle n'est point imprimée, & que tout ce qui

est arrivé à la Maison d'Autriche depuis huit ans, y est circonstancié dans un détail qui passe l'horoscope, je ne pourrai jamais venir à bout de persuader au Public que ce n'est point une piéce faite après coup, ainsi je la supprime ; aussi-bien faudroit-il chercher mes vers dans ma mémoire, car je n'en ai point gardé d'exemplaire, & je m'estimerois heureux si quelqu'un de ceux à qui j'en ai fait part dans le tems, pouvoient vous reproduire mon écriture même, afin qu'on ne me soupçonnât pas d'avoir ajoûté ou changé quelque vers, quoique je sois bien sûr que je retrouverois mot pour mot le tout, si je voulois m'en donner la peine. En voila bien assez sur cet article, Monsieur, & peut-être trop pour un tireur d'horoscope ; il ne me reste donc qu'à souhaiter que celui d'un Duc de Bourgogne, que j'ai l'honneur de vous envoyer, ressemble aux précédens, & tous mes vœux seront satisfaits.

On a dû expliquer les Enigmes du Mercure d'Octobre par *l'Esprit*, *l'Enigme*, *la Lettre I*, & *le Vêr à soye*.

## ENIGME.

ADmirez, cher Lecteur, l'empire de la mode.
Faite pour les hyvers, on me porte en Eté;
On me tient sans besoin, par air, par vanité,
Quoiqu'en toute saison mon poids soit incommode.
Pour suivre des anciens la bisarre méthode,
En dépit du bon sens j'occupe un seul côté;
Je devrois être ailleurs, mais on est entêté.
Quel abus, quand l'usage aux humains sert de Code!
Au milieu des déserts, sur les monts, dans les bois,
Nature me produit. Par de fatales loix,
Jamais on ne me voit que dans le sein des Villes.
Stérile par moi-même, inutile en tout sens,
Quiconque peut m'avoir, passe des jours tranquilles,
Sans souci, sans travail, sans peine, sans tourmens.

*Par Fr. Lorieux, Cordelier à Blois.*

## LOGOGRYPHE.

FOrmant plus d'un génie heureux ;
Lecteur, dans les Beaux-Arts j'ai surpassé la Gréce.
Gardant mon nom, changeant d'espece,
Tu vois qu'en me livrant à de coupables feux,
Trop sûr des soins d'une Déesse,
Téméraire, j'osai diviser tous les Dieux.
Sur un seul pied mon corps chemine ;
Dérangé, j'offre aux curieux
Un Dieu qui de l'Egypte eut l'encens & les vœux ;
Un Seigneur dont le rang domine,
Lorsque Louis faisant enregistrer ses loix,
De son trône soutient la gloire & la puissance ;
Quoique le même, je balance
En Albion l'autorité des Rois ;
De deux Ambassadeurs je fais la presséance ;
Quittant des titres si pompeux,
Sans gravité paroîtrai-je à tes yeux ?
Comment oserai-je en cadence,
Animer seul & les chants & la danse,
Et me trouver sans cesse avec les jeux ?
Garde-toi cependant, d'un front trop sourcilleux ;
D'insulter à mon inconstance ;

C'est

C'est chez moi que tu pris naissance,
Et sans moi tu verrois bien-tôt les sombres lieux.

*Maillard la jeune.*

*A Nancy le* 25 *Août* 1749.

## *AUTRE.*

LE Lecteur veut du court & bon ;
Hé bien, huit lettres font mon nom,
Où quatre consonnes fidelles
Accompagnent quatre voyelles.
Ensemble on voit l'arbre & le fruit ;
Un Ecrivain incomparable,
Dont le Poëme inimitable
Est connu de tout bel esprit ;
Le *métail dont l'éclat séduit*
Mainte beauté dans l'indigence,
Dans Rome ainsi que dans Paris,
Et qui change par sa présence
Plus d'une Lucrece en Laïs ;
Un Prince inhumain & barbare ;
L'Elément de tous les oiseaux ;
Le plus bête des animaux ;
L'urne du téméraire Icare ;
Un peuple fécond en Héros ;
Une forte Place d'Afrique ;
Deux des notes de la Musique.

Pour achever en peu de mots,
Le nom qu'après le mariage
L'homme porte dans le ménage.
Mare, Marne, an, rame, Marin,
Mine, remora, rime, main,
Anier, Maire, romarin, moire,
Ire, noyer, rien, Moine, armoire.

*Daire C.*

## NOUVELLES LITTERAIRES,

### *DES BEAUX-ARTS, &c.*

DISSERTATION sur l'incertitude des Signes de la Mort, & sur l'abus des enterremens & embaumemens précipités. Par M. Jean-Jacques *Bruhier*, Docteur en Médecine. Seconde Edition, revûe, corrigée & augmentée. *A Paris*, chez *Debure* l'aîné, Libraire, Quai des Augustins, à l'Image Saint Paul, 1749, 2 vol. *in*-12. Tome I. pp. 609. Tome II. pp. 534. Avec Approbation & Privilége du Roi.

Au mois d'Avril 1740, M. *Winslow*, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris, & l'un des Membres de l'Académie Royale des Sciences, fit soutenir dans les Ecoles une Thése sur une question

extrêmement intéressante. Il s'y agissoit d'examiner si dans les cas où l'on doutoit qu'une personne fût morte, les opérations de Chirurgie étoient des épreuves plus certaines que toute autre pour s'assûrer de la vérité, & M. *Winslow* se déclaroit pour l'affirmative. Cette Thése fut traduite en François, mais M. *Winslow* n'ayant pas été satisfait de la premiere traduction, M. *Brubier* offrit d'en faire une nouvelle.

Afin de donner plus d'étendue à l'ouvrage, il jugea à propos d'y joindre le récit de plusieurs faits, que lui avoit fourni la lecture de divers Traités sur les funérailles des Anciens, ou qui lui furent indiqués par M. *Winslow* & par quelques autres Sçavans. La difficulté étoit de placer ces augmentations. D'abord M. *Brubier* n'imagina rien de mieux que d'en composer des notes, & de marquer par des renvois les articles de la Thése, auxquels elles étoient relatives.

M. *Winslow* s'étoit proposé seulement de prouver, que pour reconnoître si une mort étoit réelle ou simplement apparente, on ne pouvoit avoir recours à de meilleurs moyens que les opérations chirurgicales. M. *Brubier* porta plus loin ses vûes, & il entreprit de montrer que ces opérations mêmes étoient quelquefois un moyen in-

suffisant. Par cette raison, il intitula son ouvrage, qui parut pour la premiere fois en 1742, *Dissertation sur l'incertitude des Signes de la mort.*

Des observations contenues dans cette Dissertation, il résultoit qu'on s'exposoit à être homicide, en précipitant trop les embaumemens & les enterremens. M. *Bruhier*, quelque tems après la publication de son Livre, composa un Mémoire particulier sur ce sujet. Il en fit la lecture à M. le Chancelier, qui l'engagea à dresser un Projet de Réglement, pour remedier à un abus contre lequel la Nature & la Religion réclament également le secours des Loix. Le Mémoire & le Projet de Réglement furent imprimés en 1745, & l'Auteur eut l'honneur d'en présenter un exemplaire à Sa Majesté. Dans la même année, il publia une seconde Partie, qu'il avoit ajoûtée à sa Dissertation.

Il donna en 1746, sous le titre d'*Addition au Mémoire sur la nécessité d'un Réglement général au sujet des Enterremens & Embaumemens*, une Réponse aux objections qui lui avoient été faites, & il la grossit d'un nombre considérable de faits dont il n'avoit pas encore parlé.

Tous ces differens ouvrages se trouvent réunis dans cette nouvelle Edition. Le pre-

mier volume est composé de la premiere Partie de la *Dissertation sur l'incertitude des Signes de la mort*, du *Mémoire présenté au Roi*, du *Projet de Réglement* pour empêcher les enterremens précipités, & de *diverses histoires de personnes rappellées à la vie, après avoir été réputées mortes.* Ces histoires sont celles qui ont été découvertes par l'Auteur pendant le tems qui s'est écoulé entre la publication de son premier ouvrage & celle de son Mémoire. M. *Bruhier*, en faisant réimprimer la premiere partie de sa Dissertation, lui a donné une forme nouvelle. Chaque paragraphe de la Thése de M. *Winslow* ayant un objet particulier, notre Auteur a fait de chacun de ces objets le sujet d'un chapitre. On verra dans le premier, qui est le plus long de tous, beaucoup d'observations & de réflexions nouvelles. Il n'y a aucun des autres chapitres, qui n'ait aussi sa part des augmentations. Quant aux corrections, il y en a d'essentielles. Celle qui regarde un usage du troisiéme siécle, est de ce nombre.

Dans le second volume est la derniere Partie que M. *Bruhier* ajoûta en 1745 à sa Dissertation, & à laquelle il n'a rien changé. Cette seconde Partie renferme neuf Chapitres. L'Auteur examine dans le premier, si l'on doit ajoûter foi aux histoires.

rapportées dans la premiere partie de son ouvrage. Le second Chapitre est destiné à prouver, par plusieurs faits, la possibilité de quelques événemens racontés par Pechlin, & M. *Brubier* y parle des secours qu'on peut donner aux Noyés. Les moyens de rappeller à la vie quelques-uns des misérables qui ont subi le supplice de la corde, font la matiere du troisiéme Chapitre. M. *Brubier*, dans le quatriéme, parle des femmes qui meurent enceintes, & des enfans réputés morts en venant au monde. Dans le cinquiéme & le sixiéme Chapitres, il parcourt les differentes causes, soit intérieures, soit extérieures, qui peuvent produire de fausses apparences de mort. Il employe le septiéme à répondre à plusieurs objections. Le huitiéme traite des ouvertures simples & des embaumemens. Notre Auteur récapitule dans le dernier Chapitre toutes les épreuves qu'on peut faire pour éviter l'inconvénient d'inhumer une personne tandis qu'elle est encore en vie. Ce volume est terminé par un Supplément contenant diverses observations, dont M. *Brubier* n'a eu que depuis peu connoissance.

L'Addition au Mémoire présenté au Roi ne forme point, ni dans l'un ni dans l'autre volume, un article séparé, parce quelle a été fondue dans ce Mémoire.

On accuse les favoris des Muses, de prodiguer souvent leurs éloges à des objets peu dignes d'être chantés. On ne fera point ce reproche à M. de la Soriniere, en lisant l'Épitre suivante. Il y loue avec justice l'utilité du Livre de notre Auteur.

*Brubier*, ton immortel ouvrage
Ouvre les yeux à *bien des* gens
Sur l'abus, le cruel usage
D'enterrer les morts tout vivans.
Chacun frémit, ne peut s'en taire;
Et déja dans son testament,
*De clause expresse & salutaire*,
Ajoûte un *petit* Supplément,
Qui servira de Réglement,
*Pour* brider l'héritier avide,
Dont l'empressement homicide
Veut nous loger trop promptement
En telle Eglise ou Cimetiere,
Où nous reposerions long-tems.
Arrêt fatal aux survivans.
Collateraux auront beau faire,
Il attendront *assûrément*
Quatre jours impatiemment.
Ce n'est pas trop en telle affaire.
*Car* je t'avouerai sans mystere,
*Brubier*, qu'il me déplairoit fort,

Bien à l'étroit dans une biere,
De me voir vif après ma mort.

M. *de la Soriniere* est le seul Poëte qui ait célebré l'ouvrage de M. *Bruhier*, mais en récompense presque toutes les Sociétés sçavantes du Royaume ont honoré authentiquement de leur approbation le zéle de ce Médecin. Les jugemens que nos principales Académies ont portés de son Livre, sont à la tête du premier volume. Celle d'Angers, non contente d'un témoignage verbal de son estime, a aggrégé l'Auteur à son Corps, dans une assemblée extraordinairement convoquée à cet effet.

Quelque glorieux que soient de pareils suffrages, M. *Bruhier* mérite un prix encore plus flatteur. C'est la reconnoissance de tous les hommes pour le service qu'il s'efforce de leur rendre, en tâchant de les dérober à un péril dont ne sont pas exemts ceux qui semblent devoir moins le redouter. Joignons nos vœux à ceux du Public, pour que l'autorité législative assûre l'exécution d'un projet si louable & si important.

CHRONOLOGIE *Historique & Universelle*, qui contient tous les événemens mémorables, arrivés depuis le commencement du monde, avec leurs époques & leurs prin-

cipales circonstances. Par M. *Gayot*, Maître ès Arts, & Gradué de l'Université de Paris, Historiographe du Cardinal Evêque Prince de Liége. *A Liége*, & se vend *à Paris*, chez *Bordelet*, Libraire, rue Saint Jacques, vis-à-vis le Collége de Louis le Grand; *à Rheims*, chez *Dessaint*, &c. 20 volumes *in*-8°.

Nous ne connoissons cette Chronologie Historique, &c. que par une annonce qui nous a été envoyée, & nous ignorons même, si cette annonce nous vient de la part de l'Auteur ou de celle du Libraire. Supposé que nous la tenions du premier, elle pourra servir à juger du style & de la méthode de l'ouvrage. Selon l'espéce de *Prospectus* en question, » ce Livre marque » l'origine primordiale des peuples & » leurs descendances respectives par les » enfans de Noé, l'étendue des pays, la » durée de chaque Etat, les guerres, les » batailles, les Traités, les alliances, les » intérêts, les mœurs, les usages, les in» ventions, les Arts, &c. On y trouve » tout ce qui peut se dire sur la Divinité, » sur les Anges, &c. les preuves des Re» ligions Juive & Chrétienne; les diffi» cultés de l'Ecriture expliquées confor» mément au texte Hébreu & Samaritain, » ainsi qu'aux versions & paraphrases Chal-

» daïques, Syriaques, Grecques, Arabes
» & Italiques; les Loix de Moïse rédigées
» dans l'ordre de leurs dates, avec les rai-
» sons de leur institution, & leur compa-
» raison avec celle des Nations voisines;
» les prophéties discutées, & l'histoire des
» Prophétes; .... l'origine de l'Idolatrie
» des Egyptiens, communiquée aux autres
» peuples par les Phéniciens; l'histoire &
» la génération des faux Dieux... la des-
» cription de tous les Etres creés... tout
» ce que l'Astronomie & la Physique ont
» de plus curieux; tout ce que les Anciens
» ont écrit des enchantemens, des ani-
» maux, de leurs voix, de ceux qui ont
» parlé, de leurs pensées, de leurs con-
» noissances.... ce qui a été rapporté du
» Paradis terrestre; la démonstration de
» l'endroit où il étoit; ce qui concerne la
» grace du premier homme, sa nature, sa
» chûte.... toutes les notions des anciens
» peuples touchant la création, le Ser-
» pent, le Déluge.... des remarques sur
» la Tour de Babel, sur la confusion des
» Langues, sur les Langues des Hébreux,
» des Chananéens, des Phéniciens, des
» Carthaginois, & sur leur affinité... les
» hypothéses des Philosophes anciens &
» modernes.... toutes les objections des
» impies & des athées avec leur réfutation;

» toute l'Histoire prophane d'avant & d'a-
» près le Déluge .... enfin tout ce qui est
» le plus propre à former le cœur & l'es-
» prit, à nourrir la piété, à inspirer la Re-
» ligion ......

L'annonce ajoûte que l'Auteur donne, non-seulement l'histoire des peuples les plus connus, mais encore celle des Scythes, des Lybiens, des Ethiopiens, des Bactres, des Hircaniens, des Parthes, des Crétois, des Etheocletes, des Curetes, des Acarnaniens, des Corybantes, des Aborigenes, des Philistins, des Iduméens, des Ammonites, des Bœotiens, des Myniens, des Messéniens, des Thyrintiens, &c. Elle nous promêt en même-tems *une infinité d'articles, des anecdotes par centaines, & des faits des plus curieux, qui ne sont ni dans les Dictionnaires universels, ni dans les Auteurs modernes les plus diffus.*

On peut avoir cet ouvrage pour 36 liv. Il faudroit mépriser beaucoup l'érudition, pour négliger d'acquérir tant de connoissances moyennant un prix si modique.

Epitre à M. *de Voltaire*. A Paris, chez *Prault*, fils, Libraire, Quai de Conty, à *la Charité*, 1749.

La plus grande partie de cette Epitre a déja été imprimée dans un Mercure, * mais

* Second volume de Décembre 1748.

par des raisons qu'il est inutile de dire, il ne nous fut pas permis de la donner entiere. Elle est d'un jeune homme de dix-neuf ans, nommé M. *Baston*, & l'on pourroit la croire de M. *de Voltaire*, s'il n'y étoit pas loué. Le sort de cet ouvrage est de ne paroître que tronqué. M. de *de Crebillon*, qui en a été l'Approbateur, a exigé par modestie, que l'Auteur en retranchât ces quatre vers.

Crébillon, confondant le sang avec les larmes,
Au sein de la terreur me fit trouver des charmes,
Tant il sçut exprimer par ses mâles accords,
Et les fureurs du crime, & l'horreur des remords.

Question *nouvelle & intéressante sur l'Electricité*, proposée par l'Académie de Dijon, & traitée par M. l'Abbé *de Mangin*, Docteur, Prieur de S. Antoine. *A Paris*, chez *Delaguettè*, Imprimeur-Libraire, rue Saint Jacques, à l'Olivier, 1749. Brochure *in*-12, avec figures.

On a vû dans le Mercure d'Octobre, que Mrs de l'Académie de Dijon auroient désiré d'avoir deux Prix à distribuer, pour pouvoir en donner un à M. l'Abbé *de Mangin*. Sur l'invitation qu'ils lui ont faite de rendre sa Dissertation publique, il s'est déterminé à la faire imprimer.

L'amour *des François pour leurs Rois*,

*consacré par des monumens publics.* Sujet proposé par Mrs de l'Académie Françoise, & traité en vers, avec des notes historiques, où l'on trouve la description des plus beaux Monumens de la Ville de Paris, & de ceux de l'Antiquité, qui peuvent y avoir rapport. Par le même Auteur, & chez le même Libraire, 1749.

Voici quelques morceaux de cette Ode.

Tantôt c'est un Cirque admirable,
Qui, dans son contour ravissant,
Présente sous un air affable
L'invincible Louis le Grand.

Tantôt ce Roi, comblé de gloire,
Est à côté de la victoire,
*Qui le couronne* de sa main :
Et jusques au Palais Ædile
Amour lui trouve un domicile,
Comme à César chez le Romain.

Ce n'est là qu'une foible esquisse
De cet incomparable amour.
Il dresse un brillant édifice,
Et met l'hymen en tout son jour.

Puis par des Portes triomphales

Que nos Scopas & nos Dédales
Embellirent de leurs ciseaux,
Il éternise la mémoire,
Il fait aux yeux toute l'histoire
De nos plus célebres Héros.

Si les emblêmes, les devises,
Ont pour nous quelques agrémens;
Amour en a des plus exquises,
Et qui plairont dans tous les tems.

D'abord au Ciel il prend les Astres,
Puis, il en forme des Pilastres,
Et peint les mois & les saisons.
Marly, tu sçais tout le mystére.
C'est un Soleil qu'il mit sur terre,
Suivi de ses douze Maisons.

Arles dédie un Obélisque,
Qui surmonté d'un fameux Disque,
Etale à jamais sa grandeur,
Et par un coursier magnifique
Bordeaux annonce, apprend, explique
Quelle fut sa haute valeur.

Mais pour qu'Amour te préconise,
Grand Roi, faudroit d'autres morceaux;
Phius, Ptolomée & Ramise,
N'en ont pas encore d'assez beaux.

Par la lecture de ces fragmens, on sentira que M. l'Abbé *de Mangin*, dès qu'il prenoit le parti de publier cet essai Poëtique, ne pouvoit se dispenser d'y joindre un grand nombre de notes.

On se propose de donner au Public les Pastorales & les Géorgiques de Virgile, en trois petits volumes *in-8°.* sous le titre suivant :

PUBLII VIRGILII MARONIS BUCOLICA ET GEORGICA. *Ordine perpetuo, interpretationibus Gallicis, exemplis fere innumeris, Dictionario Latino-Gallico simul & Poëtico, argumentis, annotationibus Dissertationibusque nonnullis illustrabat A.* Bourgeois, *Parochus S. Germani & in Collegio Crespiaco-Vallensi Primarius, ad usum puerorum Linguam Latinam ediscere incipientium.*

Extrait de la Préface que M. Bourgeois doit mettre à la tête du premier volume.

Après une grande variété de Méthodes proposées pour faciliter aux enfans l'étude du Latin, on convient assez unanimement, 1°. qu'ils doivent sçavoir au moins les déclinaisons, les conjugaisons & les prin-

cipales régles de la Syntaxe Latine, avant d'en venir à l'explication des Livres : 2°. que le grand secret pour leur donner l'intelligence de cette Langue, est de les mettre, le plutôt que l'on peut, dans la lecture des bons Auteurs. Une Grammaire Latine, claire & précise, est suffisante pour donner à un enfant la connoissance de ce qu'il ne doit pas ignorer, quand il est tems de le faire passer à l'explication; mais ce secours en demande un autre que nous n'avons point.

De tous les anciens Auteurs qui ont écrit en Latin, il n'y en a aucun qui soit tel qu'il le faudroit pour ceux qui commençent à étudier cette Langue. On s'est efforcé de suppléer à ce défaut, en mettant entre les mains des jeunes gens des livres & des recueils faits à leur usage. Je loue fort ceux qui ont consacré leurs veilles à ces sortes d'ouvrages : leurs vûes étoient très bonnes : il me paroît néanmoins qu'ils se sont beaucoup éloignés du bût où ils devoient tendre. Il s'agissoit, à mon avis, de trouver le grand secret dont j'ai parlé, & de mettre le plus promptement qu'il étoit possible la jeunesse à portée de puiser dans les vraies sources, & d'apprendre le Latin de ceux-mêmes qui l'ont écrit & parlé avec le plus de pu-

reté & d'élégance. Tout ce que les modernes ont fait à ce sujet, ne conduit pas assez directement à cet unique but, auquel on doit tâcher d'atteindre, même en commençant l'étude de la Langue Latine. J'estime donc que toutes leurs productions sont assez inutiles, & je me persuade que le tems que l'on employe à les expliquer, est un tems presque entierement perdu, s'il est vrai qu'on puisse aisément s'en passer, & entrer tout d'un coup dans la lecture des Auteurs Latins, même les plus difficiles : or je prétends que la chose est très-possible & très-aisée : il ne faut pour cela qu'applanir les difficultés ; & rendre l'explication de ces Auteurs, plus facile encore que ne l'est celle de ces Livres, assez *mal faits*, qui sont aujourd'hui si à la mode dans nos Colléges. C'est ce que je crois avoir exécuté dans l'ouvrage que je me propose de présenter au Public, & voici ce qui me le fait croire.

Quelque Auteur Latin que l'on donne à expliquer à des Commençans, ils y trouveront toujours des difficultés de quatre sortes, & qui, selon un Sçavant de nos jours, consistent,

1°. A faire ou à retenir la construction de chaque phrase :

2°. A trouver de soi-même les mots *sous entendus* ;

3°. A trouver la signification juste des expressions figurées ;

4°. A choisir dans un Dictionnaire la signification propre de chaque mot.

A ces quatre difficultés j'en ajoute une cinquiéme, qui consiste à trouver un tour François pour traduire les phrases Latines qu'on ne peut rendre mot à mot. Or j'applanis ces cinq difficultés dans l'ouvrage proposé, dont voici le plan.

I. A côté du texte est la construction de chaque phrase : les mots y sont rangés comme ils doivent l'être pour former une phrase Françoise, quand on les traduira les uns après les autres. Je ne m'écarte de ce sentier qu'à l'occasion de certains termes qu'on ne peut déranger, sans pécher contre les régles de la Grammaire Latine, qui apprend elle-même où on doit placer ces mêmes termes, quand il est question de traduire. On ne trouvera pas plus d'embarras dans quelques phrases, dont la construction ne paroît pas bien faite au premier coup d'œil, & où elle est toutefois exacte, si on prend un tour François convenable. Exemples : *Mihi est fistula*, j'ai une flûte. *Suberunt tamen pauca vestigia* : il restera néanmoins encore quelques vestiges, &c.

Quand un mot répété est mis pour la

conjonction, ce qui est très fréquent, je place cette conjonction à la suite du mot auquel elle est sinonyme en pareil cas. J'en use de même par rapport à certaines expressions, dont la signification me paroît ou peu ordinaire, ou équivoque. J'explique encore tout au long quelques bouts de phrases, dont le tour Latin ne peut revenir à notre maniere de nous exprimer dans notre Langue, & je les traduis communément tout à la lettre, ou dans les interprétations dont je parlerai bientôt, ou dans le Dictionnaire Latin-François. C'est-là ce que j'ai jugé nécessaire pour lever la premiere & la cinquiéme des difficultés qui se rencontrent dans l'étude de la Langue Latine.

II. A l'égard de la deuxiéme, je l'ai totalement applanie, en suppléant dans sa construction tous les mots sous-entendus dans le texte. Sur quoi il est bon d'observer que les mots suppléés font avec les autres une phrase suivie, au lieu que les termes sinonymes en sont separés par des virgules mises devant & après.

III. Avec le secours des interprétations placées au bas des pages, on apprendra sans peine la signification juste des expressions figurées: elles y sont toutes expliquées & traduites d'abord à la lettre, &

ensuite ramenées au sens naturel & simple. Ce n'est point là à quoi se bornent ces interprétations qui sont assez étendues à cause de leur grand nombre. Elles renferment, 1°. beaucoup d'exemples tirés des meilleurs Auteurs, où l'on peut voir ce que Virgile a emprunté de ses prédécesseurs, & ce que ses successeurs ont emprunté de lui, par rapport à l'élocution & aux termes de la Langue Latine; 2°. beaucoup d'expressions & de mots sinonymes, avec une traduction presque toujours littérale de plusieurs endroits qui pourroient embarrasser les Commençans; 3°. de courtes notes, qui développent davantage la pensée du Poëte, qui font connoître l'usage & la proprieté de certaines choses, &c. 4°. des observations sur la Grammaire, sur l'élegance du style, sur les expressions extraordinaires, &c. Ces interprétations sont écrites en François, & avec les grandes notes qui sont à la fin de chaque volume, elles forment un Commentaire complet sur les Pastorales & les Géorgiques de Virgile.

IV. La quatriéme difficulté qui se rencontre dans l'étude du Latin, & qui consiste à trouver dans un Dictionnaire la signification propre de chaque mot, m'a paru tout-à-fait insurmontable pour des

Commençans, sans le secours que je leur offre. La raison de ceci est, que dans nos Dictionnaires ordinaires un seul & même mot Latin est presque toujours suivi d'un assez grand nombre de significations toutes differentes. Delà il arrive qu'un enfant qui cherche ce même mot, ne peut absolument sçavoir à laquelle de ces significations il doit s'en-tenir. Je ne m'arrêterai point à prouver en détail ce que j'avance ici : l'expérience ne le prouve que trop. D'ailleurs M. Vallart l'a clairement démontré dans l'addition qu'il a faite à la belle Préface de ses Paraboles Evangéliques. J'ajouterai seulement à ce qu'il dit là-dessus, qu'on chercheroit envain, dans les Dictionnaires à l'usage des Colléges, *la signification* propre d'un très-grand nombre de termes. J'ai remarqué dans ces Livres plus de cent omissions de cette espéce pour ce qui concerne les Eglogues seules. C'est pour remédier à cet inconvénient, que j'ai composé le petit Dictionnaire, qui suivra immédiatement le texte de l'Auteur. Chaque volume aura le sien. Il sera fait de façon, qu'on ne pourra jamais se méprendre sur la signification propre des mots que l'on cherchera, & qu'on trouvera presque toujours au premier coup d'œil les termes dont on aura besoin.

Voilà ce que j'ai fait en faveur des Commençans. Avec ces secours, ceux-mêmes d'entr'eux, qui paroissent n'avoir pas beaucoup de disposition, peuvent faire des progrès très-rapides dans l'explication de Virgile. J'en ai souvent fait l'expérience, & j'ai toujours réussi en suivant cette méthode.

1°. J'exige de l'enfant qui sçait à peu près la Grammaire Latine, qu'il cherche tous les mots dans le Dictionnaire Latin-François, & qu'il les écrive exactement dans un cahier avec les significations propres aux endroits qu'il explique.

2°. Je lui fais expliquer la construction, telle qu'elle est à côté du texte, & s'il en a oublié quelques mots, je lui en rappelle le souvenir, ou bien je lui permets de consulter le cahier où il les a écrits.

3°. Quand il entend bien la construction, je lui laisse quelques momens pour se disposer à l'explication du texte, qu'il rend bientôt après avec autant de netteté que de précision. Je ne fais faire ces opérations que quatre ou cinq jours de suite. Après ce tems-là l'enfant marche seul, je veux dire qu'il n'a presque plus besoin que de son Livre pour préparer sa version, & même pour traduire avec assez de fidélité.

A la vûe de ce qui vient d'être dit, il est aisé de concevoir que mon travail sera d'une grande utilité pour les enfans qui commencent à étudier le Latin. Quoiqu'il en soit, ce n'est point là l'unique but que je me suis proposé : j'ai encore eu en vûe l'avantage des jeunes gens qui ont mal fait leurs études, ou qui les ont abandonnées de trop bonne heure. Ceux d'entr'eux qui auront la volonté, ou qui seront dans la nécessité d'entendre un peu la Langue Latine, trouveront dans mon Virgile un excellent Maître, sous lequel ils pourront faire de très-grands progrès en fort peu de tems.

Le Dictionnaire de chaque volume sera non-seulement Latin-François, mais il contiendra encore un abregé de la Fable, de l'Histoire, de la Géographie, de l'Histoire naturelle, &c. Cet abregé sera écrit en Latin, parce que je le crois inutile pour les Commençans. Les grandes notes, qui suivront le Dictionnaire, seront écrites en la même Langue pour la même raison. On trouvera dans ces notes bien des choses qu'on chercheroit inutilement ailleurs. Elles seront indiquées dans la Préface. Le premier volume est entierement achevé, & je travaille à mettre la derniere main aux deux autres.

On imprime à Lyon, chez les freres Duplain, l'*Histoire Navale d'Angleterre, depuis la conquête de ce Royaume par les Normands en 1066, jusqu'à la fin de 1734, traduite de l'Anglois de* Thomas Lediard, *Secretaire d'Ambassade, avec une Préface critique.* Cette impression se fait en quatre volumes *in-4°.* avec des caractéres neufs & sur de très-beau papier.

Les mêmes Libraires viennent de publier une très-belle édition, fort augmentée, en quatre volumes *in-8°. des Essais sur l'Histoire des Belles-Lettres, des Sciences & des Arts*, par M. *Juvenel de Carlencas.*

ACTA SANCTORUM *Septembris, collecta, digesta, Commentariisque & observationibus illustrata à Joanne Stiltingo, Joanne Limpeno, Joanne Veldio P. M. Constantino Suiskeno. Tom. II.* Antuerpiæ, *apud Bernardum-Albertum* Vander Plasfche, *ann.* 1748, *in-folio.*

DE LA NOURRITURE de Pythagore, à l'usage de la Médecine, par M. *Cocchi*, de l'Imprimerie de François *Mouke. A Florence*, vol. de 84 pages *in-4°. L'ouvrage est en Italien.*

DES MALADIES des yeux, par M. Herman *Boerhaave*, à quoi l'on a joint son introduction à la pratique clinique; ses leçons sur la pierre, quelques descriptions de

de maladies, & quelques consultations du même Auteur ; le tout traduit du Latin. *A Paris*, chez *Briasson*, rue Saint Jacques. Volume *in*-12. de 370 pages.

TRAITE' des Systêmes, où l'on en démêle les inconvéniens & les avantages, par l'Auteur de l'Essai sur l'origine des connoissances humaines. *A la Haye*, chez *Neaulme*, Libraire, 1749.

SERMONS & Homélies sur le Carême, par M. Jerôme *de Paris*, ancien Grand Vicaire & Official de Nevers. Trois volumes *in*-12. Le premier de 512 pages, le second de 537, & le troisiéme de 520. *A Paris*, chez *Didot* & *Nyon*, Quai des Augustins.

LES AMUSEMENS du cœur & de l'esprit. *Suite nouvelle*. Tome second, premiere division. *A Paris*, chez *la veuve Pissot*, *Moreau*, *de Bure*, l'aîné, & *Barrois*, 1749.

LA RECHERCHE de la vérité, par le P. *Malbranche*. Quatre volumes *in*-12. Nouvelle édition. *A Paris*, chez *Ganeau* & *Compagnie*, Libraire, rue Saint Severin, aux Armes de Dombes.

MEMOIRES & réflexions sur les principaux évenemens du Regne de Louis XIV. & sur le caractére de ceux qui y ont eû la

principale part, *in*-12. Nouvelle édition, chez le même.

Les Œuvres de M. *de Crebillon*, en trois volumes *in*-12. petit format, chez le même. Nouvelle édition. On trouvera chez le même Libraire le troisiéme volume des Œuvres de cet Auteur, en faveur de ceux qui ont les précédentes éditions. Ce troisiéme volume contient les Tragédies de Xerxés & de Catilina, & les Discours Académiques de M. de Crebillon.

Les Vies des Hommes illustres de la France, continuées par M. l'Abbé *Pérau*, Licentié de la Maison & Société de Sorbonne. Tome dix-septiéme. *A Amsterdam*, & se vend *à Paris*, chez *le Gras*, grande Salle du Palais, à l'L couronnée, 1749, *in*-12.

Lettres de *Rousseau* sur differens sujets de Littérature. *A Geneve*, chez *Barillot & fils*, 1749. Trois volumes *in*-12.

Leçons de Physique expérimentale, par M. l'Abbé *Nollet*, de l'Académie Royale des Sciences, de la Société Royale de Londres, & Maître de Physique de Monseigneur le Dauphin. Volume *in*-12. de 535 pages. Tome quatriéme. *A Paris*, chez *les freres Guerin*, rue Saint Jacques, vis-à-vis les Mathurins, à Saint Thomas d'Aquin, 1748.

BIBLIOTHEQUE de la Grande Bretagne, où l'on a rassemblé par ordre alphabétique les Ecrivains qui ont fleuri en Angleterre, en Ecosse & en Irlande, jusqu'au commencement du dix-septiéme siécle, par Thomas *Tanner*, Evêque de Saint Asaph, & publiée par David *Wilkins*, Professeur en Théologie, & Chanoine de Cantorbery, *in-fol.* de 788 pp. *A Londres*, chez Guillaume *Bowyer*, aux dépens de la Société établie pour l'avancement des Lettres, 1748. *L'ouvrage est en Latin.*

L'ILLYRIE ancienne & nouvelle de M. *Ducange*, ou l'Histoire des Royaumes de Dalmatie, de Croatie, d'Esclavonie, de Bosnie, de Servie & de Bulgarie; considérablement augmentée, & continuée depuis les premiers tems jusqu'à présent. *A Presbourg* en 1746. L'ouvrage, dédié à l'Empereur & à l'Impératrice Reine de Hongrie, est de 422 pages *in-fol.* sans y comprendre l'Epitre Dédicatoire & la Préface, de seize pages.

TRAITE' de la Céphalatomie, ou Description Anatomique des parties que la tête renferme. Ouvrage enrichi de figures en taille douce, dessinées & gravées d'après nature, par J. B***. Chirurgien Juré d'Avignon. *A Avignon*, chez François *Girard*, Imprimeur-Libraire, Place Saint

Didier, 1748, *in*-4°. de 448 pages, sans l'Epitre Dédicatoire, la Préface & la Table des titres, qui en font seize.

Avis pour la conduite d'un jeune homme, par M. le M. D*****. *A Vitry*, chez Jean-François *Jobart*, Libraire sur la Place, vis-à-vis l'Eglise de Notre-Dame, & *à Paris*, chez *Desaint & Saillant*, Libraires, rue Saint Jean de Beauvais, 1748. Brochure *in*-12. de 102 pages, non compris 24 pages pour deux Epitres Dédicatoires; l'une de l'Editeur à la Noblesse de Champagne, l'autre du Libraire de Vitry à M. le Marquis de Puysieulx, un avant-propos & une Préface de l'Editeur.

Nouvelle Edition du Martyrologe Romain. *A Rome*, chez Jean-Marie *Salvioni*, Imprimeur du Vatican. Cette édition a été augmentée par le Pape Benoît XIV. de plusieurs piéces importantes, & en particulier d'un grand nombre de nouveaux Saints de divers Ordres Réguliers. Elle est encore enrichie de beaucoup d'Estampes & d'autres tailles douces, relatives au Martyrologe de ces mêmes Saints. Le prix de cet ouvrage qui est *in-fol.* est de huit écus Romains.

Le même Libraire imprime actuellement *in*-4°. ce Martyrologe, dont le prix sera d'un écu Romain, pour ceux qui dé-

à-présent voudront, en payant cette somme, s'en assûrer des exemplaires. Ce Martyrologe a été traduit en Italien pour l'usage des Confreries Séculieres. On imprime aussi *in-4°*. cette Traduction qu'on donnera pour le prix de six Jûles, trois livres environ monnoye de France, à ceux qui jugeront à propos de payer d'avance.

PLAN pour réformer la Justice, que le Roi de Prusse a dressé par ses propres lumieres, & par lequel la procédure est réglée d'une maniere que dans le terme d'un an tous les procès sont jugés en premiere, seconde & troisiéme instances. *A Halle*, de l'Imprimerie des orphelins, 1749, *in-4°*.

EXPOSITION abregée du Plan du Roi de Prusse pour la réformation de la Justice, par M. *Formey*, 1748, *in-4°*. *A Berlin.*

RECUEIL important des monumens des Princes de la Maison d'Autriche. Premier tome, qui sera suivi de quatre autres. *A Vienne. L'ouvrage est en Latin.*

DICTIONNAIRE universel de Médecine, contenant l'explication de tous les termes d'usage en Médecine, Anatomie, Chirurgie, Pharmacie, Botanique, &c. chez les anciens & les modernes, où les étymologies des mots, leurs differens sens sont dé-

terminés, les differentes parties du corps humain exactement décrites, les principales vertus des remédes officinaux déterminées, avec des régles exactes pour distinguer les bons des mauvais; le tout tiré des Auteurs originaux par J. *Barrow*, Chymiste. *A Londres*, chez T. *Longman* & C. *Hitch*, dans Pater-noster-Row, 1749, *in*-8°. *L'ouvrage est en Latin.*

DEUX LETTRES d'un Médecin de Londres à un Particulier de Bath, dont la premiere contient des régles certaines & aisées pour conserver la santé, & prévenir toutes les maladies jusqu'à un âge fort avancé, avec des observations sur l'usage présent du tabac, & ses effets sur le corps humain; la seconde montre l'abus d'avoir recours aux empiriques, dont la pratique n'étant point éclairée par une éducation convenable, est généralement confuse & très dangereuse. *A Londres*, chez Charles *Corbett*, à la tête d'Addisson, dans Fleet-street, 1749, *in*-8°. *Ces Lettres sont en Anglois.*

DISCOURS sur toutes les principales branches de la Religion naturelle, & sur les vertus de la société, par Jacques *Foster*. Ouvrage proposé par souscription *à Londres*, chez *Noon*, dans Cheapside; chez J. & P. *Knapton*, dans Lugdate-street, &

autres Libraires. Cet ouvrage sera imprimé en deux volumes *in*-4°. avec de beaux caractéres sur de bon papier. Le prix de la souscription est une guinée, payable en souscrivant. Le premier volume a paru au mois de Mai dernier, & on avoit promis le second pour le mois d'Octobre. *L'ouvrage est aussi en Anglois.*

HISTOIRE de Pyrrhus, Roi d'Epire, par M. *Jourdan*, *à Amsterdam*, chez Pierre Mortier, deux volumes *in*-12. & *à Paris*, chez differens Libraires.

JOURNAL du siége de Bergopzoom en 1747, rédigé par un Lieutenant-Colonel, Ingénieur volontaire de l'armée des assiégeans, avec les plans de la Ville & des Forts. *A Amsterdam*, chez *Arkstée & Merkus*, 1750, *in*-12. Ce même ouvrage se trouvera aussi à *Leipsick*.

HISTOIRE des révolutions de France, où l'on voit comment cette Monarchie s'est formée, & les divers changemens qui y sont arrivés par rapport à son étendue & à son Gouvernement. On y a joint des remarques critiques & les fastes des Rois de France, depuis Clovis jusqu'à la mort de Louis XIV. Nouvelle édition. *A la Haye*, chez Pierre Gosse & Adrien *Moetjens*, 1749. Quatre volumes *in* 12.

THEORIE du mouvement des Apsides

en général, & en particulier des Apsides de l'orbite de la Lune, par D. C. *Walmesley* B. A. *A Paris*, chez Gabriel François *Quillau*, pere, Imprimeur-Libraire, rue Galande, 1749, *in*-4°.

ELEMENS de Cosmographie, pour servir d'introduction à la Géographie & à l'Histoire, par M. *Buy de Mornas*, *à Paris*, chez *Grangé*, au Palais; *Jombert*, Quai des Augustins; *Durand*, rue Saint Jacques; *Desprez* & *Cavelier*, même rue, 1749, *in*-12.

PLINII CÆCILII SECUNDI *Epistolæ & Panegyricus. Editio nova. Recensuit & notis illustravit Joannes Nicolaus* Lallemand, *in Marchiano Rhetoricæ Professor: Parisiis*, *apud* Desaint & Saillant, 1749, *in*-16. de 411 pages. On a joint à cette nouvelle édition la vie de Pline le jeune, une Liste alphabétique des noms des personnes à qui il a adressé ses Lettres, & enfin des notes pour les corrections du texte.

LETTRE *concernant le nouvel Art de graver & d'imprimer les Tableaux.* Par le Sieur *Gautier*, Graveur du Roi, & seul Privilégié pour les Planches anatomiques en couleur naturelle, 1749, *in*-12. De l'Imprimerie de *Bullot*, Imprimeur du Mercure.

On a lû la premiere partie de cette Let-

tre dans le Mercure de Juillet, & la seconde dans celui d'Octobre. Nous avons appris avec plaisir, que le Roi, voulant récompenser les talens du Sr *Gautier*, lui a accordé une pension de six cens livres sur le Trésor Royal.

---

*Nous sommes priés d'inserer ici l'article suivant.*

ESTAMPE ICONOLOGIQUE, en forme de Médaille, dont le Type représente le Désintéressement; inventée & composée par MM. *de Palmeus*, pere & fils; dédiée & présentée au Roi. Le fond de l'Estampe représente le Temple de la Paix d'après un dessein antique.

## *EPITRE DEDICATOIRE.*

SIRE,

*Les Peuples du berceau du monde, les Grecs, les Romains, déifierent les Hommes illustres, les Héros & les Vertus; il étoit réservé aux sentimens généreux de* VOTRE MAJESTE', *que le Désintéressement, cet auguste caractére de votre magnanimité, fût revéré sous votre Regne glorieux.*

*Oserions-nous célébrer les vertus de* VOTRE MAJESTE'? *Non*, SIRE. *Nos expressions*

*trop foibles, nos devoirs, notre respect se bornent à les admirer, & à supplier très-humblement* VOTRE MAJESTÉ, *d'agréer cette Estampe iconologique, qu'osent vous présenter ceux qui sont*, SIRE, de votre Majesté, les très-humbles, très-obéissans, très-fidéles Serviteurs & Sujets, DE PALMEUS, pere & fils.

*Description de l'Estampe Iconologique, en forme de Médaille, ayant pour Type*

Un Héros représentant le *Désintéressement*, placé sur l'Autel du Temple de la Paix, coëffé d'un Casque Impérial, & vêtu d'une cotte d'armes, semée de Fleurs de Lys ; il foule aux pieds la Discorde & la Jalousie, & s'appuye de la main gauche sur la tête d'un Lion, symbole de sa Puissance ; il répand des richesses de la droite, symbole de sa magnificence, de ses graces & de sa générosité.

Lycurgue & Scipion, illustres dans l'antiquité Grecque & Romaine, viennent des Champs Elizées dans le Temple, pour rendre hommage à ce modéle de vertu *. Lycurgue, Athénien, surnommé Libis, vêtu de la pourpre, caractérise les personnes que le Roi honore de sa confiance,

* Voyez *ci-après, page* 156.

pour gouverner sous son autorité*. Scipion l'Africain caractérise l'Héroïsme du Militaire de France.

La Nation Françoise, sous la figure d'une femme à genoux, vêtue de gaze blanche, ornée d'un manteau violet, semé de Fleurs de Lys, représente les tendres & fidéles hommages des Peuples pour le Roi.

** La Justice & la Paix s'embrassent dans le Temple. La Paix foule aux pieds les attributs de la guerre, dont elle éteint le flambeau, symbole du repos rendu à l'Europe par la générosité du Roi.

La Modération & la Concorde entrent dans le Temple, pour joindre leurs hommages à ceux de ces Divinités.

*Les Nations*, représentées sous leurs differens caractéres, expriment avec allégresse la jouissance du repos que la Paix leur procure, & la facilité qu'ils espérent avoir de cultiver les Sciences, les Arts, &

* Voyez *page* 158.

** Page 5, du Mandement de l'Evêque de Valence, du 15 Février 1749, sur la publication de la Paix.

*Le* Recueil des Mandemens & des Discours de *ce Prélat*, pourroient servir de Mémoires pour retracer les vertus & les grandes actions qui caractérisent & font admirer le regne du Roi. Il seroit à souhaiter que l'on fit imprimer ce Recueil.

de travailler à l'accroissement du Commerce.

La Légende *Victorem vicit Pacis amor*, exprime que l'amour du Roi pour ses Sujets lui a fait arrêter le cours de ses victoires pour donner la Paix à l'Europe.

L'Exergue 1748 marque l'époque sous laquelle le Roi a planté les Oliviers de la Paix sur les murs foudroyés des Villes, dont ses armes l'avoient rendu maître, & qui deviennent les monumens éternels de sa justice, de sa modération & de sa clémence.

*Extrait de l'Histoire de Lycurgue.*

Quoique nous soyions persuadés que la plûpart des personnes, qui liront la description de l'Estampe Iconologique, sçavent l'Histoire de Lycurgue Athénien & celle de Scipion, nous avons crû nécessaire, pour ceux qui l'ignorent, d'en rapporter l'abregé, afin qu'ils puissent consulter les Auteurs cités, pour y reconnoître la ressemblance fidelle de ces Hommes illustres d'Athénes & de Rome, avec ceux que nous personnifions par cette Iconologie.

Lycurgue, Orateur d'Athénes, surnommé *Libis*, fils de Lycophron, fut digne, par ses excellentes qualités, ses

lumieres & sa prudence, de l'estime & de la vénération de tous les siécles.

Son amour pour la justice & la vérité, des connoissances supérieures, ses sentimens élevés, lui firent donner, l'an du monde 3594, l'administration du Gouvernement, dans laquelle il eut autant de vertus qu'il avoit de devoirs à remplir. Toujours renfermé dans le cercle étroit que tracent le Désintéressement & l'Equité, il n'aspira à d'autres récompenses qu'à celle d'être utile à sa Patrie, à laquelle il s'étoit si généreusement dévoué, que dans le tems où les dépenses de la guerre consommoient les fonds publics, il soutint la République par son économie & son crédit.

Il établit des Loix, dont il corrigeoit l'austérité par des manieres douces & affables; il réprima le caractére rétif des Athéniens, qui les portoit à se plaindre des refus équitables que ceux qui gouvernent, sont obligés de faire pour défendre les Loix contre l'entreprise des Peuples.

Lycurgue chassa d'Athénes les fainéans, les Poëtes satyriques, les faiseurs de nouvelles, & les gens de mauvaises mœurs. Après avoir ainsi établi le bon ordre au-dedans, il se distingua au dehors par la sagesse de sa politique, & l'habileté de ses

négociations avec les Etrangers.

Il écrivoit, jour par jour, ce qu'il faisoit concernant l'administration du Gouvernement, & lorsque son âge avancé l'obligea de sortir de charge, il fit attacher ce Journal à une colonne, faisant inviter le Public de l'examiner.

Etant tombé malade, il se fit porter à l'Assemblée pour y rendre personnellement le compte exact de sa conduite, qui fut unanimement applaudie *. Il mourut très-regretté des Athéniens, qui honorerent sa mémoire avec une distinction particuliere.

*Extrait de l'Histoire de Scipion*

*Scipion*, surnommé l'*Africain*, né l'an du monde 3815; fils de Publius *Cornelius*, auquel il sauva la vie à la bataille du Tesin, n'ayant pour lors que dix-sept à dix-huit ans.

C'étoit un prodige de valeur & de prudence, plein de zéle & de la fidélité la plus inviolable; il en donna des preuves en toutes occasions, principalement lorsqu'il arrêta la Noblesse Romaine, qui abandonnoit Rome après la défaite de Cannes, Ville de la Poüille, dite à présent, *Cannata destructa*.

* Voyez *Plutarque & Pausanias*.

En 3839, il fut choisi pour aller en Espagne, après la mort de son pere & de son oncle, n'ayant pour lors que vingt-quatre ans. Il reconquit ce grand Pays sur les Carthaginois en moins de quatre ans. En 3844, il prit en un seul jour la Ville de Carthage-la-Neuve, située sur la Méditerranée dans le Royaume de Murcie, rebâtie par Philippe II. Roi d'Espagne, l'an de grace 1570.

Sa prudence & son exactitude pour la discipline militaire contribuerent infiniment à affermir ses conquêtes; ayant fait un nombre considérable de prisonniers de distinction dans ce Pays, il usa d'une générosité rare, envers la femme de Mardonius & les enfans d'Indibilis, qu'il fit mener honorablement à leurs parens, & entre lesquels étoit une personne d'une beauté si parfaite, qu'elle causoit l'admiration de son armée. Se défiant de lui-même, il la renvoya sans vouloir la voir, ordonnant que la rançon qu'on avoit offerte pour cette belle prisonniere, servît à augmenter la dot qu'on avoit promise à un Seigneur Celtibérien auquel elle étoit fiancée.

En 3849, il donna encore de nouvelles marques de sa générosité. Avant de passer en Sicile, pour y faire, à ses frais, les

préparatifs nécessaires à la guerre d'Afrique qu'il méditoit, il finit celle d'Espagne par une victoire éclatante dans la Bétique, qu'on nomme à présent l'Andaloufie, défit cinquante mille hommes de pied & quatre mille chevaux.

En 3851, il porta la guerre projettée en Afrique, où il défit en un même jour deux armées, commandées par Asdrubal, & Syphax, Roi de Numidie. Quarante mille ennemis furent tués ou brûlés dans la premiere action, & six mille furent faits prisonniers; dans la seconde les Africains furent entierement dissipés.

En 3852, il défit Annibal à la bataille de *Zama*, Ville d'Afrique, à présent *Zamora*, dans le Royaume d'Alger. Vingt mille hommes furent tués, pareil nombre fut pris, avec onze éléphans. Scipion ne perdit pas quinze cens hommes.

Carthage étant assiégée par mer & par terre, Vermina, fils de Syphax, y mena du secours; Scipion fut à sa rencontre, défit quinze mille de ses soldats, obligea cette ville de se rendre à des conditions avantageuses pour Rome, où Scipion retourna triomphant, l'an 3854. C'est à cette occasion qu'on lui donna le surnom d'*Africain*, & qu'il fut élevé aux plus grands honneurs de la République.

Scipion, mécontent de la conduite des Romains à son égard, se retira en un Bourg qui lui appartenoit, nommé *Lynterne*, près le Lac de Patria, dans la campagne de Rome, au voisinage de la mer, environ à trois lieues de Pouzol, où il passa le reste de ses jours dans l'étude & l'entretien des gens de Lettres, qu'il aimoit, étant lui-même sçavant & éloquent, comme nous l'apprenons de Ciceron *. Il mourut l'an du monde 3869, âgé de cinquante-quatre ans, ayant ordonné qu'on l'inhumât en ce lieu, & non à Rome, & qu'on mît ces mots sur son tombeau, monument d'où je les ai copiés en 1717.

*Nec corpus habebis, ingrata Patria.*

Patrie ingrate, tu n'auras pas mon corps.

Cette Estampe ne se vend point; l'Edition en a été faite pour la présenter à la Cour, & en distribuer aux personnnes de considération.

## REMARQUE.

Pour éviter qu'on ne confonde Lycurgue Athénien, avec d'autres hommes du même nom, on a crû nécessaire de placer,

* Voyez *Plutarque*, *Florus*, *Polybe*, *Eutrope*, *Orose*, & *Tite-Live*, *l.* 23.

à la suite de la description de l'Estampe, le court abregé de son histoire, la pureté de sa vie servant à caractériser l'excellence du Ministére & de la Magistrature de France, & d'observer ici qu'il y a dans l'antiquité plusieurs Lycurgues, dont la comparaison seroit fausse à cet égard : entre autres,

3150. Lycurgue, Législateur des Lacédémoniens, fils d'Eunome, cinquiéme Roi de Lacédémone, de la branche des Proclides, & de Dianasse, sa seconde femme; frere puîné de Polidecte, Successeur d'Eunome, & tuteur de Charilaus, son neveu, vers l'an du monde 3150. Ce Charilaus, fils & successeur de Polidecte, fut le septiéme Roi de Lacédémone, de sa branche.

3478. Lycurgue, Instituteur des Jeux Neméens, fils de Phérés, Roi de Thessalie; ces jeux commencerent à Argos, l'an du monde 3478, 178 de Rome, & 576 avant J. C. la premiere année de la LI^e. Olympiade : ils se célébroient de cinq en cinq ans, en mémoire de la mort de son fils Opheltes, sur-nommé *Achemore* ou *Archemore*, tué d'un serpent, par l'imprudence d'Hypsiphile, sa nourrice, qui l'avoit posé dans un champ sur une plante d'ache, pendant qu'elle étoit allée à une

fontaine voisine : on donnoit en mémoire de cet évenement des couronnes d'ache aux victorieux dans les Jeux Neméens. *

3812. Lycurgue, Egyptien, de basse origine, errant & vagabond, qui excita une émeute à Lacédémone après la mort de Cleoméne, dernier Roi de la race des Agides, en 3812 du monde.

Lycurgue, Roi de Thrace, dont les peuples s'étoient si fort adonnés aux excès du vin, que pour les en corriger, il fit arracher les vignes dans toute l'étendue de son Royaume, ce qui donna occasion aux Poëtes de ce tems, de feindre par leurs Fables, que ce Prince étoit ennemi du Dieu Bacchus, & que cette Divinité s'en vengea, en le plongeant dans une fureur *si cruelle*, qu'il se coupa les jambes.

Les Auteurs citent plusieurs autres Lycurgues qui ne sont d'aucune remarque, & dont on ne trouve aucunes époques sûres du tems qu'ils vivoient, ainsi que de ce dernier *.

L'Iconologie est une science qui sert à représenter les Dieux, les Héros, les Hommes illustres, les vertus, les passions & les évenemens, que la Poësie, la Peinture, la Seulpture, la Gravûre & l'Art

* Voyez *Les antiq. Grec*, *Plutarque*, *Apollodore*, *Chronolog. d'Eusebe & du P. Labbe.*

Métallique, sont dans l'usage de dessiner & de personnifier sous des figures empruntées, des emblêmes & des symboles, soit pour le passé ou le présent.

Elle est nécessaire aux Poëtes & aux Artistes, dont plusieurs, ignorant cette science, négligée depuis soixante ans, commettent des fautes dans la composition de leurs ouvrages.

Il seroit facile de rassembler dans un seul & même corps d'ouvrage, tout ce que les anciens & les modernes ont fait & écrit à cet égard.

Plusieurs Auteurs ont traité de cette science, entre autres,

Philostrate, vivant vers l'an 200 de J. C.

Lilio Giraldi, Italien, homme des plus sçavans de son siécle, né en 1478, mort en 1552.

J. Beaudoin, qui a expliqué la Colcographie de Debio, imprimée en 1643; J. Ripa, César Ripa, & Noel le Comte.

AUTRE ESTAMPE NOUVELLE,

JEan *Moyreau*, Graveur du Roi, vient de mettre au jour une nouvelle Estampe d'après Pierre Wouvermens, intitulée : *La Buvette des Dames*. C'est le n°. 63. de sa suite ; le Tableau est au Cabinet de M. de la Haye, Fermier Général.

# PRIX

## *Proposés par l'Académie Royale des Sciences, Inscriptions & Belles-Lettres, de Toulouse, pour les années 1750 & 1751.*

LA Ville de Toulouse, célébre par les prix qu'on y distribue depuis long-tems à l'Eloquence, à la Poësie & aux Arts, voulant contribuer aussi au progrès des Sciences & des Lettres, a, sous le bon plaisir du Roi, fondé un prix de la valeur de 500 liv. pour être distribué tous les ans par l'Académie Royale des Sciences, Inscriptions & Belles-Lettres, à celui qui, au jugement de cette Compagnie, aura le mieux traité le sujet qu'elle aura proposé.

Le sujet doit être alternativement de Mathématiques, de Médecine & de Littérature.

L'Académie avoit proposé pour sujet du prix de 1749, *de fixer le tems où les Sciences & les Arts ont commencé à être cultivés chez les Volsques, & de marquer les changemens qu'ils occasionnerent dans les mœurs, les coûtumes & la Religion de ces peuples.*

Ce prix a été adjugé à la Piéce n°. 1. qui a pour devise, *Sæpe mihi dubiam traxit sententia mentem*,

On vient d'apprendre qu'elle est de M. l'Abbé de Guasco, de l'Académie de Cortone, & Honoraire Etranger de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres.

Le Public fut informé l'année derniere, que l'Académie a proposé de nouveau, pour sujet du prix double de 1750. *La Cause Physique de l'applatissement de la terre, tel qu'il a été déterminé par les opérations faites au Cercle Polaire, en France & sous l'Equateur*; & l'on eut soin d'avertir que l'explication demandée, doit, en rendant raison du degré d'applatissement déterminé par les mesures, s'accorder aussi avec les variations de la pésanteur observées à differentes latitudes.

Comme bien des gens sont instruits que pour conserver au Public la fondation du prix établi par cette Ville, il étoit devenu nécessaire, que la distribution en fût suspendue pendant quatre années, on croit devoir avertir que l'Académie vient de trouver, dans la liberalité de quelques-uns de ses membres, des fonds suffisans pour que le prix soit distribué sans interruption.

Elle propose pour sujet de celui de 1751, *La Théorie de l'ouïe.*

Les Sçavans sont invités à travailler sur ces sujets; & même les Associés étrangers de l'Académie. Les autres Académiciens sont exclus de prétendre au prix.

Ceux qui composeront, sont priés d'écrire en François ou en Latin; & de remettre une copie de leurs ouvrages, qui soit bien lisible, sur tout quand il y aura des Calculs Algébriques.

Les Auteurs écriront au bas de leurs ouvrages une Sentence ou devise; mais ils n'y mettront point leur nom. Ils sont exhortés cependant d'y attacher un billet séparé & cacheté, qui contienne

la même devise ou Sentence, avec leur nom, leurs qualités & leur adresse; l'Académie exige même qu'ils prennent cette précaution, lorsqu'ils adresseront leurs écrits au Secrétaire. Ce billet ne sera point ouvert, si la Piéce n'a remporté le prix.

Ceux qui travailleront pour les prix, pourront adresser leurs ouvrages à M. l'Abbé de Sapte, Secretaire perpétuel de l'Académie, ou les lui faire remettre par quelque personne domiciliée à Toulouse. Dans ce dernier cas, il en donnera son récépissé, sur lequel sera écrite la Sentence de l'ouvrage avec son numero, selon l'ordre dans lequel il aura été reçu.

Les paquets adressés au Secretaire doivent être affranchis de port.

Les ouvrages ne seront reçus que jusqu'au dernier Janvier des années, pour le prix desquelles ils auront été composés.

L'Académie proclamera dans son Assemblée publique, *du 25* du mois d'Août de chaque année, la *Piéce* qu'elle aura couronnée.

Si l'ouvrage qui aura remporté le prix, a été envoyé au Secrétaire en droiture, le Trésorier de l'Académie ne délivrera ce prix qu'à l'Auteur même, qui se fera connoître, ou au porteur d'une Procuration de sa part.

S'il y a un récépissé du Secrétaire, le prix sera délivré à celui qui le représentera.

*L'Académie, qui ne prescrit aucun systême, déclare aussi qu'elle n'entend point adopter les principes des ouvrages qu'elle couronnera.*

## ODE ANACREONTIQUE

*A Mademoiselle Chevalier.*

A Chanter le vainqueur des Dieux,
Je bornois toute mon envie,
Et de son joug impérieux
J'espérois garantir ma vie.

L'Autre jour encor, dans les bois,
A ce Dieu ma lyre fidelle
Célébroit les fameux exploits,
Qui rendent sa gloire immortelle.

Les oiseaux secondoient mes chants;
L'onde y mêloit son doux murmure;
J'animois par mes sons touchans
Toutes les voix de la nature.

Bientôt au céleste séjour
Nos concerts se font un passage;
Le Ciel s'ouvre, & je vois l'Amour
Fendre les airs sur un nuage.

Il m'aborde d'un air joyeux;
J'aime, dit-il, ton zéle extrême;

Mais

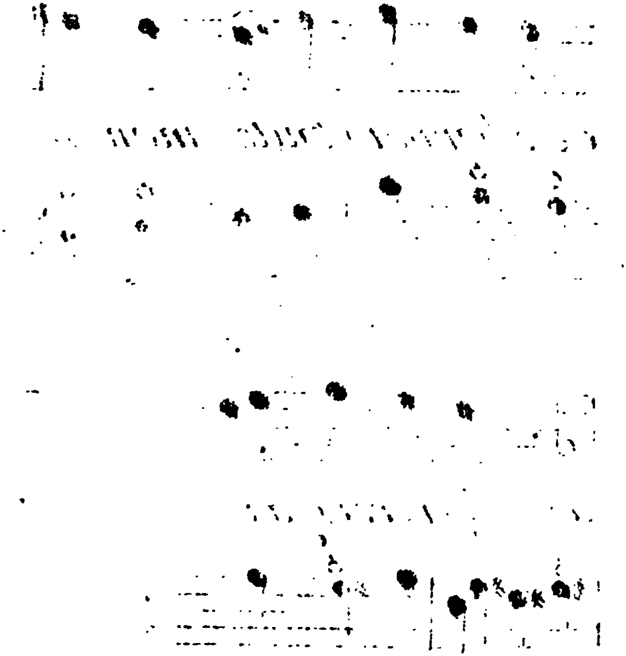

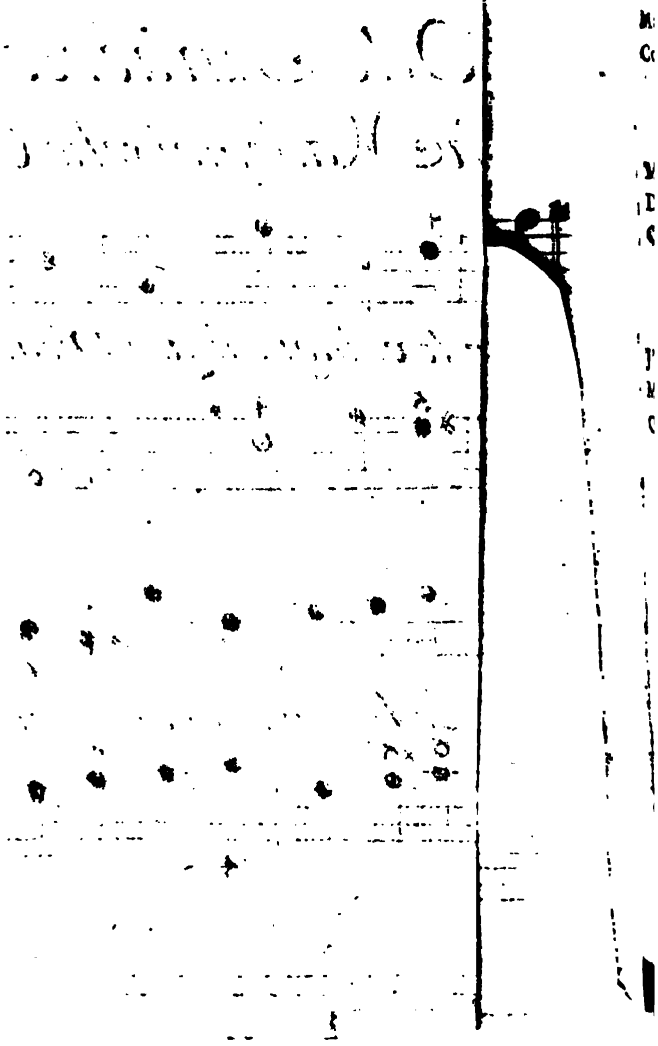

Mais pour me chanter encor mieux,
Connois mon pouvoir par toi-même.

L'ingrat à l'instant pour Cloris
Me lance un trait qui me déchire.
Dieu cruel, est ce là le prix
Que tu réservois à ma lyre?

Berger, dit l'enfant de Venus,
J'avois du plaisir à l'entendre,
Mais les soupirs m'honorent plus
Que le ramage le plus tendre.

*ENVOI.*

Vous, qui chantez si bien l'Amour,
Soumettez-vous à sa puissance,
Ou craignez d'éprouver un jour
Les traits cruels de sa vengeance.

*Les vers sont de M. Pannard, & la Musique de M. Naudet.*

## SPECTACLES.

L'Académie Royale de Musique, qui après bien des révolutions, désagréables pour le génie & les talens, est enfin soumise à une autorité digne de ses respects & de son attachement, a donné, le Mardi 23 Octobre, la premiere représentation d'un Ballet héroïque, intitulé : *Le Carnaval du Parnasse* ; les paroles sont de M. Fuzelier, l'un des Auteurs du Mercure, connu par differens ouvrages, & la Musique est de la composition de M. Mondonville, Maître de Musique de la Chapelle du Roi, de qui les Motets sont si estimés.

Cette Piéce est d'un génie singulier, & ne ressemble point à tout ce qui a paru sur le Théatre Lyrique, où plusieurs ouvrages modernes semblent calqués sur des modéles, qui ne sont copiés que par ce qu'ils ont de défectueux.

Voici l'avertissement de l'Auteur, qui explique briévement son idée.

» Le titre de ce Ballet justifie la legereté de son » plan ; le badinage doit regner seul dans les jours » du Carnaval, & ne permettre qu'aux jeux d'en » occuper les agréables momens ; ils ne sont pas » faits pour les désespoirs & les Elégies de Melpo- » méne.

» On ne prétend donner ici qu'un spectacle qui » fournisse à Thalie, à Euterpe & à Terpsicore, un » champ libre, pour promener leur imagination. » On ignore si ce mêlange sera goûté du Public ; » l'intention de lui plaire est toujours certaine » chez les Auteurs, le succès n'y répond pas » toujours, & l'on s'égare quelquefois en cher-

» chant de nouvelles routes pour arriver au bon-» heur de le contenter ; mais que ce Public judi-» cieux veuille bien songer, qu'il est souvent plus » facile d'être regulier, que d'être varié, & d'at-» tendrir, que d'amuser.

Je crois qu'après cet avertissement, il est inutile de répondre sérieusement aux objections qui ont suivi la premiere représentation de ce Ballet ; elles y sont toutes prévenues, & si l'Auteur a rempli le dessein qu'il s'étoit proposé de peindre les amusemens & les conversations du Carnavál, il reste peu de reproches à lui faire.

Le Prologue est aussi leger que le Ballet : il se passe dans une Maison de Campagne, où deux Dames, d'un goût different, disputent sur les agrémens de la Musique Françoise & de l'Italienne. Il y a un air Italien, très-bien composé & parfaitement exécuté par Mlle Fel. Les courtes Scénes de ce Prologue sont terminées par un Trio, dont voici les paroles :

*L'ennui suit bientôt les desirs,*
Quand ils ont obtenu les biens les plus aimables ;
Il faut varier les plaisirs,
Pour les rendre durables.

Le divertissement est formé par des Jardiniers qui célébrent le retour du Printems, qu'ils appellent ainsi :

Printems, dans nos bocages,
Viens remplir nos desirs ;
Sous tes naissans ombrages
Viens payer nos soupirs.
Rends-nous les Zéphirs,

Les rossignols & leurs ramages;
Rends-nous les Zéphirs,
Les ris, les jeux & les plaisirs.

Les danses de ce Prologue sont très-amusantes & bien dessinées.

La décoration du premier Acte répresente le Mont Parnasse & la Fontaine d'Hypocrêne, à qui Momus adresse cette judicieuse priere :

Précipitez vos eaux, dangereuse Hypocrêne!
Coulez moins lentement dans le double vallon;
Fuyez, dérobez-vous à la soif inhumaine
De plus d'un enfant d'Apollon,
Et par pitié pour nous, laissez tarir leur veine.

Si les voeux de Momus avoient été exaucés, bien des Opéra seroient tombés d'abord, qui étayés par la Musique, se sont soûtenus en dépit du bon sens & du bon goût qu'ils insultoient.

Apollon survient déguisé en berger, & amene à Momus les fêtes préparées par les Muses pour égayer le Carnaval du Parnasse. Thalie arrive, Apollon se retire, & le Dieu de la Raillerie fait avec la Muse de la Comédie une Scéne tendre, qui conformément à leur caractére se dénoue comiquement. La fête qui termine l'Acte est composée par les Zani François & Italiens. Momus y chante ces vers :

Dans le choix d'un amant, l'Amour de son bandeau
Couvre souvent les yeux des belles :
Qu'il m'épargne ses traits, qu'il ôte son flambeau,

Je ne veux de lui que ses aîles ;
Gardons-nous de fixer nos vœux ;
Les trop sensibles cœurs ne sont jamais heureux ;
Les plaisirs les plus doux sont pour les infidéles.

La premiere Scéne du second Acte est un Monologue de Licoris. Momus l'aborde, en raillant à son ordinaire : *Momus*, lui dit-elle,

Rien ne peut vous contraindre ;
Dans vos discours, vous ne menagez rien,
Craignez.......

*Momus.*

Qui dois-je craindre ?
Quel pouvoir est égal au mien ?
Si l'époux de Junon veut allarmer la terre,
Il lui faut les éclats & les feux du tonnerre ;
Le Trident de Neptune, effroi des matelots,
Déchaîne l'Aquilon & souleve les flots ;
Le Tyran des enfers voit, au fond du Tenare,
Cent monstres réunis suivre sa loi barbare ;
La mort vole à sa voix, & sert sa cruauté ;
De tous ces Dieux le courroux redouté
Fait trembler sous leur empire
L'Univers épouvanté ;
Mais pour être respecté,
Momus n'a besoin que de rire.

Momus se cache pour épier les discours d'Apollon ; Licoris qui le croit berger, & qui est charmée

de sa voix, interrompt à chaque instant sa déclaration pour éloigner l'aveu de sa tendresse, & l'engage à chanter successivement Jupiter, le Dieu de la Treille & la Déesse de la Chasse.

Le deuxiéme Acte est terminé par le Triomphe de l'Amour conduit par Euterpe. Ce petit Dieu est célebré par les Souverains du Ciel, de la Terre & des Enfers.

Triomphez à jamais, triomphez, Dieu des cœurs ;
Nous goûtons vos plaisirs, nous chantons votre
gloire ;
Vous seul avec des fleurs
Enchaînez la victoire.

La Décoration du troisiéme Acte est une magnifique Salle, destinée aux Jeux que prépare Terpsicore Momus s'y rend, déguisé en berger comme Apollon. Il trouve Thalie aussi déguisée en bergere, & masquée ; ils s'abordent sans se reconnoître. Le Dieu de la raillerie cajole la feinte Pastourelle qui lui répond en coquette exercée ; la curiosité les engage à se démasquer. Ils sont surpris de voir deux phisionomies si peu pastorales ; ils se séparent en riant. Licoris paroît, & prend Momus pour Apollon ; elle est étonnée de la froideur de son prétendu berger, qui la quitte sans lui parler ; sa colere fait éclater son amour ; elle querelle Apollon, qui s'approche, & elle lui avoue qu'elle l'aime, en le grondant. Sa méprise & son injuste corroux sont bien-tôt dissipés par la présence de Momus, qui détruit son erreur. La derniere Scéne finit par un Duo d'Apollon & de Licoris, qui a réuni tous les suffrages.

Terpsicore amene le Ballet du Tems, des Saisons,

& des Ages. L'Age viril paroît le premier, répréſenté par des Chaſſeurs : enſuite des Maſques galans figurent l'adoleſcence. Les deux enfances arrivent enſemble.

*Chœur.*

Profitez du tems ;
Il s'échappe, il fuit ſans ceſſe ;
Rien n'égale la vîteſſe
Des heureux inſtans.
Souvent perdu par la jeuneſſe,
Et regretté par la froide vieilleſſe,
Ses bienfaits ne ſont pas conſtans ;
Il paroît long à l'eſperance,
Aux ennuis, à l'indifference :
Il paroît court aux cœurs contens.

Mlle Victoire, jeune Danſeuſe vive & piquante, *habillée* en vieille, chante & joue finement ces quatre vers.

Mortels, que le plaiſir diſpoſe de vos ans.
Que malgré la raiſon il triomphe ſans ceſſe.
Il accroît les beaux jours de l'aimable jeuneſſe,
Et juſques chez l'hyver il conduit le printems.

Chaque Acteur mériteroit un panégyrique ; les Ballets en méritent auſſi. Les applaudiſſemens réitérés du *Public* montrent le plaiſir que lui fait la muſique.

Le Théatre François a offert un joli préſent aux amateurs de la Comédie, le Jeudi 25 Septembre,

c'est Mlle Guéan, très-jeune & très-charmante Actrice, qui a débuté par Junie dans Britannicus & par le rôle de la Pupille. Le Lundi suivant elle a joué Agnès dans l'Ecole des Femmes, & l'Amoureuse dans l'Esprit de contradicton. Son jeu est fin, touchant & naturel.

Les Italiens ont remis les Amusemens à la mode, Piéce de Mrs Riccoboni le fils & Romagnesi, très-ingénieusement versifiée, & pleine de traits saillans.

La nouvelle Actrice a dansé la Sabotiere, & la gentille Catinon a fait, en descendant d'une boëte portée par Scapin en Savoyard, le jeu de la belle Catin, après que le petit Vicentini, porté aussi dans une Curiosité par M Dehesse, Compositeur de cent Ballets variés, pittoresques & très-amusans, a dansé en petit Savoyard. On a continué les Enfans vendangeurs & les Savoyards, jusqu'à la clôture du Théatre pour aller à Fontainebleau. Les Comédiens François ont pris le même chemin.

---

# EXTRAIT

## *De la Comédie du Faux Sçavant.*

POlimatte, le Héros de la Piéce, est un de ces Avantageux, qui, avec peu de mérite & beaucoup d'arrogance, persuadent à un certain public, qu'ils sont des gens supérieurs. Le ton suffisant & les airs d'importance de ce Ridicule ont subjugué Doriman, dont la fortune est assez considérable, mais dont les lumieres sont très bornées. Celui ci voulant donner en mariage Lucile sa fille à l'impertinent qu'il admire, une résolution si bizarre révolte Araminte, sœur de l'imbécille Vieillard. Elle déguise en femme de qualité Lisette, sa Sui-

vante, & cette adroite Soubrette, se donnant à Polimatte pour une veuve extrêmement riche & passionément amoureuse de lui, le détermine aisément à renoncer pour elle à la main de Lucile. Faux Ami, ainsi que faux Sçavant, il laisse échapper, dans une conversation avec Lisette, quelques traits satyriques contre Doriman. Le pere de Lucile entend, d'un endroit où il est caché, les discours de Polimatte, & il rompt avec lui.

Lisidor aime Lucile, & en est aimé. Ils ont mis dans leurs intérêts Timantoni, Maître de Langue Italienne. Le fils de Doriman avoit besoin d'un Précepteur, & pour se procurer un accès dans la maison, Lisidor a feint de demander cette place. Il s'est fait présenter pour cet effet à Doriman par Timantoni, peu d'instans avant l'expulsion de Polimatte. Lorsque le Faux Sçavant a reçû son congé, Lisidor découvre son nom & sa naissance, & Doriman l'accepte pour gendre.

Cette Comédie a réussi. Il étoit dans l'ordre qu'elle fût critiquée. On s'est plaint de ce que l'intrigue *n'étoit* pas neuve. Selon quelques *Censeurs*, *les deux derniers Actes sont foibles*. Le personnage du Faux Sçavant a paru, à d'autres personnes, mal caractérisé.

Sans doute il y a peu d'invention dans la Fable de la Piéce, mais on n'a pas coûtume d'examiner sévérement sur cet article les Auteurs des Comédies de Caractére. En convenant que le troisiéme Acte a moins de chaleur que les précédens, nous ne pensons pas sur le second de la même façon que les Critiques, & nous croyons qu'il ne cede en rien au premier. Par rapport au principal personnage, nous ne dirons point qu'il soit peint avec de fausses couleurs; nous accorderons seulement que les touches de son portrait, ne sont pas toutes de la même délicatesse.

Nous avouerons aussi, qu'on est surpris de ne voir Lisidor qu'au troisiéme Acte, & que le travestissement de cet Amant, non-seulement est peu naturel, mais est inutile au dénouement.

Du reste ; ne craignons point d'avancer que M. *du Vaure*, doué d'une imagination vive & gaye, sçait faire parler à la Comédie sa véritable langue ; qu'il a le talent rare de ne monterer presque jamais l'Auteur, & de ne laisser appercevoir pour l'ordinaire que ses personnages ; que les plaisanteries qu'il leur prête, naissent naturellement des caractéres & des situations, & que les seuls rôles de Lisette, de Timantoni & du Valet de Polimatte, suffisent pour mériter à son ouvrage l'honneur de demeurer au Théatre. Les Lecteurs seront en état de juger de l'enjouement de la plume de M. *du Vaure*, par l'extrait que nous allons donner de la derniere Scéne du premier Acte.

*Timantoni. Fortuné.* *

. . . . . . .

*Fortuné.* J'avois peur de trouver mon Maître de retour . . . Depuis notre arrivée, j'ai couru la moitié de la Ville. Il m'a chargé de vingt commissions . . . . je n'ai pas seulement eu le tems de voir l'objet de ma tendresse. Mon Maître connoît tout Paris.

*Timantoni.* C'est oun Illoustre fort estimé, oun Sçavant du premier ordre, qui a beaucoup de puissans amis. Il vous fera parvenir . . . . Votre condition chez un pareil Maître doit être un poste bien brillant.

*For.* Je voudrois que quelque curieux en eût envie. Sçavez-vous bien, Signor Timantoni, que vous voyez en moi son Laquais, son Intendant,

* *Valet du* Faux Sçavant.

son Valet de Chambre, son Cuisinier, son Secretaire & son Lecteur.

*Timan.* Avec tant d'emplois, votre fortoune sera bien-tôt faite.

*For.* Effectivement. Je suis Laquais sans gages, Intendant sans régie, Valet de Chambre sans profit, Cuisinier sans provisions, Secretaire sans tour de bâton, & Lecteur de mauvais ouvrages.

*Timan.* De mauvais ouvrages !

*For.* Oui, ce sont les siens qu'il me fait lire. . . .

. . . . . . .

Je l'aurois déja quitté, sans la facilité qu'il me donne de voir souvent une fille que j'adore.

*Timan.* Une fille, aimable sans doute ? Car oun Vainqour, tel que vous, fait per son choix seul l'apologie de sa conquête.

*For.* Aimable ! Pouf. . . Vous êtes à cent piques de sa juste valeur. C'est une taille d'Impératrice ; des yeux de Reine ; un nés de Princesse, une bouche de Marquise, une gorge de Grisette. . . . .

*Timan,* Voilà un portrait bien noble.

*For.* . . . Son esprit est encore plus parfait que sa figure. . . . . Quoiqu'elle en ait autant qu'on en puisse avoir, quand nous sommes tête-à-tête, elle n'en a pas plus que moi.

*Timan.* C'est là lou véritable. Pout on vous domander lou nom de sta persona charmante ?

*For.* Je vous ai dit que mon Maître me facilitoit les moyens de la voir. C'est la Suivante de Madame Araminte. . . . . . .

. . . . . . . .

*Timan.* Ah ! malheureux Fortouné !

*For.* Qu'y a-t'il donc ?

*Timan.* Vous êtes perdou.

*For.* Et pourquoi ?

*Timan.* Il n'y a piou de Lisette pour vous.

*For.* Ah ! la perfide, l'ingrate, la coquette !

*Timan.* Que vous a t'elle fait ?

*For.* Je n'en sçais rien. C'est vous qui me dites que je la perds.

*Timan.* Apprenez l'obstacle invincible qui vous sépare de sta povere Lisetta. Madame Araminte ne sçauroit souffrir Monsou Polimatte..... Elle défendra à sa Suivante de vous voir, de vous parler. Ah, Poveretto!

*For.* Eh ! que faudroit-il faire pour empêcher tout cela ?

*Timan.* Trahir votre Maître.

*For.* Que le Diable l'emporte, s'il veut.....

*Timan.* Et vous serez sour, en le trahissant, douna bona récompense.

*For.* Ce n'est pas là la question. Je le trahirai pour rien, & la récompense sera par dessus le marché. . . . . . . . .

. . . . . . . .

Je suis tout à vous, pourvû que Lisette soit à moi.

*Timan. d'un air important.* Je te la donne.

*For.* Est-ce vous qui donnez aussi la récompense?

. . . . . . . . .

Il seroit difficile de citer quelque morceau écrit plus légerement que ce début de Lisette dans sa premiere entrevûe avec Polimatte.

» Je suis Bretonne très vive ( ma démarche vous » le prouve, ) femme de condition ( mes manieres » le persuadent, alliée à tout ce qu'il y a de » mieux dans ce Pays, ( tout le monde le sçait, ) » sage, quoique libre, jeune & jolie, ( il n'y a qu'u- » ne voix là dessus, ) fort riche, ( Dieu merci ) ... » mon commerce est aimable, mon goût délicat, » mon esprit cultivé, ( vous en jugerez; ) j'ai de la » politesse, de l'enjouement, des graces, tout cela

» m'est naturel : mais on ne doit jamais faire son » éloge soi-même, aussi je me garde de parler de » tant d'avantages.

M. *du Vaure* n'est pas seulement enjoué ; il sçait, quand il veut, être ingénieux. Dans la Scéne huitiéme du troisiéme Acte, Doriman veut que Lisidor examine un tableau commencé par Lucile. Lisidor, après avoir considéré cet ouvrage, dit : » Puisque vous désirez de sçavoir mon sentiment, » j'ai quelque peine à démêler ce sujet. Je vois un « Amour, dont le flambeau est à l'écart, & qui » a son bandeau sur la bouche, au lieu de l'avoir » sous les yeux. Son carquois *mêlé de fleurs avec* » *les fléches* .... Une Bergere .... Le Tems .... » L'Hymen .... Tout cela me paroît assez diffi- » cile à comprendre. ......

» Une vérité qui me frappa il y a quelque tems, » répond Lucile, m'en a fourni l'idée. L'Amour, » dont vous voyez le bandeau sur la bouche, est » un Amour éclairé qui impose le secret en aimant. » Son flambeau, à l'écart, fait voir que l'éclat ne » convient pas aux grandes passions. Son carquois, » *mêlé de fleches & de roses*, prouve que, comme » la rose a ses épines, l'Amour a ses peines ; & le » Tems fait approcher l'Hymen de l'Amour, » pour consoler la Bergere, assise sur ce gazon, » ensorte que tout se réduit à penser que la pru- » dence, le secret & la persévérance, surmontent, » *en aimant*, les plus grands obstacles.

A la tête de cette Comédie est une Préface, dans laquelle M. *du Vaure* avertit qu'il n'a pas crû devoir retrancher de sa Piéce quelques endroits qui ont été supprimés dans la Représentation, & qui sont marqués par des guillemets. Pour répondre aux objections qu'on a faites contre le rôle de Polimatte, il ajoûte : » *Je n'en ai pas dit tout ce*

» *qu'on en peut dire*, j'en conviens. Je pense qu'il
» suffit d'avoir donné à *l'homme artificiel*, *que j'ai*
» *organisé*, les traits les plus frappans de son caractére.
» D'ailleurs, malgré mes précautions, &
» la pureté de mes intentions, dans un siécle aussi
» malin qu'éclairé, on ne sçauroit être trop en garde
» contre les applications. Des coups de pinceau
» plus déliés les auroient peut-être occasionnées;
» j'ai dû être attentif à les éviter.

N'ignorant pas le reproche qu'on a fait à son dernier Acte, il essaye de montrer qu'il lui étoit presque impossible de le rendre plus vif. Les autres critiques lui ont paru trop foibles pour mériter une réponse. » Je souhaite, dit-il, que les Comédies
» que je hasarderai à l'avenir sur la mer orageuse
» du Théatre, m'attirent encore plus de Censeurs.
» Malheur à l'Auteur qu'on ne critique point!

Des personnes d'esprit n'ont pas approuvé que dans sa Préface il eût fait l'apologie de l'état de Comédien. Elles prétendent que l'espéce de deshonneur attaché pendant long-tems parmi nous à cette profession, ne subsiste plus, & que par conséquent notre Auteur s'amuse inutilement à combattre une prévention suffisamment détruite. Nous ne sommes pas de ce sentiment. Il est vrai que plusieurs Amateurs du Théatre ne regardent point, comme dégradant, un art dans lequel on ne peut exceller, si l'on ne réunit un grand nombre de qualités estimables. Mais cette façon de penser est-elle générale? A-t'on abrogé les loix qui ont été portées en conséquence du préjugé contraire?

Après avoir donné à M. *du Vaure* les éloges qui lui sont dûs, nous prendrons la liberté de l'exhorter à tâcher d'être toujours Ecrivain aussi correct qu'il est amusant. Le style de sa Préface est un peu trop négligé. Même dans sa Comédie, nous avons

remarqué certaines expressions qui ne sont pas exactes. Telles sont celles marquées en lettres italiques dans les discours de Lisidor & de Lucile. *

La Piéce du *Faux Sçavant* se vend chez Sébastien *Jorry*, Quai des Augustins, près du Pont S. Michel, aux Cigognes. Elle est dédiée au Lord Comte *d'Albemarle*, Chevalier de l'Ordre de la Jarretiere, premier Gentilhomme de la Chambre du Roi de la Grande Bretagne, & son Ambassadeur auprès de Sa Majesté. Il n'est pas extraordinaire que nos Auteurs rendent hommage à un Seigneur, qui est très-versé dans la Littérature Françoise, & qui, quoiqu'étranger, parle notre Langue, & en sent toutes les finesses, comme s'il étoit né dans cette Capitale.

Depuis la onziéme représentation, cette Comédie a été jouée encore une fois, & avec un très-grand concours de Spectateurs Nous nous sommes trompés, en disant que M. *du Vaure* étoit de Provence. Il est du Dauphiné. Ancien Officier de Cavalerie, il a servi pendant la derniere guerre en qualité d'Aide de Camp dans l'armée d'Italie.

* *Quoique nous critiquions ici quelque fautes de style échappées à M.* du Vaure *par inattention, nous ne prétendons point contredire ce que M.* Fuzelier *a dit dans l'article des Spectacles du Mercure de Septembre, page 193. Il a eu raison d'annoncer que la Piéce étoit bien écrite. On doit trouver te'le une Comédie aussi remplie que celle-ci de bonnes plaisanteries, & dont le Dialogue est partout juste, simple & naturel.*

# ENTRÉE PUBLIQUE

*Faite à Soleure par M. le Marquis* de Paulmy d'Argenson, *Ambassadeur du Roi auprès du Corps Helvétique ; Diette de Légitimation ; Complimens prononcés en ces occasions, &c.*

MOnsieur le Marquis de Paulmy d'Argenson, Ambassadeur de Sa Majesté auprès du Corps Helvétique, qui étoit arrivé le 27 du mois de Juin dernier à Soleure, lieu de la résidence des Ambassadeurs de France, y a fait son Entrée publique le Samedi 23 Août suivant.

Son Excellence s'étoit rendue sur les deux heures à une fort belle Maison de campagne hors de la Ville, où tout ce qui compose sa Maison & ses équipages étoit déja. Là elle reçut une Députation fort nombreuse de l'Etat, qui venoit pour la féliciter sur son heureuse arrivée, & pour avoir l'honneur de la conduire dans leur Ville. S Ex. répondit à leur compliment dans les termes les plus convenables. Le signal étant donné par une décharge de vingt piéces de canons, qui bordoient le rempart de la Ville, on se mit en marche dans l'ordre suivant.

Trois Compagnies de Dragons du Canton, en fort bon ordre, ouvroient cette marche, ayant leurs Officiers à leur tête très-bien montés & équipés. Le Suisse de S. Ex. à cheval, le Coureur ; 12 Valets de pied, deux à deux ; 8 Officiers de bouche à cheval, le Maître d'Hôtel seul à leur tête ; 4 Valets de chambre, aussi à cheval ; le Chirur-

gien seul, & 4 Secretaires. L'Ecuyer de S. Ex. & 2 Pages; 7 chevaux de main richement harnachés, & portant des caparaçons aux Armes de M. l'Ambassadeur, précédoient une Litiere de S. Ex. à vuide, & ses trois Carosses, dont les deux premiers étoient occupés par le Secretaire de l'Ambassade & les Secretaires Interprétes; le dernier étoit vuide, & étoit immédiatement suivi d'un groupe de vingt Gentilshommes ou Officiers au service du Roi, tous superbement équipés. Ensuite venoient les Carosses de l'Etat, au nombre de 22. S. Ex. occupoit le premier, ayant à la gauche le Chef de la Députation; ce carosse étoit escorté de 12 Suisses, vêtus à l'ancienne mode Helvétique, ayant de grandes barbes, & l'Espadon nud sur l'épaule; les autres étoient occupés par les Membres de l'Etat, qui étoient venus pour complimenter M. l'Ambassadeur, & un grand nombre de jeunes gens de la Ville suivoit à cheval; la marche étoit fermée par les Cavaliers & Sautiers de la Ville en habits de livrée, & par un nombreux Domestique à cheval. On fit dans cet ordre le tour du Glacis de la Place, & on entra dans la Ville par la porte de Bienne au bruit d'une seconde décharge des canons du rempart. Les rues, depuis cette porte jusqu'au Palais de France, étoient bordées par deux hayes de troupes Bourgeoises en uniforme, ayant leurs Officiers à leur tête.

Lorsqu'on arriva au Palais de France, S. Ex. fut saluée par une troisiéme décharge des canons du rempart. Elle reçut sur le Perron de l'escalier tous les Membres qui composoient la Députation qui l'étoit venu prendre; elle leur toucha dans la main, suivant l'usage, & fit distribuer des rafraîchissemens en abondance aux Dragons, & généralement à tous ceux qui se présenterent, ensuite

de quoi les Députés ayant pris congé de M. l'Ambassadeur, les troupes, tant à pied qu'à cheval, se retirerent, après avoir fait une décharge générale de toute leur mousqueterie.

Le Canton de Soleure s'est fort distingué dans cette occasion, & il n'a rien épargné pour prouver au nouveau Ministre, combien il se trouvoit flatté de le posseder.

De son côté M l'Ambassadeur n'a rien oublié pour rendre cette cérémonie des plus éclatantes; la richesse de sa livrée, de ses équipages, la magnificence la mieux entendue dans l'extérieur des gens qui composent sa Maison, répondoient parfaitement à la grandeur du Monarque auguste qu'il représente.

Le lendemain Dimanche 24, l'Etat vint en Corps complimenter S. Ex. M. l'Avoyer regnant porta la parole en Allemand; son discours fut interpreté par le plus ancien des Secretaires Interprétes, & S. Ex. y répondit à tous égards en homme d'Etat, & en homme de Lettres.

Peu après que M. l'Ambassadeur eut reconduit le Corps de l'Etat, arriva le Chapitre de Soleure, ayant à sa tête le Prevôt, qui harangua S. Ex Les complimens réciproques finis, le Chapitre prit congé, & M. l'Ambassadeur le reconduisit, comme il avoit fait le Corps de l'Etat.

Le même jour, sur les cinq heures du soir, S. Ex. envoya le Secretaire de l'Ambassade, chez M. l'Avoyer regnant, demander audience au Conseil pour le lendemain 25.

Ce jour, Fête de S. Louis, une Députation de l'Etat vint prendre S. Ex. pour la conduire au petit Conseil; elle s'y rendit à pied, dans le plus grand cortége, suivie de toute sa Maison & par un fort beau tems, bien different de celui de la sur-

veille, qui avoit été horrible, la pluye n'ayant pas cessé pendant tout le tems de la cérémonie de l'Entrée. S. Ex. fut reçûe au milieu du Parquet de l'Hôtel de *Ville* par M. l'Avoyer regnant, qui la conduisit dans la Salle d'audience, où elle s'assit dans un fauteuil entre les deux Avoyers, ayant derriere elle son Secretaire d'Ambassade & le plus ancien des Secretaires-Interprétes. Là, M. l'Ambassadeur s'étant couvert, & tout le Conseil après lui, S. Ex. prononça le discours suivant.

MAGNIFIQUES SEIGNEURS,

» Chargé d'assûrer le louable Corps Helvétique » en général, & chacun de ses Membres en particulier, de la bienveillance du Roi mon Maître, » qui lui fera toujours remplir, non-seulement avec » exactitude, mais même avec satisfaction, ses » engagemens avec eux, je m'étendrois ici sur ces » dispositions de Sa Majesté, si je ne faisois réfle» xion que je parle à celui de tous les Etats de la » Suisse, qui les connoît le mieux. Quel autre en » effet est en possession d'éprouver d'une maniere » *plus distinguée* les sentimens nobles & génereux » de Sa Majesté! Quel autre est autorisé à avoir » plus de confiance dans la façon de penser du Roi, » qui ne lui permet de considérer la grandeur de » sa puissance, qu'autant qu'elle peut être employée » à assûrer la tranquillité de ses voisins & le bon» heur de ses Alliés! Destinés par une prédilection » flateuse à recevoir dans vos murs l'Ambassadeur » d'un si grand Monarque, vous êtes sans cesse à » portée de vous convaincre de l'affection confé» dérale de Sa Majesté. Vous en faire éprouver les » effets, a toujours été un des objets que mes pré» décesseurs ont rempli le plus volontiers; celui » auquel je succede immédiatement, distingué par » une sagesse éclairée & par la rectitude de l'es-

» prit, le premier talent d'un Ministre, a mérité
» votre amitié pendant son séjour, & vos regrets
» lors de son départ. Qu'il me soit permis de m'a-
» nimer d'une noble émulation à surpasser, s'il est
» possible, l'empressement qu'il témoignoit à vous
» plaire. Dans cette disposition d'esprit, quelle sa-
» tisfaction n'aurai-je point à rendre compte à Sa
» Majesté de votre confiance en elle, de votre at-
» tachement pour sa personne & de votre zéle pour
» sa gloire? Vos sentimens sont trop connus, Magni-
» fiques Seigneurs, pour que je doute un moment
» que vous ne m'en fournissiez de fréquentes oc-
» casions. Je m'applaudis d'avance d'avoir à rem-
» plir un Ministere aussi agréable, & je regarde
» l'honneur que j'ai d'y être destiné, comme la
» récompense la plus flateuse que le Roi pût ac-
» corder à mon ardeur personnelle pour son ser-
» vice & au zéle de ma famille.

Ensuite M. l'Ambassadeur remit la Lettre de créance du Roi pour le Canton, & finit par inviter Mrs du Conseil à venir célébrer avec lui la fête du Roi. S. Ex. fut reconduite à son Palais dans le même ordre qu'elle s'étoit rendue à l'Hôtel de Ville.

Peu de tems après, M. l'Ambassadeur se rendit à l'Eglise des Cordeliers, qui est sa Chapelle. Le Corps de l'Etat y avoit prévenu S. Ex. La Messe y fut chantée en musique, & finit par la Priere ordinaire pour le Roi.

Peu après que l'on fut de retour, on servit un superbe dîner pour 200 personnes sur 6 tables differentes; tout s'y rencontroit, l'abondance la plus recherchée, la magnificence, & l'ordre rare dans ces sortes d'occasions. S. Ex. y porta au son des trompettes & au bruit du canon les santés suivantes, la santé du Roi, celle de la Reine, celles de

Monseigneur le Dauphin, de Madame la Dauphine, de Mesdames de France, & de la Maison Royale, debout.

M. l'Avoyer porta la santé de S. Ex. celle de Madame l'Ambassadrice & de la Famille de S. Ex.

S. Ex. porta la santé des Magnifiques Seigneurs du L. Canton de Soleure, & celle de M. l'Avoyer en charge.

Le repas dura cinq heures, & vers la fin Madame l'Ambassadrice, qui de son côté avoit donné à dîner aux Dames les plus qualifiées de la Ville, se rendit avec sa Compagnie dans la Salle où M. l'Ambassadeur faisoit les honneurs de la principale table. Elle y fut reçûe avec les plus grandes démonstrations de joye de la part de tous les Convives, qui porterent de nouveau la santé de Madame l'Ambassadrice; elle y jouit du plaisir d'entendre faire par tout les éloges les plus mérités de M. l'Ambassadeur.

Pendant ce tems, le Palais de France étoit entierement rempli de peuple, à qui l'on servoit de tout à discrétion.

Pour lui laisser plus de liberté, sur les 9 heures du soir L L. EEx. se rendirent dans une fort belle maison de la Ville, dont la situation est des plus heureuses pour une fête. M. l'Ambassadeur avoit fait construire dans le jardin de cette maison une magnifique salle de Bal, d'où, par sa position, on jouissoit de la perspective d'une très-belle illumination, qui couvroit entierement la façade de cette maison, bordoit les terrasses & sembloit se réunir dans le parterre du jardin, qui étoit pareillement illuminé & sur son propre dessein, ainsi que l'illumination de la façade de la maison.

Madame l'Ambassadrice ouvrit le Bal, & en fit les honneurs pendant toute la nuit, ainsi que d'un

ambigu qu'elle y donna à toutes les Dames de la Ville & à plusieurs de differens Cantons de la Suisse, qui s'étoient rendues à Soleure pour y assister aux fêtes de M. l'Ambassadeur ; la totalité de ces Dames montoit au nombre de près de 120 ; enfin on se retira au jour, extrêmement satisfait des manieres aimables & polies de LL. EEx. qui ont donné encore un nouvel éclat aux magnificences de cette journée.

Le surlendemain 27, M. l'Ambassadeur traita magnifiquement à dîner Mrs du Chapitre.

En conséquence de la convocation de la Diette générale de Légitimation, qui avoit été indiquée pour le premier Septembre, tous les Députés des Cantons & Alliés se rendirent à Soleure le Dimanche 31 Août dans le plus grand apparat. Chaque Canton étoit escorté de plusieurs *Junker Gesans* ou Gentilshommes, très-bien équipés. Le Canton de Berne seul en avoit 24, & cette troupe de Gentilshommes réunie passoit le nombre de 100.

Aussi-tôt qu'ils furent tous arrivés, le grand Sautier vint en avertir S. Ex. & lui remettre une liste contenant le nom de chaque Député & son logement ; aussi-tôt elle dépêcha ses Gentilshommes, Ecuyer & Secretaires, pour aller féliciter en son nom les Députés de chaque Canton en particulier, qui les reçurent en venant au-devant d'eux, & leur donnant la droite, & les reconduisirent en observant la même cérémonie, comme ils le devoient par attention pour le nom de S. Ex. de la part de qui on venoit les complimenter.

Dans le même-tems le Canton de Zurich, en sa qualité de premier Canton, députa vers S. Ex. pour lui faire compliment.

Le lendemain premier Septembre, les Députés arriverent en corps chez M. l'Ambassadeur, cha-

que Canton suivi de ses Gentils-hommes & Cavaliers; ils avoient fait demander audience un moment auparavant à S. Ex. qui les reçut au haut de l'escalier & leur donnant à tous la main, les introduisit dans la grande Salle d'audience. M. le Bourguemestre de Zurich portant la parole, harangua S. Ex. en Allemand, tout le monde étant debout & découvert, & le plus ancien des Secretaires Interprétes rendit son discours en François. Il étoit conçû en ces termes.

MONSEIGNEUR,

» C'est une vérité également fondée sur la raison & l'expérience, que la maniere d'agir avec ses amis contribue beaucoup à la satisfaction & prospérité des hommes, & plus ce lien d'amitié est resserré par la confiance, plus on en doit esperer d'avantages; mais les moyens d'établir une amitié & de l'entretenir, sont differens; cela peut se faire réciproquement, quand de bons amis habitent ensemble & conversent journellement, & quand ils sont éloignés, cela se peut faire par un commerce de lettres. Il y a encore une troisiéme maniere qui est en usage entre les Rois, les Princes & les Républiques, en s'envoyant des Ministres confidens, dont la bouche devient leur organe pour contracter des amitiés, des traités de commerce, même des alliances & autres négociations pour l'avantage de leurs intérêts réciproques. Le dernier usage a toujours été observé sans interruption depuis fort long-tems par la Sérénissime Couronne de France envers le L. Corps Helvetique; c'est pourquoi dès qu'un Ministre est rappellé, nous avons l'honneur de voir aussi-tôt parmi nous un successeur, c'est ce qui se manifeste encore aujourd'hui, car aussi-tôt qu'il a plû à S. M. T. C. d'appeller M. le Mar-

» quis de Courteilles, à cause de ses mérites, à de » hautes & importantes dignités, le Roi a bien » voulu en même-tems, comme une constante con» firmation de sa grace & bienveillance, nommer » & envoyer V. Ex. à une Ambassade aussi impor» tante & distinguée comme celle de la Suisse. Ce » grand changement est la cause que le Corps » Helvétique, suivant l'usage, s'est présentement » assemblé ici par ses Députés pour complimenter » V. Ex. sur son Ambassade solemnelle, & l'en fé» liciter cordialement. Bénie soit l'entrée de V. Ex. » chez nous, & que bénies soient ses négociations; » nous avons des marques certaines que l'effet con» firmera ce souhait. Que V. Ex. permette que je » lui en allegue trois. La premiere est les grandes » qualités & talens dont le Ciel a doué V. Ex. & » qui font que les Sociétés célebres briguent à » l'envi de voir son grand nom inscrit dans leurs » Registres, étant convaincues que par son grand » sçavoir la Littérature acquerera un nouveau lus» tre. La seconde est fondée sur l'entiere confian» ce que le Roi a au zéle pur de V. Ex. pour son » service; & la troisiéme, est qu'il lui a plû depuis » le peu de tems qu'elle est parmi nous, de témoi» gner qu'elle tâchera dans toutes les occasions de » contribuer de son mieux à la prospérité & aux » avantages du L. Corps Helvétique en général, & » de chacun des LL. Cantons en particulier. V. Ex. » ne peut pas nous donner une preuve plus réelle » de ce dernier article, que de vouloir bien pour » notre sûreté, nous conserver la faveur Royale, » la gracieuse bienveillance & la très précieuse af» fection de S. M. T. C. notre plus ancien allié, & » de l'assûrer saintement que de la part du Corps » Helvétique, nous tâcherons de tout notre pou» voir à remplir nos obligations par rapport à

» la

» la paix perpétuelle & autres engagemens.

» Que V. Ex. nous permette outre cela de la re-
» chercher très-instamment de vouloir persister
» dans ces généreux sentimens pour nous, & de
» ne point perdre de vûe les intérêts du L. Corps
» Helvétique, ce qui nous engagera à une recon-
» noissance éternelle, & de transmettre sa haute
» réputation à nos derniers neveux, qui la perpé-
» tueront, lorsqu'ils trouveront ces monumens de
» ce que V. Ex. a mérité du L. Corps Helvétique.

» Je conclûrai mon discours par une Sentence
» du grand Orateur Ciceron, qui dit : *Vetus est*
» *lex illa justa veraque amicitia, ut idem amici semper*
» *velint*, Que la loi de l'amitié veut qu'on pense
» toujours de même. Nos intentions, nos vœux
» & nos désirs sont que Leurs Majestés Royales le
» Roi & la Reine, que Monseigneur le Dauphin
» & Madame la Dauphine, & toute la Maison
» Royale, puissent continuellement jouir de toutes
» les bénédictions, & des plus parfaites & des plus
» grandes prospérités.

*M. l'Ambassadeur* répondit à cette Harangue par le discours suivant.

MAGNIFIQUES SEIGNEURS,

» Les liaisons qui subsistent depuis tant d'années
» entre nos Rois & le L. Corps Helvétique, ont
» toujours fait envisager avec une satisfaction ré-
» ciproque les cérémonies pareilles à celle qui vous
» rassemble aujourd'hui. En effet quels momens plus
» intéressans que ceux où le plus puissant, le plus
» ancien & le plus fidéle de vos Alliés, vous renou-
» velle les assûrances de son affection, en vous en-
» voyant un Ministre qui ne doit, conformément
» aux ordres de son Maître, s'occuper de vos in-
» térêts, que dans la vûe d'affermir votre tranquil-

» lité, & de contribuer à votre bonheur. Que je » m'estime heureux d'avoir à remplir un Ministere » dirigé sur de pareils principes, aussi dignes du » Monarque qui m'envoye, qu'ils sont (permet- » tez-moi de le dire) conformes à mes sentimens. » Les vertus héroïques de vos Ancêtres ont été la » source de leurs liaisons avec nos Rois; la can- » deur la plus estimable, la probité la plus solide, » la fidélité la plus inviolable à remplir les enga- » gemens contractés; une justesse de sens, capable » de discerner le vrai, de s'y attacher & d'écarter » tout ce qui pourroit être vaine subtilité ou mau- » vaise finesse: c'est à ces qualités que l'on a re- » connu de tout tems la Nation Helvétique, & » c'est à elle que vous devez ces alliances dont les » effets se font encore sentir aujourd'hui, & doivent » toujours subsister, puisque nous continuerons » à reconnoître en vous ce caractére respectable » qui y a donné lieu. Qui peut mieux connoître » tout le mérite de vos vertus, que le Prince au- » guste que je suis chargé de représenter auprès de » vous? Dans quel tems pouvez-vous attendre plus » de marques de bienveillance, & jouir plus tran- » quillement des avantages accordés par ses prédé- » cesseurs à votre zéle pour la gloire & les intérêts » de la Couronne, que sous le regne du Monar- » que de l'Europe, le plus grand dans la guerre par » son courage & sa clémence, & dans la paix par » sa modération & sa justice; chéri de ses peuples, » dont sa tendresse fait le bonheur; de ses Alliés, » dont sa fidélité à remplir ses engagemens fait la » sûreté; du reste de l'Europe qui se repose sur ses » sentimens, trop purs pour ne pas dissiper l'om- » brage que pourroit causer sa grandeur?

» Je ne puis douter M. S. que vous ne rendiez à » ces qualités héroïques de Sa Majesté toute la jus-

» tice qui leur est dûe ; que vous n'y preniez mê-
» me intérêt, non contens de les admirer. M. le
» Bourguemestre Friés n'a pû rendre, dans le dis-
» cours qu'il vient de prononcer en votre nom,
» toute l'étendue de vos sentimens, mais ils sont
» d'ailleurs trop connus, & ce qu'il y a de flateur
» pour moi dans ce discours, est un nouveau témoi-
» gnage du prix que vous mettez à tout ce qui peut
» vous venir de la part du Roi. Puissent ces heu-
» reuses dispositions, dans lesquelles je vous trouve,
» prendre de nouvelles forces pendant mon Minis-
» tere ! Je ne négligerai rien pour y contribuer, &
» j'apporterai tous mes soins à concerter si bien
» mes démarches, qu'on puisse toujours me recon-
» noître pour l'Ambassadeur du plus grand, du
» plus juste & du plus modéré des Rois, près d'u-
» ne République dont le caractére distinctif a tou-
» jours été la sagesse & la bonne foi.

Ce Discours fut généralement admiré, ainsi que la noblesse avec laquelle S. Ex. le prononça. Ensuite elle remit à chaque Canton en particulier les Lettres de créance du Roi pour leurs Souverains, après quoi elle les entretint tous en général & en particulier jusqu'au dîner auquel elle les avoit fait inviter la veille. Si-tôt que l'on eut servi, les Députés se mirent à table, en observant entre eux le rang qu'ils tiennent dans le Corps Helvétique. M. l'Ambassadeur étoit seul dans un fauteuil, ayant à sa droite le Bourguemestre de Zurich, & à sa gauche l'Avoyer de Berne sur des chaises, ainsi que les autres Députés.

Il y eut six tables servies en même-tems; la délicatesse & la profusion dans ce repas étoient encore relevées par les attentions obligeantes de M. l'Ambassadeur, qui sçait si bien réunir à la dignité de son caractére les manieres polies & affables, qui lui

ont déja gagné tous les cœurs, & qui mirent dans un moment tous les convives à leur aise ; de sorte que dans une cérémonie purement d'apparat, on y voyoit regner le plaisir, ordinairement relegué aux petites tables. S. Ex. y porta debout, au bruit du canon & au son des trompettes, la santé du Roi, celle de la Reine, de Monseigneur le Dauphin, de Madame la Dauphine, & de la Famille Royale, & de chaque Canton en particulier. M. le Bourguemestre de Zurich porta à tous les Députés la santé de S. Ex. celle de Madame l'Ambassadrice, & l'on resta à table jusqu'à la nuit, que tout le monde se retira en faisant les éloges de la magnificence de ce somptueux repas, qui avoit été servi avec autant de délicatesse que pourroit l'être une table de 12 couverts.

Tous les appartemens du Palais, jusqu'à l'orangerie, la loge du Suisse & la cour, étoient remplis par la livrée des Cantons & de tout le peuple, que l'on a traité à discrétion, au nombre de plus de 400.

Le lendemain & le sur-lendemain il yeut encore deux très-grands dîners, auxquels S. Ex. avoit fait inviter toute la Noblesse de la suite des Députés ; tout s'y passa comme le premier jour avec la plus grande magnificence & dans le plus grand ordre.

En un mot M. l'Ambassadeur a défrayé les Députés & toute leur suite, pendant les quatre jours qu'a duré la Dietre.

Avant leur départ, tous les Cantons vinrent en particulier remercier M. l'Ambassadeur de toutes les politesses qu'ils en avoient reçûes ; aucun d'eux ne se dispensa de cette bienséance, & M. l'Ambassadeur a vû, comme un heureux augure pour la suite de son Ministere, le zéle avec lequel les Cantons, les moins disposés à donner lieu à des nou-

veautés, ont concouru avec les autres pour lui témoigner combien ils se trouvoient flattés du choix que *Sa Majesté* a fait d'un Ministre, chez qui la haute naissance ne sert qu'à faire paroître les grandes qualités avec plus d'avantage.

---

# LETTRE

## *Contenant un détail circonstancié de la conspiration de Malte.*

LE Pacha de Rhodes, outré de se voir, lui dans le Château Saint Elme, & sa Galére dans le Port de celles de Malte, vingt jours après avoir pris pratique, ayant au préalable fait sonder le gué par son Kiaia, ou Lieutenant de sa Galére, proposa au Cady, aux Rais, aux Papass, & à quelques autres Turcs Lévantins, qui se trouverent chez lui, le projet de se rendre maître de la Cité Valette & du Fort Saint Elme. Les Esclaves trouverent d'abord l'entreprise, non-seulement difficile, mais même inexécutable. Ce Pacha avoit écrit à plusieurs Pachas en Levant, & fit encore écrire par la suite à Tripoli, à Tunis, & à Alger, pour avoir du secours de vivres & de munitions. Les signaux que les conjurés, en cas que leur projet eût réussi, devoient faire aux Bâtimens qui viendroient pour le seconder, étoient, de jour, d'arborer un pavillon rouge à la Turque sur le haut de *Saint* Elme, & de l'assûrer par un coup de canon, & la nuit, de tirer un certain nombre de fusées. Il y a dans *Saint* Elme une porte qui donne sur la mer; quoique bien murée, elle n'étoit pas inconnue au Pacha. Il comptoit en profiter pour

introduire le secours, ou pour s'évader s'il prévoyoit ne pouvoir pas tenir, surtout en cas qu'il n'eût pas pû s'emparer du Château Saint Ange, lequel n'étant pas à lui, ne lui auroit jamais laissé libre l'entrée ni la sortie du Port. Le secours qu'il attendoit des Pays Etrangers, ses promesses, & quelque argent qu'il sema à propos parmi les gens de sa secte, les sermens qu'il leur fit de ne les jamais abandonner, tout cela joint à la vénération, & à leur soumission aveugle pour les ordres d'un personnage tel qu'un Gouverneur de Rhodes, fils d'un Capitan Pacha, & petit-fils d'un Grand Visir, les engagea à se rendre à ses sollicitations, & à lui promettre de ne rien épargner de leur côté pour assûrer le succès de l'entreprise. Le Rais de la Galiotte lui fut fort utile en cette occasion, & il sçut applanir bien des difficultés, en prenant sur lui l'exécution de beaucoup de choses, que peut-être le Pacha lui-même dans ce moment regardoit comme impossibles, laissant au tems & aux circonstances le soin de lui en procurer les moyens, quand une fois l'affaire seroit engagée. Après ces premieres démarches, le Pacha, laissant aux autres Chefs de la conjuration le soin de faire des soldats, songea à trouver des scélerats qui pûssent exécuter le dessein exécrable qu'il avoit formé de se defaire de la personne du Grand Maître. Pour cet effet, il gagna les Esclaves qui avoient le plus de liberté, & l'accès le plus familier dans le Palais, entre autres un des deux Chambriers Turcs du Grand Maître, appellé Imselleti. L'ayant mis dans son parti, il lui proposa d'empoisonner son Eminence. Comme le Chambrier y trouva des difficultés, il fut resolu qu'il la poignarderoit avec un coûteau dont la lame étoit empoisonnée, & que le Pacha lui remit six jours avant la décou-

verte de la conspiration. Ce Pacha avoit proposé aussi à un Esclave de la petite cuisine, de mettre du poison dans la soupe du Grand Maître, & à un autre de la crédence, d'en mettre dans le vase d'argent, destiné à rafraîchir l'eau pour les repas de S. E. mais ni l'un, ni l'autre n'avoit osé se charger de cet attentat.

Tous les Vendredis, les Chefs de la Conspiration, le Cady, les Rais, & les huit Papass, s'assembloient chez le Pacha, y mangeoient, & chacun rendoit compte de ses opérations, des nouveaux Conjurés qu'il avoit enrôlés, & des moyens qu'il avoit imaginés pour faire réussir ce fatal complot. Enfin au bout de treize ou quatorze mois, tous les Esclaves ayant donné parole de seconder leur Chef, le jour de l'exécution fut fixé au 29 Juin, jour de la Saint Pierre, & le moment, vers deux heures après midi. Ce jour fut choisi, parce que la Fête qui se fait à la Cité Vieille, à deux lieuës de la Cité Valette, y attire un si grand concours de monde, qu'il ne reste presque personne dans celle ci. Le Pacha devoit trois jours auparavant témoigner au Grand Maître, que l'air de la Floriane lui étant mal sain, il aimoit mieux demeurer dans le Château de Saint Elme. Voici la façon dont devoient se conduire les Conjurés.

Le Palais est composé de deux appartemens, l'un d'hyver & l'autre d'été, lesquels se communiquent. Il y a une petite salle, située au milieu de ces appartemens, & dont la porte donne sur la gallerie, qui est au haut du grand escalier du Palais. Cette porte fait face à celle de la Salle-d'armes, qui est à l'autre extrêmité de la gallerie. Dans cette même gallerie, dont les fenêtres donnent à gauche sur la grande cour, se trouve sur la

droite la porte de la Salle du Conseil, à côté de laquelle est une chambre, où se reposent de jour les Estafiers de Son Eminence. Derriere la porte de cette chambre, la clef de la Salle ci-dessus mentionnée étoit toujours pendue, & elle pouvoit être prise facilement par le Chambrier Imselletti, qui entroit avec toute liberté dans les appartemens. C'est avec cette clef qu'il comptoit, le jour de l'exécution s'introduire vers les deux heures après midi, dans l'appartement du Grand Maître, heure d'autant plus favorable que dans cette saison tous les Chevaliers qui mangent au Palais, & les domestiques qui les servent, sont retirés chacun chez eux dans la Ville pour prendre du repos. Imselleti devoit être accompagné de cinq Turcs, & d'un Noir, venu sur la Galére de Rhodes. Ils devoient être soutenus par sept autres Conjurés, qui seroient restés à la porte de l'appartement, pour les secourir à tout évenement, dans l'instant qu'Imselleti auroit eu commis son affreux forfait. Un des sept de la porte, auroit par une des fenêtres de la gallerie, fait un signal aux Esclaves du Palais, lesquels au nombre d'environ cent vingt, devoient se tenir prêts dans les cours, les offices & cuisines. A ce signal ils tomboient sur le Corps-de-garde, armés de coûteaux, de haches & de massues, égorgeoient, assommoient les soldats, s'emparoient de leurs armes. Delà, ils montoient à la Salle d'armes, dont les quatorze d'en haut eussent pendant ce tems enfoncé la porte; ils s'en emparoient, & s'armoient: cela fait, sans perdre un instant, ils se séparoient en deux troupes.

La premiere marchoit droit à la prison des Esclaves, en enfonçoit les portes, en faisoit sortir les Turcs captifs, & delà filoient le long de l'Infirmerie au Château Saint Elme, qui n'en est qu'à

deux pas, prenant cependant la précaution de détacher quarante ou cinquante hommes pour aller s'emparer de la porte de la Marine. La troupe qui alloit à Saint Elme, n'auroit pas eû de peine à s'en saisir, attendu que le Pacha s'y trouvoit dedans avec vingt Turcs, soit de ses gens, ou autres. Deux soldats de la Compagnie du Grand Maître, qui étoient de la Conjuration, devoient se trouver de garde à la porte, pour favoriser l'entrée des révoltés

La seconde troupe détachée du Palais, pendant cette opération, devoit aller droit au four de la Religion, où il y avoit cinquante ou soixante Esclaves, lesquels joints à eux, en détachoient vingt pour s'emparer de la porte de la Marine, du côté de Marsamusciet, qui n'en est qu'à une petite distance. Le reste devoit faire main basse sur tous ceux qu'ils rencontreroient. Ils se flattoient que la confusion & le désordre, inséparables des évenemens inattendus, inspireroient au peuple dans les premiers momens l'idée de fuir par la Porte Réale, qui donne sur la campagne, & qu'avant qu'on eût le tems de se reconnoitre (chose difficile dans un pays où il n'y a point de troupes reglées) après la prise du Château Saint Elme, toutes leurs forces pourroient se porter dans les differens quartiers de la Ville, égorger tous ceux qui feroient résistance, ou qui n'auroient pas fui, chasser le reste, & ensuite fermer la Ville.

Ils prétendoient aussi, qu'outre ces cinquante hommes qui devoient s'emparer de la Porte de la Marine, du côté du grand Port, il s'en détacheroit vingt des plus déterminés, pour passer de l'autre côté du Port, aller ouvrir les prisons du Bourg & de l'Isle, délivrer leurs camarades, & s'emparer du Château Saint Ange, où est le dépôt des

bord du *Chariot Royal*, & passa ensuite sur le balcon des Cazernes de la Marine, d'où elle vit les differens mouvemens des manœuvres qui furent exécutées sur le Vaisseau, les opérations de la Carenne d'un autre Vaisseau, & une Joute; elle visita aussi les principaux atteliers de l'Arsenal de la Marine, & retourna à l'Hôtel-de-Ville, où elle reçut les respects du Parlement & de la Chambre des Comptes de Normandie, qui lui furent présentés par le Comte de Saint Florentin, Sécretaire d'Etat. L'après midi, le Roi alla voir lancer à l'eau trois vaisseaux, & un combat entre six Bâtimens qui étoient en rade, & après avoir visité la Corderie, la Citadelle & la Manufacture du Tabac, Sa Majesté sortit de la Ville, pour aller faire un tour de promenade sur la Côte d'Ingouville. En rentrant dans la Ville, elle vit les differentes illuminations qui avoient été préparées, & entre autres, celle d'un Vaisseau qui avoit été placé vis-à-vis l'Hôtel-de-Ville. Le Roi partit le 21 au matin, après avoir entendu la Messe à l'Hôtel de-Ville. Sa Majesté a eté saluée en sortant, comme elle l'avoit été en entrant, par une triple décharge des canons de la Ville, de la Citadelle & de la Marine. Elle a été gardée au Havre, tant par le Régiment de Dragons d'Harcourt, que par les Milices Bourgeoises, & elle a trouvé en bon ordre les Milices Gardes Côtes des Capitaineries qui étoient sur son passage. Le Roi a paru fort content de toutes les dispositions qui ont été faites dans la Ville & dans le Port; mais ce qui a le plus touché Sa Majesté, c'est la joye extrême que sa présence a fait éclater parmi les peuples, dont le concours a été prodigieux au Havre & dans toute sa route.

Le 18 Septembre, Madame Victoire, accom-

pagnée de ses Dames & de ses principaux Officiers, vint entendre la Messe dans l'Eglise Métropolitaine de cette Ville; elle fut saluée à son arrivée & en partant, par le canon de la Bastille, par celui de l'Hôtel Royal des Invalides, & par celui de la Ville. Cette Princesse trouva, à l'entrée du Quai qui regne le long du Jardin du Palais des Thuilleries, le Corps-de Ville, lequel lui rendit ses respects, étant présenté par le Duc de Gêvres, Gouverneur de Paris. M. de Bernage, Prévôt des Marchands, porta la parole. Madame Victoire, en arrivant à l'Eglise de Notre-Dame, trouva les Gardes Françoises & Suisses rangés en haye & sous les armes. L'Archevêque de Paris, revêtu de ses habits pontificaux, & à la tête des Chanoines, reçut cette Princesse à la porte de l'Eglise, & la complimenta. Madame, épouse de l'Infant Don Philippe, Madame Henriette & Madame Adelaïde, vinrent aussi le même jour en cette Ville; elles furent saluées de même par le canon de la Bastille, par celui de l'Hôtel Royal des Invalides, & par celui de la Ville; elles entendirent la même Messe, à l'issue de laquelle elles allerent faire leur priere à Sainte Geneviéve. Delà, elles vinrent dîner au Palais des Thuilleries. L'après-midi, elles se promenerent dans le Jardin de ce Palais; elles remonterent en carosse, & allerent voir la Place des Victoires, & celle de Louis le Grand. Elles sortirent ensuite par la Porte Saint Honoré, pour retourner à Versailles. Le Jardin des Thuilleries, ainsi que toutes les rues par lesquelles Mesdames ont passé, étoit rempli de peuple, que leur présence avoit attiré. Mesdames, en allant à Sainte Geneviéve, s'arrêterent quelque tems devant l'Amphitéatre des Pensionnaires du Collége de Louis le Grand, & leur accorderent des congés.

L'Evêque de Rennes, ci-devant Ambassadeur Extraordinaire du Roi auprès de Sa Majesté Catholique, fut reçû le 25 dans l'Académie Françoise, à la place vacante par la mort du Cardinal de Rohan, & il fit son discours de remercîment, auquel M. de Fontenelle, Directeur, répondit au nom de l'Académie.

Le 26, le Roi revint de Rambouillet à Versailles; Sa Majesté alla le 30 à Choisi, d'où elle partit le 2 Octobre pour se rendre à Fontainebleau.

Madame Infante & Mesdames de France, allerent le 30 du mois de Septembre à Choisy, & elles en partirent aussi le 2 Octobre pour Fontainebleau.

Le Roi arriva à Fontainebleau le 2 Octobre, la Reine s'y rendit le 6, Monseigneur le Dauphin y arriva le 4, & Madame Infante & Mesdames le 2.

Le 4, la Reine se rendit à l'Eglise des Recollets de Versailles, lesquels célébroient la Fête de Saint François. Sa Majesté y entendit la Messe, & communia par les mains de l'Evêque de Chartres, son Premier Aumônier. L'après-midi la Reine assista dans la même Eglise au Panégyrique du Saint, qui fut prononcé par le Pere de Neufville, de la Compagnie de Jesus, ensuite aux Vêpres & à la Bénédiction du Saint Sacrement.

Le Roi a donné le Gouvernement de Seyne, en Provence, & le Régiment d'Auvergne, qui vaquoient par la mort du Comte de Chastellux, au Comte de Beauvoir, son frere.

M. de Chavigny, Ambassadeur du Roi auprès du Roi de Portugal, a été nommé par Sa Majesté pour aller résider avec le même caractére auprès de la République de Vénise; & M. de Saint Contest, Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi, & Intendant de Bourgogne, a été nom-

mé par Sa Majesté pour se rendre en qualité de son Ambassadeur auprès des Etats Généraux des Provinces-Unies..

Le 16 du mois dernier, les Actions de la Compagnie des Indes étoient à dix-sept cens trente-deux livres & demi; les Billets de la premiere Loterie Royale à six cens dix-neuf, & ceux de la seconde à cinq cens quatre-vingt-dix.

---

*ADDITIONS de M.* le Monnier *à l'Extrait inséré dans le Mercure, d'un Mémoire lû à l'Assemblée publique de l'Académie Royale des Sciences du mois de Novembre de l'année derniere, au sujet des observations de l'Eclipse du Soleil, faites en Ecosse.*

COmme je ne suis pas encore satisfait sur la Latitude d'Edimbourg, que j'ai soupçonné, après plusieurs tentatives réitérées, être de deux minutes& demie plus grande que celle qui avoit été établie, en nombres ronds, par feu M. Maclaurin, de 55 degrés, 55 minutes, j'ai differé jusqu'ici par cette seule raison de publier les détails & le résultat entier de mon travail; & les lettres que j'ai écrites au mois de Novembre de l'année derniere au Président de la Société Royale de Londres à ce sujet, feront toujours foi de ce que j'avance, & me mettront toujours à l'abri de toute dispute ou usurpation. Voici cependant quelques éclaircissemens & corrections que je suis bien aise de communiquer au Public, en même-tems que je déclare que s'il s'est répandu d'autres Ecrits, je ne prétends pas les critiquer ici, mais que ce n'a jamais été de mon consentement & plutôt contre mon avis qu'ils ont été fabriqués. Ainsi je prie le Lecteur de ne me pas

rendre responsabe des conclusions contradictoires qu'il en pourroit tirer. De sept phases que j'ai mesurées vers le milieu de l'Eclipse, il y a certainement de quoi en conclure la position du lieu où j'ai fait mon observation, relativement au centre ou à la trace de la penombre. Or c'est-là à quoi se réduit toute la question; & si quelques mal-intentionnés s'élevent jusqu'au point de vouloir répandre quelques soupçons sur de semblables observations, il est visible que la question seroit bientôt décidée par les observations de la plus grande quantité de l'Eclipse, faites en Suéde, en Angleterre & même en France; mais qu'il faut pour cela supposer la Latitude d'Edimbourg rectifiée, & par conséquent celle du lieu où j'ai fait mes observations.

Comme l'Eclipse annulaire devoit occuper une très-grande étendue en Ecosse, sçavoir depuis les environs d'Edimbourg jusqu'aux Orcades, je m'étois déterminé, pour conclure plus sûrement la quantité du diamétre apparent de la Lune, à me placer vers le terme ou limite austral de l'Eclipse annulaire, & les correspondans, répandus en assez grand nombre vers le centre, étoient munis de Pendules à secondes pour mesurer la durée de l'Eclipse annulaire; enfin je suis assûré que celui qui étoit au limite boréal, pouvoit très-bien contribuer aussi à nous décider la question du diamétre de la Lune, au cas que le Ciel ne m'eût pas permis de mesurer avec le micrométre le diamétre, & qu'il ne se fût découvert que pendant quelques instans vers le milieu de l'Eclipse.

Heureusement j'ai mesuré très-facilement, & cinq fois de suite, le diamétre de la Lune, que j'ai vû tout *entier* sur le Soleil pendant 15 à 18 minutes, & dont j'ai communiqué l'année derniere les résultats. Mais il est nécessaire d'avertir ici que la

base de 2570 pieds, qui a servi à vérifier à combien de minutes & secondes répondoient les parties du micrometre, n'a pas été mesurée avec une exactitude superflue ni plus grande qu'il n'étoit nécessaire, car s'il eût été question de mesurer une étendue aussi longue, à une ligne près, il eût fallu faire dresser une ligne droite ou de niveau par les ouvriers qui travaillent aux jardins dans toute cette longueur, les avenues d'un château étant toujours, comme l'on sçait, moins bien entretenues à une certaine distance, * & à mesure qu'on s'éloigne de la façade; mais on s'est servi chaque fois qu'on a mesuré cette base d'un long cordeau (comme c'est l'usage en pareil cas) pour alligner les perches qui servoient de mesures; & comme dans cette direction de la base il ne s'est trouvé aucune inégalité considérable, & encore moins des rochers ou précipices, chose peu commune dans les avenues d'un château, on peut donc être assûré d'avoir mesuré cette base à deux ou trois pouces près. Mais ce qui détruit toute objection, c'est qu'un pied d'erreur sur cette distance n'auroit pas même produit une seconde de difference sur la quantité du diamétre de la Lune.

Il me reste à avertir que par une faute de copiste, on trouve dans le Mémoire, ou dans l'Extrait publié l'année derniere, le commencement de l'Eclipse à 8 heures, 50 minutes, 18 secondes, & la fin à 11 h. 50 min. 18 sec. Ces nombres se ressemblent trop quant au minutes, pour ne pas faire naître quelque soupçon, & découvrir qu'il y a eu quelqu'inadvertance. Or il faut lire 8 h. 51 min. 18 s. pour le commencement, & 11 h. 48 min. 18 sec.

* *Le terrain n'étoit pas semblable à une des allées sablées du jardin des Tuilleries, mais aussi uni qu'est le terrain du petit Cours.*

pour la fin, ce qui se déduit d'un calcul fait par M. Catlin, & de la phase observée au grand Télescope, qu'on a donnée pour lors; car cette phase ayant été mesurée, comme il a été dit, à 8 h 54 m. 35 s. il en faut ôter 3 m. 17 sec. de tems pour avoir le commencement de l'Eclipse. Il n'y a donc ici aucune ambiguité, & d'ailleurs chacun est libre d'en faire le calcul à loisir.

De plus par les observations faites à Gréenwich le jour de la pleine Lune qui a suivi immédiatement l'Eclipse du Soleil, je trouve le diamétre apparent de la Lune, qui étoit voisine alors du Périgée, 10 secondes plus grand que je ne l'avois conclu de quelques observations faites en France; ce jour là la nuit fut tout à-fait obscure en Ecosse, & nous fûmes privés par là d'observer la longitude d'Edimbourg par l'Eclipse de Lune; mais celle du Soleil suffit d'ailleurs. Or en augmentant ce diamétre de la pleine Lune, on aura 3 m. 55 sec. au lieu de 3 m. 45 sec qu'on avoit conclu pour la variation du diamétre horisontal de la Lune, depuis le jour de l'Eclipse du Soleil, jusqu'à celle de Lune qui a suivi immédiatement.

## *MARIAGE ET MORTS.*

LE 4 Septembre, Charles-François-Henri *de Revol*, Conseiller au Parlement de Paris, épousa dans l'Eglise Paroissiale de Saint Agnan de Gambais, Diocése de Chartres, Marie-Agnés *de Nyert*, Dame de Gambais.

Il est fils de défunt François de Revol, Seigneur d'Anglieres, Conseiller au Parlement de Paris, mort le 16 Août 1720, & de Marie du Soul de

Beaujour, depuis mariée en secondes nôces avec Louis le Prêtre de Lezonnet, Conseiller au Parlement de Paris, Chef du Conseil de feu S. A. S. M. le Duc de Bourbon, Prince du Sang.

La famille de Revol est ancienne dans le Dauphiné. Dans le seiziéme siécle, elle subsistoit dans la personne de trois freres, Ennemond, Antoine & Louis de Revol. Louis fut Ministre & Secretaire d'Etat des Affaires Etrangeres sous les Rois Henri III. & Henri IV. C'est de lui que descendent Louis, Vicomte de Revol, pere de l'Evêque d'Oleron, & le Chevalier de Revol, son frere; ainsi que François-Felicien de Revol, Conseiller au Parlement de Grenoble, leur oncle à la mode de Bretagne.

Ennemond de Revol fut pere d'Antoine, dont le fils Pierre naquit le 13 Novembre 1594, & épousa le premier Septembre 1624 Claudine Martel. De ce mariage sortit en 1632 Claude, marié en 1667 avec Jacqueline Michaut de Montaran; qui eut pour fils François de Revol, Conseiller au Parlement de Paris, pere de celui qui donne lieu à cet article.

Marie Agnés de Nyert est fille de feu Louis de Nyert, Marquis de Gambais, Gouverneur de Limoges, Grand Bailli d'Amont en Franche Comté, Premier Valet-de-Chambre du Roi, & Gouverneur du Louvre, & de Marie Anne Marsollier, fille de Denis Marsollier, Conseiller au Grand Conseil. Louis de Nyert étoit fils de François de Nyert, Marquis de Gambais, à qui il avoit succedé dans toutes ses Charges, & François avoit eu pour pere Pierre de Nyert, aussi Premier Valet-de-Chambre du Roi Louis XIII.

Le 7 Août, Marie-Louise *Brebier*, veuve de François Thurmenies de Montigni, Seigneur de

*Nointel*, Premier Maître d'Hôtel de S. A. R. M. le Duc d'Orléans, Régent, mourut, âgée de 64 ans & fut inhumée à S. Eustache.

Le 13, Louis-Auguste *Thibouſt de Berry*, Comte de la Chapelle Thibouſt de Berry, anciennement la Chapelle Gautier en Brie, Seigneur de Ru-Guerrin, des grands & petits Treſnels, des Hangets, de Gatins & autres lieux, Conſeiller d'honneur au Bailliage & Siége Préſidial de Melun, mourut à la Chapelle, âgé de 59 ans, & y fut inhumé.

Le 18, Gilles *Dumeſnilurry*, Sieur des Bergeries, mourut à Paris & fut inhumé à S. Euſtache.

Le 20, Marie-Joſephe *de Crequez*, veuve de Charles *Raimond de la Grange*, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de S. Louis, Lieutenant Colonel du Régiment du Maine, Brigadier des Armées du Roi & Commandant pour Sa Majeſté au Mont-Dauphin, mourut, âgée de 63 ans, & fut inhumée à S. Paul.

Le 30, Pierre *Mocet*, Seigneur de Chillois, Brigadier des Armées du Roi, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de S. Louis, mourut, âgé de 64 ans, & fut inhumé à S. Sulpice.

Le 31, Nicolas-François *Fillon de Villemur*, Seigneur de Mont-Rouge, Garde du Tréſor Royal, & Secretaire du Roi, Maiſon, Couronne de France & de ſes Finances, mourut ſur la Paroiſſe de S. Roch, & fut transporté à Mont-Rouge.

Le 4. Septembre, André du Guet, Seigneur de *Balzac*, ancien Capitaine au Régiment des Gardes Françoiſes, mourut, âgé de 61 ans, & fut inhumé à S. Sulpice.

Le 5, François le Royer *de la Sauvagere*, Seigneur d'Artezé, près de Chinon en Touraine, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint

Louis, Capitaine au Régiment de Champagne, & Ingénieur en chef de la Province d'Anjou, mourut à Artezé dans la soixante-seiziéme année de son âge.

Il étoit né le 21 Mai 1674. Il entra dans la Compagnie des Cadets Gentilshommes à Tournai, le 16 Mai 1691. servit l'année suivante en qualité d'Ingénieur volontaire au siége de Charleroi, & fut fait Sous-Lieutenant au Régiment de Bearn en 1694. Cette même année il se trouva au Bombardement de Calais; en 1702 à la bataille de Fridelingue & à la prise du Fort; en Janvier 1703 au siége du Fort de Kell, & fut fait Lieutenant au même Régiment. Ce Régiment étant passé en Baviere, M. de la Sauvagere y servit en qualité d'Ingénieur volontaire, se trouva à la premiere bataille d'Hochstet, aux siéges d'Ausbourg & de plusieurs Places du Wirtemberg; en 1704 à la bataille du Mont Charamberg, où il fut chargé de fortifier une partie du Camp, & à la seconde bataille d'Hochstet. Il y fit sur le Danube deux ponts pour la retraite de l'armée, & les brûla ensuite sous le feu des ennemis. En 1705, étant Lieutenant de Grénadiers, il entra dans le génie; en 1709 il fut fait Capitaine réformé à la suite du Régiment de Champagne. En 1712 au siége de Douai, voulant passer à l'attaque d'une lunette, il fut sur le point de se noyer dans le fossé, dont on le retira dangereusement blessé. Le 5 Juillet 1715, il fut fait Chevalier de S. Louis. Il résidoit alors à Arras, où il étoit chargé en chef de la conduite des travaux considérables que le Roi y faisoit faire. Ingénieur en chef à Béthune en 1719, on le fit passer à la Rochelle en 1729 pour diriger en la même qualité les travaux que l'on avoit projettés dans le Port de cette Ville, & enfin en 1734 il fut fait Ingénieur

en chef des Fortifications d'Anjou, où il est toujours resté, à cause de ses incommodités & de son grand âge. De-même que par sa capacité & par sa valeur il avoit mérité les graces de la Cour, il s'étoit acquis par sa Religion, par sa probité & son humanité, l'estime & la considération de tous ceux qui l'ont connu.

De son mariage avec Marie-Gertrude de Fouquerolles, il laisse trois fils, 1°. Félix-François, Chevalier de l'Ordre de S. Louis, Capitaine réformé au Régiment de Champagne,& Ingénieur en chef de la Ville & Citadelle de Port-Louis, de Concarneau & de la Côte du Sud de Bretagne, marié le 18 Avril 1746 avec Anne-Catherine-Charlotte Audiger. 2°. Louis-François, dit le Chevalier d'Artezé, Chevalier de S. Louis, ayant commission de Capitaine, & Ingénieur ordinaire du Roi. 3°. François-Sébastien-Marc Antoine, Capitaine au Régiment d'Infanterie de Montboissier.

Cette Famille, établie en Touraine, tire son origine de Bretagne, & sa noblesse est très-ancienne. Ses Armes sont d'azur à trois roues d'or, deux & une.

Le 2., Louis Bernardin Cado, Marquis *de Seppeville*, Sous-Lieutenant des Chevau-Légers de la Reine, mourut à Paris, dans la vingtiéme année de son âge. Il étoit né le 19 Juillet 1730, & avoit été baptisé le lendemain.

Il étoit fils de Charles-Louis-Frédéric Cado, Marquis de Seppeville, Seigneur du Plessis-Paré, près de Montlheri, Enseigne de la seconde Compagnie des Mousquetaires, Brigadier des Armées du Roi, mort à Paris le 14 Octobre 1734, âgé de 27 ans; & d'Elisabeth-Thérese-Marguerite Chevalier. Il avoit pour ayeul Charles-Louis, Comte de Seppeville, Commandant des Carabiniers, Lieu-

tenant Général des Armées du Roi, qui avoit épousé Benoîte du Bourdis, & a commencé la seconde branche des Cado.

Il a laissé deux sœurs, 1°. Françoise-Antoinette, née le premier Décembre 1725, mariée le 20 Mars 1743 à Louis, Marquis de Mailli, Colonel du Régiment de Périgord. 2°. Magdeleine-Bernardine-Marguerite, née le 13 Décembre 1726, mariée par contrat passé le 11 Avril 1746 à Artus-François Timoleon, Comte de Gouffier, Capitaine de Cavalerie au Régiment Dauphin.

Il étoit le douziéme des descendans de Guillaume Cado, Maître d'Hôtel du Roi, vivant en 1300.

Le 26, Anne-Bénigne Fare-Therese *de Beringhen*, veuve d'Emmanuel-Armand, Marquis *de Vassé*, Brigadier des Armées du Roi, Baron de la Roche-Mabille, Seigneur d'Azégé-le Rideau, Balon & autres lieux, mourut, âgée d'environ 69 ans, & fut inhumée à S Germain l'Auxerrois.

Elle étoit fille de Jacques-Louis de Beringhen, Comte de Châteauneuf & du Plessis-Bertrand en Bretagne, Premier Ecuyer du Roi, Gouverneur de la Citadelle & du Fort-Saint Jean de Marseille, Président du Conseil du dedans du Royaume pendant la minorité du Roi, & Directeur Général des Ponts & Chaussées & de Marie-Magdeleine-Elisabeth-Fare d'Aumont, fille aînée de feu Louis Duc d'Aumont, Pair de France, &c. Elle avoit été mariée le 11 Avril 1701, & étoit restée veuve en 1710.

Le 29, César-François Comte *de Chastelus*, Brigadier des Armées du Roi, Colonel du Régiment d'Auvergne, Gouverneur de la Ville de Seyne en Provence, mourut dans la 26e année de son âge.

Il étoit né le premier Novembre 1723 de Guillaume-Antoine, Comte de Chastelus & d'Avalon,

Lieutenant Général des Armées du Roi, mort le 13 Avril 1743; & de Claire-Therese-Angélique, fille de Henri François d'Aguesseau, Chancelier de France.

Cette Maison, fort ancienne en Bourgogne, a porté d'abord le surnom de Beauvoir, s'étant accrue de cette Terre par le mariage de Jean, vivant en 1340, dixiéme ayeul de César François, qui donne lieu à cet article, avec Jacquette, Dame de Beauvoir. Claude, petit-fils de Jean, fut Maréchal de France, & Jean, fils de Claude, quita le nom de Beauvoir pour prendre celui de Chastelus.

Le 9 Octobre, Corneille Richard, Sieur *de la Chevaleraye*, Associé libre de l'Académie Royale des Sciences, ci-devant Gouverneur de S. A. S. M. le Prince de Conti, & ensuite Capitaine de ses Gardes, mourut, & fut inhumé à Saint André des Arcs.

Le 11, Henriette-Alphonse Jubert *de Bouville*, fille d'Alphonse Jubert de Bouville, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint Louis, & Maréchal des Camps & Armées du Roi, mourut, & fut inhumée à Saint Jacques du Haut-Pas.

Le même jour, Anne-Etiennette *de Bullion-Farvaques*, épouse de Charles-André Sigismond de Montmorenci Luxembourg, Duc d'Olonne, Maréchal des Camps & Armées du Roi, mourut, âgée de 35 ans sur la Paroisse de Saint Sulpice, & fut transportée aux Célestins. Elle étoit fille d'Anne-Jacques de Bullion, Marquis de Farvaques & de Gallardon, & de Marie-Magdeleine Gigaud de Bellefonds.

ARRESTS

# ARRESTS NOTABLES.

ARREST du Conseil d'Etat du Roi, qui ordonne l'exécution de l'Ordonnance de 1687, & des Reglemens rendus depuis, au sujet des déclarations des Marchandises dans les Bureaux des Fermes, & en conséquence que les Négocians de Nantes & les Capitaines des Navires qui aborderont, dans le Port de ladite Ville, seront tenus de s'y conformer, & de distinguer, dans lesdites déclarations, le nombre des barriques de chaque espéce de sucre, & ce sous les peines portées par lesdites Ordonnances & Reglemens.

AUTRE, portant reglement pour les Tontines.

AUTRE, qui ordonne que les Officiers des Présidiaux, Sénéchaussées, Bailliages, Siéges Royaux & autres Jurisdictions Royales, inférieures & de Police, seront reçus au payement du prêt & annuel de leurs Offices, sur le pied de la moitié des évaluations d'iceux, pendant les neuf années de la Déclaration du 8 Juillet 1749.

AUTRE, qui ordonne que les Sous-Fermes des Domaines, Aides, & droits y joints, seront, au renouvellement prochain d'icelles, adjugées, après trois publications de huitaine en huitaine, au plus offrant & dernier enchérisseur.

ORDONNANCE du Roi, pour la ré-

duction du corps des Volontaires du Dauphiné.

AUTRE, concernant le Régiment étranger des Troupes légeres de Geschray.

AUTRE, concernant le Corps de Chasseurs de Fischer.

CONVENTION entre le Roi Très-Chrétien, & Son Altesse Sérénissime-Eminentissime le Duc Jean-Théodore de Baviére, Cardinal, Evêque & Prince de Liége, pour la restitution réciproque des Déserteurs.

---

## *APPROBATION.*

J'Ai lû par ordre de Monseigneur le Chancelier le *Mercure de France* du mois de Novembre 1749. A Paris, le 28 Octobre 1749.

MAIGNAN DE SAVIGNY.

---

# TABLE.

PIECES FUGITIVES en Vers & en Prose.
L'amour des François pour leurs Rois, consacré par les monumens publics; Ode présentée à l'Académie Françoise pour le Prix de l'année 1749. Par M. le Brun, 5
Lettres de M. Rousseau à M. de Crouzas; 9
Epitre sur la Poësie à M. d'Arnaud, Agent Littéraire de Sa Majesté Prussienne, & de S. A. S. le Duc de Wirtemberg, 30
Epitre à M. de G. 34

Troisiéme Mémoire sur les anciens Evêques de Genéve, 35
Epitaphe de Mad. la Marquise du Châtelet, 54
Ode sur le Jugement dernier, *ibid.*
Séance publique de l'Académie Royale des Sciences, Inscriptions & Belles-Lettres de Toulouse, 58
A Mlle de V**, 74
Réflexions diverses, 76
Vers à Mad. du Boccage, 79
Calcul proposé, 80
La Brûlure d'Iris, Ode Anacréontique, 82
La vengeance de l'Amour, Ode Anacréontique, 83
Disgrace du Dieu de Cythere, autre Ode Anacréontique, 85
Lettre écrite à M** sur l'Histoire du Comté d'Eu, 88
Vers à M. de Curzay sur sa Promotion au grade de Maréchal de Camp, 95
La Poule & le Renard, Fable, 96
Epigramme, 97
A Mad. Q**, *ibid.*
Question, 98
Lettre à Mlle C********, *ibid.*
Stances à M.... Conseiller au Parlement, &c. 102
Lettre de M.*** à M. Remond de Sainte Albine, sur quelques Poësies composées pour Madame la Dauphine, 107
Mots des Enigmes du Mercure d'Octobre, 119
Enigmes & Logogryphes, *ibid.*
Nouvelles Litteraires, des Beaux-Arts, &c. 122
Estampe Iconologique, 153
Autre Estampe nouvelle, 165
Prix proposés par l'Académie Royale des Sciences, Inscriptions & Belles-Lettres de Toulouse, pour 1750 & 1751, *ibid.*
Ode Anacréontique à Mlle Chevalier, 168

Spectacles, le Carnaval du Parnasse ; 170
Extrait de la Comédie du Faux Sçavant ; 176
Entrée publique faite par M. le Marquis de Paulmy d'Argenson, Ambassadeur du Roi auprès du Corps Helvétique ; Diette de Légitimation ; Complimens prononcés en ces occasions, &c. 184
Lettre contenant un détail circonstancié de la conspiration de Malte, 197
France, Nouvelles de la Cour, de Paris, &c. 203
Additions à l'Extrait, publié dans le Mercure, d'un Mémoire lû à l'Assemblée publique de l'Académie Royale des Sciences du mois de Novembre de l'année derniere, au sujet des observations de l'Eclipse du Soleil, faite en Ecosse, 207
Mariages & Morts, 210
Arrêts notables, 217

*La Chanson notée doit regarder la page* 168

---

De l'Imprimerie de J. Bullot.

# MERCURE
# DE FRANCE,
## DÉDIÉ AU ROI.

DECEMBRE. 1749.

*PREMIER VOLUME.*

A PARIS,

Chez
- ANDRE' CAILLEAU, rue Saint Jacques, à S André.
- La Veuve PISSOT, Quai de Conty, à la descente du Pont-Neuf.
- JEAN DE NULLY, au Palais.
- JACQUES BARROIS, Quai des Augustins, à la ville de Nevers.

M. DCC. XLIX.

*Avec Approbation & Privilege du Roi.*

# AVIS.

*L'ADRESSE générale du Mercure est à M.* DE CLEVES D'ARNICOURT, *ruë des Mauvais Garçons, fauxbourg Saint Germain, à l'Hôtel de Mâcon. Nous prions très-instamment ceux qui nous adresseront des Paquets par la Poste, d'en affranchir le Port, pour nous épargner le déplaisir de les rebuter, & à eux, celui de ne pas voir paroître leurs Ouvrages.*

*Les Libraires des Provinces ou des Pays Etrangers, qui souhaiteront avoir le Mercure de France de la premiere main, & plus promptement, n'auront qu'à écrire à l'adresse ci-dessus indiquée; on se conformera très-exactement à leurs intentions.*

*Ainsi il faudra mettre sur les adresses à M. de Cleves d'Arnicourt, Commis au Mercure de France, ruë des Mauvais Garçons, pour remettre à M. Remond de Sainte Albine.*

PRIX XXX. SOLS.

840.6
M558
1749
Dec.
v.1

# MERCURE DE FRANCE,

## DÉDIÉ AU ROI.

## DECEMBRE. 1749.

### *PIECES FUGITIVES, en Vers & en Prose.*

### SUITE

*De la Séance publique, tenue le 25 du mois d'Août dernier par l'Académie Royale des Sciences, Inscriptions & Belles-Lettres, de Toulouse.*

Monsieur * Gouazé qui donna, il y a quelques années, des observations sur les Bains de Ballaruc, a entretenu cette année l'Académ-

* *Il faut se souvenir que c'est ici M.* Marcorelle *qui parle, & que ce Directeur de l'Académie lui rend compte des differens Mémoires composés pendant une année par les Membres de cette Compagnie.*

mie de la formation des Pierres Numiſmales, qu'on trouve aux environs de cette Source; ces Pierres ſont rayonnées du centre à la circonférence, & les rayons y ſont relevés en boſſe. Après avoir fixé avec préciſion les faits qui peuvent préparer les voyes à la découverte de leur formation, il préſume avec aſſez de vrai-ſemblance que le ſédiment des eaux bourbeuſes, jetté du gouffre inverſac dans l'Etang de Taur, pénetre dans le coquillage vuide de quelques hériſſons qu'on appelle Ourſins, leſquels, ſe couvrant inſenſiblement de limon, s'applattiſſent & forment un moule propre à produire les Pierres Numiſmales. Pour en rendre raiſon, M. Gouazé remarque que le ſédiment, principe, ſelon lui, de cette formation, eſt un compoſé de ſables fins, de parties argilleuſes, que l'eau du gouffre charie, & du ſel que fournit l'eau de l'Etang, compoſé très-propre à former la génération d'une pierre.

Le dépériſſement prématuré de nombre de Bâtimens vient, ſur tout de la mauvaiſe qualité des matériaux qu'on employe à leur conſtruction. Pour prévenir ces accidens, M. l'Abbé de Raymond a entrepris un ouvrage ſur la nature de nos bois de charpente & de menuiſerie, & ſur les moyens d'en perfectionner l'uſage. Nous

avons parlé les années précédentes de ces premieres observations. On voit dans les Mémoires de l'Académie Royale des Sciences, que des vûes differentes ont conduit depuis Mrs Duhamel & d'Alibart à travailler sur ce même sujet. Il paroît par le Mémoire que M. l'Abbé de Raymond nous a lû cette année, que son objet porte non-seulement sur les differentes especes des bois qu'on employe dans nos Edifices, mais encore sur les divers tems que l'eau employe à pénétrer chacun d'eux, sur le plus ou le moins de facilité qu'elle a à les pénétrer dans les divers sens, sur le rapport de cette quantité à celle des parties de ces bois déterminée par leur pesanteur; sur le tems que l'eau, qui les a pénetrés, employe à s'évaporer dans un air d'une température déterminée; sur les pertes que chacun de ces bois éprouve par ses desséchemens successifs, & sur les rapports qui sont entre ces pertes, & celles que font les bois differens par les imbibitions correspondantes. M. l'Abbé de Raymond promet de pousser plus loin ses expériences, & l'on ne sçauroit trop l'en solliciter.

Un autre sujet de ce même genre d'utilité a été l'objet des recherches de M. Gleizes. Après les expériences dont on a déja rendu compte sur la chaux & sur la meil-

leure maniere de l'éteindre, afin d'en diminuer la perte dans ses fermentations, il en a fait sur les briques, qu'il nous a communiquées cette année.

Les matériaux qu'on employe pour la construction des murs, sont des pierres ou des briques ; on trouve les premiers dans les carrieres que la Nature a formées, c'est à l'industrie des hommes que nous devons les autres. L'expérience leur ayant appris qu'une certaine terre, exposée au feu pendant un tems déterminé, acquéroit assez de solidité pour résister aux injures du tems, ils s'en servirent pour leurs Edifices, & ils donnerent à ces quartiers de terre le nom de Briques. Les précieux restes de l'Antiquité nous prouvent qu'elles étoient meilleures que les nôtres. Quelle étoit la qualité des terres dons les anciens se servoient pour former leurs briques, & quelle étoit la préparation qu'ils leur donnoient ? C'est ce qu'ils ne nous ont pas transmis. Malgré leur silence, M. Gleizes veut tâcher de découvrir leur secret. Pour y parvenir, il examine avec soin les progrès des opérations de nos ouvriers, soit dans les différentes préparations de la terre, avant de mouler les briques, soit dans la maniere de les mouler & dans la maniere de les sécher; après ce triple examen, il

passe à la nature des terres, & ses observations continuelles nous font espérer qu'il parviendra à les ranger en genres, en classes & en espéces. En attendant cette méthode, il donne le premier rang à la terre argilleuse & mêlée de sablon. Il en dicte la préparation.

1°. Il faut, dit-il, la moitié d'un pied cube d'eau, pour donner à un pied cube de terre le degré de mollesse qui convient pour mouler les briques.

2°. La quantité d'eau nécessaire pour préparer la terre, bien loin d'en augmenter le volume, le diminue d'environ un vingt-cinquiéme.

3°. Cette terre paîtrie & préparée augmente la densité d'environ un cinquiéme.

4°. Lorsque les briques séchent, leur volume & leur poids diminuent à peu près dans le même rapport.

Les expériences de M. Gleizes sur la cuisson des briques l'ont mené à appercevoir une meilleure maniere de construire nos Tuilleries, qui diminueroit la dépense du bois & donneroit un égal degré de cuisson à toutes les briques, dans tous les étages & toutes les positions.

Il est dans les bâtimens d'autres avantages qu'on ne doit guéres moins rechercher que leur solidité; tel est celui que

M. Garipuy cherche à nous procurer, en nous proposant des moyens pour empêcher les cheminées de fumer. Le compte que j'ai rendu de son Mémoire dans la derniere Assemblée publique, me dispense d'en renouveller ici le détail.

M. le Chevalier d'Espinasse a fait part à l'Académie d'un effet du tonnerre assez singulier, arrivé à Bordenave dans le Consulat de Granade; il le tenoit de M. d'Aldeguier d'Angerville, qui en avoit été le témoin. Le 12 Septembre 1737, vers les cinq heures du soir, le Ciel étoit pur & serein, & on n'y appercevoit qu'un seul nuage qui paroissoit à la vûe exactement rond, & de 15 ou 16 pouces de diamétre: tout à coup la foudre gronda & éclatta; une femme qui en fut frappée, fut brûlée à la mammelle droite, sans que ses habits eussent reçû la moindre atteinte. Les yeux ouverts & fixes, le corps sans aucun mouvement, le poulx arrêté, on la crut morte, & elle resta dans cet état depuis cinq heures du soir jusqu'à une heure après minuit: alors elle recouvra la parole, à trois heures la vûe, à cinq l'ouie. Point de souvenir de l'accident. Demie-heure après survint une toux excessive, on la saigna inutilement pour faciliter la respiration, la difficulté subsista jusqu'au dernier mo-

ment de ſa vie, qui fut 25 heures après le coup de foudre. Cet événement pourroit donner lieu à des conjectures défavorables au ſentiment de ceux qui expliquent la formation du tonnerre par l'air comprimé entre deux ou pluſieurs nuages.

M. Newton eſt le premier, qui ait cherché à déterminer la loi du mouvement vibratoire de l'air, qui produit le ſon. Ce célebre Philoſophe, qui dans ſa Phyſique faiſoit toujours marcher l'expérience à côté de la théorie la plus ſublime, a avancé dans la quarante-ſeptiéme propoſition du deuxiéme Livre de ſa Philoſophie naturelle, que ce mouvement eſt ſemblable à celui d'un corps grave qui ſe meut dans une Cicloïde. Des réfléxions ſur l'uniformité du ton qui eſt toujours le même, malgré la difference de l'intenſité ou de la diſtance, lui ont ſans doute fait naître cette idée; & il ſe peut que ces preuves *à poſteriori* lui ont parû ſi fortes, qu'il a négligé de donner à ſa démonſtration cette rigueur dont il ne s'eſt que rarement departi dans ſes ouvrages. M. Euler & quelques autres ont trouvé à redire à cette démonſtration. Quoique les Commentateurs de Newton fuſſent perſuadés de la vérité de ſes concluſions, ils n'ont pas eſſayé de les juſtifier, & ils ont préféré de les démontrer

d'une maniere nouvelle. Malgré leurs démonstrations, M. Pumphry, un des plus utiles Correspondans de l'Académie, propose encore de nouvelles difficultés sur cette théorie. Il convient que tous les corpuscules, rangés selon une ligne droite, ont le mouvement qu'on leur attribue, pourvû que le corps sonore puisse le communiquer au premier de ces corpuscules; mais le corps sonore n'a ce mouvement que dans le vuide, donc il ne l'a plus lorsqu'il le perd à chaque instant pour le communiquer aux corpuscules qui l'environnent dans un rapport different de celui de la force accélératrice. D'ailleurs quand on accorderoit que le corps sonore se meut dans le plein comme un corps grave dans une Cicloïde, il reste deux grandes difficultés; la premiere, c'est que le son ne consiste pas dans le mouvement du corps total, mais dans celui de ses particules. La seconde est que le son se communique, non dans une seule ligne droite, mais de toutes parts & dans toute l'étendue d'une sphere, dont le corps sonore occupe le centre. Ces difficultés sont grandes, il est beau de pouvoir les former, pourquoi M. Pumphry ne nous en donne-t'il pas la solution? S'il laisse quelque chose à nos vœux sur cette premiere proposition, il n'en est pas

de même sur la sorte d'analogie qu'on imagine entre la propagation du son & celle de la lumiere. L'intensité de l'un & de l'autre décroît, dit-on, comme les quarrés des distances : la preuve en est aisée pour la lumiere, mais il en est autrement du son ; le nombre des parties sonores est le même à toutes les distances, c'est seulement leur force qui change. M. Pumphry cherche quel doit être ce changement par la loi du choc des corps à ressort, & il en résulte que l'intensité du son doit diminuer comme la distance, & non comme son quarré, parce que la vîtesse des corpuscules décroît dans cette même raison. M. Pumphry ne s'en tient pas aux démonstrations directes, il prévient les objections; la plus forte est que si la vîtesse des corpuscules décroît selon la distance, le son doit aller moins vîte, à mesure qu'il s'éloigne. La réponse à cette difficulté est aussi ingénieuse que solide ; ce qui mesure le progrès du son, n'est pas le chemin d'un corpuscule, mais le tems employé pour que la vibration se communique à un corpuscule éloigné : ce tems peut être le même à distances égales, pourvû que l'étendue de la contraction de chacun augmente comme la vîtesse. M. Pumphry finit sa dissertation en faisant remarquer l'erreur de

ceux qui croyent que la figure logautmique est la plus avantageuse aux portevoix, & il démontre que l'effet doit être le même, pourvû que les deux ouvertures extrêmes ne changent point, quelles que soient les autres dans l'entre deux.

Un habile Artiste de cette Ville s'est exercé sur la même matiere.

Le Sr Cammas, non content d'enchanter les yeux par les productions de son pinceau, a travaillé pour le plaisir des oreilles, en perfectionnant le carillon des cloches. Suivant le rapport qu'il a fait à l'Académie des moyens qu'il a employés pour rendre régulier celui de l'Eglise du Laur, il paroît qu'il a donné une proportion aux [illegible]s, qui fait qu'avec un tiers m[illegible] [illegible]re elles rendent le même [illegible]

[illegible] [illegible]on établi, il est naturel [illegible] de quelle maniere se forme [illegible] humaine. Les anciens & presque tous les modernes ont crû qu'elle étoit, comme les flûtes & les trompettes, un instrument à vent. M. Ferrin est le premier qui a avancé qu'elle est un instrument à corde, auquel le vent poussé par les poulmons sert d'archet. Les expériences sur lesquelles M. Ferrin appuye son opinion, & qui ont été repetées pour la plûpart de

vant des témoins respectables, paroissent décisives; mais c'est une opinion nouvelle, & l'ancienne a ses défenseurs. M. Maynard, dans un de ses Mémoires, rapporte avec clarté & avec précision les deux sentimens, & les raisons sur lesquelles il sont appuyés. On convient de part & d'autre que la voix se forme dans le larinx, parce que l'air du poulmon, en passant par la trachée, trouve à l'extrémité supérieure de ce canal la glotte où il est comprimé & resserré. Il paroît qu'on convient aussi que les bords membraneux ou lendineux de la glotte sont ébranlés au passage de l'air. Mais sont-ce les vibrations de ces bords, qui déterminent celles de l'air, & qui en fixent le nombre, ou bien est-ce seulement la force du poulmon & la largeur de l'ouverture? L'expérience a seule le droit de décider cette question; les deux partis en sont d'accord. Chacun a consulté de son côté cet Arbitre souverain, & chacun prétend qu'il a prononcé en sa faveur. L'Académie, convaincue qu'en fait d'Anatomie il faut employer plus ses yeux que sa raison, a commencé de voir & d'examiner toutes les parties du larinx, les trois cartilages qui en font la charpente, les membranes qui forment le bord de la glotte, & les muscles qui servent à mouvoir ces piéces.

Ces préparations étoient nécessaires pour les expériences qu'elle se propose de faire, & qui peuvent servir à appuyer ou à contredire chacune des deux opinions. M. Maynard finit par des refléxions sur les accidens qui peuvent déranger ou empêcher le jeu de l'organe do la voix. M. Carriere nous a aussi communiqué les siennes sur le même sujet; il les a appuyées par des observations exactes, qui font voir quel changemens ont causé à la voix des ulcéres & des polipes à la bouche & au nés, & le défaut de quelques-uns des os qui en forment la charpente.

Si l'organe de la voix devient un sujet immense, quand on l'approfondit, que ne sera ce pas des organes destinés à la secrétion des liqueurs? Ce sont ceux qui se refusent le plus obstinément aux recherches des Anatomistes; cependant leur importunité les avoit conduits à la découverte de deux reins, de leur structure & de leur jeu. M. Sabatier, Correspondant de l'Académie, en a trouvé dans la dissection d'un cadavre un troisiéme, adhérent aux deux autres.

Ces trois reins, suivant les observations de M. Sabatier, n'avoient dans aucune de leurs dimensions le rapport qu'ont ordinairement les deux reins; leur volume, aussi bien que le calibre des vaisseaux qui y por-

roient le ſang, étoit d'un tiers plus grand. La diſtribution des vaiſſeaux, la ſituation du baſſinet, l'origine & la figure de l'uretre, préſentoient auſſi des differences eſſentielles, qui n'ont pas échappé à l'attention & à la ſagacité de l'Obſervateur.

Comme la Nature ne fait rien en vain, il conjecture avec aſſez de fondement, que ce troiſiéme rein ſuppléoit au défaut de la tranſpiration. L'analogie des ſubſtances évacuées par ces deux voyes, fortifie cette conjecture. Dans l'une & dans l'autre c'eſt un compoſé de parties ſalines diſſoutes dans une grande quantité d'eau : dès qu'il ne ſe diſſipe pas par la tranſpiration, il ſe diſſipe par les canaux urinaires; en hyver on tranſpire peu, on urine beaucoup; dans les pays chauds on urine peu, on tranſpire davantage; les mêmes remedes ſont tantôt diuretiques, tantôt ſudorifiques, ſuivant la diſpoſition des corps. L'affinité pourroit-elle être plus parfaite, & ne ſemble-t'elle pas prouver le ſentiment de M. Sabatier ſur l'uſage du troiſiéme rein qu'il a trouvé?

Vous n'exigez pas, Meſſieurs, que je vous parle encore du Mémoire de M. d'Arquier ſur le Méphitis découvert dans un puits voiſin du Canal Royal de communication des deux mers; vous vous reſſouve-

riez des applaudiſſemens qu'il reçut à votre derniere Séance publique. Je me contente donc d'inviter M. d'Arquier à mettre à profit le deſſéchement actuel du Canal, pour y renouveller & même étendre ſes expériences : elles le conduiront à découvrir la nature de ce Méphitis, à déterminer s'il eſt accidentel ou périodique, ainſi qu'il l'a ſoupçonné, & à trouver des remedes contre des influences ſi funeſtes à nos Concitoyens. Cette invitation regarde également M. de Mengaud, Aſſocié à M. d'Arquier dans cette découverte. S'il parvient à remplir le plan d'obſervations, que l'amitié qu'il a pour moi, l'a porté à me communiquer en particulier, je ne crains pas d'aſſûrer que ces recherches mériteront la reconnoiſſance du Public.

Il la doit à l'attention qu'a M. Fronton de recueillir les faits qui peuvent l'intéreſſer & lui être utiles ; il nous en a fourni cette année une moiſſon abondante ſur l'objet principal de ſes travaux, je veux dire ſur les accouchemens.

Le premier fait eſt effrayant dans ſon commencement, conſolant & honorable pour M. Fronton dans ſon terme. Un enfant qui ſe préſentoit mal, fut arraché avec violence par un Artiſte : l'enfant mourut pendant l'opération, & la mere porta ſur elle le caractére de la violence.

On s'apperçut en servant un remede à l'accouchée, que la liqueur passoit par le vagin & sortoit par la vulve. M. Fronton, appellé trop tard, sonda, & la sonde entroit du vagin dans l'intestin.

M. Clemens, habile Chirurgien, associé à M. Fronton dans cette cure difficile, crut qu'il faudroit continuer cette ouverture jusqu'à la marge de l'anus, rafraîchir les bords de la playe, s'ils étoient devenus calleux, les joindre ensuite par des points de suture, & en opérer la réunion par les topiques convenables.

C'étoit étayer l'édifice & non pas le réparer. M. Fronton, en Architecte habile, osa espérer de rétablir les cloisons, & ce qui surprendra dans une matiere où l'art ne paroît jamais pouvoir faire l'office de la Nature, il y réussit. Il fit passer une bandelette dans cette déchirure, il la promena & la roula dans la playe pour en froisser les bords, les entamer & les rafraîchir; enfin après avoir lavé, nettoyé ou plutôt ranimé tout, il parvint même à consolider la playe au bout de huit jours, & la guérison fut si parfaite, que la femme a depuis accouché deux fois heureusement.

M. Fronton ne fait point de difficulté de rendre compte, avec la même sincérité & le même détail, des accidens où les ré-

gles de son art ont échoué, parce qu'on peut s'instruire par les malheurs.

La deuxiéme observation regarde un enfant, dont la tête excessivement grosse resta toujours engagée dans le passage qu'elle avoit commencé de se faire à l'orifice du placenta, de maniere qu'il reçut, pour ainsi dire, le jour sans pouvoir en jouir.

Sa troisiéme observation a pour objet un enfant, qui ne pouvant se faire jour par la route ordinaire, s'en fraya une extraordinaire, en déchirant l'utérus dans la cavité de l'abdomen. M. Fronton avoit été appellé trop tard, les forces de la mere trop affoiblies l'empêcherent d'en tenter la sortie. On lui refusa par superstition les éclaircissemens qu'il cherchoit, après la mort, en faveur des vivans.

Un accouchement naturel, prompt & heureux en apparence, d'un enfant trouvé cependant mort, fournit à M. Fronton sa quatriéme observation. Dans ses recherches il s'apperçut que le cordon ombilical étoit farci d'un sang noir & coagulé dans la longueur de deux pouces, depuis l'ombilic, vers le placenta. M. Fronton attribue la stagnation de ce sang, principe sensible de la mort de cet enfant, à un trouble violent de la mere quinze jours

avant l'accouchement ; la frayeur, par les effets naturels, contracta les vaisseaux de l'uterus de la mere, au point que l'enfant ne put pas recevoir une nourriture suffisante. Le sang du fœtus commença à se rallentir, & forma le thrombus du sang-noir & coagulé qu'on trouva dans le cordon ombilical, principe de sa mort.

Une autre femme accoucha naturellement d'une fille morte. Cet enfant, loin de porter les marques d'une suffocation dans l'uterus, étoit au contraire d'un blanc pâle, comme une personne morte d'inanition. M. Fronton dans la cinquiéme observation qu'il nous a communiquée, en détermine la cause : il trouva le cordon ombilical, noué assez étroitement à huit travers de doigt de distance du nombril ; cet étranglement a intercepté la circulation du sang entre la mere & l'enfant, & par là la nourriture au dernier. Il présume que ce nœud du cordon ombilical qui fut trouvé très-long, se forma dans le huitiéme mois de la grossesse, au tems où l'enfant changeoit de situation pour en prendre une plus commode, & se resserra insensiblement par les differentes agitations de l'enfant.

Cette observation est d'une conséquence d'autant plus grande, que M. Fronton

s'en sert à réfuter l'opinion de ceux, qui veulent que le fœtus prenne sa nourriture par la bouche, & non par le cordon ombilical, question agitée depuis Hypocrate, & peut-être encore indécise.

Sa sixiéme observation a un rapport aussi immédiat au fameux systême du Pere Mallebranche, concernant la force de l'imagination des meres sur les enfans qu'elles portent dans leur sein. M. Fronton par le fait qu'il rapporte, fournit une nouvelle preuve à cet illustre Métaphysicien.

Dans la maison du Sieur Simonin, fameux Graveur de cette Ville, il y avoit une chienne accoûtumée de traîner un chat par le col, elle étoit pleine, & prit de même un perroquet qu'elle trouva sur ses pas. Celui-ci peu fait à ce badinage, riposta par un coup de bec, qui fit une impression profonde sur le museau de la chienne; quelque tems après elle mit bas, & fit trois chiens à tête de perroquet, les deux pattes de derriere de chien, & à la place des pattes de devant, deux petits moignons, assez semblables à ceux qu'on remarque à l'extrêmité antérieure des aîles des animaux volatils. La configuration de leur bec les empêcha de succer le mammelon de leur mere, la singularité de ces ani-

maux fit qu'on s'intéressa à leur conservation ; mais avec toutes les précautions, on parvint seulement à en nourrir un, qui vécut neuf jours.

M. le Président de Puyvert, par sa Relation des fausses couches de Madame de Lama, & l'exactitude qui y regne, a fait voir que rien de ce qui intéresse les progrès des Sciences, n'est indifferent, ni étranger à un bon Académicien.

Le dix-huitiéme jour du mois de Mai dernier, cette Dame se trouva incommodée dans sa maison de campagne, près de Verdun, & eut tous les avant-coureurs des couches prochaines ; jusqu'au 22 elle eut par intervalles, non réglés, des attaques de colique : les symptômes cesserent, elle se leva, fit une chûte, & tomba sur le dos dans son escalier ; cette chûte parut n'avoir aucunes suites, puisqu'elle se promena le 23 sans douleur. Le 24, à une heure après minuit, elle accoucha sans autre douleur qu'un peu de colique, d'une fille morte desséchée, & qui n'étoit point enveloppée dans sa toile : pour soulager & aider la nature, réparer le défaut de perte, & amener l'arriere-faix, on la saigna au pied, & on lui donna des ptisannes : elle resta dans cet état jusqu'au 2 *Juin*, où elle accoucha vers les six heures

du matin, d'un garçon qui avoit vie. Cette deuxiéme couche avoit été devancée d'une colique & d'une grosse fiévre, avec des redoublemens. Le 5, elle accoucha d'un troisiéme enfant à demi pourri, ce qui empêcha d'en distinguer le sexe; le lendemain sixiéme Juin, elle accoucha enfin d'un quatriéme enfant totalement corrompu. L'arriere-faix suivit sans douleur cette quatriéme couche, & dès lors la fiévre commença à diminuer. Quelle fecondité, si elle avoit été plus heureuse!

Celle de la Demoiselle Vintrou, épouse de M. de Fos, Avocat, domicilié dans le lieu de Fiat, Diocése de Lavaur, dont M. Garipuy a fait part à l'Académie, approche de la précédente avec aussi peu de succès: cette femme accoucha de trois filles qui ne vêcurent que deux jours, elle rendit en même tems deux carnosités enveloppées d'une membrane; une troisiéme séjourna dans l'uterus, où elle se gangréna.

Suivant la même Relation, une fille de vingt ans, après avoir ressenti pendant deux mois quelques douleurs legéres dans le bas ventre, fit ses déjections par la vulve; trouvant un obstacle invincible dans l'intestin rectum, elles se frayerent une autre route par l'uterus.

Un bourrelet calleux, que les hémoroïdes avoient formé à ce même intestin rectum, à huit doigts de distance du sphingter, & qui dans cet endroit réduisoit le diamétre de l'intestin à environ une ligne, ce qui n'étoit pas suffisant pour l'évacuation, causa la mort au Sieur Darnes, Libraire de cette Ville, âgé de 84 ans, après une tension excessive du ventre qui résonnoit comme un tambour. M. Laurans, en rendant compte du fait avec précision, en indique la cause avec clarté, par le jeu, le ressort & la méchanique des parties. L'étranglement de l'intestin, faisoit que les déjections ne pouvoient s'écouler par les voies naturelles, & elles étoient trop loin de l'estomach pour qu'elles se fissent passage par en haut, à la faveur du mouvement antiperistaltique. La valvule du cœcum, le grand tour du colon, toutes les autres circonvolutions des intestins grêles, & l'air qui y étoit renfermé, étoient des obstacles invincibles. Cette observation se rapproche de celle que M. Gouazé nous communiqua l'année derniere, & sert en même tems à la confirmer.

La Botanique doit nous être d'autant plus chere, qu'elle travaille de concert avec l'Anatomie à la conservation de la vie. *La Science des Plantes*, quoique cul-

rivée depuis les tems les plus reculés, a fourni de nos jours de nouvelles découvertes. Le sçavant M. Dillon est le premier, qui revenant du Cap de Bonne Esperance, porta en Europe le Sicoides ou la Glaciale, plante qui a pris son nom des glaçons, dont elle est chargée, même dans les plus fortes chaleurs de l'année. Quoique plusieurs Botanistes l'ayent définie, M. Maynard la définit de son chef, & en conséquence la place, en observant l'ordre des classes de M. Tournefort, parmi les Plantes à fleurs monopetales campaniformes, dont le calice & le pistile ensemble forment le fruit. M. Maynard, après lui avoir fixé son rang, en découvre les proprietés & les vertus. Enfin, après l'avoir considérée avec les yeux d'un Botaniste & d'un Chymiste, il la regarde avec des yeux de Physicien, & explique la formation des glaçons, dont elle est chargée par l'abondante nourriture qu'elle reçoit, & la petitesse de ses vaisseaux, ce qui l'engage insensiblement à des réflexions sur l'analogie de la circulation de la séve, & de la circulation du sang; systême séduisant. En donnant des loix générales & uniformes à la nature, quant aux animaux & aux plantes, on semble se rapprocher de son génie & annoblir son plan. Il seroit pourtant

pourtant dangereux de se livrer trop facilement à une opinion qui rit à l'imagination. Il faut la sonder de plus près avant que de l'admettre.

Les mécomptes, en matiere de faits historiques, étant d'une moindre conséquence, il semble qu'il soit permis de suivre avec moins de précaution le Mémoire critique de M. de Rabaudy contre le témoignage de Tite-Live, sur la prise de Rome par les Gaulois, & sur la mort de Regulus. Comme j'en rendis compte dans la derniere Séance publique, je me contenterai aujourd'hui d'ajouter qu'on ne peut présenter avec plus de grace, plus d'esprit, plus de force & plus de vraisemblance, que l'a fait M. de Rabaudy, ses doutes historiques sur les deux passages de Tite-Live, qui ont fait l'objet de sa Dissertation.

M. Soubeiran de Scopon, jaloux de la gloire dûe à la fidélité d'un témoin oculaire, nous a fait part de l'épitaphe du dernier & célébre Duc de Buckingham, qui vivoit sous Charles II. Il l'a transcrite à Londres, d'après le monument même, dans le mois de Septembre 1728. Il a par là restitué la fausse leçon d'une note qu'on trouve sur le chant VI. du Poëme de la Religion. Une erreur à corriger, &

une vérité à fixer, sont toujours des objets précieux pour l'Académie.

M. le Président d'Orbessan s'est ouvert une carriere plus vaste, par son Histoire de la vie de Lucullus.

Il faut convenir que pour se frayer une route nouvelle sur un Héros, l'objet des recherches de plusieurs anciens & de quelques modernes, il a franchi heureusement les limites de son titre, par des épisodes bien amenés; il a fait entrer dans son sujet un abregé de l'Histoire générale de Rome, dans les tems orageux de Marius, de Silla & de Cinna; il a plus fait encore, il n'a jamais perdu l'occasion de nous instruire des coûtumes & des mœurs des Romains, de leurs usages & de leurs Loix. La matiere s'est ainsi étendue sous sa main; il a eu l'art de nous dérober la sécheresse des premieres années de son Héros.

Dans la premiere partie de l'Histoire de Lucullus, qu'il nous a communiquée, cet illustre Romain ne paroît, si j'ose m'exprimer ainsi, qu'en sous ordre & dans les emplois subalternes de Questeur, d'Edile, de Préteur & de Gouverneur de Province. Elle nous laisse, pour ainsi dire, à l'aurore des beaux jours & de l'éclat qui doivent l'accompagner dans son Consu-

lat ; mais graces au nouvel Hiſtorien, nous voyons le germe de la gloire de Lucullus ſe développer inſenſiblement & par degrés ; nous le ſuivons avec eſperance dans ſes foibles commencemens, bien aſſûrés ſur l'annonce d'un Hiſtorien judicieux, de le ſuivre avec admiration à la tête des affaires de la République, dans ſes courſes & ſes victoires contre Mitridate, le plus fier & le plus implacable ennemi du nom Romain.

Juſqu'ici nous avons applaudi à ſa reconnoiſſance, & à ſon amitié conſtante pour Silla. Bientôt ſans doute, nous applaudirons à un héroiſme plus modéré que celui du cruel rival de Marius.

Et, ce qui ſera un ſpectacle encore plus flatteur pour cette Académie, nous le conſidérerons au milieu de cette immenſe Bibliothéque, où il raſſembloit tous les Sçavans de l'Univers, charmés de ſa douceur & de ſa générosité.

Trop heureux, ſi nous pouvions fermer les yeux ſur ſes dernieres années, tems pour lui de foibleſſe, & pour ainſi dire d'anéantiſſement, tribut humiliant pour l'humanité.

La France étoit en droit de réclamer partie des veilles que M. le Préſident d'Orbeſſan conſacroit à l'ancienne Rome ;

& il eſt trop bon Citoyen pour n'en pas entendre la voix. Auſſi s'eſt-il acquitté envers ſa Patrie, par un eſſai ſur l'Hiſtoire de France, conſidérée par rapport aux révolutions arrivées dans le Gouvernement des Gaules, ſous ſix époques differentes.

La premiere, depuis le déluge juſqu'aux conquêtes de Céſar.

La ſeconde, ſous l'Empire Romain.

La troiſiéme, ſous les Rois Merovingiens.

La quatriéme, ſous les Carlovingiens.

Les cinquiéme & ſixiéme, ſous les Rois de la race de Capet.

Sur la ſimple expoſition de ce plan, il eſt aiſé de ſe faire une idée des dégoûts que M. le Préſident d'Orbeſſan a eus à dévorer, & des recherches pénibles qu'il a eues à faire. Il a raſſemblé mille autorités éparſes ſur l'origine des Gaulois, leurs noms, leurs habitations, leurs mœurs, leur Religion & leur Gouvernement : c'eſt pour ainſi dire apprendre l'Hiſtoire de ſa famille.

M. de Rabaudy, en nous communiquant le Mémoire dans lequel M. le Chevalier de Clairac cherche à aſſigner le nom que portoient autrefois les Iſles Fromentieres, nous tranſporte dans un

Pays étranger; ces Isles sont dans la Méditerranée, dans le Golphe de Valence, près de l'Isle d'Ivica. Presque tous les modernes s'accordent à prendre les Isles Fromentieres pour l'ancienne Ophiusa; mais deux difficultés ont empêché M. le Chevalier de Clairac de souscrire à leur sentiment.

1°. L'Ophiusa est au Nord d'Ivica, & certainement les Fromentieres sont au Sud.

2°. Le mot Ophiusa, qui signifie en Grec, l'Isle des Serpens, ne convient pas aux Fromentieres, puisqu'on n'en trouve aucun dans ces Isles, & que même sa terre transportée ailleurs les met en fuite, d'où M. le Chevalier de Clairac conclud avec assez de vraisemblance, que les Isles Fromentieres ne sont pas l'ancienne Ophiusa.

Après avoir détruit, M. le Chevalier de Clairac édifie, & il place les Isles Fromentieres dans l'ancienne Ebusus, dont parle Pline, Liv. 3. chap. 11. comme de deux Isles que le Pere Hardouin assûre avoir été separées par quelque coup de mer. Il place au contraire Ophiusa dans les Isles du mont Colibre, les Grecs ayant facilement fait Ophiusa de la Colubraria de Pline, infectée de serpens au rapport de *Mariana*.

M. l'Abbé d'Heliot & M. Turle nous ramenent à l'objet le plus cher de nos vœux. Ils ont consacré leurs soins à la gloire particuliere de Toulouse, l'un en tirant heureusement à force de travaux, de lumieres & de récherches, un illustre Toulousain, de l'espéce d'obscurité où il étoit injustement plongé; l'autre, par la continuation des Annales de cette Ville.

M. de la Faille a discontinué son ouvrage à l'année 1611, & c'est à cette époque que M. Turle fait remonter ses recherches, auxquelles il donne modestement le titre de simple Recueil, que des mains plus habiles rangeront & refondront pour en faire un tout historique.

Les évenemens de cette année 1611 sont l'avénement de Louis XIII. au Trône La Ville étoit occupée à exprimer sa joie à son nouveau Souverain, lorsque tout à coup elle passa à l'extrêmité opposée, par la fausse nouvelle de sa mort. M. d'Orlhiac, Capitoul, en fut le premier Auteur; sa douleur sans doute le trahit, & l'ayant confiée à l'oreille de quelques Présidens du Parlement, elle devint bientôt publique: notre attachement pour le Monarque se signala en cette occasion; le deuil fut général, mais il fut court; des nouvelles plus sûres calmerent tous les cœurs.

Le Roi nomma cette année M. de Clary Premier Président de ce Parlement, à la place de M. de Verdun, transporté à la tête du Parlement de Paris ; M. de Clary avoit été auparavant Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel.

C'est cette même année 1611, que la Ville profita pour la premiere fois de la grace de l'abonnement des Tailles pour vingt années ; grace renouvellée depuis par les soins de Messieurs les Capitouls : grace spéciale pour la Ville, & dont nous retirons le fruit sans nous en appercevoir, & peut-être sans la reconnoissance que nous devons aux Magistrats, qui nous la procurent par leur vigilance.

Ce fut aussi en 1611, que M. le Prince de Condé fit son entrée à Toulouse. Le cérémonial de sa réception fut réglé sur celui qui avoit été observé en 1545 à l'entrée de M. le Prince d'Enguien : M. de Paulo, second Président, accompagné de vingt-trois Officiers du Parlement, harangua M. le Prince aux Recollets. Ce Prince fut ensuite reçu à la porte du Château par Messieurs les Capitouls, & conduit sous un Dais à l'Eglise Saint Etienne, où M. Daffis, Prevôt, le reçut à la tête du Chapitre.

C'est à faux que les Registres de la

Ville font mention de l'achevement du Chœur de l'Eglise de S. Etienne sous cette année 1611. Il est étonnant de voir une erreur de cette nature se glisser dans les Registres publics. Pour la prévenir, il n'y avoit qu'à recourir à la pierre de marbre noir, placée au-dessus de la porte de ce Chœur, qui fixe la consommation de cet ouvrage à l'année 1612. Elle n'a pas échapé à l'exactitude de M. Catel, dans les Mémoires du Languedoc.

Les Personnes illustres font portion de l'Histoire de leur Patrie ; c'est donc une attention religieuse de fixer exactement l'époque de leur mort. En 1611, Toulouse perdit M. de Bertier, Président à Mortier, qualifié honorablement de fils aîné des Muses ; M. Dumey, sçavant Professeur en Médecine, & Dame Roze de Caulet, veuve de M. Duranty, Premier Président, la gloire & la honte de cette Ville.

M. l'Abbé d'Heliot n'a pas eu à puiser dans des sources aussi faciles, pour donner au Pere Guillaume Bonjour, Religieux Augustin, né à Toulouse en 1670, l'éclat dont il est digne. Attiré à Rome par le Cardinal Noris dès l'année 1695, le Pere Bonjour se fit bientôt une haute réputation de sçavoir & de piété. Le Pape Clément XI. l'employa dans plusieurs rencontres

importantes. Le Cardinal Barbarigo lui confia le Seminaire qu'il établit à Monte-Fiascone, sous le titre d'Académie de saintes Lettres. C'est-là que le zéle du Pere Bonjour prit de nouvelles forces : il courut à la Chine, le Crucifix à la main, pour y annoncer l'Evangile, & il y mourut dans la quarante-cinquiéme année de son âge, au mois de Février 1714.

Sa mort prouve qu'il puisoit sa gloire dans la sublimité de ses vûes. La multitude & le caractére de ses ouvrages en fournit une nouvelle preuve. On y trouve une érudition vaste, une intelligence profonde des Livres saints, de l'Histoire profane, des Langues Orientales, & des principales parties des Mathématiques. La mort même le surprit sur la Carte de la Chine, qu'il avoit entreprise, pour se concilier la bienveillance de l'Empereur ; & pour faciliter l'œuvre de son Apostolat.

Les ouvrages du Pere Bonjour consistent en partie dans des Dissertations imprimées : l'autre partie a resté en manuscrit.

La premiere Dissertation roule sur les soixante-dix semaines de Daniel, l'une des plus importantes & des plus difficiles Prophéties, touchant les caractéres du Messie & le tems de sa venue. Cette ma-

tiere discutée avant l'arrivée de Jesus-Christ, & qui sembloit épuisée depuis par tous les Sçavans, a pourtant fourni au Pere Bonjour un systême nouveau, ingénieux, sçavant & infiniment heureux. Il dépend de l'ordre & du caractere des semaines & des années Sabatiques, que le Pere Bonjour prétend être le calcul propre & naturel de la Nation Juive, annoncé & suivi dans la Prophétie de Daniel. Voilà le fil mystérieux qui doit conduire dans ce dédale sacré; le Pere Bonjour nous l'a fourni, & pour nous le transmettre, il faut être, comme M. l'Abbé d'Heliot, sçavant en Israël. La profondeur n'ôte pourtant rien à la clarté; elle entraîne seulement une discussion étendue, qu'un extrait ne peut pas comporter.

La seconde Dissertation est encore plus importante, & renferme un fonds étonnant de recherches nouvelles dans toute l'antiquité sacrée & prophane; elle est intitulée, *de l'Année du déluge universel*; & par la datte, le caractére & la forme de cette année, le Pere Bonjour régle tous les tems antérieurs & postérieurs, & donne ainsi un systême entier de toute la Chronologie.

La troisiéme Dissertation revient aux tems qui ont précédé le déluge, & remon-

te jusqu'à la source & à l'origine du monde ; elle est rédigée en forme de dialogue, dont les interlocuteurs sont, comme les députés des Nations ; forcés de déposer en faveur de la Religion Chrétienne.

Les autres ouvrages du Pere Bonjour fourniront à M. l'Abbé d'Heliot une moisson encore plus abondante. Pourroit-on trop lui en témoigner notre juste reconnoissance ?

Une autre sorte d'ouvrage, dont la simplicité apparente dérobe au vulgaire la difficulté réelle, consiste dans les inscriptions qu'on met sur les monumens publics. La Ville de Toulouse ayant trouvé à propos de donner une forme nouvelle à la porte de Montgaillard, l'Académie est entrée par-là en possession d'un droit que son établissement, & son amour tendre & respectueux pour le meilleur des Rois, lui rendoient infiniment précieux. C'est elle qui a fixé les deux inscriptions qu'on voit aux deux côtés de cette porte, & qui énoncent la diversité des exploits & des bienfaits de Louis XV. dans les années 1747 & 1748.

## VUE D'UN COTEAU. *

TEndres fleurs, verd gazon que le printems
fait naître,
Délicieux jardin dont l'éclat éblouit,
La nature nous offre un spectacle champêtre,
Qui me fait oublier l'art qui vous embellit.
Mon œil découvre au loin une douce colline,
Emaillée en tous lieux des plus vives couleurs,
Les prez, les champs, les bois, une onde crystal-
line,
Etalent à l'envi leurs plus rares faveurs.
Dans le fond d'un détroit que couvre la montagne,
Vertumne a menagé des treilles, des berceaux;
La Déesse des fleurs, que Zéphire accompagne,
Y vient prendre le frais à l'ombre des ormeaux.
Un antique Château qui se perd à ma vûe,
Orgueilleux monument de la fureur de Mars,
Eléve ses débris au-dessus de la nue,
Et m'annonce la paix qui détruit ses remparts.

. . . . . . . .
. . . . . . .
. . . . . .
. . . . . . .

Là Tirsis & Damon, assis au pied d'un chêne;

* Le Côteau de Val-Dante.

Chantent des airs touchans que l'Amour leur fournit ;
Ici c'est Corylas, entretenant Isméne ;
Et plus loin, c'est Eglé que Siléne poursuit.
La jeune Galathée, au bord d'une onde pure,
Conte un songe à Lycas, par la Belle inventé :
Le berger délicat que blesse l'imposture,
La presse de changer le songe en vérité.
Tout leur donne l'exemple : un languissant ramage
Annonce des oiseaux la flamme & les plaisirs ;
L'amant est transporté, mais la bergere est sage ;
Je l'entens cependant pousser quelques soupirs.
O ! vous, sexe brillant dont la cour est l'asile,
Vous décidez déja que Lycas est vainqueur.
L'amour ne se fait pas aux champs, comme à la Ville.
On n'a pas triomphé dès qu'on attaque un cœur ?
Mille & mille sermens, les larmes, la tendresse,
Préparent les plaisirs que désire un amant ;
Il supplie, il gémit, il soupire sans cesse,
Il n'est heureux enfin que lorsqu'il est constant.
Cessez, jeunes Muguets, de vanter vos prouesses ;
Votre amour est un feu qui s'allume au hazard ;
On y répond par des foiblesses,
Où le cœur n'eut jamais de part.
Sur ce côteau chéri la pure sympathie
Unit une bergere à son tendre berger.

Fidéles tous les deux au beau nœud qui les lie ;
Ils s'aiment sans jamais changer.
Voyez Amaryllis, seule dans la prairie,
Couchée avec son chien sur le tendre gazon ;
Les bergers ne vont point troubler sa réverie,
Ils respectent l'amour qu'elle a pour Palemon.
Si quelquefois Atis s'entretient avec elle,
C'est pour dissiper son ennui.
Parlant avec Atis, elle est toujours fidelle,
Elle aime Palemon, & ne pense qu'à lui.
Tels on nous peint les caractéres
De nos bergeres du vieux tems ;
Toujours tendres, jamais legéres,
N'ayant qu'un cœur & qu'un amant.
Tels Daphnis & Chloé, ces deux amans fidéles,
Que chaque jour encor on vante en ce hameau ;
Telles dans nos forêts on voit deux tourterelles
S'aimer toute la vie, & se suivre au tombeau.

# DISCOURS

*Qui fut prononcé par M. le Comte de Tressan, Lieutenant Général des Armées du Roi, & Commandant dans la Province du Boulonnois, le 18 Août dernier, à l'occasion des Prix que Messieurs les Syndics de cette Province donnerent aux Ecoliers du Collége des PP. de l'Oratoire de Boulogne, & dont ce Seigneur fut prié de faire la distribution.*

MEssieurs, qu'il est flatteur pour moi de présider à vos exercices, & de couronner vos premiers travaux! Cet honneur n'est point attaché au Commandement ni au grade dont le Roi m'a honoré. Je puis me flatter aujourd'hui que Messieurs les Syndics du Boulonnois, en me choisissant, n'ont considéré en moi qu'un homme plein de zéle pour vos progrès, pénétré de tendresse pour vous, & fidéle à son attachement pour cette Province.

Ils ont voulu que ma main répandît leurs dons ; ils ont crû que celle d'un homme qui vous aime y joindroit un nouveau prix. La place que j'occupe dans ce moment, me répond de celle que j'ai dans

leur cœur. Je regarde l'honneur que je reçois, comme la récompense du zéle que ma conduite leur a prouvé. Ils n'exigent que j'exerce les fonctions publiques de Citoyen, que parce qu'ils en ont reconnu en moi tous les sentimens.

Oui, Messieurs, je regarde le bonheur de présider à cette assemblée, comme une adoption de la Province, aussi honorable pour moi, que je l'ai vivement désirée: adoption dont mon cœur se plaira sans cesse à remplir tous les devoirs, & qui dans ce moment me donne les droits & de vos Chefs & de vos Peres, pour vous parler avec tout le zéle d'un véritable compatriote.

Songez, Messieurs, que dans ce jour où vous remportez des prix, juste objet de votre émulation, vous vous annoncez à la société par un acte qui fait naître des espérances que vous devez remplir.

Prouver aux yeux d'une assemblée respectable, que vous sçavez profiter de l'éducation que vous recevez, c'est commencer à mériter le nom de Citoyen; c'est attacher les yeux éclairés sur vous; c'est préparer les gens en place à protéger votre jeunesse.

Il est des couronnes pour tous les âges, pour tous les états, pour tous les talens.

Quelquefois celles qui paroissent les plus brillantes, ne doivent leur éclat qu'à l'illusion qui se répand sur des actions qui nous étonnent. Il en est que le seul hazard nous donne occasion de mériter, & dont un moment heureux décide. Il en est d'autres, & ce sont sans doute les plus flatteuses, qui ne sont dûes qu'à des travaux assidus, qu'à l'amour de la Patrie & de la vertu, qu'au désir & aux soins constans de se rendre utile aux autres hommes.

Tout Citoyen doit prétendre à les mériter, comme tout bon Citoyen doit aimer à les prodiguer à ceux qui s'en rendent dignes. Celles qu'on s'est acquises, ne doivent être qu'un nouveau motif pour en acquerir de nouvelles. On ne couronne aujourd'hui les travaux de votre enfance, que pour vous rendre dignes d'être couronnés dans un âge plus avancé. L'esprit de la Religion, la voix de la sagesse, l'amour de la véritable gloire, nous disent également que notre vie n'est qu'un songe, si tous nos jours ne sont illustrés & remplis, autant qu'ils peuvent l'être, par les travaux qui sont à notre portée.

Pensez donc à mériter un jour, parmi vos Citoyens, les mêmes distinctions que vous méritez aujourd'hui au-dessus de vos *Emules*. Profitez de ces années précieuses

où votre cœur & votre esprit, qui n'éprouvent encore aucune espéce de combat, sont pleins d'une aimable innocence, & peuvent recevoir facilement d'heureuses impressions. Ecoutez la voix de la sagesse & de la Religion. Ce n'est qu'à elles qu'il appartient de former des grands hommes, parce que seules elles écartent de nous ces vices & ces passions, qui sont le tombeau des talens, & qui anéantissent également & l'homme & le Citoyen.

Attachez-vous aux principes qu'on vous donne des Sciences ; soumettez-vous à la méthode, dont ma tendresse prévoyante vous a déja * fait sentir la nécessité dans une de vos assemblées. Les principes & la méthode peuvent seuls vous ouvrir le Temple des Muses, & assûrer vos succès.

Ecoutez quelquefois la voix du génie, qui commence à se dévoiler en vous, mais qu'il ne vous écarte jamais des régles qui doivent maîtriser ses essors. Evitez surtout une paresse honteuse dans tous les âges. C'est ce triste abbattement de l'esprit & de la raison, qui nous fait flotter

* En 1746, les Ecoliers du même Collége dédiérent à M. le Comte de Tressan un exercice Littéraire, & ce Seigneur prononça à cette occasion un Discours sur la méthode qu'on doit suivre en étudiant.

incertains entre les vertus & les vices ; qui nous abaisse toujours au-dessous du rang qui nous étoit destiné, & qui finit par nous rendre méprisables. Ne regardez point comme heureux le tems où vous finirez vos études, & où vous perdrez les leçons sçavantes de vos Professeurs, pour écouter celles du grand monde. Il n'aide que trop souvent à nous entretenir dans les erreurs qui nous flattent. Il en est peu qui n'ayent des partisans intéressés à faire leur éloge. Une partie brillante de la société, plus capable d'imagination que de raisonnement, plus assujettie à la mode qu'aux principes, fait souvent l'apologie de cette espéce de paresse, qu'elle ose nommer aimable ; de cette paresse, qui obéit aux desirs sans s'attacher à rien, qui ne combat point une premiere impression agréable, & qui cherche à cueillir des fleurs sans sçavoir les faire naître, les cultiver & les choisir.

Quelque fausse que soit cette façon de penser, la mode & la mollesse ne la font que trop souvent recevoir. On aime à entendre les Poëtes chanter la paresse dans leurs vers ; mais qu'il est aisé de pénétrer qu'ils agissent en secret contre d'aussi faux principes, & qu'ils passent des nuits laborieuses à parer de fleurs cette idole im-

puissante & inanimée, qui déshonoreroit leurs ouvrages, s'ils osoient en effet s'abandonner à son culte !

L'esprit naturel ne peut jamais remplir les vuides de l'ignorance. Ses éclairs sont éblouissans ; mais ne peuvent éclairer. L'usage du monde n'est point une école suffisante pour notre esprit, qui a besoin de principes. L'imagination ne nous présentera jamais que des idées vagues & trompeuses, quand la science & le jugement ne pourront l'assujettir & la lier à des faits. Ce ressort si nécessaire s'élancera vainement, quand il ne sera pas guidé & retenu par une main sçavante.

C'est envain que l'amour propre, soutenu d'un esprit brillant, mais futile, fera la critique de ceux qui s'attachent aux loix rigoureuses du raisonnement, de l'analyse, de la démonstration, & au détail pénible des expériences. La plaisanterie la plus legére n'a presque toujours qu'un instant de fortune & de durée. Le travail précis & solide ne périt point de même. Un travail de cette espéce est admis & goûté par les gens vraiment dignes d'en connoître le prix. C'est un nouvel ornement, une nouvelle richesse qui se lie aux connoissances des gens estimables. Il devient une partie de leur existence, puisque pen-

ser, c'est exister, & c'est ainsi que les ames d'un ordre élevé communiquent entr'elles.

Quels fruits en effet peut-on espérer du plus brillant génie, s'il n'est orné & rectifié par un travail assidu ? Combien n'en a-t'on pas connu, dont l'aurore annonçoit les plus grands succès, & qui séduits par les passions & la mollesse, n'ont mérité que les regrets de la société éclairée, & la pitié du Sage !

Les jours les plus heureux leur étoient promis ; ils pouvoient les remplir & les illustrer. Ils pouvoient esperer d'être aimés & respectés dans leurs dernieres années, comme un Newton, comme un Fontenelle. Ils auroient vû les plus beaux génies de leur siécle honorer leur vieillesse, & la rendre heureuse par des hommages journaliers, mais comme ils n'ont rien acquis, ils sont abandonnés. Ils sentent toute l'horreur de la solitude. Leur mémoire s'efface comme les traces dans l'onde. Vils fardeaux de la terre, enfans inutiles dans la famille, on s'apperçoit à peine qu'ils en sont retranchés.

Soyez donc vivement persuadés, Messieurs, que c'est le désir & l'espoir de vous rendre véritablement heureux, qui guident les sages qui vous instruisent. La saine

teté de leur état, leurs études profondes, la douceur & la lumiere qui regnent dans leurs leçons, tout doit vous inspirer la tendresse & la confiance, tout vous presse de répondre à leurs soins. C'est par le même désir de nous rendre heureux, que nos augustes Monarques ont prodigué leurs trésors. Que de monumens de leur amour pour les Lettres ! Que de soins prévoyans pour éclairer l'esprit de leurs sujets !

Nos Rois ont jugé des François par leur propre cœur. Ils ont pensé avec raison, que plus ils seroient éclairés, & plus ils seroient pénétrés d'amour pour eux, d'attachement à leur service. Loin d'interdire les Sciences, loin de proscrire tout ce qui peut apprendre aux hommes à raisonner, & à discuter leurs véritables intérêts, ces Chefs, ces Maîtres d'une Nation guerriere & soumise, dignes de regner sur des hommes, ont protégé tout ce qui pouvoit contribuer à ennoblir le caractére, l'esprit & les mœurs. Ils ont rejetté avec mépris la cruelle politique de l'Orient, parce qu'ils ont senti qu'ils n'étoient pas nés pour regner sur des hommes plongés dans une ignorance stupide. Pleins de cette noble confiance, que la seule grandeur d'ame & la sagesse du gouvernement

peuvent donner, ils ont crû qu'éçlairer les François, c'étoit se les assujettir; images en cela de l'Etre suprême, qui ne se soumet jamais mieux le cœur des hommes qu'en les éclairant. Aussi l'Empire François n'a jamais été plus solidement affermi, que depuis que les Sciences y ont été cultivées, & le Trône ne craint plus rien depuis qu'il les protége. Les Belles-Lettres ont reglé le courage sans l'affoiblir, adouci nos mœurs sans les énerver. La barbarie est bannie de nos Armées. Nos Rois, en combattant à notre tête, nous inspirent l'humanité même au milieu des plus grands périls, & les plus longues guerres ne leur font point négliger tout ce qui peut contribuer à faire fleurir les Sciences & les Arts.

Heureuse la Nation, qui trouve dans son maître le Général qu'elle désire suivre dans les combats, le Juge éclairé, auquel elle peut offrir l'hommage & le fruit de ses études, de ses découvertes & de ses travaux! Heureux ceux, qui ont le bonheur d'approcher celui qui nous gouverne! Ils apprennent à ne point séparer le bienfaicteur, du Souverain; les graces naturelles, de la majesté du Monarque, & l'esprit brillant & orné, de la valeur & des qualités sublimes du Héros.

# ODE

## *A M. Oudry, Peintre du Roi.*

INgénieux Oudry, rival de la Nature,
Je ne puis me lasser d'admirer l'imposture
D'un art où tout m'abuse & me charme à la fois.
Par un choix réfléchi de teintes differentes,
La toile est animée, & de tes mains sçavantes
Naissent les animaux, les rochers & les bois.

Quelle Divinité, dans ton heureux délire,
S'empare de tes sens, te possede & t'inspire!
Phébus t'a-t'il laissé son magique pouvoir?
Aux accens de sa voix tout devenoit mobile:
Au gré de ton pinceau délicat & fertile,
La couleur est sensible, & paroît se mouvoir.

Sous ces lambris * dorés, où la France conserve
Ces travaux immortels qu'Apollon & Minerve
Couronnent à l'envi d'un laurier glorieux,
Que de fleurs * * & de fruits! Qui les a fait éclore?

* *L'Académie de Peinture, où sont tous les Tableaux de réception.*

* * *Tableau de réception de M. Oudry.*

Est-ce

Eſt-ce Flore, eſt-ce Oudry? Hé quoi! je doute encore ;
Faut-il donc les toucher pour détromper mes yeux ?

Qui jamais de ton Art connut mieux les fineſſes ?
Les Graces, ſous tes doigts prodiguant leurs largeſſes,
Offrent à nos regards cent chefs-d'œuvre nouveaux.
Du riant Païſage entr'ouvrant la barriere,
Tu ne vois loin de toi, dans ta noble carriere,
Que des admirateurs ou de foibles rivaux.

Quand d'un cerf aux abois tu nous traces l'image ;
Ses yeux mourans, ſes pleurs, pour moi ſont un langage
Qui jette la pitié dans mon cœur attendri,
Et cette illuſion eſt ſi vive & ſi forte,
Que des chiens acharnés, que la fureur emporte ;
Je vois les mouvemens, j'entens même le cri.

Héritier des ſecrets du fameux Largiliere, *
Par la force que l'ombre ajoûte à la lumiere ;
Des objets ſans relief tu fais ſortir les traits.
Dans un vaſte lointain, qu'enferme un court eſpace ;

* *Son Maître.*

Ma vûe avec plaisir & s'égare & se lasse,
Et dans ton Attelier je parcours les forêts.

Le vrai dans tes Tableaux aux sentimens s'allie;
Ici, par des mâtins une laye assaillie
Repousse de leurs dents l'impitoyable effort.
De douleur & d'amour quel heureux assemblage!
De ses petits épars elle voit le carnage,
Et semble, en expirant, ne plaindre que leur mort.

Là, d'un monstre * à qui l'Inde a donné la naissance,
Tu peins la masse énorme, & cette ressemblance,
Ces replis de sa peau bizarement formés,
Cette corne, l'effroi d'un ennemi terrible, * *
Cet œil aussi cruel qu'il paroît insensible,
Font parler ta Peinture à mes regards charmés.

Poursui, non pour donner plus d'éclat à ta gloire;
Louis fit ton éloge. Au Temple de Mémoire
Son suffrage à ton nom assûre un beau destin.
Acheve d'enrichir, par de nouvelles veilles,
Ces Palais où les Rois consacrent les merveilles
Des Zeuxis que la France a nourris dans son sein.

* *Le Rhinocéros.*
* * *L'Eléphant.*

Du Protecteur des Arts, des Princes le modéle,
Mérite les bienfaits & seconde son zéle.
Ton génie & ton goût ont décidé son choix.*
D'un peuple d'Artisans dirige l'industrie ;
Parle, approuve, critique, & que de la Patrie
Ils rehaussent la gloire, en écoutant ta voix.

* *Le Roi a nommé M. Oudry pour examiner les ouvrages de Tapisserie des Gobelins. Il est depuis longtems Directeur de la Manufacture de Beauvais.*

## SEANCE PUBLIQUE

*Tenue le 12 Août 1749 par l'Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Roüen.*

On distribua les Prix fondés par Mad. de Marle & par Mad. le Cat, pour les Eleves de l'Ecole gratuite du desseing. Cette Ecole, dit M. de Premagny, fait toujours de nouveaux progrès. Les Eleves, au nombre de 180, secondent le zéle du Professeur & les vûes de leurs Protecteurs, par une émulation qui ne se dément point, & par des productions qui nous confirment plus que jamais l'utilité de cet établissement, sans lequel les plus heureux talens ne se seroient point developpés, & qui tire de l'obscurité des su-

jets que la Nature avoit formés capables de briller utilement dans la Société, &c.

On distribua ensuite trois Prix d'Anatomie, fondés par M. le Cat pour l'Ecole Chirurgicale, dont il est Professeur.

Projet bien digne de nos éloges, dit encore M. de Premagny, que d'exciter aussi les Eleves de Chirurgie par des récompenses honorables. La gloire d'être couronnés publiquement dans une assemblée, sera pour eux un puissant motif pour se distinguer à l'envi par leur application & leur zéle à se perfectionner dans un Art dont l'utilité est sans bornes, & dont les progrès font de plus en plus la gloire de notre siécle, &c.

Voici les noms de ceux qui ont remporté ces differens Prix, depuis leur fondation, & que l'on avoit omis d'indiquer les deux années précédentes.

1747, Prix du Desseing, donnés par Mad. de Marle.

Le premier au Sr J. Baptiste Bonnet, de Rouen. Le second, au Sr J. Baptiste Derrey, de Rouen.

1748, Le premier au S. Derrey; le second, au Sr Bellanger.

Prix de Mad. le Cat, aux Srs Cottibet & le Bas, tous deux de Rouen.

1749, Ces quatre Prix ont été donnés au jugement de l'Académie.

Le premier de la Classe du Modéle, à M. Robert String, Gentilhomme Ecossois. Le second au Sr Louis le Mire, de Rouen.

Le Prix de la Bosse, au Sr Michel l'Evesque, de Rouen.

Le Prix du Desseing, à Mlle Ribard, de Rouen.

*Prix d'Anatomie.*

Le premier, au Sr J. Baptiste-Ant. l'Echevin, d'Auberville, près la Ville d'Eu.

Le second, au Sr Antoine Dufay, Maître ès Arts de Paris, fils de M. Dufay, Membre de cette Académie.

Le troisiéme, au Sr J. Baptiste-Martin Quesnay, de Lievray, près Lisieux.

Ceux qui ont le plus approché, sont les sieurs Cl. Vaquet, de Honfleur; Laurent Beaumont, de Rouen; Jacques Simon, de Saint Vallery en Caux. Tous ces Prix sont de belles Médailles d'argent.

M. de Prémagny annonça ensuite le Prix d'Eloquence que l'Académie doit distribuer le jour de l'Assemblée publique, qui sera le premier Mardi d'Août 1750. Le sujet est, *si l'on est plus heureux d'être né avec des passions fortes, qu'avec des passions médiocres.* Les Discours seront au plus d'une demie heure de lecture. Les Auteurs auront soin de les envoyer écrits lisible-

ment, avec une devise & les noms sous une enveloppe cachetée, le port franc & dans le courant de Mai au plus tard à l'adresse de M. de Prémagny, Secretaire de l'Académie.

Outre ce Prix d'Eloquence que l'Académie propose; pour parcourir successivement les differentes parties des Belles-Lettres, conformément aux intentions de son Protecteur, elle distribuera aussi en la même Assemblée de 1750 le Prix d'Histoire de 1748, qui a été encore remis cette année, & celui de Physique de 1749, qu'elle a aussi crû devoir differer à l'année prochaine.

Le sujet pour l'Histoire étoit la situation topographique de la nouvelle Neustrie ou Normandie, ses bornes, ses Villes, ses Ports, ses Places fortes & leurs noms lors de l'invasion des Normands en 912.

2°. Par rapport à la Religion, s'il n'y restoit pas quelques traces du Paganisme, des Temples des faux Dieux & des Cérémonies qui tinssent du culte des Gaulois & des Romains; ce dernier article a été touché trop légerement par les Auteurs des Mémoires, & l'on désire qu'ils poussent plus loin leurs recherches.

Le sujet de Physique est *sur les differences essentielles du fœtus comparé à l'adulte, &*

*les usages particuliers de ces differences.* Les Mémoires que l'Académie a reçûs sur cette matiere, ont excedé considérablement les bornes prescrites, par le grand nombre de faits étrangers à la question, que l'on a traitée; on souhaite que les Auteurs se fixent au sujet proposé avec plus de justesse & de précision.

Ces Mémoires seront adressés à M. Guettin, Secretaire, dans le mois de Mai, & sous la forme ci-dessus indiquée. Chacun de ces trois Prix sera une Médaille d'or de 300 livres, donnée par M. le Duc de Luxembourg.

M. le Cat lut une Préface fort étendue d'un Livre de sa façon, intitulé: *Physiologie, ou Physique du corps humain, considéré dans l'état de santé.* Le prémier volume de ce Livre, que M. le Cat annonce, est imprimé dès 1739; quelques exemplaires de l'article des sens, faisant partie de ce volume, ont été publiés en 1740 sous le titre de Traité des Sens.

Le premier volume de la Physiologie de M. le Cat renferme d'abord les généralités de la physique du corps humain, la nature & les fonctions des trois puissances générales de l'économie animale, les solides, les liqueurs & les fluides.

L'Auteur entre ensuite dans le détail des

fonctions ; il commence par l'exposition de la structure des organes, qu'il affecte sur tout de représenter par des figures neuves & exactes. La subordination des phénoménes reglant sa méthode d'enseigner, il commence ses leçons détaillées par les organes & les puissances qui tiennent le premier rang dans la machine, en qualité de principe des fonctions, c'est-à-dire, par la tête, le cerveau, les nerfs, leur fluide, &c. Il s'étend beaucoup sur ce fluide, principe du mouvement & du sentiment. Selon lui, chacune de ces fonctions, le mouvement & le sentiment, est due à deux especes de ce fluide, dont l'une, qui coule dans la cavité des nerfs, produit le mouvement, & l'autre, qui est contenue dans les filieres qui composent les parois même des nerfs, est l'instrument du sentiment. Il réfute les diverses opinions qui tirent ce fluide subtil de nos liqueurs, de l'air ou de la matiere du feu ; il veut que ce soit un esprit étheré different de toutes ces matieres ; il l'introduit dans nos liqueurs par la respiration, à l'exclusion de l'air qui l'y porte : de là il le fait passer au cerveau où il est filtré, du cerveau il l'envoye dans les divers organes par les nerfs ; mais, selon lui, ce fluide est trop uniforme pour la variété des fonctions ausquelles il est destiné ;

il a besoin de recevoir dans les ganglions, que M. le Cat regarde avec Lancisi comme des substituts du cerveau, des préparations, des alliages qui le rendent propre à certaines fonctions générales, après quoi les glandes, substituts à leur tour des ganglions, donnent à ce fluide une troisiéme préparation proportionnée à chaque sensation, à chaque fonction particuliere. On voit par-là que M. le Cat établit un nouveau systême des glandes, qu'il prétend n'être point des organes liquoreux, des filtres de liqueurs, comme on l'a crû jusqu'ici, mais des expansions nerveuses, filtres des esprits, & des especes de temples, où certaines liqueurs déja filtrées, & le *fluide nerveux*, s'unissent pour des fonctions particulieres. Il prétend avoir dans les mammelons glanduleux de la langue, & dans plusieurs autres, des preuves démonstratives de son systême. M. le Cat entre là-dessus dans un grand détail qu'il faut lire dans son Livre.

La nature & les especes du fluide, organe du mouvement & du sentiment, étant établies, M. le Cat expose leurs fonctions: il commence par les sensations, les passions, les facultés de l'ame, considérées du côté physique.

Tout le monde sçait que ces facultés

s'expliquent ordinairement par des *impressions* ou *des traces* imprimées dans le cerveau. M. le Cat est le premier qui ait rapporté ces phénoménes aux modifications du fluide, qui en est l'organe. Il compare ce fluide animal à un lac de lumiere, & ses modifications, qui font les sensations & les passions, aux diverses couleurs; il regarde ensuite ce lac de lumiere comme une espece de Caméléon qui peut changer d'un instant à l'autre de couleurs, c'est-à-dire de modifications, de sensations, de passions; il a soin de faire faire attention aux Lecteurs, que ce Caméléon n'est qu'un instrument de l'ame. Des simples conjectures il passe à des observations qui semblent prouver cette théorie par des faits. On se souvient qu'il y a dix ans que tout ce que nous annonçons aujourd'hui, est imprimé. M. le Cat a donné cet ouvrage à plusieurs sçavans de l'Europe : ainsi on ne sera plus étonné, s'il se trouve quelque chose de semblable dans des ouvrages récemment publiés sur ces matieres. *

Après avoir traité des sens en général, M. le Cat descend aux sens en particulier; c'est cet article que le Public connoît sous le nom de Traité des Sens, & dont

* Entr'autres dans l'essai physique sur l'économie animale en trois vol. seconde édition, Paris, 1747.

pour cette raison nous ne dirons rien. Là finit le premier volume.

Le sentiment ayant été l'objet principal de ce premier volume, M. le Cat commence le second par le Traité du mouvement musculaire : il explique son méchanisme dans un article, & donne dans un autre un examen curieux du jeu & de la puissance des differens muscles. De ces généralités il vient aux fonctions particulieres, en commençant par celles des visceres de la poitrine, la circulation, la respiration & tous les phénoménes qui en dépendent. Ceci formera le second volume.

Les organes contenus dans le bas ventre, leurs fonctions, comme la digestion, les secretions, la génération, & tout ce qui a rapport à cette matiere, composeront le troisiéme volume. Les grands rapports observés de tout tems entre le genre nerveux & l'estomach, des dépendances singulieres que M. le Cat á observées entre cet organe & les facultés de l'ame, l'ont engagé à donner après l'article de la digestion quelques digressions qui élevent ledit organe un peu au-dessus de la condition de *sac à digerer*, à laquelle on le réduit communément. Par une espece de suite de ces principes, il a crû voir beaucoup de liaison entre certaines dispo-

ſitions de l'eſtomach & le ſommeil, l'inſomnie, les ſonges, le délire, &c. Ces conſidérations lui ont fait placer tous ces ſujets après le traité de la digeſtion. Ce troiſiéme volume ſera terminé par un *Mémoire* ſur les *tempéramens*, réſultat de toute la Phyſiologie ; matiere importante, qu'on ne trouve bien traitée, ſelon M. le Cat, ni dans les anciens, ni dans les modernes qui les ont tous ſuivis. Les Fondateurs de notre Art, dit M. le Cat, ſi reſpectables d'ailleurs pour la pratique & les obſervations, nous ont donné preſque partout, en fait de théorie, des effets pour des cauſes, & des mots pour des choſes.

Enfin ce troiſiéme volume ſera ſuivi d'un quatriéme, intulé *Phyſiologie comparée*. L'objet de celui-ci eſt de mettre en parallele la ſtructure & le méchaniſme du corps humain, avec la ſtructure & le méchaniſme des autres êtres vivans, végétaux & animaux de tous genres. M. le Cat ſe propoſe d'y déterminer ce qui conſtitue les differentes eſpeces de vie dont chacun d'eux jouit ; la gradation inſenſible de ces eſpeces de vie, leur paſſage de la vie végétative à l'animale, le principe de cette animalité même, & de ces divers degrés qu'on obſerve dans les differens genres d'animaux qui couvrent & embelliſſent la ſurface de la terre.

Tel est le plan de la Physiologie de M. le Cat, exposé dans la premiere partie de sa Préface. Dans la seconde partie il rend compte de la façon dont il l'a exécutée. Nous ne sçaurions le suivre dans tous ces ces détails. Ce que nous pouvons en résumer, c'est qu'il s'est attaché à mettre ces matieres à la portée de tout le monde ; qu'il a préferé les causes physiques & même, quand il n'a pû faire mieux, les conjectures physiques aux causes finales dont il combat l'usage dans l'histoire naturelle, avec d'autant plus de force, que la plûpart de ses argumens sont pris du sujet même, c'est-à dire des observations & des faits anatomiques. Le trou oval du fœtus est un de ces faits cités par M. le Cat. Il prétend qu'on n'a jamais traité cette matiere en Physicien, parce qu'on l'a toujours regardée de côté de sa fin prétendue, & non du côté de sa véritable cause ; il espere faire voir que cette fameuse communication, dont on a fait tant d'honneur à la nature, n'est qu'une imperfection des organes de la circulation, non encore formés, & que toutes les singularités du fœtus ne sont de même que des gradations de la formation de l'animal, des especes d'échafaudages de sa construction, qu'il n'est pas impossible d'expliquer physiquement.

M. l'Abbé Yart lut ensuite un Discours sur l'Apologue : il remonta à l'origine de ce Poëme, il en expliqua la nature & les qualités essentielles, & après avoir porté son jugement sur les principaux Fabulistes, il montra quels sont les personnages qui doivent entrer dans les Fables, & comment ils y doivent agir & parler.

A ces deux lectures succéda celle d'un Mémoire de M. Guerin sur la structure & le méchanisme du Globe terrestre, à l'occasion de quelques faits d'histoire naturelle, observés aux environs de Rouen.

L'Académie, établie en cette Ville, s'est proposée, sur tout, l'étude de l'histoire naturelle de la Province. La portion du Globe que nous habitons, dit M. Guérin, n'est pas moins abondante en merveilles que le reste de la Terre. Il le prouve par un détail de ce qu'on y trouve de singulier dans les trois regnes : il appuye davantage sur un dernier fait qu'il a observé ; c'est une carriere dont toutes les couches visibles du dehors sont rompues & délitées. Entre les fractures il s'est formé une pierre dont la structure est toute differente de celle de la carriere. Elle est composée de plusieurs feuilles, posées les unes sur les autres, dont quelques-unes conservent entre elles des intervalles de plus d'une ligne ; ces

feuilles ont leurs adhérences à la pierre naturelle de la carriere, elles en remplissent les fractures, & ont toutes une position horisontale. . . . .

Cette carriere est dans le voisinage d'une vallée, où l'on trouve une autre pierre singuliere, dont il est parlé dans un Mémoire de M. Guérin, rapporté dans un de nos Journaux de l'année derniere; c'est un seul lit de pierre de l'épaisseur de quatre ou cinq pieds, composé de toutes sortes de matieres, & appuyé sur un bourbier dont on ne peut trouver le fond.

M. Guérin donna l'année derniere ses conjectures sur la formation de cette pierre. Il nous donne encore cette année quelques observations sur cette lisiere de côteaux qui bordent d'un côté la Seine; il semble, dit-il, que les roches de Saint Adrian (c'est un village à une lieue de Rouen) ayent servi de digue à la mer par les sillonnemens qu'on y remarque. Elles sont appuyées sur une couche de sable de mer, mêlé de fer pur: c'est vrai-semblablement, dit-il, sur ce sable que coulent nos eaux minérales, & d'où elles tirent leur qualité ferrugineuse. . . . . .

Par rapport à la pierre feuilletée, dont il est parlé ci-dessus, la premiere vûe qui se présente à l'esprit du Physicien, c'est qu'el-

le a été formée depuis celle de la carriere où elle se trouve, & d'une maniere differente. Ces sortes de faits ne sont pourtant, dit M. G. que des accidens qui ne sont point des exceptions réelles au méchanisme général de notre Globe : la difficulté est de trouver dans ce méchanisme les causes immédiates de ces singularités ; les raisons qu'on donne, se ressentent toujours de la théorie qu'on a adoptée.

Celle d'Epicure ne paroît pas être du goût de M. G. Il rejette même une partie de celle de Descartes. Les Atômes du premier ont une figure déterminée, mais ils n'observent point de regles constantes dans leurs mouvemens. Les Elémens de Descartes ont des mouvemens reglés, mais leur forme est trop sujette au changement ; de ceux-ci il ne doit naître rien de stable & de permanent, ceux-là ne doivent rien produire que de bizarre. . . . .

M. G. pense que la structure toute méchanique de notre Globe suffit seule pour en expliquer les phénoménes, sans avoir recours à des suppositions imaginaires ou à des causes arbitraires : c'est ce qu'il essaye sur les faits rapportés dans le Mmoire & sur plusieurs autres.

Il finit, en établissant une distinction réelle entre l'ordre physique & l'ordre

moral, qui se trouvent confondus dans le systême de quelques Philosophes. La substance matérielle, dit-il, reçoit ses déterminations, la substance intelligente se donne les siennes : la premiere, purement passive, a des mouvemens successifs & invariables ; la seconde, quoique soumise à l'impression des objets extérieurs & à celle des passions, qui sont les forces mouvantes du systême humain, trouve cependant dans la raison le pouvoir d'en régler les mouvemens, & d'en varier les déterminations. De là, la fausseté du Paradoxe avancé par M. Leibnitz, que la vie de l'homme n'est qu'une courbe continue & réguliere, dont les variétés ne sont que les plis, les nœuds, les rebroussemens de cette même courbe.

Le quatriéme Mémoire qui fut lû, est de M. Maillet du Boulley, Adjoint de l'Académie, & il contient des réfléxions sur l'espece de Poëme Dramatique, improprement appellé Comique larmoyant : voici l'extrait de ce Mémoire.

Ce Dramatique n'est point nouveau. Térence parmi les anciens, & plusieurs modernes du dernier siécle, en ont fait usage. M. de la Chaussée l'a développé, l'a enrichi, & a fait l'objet principal de ses piéces, de ce qui n'entroit que com-

me accessoire dans celles qui l'avoient précedé. C'est avec raison, puisque ce genre est nécessaire & utile.

Il est nécessaire, parce qu'il peint d'après notre cœur des tableaux ressemblans, qui ne sont point l'objet des autres Dramatiques. Cela se prouve en le comparant avec eux, d'abord avec la Tragédie & le Comique burlesque qui lui sont le plus opposés, ensuite avec le haut Comique, qui en approche davantage, quoiqu'il en soit réellement different.

Il suit de la comparaison du Dramatique dont il s'agit, avec la Tragédie & le Comique burlesque,

1°. Qu'il peint des passions, des vertus & des vices, pris dans le cœur humain, & que ces dramatiques ne représentent point.

Les passions tragiques sont des passions violentes, portées jusqu'à l'excès, soit en bien, soit en mal; les passions comiques sont celles qui peuvent être susceptibles de ridicule; les passions tendres, qui ne sont qu'en second dans ces deux dramatiques, & qui n'y doivent être admises que pour donner lieu à celles qui leur sont propres, sont l'objet principal de celui qui fait le sujet de ces réflexions.

Les vertus que peint la Tragédie, sont des vertus héroiques plus qu'humaines. La

Comédie ne peint point directement la vertu, elle n'y entre que comme accessoire, pour contraster avec le ridicule. Ces sortes de vertus sont ordinairement froides, & peuvent être regardées comme des exemptions de certains vices grossiers, plutôt que comme des vertus. Celles du troisiéme Dramatique sont des vertus de sentiment, attendrissantes & touchantes. Voilà ce qui les distingue.

Les vices tragiques sont des crimes; les vices comiques des ridicules & des bassesses; les vices que peint le troisiéme Dramatique, sont ordinairement des foiblesses & des vices, proprement dits.

2°. Ce Dramatique peint differemment, & sous un autre point de vûe, les passions, les vertus & les vices, qui lui sont communs avec les autres. Une comparaison de Mérope & de l'Ecole des Meres fait voir que l'amour maternel, passion commune à toutes les deux, est l'objet principal de la derniere & ne l'est pas de la premiere; en un mot, qu'elle est traitée fort differemment dans l'une & dans l'autre. Il fait voir de même que les vertus & les vices, communs à ces trois Dramatiques, sont représentés par chacun d'eux sous un point de vûe qui lui est propre.

3°. Ils font chacun la peinture d'une es-

pece d'hommes particuliere. La Tragédie nous peint des Héros. La Comédie des ridicules & des insensés. Le troisiéme Dramatique, des hommes polis par l'éducation & par l'usage du monde, dont les vertus sont modestes, & dont les vices se montrent avec décence ; tels sont la plûpart des Spectateurs du Théatre. Cela se prouve par des exemples tirés de ces differens Dramatiques.

4°. Leurs impressions sur les Spectateurs ne sont pas les mêmes. Celles du Comique ne passent pas l'esprit ; celles du Tragique sont l'admiration, l'horreur, la pitié. Celle du troisiéme Dramatique, est un certain attendrissement qui n'est point toujours compassion, & qui est l'effet de la vûe de la vertu, ornée de tous ses charmes, & des sentimens qui intéressent l'humanité, heureusement exprimés, spectacle auquel nous ne pouvons être insensibles. Ce Dramatique excite cet attendrissement par excellence & par nature.

M. M. le compare ensuite avec le haut Comique, & d'abord il fait voir ce qui distingue ce dernier du Comique burlesque, par la comparaison du Misantrope & du Grondeur. Le Ridicule est toujours l'objet de tous les deux ; mais c'est un Ridicule bien plus fin & plus délicat dans l'un que dans l'autre.

Après avoir défini le haut Comique, il fait voir que malgré la ressemblance de leurs Acteurs, il differe du troisiéme Dramatique, en ce que son objet principal est le Ridicule, fin & délicat, & qu'il peint les vertus touchantes, seulement lorsqu'il se trouve qu'elles sont les contrastes de ce Ridicule. Au contraire, le troisiéme Dramatique a pour objet principal les vertus touchantes, & peint les Ridicules fins & délicats, quand ils en sont les contraires. Leurs objets principaux sont donc fort fort differens. Mélanide & le Misantrope sont deux exemples de ces deux genres dépouillés de leurs accessoires, & qu'on ne peut plus confondre ensemble.

L'utilité de ce Dramatique se prouve par ses avantages.

1°. Son étendue n'est point aussi peu considérable qu'on l'a prétendu, elle n'a point d'autres bornes que les passions qui agitent tous les jours la société. M. M. indique les routes qu'on a prises, & qu'on peut prendre pour l'enrichir.

2°. Les plaisirs qu'il nous procure, sont très purs; ils sont causés par les charmes qu'ont pour nos cœurs la vertu & les sentimens qui intéressent l'humanité, bien peints & bien exprimés.

3°. Les instructions qu'il nous donne, tombent sur des vertus & des vices, plus communs que ceux qui sont l'objet de la Tragédie & de la Comédie. Elles sont pratiques, générales, puissantes ; trois grands avantages de ce Dramatique.

4°. Il est exempt des dangers qui se glissent dans les autres Dramatiques. Les vertus que peint la Tragédie, sont quelquefois l'ouvrage de l'orgueil & de la fortune ; elle peut nous enfler, au lieu de nous élever : les vertus du troisiéme Dramatique, grandes par elles-mêmes, gagnent à être approfondies. La Comédie flatte notre malignité, ses plaisanteries peuvent se changer en licences dangereuses pour les mœurs ; le troisiéme Dramatique n'a aucun de ces dangers.

Ayant prouvé qu'il est nécessaire & utile, on ne peut donc lui contester son mérite, ni le droit de plaire à juste titre aux cœurs sensibles à ses charmes.

M. l'Abbé *Fontaine* termina la Séance par la lecture du Poëme suivant.

# AMELIE. (a)

## POEME PASTORAL.

SUr ces tranquilles bords, qu'ombragent ces ormeaux,
Pour la Nymphe Amelie enflons nos chalumeaux,
Chantons, & que nos vers soient dignes d'Amelie;
Sa présence à nos vœux embellit la Neustrie.
Des filles d'Apollon Amelie est la sœur; (b)
Ce climat lui devra sa gloire & son bonheur.
Reine de nos hameaux, par les soins de Philéne (c);
Cette Nymphe amenée aux rives de la Seine,
Fonde son doux empire en cet heureux canton;
Son regne nous promet le regne d'Apollon.

Laissons-là nos troupeaux, nos bois & nos chaumieres;
Ne dois-je donc chanter que les humbles bruyeres?
Si de toi quelquefois mes vers sont approuvés,
O Pan, inspire-moi des chants plus élevés!
Dis-moi quel astre heureux, sous les loix d'Amelie,

(a) *L'Académie personifiée sous le nom d'Amelie.*
(b) *Les Académies de l'Europe.*
(c) *Etablissement de l'Académie, par les soins de M. de Cid....*

Change cette contrée en nouvelle Arcadie. (*a*)
De ton aveu je vais réveler des secrets,
Que n'a jamais appris l'écho de nos forêts.

Muses, vous le sçavez. Dans ce charmant azile (*b*),
Où vient parmi les lys paître l'agneau tranquile (*c*),
Nos Bergers d'Amelie amusent le loisir;
L'espoir le plus flatteur anime leur desir.
Chacun de son talent lui fait un tendre hommage (*d*);
Leur gloire est de pouvoir obtenir son suffrage.
Elle aime les chansons & les vers d'Alcidon,
Les présens de Tircis, les entretiens d'Egon.

Egon, instruit dans l'art des Bergers d'Arabie,
De nos astres connoît la distance infinie (*e*).
Il sçait quel est le cours & l'ordre harmonieux
De ces globes errans sous la voûte des Cieux,
Et comment le Soleil dans le centre du monde
Anime l'univers d'une chaleur féconde,
Dans un ordre constant ramene les saisons.

(a) *L'Académie des Crescenti à Rome, porte le nom d'Arcadie.*
(b) *L'Hôtel-de-Ville.*
(c) *Allusion aux Armes de la Ville.*
(d) *Séances Académiques.*
(e) *Astronomie.*

Reverdir

Reverdit nos côteaux & mûrit nos moissons ;
Des vapeurs qu'il attire il forme les nuages,
Qui retombent bientôt en fertiles orages ;
De climats en climats par les vents apportés
Ils humectent nos champs dans les brûlans Etés.
O Cérès ! Nos moissons en sont plus abondantes,
Nos ombrages plus frais, & nos fleurs plus brillantes ;
De ces fleurs nous parons le Temple d'Apollon.
Sophie en vint un jour cueillir dans ce vallon (*a*) ;
Elle chantoit alors des vers pour Amelie.
Amelie applaudit, & couronna Sophie ;
L'Amour vint à sa voix s'asseoir sur nos gazons ;
Faune, dans une grotte écoutant ses chansons,
Soupira de plaisir, & la Seine attentive
Fit couler lentement son onde fugitive.

Damon prit sa musette & chanta les plaisirs (*b*)
Dont la Paix de retour a comblé nos desirs :
Doux bienfaits d'un Héros, l'objet de nos hommages,
Le vainqueur des lions, l'amour de nos bocages.
L'éloquent Licidas célébra nos ayeux (*c*),
Que leurs heureux travaux ont mis au rang des Dieux,
Qui, sans la ravager par le meurtre & la guerre ;

(a) *Madame du Bocage.*
(b) *Poësie.*
(c) *Eloquence.*

Ont fait notre bonheur en cultivant la terre.
Amelie écoutoit, quand Mirtil de retour
De ses discours sçavans l'entretint à son tour (*a*).

Sources des claires eaux, qui baignent nos vallées,
Les frimats, dit Mirtil, les vapeurs rassemblées,
... ommet de nos monts orgueilleux ;
... cavités de ces rocs sourcilleux
... ent des routes incertaines,
... ochers fait couler nos fontaines ;
Encor foibles ruisseaux aux détours tortueux,
Et dans leur cours bientôt fleuves majestueux,
Leur pente les ramene au sein des mers profondes,
Pour grossir les vapeurs qui s'élevent des ondes ;
De la terre & des Cieux tel est l'heureux accord.
Dans ses sages discours Mirtil explique encor
Le mouvement des corps & leur cause premiere,
La pesanteur de l'air, l'espace, la lumiere (*b*).

O subtile lumiere ! à nos yeux enchantés
Atis a découvert tes célestes beautés.
C'étoit dans cette grotte à Palés consacrée ;
Le feuillage d'un lierre en ombrage l'entrée ;
Un desir curieux vers l'antre nous conduit.
Atis perçant alors la voûte du réduit,
Dans le fond ténébreux de la grotte sauvage

(a) *Physique.*
(b) *Physique expérimentale.*

Aux rayons du Soleil donne un étroit passage ;
Un cristal (a) dans les mains de ce Berger adroit
Divise en sept couleurs le rayon qu'il reçoit,
Phénoméne brillant, secret de la Nature,
Qui surprit nos regards dans cette grotte obscure;
L'arc d'Iris est orné de ces vives couleurs,
Et le printems n'a point tant d'éclat dans ses fleurs.
Les rayons réunis forment cette lumiere,
Qui dans les airs semée, éclatante poussiere,
Luit, vole & se répand sur les objets divers,
Et fait tout l'ornement de ce vaste univers.

Rival d'Atis, Lycas par des lignes qu'il trace (b),
D'un terrain éloigné mesure la surface;
Il décrit ces climats si long-tems ignorés,
De notre continent par les mers séparés,
Et de faits curieux Mopse ornant sa mémoire (c),
De nos premiers Pasteurs nous raconte l'histoire.

Mais pourrois-je oublier le plus charmant des Arts,
Qui souvent d'Amelie occupe les regards ?
Tircis a dessiné pour elle un paysage (d);

(a) *Prisme.*
(b) *Geométrie & Géographie.*
(c) *Histoire & Mythologie.*
(d) *Peinture.*

De l'aimable Nature on le croiroit l'ouvrage ;
On y voit des troupeaux près d'un hameau paissans ;
Le tygre & le chevreuil sur l'herbe bondissans ;
Des vendangeurs plus loin, qui de grappes vermeilles
Dépouillent les sarmens, & chargent leurs corbeilles.
Sous un saule un Berger, plus beau qu'Endimion,
Dans des liens de fleurs enchaînant un lion,
A ses jeux innocens rend l'animal docile.
Assise près de lui, sa bergere tranquille
Caresse un tendre agneau qui dans ses bras s'endort.
Tout charme en ce dessein, tout peint le siécle d'or.

De ce siécle vanté cette riante image
D'un bonheur plus réel est sans doute un présage.
Vous pouvez, Amelie, enrichir nos hameaux,
Dans leurs progrès naissans illustrer nos travaux.
Etablis sous vos loix vous les rendrez utiles (*a*) ;
Nos champs mieux cultivés en seront plus fertiles.
Ce doux espoir du moins doit combler nos neveux.

(a) *Ecole de Dessein & de Mathématiques.*

Déja même Pomone, attentive à nos vœux,
D'un printems plus orné secondant les promesses,
Par de nouveaux présens augmente ses largesses.

Au pied d'un mont, où regne un air pur & serain,
Mœris de plans divers embellit un terrain (*a*).
C'est là qu'on voit des fruits & des fleurs étrangeres,
Qui jamais n'ont paré le front de nos bergeres.
De la riche Nature ornemens précieux,
Des plus lointains climats apportés en ces lieux;
A leur aspect charmant l'Aurore matinale
Croit parcourir encor la rive orientale.
A l'ombre du palmier & des myrthes fleuris,
Elle cherche Céphale, & ne voit que Mœris;
Qui dès l'aube occupé dans ce lieu solitaire,
Cultive l'arbrisseau, la plante salutaire (*b*),
Dont les sucs préparés, remédes à nos maux;
Des perfides poisons guérissent nos troupeaux.

Mais sur ces bords fleuris quel triomphe s'aprête!
D'Amelie en ce jour on célébre la fête (*c*):
De sons mélodieux l'écho frappe les airs.
Je cours mêler ma voix au bruit de ces concerts.

(a) *Le Jardin des Plantes.*
(b) *Botanique.*
(c) *Séance publique.*

## *RETOUR de l'homme vers Dieu, après avoir connu la vanité du siécle.*

Loin de la Cité sainte,
Où m'entraînent, Seigneur, mes longs égaremens ?
Temple sacré, témoin de mes pieux sermens,
Jadis dans ton auguste enceinte,
Tu me vis plein d'ardeur au pied de son Autel ;
L'encensoir à la main, adorer l'Immortel.
Là, dédaignant les vanités du monde,
Mon cœur ne s'occupoit qu'à chanter tes bienfaits,
Grand Dieu ! qu'une solide paix
Enyvroit tous mes sens de sa douceur profonde !
Mais bientôt, je ne sçais quelle subite erreur,
Ou plutôt quel démon, jaloux de mon bonheur,
Tel qu'on voit un lion que la fureur anime,
Trace par tout l'image du trépas.
Cherchant à dévorer une foible victime,
A travers les dangers il dirige mes pas.
Depuis, Seigneur, qu'à ta voix infidelle
J'ai brigué des humains les vains enchantemens ;
Loin de ta maison paternelle,
J'ai vû couler mes jours dans les gémissemens.
Est-il du repos sur la terre

Pour un malheureux qui te fuit ?.
Égaré, chancelant, avec soi-même en guerre,
Il marche à pas tremblans dans une affreuse nuit.
Et des ris & des jeux le tendre badinage
M'offroit du siécle une agréable image;
Sous l'appas séduisant de ses plaisirs trompeurs;
Le monde cachoit ses horreurs;
Il me fit éprouver son pouvoir tyrannique;
Ses charmes inconnus, phantôme chimerique,
Captiverent bientôt mes esprits enchantés.
Convaincu du néant de ces biens trop vantés,
Mon cœur enfin s'y rend inaccessible:
Aux douceurs de ta Loi pour me rendre sensible,
Pour m'attacher à toi désormais sans retour,
Par un excès d'amour,
Tu le permis, grand Dieu! qu'instruit de leurs maximes,
Témoin de leur aveuglement,
J'apprisse des humains à détester leurs crimes.
J'ai vû, surpris d'étonnement,
Ces froides voluptés, ces vanités frivoles,
Des mortels insensés pitoyables idoles;
J'ai vû la folle ambition,
La sordide avarice, & la fiere opulence,
Et la jalouse envie, & la molle indolence,
Fouler aux pieds les loix de la Religion.
Ici, d'une odieuse flamme
Brûlant d'éteindre les ardeurs,

Au milieu des soupirs & des fades langueurs,
Plein de fougue, l'amour infame,
Tel qu'un torrent impétueux,
Entraîne le voluptueux.
Mais que de ces plaisirs la douceur passagere
Bientôt s'évanouit!
Ainsi qu'une vapeur legére,
Un instant la voit naître, un instant la détruit.
Que de longs & d'affreux supplices
Succéderont à ces courtes délices!
Là, toujours dans le trouble & l'agitation,
Pour assûrer son usurpation,
L'ambitieux, au gré de son caprice,
Immole ses rivaux;
Croissans avec ses biens, fruits de son injustice,
Ses desirs inquiets en briguent de nouveaux.
Pour s'enrichir aux dépens du pupile,
Il fait jouer mille secrets ressorts;
Dans la nuit du tombeau son trésor inutile
Descendra-t'il avec lui chez les morts?
Yvre de sa grandeur, l'orgueilleuse noblesse,
Semble braver les mortels & les Dieux.
Du Philosophe altier la captieuse adresse,
Dans ses discours pernicieux
Insinuant un dangereux systême,
Voudroit anéantir la Divinité même.
Tout fier de ses déreglemens,
L'audacieux impie
S'abandonne aux emportemens

Qu'enfante ſa folie.
Il ne ſuit que ſa paſſion :
Sur ſes pas forcenés marche l'affreux ſcandale ;
Et ſa fureur brutale
Porte dans le lieu ſaint l'abomination.
De la vertu le regne expire,
Et le vice par tout voit croître ſon empire.
Echappé du fond des enfers,
Le pere du menſonge, habile en impoſture,
De ſon poiſon mortel infecte la Nature,
Et ſa contagion déſole l'Univers.
Le faſte ſourcilleux, la ſombre hypocriſie,
L'odieux attentat, la noire perfidie,
Les impoſteurs, les fourbes, les ingrats,
S'offrent à chaque pas.
Le frere oſe égorger ſon frere ;
Le fils dans ſa fureur
Plonge un fer meurtrier dans le ſein de ſon pere ;
Quel prodige d'horreur !
Que je ſens à ces traits de dégoût pour le monde !
Cette mer orageuſe, en naufrages féconde,
A de frêles Vaiſſeaux préſente mille écueils,
Et cache ſous ſes flots de funeſtes cercueils.
A ces tempêtes redoutables,
A tant d'abimes effroyables
Que pourroit oppoſer un impuiſſant effort ?
Trop de malheurs, hélas ! me prouvent ma foibleſſe ;

Je ſuis dans le néant prêt à rentrer ſans ceſſe.
Ton bras qui me ſoutient, peut me conduire au
Port ;
Seigneur, augmente en moi ce généreux courage,
Que ta bonté fait naître dans mon cœur.
Tu m'as fait triompher du monde & de l'erreur,
Acheve ton ouvrage ;
Pénétre-moi de ſaints tranſports ;
Que pour moi déſormais ta loi ſeule ait des charmes.
Sur mes iniquités tu vois coûler mes larmes,
Pourrois-tu rejetter mes ſincéres remords ?
Je ſuis cette brebis, l'objet de ta clémence,
Ce prodigue contrit, proſterné devant toi.
Si ma douleur ne peut effacer mon offenſe,
Le Sang de J. C. coule à grands flots pour moi ;
Ce ſpectacle touchant déſarme ta colére ;
Sur moi déja tu répands tes bienfaits.
Sûr de ton ſecours ſalutaire,
De Babylone déſormais
Jamais la coupe enchantereſſe
N'enyvrera mes ſens :
Que ne puis-je, animé d'une douce allégreſſe,
Offrir à l'Eternel un agréable encens !
Sages mortels, qui dans un ſaint azile,
Jouiſſant d'un repos tranquile,
Coulez vos heureux jours,

Que ne puis-je avec vous m'enfermer pour toujours !

*Par l'Abbé Guichard, de Senlis.*

# LETTRE

*A Messieurs les Directeurs de la Compagnie des Indes, par M. Mopillier, l'aîné, autrefois Chirurgien des Hôpitaux du Roi ; ancien Chirurgien-Major de la Compagnie des Indes, & Chirurgien Juré, reçû à Paris, demeurant à Angers.*

MEssieurs, un grand nombre d'Officiers & de Matelots qui ont servi dernierement, & qui servent actuellement la Compagnie, m'ont assûré que le scorbut & la dyssenterie ravageoient pour l'ordinaire les équipages ; qu'on ne s'est point apperçu qu'il y eût eu aucune diminution dans leurs symptômes ; qu'au contraire ces dernieres Campagnes qui ont été un peu longues, & dont les équipages ont souffert, soit par les alimens, soit par les fatigues, en ont été très-mal traités, & qu'il en est beaucoup mort de ces maladies. C'est ce qui fait que je prends la liberté, Messieurs, de vous remettre sous

les yeux le projet que je vous adressai, il y a plus de trois ans, après y avoir fait quelques changemens, afin d'en tirer le parti le plus convenable qu'il vous plaira, relativement aux intérêts de la Compagnie.

## *PROJET.*

Messieurs, la désolation que causent le scorbut & les dyssenteries dans les Vaisseaux de la Compagnie des Indes, & dont j'ai été témoin, m'a touché de compassion, & a sçu fixer toutes mes attentions pour combattre ces deux fleaux de la mer, car qui est-ce qui ne tremblera pas d'horreur, en voyant ce que j'ai vû, étant à l'Isle Maurice dans la grande mer des Indes, en 1734, dans le Vaisseau le Comte de Maurepas? L'Atalante y arriva venant de France; il avoit perdu plus des trois quarts de son équipage, tous péris scorbutiques & dyssenteriques, dans quatre mois de trajet, & il ne restoit plus que quinze à dix-huit hommes de tout l'équipage, dont 9 ou 10 furent descendus à terre, pourris de scorbut, ou consumés de dyssenteries, & ressemblans plutôt à des simulacres qu'à des hommes, dont la moitié périt peu de tems après.

N'ai-je pas vû la même calamité aux côtes d'Afrique & d'Asie ?

Après un spectacle si effrayant, qui est-ce qui n'apprehendera pas la mer ? Je puis dire que c'est le principal motif qui m'a fait abandonner la navigation, ne connoissant point pour lors les spécifiques à ces dangereuses maladies. Il est vrai que l'Etat-Major y est rarement sujet, quoiqu'il n'en soit pas exempt, parce qu'on est quelquefois obligé d'y manger des viandes salées, du biscuit vermoulu, & de boire des eaux corrompues & putréfiées, alimens ordinaires des pauvres matelots & soldats ; mais l'humanité veut qu'on préfere le tout à la partie.

Puisque les besoins de la société, & l'ambition, exposent continuellement les hommes à parcourir les mers, soit pour contenter la sensualité des uns ou le luxe des autres, il est d'une conséquence infinie de les garantir des maladies, presque toujours mortelles, qui regnent sur cet élement, puisqu'on ne peut les préserver des ouragans & des naufrages, malheureusement trop fréquens, & par lesquels néanmoins il périt infiniment moins d'hommes, que par les maladies dont j'ai précedemment parlé. Au moins la philan-

tropie nous engage-t'elle à chercher les moyens de les soulager.

Par toutes ces considérations j'ai cherché les causes du scorbut dans les diverses substances qui nous servent d'alimens ; les viandes salées, les eaux putréfiées, le biscuit vermoulu, & le repos, m'ont paru en être la cause la plus prochaine.

J'ai consideré les causes du scorbut sous trois tems. Dans le premier tems, le sel par ses pointes irritantes, étant porté dans le sang par les loix de la circulation, picotte les membranes des vaisseaux, les crispe & les racornit, & retrécissant ainsi leur diamétre, le sang se trouve gêné à parcourir les differentes routes de sa destination, d'où s'ensuivent les engorgemens, les congestions, &c. Le sel racornit de même les liqueurs qui entrent dans la composition du corps humain, les durcit & les rend imméables, par conséquent impropres aux differentes secrétions qui tiennent l'équilibre dans l'économie animale. L'équilibre étant rompu, il s'ensuit mille accidens fâcheux, les lassitudes, les maux de tête, l'oppression de poitrine, le gonflement des gencives, l'innapetence, &c.

Dans le second tems, les eaux putréfiées & le biscuit gâté, joints au repos, vicient

les digeſtions, font ſéjourner les liqueurs dans les vaiſſeaux capillaires, les mettent en diſſolution putride, & quelquefois gangréneuſe, qui ſe manifeſte par des taches brunes tirant ſur le violet, répandues ſur la ſurface du corps, les ulcéres des gencives, la lividité du teint, l'oppreſſion vive, l'haleine forte, les maux d'eſtomach, les coliques, la tenſion douloureuſe du ventre, les diarrhées, les tumeurs violettes aux genoux & aux jambes, &c.

Dans le troiſiéme tems, les joues s'endurciſſent, s'épaiſſiſſent & deviennent ſquirreuſes; les dents ſont dépouillées de leurs gencives, & auſſi mobiles que des *touches de claveſſin*; il ſe forme de petits ulcéres purulens dans la bouche, qui y fourniſſent une ſeroſité âcre & corroſive, qui bleſſe la chyloſe: l'œſophage s'enflamme & s'enfle, les parties précordiales ſe reſſerrent, il y a ſaignement de nez, oppreſſion violente, palpitation de cœur, foibleſſes fréquentes; ſouvent il ſurvient de fortes tranchées, diarrhées, dyſſenteries, teneſmes, hydropiſie, &c. Lorſque pluſieurs ſymptômes de ce dernier tems ſe trouvent réunis dans le même ſujet, la mort ſuit de près.

Ayant reconnu le miaſme contagieux

du ſcorbut & ſa cauſe prochaine, & en le conſidérant comme une diſſolution & putréfaction de toutes les humeurs du corps humain, j'ai trouvé dans une poudre anti-putride de ma compoſition le remède à cette fatale maladie, dont on pourra préſerver les équipages, ſans qu'ils s'en apperçoivent, tant par le biſcuit, que par les viandes & les boiſſons qu'elle empêchera de ſe gâter, & qu'elle peut préſerver de corruption pendant pluſieurs années.

On peut par ce moyen garantir du ſcorbut toutes perſonnes qui ne ſont point infectées de ce vice, & même guérir ceux qui ne ſont qu'au ſecond tems de la maladie, & cela ſans dégoût, ni d'autre dérangement de ſanté, y joignant de bons alimens & un exercice convenable aux forces des malades.

Je puis rendre une pipe d'eau douce anti-ſcorbutique *, en y mettant cinq onces, cinq gros & dix grains de ma poudre, ce qui montera à ſix grains & demi par pinte, & ſur le pied de 8 liv. la livre, je puis rendre cent pipes d'eau douce anti-

* On peut mettre la même doſe de la poudre anti-putride qu'on met ſur une pipe d'eau, ſur une pipe de vin qui commence à pouſſer, car le pouſ du vin n'eſt autre choſe qu'une décompoſition putride de ſes principes élementaires.

ſcorbutiques pour 263 liv. 5 ſ. L'eau ſera teinte d'une legere couleur ceriſée, & n'aura aucun mauvais goût. Le biſcuit doit auſſi être pétri avec de l'eau anti-ſcorbutique, qui lui tiendra lieu de ſel. Les chairs ſeront préparées de la maniere ſuivante. Pour un baril de deux cens livres, on fera fondre une livre & demie de ſel marin, avec autant de poudre anti-ſcorbutique dans huit pintes d'eau douce, dont on arroſera & humectera les chairs pour les conſerver exactement arrangées & fermées ; par cette quantité il entrera ſoixante-ſept grains & demi de ſel marin, & autant de poudre anti-ſcorbutique par livre de chair, qui ſeront ſuffiſans pour ſa conſervation ; par ce moyen elles garderont preſque leur couleur naturelle, & ne ſeront pas améres, comme celles qui ſont ſimplement pénétrées par le ſel marin.

Il eſt difficile de pouvoir ſe perſuader les avantages qu'on pourra retirer de cette découverte, qui étant miſe en pratique avec les attentions requiſes, pourra tous les ans ménager à la Compagnie peut-être plus de quatre-vingt mille livres par les conſommations d'alimens, médicamens, ſervices, &c. que cette maladie cauſe, & faire ceſſer la crainte qu'elle inſpire pour la navigation.

Il manqueroit encore quelque chose à mon projet, si j'obmettois le spécifique remède aux diarrhées, lienteries, dyssenteries, &c. dont je suis possesseur, & qui sont si fréquentes en mer, qu'elles désolent quelquefois presque autant que le scorbut.

Ce remède est un opiat anti-dyssenterique, qui renferme toutes les qualités requises pour faire un des meilleurs spécifiques qu'il y ait. 1°. Il est incorruptible, 2°. il n'a ni odeur, ni saveur désagréable, 3°. il se prend comme il est, ou si on l'aime mieux, dans toutes sortes de compottes, gelées, conserves, potages, pain d'autel, &c. Il est en petit volume, & se donne en petite quantité. Il m'est arrivé plusieurs fois de guérir des dyssenteriques d'une année avec dix-huit grains de cet opiat à deux fois, sans aucun accident; je n'en ai jamais donné plus de trente grains à trois ou quatre fois dans les dyssenteries les plus rébelles. J'ai traité des malades qui avoient plusieurs fois usé du sima-rouba, de l'hypecacuana, de la rhubarbe torrefiée, & de tous les astringens mis en usage dans ces maladies, sans avoir reçu aucun soulagement, & je les ai guéris en peu de jours avec mon opiat.

Autre avantage de l'opiat anti-dyssen-

térique ; outre sa commodité pour le prendre, & ses autres qualités citées ci-dessus, c'est que le vendant 114 liv. 4 s. la livre, qui paroît en gros un prix considérable, cependant sur ce pied un grain ne revient qu'à un liard : par ce moyen un dyssenterique peut être radicalement guéri pour cinq ou six sols, & peut-être pour moins.

Il n'y a point de Colonie & Comptoir de la Compagnie, où il ne dût y avoir une petite provision de ce spécifique, non plus que de Navire de cent hommes qu'il n'y en eût au moins un quarteron.

Il faut cependant observer une chose, qui est, que je ne promets point de guérison dans une dyarrhée ou flux dyssenterique, qui accompagnent une fiévre de consomption, ou d'éthisie confirmée, non plus que celles qui arrivent dans le troisiéme tems du scorbut, quoiqu'on puisse le tenter sans danger, ayant d'autre part égard aux forces des malades.

Il semblera peut être aux Lecteurs que je répands du merveilleux sur les qualités spécifiques de mes remédes ; mais j'espére que l'expérience les convaincra en peu de ce que j'avance. Je ne prétends cependant pas faire croire que je fais des miracles ; ils ne sont dûs qu'à la Nature & à la Religion, & le Public, accoûtumé à être

trompé par ce qui s'appelle Marchands de Drogues, pourra me confondre avec ces Charlatans qui infectent le Royaume; mais s'il y a des hommes qui déshonorent les Sciences & les Arts, il s'en trouve qui les enrichissent & les décorent.

*A Angers, ce premier Octobre 1749.*

# VERS,

*D'un fils à son pere, pour le jour de sa Fête, par un jeune homme de Rouen.*

UN enfant doit toujours
A l'Auteur de ses jours
Honneur, soumission, tendresse.
Qui manque à cette régle, offense la Sagesse;
Et par son mauvais sort à sa perte conduit,
Le malheur en tous lieux le tourmente & le suit.
Souffrez donc, qu'en suivant le zéle qui m'anime,
Guidé par l'amitié, le respect, & l'estime,
Je vienne de nouveau me soumettre à vos loix,
Et m'acquitter par-là de ce que je vous dois.
Autrefois la Nature, & prévoyante & sage,
Vers vous me conduisoit;
Par un innocent langage,

Mon cœur vous instruisoit
De ce qu'il ressentoit.
Heureux par cet avantage ;
Que lui falloit-il d'avantage ?
Vous l'écoutiez, il vous plaisoit.
Accordez-lui de grace encor votre suffrage :
La raison maintenant affermit son hommage ;
Je ne viens point vous offrir
Les dons périssables de Flore :
L'instant qui les voit éclore,
Les voit aussi mourir.
Des vœux, c'est ce qu'un pere & desire & demande ;
Des vœux sont de mon cœur & l'encens & l'offrande ;
Des vœux sont tout son bien, son unique trésor ;
Et puisqu'il faut parler, que l'amour le commande ;
*Solum solus erit pignus amoris amor.*

Tes vers plairont, me dit l'autre jour Apollon.
Que cet espoir est doux ! qu'il flatte ma mémoire !
M'auroit-il trompé ? Non :
Mes vers plairont, mon cœur est forcé de le croire ;
En voici la raison.
Vous sçûtes m'inspirer, toujours prudent & sage ;
Votre noble desir d'apprendre & de sçavoir ;

De vous être soûmis, je me fis un devoir,
Et ce bouquet, mon pere, est votre propre ouvrage.

## LE LIERRE.

### *FABLE.*

AU pied d'une colline,
Jetté par le hazard,
Un lierre croissoit, sans devoir rien à l'Art;
Son appui seul long-tems fut sa propre racine.
Bientôt jouet du vent,
De sa tige fertile
Le fardeau trop pesant
Le fit plier enfin, & l'arbrisseau fragile
Alloit ramper, quand par un sort heureux
Un berger par l'amour fut conduit dans ces lieux.
Egaré, de ses coups il fuyoit l'injustice;
De ce charmant désert son œil est enchanté;
Il s'y fixe, & bientôt y bâtit l'édifice,
Digne séjour de la tranquillité.
Le lierre aussi-tôt dans cet appui propice
Cherche sa sûreté,
Il serpente, il approche,
A ces murs il s'accroche.
Sa force naît; il croît, disperse ses rameaux,

Et sa tige assurée,
A l'abri de Borée,
Fait des progrès nouveaux.
Déja d'une force inconnue
Dépliant les ressorts
Elle pénétre, s'insinue,
Et d'un suc végétal découvre les trésors;
Ainsi le lierre vegete,
Décore l'édifice, en surpasse le faîte,
Et de son tronc bientôt dédaignant le secours,
Des dons qu'il en reçoit il interrompt le cours;
Par les frimats privé de son écorce,
Ce tronc peu à peu se flétrit,
Et la tige à la fin s'en sépare, & fleurit,
Tandis qu'il est sans force.

Du tems voilà l'ami.
Quelque soit le nœud qui vous lie,
Trouve-t'il en un autre un plus solide appui;
Sur le nouvel autel l'ingrat vous sacrifie.

*Annette de l'Orme.*

*A Besançon, le 15 Septembre* 1749.

# VERS

*A Madame de V****. à sa campagne.*

ICi tout marque ton absence.
Viens ranimer, Iris, nos cœurs par ta présence;
Quitte un triste séjour.
Avec les ris, les jeux, les graces,
Que j'ai vû voler sur tes traces
Que fais-tu sans l'amour?

*Par la même.*

# OBSERVATIONS

*Sur le Ver plat, dit Tœnia ou Solitaire.*

IL est surprenant que depuis plus de 2000 ans qu'Hypocrate a parlé des Vers plats, on ait fait là-dessus si peu de découvertes. Que peut-on penser de nos Médecins? Puisqu'ils connoissent si peu une maladie visible & palpable, pourra-t'on se persuader qu'ils connoissent mieux une maladie qu'on ne peut ni voir ni toucher?

Tous

Tous ceux qui en ont parlé jusqu'à présent, n'en ont rien dit ; ils n'ont jamais connu cette maladie à fond ; rien ne le prouve mieux que quand les Médecins disent que ce n'est rien, car quand ce mal est parvenu à un certain degré, c'est le plus affreux, & même l'assemblage de tous les maux. M. Tollot, de Genéve, dont j'ai vû une lettre dans le Mercure du mois d'Août de l'année derniere, est celui qui le connoît le mieux, mais les remédes qu'il propose, ne sont pas certains. Celui de M. Herenchwanch ne l'est pas non plus ; j'en ai pris cinq en un jour, sans que les Vers ayent paru.

J'ai vû trois sortes de Vers plats : l'un est fait comme un enchaînement de lances, l'autre comme un enchaînement de petits anneaux ; je n'ai pas vû la tête de ces deux especes, M. Andry en parle, & dit que ces vers ne sont pas continus, que ce sont plusieurs vers enfilés les uns dans les autres. Il y auroit une grande difference entre la condition du premier & celle du dernier, si cela étoit, car l'un auroit tous les bons morceaux, & l'autre n'auroit que les excrémens de tous ses freres ; il seroit très mal régalé. La troisiéme espece, qui est celle dont je parle, est telle que M. Tollot la décrit. Il est certain que ce Ver vient de naissance, car de-

puis que je me connois, j'ai toujours senti, selon les differens changemens de tems ou d'affections d'ame, comme un petit peloton de crin au pharinx. Mrs les Médecins nient qu'il vienne au pharinx ; la suite les détrompera. Ils disent qu'un vomitif l'emporteroit; ils se trompent, & l'épreuve que je vais rapporter, leur fera voir le contraire; j'ai mis un jour environ deux aulnes d'un de ces vers tout d'un bout sur une table, plus de deux heures après être sorti, il s'y promenoit ; je mis un des bouts sur le bord du trou d'une petite phiole de verre, il traîna toute la partie qui étoit sur la table, le long de la bouteille, & y entra ; je le repris & lui remis le même bout sur le bord du trou de la bouteille, j'attendis qu'il se fût bien collé contre le verre, je le tirai ensuite par le bas, il se rompit plutôt que de céder. Le verre n'est pas, à beaucoup près, aussi visqueux que l'œsophage, ni aussi poreux. Je sentois encore comme une petite baguette le long de l'œsophage ; les os brisés, quand je me levois le matin ; des douleurs dans l'œsophage ; aux premiers morceaux que j'avalois, qui me faisoient frémir tout le corps, des piquûres au pharinx, & des petits déchiremens le long de l'œsophage, qui me faisoient tousser jusqu'à tomber par terre ; mon corps me sem-

bloit ſouvent comme une maſſe de chair pourrie, ſur tout le matin étant au lit; mon eſtomach étoit comme bridé & traverſé de cordes tendues; j'avois un embarras dans les reins, des inſomnies, des étourdiſſemens, des étranglemens à la moindre inquiétude; je me ſentois des laſſitudes, un gonflement d'eſtomach dès que j'avois mangé; les pieds douloureux dans les changemens de tems; des roulemens, des battemens de cœur & de tout le corps; des crampes dans les bras, dans les cuiſſes, dans les jambes, dès que je ceſſois de remuer; des maux de cœur continuels; le ſang comme ſi j'euſſe été rempli de ſel, de poivre & de vinaigre, auſſi étois-je toujours plein de boutons & tourmenté de demangeaiſons capables de me faire tomber dans la furie, & bien d'autres maux qu'il ſeroit trop long de rapporter dans une lettre. A meſure que les vers ſe ſont allongés & groſſis, ces maux ont augmenté, & ne pouvant plus les ſupporter ſans me plaindre, j'allois conſulter nos Médecins, je leur expoſois tous les maux ci-deſſus; c'étoit toujours mon ſang qui me faiſoit la guerre, on me ſaignoit, on me purgeoit, & j'étois auſſi ſoulagé après la ſaignée & la purgation qu'auparavant. J'ai vêcu dans la ſaignée & la purgation plus de dix ans,

souffrant toujours de plus en plus, sans que jamais les Médecins ayent soupçonné les Vers plats. Je suis devenu tout-à-fait infirme ; mon corps étoit comme celui d'un bœuf soufflé ; je ne pouvois plus manger, quoique j'eusse appétit, parce que rien ne pouvoit plus entrer dans mon estomach. Un Chirurgien de campagne me dit qu'il me falloit tirer beaucoup de sang, & boire long-tems du bouillon de cresson. Je me fis ôter en six jours trois grandes écuellées de sang ; je bûs du bouillon de cresson trois semaines, je pris ensuite une prise des Poudres de M. Ailhaud. Le hazard avoit voulu que ces vers se fussent embarrassés les uns avec les autres & eussent fait un nœud ; cette prise m'en fit sortir quelques aulnes. Je continuai d'en prendre, mais inutilement ; j'avois vû de sembables choses à une femme qu'on disoit avoir un sort. Si j'eusse eu foi à ces sortes de contes, j'aurois crû être ensorcelé, je ne sçavois pourtant pas ce que c'étoit ; je m'informai, on me dit que c'étoit le Ver Solitaire, j'eus recours aux Médecins de notre Ville, je fus quatre ans entre leurs mains, pendant lesquels je dépensai le peu que j'avois, sans avoir aucun soulagement, & quand ils virent que leurs remédes ne faisoient pas paroître les Vers,

ils me traiterent de fou, d'imaginaire, & m'abandonnerent à ma folie. Un Médecin Empirique me fit vivre quatre mois de pain trempé dans l'huile d'olive, & me fit boire de l'eau; ce remede ne fit rien, outre mille drogues qu'il me donna encore; plusieurs me dirent que j'avois une maladie honteuse. Je devins alors l'opprobre du genre humain, chacun se mocquoit de moi, j'eus recours aux Médecins de Paris; le premier m'ordonna de l'œthiops minéral & de l'eau de Wals, j'en pris six semaines, mais envain. Le second m'ordonna de l'œthiops minéral avec une prisanne de racine de fougere & de meurier, j'en pris trois mois, il ne vint rien. Ce fut alors que je fus plus fou que jamais; j'étois de plus un paresseux, un lâche, un fainéant. Je paroissois en effet être de la meilleure santé du monde, le ventre gros, une face tumefiée, rouge, je semblois être étouffé par la graisse. M. Herenchwanch se fit annoncer, je l'attendois avec plus d'impatience que les Juifs n'attendent le Messie; il me traita, & ne me fit rien que de confirmer que j'étois fou. Je fus voir un fou en Auvergne, il me dit que j'avois la goutte serene, & m'ordonna des remédes qui ne me firent rien. Je fus voir M. Noufre à Arberg en Suisse, il me traita, & j'en

revins aussi avancé que j'y étois allé ; celui-ci ne me dit pourtant pas que j'étois fou. Je retournai chez mon Auvergnac, que je n'avois pas connu là premiere fois ; il me dit que j'étois hydropique, il fit apporter un grand baquet, il me perça le ventre, mais il ne vint pas d'eau;il perça encore une fois, rien ne sortit; il perça une troisiéme,& tourna son instrument entre la peau & la chair sans qu'il sortît d'eau ; le bruit que j'entendis de la chair qui se déchiroit, me fit alors frémir. Le Curé, le Vicaire, le Seigneur, le Juge, qui m'avoient encouragé jusqu'alors les larmes aux yeux, pleurerent tout de bon, & firent des menaces assez fortes à mon Auvergnac ; on me blâmera de m'être laissé faire cette opération; mais je répondrai que je souffrois tellement, qu'un jour que je croyois avoir froid, je me brûlai les souliers, les bas & les pieds sans le sentir, & que j'aurois voulu mourir, sans pourtant me tuer. Je revins à la maison pour y mourir, ma playe s'enflâma, je la traitai & je la guéris. Dans cet intervalle je vis mourir trois personnes de ces Vers plats, après être restées très-long-tems dans le lit, & qui après avoir été guéries, disoient-elles, par les Médecins, n'ont pas laissé que de mourir guéries. Je pris alors ma résolution, ai-

mant mieux mourir par une médecine, que languir si long tems dans un lit. J'allois le long des rivieres, dans les bois, je mangeois de toutes les herbes, & j'attendois quel mouvement chaque herbe feroit faire aux Vers; après plusieurs essais, je tombai sur le gratiola, dont j'ai appris le nom depuis; j'en apportai & j'en pris; je me sentis un peu soulagé, mais les vers ne parurent pas; j'en repris une seconde fois; comme cette herbe me vuidoit beaucoup, elle me soulagea encore, sans pourtant que les Vers parussent; je devins pourtant capable de quelque lecture. Léonardus Fucsius, Auteur Allemand, me tomba entre les mains; j'y vis la vertu de la bryonne, j'en mêlai avec le gratiola, j'en pris, mais il ne vint rien: je lus dans ce même Auteur, qu'Hypocrate ordonnoit une demie once de racine de fougere en poudre, deux oboles de scamonée dans de l'hydromel; j'en pris, je reconnus que ce remède étoit bon, c'est en effet un des meilleurs. Il précipita les Vers du haut de mon estomach, mais rien ne sortit; tous étoient trop forts; je sentis aussi que je ne pouvois pas faire usage de ce purgatif, parce qu'il me brûloit. A force de lire, d'éprouver, de chercher, j'en ai à la fin trouvé un, que j'ai pris de deux jours l'un, pen-

dant un an, sans avoir jamais manqué de m'amener quelquefois deux, quelquefois dix aulnes de ces Vers, plus ou moins, j'en tirai bien 900 aulnes cette année par ce purgatif, qui ne m'a fait aucun mal, quoique j'en aye pris jusqu'à quatre en un jour. Ces Vers venoient presque toujours à deux bouts, dont l'un étoit large d'environ deux lignes, & l'autre de quatre au bout d'un an, ces Vers ne venoient que rarement. Je sentis qu'ils se serroient de façon contre les parois de l'estomach & dans l'œsophage, qu'ils se rendoient inaccessibles à la médecine. Je fis une prisanne avec des racines de fougere, de meurier, de fraxinelle, de carline, de bryonne, du mercure, de la tanaise; je ne bûs autre chose pendant plus de deux mois; ils ne faisoient que se serrer davantage dans l'estomach, & ils faisoient glisser la médecine par leur mouvement vermiculaire, de façon que je n'en pouvois pas tirer; il est certain qu'ils dirigent les alimens & autres choses comme il leur plaît. Je fus convaincu alors que les Médecins, qui placent la tête de ces insectes dans le pilore, se trompoient; il est certain que leur tête est le plus souvent au pharinx, d'où ils s'étendent jusqu'à l'anus, & qu'à mesure qu'ils s'allongent, ils se retirent, se collent & se pelo-

tonnent contre les parois de l'estomach & contre eux-mêmes, quand tout l'estomach en est tapissé, jusqu'à-ce que l'estomach ne pouvant plus faire ses fonctions, ils font mourir hydropique ou éthique, & que les remédes galéniques ne peuvent emporter que les premiers rangs de ces Vers. La premiere preuve que j'en ai, c'est que je me sentois toujours piquer au pharinx; la seconde, est qu'il n'y a pas d'animal qui puisse rester deux mois la tête dans la ptisanne ci-dessus; la troisiéme est que j'en ai arraché un tout entier avec un crochet que j'avalai jusqu'au milieu de l'œsophage, comme je dirai plus bas, & c'est la seule raison pour laquelle on ne peut pas tuer ces Vers, car ils craignent tous les vermifuges, & quand on les poursuit fort, ils se mettent la tête dans le pez. Il faudroit, pour les tuer, un remède qui agît sur eux aussi promptement que le sel agit sur les Vers de terre; pour le trouver, il faut faire l'épreuve sur des Vers de fromage, jamais je n'en ai pû tuer sur le champ, ils vivent plus de six heures dans la ptisanne ci-dessus, & plus de demie heure dans l'esprit de térebentine, qui pensa me tuer sans tuer les vers. Je m'attends que les Médecins, Chirurgiens ou Apotiquaires de notre Ville, gens fort curieux, feront cette

découverte ; j'en ai prié plusieurs d'ouvrir ceux qui étoient morts de cette maladie, ils ne m'ont pas écouté ; cependant ils en sont si peu au fait, qu'ils donnoient à un vitrier, qui ne pouvoit remuer ni bras ni jambes, des rôties au sucre, afin, disoient-ils, de bien nourrir ces vers ; le vin soulage, quand l'estomach n'est pas plein; mais quand il l'est, rien ne soulage plus. Je lui dis de prendre de la fougere, il s'est un peu remis, mais il aimeroit mieux être mort que remis de cette façon. Au bout donc d'un an je m'avisai de faire des petits crochets de plomb à trois pointes, je les attachai avec du fil à une balle de plomb pour les avaler ; je fus consulter les Médecins, ils me dirent que ces crochets me déchireroient les intestins, je ne laissai pas que d'en avaler, & ils m'ont amené beaucoup de morceaux de ces Vers, sans jamais me faire aucun mal, sinon que quand ces Vers étoient accrochés, ils faisoient des efforts qui me bouleversoient ; mais à la fin ils se rompoient. Ces crochets m'en ont bien encore amené trois cens aulnes ; mais il y a toute apparence qu'ils sont plus forts auprès de leur tête qu'à leur queue, car ils m'ont gardé sept de ces crochets, pesans quatre onces & demies, plus de trois mois ; encore ces crochets ne m'amenerent-ils

rien, il fallut avoir recours à autre chose : j'en fis un d'une autre façon, je fis entre le pivot & la pointe, des petites dents comme de scie, je l'attachai à un bout de soye ; je le fis voir au Chirurgien Major de notre Hôpital, qui est le seul qui m'ait jamais écouté, & qui avoit été témoin d'une partie des effets de mes crochets, il m'encouragea & s'offrit même à m'aider, quand je voudrois ; je ne l'avalai pas ce jour-là. Un jour que j'avois pris une médecine, ces malheureux Vers m'étrangloient, j'avalai mon petit crochet, dont j'avois attaché le fil au manche de la cuillere, je le laissai descendre jusqu'au milieu de l'œsophage (il y avoit avec moi deux personnes, qui se sauverent plutôt que de rester pour me donner du secours en cas de besoin), je tirai mon crochet environ un pouce, comme je craignois de m'étourdir, je n'osai tirer davantage & je coupai le fil ; je puis assûrer que ce crochet ne me fit aucune douleur dans l'œsophage, il sembloit seulement qu'on m'arrachoit les dents, je laisse aux Médecins à en dire la raison ; je crus avoir travaillé envain, cependant la trompe d'un de ces Vers s'étoit embarrassée dans les petites dents de scie, & quelques jours après il vint avec le crochet, il avoit environ trente aulnes de lon-

gueur. Je le portai au même Chirurgien Major, qui n'avoit pas de microscope ; il me le fit porter chez le Directeur du Manége, nous l'examinâmes bien, & nous lui vîmes une tête comme celle d'un chat, nous n'y vîmes pas d'yeux ; il l'a gardé dans une phiole. Je crûs être débarrassé, mais les mêmes maux, moindres pourtant, se firent encore sentir trois semaines après ; j'avalai des crochets, je pris une médecine, & il en vint encore de tout vivans. On voit par ce récit que ces Vers sont vivans, contre le sentiment de plusieurs ; qu'on est plus ou moins malade, selon qu'ils sont plus ou moins longs & forts, qu'ils peuvent avoir cent, quatre cens, douze cens aulnes & plus ; qu'ils ne se peuvent pas tuer avec des remédes galéniques, parce qu'ils se cachent la tête dans le nez ; qu'il faut de nécessité faire l'opération du crochet ou autre meilleure ; que c'est par hazard qu'une médecine les entraîne, ou quand ils sont foibles; qu'ils ne sont pas seuls, & qu'on ne doit pas les appeller solitaires. Il dispensera M. Tollot de les faire hermaphrodites pour les perpétuer, & M. Andry, de les placer où il les place. Je suis pourtant embarrassé de sçavoir comment ils peuvent trouver l'endroit, étant si longs ; mais j'espere que Mrs nos Méde-

cins l'expliqueront; on y voit que cette maladie est horrible, quoique nos Médecins la traitent de rien, comme si ce n'étoit rien de n'être pas à soi un seul moment de sa vie, de ne pouvoir pas penser, vouloir, manger, marcher ni dormir; de se sentir toujours prêt à crever par quelque partie du corps. L'ouverture des cadavres ne peut rien prouver, parce que ces Vers craignant le froid, la tête se retire toujours dans l'endroit le plus chaud; le col étant plus mince que l'estomach, est en conséquence plutôt froid; voilà pourquoi on trouve toujours la tête de ces Vers dans l'estomach d'un cadavre. Qu'on prenne un animal vivant, qu'on lui fasse prendre quelque fort vermifuge quelques jours, qu'on l'ouvre, on verra si la tête de ces Vers n'est pas au pharinx; on verra lesquels, de plusieurs millions de Médecins en plus de deux mille ans, ou de moi en trois ans, quelque paresseux qu'on m'ait dit, avons fait les observations les plus justes. Quand on se sera assûré si mes crochets ne sont pas bons, des personnes plus ingénieuses que moi trouveront quelque chose de meilleur; ce qu'il y a de certain c'est qu'il n'y a aucun danger.

J'aurois encore beaucoup de choses à marquer, mais ma Lettre est déja longue,

si je vois que cette matiere fasse plaisir au Public, je m'efforcerai de faire un Traité dans lequel je marquerai tous les symptômes tirés du mal même, & des effets des remedes par lesquels on peut connoître cette affreuse maladie. Je proposerai tous les remedes connus, les plus forts, les plus foibles, de quelle façon ils agissent sur les Vers, les mouvemens differens de ces Vers qui causent differens maux, selon les tems differens & les differentes affections d'ame; je dirai de quelle façon j'ai agi avec le Ver qui m'étoit resté. * Enfin je ferai de mon mieux pour faire voir que je n'aime rien tant que d'être utile à ma Patrie. Je suis avec un profond respect, votre, &c.

*A Lyon, le 29 Juillet 1749.*

Si quelqu'un veut m'écrire, il aura la bonté d'adresser la lettre à M. *Bistel*, rue Saint Jean, pour faire tenir à M. *Lyon*, à Lyon, & d'affranchir la lettre.

* *Nous croyons pouvoir assûrer d'avance l'Auteur, que les Lecteurs seront curieux de voir tout ce qui lui reste à écrire sur une matiere si importante. Mais nous désirerions qu'il fût un peu moins diffus.*

# ODE

## *Sur la Paix.*

OUi, j'ai vû la flamme rapide
Dévorer de riches moiſſons ;
J'ai vû ſous le fer homicide
Tomber de nombreux Eſcadrons ;
J'ai vû d'une lueur obſcure
Sortir l'effroi de la Nature,
L'airain foudroyer vos remparts
J'ai vû le démon des batailles
Sur les débris de vos murailles
Planter cent fois ſes étendarts.

Quelle horreur ! quelle affreuſe image
Se préſente de toutes parts !
Quels ruiſſeaux de ſang ! quel ravage
S'offre à mes timides regards !
Héros, les peuples en allarmes
Tremblent au ſeul bruit de vos armes,
Pourquoi devenir leur fleau ?
De ces conquêtes paſſagéres,
De ces grands noms, vaines chiméres,
Que reſte-t'il dans le tombeau ?

Sous tes coups, guerrier, tout expire,
Tu fais pâlir les Souverains ;
Seroit-ce donc pour se détruire
Que sont nés les cruels humains ?
Tandis qu'à la vive lumiere
Nous ouvrons encor la paupiere,
Pourquoi courir aux sombres bords ?
Soumise aux ordres de la Parque,
Assez tôt la fatale barque
Nous fera passer chez les Morts.

Mettez un frein à la victoire ;
Epargnez vos traits meurtriers ;
Vos mains au Temple de la gloire
N'ont offert que trop de lauriers ;
Lancés par vos bras invincibles,
Trop long-tems vos foudres terribles
Ont désolé tout l'Univers ;
Arbitres de nos destinées,
Des Nations infortunées
Daignez enfin briser les fers.

Le Dieu que la fureur anime,
Foule aux pieds son fatal drapeau ;
La discorde, au fond de l'abîme,
Vient d'éteindre son noir flambeau ;

Lasse d'exciter le carnage,
Bellone, en appaisant l'orage,
Laisse respirer les mortels ;
Des maux d'une sanglante guerre
Minerve a délivré la terre ;
L'encens fume sur ses Autels.

Déja la paix enchanteresse
Par tout arbore l'olivier ;
Du doux repos l'aimable yvresse
Triomphe du courage altier :
Ainsi l'Aquilon dans nos plaines,
Calmant ses bruyantes haleines,
Fait place aux folâtres Zéphirs ;
Ainsi quand l'horrible tempête
Cesse de gronder sur sa tête,
Le Matelot vole aux plaisirs.

Commerce, renais ; que tes charmes
Des peuples enchaînent les cœurs ;
Délivrés du fracas des armes,
Mortels, cultivez les neuf Sœurs ;
Et toi, de ton cher héritage,
Soldat, répare le dommage ;
Va former de nouveaux sillons ;
Cérès flatte ton espérance,
Et te promet pour récompense
De fertiliser tes vallons.

Des jours heureux, des jours paisibles,
Vont dissiper tous vos malheurs ;
Peuples, à vos désirs sensibles
Les Dieux accordent ces faveurs ;
Dans les Temples qu'à leur clémence
La sincére reconnoissance
Prodigue d'immortels accords ;
Jointe à l'innocent badinage,
Que des ris la troupe volage
Exhale de joyeux transports.

Vous, dont la divine sagesse
Forme d'harmonieux concerts,
Muses, que vos chants d'allegresse
S'étendent au loin dans les airs.
Que la Ville en pompeux cortége,
De Minerve, qui nous protége,
Par tout annonce les bienfaits ;
Par tout dans vos places publiques
Elevez de brillans portiques
Pour le triomphe de la paix.

*E. Guichard, de Senlis.*

# LETTRE

## *Au R. P. C. l'un des Journalistes de Trevoux.*

APrès avoir lû, mon R. P. l'extrait que vous avez donné de l'Analyse raisonnée du Systême moderne de Côsmographie & de Physique, dans les Mémoires de Trevoux, Août 1749, j'ai été curieux de la relire, d'en examiner mieux les Cartes Cosmographiques, & de comparer toutes celles du même Auteur, avec celles qui ont paru dans les Mémoires de l'Académie des Sciences de Paris, pour 1709.

Il m'a paru singulier, que pour devenir le plan de l'Univers, elles coûtent seulement de reconnoître que l'apparence du cours du Soleil & des Planetes dans ces orbes représentés, où elle est incontestable, provient de sa réalité; d'y sous-entendre trois mouvemens de la terre, en rotation, progression & regression; de déterminer que l'orbite, qu'elle y est désignée décrire, a un rayon égal à l'excentricité du Soleil, & coupe l'écliptique sous un angle de trois degrés; que son nœud ascendant répond au point du perigée solaire en 1734, & que cette orbite est

décrite avec la même lenteur dont est l'élongation de ce perigée.

J'ai admiré surtout, que la Table de la connoissance des Tems sur la distance du Soleil de dix en dix jours soit réduite en Cartes Geométriques, qui d'un coup d'œil en offrent la raison sensible, & découvrent même pour les siécles passés & à venir, quelle a été ou quelle sera l'inégalité périodique de sa distance pour les mêmes jours, la proportion de son séjour en la partie boréale ou australe, orientale ou occidentale de l'écliptique, l'ordre variable des saisons dans leur durée astronomique, & l'étendue respective des trois signes qui leur sont affectés.

Ces Cartes si historiées, étant impossibles dans tout autre systême, m'ont paru prouver, que les trois mouvemens combinés de la terre, & la réalité du cours du Soleil & des Planettes dans leurs orbes apparens, peuvent être considérés par leur liaison systématique & leur ensemble, comme un rocher inébranlable dans l'Ocean, contre lequel les flots ne font que se briser, & comme un phâre qui répand sa lumiere sur la disposition du Ciel pour tous les tems, dans ses rapports avec l'écliptique & ses divisions. Ma surprise est extrême que cette découverte du plan de

l'Univers ne ſoit pas généralement accréditée ; & j'ai bien reconnu, que par ménagement pour des opinions en faveur, vous n'avez pas voulu développer ce que vous ne pouvez éviter de penſer par votre droiture d'eſprit.

Vous convenez authentiquement que ces Cartes Coſmographiques repréſentent en détail les orbes composés d'épicicloïdes & de courbes feuillées, où les Planettes majeures paroiſſent ſe mouvoir en commun avec leurs ſatellites, vis-à-vis les arcs de l'écliptique, auſquels leur lieu apparent eſt déſigné ſe rapporter pour chaque jour dans les éphémerides ; vous affectez cependant de ne pas paroître aſſez ſenſible à la facilité d'expliquer en détail la cauſe de cette apparence notoire, par la réalité de leur cours, ni à l'impoſſibilité d'en donner d'autre raiſon dans aucun ſyſtême, s'il s'agit de l'exprimer dans le même détail : c'eſt en quelque ſorte dire tacitement par vos réflexions, à en juger par leurs conſéquences ſous-entendues.

» Ne vous embarraſſez point, Partiſans » de Copernic, d'expliquer ſur les Cartes » du ſçavant Caſſini, ni de l'Auteur du » Syſtême ſolaire & électrique, bien qu'on » pourroit vous en requerir, comment la » diviſion inégale de l'écliptique par les

» nœuds de l'Equateur & de l'axe de la » terre, est variable, ni comment les » révolutions & configurations des Pla- » nettes, qui sont désignées journellement » dans ces Ephemérides en figure, sont » conformes aux indications des Ephe- » mérides en nombre ; c'est l'affaire de » ceux qui suivront un autre système que » celui des fictions : c'est ainsi qu'on peut » caractériser le terrestre que vous suivez, » au lieu que le solaire devroit être quali- » fié de système des apparences, puisqu'il » les réalise, à la réserve d'une seule dont » l'explication est uniforme avec la vôtre, » & qu'il dresse le plan de l'Univers sur » son état apparent. Usez toujours du pri- » vilége de ne connoître que les Pheno- » ménes, sur l'explication desquels vous » pouvez éblouir. Répandez l'oubli sur » les autres. Dissimulez même les circons- » tances des plus connues, comme le flux » & reflux, & le cours apparent des Pla- » nettes. Obstinez-vous à présenter en- » core les planches, par lesquelles vous » prétendez expliquer leurs apparences de » retrogradation & de station en général » & en gros, sans avoir pû jamais y dé- » signer aucun des arcs de l'écliptique, » ni de leurs orbes, ni des termes où elles » sont contingentes & prévûes : persistez

» à croire que toute figure qui représente
» le système de Copernic, autant que cel-
» les où les systêmes de Ptolomée & de
» Ticho sont représentés, vaut mieux seu-
» le que les Cartes Cosmographiques qui
» désignent le plan de l'Univers dans le
» plus grand détail, & que vos conjectures
» sont préférables aux vérités qui y sont
» développées sensiblement. Il est vrai
» que sans avoir rien ajoûté ni changé aux
» Cartes présentées à l'Académie en 1709,
» il n'y a eu qu'à les continuer & y sous-
» entendre les mouvemens combinés de la
» Terre dans l'orbite, qui y étoit figurée
» dès-lors, de-même qu'elle l'est dans les
» Cartes analogues que Kepler a publiées
» dès l'an 1580; mais laisseriez-vous sen-
» tir cet avantage singulier ni cette longue
» possession, ni encore moins l'affinité de
» la plus ancienne hypothése astronomi-
» que? Et souffrirez-vous que la Cosmo-
» graphie soit reconnue devenir aussi mé-
» thodique, détaillée & instructive dans
» ces Cartes & leurs documens, que la
» Géographie? Vous en admirerez le pro-
» jet sans le trouver rempli, bien que
» l'Auteur en céde la gloire au célébre
» Cassini, loin de se l'approprier.

Car telles sont les inductions, M. R. P. qui me semblent pouvoir & devoir être ti-

tées de votre aveu, & des réfléxions qui l'accompagnent. Ayez donc la bonté de passer cette prosopopée un peu longue, en faveur de ces Cartes, dont vous n'osez pas avouer en plein l'illustration & l'utilité, de peur de louer un systême aussi universel, au préjudice d'un systême qu'il est trop à la mode de ne pas blâmer tout au moins.

J'aurois peut-être un peu plus besoin de votre indulgence, afin d'excuser l'Auteur d'avoir dit, page 62, de l'analyse de son systême, que les Planettes décrivent en tout tems, durant l'apparence même de leurs stations, des *arcs égaux en termes égaux*; vous auriez voulu la substitution des mots *d'aires égales* à ceux d'arcs égaux, & vous seriez bien fondé, si les Planettes, dans le systême naturel & intuitif aux Observateurs, parcouroient des ellipses occultes, en place des orbes composés d'épicicloïdes & de courbes feuillées, où leur cours est incontestablement apparent, prévû, calculé, représentable géométriquement, & représenté fort en détail graphiment par les Cartes Cosmographiques de Kepler, de Cassini & de l'Auteur du double systême moderne.

Si vous aviez pris ce point de vûe, le passage entier du texte critiqué, accompagné

gné de ce qui ſuit & précéde auroit dû vous inſinuer que le terme *égaux* avoit été ſubſtitué, dans l'impreſſion ou la copie, au mot *proportionnels*. Ainſi vous n'êtes prié d'être indulgent avec le Public, que ſur la négligence du même Auteur, d'avoir ſouffert qu'on lût encore des arcs égaux au lieu des *arcs proportionnels*. Car dans ſon intention, comme pour le ſens même de la phraſe, ce dernier terme eſt eſſentiel, n'étant pas douteux qu'à moins de la fixation du Soleil à l'un des foyers d'une ellipſe qu'on ſuppoſe l'orbe d'une Planette, on ne peut tirer des lignes depuis cet Aſtre juſqu'aux deux points où elle y eſt conſidérée, leſquelles repréſentent l'aire des triangles qui auroient pour côtés ces deux lignes & l'arc compris entre ces points, & qu'afin de pouvoir dire qu'une Planette décrit des aires égales, ou borde des triangles égaux en tems égaux, il faut qu'elle parcoure une éllipſe occulte, au lieu de l'orbe apparent dont le Ciel offre le ſpectacle & l'aſpect, de l'aveu de tout Obſervateur. Mais ſi le Soleil, changeant de place à chaque inſtant dans l'Ecliptique, ſelon le ſyſtême François, comme ces Planettes dans leurs orbes renouvellées d'une figure & d'une étendue pareille, où leur révolution eſt conſtamment iſochrone, on ne

peut en tirer des lignes aux divers points consécutifs de leur lieu vrai & apparent, lesquelles représenteroient de véritables aires d'une figure fermée, il convient de dire que les Planettes y décrivent des *arcs proportionels* en termes ou tems égaux, bien que ces arcs décrits soient égaux, sans pouvoir le paroître ; c'est encore ce qui, mieux que tout ce que j'ai dit, excuse l'Auteur, qui par condescendance voudra bien changer ce mot.

Le Soleil seul décrit toujours des arcs tautochrones & isochrones dans un cercle perpétuel & immuable, car ils sont égaux réellement, quoiqu'à raison du point de vûe & de la grandeur variable de son disque, selon sa distance, ils soient inégaux optiquement, & les Planettes n'en décrivent pas d'autres en apparence, tant à cause de la courbure & de la figure de leurs orbes, que de la tournure & de la distance inégale des arcs parcourus en termes égaux à l'égard de la Terre ; j'affecte de dire en termes au lieu de tems, à cause de l'indifference de l'une ou de l'autre expression, qui n'étant que synonime en cette occasion, ne devoit pas être relevée.

Au reste, montrer que des espaces représentés sont égaux dans la plus grande approximation possible, est-ce prouver

qu'ils sont parcourus en tems égaux ? C'est un écueil des Coperniciens & de Newton même.

Quand vous avez objecté qu'il reste d'expliquer comment le Soleil n'attireroit pas toutes les Planettes, s'il est le principe par ses rayons de leur mobilité, il est manifeste que vous n'avez pas consideré par un reste de préjugé pour le systéme terrestre, qu'il parcourt continuellement l'Ecliptique, & que vous n'avez pas lû l'article 44 de l'analyse du systême moderne, p 45.

Je n'ai l'honneur de vous écrire cette lettre que par esprit d'équité pour un systême qui concilie les apparences, les observations & tables Astronomiques, pour offrir un plan de l'Univers dressé, comme une Carte Géographique, sur une table des longitudes, latitudes & orientations, contre un systême caduque, qui ne donne qu'un plan de caprice, sans avoir d'autre avantage que d'expliquer de la même maniere la circulation optique & diurne de tous les Astres, par la rotation de la Terre, & qui du reste n'est qu'un tissu de fictions que ses Zélateurs n'ont pas cessé de changer à leur gré; au lieu que le systême Solaire est actuellement fixe & arrêté dans tous ses articles par son propre inventeur, sans besoin de réformation.

Je ſçais qu'il ſe propoſe de montrer dans ſes autres ouvrages qui ſont à publier, que ce ſyſtême a l'avantage, par le ſyſtême phyſique de l'électricité, qui en eſt indiviſible & inſéparable, de concilier tous les paſſages du texte ſacré qui y ont du rapport, comme de convertir l'explication de tous les phénoménes conſtatés dans leurs vraies circonſtances, à commencer par le flux & reflux, en preuves de l'exactitude & de l'univerſalité de ce double ſyſtême, qui par ſon développement doit devenir l'hiſtoire phyſique & théologique de la Nature. Moyſe, en racontant la création du Monde, n'a point expoſé un ſyſtême, mais des faits révelés & traditionels; il n'a pas écrit de génie, mais par inſpiration; il a publié ce qu'il ſçavoit par une tradition depuis Adam, conſervée dans ſa famille en toute pureté; c'eſt ce qu'il n'eſt pas difficile de montrer. Mais que tous les paſſages du texte divin ſe concilient avec ce ſyſtême, c'eſt la difficulté déciſive en ſa faveur contre tout autre, dont j'attends la ſolution. C'eſt auſſi l'eſprit d'équité qui dicte les aſſurances de l'eſtime & des ſentimens reſpectueux avec leſquels je ſuis, M. R. P. votre, &c.

*L. C. C.*

*A Toulouſe, le 16 Août 1749.*

# BOUQUET

*A Mademoiselle de la***.*

Pour l'heureux jour de votre fête,
Thémire, c'est peu que des fleurs ;
Un bouquet plaît, mais ces vives couleurs,
Ces parfums délicats, que la Nature apprête
Avec art dans ces fleurs dont vos sens sont épris,
Ce soir sur votre sein vont perdre tout leur prix,
Et demain de mon juste hommage
Il ne vous restera qu'un léger souvenir.
Quoique jeune, je sçais qu'il est bon à tout âge,
Même dans les plaisirs, de prévoir l'avenir.
Souffrez donc, charmante Thémire,
Que j'ajoûte ces vers, qui sans cesse à vos yeux
Seront le gage précieux
Du tendre attachement qui me guide & m'inspire.

*Par M. du Quesnay.*

# REPONSE

*A une nouvelle Lettre au sujet des Corbeaux de l'Eglise de S. Julien du Mans.*

VOus m'accusez, Monsieur, par votre Lettre inserée dans le Mercure de Mars dernier, de m'être écarté de la question que vous aviez proposée au sujet des Corbeaux qui nichent sur l'Eglise de Saint Julien du Mans, parce que je me suis attaché à prouver que ce n'est point une chose si singuliere. J'ai crû répondre par-là à ce qui me paroissoit vous surprendre. *J'ai observé dans cette Ville* (du Mans) dites-vous dans votre premiere lettre, * *une chose qui me paroît extraordinaire. Tout le monde sçait que les Corbeaux nichent ordinairement sur les arbres, & que rarement ils se pósent sur les maisons .... communément on n'y en voit point en Eté. Ici c'est tout le contraire. L'Eglise de Saint Julien est pleine de ces animaux, ils y font une quantité prodigieuse de nids, & ce qu'il y a de plus étonnant, c'est qu'ils ne se posent jamais sur les autres Eglises, ni sur les maisons voisines.* Je demande si la singularité de l'ob-

* Mercure de Juillet 1748.

ſervation ne paroît pas tomber ſur ce que les Corbeaux du Mans, négligeant les arbres, leur retraite ordinaire, ont choiſi l'Egliſe de Saint Julien du Mans pour y faire leurs nids. Et c'eſt à quoi j'ai répondu que dans les autres Provinces on les voit auſſi dans les tours & hauts édifices, dont je vous ai produit pluſieurs exemples. Ce qui me paroiſſoit d'autant plus à propos, que vous remarquiez qu'on ne voit rien de ſemblable aux Egliſes d'Orléans, de Tours & d'Angers, voiſines du Mans. Il eſt vrai que vous aviez obſervé la même choſe à Wormes; mais comme vous attribuâtes alors cette paticularité au changement de climat, votre étonnement reſtoit le même. Aujourd'hui que vous en avez remarqué autant à Caën & dans un Cloître de Bénédictins, vous n'êtes plus en peine que de la préférence que ces animaux donnent à de certains lieux plutôt qu'à d'autres.

A cela je réponds que les Corbeaux, ou plutôt les Corneilles (car il n'eſt ici queſtion que de cette eſpece) ſont des oiſeaux de compagnie. Si une Corneille fait ſon nid ſur un certain arbre, les autres y font auſſi le leur, de ſorte qu'il y a quelquefois une douzaine de nids ſur le même arbre dans une forêt, tandis qu'il n'y en a pas

un ſeul ſur ceux qui ſont aux environs. Il en eſt de-même des édifices où un de ces oiſeaux fait ſa retraite, les autres y viennent de compagnie, & ils ne cherchent point les édifices voiſins, mais reviennent toujours au même gîte, comme des pigeons à leur colombier. Et pour cette conſtance dans un même lieu, & le choix de l'un préférablement à tous les autres, je penſe que c'eſt un effet de l'analogie établie par l'Auteur de la Nature à l'égard des animaux, ſoit avec les lieux qu'ils habitent, ſoit avec les alimens dont ils ſe nourriſſent. Ainſi, ſi on ne voit point de nids de Corbeaux à Orléans, à Tours & à Angers, c'eſt apparemment que ces lieux ont quelque choſe qui n'eſt pas ſi propre & ſi convenable à ces oiſeaux, ſoit à cauſe des environs qui peuvent faire quelque changement à l'air dans cette élévation, ſoit à cauſe des matériaux même dont ces édifices ſont compoſés. Ce qui peut auſſi ſervir de raiſon de ce qu'ils ne ſe retirent point ſur les édifices voiſins de l'Egliſe de Saint Julien.

Quand j'ai dit que ces oiſeaux, en nichant ſur les arbres, ou ſur les édifices élevés, ne changent point de poſition reſpectivement à la ſuperficie de la terre, je n'ai point entendu parler d'une élévation géo-

métriquement égale. Vous sçavez que *magis aut minùs non mutant species.* Et ce que j'ajoûtois que ce qui pourroit embarrasser les Physiciens, seroit si les oiseaux qui font leurs nids dans les lieux élevés, venoient à déposer leurs œufs sur la terre, comme le Crapaud volant, cela, dis-je, auroit pû vous épargner de m'accuser d'inexactitude. Ce que j'ai voulu dire, c'est que le changement de climat ne change rien à la position du nid des oiseaux. Effectivement, si vous consultez le Livre de M. Linnæus, intitulé *Fauna Suecica*, vous verrez qu'en Suede, aussi bien qu'en France, la Perdrix habite dans les prairies & dans les lieux cultivés, *habitat in cultis.* La Hupe y dépose ses œufs dans les creux des arbres, comme ici, *ova ponit in cavis arboribus.* Le Corbeau dans les pays Septentrionaux, fait aussi son nid sur les plus hauts arbres, *super abietum ramis nidificat.* Il en est de même des autres oiseaux.

Vous paroissez en peine de sçavoir à quelle espece d'oiseau convient le nom de *Corneille.* Il semble que l'on ne doit nommer ainsi que celle qui est connue du vulgaire sous ce nom, appellée en Latin *Cornix*, & dont Belon a donné la description.

Pour le *Crapaud-volant*, que vous dites ignorer, comme c'est un oiseau assez con-

mun, peut-être le connoissez-vous sous un autre nom. Quoiqu'il en soit, je crois ne pouvoir mieux faire pour satisfaire votre curiosité, que de vous citer ce qu'en ont dit les meilleurs Auteurs d'Ornithologie, qui en ont parlé sous le nom de *Caprimulgus* ou Téte-Chevre. Aristote le dépeint ainsi : * » C'est, dit-il, un oiseau de mon- » tagne, un peu plus grand qu'un Merle, & » plus petit qu'un Coucou, sans vivacité. » Il pond deux ou trois œufs pour l'ordi- » naire. Il téte les Chevres, d'où lui vient » son nom, & la Chevre ainsi tetée perd, » dit-on, son lait & devient aveugle. Il » voit peu durant le jour, mais il voit clair » de nuit. Pline & Elien en parlent comme Aristote. Gesner, qui en donne une description assez exacte, rapporte que Turner, herborisant sur les montagnes de de la Suisse, fit rencontre d'un vieillard, qui lui dit qu'un Téte-Chevre avoit rendu six de ses Chevres aveugles. Enfin M. Linæus l'appelle ** *Hirundo caudâ integrâ, ore sensciliato*. Selon lui » le Téte- » Chevre (*Caprimulgus*) habite par tout en » Suede. Il sort un peu avant dans la nuit, » & s'annonce par son roucoulement con- » tinuel. Il est de la grandeur d'un Cou-

* *Hist. Anim. L. 9. c. 30.*

** *Fauna Suecica.*

» cou; son corps est blanchâtre en dessus,
» tacheté de noir, de blanc & de brun,
» artistement entremêlés & semé de mar-
» ques noires longitudinales; son ventre
» est d'un gris pâle & ondé de noir, ainsi
» que sa poitrine, dont les taches sont plus
» petites que celles du ventre. Sa tête est
» grande à proportion du corps, ainsi que
» les oreilles, qui ne débordent pourtant
» pas; il a les yeux grands, ce qui lui est
» commun avec les autres oiseaux de nuit.
» Son bec est délié, applati, un peu re-
» courbé, noir; ses pieds petits, velus, le
» doigt du milieu plus long du double que
» les autres; l'ongle de ce doigt est à son
» bord intérieur écaillé, en forme de dents
» de peigne. La queue longue & entiere.
» Les dix pennes ou grandes plumes de
» chaque aile sont lâches, molles & éga-
» les. Voici ce que cet oiseau a de parti-
» culier. Il a des moustaches au bord de la
» partie supérieure du bec, composées de
» huit soyes qui débordent, afin qu'il at-
» trappe plus facilement les phalenes &
» autres insectes. Son gosier est vaste, dix
» fois plus large que l'entrée du bec, com-
» me dans les oiseaux du même genre; ses
» narines sont élevées en forme de cylin-
» dre; sa langue très petite, entiere & at-
» tachée au palais. Il a le crâne transpa-

» rent. Ce mâle a une grande tache blan-
» che vers le milieu de la seconde & de la
» troisiéme plume de l'aîle, & les bouts
« de la premiere & de la seconde plume
» de la queue blancs, ce que n'a point la
» femelle. J'ai mis au long cette description de M. Linnæus, l'ayant trouvée assez conforme aux observations que j'ai faites moi même sur ce volatile, que j'ai eu en vie, que l'on trouve dans presque toutes les Provinces de France, & qui est connu des Chasseurs & des gens de la campagne sous le nom de *Crapaud-volant*, à cause de l'ouverture de son bec, assez semblable à la gueule d'un crapaud. J'ajoûterai que les noms de *Tete-Chevre* & de *Crapaud-volant* sont inserés, comme les noms François répondans au Latin *Caprimulgus*, dans l'ouvrage de M. Linnæus, intitulé: *Systema Naturæ*, imprimé à Paris, chez David, 1744, page 78.

Il ne faut pas confondre le Crapaud-volant avec un autre oiseau, auquel on a donné ce même nom au Jardin des Tuilleries de Paris, lequel depuis plus de dix ans pique la curiosité de plusieurs personnes. Ce volatile, qui est aussi un animal nocturne, n'y est connu que par son cri, qui se fait entendre au Printems. Je l'y ai entendu au mois de Mai dernier sur les 10

heures du soir, & son cri m'a porté à croire que ce pourroit être l'espece de Chouette appellée en Latin *Noctua*, qui, suivant Jonston * a deux cris, dont l'un s'exprime ainsi *tou tou*, qui m'a semblé être celui de ce prétendu Crapaud-volant. De plus un des Suisses de ce Jardin m'a dit, qu'ayant été sollicité, il y a quelques années, de découvrir cet animal, il tira dans l'arbre où il l'entendoit, & abbattit trois petites Chouettes, que j'ai vûes attachées à sa porte; mais que le lendemain au soir ayant encore entendu le même cri dans le même arbre, il doutoit si effectivement il avoit tué l'oiseau en question. Je laisse à quelqu'un plus instruit que moi, de reconnoître & expliquer clairement la nature de cet oiseau. J'ai l'honneur d'être, &c.

* *Tit. VII. c. 5. de Avibus.*

*A Paris, le premier Août* 1749.

---

On a dû expliquer l'Enigme & les Logogryphes du Mercure de Novembre par *l'Aumusse*, *Paris*, *Maronier*. On trouve dans le premier Logogryphe, *Paris le Troyen*, *Apis*, *Pair*, *pas de presséance*, *airs*, *pas de danse*, *Païs*, *air*. On trouve dans le second, *ma-*

*ron, Maro, or, Neron, air, ane, mer, Romain, Oran, mi, re, mari.*

## *ENIGME.*

Nous sommes bien des sœurs, étroitement unies,
Qui comptons parmi nous des Reines & des Rois.
Nous tenons des mortels nos differentes loix,
Et sommes quelquefois injustement punies.
Que notre sort hélas, est triste & rigoureux!
Faisons-nous quelque bien? nous causons du dommage;
Si l'un en est content, l'autre en secret enrage,
Et souvent furieux, de sa cruelle main,
En nous injuriant, nous déchire le sein.
Sans répandre de sang, nous souffrons le martyre,
Nous périssons enfin, & ne pouvons rien dire.

*Par M. M.....*

## AUTRE.

ON connoît par expérience
Le prix de mon utilité,
Car chaque homme dès sa naissance,
Eprouve ma nécessité.
Lecteur, je gage que peut-être,
( Sans me vanter mal à propos )
C'est par mon secours que ton être
Est enfin sorti du cahos.
Par les douceurs que je procure,
Je compte partager tes jours,
Mais j'en use bien, je t'assûre,
Puisque j'en conserve le cours.
Par un contraste, dont personne
Ne sçauroit se trouver exempt,
Mon sein est bien des fois le champ
Dans lequel Atropos moissonne.
Témoin des plus secrets plaisirs,
J'en donne souvent les désirs.
Plus à ceux dont je suis l'ouvrage;
Je coûte de peine à hausser;
Plus ceux qui de moi font usage,
Ont de plaisir à m'abaisser.
Comme le Paon, c'est de mes plumes
Dont on fait en moi plus de cas;
La moindre caresse du bras

En grossit bien-tôt les volumes.
J'admets à ma comparaison,
Ou la fougere ou le gazon;
C'en est assez pour sçavoir comme
Mon tout par trois lettres se nomme.

*Par le même.*

## *ENIGME EN LOGOGRYPHE.*

Je ne suis que figure & non réalité,
Ornement de plaisir produit par la folie.
Ennemi du chagrin, de la mélancolie,
Je fais naître les ris, j'inspire la gaité.
Certains jours consacrés à mes jeux, à ma gloire,
Font à mes Sectateurs goûter bien des plaisirs:
Favorable aux amans, à leurs tendres désirs
J'ai sçû plus d'une fois procurer la victoire.
Je m'en tais, cher Lecteur, je ne dois tout au plus
Révéler que l'effet de tous mes attributs.
Souffre qu'en plusieurs sens ici je les explique.
Plus mes traits sont hideux, plus ils sont trouvés beaux.
Par le semblant du vrai je suis pere du faux,
Vice chez les petits, chez les Grands politique.
L'opposé du dehors, contraste du dedans;
L'apparence du bien, mais du mal le sûr guide;
Pour le crime un manteau, l'audace du timide.

Voila quel est mon art ; tels sont mes partisans ;
Tranché ma tête enfin, & pour te mieux paroître,
A sa place tu peux mettre celle d'un corps ;
Je suis de nos Héros, changeant de nom & d'être,
Cette superbe armure offerte à leurs transports,
Quand dans les champs de Mars ils vont pour la Patrie
S'exposer au danger, sacrifier leur vie.
Mais, Lecteur, j'en dis trop, déja tu me connois ;
Et je cesse dès-lors d'être ce que j'étois.

---

## *LOGOGRYPHE.*

Mon nom se prend en deux sens differens ;
Je suis dans l'un, au gré de bien des gens,
D'un fâcheux présage à la vûe ;
Leur ame, en me voyant, est tristement émuë ;
Et dans l'autre je suis de ces amusemens
Qui servent à passer le tems.
Je renferme en six pieds, qui forment ma substance,
Un titre, dont plus d'un Seigneur
Se décore & se fait honneur,
En Angleterre, ainsi qu'en France ;
Une Cité du Duché de Milan,
Ou si tu veux le nom d'un Saint, & d'un brigand ;
Le synonime de volume ;
Ce que dans son chaudron la harangere allume

Pour opposer aux traits d'un froid plein de rigueur,
Et ce qu'au premier homme ôta le Créateur.

*Brunet, de Dijon.*

## AUTRE.

Le caprice & l'occasion
Ont tous deux part à ma naissance;
Un seul instant me donne l'existence,
Et je péris par la reflexion.
Neuf pieds composent ma substance.
Usant de transposition,
Mes deux extrémités sont deux tons de musique;
Par une autre opération
J'offre à tes yeux métal, Ville, vase aquatique;
Souverain; Nymphe; adverbe; incivile action;
Mot commun dans la vénerie;
Synonime de vif; grand fleuve d'Italie;
Pour maint Convent commode invention;
Terme où du Nautonnier tend la direction;
D'un bâtiment une partie;
L'affreuse Déïté, qui sans distinction,
Sans égard, sans exception,
Tient tôt ou tard les humains sous sa griffe;
Je suis à cet aspect, & plein d'émotion,
J'abandonne le Logogryphe.

*Par le même.*

## AUTRE.

LOrſqu'une docte main me ſoutient & m'anime,
Je puis charmer, Lecteur, les hommes & les Dieux.
Jadis mon pouvoir merveilleux
Pénétra juſqu'au noir abîme.
L'on doit me mettre un frein, quand j'ai la tête bas;
Mes pieds offrent aux yeux un ton de la muſique;
Un, deux, quatre, de moi l'on fait fort peu de cas;
Enfin par anagramme en moi tu trouveras:
Ce qu'il faut faire à plus d'un frénétique;
Ce trait t'eſt ſuffiſant pour ſortir d'embarras.

*Par le même.*

## AUTRE.

SOuvent tout l'orgueil d'une belle
A mon aſpect s'eſt éclipſé;
Le Héros à ſon tour quelquefois renverſé,
Vainement à mes loix voudroit être rebelle;
Du Digeſte en mon tout j'enferme le plus beau;
Décapité, je ſuis choſe peu recherchée;
Mon dernier pied ſouſtrait, je deviens un oiſeau;
Une Nymphe en mon ſein eſt encore cachée.

*Par le même.*

*AUTRE.*

DAns un palais brillant, trône de l'imposture,
Où l'art audacieux surpasse la nature ;
Séjour où les mortels te paroissent des Dieux,
Où le cœur s'amollit par l'oreille & les yeux ;
De toutes les beautés dont ton ame est ravie,
Je fais en mon entier la meilleure partie.
Ma premiere moitié soutient le trait vengeur
De la Divinité qui ne vise qu'au cœur.
Poursuis en ajoûtant ; sans mon secours le monde
Eût été tout entier enseveli sous l'onde.
Encor un pied, Lecteur, sans sortir de ta place,
Il ne tiendra qu'à toi de me voir dans la Thrace.

*Par ..... de Falaise.*

## NOUVELLES LITTERAIRES,

### *DES BEAUX-ARTS, &c.*

DICTIONNAIRE Etymologique de la Langue Françoise, par M. *Ménage*, avec les Origines Françoises de M. *de Caseneuve*, les Additions du R. P. *Jacob*, & de M. *Simon de Valhebert*, le Discours du R. P. *Besnier*, sur la science des Etymologies, & le Vocabulaire Hagiologi-

que de M. l'Abbé *Chastelain*. Nouvelle Edition, dans laquelle, outre les Origines & les Additions ci-dessus, qu'on a inserées à leur place, on trouvera encore les Etymologies de Messieurs *Huet*, *le Duchat*, *de Vergy*, & plusieurs autres. Le tout mis en ordre, corrigé & augmenté par M. A. F. *Jault*, Professeur au Collége Royal. Deux volumes *in-folio*, proposé par souscription. *A Paris*, chez *Briasson*, rue Saint Jacques, à la Science & à l'Ange Gardien, 1750. Avec Approbation & Privilége du Roi.

Le tome premier de ce Dictionnaire est entierement imprimé : le second & dernier sera achevé au mois de Juin 1750. Il est même déja avancé, & on peut le voir journellement chez le Libraire. Le papier en est tout semblable à celui du Projet, & le caractére est le même que celui sur lequel on a imprimé les articles du Dictionnaire dans le même Projet.

## *CONDITIONS.*

On souscrira jusqu'à la fin de Mai 1750, & on payera trente-deux liv. pour l'avoir en feuilles; sçavoir, dix-huit liv. comptant en prenant la souscription, ci 18 l.

Quatorze livres en recevant le Livre au mois de Juillet prochain, ci 14 l.

Total 32 l.

A condition de le retirer au plus tard dans tout le courant de 1750, sans quoi les avances qu'on aura faites, seront perdues; condition expresse, sans laquelle le Libraire n'accorderoit pas un si grand avantage aux Souscripteurs pour un tems si court.

Ceux qui n'auront pas souscrit à tems, payeront le Livre en blanc quarante-deux livres.

Chercher ce que les Langues ont emprunté les unes des autres, les analyser & les rappeller à des origines, dont les vestiges presque effacés se dérobent aux yeux les plus pénetrans; c'est ce qui constitue la science Etymologique, c'est enrichir la Langue: Travail épineux, qui demande des connoissances prodigieuses, une sagacité singuliere, beaucoup de Dialectique, & même de la Philosophie. Platon ne dédaigna pas de considérer sous cet aspect une Langue qu'il parloit si bien. Aristote, qui remuoit tout, suivant l'expression de Montagne, avoit fait un ouvrage sur l'introduction des noms barbares dans la Langue Grecque. Ainsi les deux premiers Etymologistes que nous connoissions, ont été les deux plus grands Philosophes de l'antiquité; l'étude des étymologies amusa leur loisir, & après eux les plus fameux

Grammairiens en firent le fondement de leur Art.

Auſſi-tôt que la Langue Latine, enrichie par la culture des Arts & le commerce des Latins avec toutes les Nations du monde, eut acquis cette abondance que nous lui remarquons, Caton le Cenſeur & le docte Varron ne regarderent point cette ſorte d'étude comme une occupation indigne de leur caractére & de leurs talens. Cependant on n'accuſera ni Caton, ni Varron, d'avoir ignoré l'emploi que le Sage peut faire de ſon tems & de ſa raiſon. Ces exemples auroient ſuffi pour autoriſer Céſar à compoſer ſon ouvrage ſur l'Analogie, ſi Céſar eût eu beſoin d'exemple.

Iſidore de Séville & Alcuin, nés dans des tems moins heureux pour les Lettres, en cultiverent cependant cette partie avec quelques ſuccès; mais dans le ſeiziéme ſiécle la ſcience des Etymologies fit un tout autre progrès. On s'apperçut combien la connoiſſance des Langues tenoit à l'hiſtoire des Peuples, combien la comparaiſon des Langues en augmentoit la ſcience & facilitoit l'étude; & enfin combien elle pouvoit épargner d'erreurs. On vit paroître les Origines Françoiſes de Budée, de Baïf, de Henri Etienne, de Nicot, du Préſident Fauchet, & de pluſieurs autres.

M. l'Abbé Ménage, muni d'une vaste Littérature, versé dans les Langues anciennes, sçavant dans quelques-unes des modernes, entra dans la carriere après eux, & les devança tous. Ses Origines de la Langue Françoise parurent en 1650 *in*-4°. avec l'applaudissement presque unanime des gens de Lettres, & lui valurent ce compliment de la Reine Christine de Suède, qu'il *sçavoit non-seulement d'où venoient les mots, mais où ils alloient.* Cependant son ouvrage fut critiqué; mais Ménage ne fut ni irrité des critiques, ni aveuglé des éloges; il sentit combien il lui restoit à faire; il y travailla toute sa vie, & la seconde édition de ses Origines étoit fort avancée lorsqu'il mourut.

M. Simon de Valhebert, de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres, la donna au Public sur les Mémoires de l'Auteur, & elle parut en 1694 en un volume *in-folio*, sous le titre de Dictionnaire Etymologique, ou Origines de la Langue Françoise. Outre quelques additions, dont les unes sont du feu Pere Louis Jacob, & les autres de l'Editeur & de l'Abbé Perrault, cette édition contient plusieurs piéces qui ne sont pas de Ménage, telles que le sçavant Discours sur la science des Etymologies, qui sert de Préface, & dont on

est

est redevable au Pere Besnier, Jésuite; un Traité du changement des Lettres dans les noms propres, sous le titre de Vocabulaire Hagiologique, qui est de M. Chastelain, Chanoine de l'Eglise de Paris: mais l'augmentation la plus importante est de M. de Caseneuve, dont les Origines de la Langue Françoise furent mises à la fin de cette édition du Dictionnaire de Ménage.

Il sembloit que M. Ménage avoit rempli tout son objet, & qu'il avoit été aussi loin qu'il étoit possible dans cette recherche: cependant peu après cette seconde édition de son Livre, parurent les Dissertations de M. l'Abbé Tilladet, à la fin desquelles on trouve des étymologies de M. Huet, Evêque d'Avranches, l'un des plus illustres Sçavans de nos jours. Dom Liron, Bénédictin, & quelques-autres, en publierent aussi. D'autres travailloient dans le secret, & leurs ouvrages n'étoient jusqu'à présent connus que par des Sçavans qui étoient informés de leurs occupations. Entre ces derniers, M. de Vergy avoit recueilli un très-grand nombre de recherches. Mais le plus célebre de tous est M. le Duchat, un de ceux qui ont le plus apporté de lumieres dans cette partie. Il avoit chargé toutes les marges du Dictionnaire de Ménage de ses

nouvelles obſervations & des augmentations qu'il ſe propoſoit d'y faire. Il y a conſommé une vie très longue, qu'il avoit preſqu'uniquement deſtinée à l'étude de la Langue Françoiſe & de ſes Origines. A ſa mort, ce morceau précieux pour notre Langue paſſa dans le Cabinet de M. Formey, Sécrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences de Berlin, lequel a eu la complaiſance de le céder. C'eſt le fondement des principales additions qu'on va publier ſur Ménage. Outre ceux que nous venons de citer, quelques Auteurs célébres parmi les Etrangers ont fourni de nouveaux matériaux. Leibnitz avoit donné en 1717 *Collectanea Etymologica.* Wachter a publié depuis ſon *Gloſſarium Etymologicum*, ouvrage important & plein d'excellentes choſes. Les Mémoires de l'Académie Royale des Sciences de Berlin, année 1745, ont auſſi donné un eſſai ſur cette ſcience. On a profité de tous ces ſecours & de tout ce qui s'eſt publié juſqu'à nos jours, ainſi que des conſeils & des lumieres de pluſieurs Sçavans illuſtres qui ont favoriſé l'entrepriſe de l'Editeur, de ſorte qu'il n'a rien laiſſé de tout ce qui exiſte en cette partie, qu'il n'ait vû & conſulté pour la perfection du Dictionnaire Etymologique.

Un autre avantage sensible qu'aura cette édition, c'est que la précédente n'avoit donné les additions du Pere Jacob & de M. de Caseneuve, qu'à la fin du volume de Ménage, en sorte que le Lecteur avoit à consulter trois fois ce Livre, pour trouver ce qu'il cherchoit : l'Editeur a tout réuni aux articles mêmes de Ménage, en observant seulement de citer les noms des Auteurs à la fin de chaque article. En rendant à chacun ce qui lui appartient, il satisfait à la justice qui est dûe à ceux qui l'ont éclairé, & il espere que le Public sera content de l'attention qu'on a à lui faire connoître les garants des additions au travail de M. Ménage ; ouvrage qu'on peut appeller avec justice le Dictionnaire des Dictionnaires, puisqu'il a pour objet l'analogie qui, à proprement parler, est la clef des Langues.

## ARTICLES DU DICTIONNAIRE.

### *AID. ALB. AMA. CIN. EVE.*

### AID.

AIDER. De l'Italien *aïtare*, qui a été fait du Latin *adjutare*. Les nouveaux Grecs disent ἀγιτιάζειν: & ἄγιτα pour l'Italien *aïta*. En Arabe *iad* signifie *main* & *aide*, ce qui a obligé Casaubon de tirer le François *aider* de la Langue Arabe. *M.*

Ce mot ne viendroit-il point du verbe Syriaque *adar*, qui signifie la même chose.

AIDES. On appella autrefois du nom d'*Aides* les deniers & les subsides que les Rois levoient sur le peuple. On leur donna ce nom, pour faire entendre que ce n'étoit que pour aider à subvenir aux nécessités de l'Etat & aux frais de la guerre. Les *Aides* furent établies sous les Rois de la troisiéme Race. Quelques uns les rapportent au tems du Roi Jean, & d'autres leur donnent une origine beaucoup plus antérieure. Aujourd'hui on appelle *Aides* le droit qui se prend sur les marchandises qui se vendent ou qui se transportent, & principalement sur les vins, eau-de-vie, cidre, bierre & autres boissons. Droit different de celui qui se leve sur le sel, qu'on appelle *Gabelle*, & de celui qui se leve sur les terres & sur les personnes, & que l'on nomme *Taille*. La Cour des Aides a été ainsi appellée, parce qu'elle connoît des *Aides* du Roi, &c. *Vergy*.

ALB.

ALBERT. Nom propre d'homme. C'est un mot Saxon, qui signifie *tout illustre*. *Bert* en Langue Saxonne signifie *illustre*, & *al* signifie *tout-à-fait*. Voyez au mot *Berte*, & Camden, dans son chapitre des mots Anglo-Saxons. *M*.

ALBERT. C'est une contraction d'*Adelbert*, mot composé d'*Adel* & de *bert*, qui signifie *Illustre en noblesse*. Le Duchat.

Selon Wachter, *all* est une particule intensive, qui augmente le sens dans les composés ; & de cette maniere *Albert* signifiera très-illustre, comme *Alaric*, très-puissant, *&c.* Voyez Wachter, *Glossar. German.* au mot *All.*

AMA.

AMARANTE. Fleur. D'*amarantus*, fait d'ἀμάραντος, composé de la particule privative *alpha*, & du verbe μαραίνειν, qui signifie *marcessere*. Pline, livre 21, chapitre 8, qui est *de vestium æmulatione cum floribus : Amaranto non dubiè vincimur : Est autem spica purpurea veriùs quàm flos aliquis ; & ipse sine odore. Mirum in eo, gaudere decerpi, & latius renasci. Provenit Augusto mense : durat in autumnum. Alexandrino palma, qui decerptus asservatur : mirùmque, postquam defecère cuncti flores, madefactus aquâ reviviscit, & hybernas coronas facit. Summa ejus natura in nomine est, appellato, quoniam non marcescat.* Et c'est par cette raison d'étymologie, que Columelle a appellé *immortelles* les amarantes.

*Et mala damnati mœsto qui sanguine surgunt*
*Æacii flores, immortalesque amaranti.*

De la couleur de cette fleur, nous disons *une étoffe, un drap amarante.* La plûpart de nos plus célebres Auteurs de la Langue Françoise écrivent *amaranthe* : en quoi ils ne sont pas à imiter. *M.*

AMARANTE, est aussi le nom d'une espéce d'Ordre de Chevalerie, que la Reine Christine de Suéde institua en 1653. Cet Ordre doit son nom & son origine à une fête galante que je vais décrire en peu de mots. Il y avoit en Suéde un jour de divertissement établi chaque année, & on le passoit en festins & en danses, qui commençoient le soir & duroient jusqu'au matin. Cette fête, telle à peu près qu'est parmi nous celle *du Roi boit*, se nommoit *la fête de l'Hôtellerie.* La Reine Christine changea ce nom, & l'appella *la fête des Dieux*, nom plus majestueux, & qui convenoit parfaitement, puisque les Seigneurs & les Dames de la Cour tiroient au sort la Divinité qu'ils devoient représenter à cette fête. Les Dieux étoient servis à table par une élite de jeune Noblesse de l'un & de l'autre sexe, qui paroissoit encore plus brillante par la diversité des habillemens que chacun inventoit pour se distinguer. La Reine prit le nom d'*Amarante*, c'est-à-dire Immortelle, & parut avec un habit superbe, couvert de diamans, habit qu'el-

le quitta sur la fin de la fête, & en ayant fait détacher les pierreries, elle en fit présent aux masques qui avoient été admis, &c. *Vergy*.

C I N.

CINNABRE. Sorte de minéral rouge, ou vermillon. De *cinnabarium*, qui est une couleur composée de soufre brûlé & de vif-argent. *M*.

CINNABRE ou CINABRE. Ce mot vient originairement du Grec *κινναβρα*, qui signifie odeur de bouc, & en général toute mauvaise odeur, comme qui diroit *ἡ τῶν κυνῶν βρῶσις*, ou *κυνοβιρα*, *canum cibus*. Le *cinnabre* a été ainsi nommé, parce qu'au rapport de Mathiole, lorsqu'on tire de terre une sorte de *cinnabre fossile*, il jette une odeur si étrange, qu'on est obligé de se boucher le nez, & de se couvrir le visage, de peur d'être infecté.

E V E.

EVESQUE. On sçait assez qu'il vient du Grec *ἐπίσκοπος*, & je ne parle de ce mot que pour faire observer l'altération qu'il a soufferte en passant dans la Langue Françoise. Cette altération n'est pas toutefois si grande qu'il sembleroit d'abord. Le premier P d'*Episcopus* a été changé en V, qui est une lettre du même organe. Le changement d'I en E n'est rien. On con-

servoit autrefois la lettre S, puisqu'on écrivoit *Evesque*, à quoi on supplée aujourd'hui par l'accent circonflexe. Ainsi il n'y a proprement de retranché que le dernier P & l'O ; & selon la méthode étymologique de M. Ménage, *Evêque* aura été fait d'*Episcopus* en cette maniere : *Episcopus*, *Eviscopus*, *Evescopus*, *Evesopus*, *Evescus*, *Evesque*, EVEQUE. Quant au mot Grec ἐπίσκοπος, il signifie *surveillant*, ou *inspecteur*, du verbe ἐπισκέπτομαι *inviso*, *visito*. Les Athéniens appelloient de la sorte ceux qu'ils envoyoient dans les Provinces de leur dépendance, pour voir si tout se passoit dans l'ordre. Les Latins ont aussi donné ce nom à ceux qui étoient inspecteurs & visiteurs du pain & des vivres. On voit par une Lettre de Cicéron, qu'il avoit eu lui-même cette charge. *Episcopus oræ Campaniæ* On appelloit aussi *Diocèse*, διοίκησις l'étendue d'un Gouvernement ; & Cicéron s'en est servi en ce sens. Ces mots ont été pris des payens, & depuis consacrés par les Chrétiens, comme une infinité d'autres.

COLLECTION complette des *Mémoires pour l'Histoire des Sciences & des Beaux-Arts*, connus sous le nom de *Mémoires de Trevoux* depuis 1701, qu'ils ont commencé, jusques & compris l'année 1750, en 206 volumes *in-12*. *A Paris*,

chez *Briasson*, rue Saint Jacques, à la Science; chez *Chaubert*, Quai des Augustins, à la Renommée.

La Littérature s'enrichit tous les jours, & les differentes productions de l'esprit ne laissent presque plus rien à désirer; mais cette abondance entraîne après elle le désagrément de ne pouvoir suivre sans des recherches infinies, & souvent infructeuses, les objets auxquels on souhaite s'appliquer. C'est pour lever cette difficulté qu'on imagina les *Annales de la Littérature*, car on peut bien donner ce nom aux Journaux Littéraires que la fin du dernier siécle & le commencement de celui-ci ont vû naître. Leur utilité enleva tous les suffrages, & depuis ce tems on en a de plus en plus senti l'avantage.

Entre les differens Journaux qui ont obtenu l'approbation du Public éclairé, les Mémoires pour l'Histoire des Sciences & des Beaux-Arts, connus sous le nom de Mémoires de Trévoux, ont toujours tenu un rang distingué. Nous n'entreprendrons pas d'en faire connoître le mérite; il est trop bien établi pour que les Lecteurs ayent besoin que nous nous efforcions de le leur faire sentir.

Une autre raison plus pressante nous excite à publier cet Avis; c'est la rareté

des Exemplaires complets de cette utile Collection. Depuis près de cinquante ans que ces Mémoires se publient de mois en mois, ce Recueil a subi des variations qui n'ont pas permis d'en réunir aisément les differentes parties. Il a été imprimé pendant trente ans à Trévoux ; les années suivantes, il s'en est imprimé partie à Lyon, partie à Paris, & la difficulté d'en rassembler un corps, est devenue plus grande par ces changemens réitérés.

Les Libraires ci-dessus nommés ont acheté ce qui restoit de ces différentes parties, tant à Trévoux & à Lyon, qu'à Paris. Ils ont exactement vérifié le tout, & actuellement ils ont fort avancé la réimpression des mois qui ne se trouvoient plus, en sorte qu'ils sont en état d'en fournir un petit nombre d'éxemplaires complets depuis 1701, que ces Mémoires ont commencé, jusques & compris la prochaine année 1750. Ils offrent à ceux qui s'empresseront d'en acquérir les exemplaires complets, les conditions avantageuses qui sont ci-après. Ils esperent que le Public fera d'autant plus d'accueil à ce projet, qu'il n'y a nulle espérance de voir jamais réimprimer ce Journal en entier, & que d'ailleurs on sçait que la plus grande partie des Bibliothéques en sont encore privées.

## CONDITIONS.

Les Libraires s'engagent à fournir le Recueil entier des Mémoires de Trévoux, depuis 1701, jusques & compris la prochaine année 1750, à 300 livres l'éxemplaire complet, en feuilles, en 206 tomes, presque tous de trois mois ou volumes chacun, à ceux qui payeront les exemplaires par avance.

Cette somme sera payable, sçavoir :

| | |
|---|---|
| En assûrant l'exemplaire d'ici au premier Avril 1750, | 60 l. |
| En recevant les années 1701 à 1705, en 20 tomes, en Mai 1750, | 30 |
| En recevant les années 1706 à 1710, en 20 tomes, en Juillet 1750, | 30 |
| En recevant les années 1711 à 1715, en 20 tomes, en Septembre 1750, | 30 |
| En recevant les années 1716 à 1720, en 18 tomes, en Novembre 1750, | 30 |
| En recevant les années 1721 à 1725, en 20 tomes, en Janvier 1751, | 20 |
| En recevant les années 1726 à 1730, en 20 tomes, en Mars 1751, | 20 |
| En recevant les années 1731 à 1735, en 21 tomes, en Mai 1751, | 20 |
| En recevant les années 1736 à 1740, en 23 tomes, en Août 1751, | 20 |
| En recevant les années 1741 à 1745, en 20 tomes, en Octobre 1751, | 20 |
| En recevant les années 1746 à 1750, en 24 tomes, en Décembre 1751, | 20 |
| Total, 206 tomes, | 300 l. |

Dans le cas où il se trouveroit quelqu'un qui eût besoin de mois séparés pour completter quelques exemplaires, il pourra promptement envoyer la note des mois dont il aura besoin, & les Libraires se feront un plaisir de fournir ceux qu'ils auront séparément, à raison de douze sols le mois, pendant le tems seulement des conditions ci-dessus.

Ceux qui désireront profiter de l'avantage de ces conditions, sont priés de faire assûrer sans retard les exemplaires qu'ils souhaiteront, parce qu'il n'y a que peu d'exemplaires qu'on puisse completter ; & s'il en reste aux Libraires, ils se réservent de les vendre après le premier Mai 1750, 463 liv. 10 sols, à raison de quinze sols le mois, qui est le prix ordinaire.

Ceux qui auront assûré les exemplaires, seront tenus de les retirer dans toute l'année 1752 au plus tard, sans quoi les avances qu'ils auront faites, seront perdues pour eux. Condition expresse, sans laquelle on n'accorderoit pas un si grand rabais.

On travaille à une Table des Matieres des 206 volumes, qui sera imprimée par les mêmes Libraires ; elle sera annoncée au Public, lorsqu'elle sera achevée.

Les mêmes Libraires ont encore quelques exemplaires entiers de la Collection

du Journal des Sçavans, *in*-4°. en 70 volumes, à vendre.

Essai sur la conformité de la Médecine des Anciens & des Modernes, ou comparaison entre la pratique d'Hippocrate, Galien, Sydenham & Boerhaave, dans les maladies aiguës, où l'on fait voir quelle doit être la pratique de Médecine dans ces maladies. Par M. Jean *Barker*, Docteur & Membre du Collége Royal des Médecins de Londres, traduit de l'Anglois par R. *Schomberg*, Docteur en Médecine. *A Amsterdam*, chez Pierre *Mortier*, & *à Paris*, chez *Cavelier*, pere, ruë S. Jacques, au Lys d'or, 1749, vol. *in*-12.

*Eliæ Luzac, El. Filii Disquisitio politico-moralis: Num civis innocens iræ hostis longè potentioris justè permitti possit, ut excidium totius civitatis vitetur. Lugduni Batavorum, typis Auctoris*, 1749, *in*-8°.

Les Elemens du Barreau, ou Abregé des matieres principales & les plus ordinaires du Palais, selon les Loix Civiles, les Ordonnances & la Coûtume de Bar-le-Duc, par M. *de Maillet*, Maître des Comptes du Barrois, &c. *A Nancy*, chez François *Midon*, Imprimeur-Libraire, 1746, *in*-4°. de 320 pages.

L'Honneur de l'Eglise Catholique & des Souverains Pontifes, défendu contre

le Pere Courayer, par Dom *Gervaise*, Abbé de la Trappe, 1749, volume *in*-12. *A Nancy*, chez le même. Ces deux ouvrages se trouvent *à Paris*, chez *David*, *le jeune*, Quai des Augustins.

On imprime *à Lyon*, chez *les Freres Duplain*, l'Histoire Navale d'Angleterre, dans toutes ses branches, depuis la conquête de ce Royaume par les Normands en 1066, jusqu'à la fin de 1734, traduite de l'Anglois de Thomas Lediard, Secretaire d'Ambassade, avec une Préface critique, le tout en 4 volumes *in*-4°. avec des caractéres neufs, sur de très-beau papier.

Eloge historique & critique d'Homere, traduit de l'Anglois de Pope. *A Paris*, de l'Imprimerie de *Delaguette*, Libraire, rue Saint Jacques, 1749, *in*-12.

Les trois premiers volumes de l'Histoire naturelle, générale & particuliere, avec la Description du Cabinet du Roi, se débitent *à Paris*, chez *Durand*, Libraire, rue Saint Jacques.

Idée de la Poësie Angloise, ou traduction des meilleurs Poëtes Anglois, qui n'ont point encore paru dans notre Langue, avec un jugement sur leurs ouvrages, & une comparaison de leurs Poësies avec celles des Auteurs anciens & modernes, par M. l'Abbé *Yart*, de l'Académie

Royale des Belles-Lettres, Sciences & Arts de Rouen, 1749, deux volumes *in*-12. *A Paris*, chez *Briasson*, rue S. Jacques.

SECOND TOME de l'Histoire Ecclésiastique du Pere Orsi, de l'Ordre des Freres Prêcheurs. *A Rome*, & se trouve *à Paris*, chez *Cavelier*, pere, rue Saint Jacques, au Lys d'or. *L'ouvrage est en Italien.*

HISTOIRE de Mouley Mahomet, fils de Mouley Ismaël, Roi de Maroc. *A Geneve*, 1749, *in*-12. de 321 pages, sans la Préface de 24.

POETIQUE Françoise, à l'usage des Dames, avec des Exemples. *A Paris*, chez *Nyon*, fils, Quai des Augustins, à l'Occasion, 1749. Deux volumes *in*-12. Le premier de 402 pages, le second de 404.

RECUEIL de Poëmes Didactiques. Trois volumes *in*-12. se trouve *à Paris*, chez *Lemercier*, rue Saint Jacques, 1749. *L'ouvrage est en Latin.*

ABREGE' de l'Histoire des Empereurs d'Orient, depuis le grand Constantin, jusqu'à la prise de Constantinople. Par le Pere *Keri*, Jesuite, *in fol.* de 569 pages. *A Tyrnaw en Hongrie*, de l'Imprimerie de la Compagnie de Jesus.

NICETÆ *Collectio Artis Chirurgicæ è pluribus veteribus Medicis, in quibus sunt Apollonius Citiensis de Articulis, Soranus de frac-*

*torum signis*, *Oribasius de fractis & de luxatis*, *&c.* A Florence

CATALOGUE des Actes Littéraires de l'Académie Royale de Médecine, établie *à Madrid.* L'ouvrage est en Espagnol.

L'ESPAGNE SACRE'E, par le Pere *Florez.* Troisiéme tome, *à Alcala.* L'ouvrage est en la même Langue.

HISTOIRE critique de l'ame des bêtes, contenant les sentimens des Philosophes anciens, & ceux des modernes sur cette matiere, dédiée à M. *de Machault*, Ministre & Contrôleur Général des Finances, par M. *Guer*, Avocat. Deux volumes *in*-8°. *A Amsterdam*, & *à Paris*; chez *Delaguette*, rue Saint Jacques.

DISSERTATION sur le Tœnia ou ver plat, dans laquelle on prouve que ce ver n'est pas solitaire, avec une Lettre sur la poudre de sympathie, propre contre le rhumatisme simple ou goûteux; on y a joint la maniere de l'apprêter & de s'en servir, & le discours prononcé par M. le Chevalier Digby, sur l'efficacité de cette poudre. Par Charles *Dionis*, Docteur Régent de la Faculté de Médecine en l'Université de Paris, chez *le Mercier*, rue Saint Jacques.

TRAITE' des Fluxions, par M. *Colin Maclaurin*, traduit de l'Anglois par le R.

P. *Pezenas*, Jésuite. Deux volumes *in*-4°. chez *Jombert*, Quai des Augustins.

LA THEORIE & la pratique du jaugeage des tonneaux des navires & de leurs segmens, par *le même Pere*, *in*-8°. fig. chez *Rollin*, Quai des Augustins.

M. TULLII *Ciceronis Orationes Selectæ*, *cum notis Caroli* le Beau, *in*-12. Deux volumes. *A Paris*, chez *Desaint* & *Saillant*, rue Saint Jean de Beauvais.

HISTOIRE abregée des plus fameux Peintres, Sculpteurs, & Architectes Espagnols, avec une description exacte de leurs œuvres, & de celles des Etrangers, qui se voyent en Espagne, traduite de l'Espagnol par D. Antoine *Palamino Velasco*; chez *Delaguette*, rue Saint Jacques.

Charles-Antoine *Jombert*, Libraire du Roi pour le Genie & l'Artillerie, Quai des Augustins, imprime actuellement les Livres suivans.

Cours de Physique expérimentale, traduit de l'Anglois, du Docteur *Desaguliers*, par le R. P. *Pezenas*, Professeur d'Hydrographie à Marseille, Correspondant de l'Académie Royale des Sciences. En deux volumes *in*-4°. avec près de cent planches, *sous presse*.

Elemens de la Méthode des Fluxions,

de M. *Maclaurin*, Professeur de Mathématiques à Edimbourg ; traduit de l'Anglois, par le R. P. *Pezenas*, en deux volumes *in*-4°. avec beaucoup de figures, *sous presse*.

Elémens d'Algébre de M. *Maclaurin*, traduit de l'Anglois, par le R. P. *Pezenas*. *in*-8°. *sous presse*.

Art de la Guerre par régles & principes. Ouvrage de M. le Maréchal de *Puysegur*. Nouvelle édition, en deux volumes *in*-4°. avec plus de cinquante planches, *sous presse*.

L'Ingénieur de Campagne, ou Traité de la Fortification passagere, par M. de *Clairac*, Brigadier des Armées du Roi, Ingénieur en Chef à Bergues, *in*-4°. avec trente-six planches, *sous presse*.

Abregé d'Architecture, où l'on donne pour régle les cinq Ordres de Vignole, enrichi de nouveaux desseings de portes, fenêtres, niches, vases, cartels, &c. avec des réflexions & des exemples de toutes les parties qui entrent dans la composition de l'Architecture ; par M. *Potain*, le fils, Architecte, *in*-8°. enrichi de plus de quatre-vingt planches, *sous presse*.

Traité de Perspective, à l'usage des Artistes, où l'on démontre géométriquement toutes les pratiques de cette Science,

& où l'on enſeigne, ſelon la Méthode de M. le Clerc, la maniere de mettre toutes ſortes d'objets en perſpective. Par M. *Jeaurat*, *in*-4°. accompagné de plus de cent planches, *ſous preſſe*.

Six Sonates en duo pour le tambourin, accompagné d'un violon ſeul ; on peut auſſi les exécuter ſur hautbois, fluttes, violons, & pardeſſus-de-viole ; la vielle & la muſette peuvent en exécuter le premier deſſus, en poſant la clef de *ſol* ſur la premiere ligne. On trouve à la tête des principes généraux du tambourin. Par M. *la Valliere*. Chez *l'Auteur*, demeurant chez Madame Guerin, rue des Filles-Dieu ; chez *le Clerc*, rue du Roule ; Madame *Boivin*, rue Saint Honoré, & chez *le Prieur*, Imprimeur ordinaire du Roi, rue Saint Jacques. L'Auteur montre à jouer de cet Inſtrument.

La Paix, Cantate à la gloire du Roi, avec accompagnement de flutte & violon, miſe en Muſique par M. *du Tartre*, Maître de Muſique. Le prix eſt de 36 ſols. Chez *l'Auteur*, rue de Montmorency ; Madame *Boivin* ; *le Clerc* ; Mlle *Caſtagnery*, rue des Prouvaires, & *à Lyon*, chez M. *de Bretonne*, rue Merciere.

M. le Menu de Saint Philbert, déja connu par deux Recueils d'airs, un Livre

de Cantatilles, un Livre de Motets, & une Méthode, annonce au Public une troisiéme édition de cette Méthode, considérablement augmentée, & une nouvelle Cantatille, intitulée, *l'Absence*, faisant le commencement d'un second Livre.

---

*CATALOGUE des Estampes gravées d'après les Tableaux des plus grands Maîtres, tirés des Cabinets des Rois de France, de Pologne & de Dannemarck: de M. le Prince de Carignan, de M. le Duc de Valentinois, de Mad. la Comtesse de Verrue, de M. le Comte de Tessin, de M. le Comte de Choiseul, de M. le Comte de Vence, de M. le Marquis d'Argenson, de M. le Marquis de Lassay, de M. le Marquis de Mirabeau, de M. le Baron de Thiers, de M. le Chevalier de la Roque, de M. de Fonpertuis, de M. de Julienne, de M. de Vaux, de M. Lempereur, de M. Hicman, de M. Aved, de M. le Noir & autres. Par le Sr Jacques Ph.* le Bas, *Graveur du Cabinet du Roi & de son Académie Royale. Il demeure* à Paris, *au bas de la rue de la Harpe, dans la porte cochere vis-à-vis la rue Percée. On trouvera chez lui les Estampes énoncées ci-après, & des plus belles Epreuves, & il est le seul possesseur desdites Planches.*

*De M. Oudry, Peintre du Roi.*

Livre d'animaux, en douze feuilles, 3 livres.

*De M. Aved, Peintre du Roi.*

Le Portrait de M. Caze, Directeur de l'Académie de Peinture & Sculpture, 1 livres 10 sols.

*De M. Lancret, Peintre du Roi.*

Le Repas Italien, 4 livres. Le Maître galant, une livre 15 sols.

*De M. Boucher, Peintre du Roi.*

Premiere vûe de Beauvais, 1. liv. 15 sols. Seconde vûe de Beauvais, 1 liv. 15 sols. Premiere vûe de Charenton, 1 liv. 4 sols. Seconde vûe de Charenton, 1 liv. 4 sols. L'agréable Solitude, 15 sols. Livre en 20 feuilles, pour dessiner, 3 livres.

*De Paulus Potter, Peintre Hollandois.*

Petite vûe de Hollande, 1 liv. 4 sols.

*De Ruisdail.*

Vûe de Sxervin, promenade à un quart de lieue de la Haye, 1 liv, 15 sols. Moulin Hollandois, 15 sols.

*De Boott A. V. de Velde,*

Le Courier de Flandres, 1 liv. 4 sols. Petite Marine, 1 liv. 4 sols, de Boott. Vûe de Santvliet, 1 liv. 15 sols. & Vûe de Schevelinge, 1 liv. 15 sols, de W. de Veld.

*De Berghem, Peintre Hollandois.*

Les quatre heures du jour, en quatre Estampes, 8 livres.

*De differens Auteurs.*

Le Maître de danse, de Cano, 1 liv. 10 sols. Le Maître galant, de Lancret, 1 liv. 15 sols. Les Souhaits au grand Papa, de Cano, 1 liv 10 sols. Le Ballet du Prince de Salerne, de Marvy, 15 sols. Le Village pillé par les Pandoures, d'après Bregdel, 1 liv. Les Soldats en bonne humeur, *idem.* 1 liv.

Jupiter & Mercure, d'après Rubens, 1 liv. Six Sujets d'après Benedette, 3 liv. L'Amour à l'école, 1 liv. 10 sols.

*De M. Coypel, Peintre du Roi.*

L'Alliance de Bacchus & de Vénus, 1 liv. 10 s. Sainte Thérese, 6 sols.

*De M. Drouais, Peintre du Roi.*

Le Portrait de M. Lorrain, Sculpteur du Roi, & Recteur, 1 liv. 10 sols.

*De M. Chardin, Peintre du Roi.*

Le Négligé, ou la Toilette du matin, 1 liv. [illegible] sols. Dame prenant son thé, 1 liv. Faiseur de château de cartes, 1 livre.

*De M. Carlo Vanloo, Peintre du Roi.*

Livre de proportions du corps humain, pour dessiner, 4 livres.

*De M. Chantreau, Peintre François.*

Vûe d'un Camp, 18 sols. Distribution du Fourage au sec, 18 sols.

*De Salvator Rosa, Peintre Italien.*

S. Antoine de Padoue, prêchant aux Poissons, 10 sols. S. Antoine de Padoue, prêchant aux Oiseaux, 10 sols.

*De Vansalens, Peintre Flamand.*

Le Rendez vous de Chasse, 3 liv. Le Chasseur fortuné, 3 liv. La prise du Héron, 3 liv. Départ de Chasse, 3 livres.

*De M. des Camps, Peintre Flamand.*

Le Négociant, 1 liv. 10 s. La Pupille, 1 liv. 10 s.

*Du Sr le Bas, Graveur du Cabinet du Roi.*

Livre de grifonnement, en sept feuilles, 1 liv. 10 sols. Livre de Paysage, pour dessiner à la plume, 1 liv. 10 sols. Les gentilles Villageoises, 10 s. Les belles Vendàngeuses, 10 sols. Le tems mal

employé, 10 sols. L'Amant aimé, 10 sols. Colin Maillard, 10 sols. Pierrot & sa progéniture, 10 sols. M. de la Grandeur, 6 sols. Livre d'étude de differentes Figures militaires, 2 livres.

*De David Teniers, Peintre Flamand.*

Le Vielleur, 15 sols Les Philosophes Bachiques, 3 livres Les Miseres de la guerre, 1 liv. 15 sols. Les Pêcheurs Flamands, 1 liv. 15 sols. La Terre, 8 sols. Le Feu, 8 sols. L'Air, 8 sols. L'Eau, 8 s. La Vûe, 8 sols. Le Toucher, 8 sols. L'Odorat, 8 sols. Le Goût, 8 sols. L'Ouye, 8 sols. Le bon pere 10 sols. Le Vieillard content, 10 sols. L'Ecole du bon goût, 10 sols. Les Joueurs de boule, 10 sols. Fêtes de Village, 4 livres. La Solitude, 10 sols. Premiere vûe de Flandre, 18 sols. Deuxiéme vûe de Flandre, l'Arc-en-Ciel, 18 sols. Le Château de Teniers, 10 sols. Le Berger content, 18 sols. Le Berger rêveur, 18 sols. Troisiéme vûe de Flandre, la Moisson, 1 liv. 15 sols. Quatriéme vûe de Flandre, Jeu de boules, 1 liv. 15 s. S. François d'Assise, 10 sols. Réjouissance Flamande, 4 liv. La Ferme, 1 liv. 15 sols. La Bassecour, 1 liv. 15 sols. La vente de la Pêche, 15 s. La Pêche, 15 sols. Cinquiéme vûe de Flandre, 15 sols. Le Sifleur de Linotte, 1 liv. 10 sols. Le Rémouleur, 1 liv. 10 sols. La Guinguette Flamande, 1 liv 15 sols. Les deux amis, 15 sols. La petite Laitiere, 15 sols. Vûe & Port de mer de Flandre, 4 liv. La Famille de Teniers, 1 liv. 15 s. La Tentation de S. Antoine, 1 liv. 15 sols. Le Fluteur, 15 sols. Le Chymiste, 3 liv. Les Œuvres de miséricorde, dédiées au Roi, 6 liv. Nôce de Village, 15 sols. Les Pêcheurs, 15 sols. Saint Antoine, 1 liv. Le bon mari, 15 sols. Le Fumeur, 15 s. La Boudiniere, 1 l. 15 sols. Retour de Guinguette, 1 liv. 15 sols. Sixiéme vûe de Flandre,

2 liv. 15 sols. Le Berger amoureux, 10 sols. La Vessie, 15 sols. La Femme jalouse, 1 liv. 4 sols. Troisiéme Fête Flamande, où sont 191 figures, 6 livres.

*De Wouwreman, Peintre Hollandois.*

Le Pot au lait, 3 liv. La Chasse à l'Italienne, 3 liv. Halte d'Officiers, 3 liv. Les Sangliers forcés, 4 liv. 10 sols. Halte de Cavalerie, 1 liv, 10 s.

*De M. Parocel, Peintre du Roi.*

Détachement de Cavalerie, 1 liv. 15 sols. Halte des Gardes Suisses, 1 liv. 15 sols. Rencontre de Cavalerie, 3 liv. Petite Halte des Gardes Suisses, 1 liv. 5 sols. Petite Halte des Gardes Françoises, 1 liv. 5 sols. Danse à l'Italienne, 1 liv. 5 sols Les quatre heures du jour, 2 liv. Départ de Chasse, 1 liv 5 sols. Foire de Venise, 10 sols.

On trouve chez l'Auteur lesdites Estampes reliées ou brochées en un volume, qui contient 150 Estampes. Le second volume se payera à part, & le premier est de 135 livres broché, & de 160 relié.

---

# LETTRE

*De M.* d'Anville, *à M. Remond de Sainte Albine, sur une nouvelle Carte de l'Amérique Méridionale.*

MOnsieur, après avoir publié une Carte de *l'Amérique Septentrionale*, en deux parties d'une feuille & demie chacune, & le desir du grand Prince *, qui anime mes études par ses bienfaits,

* *M. le Duc d'Orleans.*

ayant

ayant été de voir paroître de suite la partie *Méridionale* du même Continent, je ne puis mieux faire, pour informer le Public de ce nouveau morceau de Géographie, que de vous supplier d'en faire mention dans le Mercure, que votre goût & vos soins rendent de jour en jour plus intéressant. L'étendue du sujet, les connoissances qu'on y a fait entrer, & l'uniformité d'échelles avec la Carte de l'Amérique Septentrionale, ont exigé trois grandes feuilles pour celle de l'Amérique Méridionale. C'est certainement la plus ample qu'on ait composée jusqu'à présent, & le degré de précision se proportionne presque nécessairement au détail des connoissances. A ces avantages se joint une grande élégance dans l'exécution de la gravûre, & sur cet article la magnificence du Prince donne lieu de ne rien épargner. Je sens qu'une analyse, quelque succincte qu'elle fût, seroit utile à l'Auteur, comme à l'ouvrage même, & je souhaite avoir le loisir de vous tenir sur cela la parole que je vous ai donnée.

J'ai l'honneur d'être, &c.

*D'Anville.*

*Ce* 17 *Novembre* 1749.

---

*AVIS sur la Lettre suivante.*

A La page 123, du Livre intitulé, *Connoissance des beautés & des défauts de la Poësie & de l'Eloquence*, l'Auteur, ainsi qu'on a vû dans le Mercure du mois d'Octobre dernier, au lieu de dire, *une description philosophique qui n'est que du sujet de M. de Voltaire*, dit, *une description philosophi-*

*que qui n'est que de* mon *sujet.* Cette méprise singuliere a donné lieu à diverses conjectures, & plusieurs personnes ont soupçonné que l'Anonyme, qui a composé la Brochure en question, avoit eu dessein de la faire attribuer à M. *de Voltaire.* Nous avouons que cette opinion nous a paru vraisemblable. En conséquence, après avoir, dans le Mercure que nous avons cité, hazardé quelques réflexions critiques sur l'ouvrage dont il s'agit, nous ajoutâmes : » Du reste, nous ne jugeons pas » nécessaire de précautionner les Lecteurs contre » un artifice de l'Auteur. Il imite, & souvent » avec assez d'Art, le style de M. *de Voltaire.* Par » tout il affecte de suivre l'ortographe particu» liere à ce Poëte célébre. *Pour mieux persuader* » *que cette Brochure est de ce grand homme, &c.* La Lettre qu'on va lire est écrite à l'occasion de ces derniers mots. L'Auteur *de la Connoissance des beautés, &c.* continuant de cacher son nom, se plaint dans cette Lettre, de ce que nous lui avons supposé une intention qu'il n'a jamais eue, & il regne dans sa justification un ton de modestie, de douceur & de probité, qui semble annoncer des qualités fort préferables au talent de bien juger des ouvrages d'esprit.

*LETTRE de l'Auteur de la Brochure, intitulée*, Connoissance des beautés & des défauts de la Poësie & de l'Eloquence, &c. *à M. Remond de Sainte Albine.*

MOnsieur, la délicatesse de votre goût se fait remarquer dans la critique judicieuse que vous faites de la plûpart des ouvrages que vous

annoncez dans votre Livre périodique, & vous avez acquis, même chez une Nation qui ne prodigue pas ses éloges, une réputation à laquelle peu de gens peuvent se flatter de parvenir. J'ai partagé avec tous mes compatriotes, amateurs des Belles Lettres, le plaisir qu'ils prennent à lire le Mercure de France, depuis que vous présidez à la composition de ce Recueil.

Mais je ne puis me refuser de me plaindre de vous à vous-même, de l'idée que vous donnez au Public dans votre volume de ce mois, d'un Livre dont malheureusement je suis l'Auteur, & qui porte pour titre, *Connoissance des beautés & des défauts de la Poësie & de l'Eloquence dans la Langue Françoise*. Je sçais, que non-seulement la critique doit être libre, mais encore qu'elle est utile dans la République des Lettres ; & le fanatisme poëtique, dont vous m'accusez, ne m'aveugle pas assez pour me laisser ignorer qu'elle est la mere de l'émulation, & que nous sommes redevables à ses censures des efforts de ces grands & sublimes génies que nous admirons, & que l'on admirera toujours.

Vous pouvez donc, sans m'offenser, blâmer mon raisonnement, ainsi que l'arrangement des matieres traitées dans mon Livre, & le peu de justesse de mes applications. Cette critique n'attaque point l'Auteur, mais seulement l'ouvrage, & vous usez du droit de tous ceux entre les mains desquels il tombera. Mais l'Auteur & l'ouvrage ont des intérêts totalement séparés. Le Prince des Poëtes Comiques de votre Nation a fait sentir cette distinction, lorsqu'il a fait dire à son Misantrope.

*On peut être honnête-homme, & faire mal des vers.*

Je consens volontiers que vous me refusiez

même le sens commun, soit en vers, soit en prose ; mais du moins ne donnez point d'atteinte à ma probité. Ma brochure peut être ridicule, je le veux ; mais ce dont vous m'accusez est un crime dont tout homme d'honneur rougiroit, & si j'ai eu des raisons pour ne pas découvrir mon nom, ce n'étoit point du tout dans le dessein de faire jouer le rôle d'un fat, qui se loue, à un homme digne d'admiration, & aux talens duquel on rend hommage dans tous les endroits du monde où les Lettres sont connues.

Je vous crois trop honnête-homme, Monsieur, pour ne me pas faire la grace d'inserer ma Lettre dans le volume du mois prochain, afin de réparer le tort que vous m'avez pû faire dans l'esprit de tous les honnêtes gens, & je me flatte qu'elle chassera du vôtre les idées peu avantageuses, que des conjectures un peu trop legeres y ont fait naître. Je suis, &c.

*D* * *.*

*A Londres, ce 15 Octobre 1749.*

---

## *LETTRE au même, sur la Tragédie des Amazônes.*

JE n'étois point à Paris, Monsieur, quand on a représenté la Tragédie des Amazônes. A mon retour, j'ai lû avec avidité toutes les Piéces nouvelles & leurs Critiques. Quoique je n'aie point l'honneur d'être connu de Madame *du Boccage*, cette belle Héroïne voudra bien me permettre de me déclarer son Chevalier, & de soûtenir qu'en louant & blâmant, avec raison, plu-

sieurs endroits de son ouvrage, on ne lui a pas rendu assez de justice sur la nouveauté du sujet, sur la continuité des beaux vers, souvent forts & toujours harmonieux, & sur les caractéres differens & bien soutenus, de ses trois illustres Guerrieres. Celui de Menalippe nous peint, mieux qu'aucun Historien n'a fait jusqu'ici, les mœurs sevéres & les sentimens nobles & indépendans des Habitantes des bords du Thermodon. Sa Scéne avec Thésée est fortement écrite, & une des mieux faites qui soient au Théatre dans ce genre. Orithie, entraînée par l'amour, sent tous les remords d'un cœur fierement vertueux, & prend, pour gagner Thésée, le seul parti qui lui reste; parti digne d'une Amazône, & qui lui convient aussi-bien, qu'il siéroit mal à toute autre femme. On peut à la vérité reprocher à Antiope un caractére trop peu décidé, mais on doit passer quelque foiblesse à une jeune Princesse, qui n'a pû encore prendre l'esprit de férocité de sa Nation. On ne doit pas non plus s'étonner que les hommes ne jouent pas le plus beau rôle dans un Poëme, où ils doivent être sacrifiés à la gloire des femmes, & n'y paroître que comme des ombres dans un tableau. Thésée, seul & captif, n'est point en état de former de grands projets, & nous devons beaucoup d'éloges à la maniere dont il se tire de la situation embarrassante où il est avec la Reine au quatriéme Acte; sa réponse est bien noble & bien adroite.

Charmé de vos bontés, de vos offres surpris,
Reine, pour vous prouver que j'en sens tout le prix,
Je dois d'un tel secours nous priver l'un & l'autre;

Il terniroit mon nom, il souilleroit le vôtre.
Le plus grand héroïsme est de garder son sang
Pour venger sa Patrie & conserver son rang.
Qui s'expose à périr, cherchant loin la victoire,
Enleve à son pays un soutien de sa gloire.
Cent fois me rappellant à cette vérité,
J'ai blâmé mon ardeur; mais par l'âge emporté,&c.

Enfin j'admire qu'un sujet si simple puisse aussi bien se soutenir pendant cinq Actes, sans le secours des épisodes, des confidens, des maximes, & de ces vers sententieux, si souvent hors du sujet, & maintenant si fort à la mode. Au contraire, dans cette Piéce les personnages se répondent presque toujours ce qu'ils doivent se dire, ils se parlent l'un à l'autre, & non au Public. Le plan en est suivi, & je ne puis concevoir, pourquoi le dernier Acte n'a pas fait autant d'effet au Théatre qu'à la lecture; il est plein de situations. C'est sans doute, parce qu'on n'a pas observé d'exécuter avec assez de précision les differens mouvemens importans à la fin de l'action, & de fournir le nombre de personnages nécessaires à la suite de Thésée, quand il revient vainqueur. Cette partie de décoration, trop souvent négligée au Théâtre, nuit à la dignité & à l'illusion du Spectacle, qu'il est si intéressant de soutenir. Peut-être a-t'on eu peine à se prêter aux intérêts d'une telle République; le François se révolte dès qu'on lui présente des objets qu'il n'a pas coûtume de voir, mais il n'a pû s'empêcher de juger par ce coup d'essai si bien reçu & si suivi du Public, que quand l'Auteur choisira un sujet plus susceptible d'évenemens, il fera sur les Spectateurs l'impression qu'il

desirera, & nous convaincra que les belles n'ont pas seulement le don de charmer les yeux, mais qu'elles peuvent trouver dans leur ame la ressource & la force nécessaires pour frapper les esprits de pitié, de crainte & de terreur.

Je connois, Monsieur, votre goût pour les bons ouvrages, & votre galanterie; ainsi je crois que vous ne me trouverez point un Chevalier trop enthousiasmé, & que vous saisirez avec empressement l'occasion de produire dans le Mercure la défense de notre célébre Muse; sinon vous mériteriez que je vous citasse à son Tribunal. J'ai l'honneur d'être, &c. ***

*Ce 2 Novembre* 1749.

---

*LETTRE* * *de feu M.* Pavillon, *au même. De l'autre monde, au mois d'Octobre* 1749.

J'Apprends, Monsieur, par quelques morts qui arrivent ici, qu'il a paru dans le Mercure du mois d'Août dernier, une petite piéce intitulée, autant qu'ils peuvent s'en souvenir, *Avis d'un ami à une Demoiselle de Beauvais*, & qui commence par ces vers :

* *Comme nous ne nous proposons point de dissimuler nos fautes, nous ne faisons point difficulté de publier cette Lettre. On nous y reproche d'une maniére badine & polie d'avoir été, par défaut d'attention, les dupes d'un Plagiaire, dont l'effronterie seroit peu croyable, si les anciens Mercures n'en avoient fourni plus d'un exemple.*

J'ai des conseils à vous donner ;
Ce n'est pas le moyen de plaire,
Iris, on ne divertit guére,
Quand on ne fait que raisonner, &c. *p.* 92.

Comme amateur de ce qui est nouveau, je me l'étois appropriée, & je la débitai dans mon tems sous le titre de *Conseils à Iris*. C'est par cette raison qu'elle se trouve dans le recueil de mes ouvrages, p. 89. édition de Paris 1720.

J'en fais l'aveu de bonne foi, avec de très-humbles excuses à l'Auteur, à présent que la mort m'a guéri des foiblesses de la vanité.

Que l'on ne dise plus que les modernes sont réduits à être plagiaires des anciens. Au contraire, les plus célébres mêmes d'entre ceux-ci ne pourront plus se dispenser de reconnoître qu'ils ont pillé la postérité, & quand vous serez au nombre des Auteurs qui ont vêcu, vous courrez, pour le moins autant que moi, les risques d'un pareil reproche *. J'ai l'honneur d'être avec toute la franchise d'un mort, Monsieur, votre, &c.

*Pavillon.*

* *Afin de nous faire avaler la médecine avec moins de repugnance, le Secretaire de M.* Pavillon *y mêle un peu de malvoisie.*

*LETTRE de M. . . . à M. de Buffon*, de l'Académie Royale des Sciences, & Intendant du Jardin du Roi.*

MOnsieur, graces à vous, on commence donc à voir clair dans la théorie de la terre : & si, comme vous le dites fort bien, ce ne sont pas des démonstrations ou évidences Mathématiques, ce sont des preuves Physiques, établies sur des vérités d'expérience. Je passe toutes les autres parties qui composent votre systême, pour ne m'arrêter qu'aux seules fentes perpendiculaires de la terre ; & je ne sçais, si c'est Pline qui vous en aura donné l'idée, ou la confirmation. Comme je travaille à présent sur cet Auteur, pour occuper le grand loisir dont je jouis, j'y trouvai dernierement un passage qui s'accorde parfaitement avec ce que vous avez avancé sur ces fentes. C'est dans le liv. 6. section 17. de l'édition du P. Hardoüin : Permettez-moi de rapporter ce passage en entier.

*Causa portarum nominis eadem, quæ suprà, interruptis angusto transitu jugis, ita ut vix singula meent plaustra, longitudine VIII. mill. passuum, toto opere manu facto : Dextrâ lævâque ambustis similes impendent scopuli, sitiente tractu per XXVIII. mill. passuum. Angustias impedit corrivatus salis è cautibus liquor, atque eâdem emissus. Præterea serpentium multitudo, nisi hyeme, transitum non sinit.*

Voici ma Traduction. L'origine du nom de portes Caspiennes est la même que celle des portes Caucasiennes dont on a parlé ci-dessus : c'est un étroit passage qui interrompt la chaîne des

* *M. de Buffon est au Château de Montbard.*

montagnes, de façon qu'à peine y peut-il passer un chariot. La longueur de ce détroit est de huit mille pas, & tout le chemin en a été fait à la main. A droite & à gauche s'élevent des rochers qui paroissent brûlés; & il n'y a point d'eau à vingt-huit mille pas à la ronde. Ce défilé est encore embarrassé par une liqueur salée qui s'y amasse des differens rochers des deux côtés, & qui y forme un ruisseau, outre que la quantité de serpens qu'on y trouve encore, n'en permet le passage qu'en hyver.

Tâchons présentement d'expliquer tout cet endroit selon votre méthode.

1°. Les portes Caspiennes, de même que les Caucasiennes, & selon vous, tous les autres défilés de cette nature, n'ont pas été d'abord dans l'état qu'ils sont: les deux côtés du défilé étoient joints par de la terre qui rendoit continu le sommet des deux montagnes aujourd'hui séparées; & cette séparation n'a pû se faire, ou que par un tremblement de terre, si les rochers étoient continus; ou par le détrempement successif des terres, occasionné par les pluyes, s'ils ne l'étoient pas: il ne manque enfin au texte de Pline pour parfaite conformité, que l'observation de votre rapport des angles des rochers des deux côtés. 2°. Le défilé est si étroit qu'un chariot a de la peine à y passer. Cela est vrai dans le défilé même: mais je crois avec vous toutes ces fentes beaucoup plus ouvertes à leur hauteur que dans le bas, & physiquement elles doivent l'être. 3°. La longueur du défilé des portes Caspiennes est de huit mille pas: c'est que les rochers qui le forment, n'ont que cette étendue, & que l'effort du tremblement de terre n'a pû agir plus loin. 4°. Il seroit ridicule par le *toto opere manu facto*, de croire que Pline

ait entendu que tout le défilé a été taillé dans le roc, depuis le sommet de la montagne jusqu'au plat du chemin : il ne veut dire ici, sinon qu'après le tremblement, la fente étant restée angulaire, & la pointe de l'angle en bas, le travail des hommes en a coupé l'angle dans toute la longueur du défilé, comme un cône tronqué, & en a applani le chemin, semblable à celui qu'on trouve dans la montagne d'Olioules, au Bausset en Provence, sur le chemin de Toulon à Marseille. 5°. Les rochers perpendiculaires à droite & à gauche marquent en même tems l'effort & l'effet du tremblement ; & leur couleur brûlée se trouvera plus marquée au milieu du défilé, à l'endroit même où un volcan, renfermé pour lors dans les entrailles de la terre, aura eu sa base où se trouve à présent le chemin, & aura fait son éruption par en haut, jusqu'à la séparation actuelle des deux montagnes, & à quatre mille pas des deux côtés, ce qui fera la longueur entiere des huit mille pas du défilé. Ce volcan encore, premier mobile du tremblement, qui aura operé la séparation des deux montagnes, n'aura cessé qu'à la consomption de toutes les matieres combustibles. 6°. Il n'y a point d'eau à vingt-huit mille pas à la ronde par l'effet du tremblement, qui en a détourné les sources jusqu'à cette distance ; quoique la supposition qu'il y en eut eû auparavant, soit gratuite, ou pour mieux dire, comme il est aisé de l'inferer par la suite, ces sources bouleversées par le tremblement avec les matiéres salines & bitumineuses qui subsistent encore dans les interstices des rochers, & qui ont échapé à l'embrasement, occasionnent cette humeur qui découle encore des rochers dans le chemin, comme à l'endroit le plus bas, & en interrompent le pas-

ſage pendant l'été. 7°. Ces eaux mêlées de ſel & de bitume, qui ne coulent qu'en été dans le fond de la fente, & qui inondent le chemin, proviennent ou des abondantes pluyes du printems, ou de la fonte des neiges des montagnes voiſines au retour du Soleil; ce qui n'arrive point en hyver, parce que, ou il ne pleut guéres, ou les neiges qui couvrent la terre, en empêchent l'exſudation. 8°. Enfin la quantité des ſerpens qu'on trouve dans le défilé en été, peut venir de l'infection de l'eau bitumineuſe qui filtrant dans les cavernes de la montagne & dans leurs trous, les oblige d'en ſortir pour ſe rendre dans le chemin, où ne trouvant plus alors d'iſſue, ils ſont contraints de reſter, & peut être d'y mourir; ce qui n'arrive point encore pendant l'hyver, que le bitume étant congelé, & n'étant point détrempé, comme en été par les eaux, les ſerpens ne ſortent point de leurs trous, ou y remontent aux approches du froid pour s'y mettre à couvert.

Voilà, Monſieur, l'explication de ce paſſage de Pline, que je crois avoir toute puiſée dans votre théorie. Je prendrois encore la liberté de vous faire quelques autres obſervations ſur votre ouvrage, conformes à ce que j'ai remarqué pendant vingt-ſix ou vingt-ſept ans de voyages, & un ſéjour conſécutif de quinze années à Saint Domingue: mais outre qu'elles ne pourroient guéres appuyer de plus vos preuves, c'eſt qu'encore Pline occupe preſque tout le tems que je ſuis capable de donner à un travail aſſidu.

J'ai l'honneur d'être, &c.

*LETTRE à M. ***, Conseiller au Présidial de Tours, à l'occasion du premier Acte public soutenu aux Ecoles de Chirurgie le 25 Septembre 1749, conformément à l'Arrêt du Conseil d'Etat, du 12 Avril précédent.*

NOus nous sommes plusieurs fois entretenus, Monsieur, pendant votre séjour à Paris, de l'affaire des Médecins & des Chirurgiens de cette Ville : nous prenions l'un & l'autre, avec beaucoup de vivacité, les intérêts du parti, en faveur duquel chacun de nous s'étoit décidé ; au lieu de gemir avec toutes les personnes sensées & impartiales, que l'aigreur séparât des hommes que l'intérêt public & particulier auroit toujours dû unir indissolublement. Enfin nous devons nous féliciter avec tous les vrais Citoyens, qu'un Arrêt dicté par la sagesse, & sur les grandes vûes du bien public, ait terminé le cours de ces contestations qui sembloient vouloir devenir éternelles. Le respect que j'ai, & que tout homme raisonnable doit avoir pour la Médecine, avoit, je vous l'avoue, donné naissance à ma prévention contre la Chirurgie. N'ayant eu jusqu'alors aucun besoin des secours de cet Art, je proscrivois toutes les idées qui me le représentoient, comme partageant avec la Médecine le ministére le plus intéressant de la société : j'étois assez aveuglé pour croire qu'il méritoit peu d'avoir part à la protection du Souverain & à la considération des Citoyens. J'envisage actuellement, Monsieur, cette Profession d'un œil different, depuis que je dois la vie aux

ressources efficaces de la Chirurgie, dirigées par les connoissances profondes d'un des plus habiles Maîtres en cette Science *. Je me répens très-sincérement que la reconnoissance m'ait forcé d'accorder aux Chirurgiens ce que ma raison n'eût jamais dû leur refuser. Je ne les regarde plus comme des hommes ambitieux qui demandoient ridiculement la permission de parvenir aux honneurs Littéraires; & rien ne me paroît présentement si contraire au bien public, que d'avoir vû si long-tems la Chirurgie dans la dépression au rang des Arts & métiers. Le premier Acte public, qui a été soutenu aux Ecoles de Chirurgie le 25 de ce mois, a achevé ce que les motifs d'une juste reconnoissance avoient commencé; il est l'époque de ma parfaite conversion.

La Thése qui annonçoit cet Acte, me tomba entre les mains quelques jours avant qu'on la soutînt: l'esprit de curiosité me porta à être témoin de ce début. J'étois assez favorablement disposé. M. Louis, jeune Chirurgien, déja connu par quelques ouvrages qui l'ont annoncé comme un sujet de grande esperance, devoit ouvrir cette nouvelle carriere sous la présidence de M. Morand. Cet arrangement prévint beaucoup; & j'ose vous assûrer, Monsieur, que l'évenement a surpassé mon attente. Une assemblée, aussi nombreuse que distinguée, me permit à peine d'avoir une place, malgré la précaution que j'avois prise d'arriver près d'une heure avant l'ouverture de l'Acte. Le Répondant commença par une harangue latine qui fut universellement applaudie. Il fit l'éloge des Membres de l'ancien Collége de Chirurgie, lesquels avoient si glorieusement tracé les

* *M. Morand.*

routes qu'il étoit obligé de frayer de nouveau ; il représenta par modestie tous les dangers ausquels cette tentative l'exposoit particulierement : il rappella avec douleur l'état de décadence de la Chirurgie, & l'anéantissement dont elle étoit prochainement menacée : il n'oublia aucun des moyens, dont feu M. de la Peyronie s'est servi pour redonner à la Chirurgie son ancien lustre : il peignit avec les sentimens de la plus respectueuse reconnoissance ce que l'on doit aux regards bienfaisans du Roi sur cette nouvelle Ecole, & il décrivit toutes les dispositions de la nouvelle Loi, dont la sûreté des Citoyens est l'unique objet, & où ils doivent reconnoître la sagesse d'un Législateur, tendrement occupé des soins de leur conservation. M. Morand fit ensuite un discours latin, qui démontra la nécessité où les Chirurgiens sont d'être Lettrés pour pouvoir faire quelques progrès dans leur Art.

L'Académie de Chirurgie, en présentant Messieurs Morand & Louis au Public, ne pouvoit donner d'argument plus décisif pour détruire une objection spécieuse qui avoit été faite contre ses prétentions. Quelques personnes, comme vous le sçavez, Monsieur, craignoient, qu'en obligeant les Chirurgiens à être Lettrés, on ne perdît la Chirurgie, & que le tems employé à l'étude des Humanités & de la Philosophie n'empêchât les Chirurgiens de devenir habiles dans les opérations : *Fabricando enim fit faber*. Je conçois présentement, Monsieur, que cet axiome, qui signifie dans l'artiste le progrès de l'habitude des mains, a une signification bien differente en Chirurgie, & qu'il doit s'entendre, comme dans toutes les professions sçavantes, du progrès de l'instruction & du sçavoir à l'aptitude

nécessaire pour entrer dans l'exercice de la Chirurgie, ne doit consister que dans l'intelligence. M. Morand à l'âge de vingt-six à vingt-sept ans avoit mérité la Maîtrise en Chirurgie, après six années d'exercice en qualité de Chirurgien principal à l'Hôtel Royal des Invalides. M. Louis, au même âge, vient d'acquerir le même titre par les services qu'il a rendus pendant le même espace de tems en la même qualité, à l'Hôpital de la *Salpêtriere* : ils sont donc l'un & l'autre un exemple, qu'un Chirurgien, avant que d'acquerir l'usage des mains, doit avoir acquis les connoissances capables de diriger ses opérations; & que l'étude des Lettres, loin d'être un obstacle, est un moyen très-efficace d'avoir d'excellens sujets. En effet, si la science & la main ne sont réunies dans la même personne, l'esprit ne sera point averti par la main, la main ne sera pas conduite par l'esprit, & l'expérience, si recommandée, ne sera plus qu'une routine aveugle, acquise par l'habitude, & que la source d'une multitude de méprises, plus meurtrieres les unes que les autres.

Le Président & le Répondant n'ont fait, Monsieur, qu'une partie des honneurs du Corps : le jour de cet Acte sera à jamais solemnel pour la Chirurgie Françoise. Neuf Maîtres en Chirurgie ont argumenté pendant près de quatre heures avec toute la force & la facilité possibles. Il n'y a personne qui n'ait été étonné de l'élégance de leur latinité, & de la justesse dialectique de leurs raisonnemens; vous en eussiez vous-même été surpris, tout partisan que vous soyez de Messieurs les Chirurgiens. Ceci est une nouvelle preuve, que l'étude des Lettres n'est point incompatible avec la Chirurgie. Je ne sçais comment une prévention aussi grossiere avoit pû me séduire. Les

Chirurgiens ont fait voir qu'ils avoient conservé le précieux dépôt de la doctrine de leur Art, malgré les révolutions fâcheuses que leur état a souffertes, & que dans tous les tems, au défaut de la Loi, le zéle & l'esperance de voir un jour renaître la Chirurgie, avoit soûtenu & excité leur émulation. Leur Ecole n'étoit déchûe de son ancienne splendeur, que par la facilité que leurs peres avoient eue de recevoir un Corps entier de sujets illettrés : l'usage de la Barberie & de quelques pansemens aisés à mettre en pratique, étoit l'unique partage de ces derniers : en falloit-il davantage pour éloigner beaucoup de sujets capables d'étudier à fond les principes d'un Art si important pour la conservation de la vie humaine ? Mais l'association, qui dégradoit la Chirurgie, étant détruite, les Chirurgiens ayant droit aux honneurs Littéraires, il se présentera de toutes parts des sujets qui deviendront de plus en plus utiles au Public, & dont les efforts leur mériteront, sans doute, à titre de récompense, ce que leurs peres avoient eu la modestie de ne demander qu'à titre de grace. J'ai l'honneur d'être, &c.

*A Paris, ce 27 Septembre 1749.*

*LETTRE écrite de Béziers le 25 Octobre 1749, par M.* Fraisse, *Docteur en Médecine de la Faculté de Montpellier, à M.* Brouzet, *Docteur de la même Faculté, & Médecin des Hôpitaux du Roi à Fontainebleau.*

J'Ai été ravi, Monsieur, de voir dans le Mercure de France de ce mois, votre Lettre au sujet des maux de gorge. Je l'ai lûe avec beaucoup d'attention, aussi bien que la réponse que M. C. vous a faite, & j'en ai conferé avec M. *Bouillet*, dont le sçavoir & l'expérience ne vous sont pas inconnus, puisque vous avez eu l'avantage de l'avoir pour votre Maître dans la pratique pendant votre séjour à Béziers. Il a goûté quelques-unes de mes réflexions, & il m'en a fait naître quelques autres. Y auroit-il de l'indiscrétion de vous en faire part? Vous n'avez pas, sans doute, oublié que j'ai été votre condisciple, & cette qualité ne m'autoriseroit-elle pas à vous dire librement ce que je pense?

J'ai été assez content de la description que vous avez faite des maux de gorge qui ont été épidémiques à Fontainebleau pendant les mois de Mai & de Juin de cette année; mais votre description m'auroit parû beaucoup plus exacte, si, après avoir dit qu'il y avoit un peu de fiévre, vous aviez marqué l'état du poulx dans les differens périodes de cette maladie, & si vous aviez ajoûté que dans quelques malades les sueurs avoient été continuelles pendant tout le tems de la maladie, & que dans d'autres les parotides & les glandes su-

blinguales avoient été attaquées, aussi-bien que les amygdales, ainsi qu'on doit le présumer de ce qui est rapporté dans la suite de votre lettre.

Vous avez aussi fort bien détaillé ce que vous observâtes à l'ouverture du cadavre d'une des filles mortes de cette cruelle maladie; il n'y a que les conséquences que vous en tirez ensuite, qui ne m'ont pas paru toutes également justes.

Enfin j'ai vû avec plaisir que dans le traitement de cette maladie, vous ne vous étiez pas écarté de la méthode générale & raisonnée que nous avons apprise dans la célebre Ecole de Montpellier, & que M. *Bouillet* ne cesse pas d'inculquer presque à chaque page de ses *Elémens de Médecine pratique*. Il auroit été seulement à souhaiter que vous eussiez un peu mieux soutenu votre maniere de pratiquer, & que vous n'eussiez pas donné occasion d'en juger par le seul événement, car je ne vous dissimulerai point que je n'ai pas été fort satisfait du *probat exitus* qu'on vous donne, ce semble, par grace, à la fin de la réponse que M. C. a faite à votre lettre.

Mais permettez-moi, Monsieur, d'entrer un peu plus dans le détail, & de me mettre pour un moment à la place de celui à qui vous avez adressé votre lettre. Je ne suis pas à la vérité revêtu de ses titres, mais le grade de Docteur qui nous est commun, joint à une étude & à un exercice de quelques années, me tiendra ici lieu de titres auprès de vous.

Je ne crois pas qu'on doive reconnoître d'autres causes procatarctiques de la maladie épidémique que vous avez observée à Fontainebleau, que la froideur & l'humidité de l'air, les exhalaisons qui s'élevent de la terre, dont il est bien difficile, pour ne pas dire impossible, de déterminer la nature,

mais dont la malignité ne se manifeste que trop en certains endroits & dans certaines saisons de l'année, & la disposition des sujets sur lesquels agissent les qualités de l'air & les exhalaisons dont il se trouve chargé. De-là on doit déduire la formation de cette maladie, & non de la bile verte que vous avez observée dans la vésicule du fiel, & que je regarde plûtôt comme l'effet que comme la cause du mal, quoique cette bile devienne à son tour cause de quelques accidens vers la fin de la maladie.

Comme il y a des enfans mâles fort voraces, & qui n'abondent pas moins en sang que des filles de dix à douze ans, & qu'au surplus la pléthore générale n'est pas la cause de l'écoulement périodique du sexe, comme il seroit aisé de le prouver par des observations de pratique, mais le développement des vaisseaux secretoires de l'uterus, & le gonflement des vaisseaux arteriels par le sang qui s'y accumule tous les mois, comme le reconnoissent aujourd'hui de sçavans Anatomistes, je ne vois pas que vos raisons, ni celles d'*Aretée*, servent beaucoup à expliquer pourquoi il n'y a eu que de jeunes filles attaquées de ce mal, & je crois qu'il faut avoir recours à quelque circonstance, qui m'est inconnue, pour rendre raison de ce fait.

Si à la description que vous avez donnée de cette maladie dès le commencement de votre lettre, on joint ce que vous ajoûtez ensuite, que parmi le nombre des malades, les unes ont été guéries le huitiéme ou le quinziéme jour, d'autres le vingtuniéme, on ne balancera pas à qualifier cette maladie d'*inflammation phlegmono éresipelateuse aux amygdales & aux parties circonvoisines, avec une fiévre non putride dans les unes, putride maligne dans les autres, & petechiale ou maligne pourprée dans celles où il paroissoit des éruptions à la peau ou des ta-*

ches, qui étoient apparemment rouges, & qui sont assez ordinaires dans les jeunes gens attaqués de la fiévre. C'est sur les symptômes rapportés dans votre lettre, principalement sur l'état des parties affectées & sur les redoublemens de fiévre précédés de frissons & accompagnés de sueurs, qu'on doit caractériser ainsi cette maladie, & non sur la façon de la traiter & de la guérir.

Toute inflammation devant se terminer ou par résolution ou par suppuration, ou par induration, ou par gangréne, il n'est pas surprenant qu'à Fontainebleau cette maladie se soit terminée dans quelques malades par résolution, par exemple, dans celles qui guérissoient au huitiéme jour; que dans d'autres elle ait été suivie de suppuration, & qu'ailleurs elle ait dégéneré en gangréne, ce qui dépend ordinairement de la nature de l'inflammation, ou selon qu'elle participe plus du phlegmon où de l'érésipéle.

Quant à la fiévre, vous n'ignorez point qu'elle accompagne toujours l'inflammation, & que suivant la nature, la qualité & la quantité de la matiére fébrile qui se trouve ou qui se forme dans le corps en conséquence d'une transpiration retenue, ou des mauvaises digestions, cette fiévre doit être ou une synoque non putride, ou une synoque putride, ou une fiévre maligne simple ou petechiale ou pestilentielle; ou du moins vous verrez tout cela dans le Traité des fiévres, composé en Latin par M. *Fizes*, Professeur Royal en l'Université de Médecine de Montpellier, & dont un jeune Médecin de cette Ville va donner incessamment une traduction en François.

Tout cela posé, je ne vois pas, Monsieur, que tant par rapport à l'inflammation, que par rapport à la matiere fébrile, vous pûssiez

prendre d'autre route dans le traitement de vos malades, que celle que vous dites avoir suivie. C'est la méthode raisonnée qu'on nous a enseignée, c'est celle que M. *Bouillet* a exposée dans ses *Elemens*, & que je lui ai vû souvent pratiquer, & que j'ai pratiquée moi-même, car nous voyons souvent ici de ces sortes de maladies, & vous en trouverez plusieurs exemples dans l'ouvrage que je viens de vous citer. C'est enfin la méthode que suivit aussi M. *Serane*, Médecin de l'Hôpital de Montpellier, dans des esquinancies d'une nature particuliere, qui regnerent à Montpellier en 1745, * & dont quelques-unes dégénérerent en gangréne.

Au reste, je ne pretends point que tout gonflement de la luette & des amygdales suppose une inflammation dans ces parties, accompagnée de fiévre; on voit de ces maux de gorge sans inflammation, du moins sensible, & sans fiévre causés uniquement par l'arrêt de l'humeur visqueuse qui se sépare dans ces parties, quoique ce gonflement ne peut être porté à un certain degré, sans gêner le cours du sang & sans y attirer du moins une légére inflammation. Je ne nie pas aussi qu'il ne puisse se former aux amygdales & sur la luette presque subitement, & sans qu'on se soit apperçû d'aucune inflammation précédente, des aphtes, des pustules charbonneuses, des ulcéres malins, occasionnés par des sérosités âcres, corrosives, brûlantes & semblables à de l'eau forte; mais je crois ces cas beaucoup plus rares, du moins ne voyons-nous pas ici de ces sortes d'ulcéres qu'*Aretée* a fort bien décrits & qu'il nomme *Syriens* ou *Egyptiens*, parce

* *Voyez Assemblée de la Société Royale des Sciences de* 1745.

qu'ils ſont très-fréquens en Syrie & en Egypte, qu'*Aëtius* a déſignés ſous le nom d'*amygdales peſtilentielles*, que *Marc. Aurel. Severinus* a obſervés en 1618 & en 1642 ſous le nom de *Padanchone*, & qu'il croit n'être autre choſe que l'*eſquinancie ſéche* dont parle *Hyppocrate*.

A l'égard des maux de gorge qui ont regné à Paris & en Angleterre, comme je n'ai pas vû la deſcription qui en a été donnée, je ne puis pas vous dire s'ils étoient analogues à ceux que vous avez obſervés à Fontainebleau, ou ſi ceux d'Angleterre en approchoient plus que ceux de Paris. Cependant la gangréne, qui terminoit ordinairement ceux de Paris, me fait préſumer qu'ils approchoient plus des ulcéres charbonneux dont parle *Aretée*, que des abſcès ſuppurans dont vous parlez; & dans cette ſuppoſition on a raiſon de dire qu'on ſe gardoit bien de propoſer l'émétique, lorſque la maladie ſe portoit vers l'eſtomach ou vers les inteſtins, & qu'il y avoit douleur d'entrailles, téneſme, hoquet, &c. car ces parties étoient alors corrodées & comme cautériſées par l'humeur âcre & corroſive qui découloit du goſier ou qui ſe ſéparoit par leurs glandes; ce qui ne conclud rien pour les cas dont vous parlez, où une ſemblable éroſion n'avoit pas lieu, & où les ſaignées, les vomitifs & les purgatifs, étoient fort bien indiqués.

Quant à la maladie d'Angleterre, que l'on dit approcher de la vôtre par rapport au délire, aux ſueurs, aux éruptions, au dévoyement, dont on y parle, je ne vois pas ſur quel fondement on blâme beaucoup la ſaignée & les purgatifs. Dire que les indications n'étant pas ſans doute les mêmes à Londres qu'à Paris, on a dû établir une méthode differente, & qu'on a eu raiſon de propoſer les cor-

diaux, c'est s'énoncer d'une maniere bien vague, c'est, s'il m'est permis de le dire, se prêter aux préjugés des Médecins Anglois. Car enfin les indications doivent en Angleterre comme en France, se tirer du caractére essentiel de la maladie, ou du moins des symptômes qui l'accompagnent & qui indiquent ce caractére. Or dans une maladie inflammatoire, accompagnée de délire, de sueurs, &c. s'abstenir de la saignée & des purgatifs, & se borner aux cordiaux, c'est n'avoir égard ni au caractére essentiel de la maladie, ni à ses symptômes; c'est se priver des secours les plus efficaces dans cette occasion, & vouloir aigrir le mal plutôt que de le diminuer. Ce n'est pas du moins ainsi que pratiquoit *Sydenham*, cet Hyppocrate Anglois: quoiqu'il ne raisonnât guéres sur les causes des maladies, & qu'il fît gloire de ne tirer ses indications qu'*à juvantibus & lædentibus*, il ne laissoit point d'avoir recours aux saignées & aux purgatifs dans les maladies inflammatoires & dans les maux de gorge en particulier.

Je n'entrerai pas dans une plus grande discussion, vous pouvez voir là dessus le Mémoire de M. *Bouillet*, où il prouve évidemment que la méthode générale & raisonnée a un avantage infini sur les méthodes particulieres. Ceci n'est, Monsieur, que pour vous prémunir contre la pratique du Docteur Anglois dont on vous parle. Croyez-moi: dans le traitement des maladies inflammatoires, tenons-nous-en à la pratique de tous les Médecins Grecs & Arabes, perfectionnée par *Fernel*, *Houlier*, *du Baillou*, *Riviere*, *Chirac*, Mrs *Chycoyneau*, *Helvetius*, fils, *Sylva*, *Boerhaave*, *Hoffman*, & suivie par ce qu'il y a de plus habiles Praticiens en France; & dans le cas d'éruptions cutanées, gardez-vous bien d'insister sur les cor-

diaux

diaux ; c'est aux humectans & aux adoucissans qu'il faut avoir le plus souvent recours, quelquefois même aux rafraîchissans, après les remedes généraux, dont on doit toujours continuer l'usage selon le besoin.

Vous êtes fort heureux, dit-on, de n'avoir perdu que trois malades. Pour moi je pense que vous les auriez peut-être toutes guéries, si, comme vous le dites, la prévention du Public dans les cas d'éruptions & de sueurs ne vous avoit empêché d'agir. Cela ne nous arrête pas ici, & si notre autorité ne vous paroît pas d'un assez grand poids, vous devez du moins vous rendre à celle de M. *Fizes*, ce sçavant Professeur & ce Praticien connu autant par ses heureux succès que par les excellens Traités dont il a enrichi la Médecine. Vous trouverez dans son Traité des fiévres, de quoi vous décider dans tous ces cas.

Il y auroit bien d'autres réflexions à faire sur cette matiere, mais en voila bien assez quant à présent. Si vous nous donnez vos observations sur les maladies que vous avez traitées cet Eté, ou que vous traiterez cette Automne, & on le doit attendre de votre zéle, je ne manquerai pas de vous faire part de mes réflexions, si elles vous sont agréables. Je suis, &c.

*Fraisse.*

## NOUVEL AVIS

*Sur des Canons de fer battu, & de nouvelle invention, dont nous avons déja parlé dans un des précédens Mercures.*

LE Public peut se rappeller la mention que nous avons faite du Privilége exclusif, accordé par Sa Majesté aux sieurs Jandin freres, pour la fabrication des Canons de fer battu. Ils obtinrent cette grace en conséquence de l'épreuve qui avoit été faite par ordre du Roi, de deux piéces de leur invention, de quatre livres de balles. Ces Maîtres de Forges, animés par ce premier succès, n'ont rien épargné pour porter leur fabrique à une plus haute perfection, & ils ont eu le bonheur d'y réussir. La nouvelle piéce, qu'ils viennent de produire, ne laisse rien à désirer à ce sujet. Elle est de douze livres de balles, pesant dix huit cens livres, & sa longueur est de neuf pieds, un pouce, quatre lignes. L'épreuve en a été faite le 14 du mois d'Octobre, sous l'inspection de M. de Valliere, Lieutenant Général des Armées du Roi, Directeur des Ecoles & Inspecteur Général du Régiment Royal Artillerie, en présence de M. de Saint Auban, Lieutenant Général d'Artillerie, de Mrs de Gribauval de Fruchancourt, Desmazis & de Jaunay, Commissaires ordinaires d'Artillerie; de M. Garnier de Montigny, Contrôleur Général de l'Artillerie de France; de M. de Massiac, Capitaine de Vaisseau; de M. Bompart, Major de la Marine; de M. de Beauharnois, de M. le Chevalier de Tourville, Lieutenant de Vaisseau; de Mrs le Normant & Gourdant, Intendans de la Marine & des

Armées Navales de Sa Majesté. Cette piéce de Canon de fer battu a été reconnue avoir bien supporté, l'épreuve dans toutes ses parties, & avoir satisfait aux differens examens, comme en fait foi le Procès verbal, qui en a été dressé & signé de toutes les personnes dénommées ci-dessus.

Les avantages que l'Etat, l'Artillerie de terre & de mer, & le commerce, retireront de cette nouvelle fabrique de Canons, sont aussi sensibles qu'importans. 1°. Ils rendront le même service que ceux de bronze, dont la matiere se tire de l'étranger, & donne par conséquent lieu à la sortie de l'espece; 2°. le transport par terre en sera bien plus aisé & moins dispendieux, à cause de leur légereté. 3°. la diminution considérable du poids est avantageuse pour les Vaisseaux du Roi, particulierement pour les Navires de la Compagnie des Indes & des Armateurs pour nos Colonies. Moins leur Artillerie pesera, plus on pourra augmenter leurs cargaisons, ce qui les indemnisera amplement de la difference du prix de ces nouveaux Canons à celui des Canons de fer, lourds & materiels, & souvent sujets à causer des accidens. Les Srs Jandin sont en état de faire fabriquer & fournir des Canons de leur invention, de tous calibres, même jusqu'à quarante-huit livres de balles, & qui auront, proportion gardée, la même légereté.

## PROCE'S VERBAL

### *De l'épreuve d'une piéce de Canon de fer battu, du calibre de 12 livres de balles.*

L'An mil sept cens quarante-neuf, le quatorze du mois d'Octobre, nous Lieutenant Général des Armées du Roi, Directeur Général des Ecoles,

## AIR.

P Laisirs, ne troublez pas ma tristesse profonde,
Retracez-moi plutôt l'objet de mes amours.
Sans ma Bergere, hélas! je vois couler mes jours,
Quand je voudrois pour elle oublier tout le monde.
Vole, enflamme nos cœurs; Amour; voilà mes vœux;
J'aime trop les douceurs
Qui forment l'amoureuse chaîne.
Que le sort contre moi lance ses traits divers:
Si je suis cher à ma Climene,
Je me ris de tout l'Univers.

## VERS

*A mettre en Musique.*

S Ous l'amoureux empire,
Petits oiseaux, que vous êtes heureux!
Vous aimez & pouvez le dire.
Loin de s'irriter de vos feux,
L'objet de vos vœux
S'empresse
A combler vos désirs.
Les plaisirs

Suivent ſans ceſſe
Vos ſoupirs.

Ah ! qui peut ſans envie
Voir couler des momens
Si charmans ?
Sans jalouſie
Vous êtes conſtans ;
Vous ignorez les traitemens
D'une volage ou cruelle Maîtreſſe :
Dans ces bois les plus doux retours
Sont toujours
Le prix de la tendreſſe.

Si nous goûtons quelques douceurs ;
Combien coûtent-elles de larmes !
Loin des allarmes,
Petits oiſeaux, aux plaiſirs enchanteurs
Vous livrez de ſenſibles cœurs ;
Pour vous ſeuls Amour a des charmes ;
Pour nous ſeuls il a des rigueurs.

## SPECTACLES.

LE premier Novembre, Fête de la Touſſaints ; le Concert Spirituel, exécuté au Château des Thuilleries, ſous la direction de M. Royer, Maî-

tre de Musique de Monseigneur le Dauphin, commença par un beau concerto de Geminiani, terminé par un Menuet des plus gracieux & des plus variés. Ce Concerto fut suivi d'un Motet à grands chœurs de M. Bordier, Maître de Musique de l'Eglise des Innocens; c'est le Pseaume 96 *Dominus Regnavit.* M. Taillard & M. Pagin ont joué chacun un Concerto, l'un de flûte Allemande, l'autre de violon, qui ont été coupés par *Cantate Domino*, petit Motet de feu Mouret, chanté avec un juste applaudissement par Mlle du Perray. Le Concert a fini par le sublime *De profundis* de M. Mondonville.

La Reine ayant partagé sa Musique avec Madame la Dauphine, il y a eû des Concerts à Fontainebleau & à Versailles pendant la séparation de la Cour, causée par l'indisposition de Madame la Dauphine.

Les Srs Pericard & Charles, Trompettes dans les Chevau-Légers de la Garde du Roi, & les deux freres Pfefer, Cors-de-chasse de M. le Duc de Villeroy, ont joué pendant le souper du Roi, le 12 Octobre dernier, & ont fort amusé Sa Majesté.

Les Comédiens François ont donné à Fontainebleau le Mardi 7 Octobre *l'Enfant Prodigue* & le *Rendez-vous.* Le Jeudi suivant ils ont représenté *Britannicus* & *la Pupille.* La jeune Dlle Guean a joué Junie dans Britannicus, & le rôle de la Pupille.

Le Mardi 14, la Cour a vû représenter *la Mere Coquette* & le *Baron de la Crasse*, & le Jeudi 16, *Electre* & *l'Esprit de contradiction.*

Les Comédiens Italiens, le Samedi 4 Octobre ont donné *les deux Arlequins jumeaux.* Cette Comédie fut suivie du joli Divertissement des Enfans Jardiniers, & d'un agréable Feu d'artifice.

Ce Spectacle fut honoré de la présence de Madame Duchesse de Parme & de Mesdames de France.

Le Samedi 11, les mêmes Acteurs représentèrent *Arlequin Roi par hazard*, orné de trois Divertissemens que termina l'amusant Ballet des Savoyards.

Le Samedi 18, ils donnerent *les Comédiens Esclaves*, *Arcagambis* & *le Baron Suisse*, entrecoupés par trois agréables Fêtes, dont la derniere, nouvellement composée, ne diminuera pas certainement la juste réputation de M. Dehesse. Le Sr Sodi, frere de l'excellent Pantomime de l'Académie Royale de Musique, y joua de sa Mandoline avec le succès qu'il méritoit.

L'Opera continue avec un nombreux auditoire les représentations applaudies du Ballet intitulé le *Carnaval du Parnasse*, en attendant la Tragédie de Zoroastre, ouvrages d'Auteurs accoûtumés aux triomphes, & qui, selon les apparences, n'affoibliront pas les moissons abondantes du Théatre Lyrique.

Le 27 Octobre, les Comédiens François donnérent la premiere représentation d'une Comédie en trois Actes, avec un Prologue, intitulée *la Colonie*, & qui fut suivie de la premiere représentation du *Rival supposé*, Comédie en un Acte. Le lendemain l'Auteur retira ces deux Piéces; quelques personnes ont voulu trouver des portraits trop forts dans la petite Piéce; mais ce sont de ces portraits généraux & tels qu'on en a fait de la Cour & des Courtisans dans tous les tems & dans tous les Royaumes. Le caractére de D. Felix est bien frappé, bien soutenu, neuf au théatre, aussi bien que celui de Florine.

Cette derniere Comédie se vend chez *Prault*,

rent le même jour à Montargis, où l'Archevêque de Sens suppléa les cérémonies du Baptême à une fille, nouvellement née du Comte & de la Comtesse de Bragelogne, qui eut pour parrain le Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar, représenté par le Comte de Noailles, & pour marraine Madame Infante, représentée par la Princesse de Crouy. Ces Princesses continuerent leur route le 7, & coucherent le même jour à Cône; le 8 à S. Pierre le-Moutiers; le 9 à la Palice; le 10 à Roane, & le 11 à Tarare. Elles ont été reçûes sur toute la route par les Intendans, qui les attendoient aux confins de leurs Généralités, & qui ont eu l'honneur de leur être présentés par le Comte de Noailles, chargé par le Roi d'accompagner les Princesses jusqu'à Antibes. Madame Infante arriva à Lyon le 12 entre trois & quatre heures après midi. Toute la Bourgeosie étoit sous les armes au nombre de dix mille hommes. La Princesse traversa la Ville, & se rendit au logement qui lui avoit été préparé dans la Place de Louis le Grand. Le Prévôt des Marchands & le Corps Consulaire lui présenterent une corbeille magnifique remplie de fleurs & de boëtes de confitures.

Le soir, la Place fut illuminée par une grande quantité de lampions; sur les huit heures, on tira un feu d'artifice près de la Statue du Roi, & Madame Infante permit qu'on la vît souper.

Le lendemain, elle alla entendre la Messe à l'Eglise Cathédrale; elle fut reçûe à la porte par les Chanoines Comtes de Lyon; cette Princesse visita ensuite la maison des Jésuites, & monta à leur Bibliothéque.

L'après-midi, elle alla à l'Hôtel de Ville, où elle fut reçûe par le Prévôt des Marchands & les Echevins; elle vit dans une des Salles l'opération du

tirage de l'or, & dans une autre, des métiers de trois façons differentes. Elle voulut bien accepter les differentes étoffes que le Consulat lui présenta.

Le 14, à neuf heures & demie du matin, Madame Infante partit, & arriva le soir à Vienne; ayant donné des marques de sa bonté à tous ceux qui ont eu l'honneur de l'approcher.

Le 23 Octobre le Roi partit de Versailles, pour aller coucher à Choisy, & retourna le lendemain à Fontainebleau.

Sa Majesté a donné à M. Joly de Fleury, Maître des Requêtes, l'Intendance de Bourgogne, vacante par la nomination de M. de Saint Contest à l'Ambassade de Hollande.

Le 30, les Actions de la Compagnie des Indes étoient à dix-sept cens trente-deux livres & demie; les Billets de la premiere Lotterie Royale à six cens vingt, & ceux de la seconde à cinq cens quatre-vingt-neuf.

Le 31 Octobre, veille de la Fête de tous les Saints, la Reine entendit la Messe dans la Chapelle du Château, & Sa Majesté communia par les mains de l'Evêque de Chartres, son Premier Aumônier.

Le premier Novembre, jour de la Fête, le Roi, accompagné de Mesdames de France, entendit la Grande Messe, qui fut célébrée pontificalement par l'Evêque du Puy, & chantée par la Musique. La Reine entendit la même Messe dans la Tribune.

L'après midi, Leurs Majestés assisterent au Sermon du Pere Laugier, de la Compagnie de Jesus, & ensuite aux Vêpres, ausquelles le même Prélat officia.

Le 6, les Actions de la Compagnie des Indes étoient à dix-sept cens soixante livres; les Billets de la premiere Loterie Royale à six cens vingt,

& ceux de la seconde à cinq cens quatrevingt-neuf.

L'ouverture du Parlement se fit le 12 du mois dernier, avec les cérémonies accoûtumées, par une Messe solemnelle, célébrée dans la Chapelle de la Grande Salle du Palais, par l'Abbé de Vichy de Chamron, Trésorier de la Sainte Chapelle, & à laquelle M. de Maupeou, Premier Président, & les Chambres, assisterent.

Le 13, les Actions de la Compagnie des Indes étoient à dix-sept cens soixante-deux livres, & demie; les Billets de la premiere Loterie Royale à six cens vingt-deux, & ceux de la seconde à cinq cens dix-huit.

Le 12 Novembre, l'Académie Royale des Sciences tint la seconde des deux Assemblées publiques qu'elle a coûtume de tenir chaque année. La séance commença par l'éloge de M. Amelot, dont M. de Fouchy fit la lecture. M. Ferrein lut un Mémoire sur la structure des viscéres, & surtout des reins & du foye. La lecture de cet ouvrage fut suivie de celle d'un Mémoire de M. Delisle, sur les grands froids de Siberie & de quelques autres Pays. M. de Vaucanson lut la Description d'un nouveau tour à tirer la soye, avec des réflexions sur la maniere de procurer à la France d'aussi belles soyes que dans aucun autre Pays du monde. La Séance fut terminée par la lecture d'une Préface de l'Abbé de Gua, sur un ouvrage, qu'il doit donner au Public.

Le 16, le Roi accompagné de Mesdames de France, partit de Fontainebleau, & alla le même jour à Choisy, d'où Sa Majesté arriva le 20 à Versailles.

Le 17, la Reine arriva à Choisy de Fontainebleau, d'où elle étoit partie le même jour.

On a appris que Madame Infante, & l'Infante

Isabelle, se sont embarquées le premier Novembre sur l'Escadre des Galéres que commande le Comte de Maulevrier Langeron; que les Galéres ont relâché le lendemain à Monaco, d'où elles sont parties le 4 au matin, & que le 6 elles sont arrivées à Génes, où Madame Infante & l'Infante Isabelle ont débarqué. Le Chevalier de Segur, Enseigne de Vaisseau, que le Comte de Maulevrier a fait partir sur le champ, a apporté cette nouvelle au Roi.

Le 20, les Actions de la Compagnie des Indes étoient à dix sept cens cinquante livres. Les Billets de la premiere Loterie Royale à six cens vingt-deux livres, & ceux de la seconde à cinq cens quatre-vingt-neuf.

Il s'est glissé une faute d'impression sur le prix des Billets de la seconde Loterie Royale, dans la Gazette du 16 Novembre. Au lieu de *cinq cens dix-huit*, il faut lire *cinq cens quatre-vingt-neuf*.

## *MORTS.*

LE 9 Octobre, Don Louis *d'Acunha*, Commandeur de l'Ordre de Christ, Conseiller-Privé du Roi de Portugal, & son Ambassadeur auprès du Roi, mourut à Paris dans un âge très-avancé. Il avoit été ci-devant Ambassadeur auprès de Sa Majesté, & avoit été employé avec le même caractére, ou en qualité de Ministre, dans plusieurs autres Cours. Il avoit été aussi un des Plénipotentiaires du Roi de Portugal au Congrès d'Utrecht, & il étoit le Doyen de tous les Ambassadeurs & Ministres de l'Europe.

Le 13, Louis-Anne *Seguier*, Conseiller au Parlement, mourut dans la cinquante-huitiéme an

née de son âge, étant né le 28 Août 1692, & fut inhumé à Saint Paul. Il avoit épousé le 26 Février 1726 Jeanne-Antoinette Pelletier, morte le 3 Juin 1734, fille unique d'Antoine-Denis Pelletier, Auditeur en la Chambre des Comptes, & de Susanne le Noir : & il laisse entre autres enfans N. Seguier, reçu Avocat du Roi au Châtelet de Paris, le 22 Août 1748.

Il étoit fils de Claude-Alexandre Seguier, de la branche des Seguiers de Saint Cyr, mort au mois de Novembre 1725, & de Marie-Jeanne le Noir. La branche de Saint Cyr est devenue la branche aînée, par le défaut d'hoirs mâles dans la premiere, & dans celle des Seigneurs d'Autry. Elle a commencé dans Nicolas Seguier, Seigneur de S. Cyr, deuxiéme fils de Nicolas Seguier, Seigneur de l'Etang-la-ville près de S. Cloud, mort le 28 Septembre 1533, dont le pere Blaise Seguier mourut le 25 Avril 1510.

Les lumieres & l'intégrité, depuis long-tems héréditaires dans la famille des Seguiers, ont principalement éclaté dans la personne de Pierre Seguier, Chancelier de France, le dernier de la branche d'Autry, mort le 28 Janvier 1672. Nous nous étendrions avec plaisir sur ses louanges, si les fréquens éloges de l'Académie Françoise laissoient quelque chose à desirer pour honorer la mémoire d'un Chef de la Justice, qui fut aussi zélé Protecteur des Lettres que grand Législateur.

Le 17, Philippe-Louis *le Hayer de la Follaine*, Baron d'Asay, Lieutenant au Régiment des Gardes Françoises, & Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint Louis; mourut & fut inhumé à la Magdelaine de la Ville-l'Evêque.

Le 18, Marie-Joseph *le Mazuyer*, Marquis de Montegut, Conseiller du Roi en ses Conseils, &

son Procureur Général au Parlement de Toulouse, mourut à Toulouse, âgé de 82 ans. Il avoit été pourvû de la Charge de Procureur Général à l'âge de 21 ans, ayant obtenu la survivance en 1689, & il commença à en faire les fonctions en 1694. Il joignoit aux qualités de l'esprit toutes les autres qualités propres à son état, & pendant un exercice de près de cinquante-cinq ans, il en a rempli les devoirs avec une exactitude qui a peu d'exemples. Comme le Procureur Général du Parlement de Toulouse a également l'exercice de la plume & de la parole, il a fourni seul pendant long-tems à ce double travail. Une bonté naturelle l'intéressoit si vivement à l'accéleration des affaires, que par la crainte de les retarder, il ne se permettoit aucun relâche dans ses pénibles occupations. Cette rare vertu, qui brilloit éminemment sur ses autres grandes qualités, rend sa perte encore plus sensible.

De son mariage avec N. de la Font, fille de N. de la Font, Seigneur de Caragoude, il a eu plusieurs enfans; mais deux filles seulement ont été mariées, l'une au Marquis d'Ossun, l'autre au Marquis de Thesan.

Il étoit fils de Henri le Mazuyer, Marquis de Montegut, d'abord Page de Philippe de France, Duc d'Orleans, frere de Louis XIV. ensuite Conseiller, & enfin Procureur Général du Parlement de Toulouse, & de N. Desplats de Granague, fille de Pierre Desplats de Granague, Président du Parlement de Toulouse.

Henri étoit fils de Gilles le Mazuyer, Vicomte d'Ambrieres, Premier Président du Parlement de Toulouse, & de N. de Clary, fille unique de François de Clary, Premier Président du même Parlement. Gilles se distingua sous le ministére du Cardinal de Richelieu, qui le chargea de plu-

sieurs commissions importantes. Il étoit en commerce de Lettres avec les personnes les plus célébres de son tems, particulierement avec S. François de Sales, Evêque de Genève, dont on conserve plusieurs Lettres dans la famille.

La famille de le Mazuyer est anciennement originaire de Picardie. Elle avoit des Fiefs dans la Ville de Paris, & sa sépulture dans l'Eglise de Saint Séverin. Elle vient de s'éteindre dans la personne de Marie-Joseph qui donne lieu à cet article, & qui n'a point laissé d'enfans mâles.

Le 23, Charlotte-Antoinette *de Hautefort*, veuve de François de Ranconnet, Marquis *d'Escoyre*, mourut âgée de 80 ans, & fut inhumée à Saint Nicolas-des-Champs. Elle a eu de son mariage une fille nommée Louise-Magdeleine de Ranconnet, qui a épousé le Marquis d'Embrusoc, en Auvergne.

Le pere de Madame la Marquise de Ranconnet étoit François de Hautefort, Seigneur de Bruzac, mort Lieutenant des Gardes du Corps du Roi. Elle étoit petite fille de René de Hautefort, qui a fait la branche des Seigneurs de Marquesac & de Brusac, second fils de François de Hautefort, Marquis de Hautefort, sixiéme descendant de Helie de Gontaut, Damoiseau de Badefol, qui a commencé la branche de Hautefort par son mariage avec Marthe de Born, Dame de Hautefort & de Thenon, en 1388.

Cette branche de Hautefort est la huitiéme de la Maison de Gontaut, dont le premier que l'on connoisse fut Geoffroi de Gontaut, qui vivoit en 1124.

Le 28, Dom Toussaint *Chatelus*, Supérieur Général de l'étroite observance de l'Ordre de Clugny, mourut & fut inhumé au Prieuré Royal de Saint Martin-des-Champs.

Le premier Novembre, Catherine *de la Chaise-d'Aix*, veuve de François de Briqueville, Marquis de la Luzerne, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & Premier Enseigne de la premiere Compagnie des Mousquetaires, mourut au Convent des Religieuses Benedictines du Cherche-midi, où elle fut rapportée de l'Eglise de Saint Sulpice, sa Paroisse, pour y être inhumée. Elle avoit été mariée le 12 Janvier 1692, & étoit fille de François de la Chaise-d'Aix, Marquis de la Chaise, Sénéchal de Lyon, & Capitaine des Gardes de la Porte de la Maison du Roi, en 1687.

Le même jour, Marie Françoise Diane, fille de Henri *de Lauzieres*, Marquis de Themines, Capitaine de Cavalerie, mourut & fut inhumée à Saint Roch.

Le 3, Alexandre-Charles *de la Rochefoucault*, Marquis de Surgeres, Enseigne de la Compagnie des Gendarmes d'Anjou, mourut âgé de 18 ans, & fut inhumé à Saint Eustache.

Il étoit fils d'Alexandre Nicolas de la Rochefoucault, Marquis de Surgeres, Lieutenant Général des armées du Roi; & de Jeanne Therese Fleuriau de Morville, fille du feu Comte de Morville, Ministre & Secretaire d'Etat des Affaires Etrangéres, & petit-fils de François, Marquis de Surgeres, Capitaine de Vaisseau. François étoit le cinquiéme descendant de Louis de la Rochefoucault, Seigneur de Montendre, fils puîné de François I. du nom, Comte de la Rochefoucault; & de Barbe du Bois, sa seconde femme. François, seiziéme descendant de Foucault premier du nom, mourut en 1516.

La Maison de la Rochefoucault est trop illustre & trop connue, pour que l'on exige de nous aucun détail. Nous dirons seulement qu'elle a ce rare avantage, que celui par lequel on commence

sa génealogie paroît revêtu de tant d'éclat & d'autorité, qu'on ne doit point craindre de se tromper, en présumant que son origine étoit des plus anciennes & des plus glorieuses.

Le 4. Marguerite-Angélique *Rouillé*, veuve d'Antoine *Bitaut*, Seigneur de Vaillé, Rocheteau, la Boissonniere, le Paly, les Touches & Cossé, Conseiller du Roi Honoraire en son Grand Conseil, mourut, & fut inhumée à Saint Jean-en-Gréve.

Elle étoit fille de Pierre Rouillé, Seigneur du Coudrai-le-Plessis & autres lieux, Maître des Requêtes, & de Jeanne Mariche, & étoit veuve depuis le 17 Juin 1735. Elle avoit eu de son mariage Antoine-François Bitaut, Conseiller au Grand Conseil, reçu le 19 Décembre 1714, sur la démission de son pere. Antoine-François, mort le... Octobre 1738; avoit épousé au mois d'Avril 1715 Elizabeth-Claude Gallois, dont il a laissé N. Bitaut, aujourd'hui Conseiller au Parlement, reçu le 15 Mai 1744.

Le 7, Marie-Elizabeth Amable *Seigneur*, veuve de Guillaume, Marquis *de Caplaune*, Capitaine de Grenadiers dans le Régiment de la vieille Marine, & Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint Louis, mourut & fut inhumée à Saint Roch.

Le 7 du mois de Mars dernier, Philippe *Gobert*, du Village de Mennedoute, dans les Ardennes, Paroisse de la Ville de Neuf-Château, Province de Luxembourg, mourut âgé de cent seize ans. Il s'étoit marié à l'âge de trente-trois ans, & avoit vêcu dans son mariage cinquante-six ans, & étoit veuf depuis vingt sept ans. La maladie n'a point terminé ses jours, la caducité seule l'a fait cesser de vivre. Il avoit conservé jusqu'à la fin une mémoire si présente du passé, qu'il se

souvenoit parfaitement d'une maladie contagieuse, qui fit en 1636 de cruels ravages dans le Duché de Luxembourg, quoiqu'il ne dût alors avoir que trois ans.

Nous devons à la mémoire d'un des Maîtres du Parnasse François, de faire mention de son Jardinier qu'il a immortalisé par une de ses Epitres.

Le 3 Octobre, Antoine *Riquet*, Jardinier de feu Nicolas Boileau Despreaux à Auteuil, mourut à Paris âgé de 95 ans, & fut inhumé à la Magdeleine de la Ville-l'Evêque.

## ARRESTS NOTABLES.

ORDONNANCE du Roi, du 9 Septembre, concernant les Officiers de ses troupes, retirés à l'Hôtel des Invalides.

ARREST du Conseil d'Etat du Roi, du 17, qui regle l'évaluation des Offices municipaux, créés par Edit du mois de Novembre 1733, & de ceux de la Province de Languedoc, sur laquelle le droit annuel & les droits de mutation en seront payés aux Revenus casuels.

AUTRE, du 14 Octobre, qui ordonne que les Officiers, supprimés par Edit du mois d'Avril dernier, remettront à Messieurs les Intendans leurs titres de proprieté & autres piéces concernant la liquidation de leurs Offices.

AUTRE du même jour, qui permet l'entrée dans le Royaume, pendant une année, des Beures venant d'Angleterre, d'Ecosse & d'Irlande, en payant les droits qui sont dûs.

ORDONNANCE du Roi, du 12 Novembre, concernant les Mandians & Vagabonds qui se trouveront à Paris & aux environs.

## AVIS.

*Des Auteurs du Mercure.*

ON prie les personnes qui doivent des Mercures, de s'acquitter dans le courant de ce mois, & quelques-unes, à qui depuis long-tems on demande inutilement de l'argent, ne doivent pas être surprises si on cesse de leur fournir ce Recueil.

## *APPROBATION.*

J'Ai lû par ordre de Monseigneur le Chancelier le premier volume du *Mercure de France* du mois de Décembre 1749. A Paris, le 28 Novembre 1749.

MAIGNAN DE SAVIGNY.

## TABLE.

PIECES FUGITIVES en Vers & en Prose.
Suite de la Séance publique tenue le 25 Août dernier par l'Académie Royale des Sciences, Inscriptions & Belles-Lettres de Toulouse, 3
Vûe d'un Côteau, 36
Discours prononcé par M. le Comte de Tressan, Lieutenant Général des Armées du Roi, & Commandant dans la Province du Boulonnois le 18 Août dernier, à l'occasion des Prix que Mrs les Syndics de cette Province donnerent aux Ecoliers du Collége des Peres de l'Oratoire

de Boulogne, & dont ce Seigneur fut prié de faire la distribution, 39
Ode à M. Oudry, Peintre du Roi, 48
Séance publique, tenue le 12 Août 1749 par l'Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Rouen, 51
Amélie, Poëme Pastoral, 71
Retour de l'homme vers Dieu, après avoir connu la vanité du siécle, 78
Lettre à Messieurs les Directeurs de la Compagnie des Indes, par M. Mopillier, Chirurgien, sur le Scorbut & la Dyssenterie, 83
Vers d'un fils à son pere, pour le jour de sa Fête, par un jeune homme de Rouen, 92
Le Lierre, Fable, 94
Vers à Mad. de V**** à sa campagne, 96
Observations sur le Ver plat, dit Tœnia ou Solitaire, *ibid.*
Ode sur la Paix, 111
Lettre au R. P. C. l'un des Journalistes de Trévoux, 115
Bouquet à Mlle de la*** 125
Réponse à une nouvelle Lettre au sujet des Corbeaux de l'Eglise de S. Julien du Mans, 126
Mots de l'Enigme & des Logogryphes du Mercure de Novembre, 133
Enigmes & Logogryphes, 134
Nouvelles Litteraires, des Beaux-Arts, &c. 140
Catalogue des Estampes gravées par M. le Bas, Graveur du Roi, 164
Lettre de M. d'Anville à M. Remond de Sainte-Albine, sur une nouvelle Carte de l'Amérique Méridionale, 168
Avis sur la Lettre suivante, 169
Lettre de l'Auteur d'une Brochure, intitulée Connoissance des beautés & des défauts de la Poësie

& de l'Eloquence, à M. Remond de Sainte Albine, 170
Autre au même, sur la Tragédie des Amazônes, 172
Autre de feu M. Pavillon au même. De l'autre monde, au mois d'Octobre 17.9, 175
Autre à M. Buffon, de l'Académie Royale des Sciences, & Intendant du Jardin du Roi, 177
Autre à M. ** Conseiller au Présidial de Tours, à l'occasion du premier Acte public soutenu aux Ecoles de Chirurgie le 21 Septembre 1749, conformément à l'Arrêt du Conseil d'Etat du 12 Avril précédent, 181
Autre écrite de Beziers le 25. Octobre 1749, par M. Fraisse, Docteur en Médecine de la Faculté de Montpellier, à M. Brouzet, Docteur de la même Faculté, & Médecin des Hôpitaux du Roi à Fontainebleau, 186
Nouvel avis sur les Canons de fer battu & de nouvelle invention; 194
Procès verbal de l'épreuve d'une piéce de ces Canons, 195
Chanson notée, 198
Vers à mettre en Musique, *ibid.*
Spectacles, & Concerts, 200
Lettre de M. de Cahusac à M. Remond de Sainte Albine, 202
France, Nouvelles de la Cour, de Paris, &c. 203
Morts, 207
Arrêts notables, 213
Avis sur l'Elixir qui a pour baze le vrai Baume de la Mecque, 214
Autre sur la Poudre Royale Fébrifuge, 215
Autre sur le Chocolat, les Biscuits, le Beure de Cacao caraqué, &c. 217
Autre des Auteurs du Mercure, 218

*La Chanson notée doit regarder la page* 198

# MERCURE DE FRANCE,

## DÉDIÉ AU ROI.

DECEMBRE. 1749.

*SECOND VOLUME.*

840.6
M558
1749
Dec.
v. 2

A PARIS,

Chez
ANDRE' CAILLEAU, rue Saint Jacques, à S André.
La Veuve PISSOT, Quai de Conty, à la descente du Pont-Neuf.
JEAN DE NULLY, au Palais.
JACQUES BARROIS, Quai des Augustins, à la ville de Nevers.

M. DCC. XLIX.

*Avec Approbation & Privilege du Roi.*

# AVIS.

L'ADRESSE générale du Mercure est à M. DE CLEVES D'ARNICOURT, ruë des Mauvais Garçons, fauxbourg Saint Germain, à l'Hôtel de Mâcon. Nous prions très-instamment ceux qui nous adresseront des Paquets par la Poste, d'en affranchir le Port, pour nous épargner le déplaisir de les rebuter, & à eux, celui de ne pas voir paroître leurs Ouvrages.

Les Libraires des Provinces ou des Pays Etrangers, qui souhaiteront avoir le Mercure de France de la premiere main, & plus promptement, n'auront qu'à écrire à l'adresse ci-dessus indiquée ; on se conformera très-exactement à leurs intentions.

Ainsi il faudra mettre sur les adresses à M. [illegible] Cleves d'Arnicourt, Commis au Mercure [illegible]ce, ruë des Mauvais Garçons, pour [illegible] à M. Remond de Sainte Albine.

[illegible] L. SOIN

# MERCURE DE FRANCE, DÉDIÉ AU ROI.

## DECEMBRE. 1749.

## *PIECES FUGITIVES, en Vers & en Prose.*

### TRADUCTION

*Du premier chapitre du Traité des fiévres, composé en Latin, par M. Fizes, Conseiller & Médecin du Roi, &c. & imprimé à diverses reprises sous la forme de Théses pour des Bacheliers, depuis 1743 jusqu'en 1747, mais dont on vient de donner en Latin une nouvelle édition complette.*

CEtte Traduction est le premier essai d'un jeune Médecin, âgé de dix-neuf ans ; & Docteur seulement depuis le mois de Mai de cette année. Il l'a faite pour sa propre

instruction; mais, comme elle pourroit aussi servir à l'instruction des autres jeunes Médecins, on lui a conseillé de la rendre publique. Le premier chapitre qu'on donne ici, contient l'essentiel de la théorie & de la pratique de M. Fizes, touchant les fiévres. Le Traducteur travaille à mettre la suite de ce Traité en François, & il ne manquera pas de l'envoyer par parties, pour les inserer en entier ou par extrait dans le Mercure.

---

*TRAITE' des fiévres, par M. Fizes, Conseiller & Médecin du Roi, & Professeur Royal de Chymie dans l'Université de Médecine de Montpellier, traduit du Latin en François par * * *.*

## CHAPITRE PREMIER.

### *De la fiévre en général.*

IL seroit sans doute inutile de rendre raison du choix que j'ai fait de la fiévre pour la matiere de ce Traité. On sçait assez qu'il n'est pas de maladie plus fréquente que la fiévre, & l'on n'ignore gu res qu'elle est directement opposée au pri cipe de la vie, & qu'elle enleve la pl grande partie des hommes, soit qu'elle l

attaque par elle même, & qu'elle soit la maladie principale ou essentielle, soit qu'elle ne les attaque que comme subalterne, & qu'elle ne soit que l'effet ou le symptôme d'une autre maladie, ce qui est bien plus que suffisant pour réveiller l'attention des Médecins.

Cette maladie fut appellée en Latin *febris*, peut-être du verbe Sabin *februo* *, de l'ancienne latinité, qui veut dire, *je purifie*. Les Grecs la nommerent *puretos* du mot *pur*, qui signifie *le feu*, parce que ordinairement les febricitans nous semblent tout embrasés, & que d'ailleurs les anciens Médecins faisoient consister l'essence de la fiévre dans une chaleur brûlante & contre nature.

Mais, quoique la fiévre soit une maladie si fréquente que les Médecins ont tous les jours occasion de l'observer, cependant on ne trouve chez eux rien de constaté, ni quant à ses signes caractéristiques, ni quant à son essence, puisque les uns, tels que *Fernel*, avec tous les anciens, caractérisent la fiévre par une chaleur contre nature, & que les autres ne la caractérisent pas de même. Et de fait, cette chaleur contre nature ne constitue pas la fiévre,

* V. *Dictionar. Vet. Latinit. Laurentii.*

puisqu'on observe souvent cette chaleur sans fiévre, & que réciproquement la fiévre se manifeste souvent sans chaleur, comme dans le commencement de plusieurs fiévres continues & de leurs redoublemens, dans le commencement des accès d'une fiévre intermittente, dans quelques fiévres malignes, dans les fiévres épidémiques, dans celles qui regnent dans les Camps, & qu'on appelle *algides.* Sans compter que dans la plûpart des fiévres malignes, la chaleur ne s'éloigne pas ordinairement beaucoup de la naturelle, & que souvent elle lui est semblable.

Il faut donc chercher un signe pathognomonique de la fiévre, dont tous les Médecins conviennent. Or tous les Praticiens s'accordent en ceci, sçavoir que les malades ont la fiévre, toutes les fois qu'on observe en eux une fréquence de poulx, avec un dérangement notable dans les fonctions. Ainsi, quant à la pratique, on pourra définir la fiévre, *une fréquence de poulx contre nature*, ou, ce qui revient au même, *une fréquence de poulx avec une constante & notable lésion des fonctions.*

Cela posé, il ne sera pas moins vrai qu'il y a fiévre, soit que le corps soit saisi de froid, soit qu'il brûle de chaud, quoique la chaleur soit la compagne la plus ordinaire de la fiévre.

Quant à la cause prochaine de la fiévre, c'est *une trop fréquente contraction du cœur, jointe à un passage difficile du sang par les plus petits vaisseaux*, en sorte que l'une & l'autre de ces conditions doivent toujours se trouver ensemble, car lorsqu'il ne s'en rencontre que l'une des deux, il n'y a point de fiévre, puisqu'on observe la fréquence de la contraction du cœur après des exercices, des débauches, dans la colére, &c. sans qu'il y ait fiévre, & que souvent le sang a de la peine à couler par les plus petits vaisseaux, sans qu'il y ait aussi fiévre, comme dans les pamoisons, dans la gangrêne, dans quelques inflammations.

Il faut donc d'abord assigner les causes générales, qui font que ces deux conditions se rencontrent nécessairement ensemble, c'est-à-dire, qu'il y ait tout à la fois, & une fréquente contraction du cœur, & un passage difficile du sang dans les plus petits vaisseaux.

Or ces causes peuvent être ramenées à deux principales, sçavoir à certains *stimulans* ou irritans, & à certaines *dyscrasies* ou dépravations du sang.

En premier lieu, si quelque partie, principalement membraneuse, ou ligamenteuse, ou tendineuse, ou en général

ſi une partie quelconque fort ſenſible, ſoit à raiſon de la quantité de ſes filets nerveux, ſoit à raiſon de leur tenſion naturelle dans cette partie : ſi une telle partie, dis-je, eſt traitée rudement, & ſecouée d'une maniere douloureuſe, toutes les autres fibres ſe roidiront plus que de coûtume, celles ſurtout qui exécutent ſans ceſſe des mouvemens ſpontanés, & qui ont par-là plus de diſpoſition à ſe roidir. Et céla, parce qu'une partie fort ſenſible étant ſecouée, tout le ſyſtême nerveux eſt ébranlé & plus tendu, ſoit par le fluide nerveux, déterminé par ces ſecouſſes violentes & extraordinaires à couler plus abondamment du cerveau dans les parties où ces nerfs aboutiſſent, ſoit par la ſecrétion plus abondante de ce fluide, occaſionnée par la diminution de la réſiſtance des filets médullaires du cerveau, & des nerfs par leſquels ce fluide eſt excité à s'écouler plus copieuſement. Car nous voyons que dans tous les couloirs les ſecrétions ſe font plus abondamment, lorſque les vaiſſeaux excrétoires verſent leur liqueur plus aiſément, ce qui doit auſſi avoir lieu à l'egard du cerveau, car les nerfs peuvent être regardés comme ſes vaiſſeaux excrétoires.

De la grande tenſion de toutes les fibres, s'enſuivra une action plus grande des ſo-

lides, sur tout du cœur & des artéres dont le mouvement est continuel. Plus les solides agiront, plus le sang s'agitera, se raréfiera, & plus il tendra tous les organes, ce qui augmentera leur force & leur action, en sorte que tout cela s'augmentera de plus en plus par cette mutualité d'actions entre les solides & les fluides : c'est à-dire, que le sang sera poussé plus vigoureusement par le cœur, & qu'il y sera repoussé plus vigoureusement par le systême des vaisseaux sanguins, d'où s'ensuivra une contraction du cœur plus prompte, plus fréquente, & par conséquent un poulx plus fréquent. Mais parce que le sang trop agité & raréfié parcourt difficilement les plus petits vaisseaux, il arrivera que quelques-uns de ces vaisseaux, ou trop foibles, ou devenus peut-être trop étroits par des constrictions spasmodiques à l'occasion de l'influx considérable, mais inégal, du fluide nerveux, ne laisseront passer le sang qu'avec peine, ou ne le laisseront point passer du tout, tandis que d'autres vaisseaux qui ne sont pas dans la même position, le laisseront passer librement, ce qui fournit une nouvelle raison pour exciter le cœur à des contractions plus fréquentes, comme on le dira ci-après ; & alors se trouveront réunies les conditions nécessaires pour

A v

la fiévre, ensorte qu'avec la fréquence du poulx les fonctions seront dérangées.

En second lieu, si par quelque dyscrasie du sang, qu'on rapportera dans la suite, ou même par quelque cause appliquée extérieurement, il arrive que les extrêmités de plusieurs artérioles se bouchent tout à coup, tandis que d'autres en plus grand nombre demeurent libres, les ventricules du cœur trouveront d'abord une plus grande résistance, car ces ventricules contrebalancent le sang contenu dans tous les vaïsseaux. Delà souvent les forces du cœur s'abbattront d'abord, & le poulx s'affoiblira quelquefois ; il arrivera même quelquefois des défaillances, comme on le voit de tems en tems dans le commencement des fiévres avec froid.

Mais à cause de cette résistance opposée au cœur, ses ventricules, se délivrant moins du sang qu'ils contiennent, se tendront davantage, pendant tout le tems de la contraction, par le sang qui céde moins à l'impulsion, & qui n'est pas chassé de leur cavité. De là il résultera une tension plus grande qu'à l'ordinaire dans les fibres du cœur qui se contractent, qui font effort contre le sang qui résiste davantage, & qui s'appliquent contre lui comme contre un corps dur ; & par consé-

quent les filets des nerfs cardiaques feront plus fortement fecoués, ce qui fera néceffairement fuivi d'un influx plus abondant & plus prompt du fluide nerveux. De là les parois des ventricules du cœur fe rapprocheront plus promptement & avec plus de force : de là le cœur fera des efforts plus grands & plus prompts pour fe contracter.

Cependant comme la réfiftance du fang, qui doit être pouffé dans les artéres, n'eft pas infurmontable, & que le fang n'a pas tellement perdu fa fluidité, qu'il ne puiffe plus s'en féparer de fluide nerveux dans le cerveau ; (autrement la fyncope furviendroit, comme on l'obferve au commencement des redoublemens des fiévres malignes qu'on nomme fyncopales, & au commencement de quelques accès des fiévres intermittentes, dans lefquels tout le corps eft faifi de froid, & le fang s'épaiffit à un tel point, qu'à peine il peut fortir du cœur, & qu'à peine le fluide nerveux s'en fépare) à la vérité le fang fera exprimé & chaffé du cœur, mais en petite quantité, fi fa réfiftance eft confidérable, d'où il s'enfuivra que les parois du cœur, dont les ventricules ne font que peu défemplis, ne s'approcheront que peu les unes des autres, c'eft-à-dire, que dans

leur contraction elles parcoureront moins d'espace qu'à l'ordinaire ; mais parce qu'il faut moins de tems pour parcourir ce moindre espace, la contraction du cœur sera plutôt achevée. Donc les artéres & les veines se dilateront plus promptement, mais un peu moins, parce qu'elles ne reçoivent du cœur qu'une moindre quantité de sang : de là leurs tuniques se rétabliront plus vîte, mais moins par les mêmes raisons. Ainsi, comme tous les vaisseaux sont pleins de sang, & que leur cavité s'accommode à la quantité qu'ils en contiennent, le sang veineux reviendra plus vîte au cœur, mais en moindre quantité, & il tombera dans ses ventricules pleins d'un sang dont ils n'ont pas pû se décharger entierement. De là leur prompte & grande dilatation avec une grande tension, qui sera suivie d'une prompte contraction, avec un grand effort & un travail pénible du cœur. Or les forces du cœur & des vaisseaux sanguins étant diminuées, & presque épuisées par toutes ces causes, & même par la trop grande résistance du sang, le cœur se contractera, & les artéres se dilateront plus souvent, c'est-à-dire, le poulx sera fréquent, prompt & en même tems petit, comme on l'observe dans le tems du froid de la fiévre.

*Corollaire premier.* La contraction du cœur, petite ou peu étendue, & foible dans les moribonds, est cause qu'on observe en eux un poulx foible, mais fréquent, & quelquefois prompt.

*Corollaire second.* Pour la fréquence & la vîtesse des contractions du cœur, l'augmentation de la force du cœur n'est pas absolument & essentiellement nécessaire. Cela est reconnu de tous les Praticiens.

Maintenant, par ces contractions réitérées du cœur & des artéres, le sang est enfin si secoué, & les particules actives de la matiere fébrile, qui étoient auparavant cachées dans des parties visqueuses, se développent à un tel point, que le sang, qui auparavant avoit été épaissi par la matiere fébrile, entre en raréfaction; ou quelquefois, sans aucun épaississement précédent, le sang est d'abord excité à bouillonner par la matiere fébrile qui est active de sa nature : car de même que la plûpart des fiévres commencent par l'épaississement du sang, de même quelques-unes commencent avec une ardeur extraordinaire. Or, toutes les fois que le sang se trouvera ainsi raréfié, il s'élevera autant de fois une fréquence de poulx, jointe à une lésion des fonctions; & cela, soit

que par l'épaississement qui a précédé, quelques vaisseaux ayent resté encore obstrués, soit que par la raréfaction même quelques-uns se soient bouchés : ou même, s'il arrive d'abord que le sang, ou épaissi ou raréfié, ne coule qu'avec peine dans plusieurs petits vaisseaux, sans toutefois que les forces du cœur & des artéres soient affoiblies à un haut point, & cela arrive dans les fiévres, comme le montrent les frissons, les douleurs obscures ou aigues dans les parties, les tumeurs inflammatoires qui paroissent souvent ; les hémorrhagies & les autres symptômes de la fiévre, car le sang passe dans toutes les parties, tandis qu'elles sont vivantes ; il faut donc que plusieurs artérioles lui donnent passage, tandis que d'autres *le lui* refusent ; & entre les artérioles lymphatiques, les unes sont plus obstruées, les autres moins, selon qu'à raison du passage difficile du sang dans les plus petites artéres, les unes ont admis plus de globules, ou de parties fibreuses du sang, les autres moins, & les autres point du tout, ou selon que leurs orifices ont été plus ou moins, ou point du tout obstrués par la matiere fébrile qui épaissit les humeurs. En général néanmoins il y a beaucoup plus d'artérioles lymphatiques que de sangui-

nes, qui, en tant que plus étroites & plus foibles, se trouvent dans le cas de l'obstruction : le sang donc, qui pendant la santé passe sous deux formes, c'est-à-dire, sous la forme d'un fluide rouge & sous celle d'un séreux, des arterioles sanguines dans les veines, & qui par les veines revient au cœur, sçavoir en partie par les canaux sanguins continus, en partie par les tuyaux lymphatiques qui vont des artéres aux veines ; le sang, dis-je, maintenant ne trouve plus de passage libre dans quelques artéres sanguines, & dans un plus grand nombre encore de lymphatiques.

Cependant, comme les forces du cœur & des artéres ne cessent point d'agir, qu'elles s'irritent même par la résistance qui s'est formée dans les susdites artéres sanguines & lymphatiques obstruées, & fort tendues par le fluide qui s'y est amassé : résistance qu'on ne suppose point insurmontable ; & comme ces forces s'accroissent de plus en plus par la tension plus grande que ces vaisseaux souffrent, il suit que le sang sera poussé vers les veines par un plus petit nombre de conduits qu'auparavant. Il est pourtant poussé, comme la vie des parties le fait voir ; ainsi la quantité du fluide qui passe, ne peut être compensée que par la vîtesse du courant ; donc

la vîtesse du cours du sang, qui tend des artérioles libres vers les petites veines, s'accelere, & cette vîtesse se communique au sang veineux..

Mais il est encore une autre cause, qui accelere la vîtesse du sang dans la cavité de tout le systême veineux; c'est que la liqueur, contenue dans les artéres sanguines, passe presque toute dans les veines sous la forme d'un fluide rouge ou du sang, & qu'à peine il y en passe quelque portion sous la forme de lymphe, à cause de l'obstruction d'un grand nombre d'artéres lymphatiques. Par cette raison donc la portion séreuse du sang artériel, ne pouvant entrer dans les lymphatiques, tombera plutôt, & au-delà de l'ordinaire, dans la cavité des veines, puisqu'elle n'a pas tant de chemin à faire qu'auparavant, & qu'emportée dans les conduits sanguins, elle va plus vîte que dans les lymphatiques, dans lesquels elle avoit accoutumé de marcher beaucoup plus lentement.

Cependant une certaine masse donnée de sang aborde aux parties obstruées par les grandes artéres qui sont demeurées libres, car les forces du cœur & des artéres se soutiennent dans le même état, ou du moins ne cessent pas d'agir, & comme il a

été déja prouvé, il entre dans les veines par de petits conduits sanguins plus de fluide que de coûtume, & il y passe plus vîte ; ce qui hâte davantage le retour du sang au cœur : donc le cœur dans un tems donné se dilate plus de fois, & se contracte plus de fois. De là la fréquence du poulx avec le passage difficile du sang dans les plus petits vaisseaux, c'est-à-dire, la fiévre.

*Corollaire.* La fréquence de la contraction du cœur, & en même tems le passage difficile du sang dans les plus petits vaisseaux, renferment toute l'idée de la fiévre.

Cependant la masse du sang augmente dans les artéres, dans les veines & dans le cœur, & cela d'une quantité égale à celle de la portion lymphatique du sang artériel, qui n'a pû entrer librement & à son ordinaire dans les artéres lymphatiques : de là le cœur, les artéres & les veines, sont plus gonflés de sang, ce qui sera suivi d'un poulx plus élevé. Mais par cette dilatation poussée si loin, le cœur, les artéres & les veines, se tendent davantage & acquiérent plus de force, à peu près comme un ressort plus tendu, mais non outre mesure, acquiert une plus grande force pour se rétablir ; & par les secousses

que reçoivent les filets nerveux plus tendus par le sang, & par le fluide nerveux qui y coule plus abondamment, toutes ces parties musculeuses sont plus excitées à se contracter; de là les forces trusives du cœur, des artéres & même des veines, s'accroissent & deviennent plus considérables; ce qui augmente beaucoup la quantité de mouvement, de trusion & d'agitation du sang, d'où le poulx devient plus fréquent, plus fort & plus plein, & la fiévre plus considérable.

Et comme dans l'état fébrile des fluides, les artéres lymphatiques sont obstruées, ainsi & par les mêmes causes plusieurs conduits secrétoires sont bouchés, ce qui est démontré par quelques accidens des fiévres, comme on le verra ci-après. Or, de l'obstruction subite des conduits secrétoires, & par les mêmes raisons méchaniques, il s'ensuit ce que nous avons déja démontré devoir arriver à la circulation du sang par l'obstruction subite des artérioles lymphatiques, je veux dire l'abord plus prompt du sang aux veines, son augmentation de masse dans les vaisseaux sanguins, son retour plus précipité au cœur, en un mot la fiévre.

Cela étant ainsi, & ce qu'on observe chez les malades ne nous laissant là-des-

sus aucun doute, nous établirons le Corollaire suivant. Dans quelque fiévre que ce soit, à ne considérer qu'un corps donné pendant la fiévre, comparé avec lui-même après la fiévre, il passe dans les vaisseaux sanguins une beaucoup plus grande masse de fluides, d'une partie desquels sont privés les vaisseaux lymphatiques, & les secrétoires pris du moins en général : le cœur & les vaisseaux sanguins travaillent beaucoup : les autres vaisseaux sont presque dans l'inaction ; plusieurs couloirs déviennent secs & arides, ou sont bouchés par la viscosité du fluide : la nutrition ne se fait pas assez, & les petites fibres ne sont pas entretenues dans leur ton ordinaire. De là la production d'un grand nombre d'accidens qu'on remarque dans les fiévres ; de là aussi leur explication, qui se présente d'elle-même, & indépendamment de toute hypothése.

De ce qu'on vient de dire, il suit que la fiévre en général se forme de trois manieres. Sçavoir, 1°. ou par la fréquence des contractions du cœur, excitée primitivement, & suivie ensuite du passage difficile du sang dans les plus petits vaisseaux, & c'est ainsi que la fiévre est suscitée par des douleurs, ou des irritations qui n'ont rien de spasmodique, & même sans aucun

vice préliminaire des fluides. 2°. Ou par le passage difficile du sang dans les plus petits vaisseaux, excité d'abord par quelque cause que ce soit, & suivi ensuite de la fréquente contraction du cœur ; & c'est ainsi que la fiévre s'allume par quelques vices des fluides, même sans qu'il ait précédé ni douleurs, ni aucune irritation ; & ce sont ces fiévres qu'on appelle *humorales*. 3°. Ou lorsque la fréquente contraction du cœur est excitée en même tems que le passage difficile du sang dans les plus petits vaisseaux, comme lorsque, par des stimulans seulement, plusieurs vaisseaux se resserrent spasmodiquement, & qu'en même tems tout le genre nerveux est secoué, ou lorsque les stimulans & les vices des fluides concourent ensemble. Tout cela doit être soigneusement remarqué par les jeunes Médecins, s'ils veulent pratiquer avec succès, car il n'arrive point de fiévre qui ne se forme de quelqu'une de ces trois manieres. L'observation exacte des malades nous l'apprend, sans aucun égard pour aucune hypothése, ou pour quelque autorité que ce soit, sur lesquelles l'observation doit bien prévaloir.

*Corollaire*. Ceux-là se trompent vraiment, qui pour fonder la théorie de la fiévre, ne cherchent qu'un seul moyen

pour faire contracter le cœur fréquemment, car les malades nous apprennent le contraire.

De ce qui a été dit, il résulte aussi que la fiévre s'éleve quelquefois avec une augmentation des forces du cœur & des vaisseaux sanguins comme dans plusieurs fiévres excitées par des stimulans, dans les fiévres ardentes, & dans d'autres fiévres aigues, pendant le chaud ou le fort de la fiévre, & quelquefois avec une diminution de ces mêmes forces, comme dans le tems du froid de la fiévre, dans les fiévres hectiques, avec une prostration générale des forces. On expliquera plus au long ci-après, dans le chapitre de la fiévre putride, de quelle maniere le mouvement fébrile du cœur affoibli augmente ensuite nécessairement par la cause matérielle donnée de la fiévre. Maintenant comme les fiévres, qui se présentent le plus souvent à traiter, sont celles qu'on nomme *humorales*, ou qui dépendent de la dépravation de la masse du sang, voyons auparavant ce que c'est que la matiere fébrile.

Par la matiere fébrile les Médecins entendent la cause matérielle des fiévres humorales, lesquelles durent jusqu'à ce que cette matiere soit sortie du sang, ou par son évacuation absolue hors du corps, ou

par son expulsion hors des voies de la circulation du sang, je veux dire par son transport dans les vaisseaux lymphatiques ou secrétoires.

En général la matiere fébrile est un certain fluide ou un *miasme*, c'est-à-dire, des corpuscules nuisibles qui s'engendrent dans le corps, ou qui viennent du dehors, dont les propriétés sont telles, qu'ils jettent d'abord le sang dans une raréfaction constante, ou qu'ils l'épaississent de telle sorte, que ses parties intégrantes, rapprochées & réunies ensemble, peuvent toutefois par la force du cœur & des vaisseaux sanguins se séparer, & se désunir, de maniere que la raréfaction s'en ensuive, à moins que le malade ne meure dans le froid de la fiévre, ce qui arrive quelquefois.

Il y a quatre sortes de matiere fébrile, sçavoir un fluide corrompu qui passe des premieres voies dans le sang par les veines lactées : un fluide corrompu qui naît dans le sang par la suppression de quelque secrétion ou excrétion : un fluide communiqué au sang par un organe qui suppure, ou qui est vicié de quelque façon que ce soit, ou par un fluide corrompu répandu quelque part, croupissant & ramassé d'une maniere sensible, tel que le pus, ou l'eau de quelques hydropiques : enfin un fluide,

ou si l'on veut, un amas de *miasmes*, qui vient au sang du dehors, comme de l'air infecté, ou des corps appliqués immédiatement à la surface du corps humain, comme des vésicatoires, des caustiques & d'autres semblables. Et comme il n'est point de matiere fébrile qui ne puisse être ramenée à quelqu'une de ces quatre espéces, il n'est point aussi de fiévre humorale, ou de fiévre produite par la dépravation du sang, qui ne soit causée & entretenue par quelqu'une de ces matieres. Cependant il faut remarquer qu'on observe plus fréquemment chez les malades deux sortes de matiere fébrile, sçavoir, de mauvais sucs que les premieres voies fournissent au sang, & une liqueur purulente qui s'y mêle. Ainsi les fiévres humorales, produites par l'une ou l'autre de ces matieres fébriles, ou par toutes les deux ensemble, sont beaucoup plus fréquentes que les autres.

Quant aux autres fiévres qui ne sont pas humorales, c'est-à-dire, qui ne sont pas causées par une infection communiquée au sang, elles s'allument toujours sans aucune matiere fébrile, & ne dépendent uniquement que des violentes secousses du systême nerveux : telle est la fiévre aigue causée par un panaris, par la piquûre d'un

tendon ou d'un nerf, par la formation douloureuse du pus : telles sont toutes les fiévres causées uniquement par des *stimulans*, en prenant le mot de stimulant dans une signification étendue, car ces stimulans cessant d'agir, la fiévre cesse aussi-tôt, mais si, après qu'ils ont été enlevés, la fiévre persiste encore, c'est qu'alors par l'effervescence qui a précédé, il s'est formé dans le corps quelqu'une des trois premieres espéces de matiere fébrile, dont nous avons parlé, & la fiévre est devenue *humorale*, c'est ce que nous apprenons constamment en observant les malades.

Ce seroit ici le lieu de rapporter les symptômes des fiévres, & de les déduire immédiatement de la cause prochaine que nous avons établie ci-dessus ; mais comme dans chaque fiévre les accidens ne sont pas les mêmes, & qu'il se rencontre de plus bien des circonstances qui les font varier, nous avons mieux aimé en renvoyer l'explication aux chapitres suivans, où nous traiterons des differentes espéces de fiévres en particulier, & n'exposer dans celui-ci que les symptômes généraux & essentiels à la fiévre. Cependant de ce que le libre exercice des fonctions dépend principalement du mouvement du cœur, & du passage des liqueurs par les petits vaisseaux, il

il eſt viſible que les fonctions doivent en général être dérangées, toutes les fois que le mouvement du cœur ſera dérangé par la fréquence de ſes contractions, & que le cours des liqueurs par les plus petits vaiſſeaux ſera devenu moins libre, ce qui ſuffit quant à préſent.

Les cauſes éloignées de la fiévre ſont en grand nombre, car outre les choſes qui agiſſent *néceſſairement* ſur le corps humain, & qu'on comprend ordinairement ſous le nom de ſix choſes non naturelles, il y en a d'autres qui n'agiſſent que par *accident*, comme les bains, les onctions, les compreſſions, les inciſions, les piquûres, les diſtenſions, les déchirûres, les choſes âcres, priſes intérieurement ou appliquées extérieurement, le pus, l'ichoroſité, la ſanie, & pluſieurs autres choſes qu'on rapportera ci-après.

Toutes leſquelles cauſes produiſent toujours la fiévre, ou en faiſant la fonction des ſtimulans (prenant ce mot dans une ſignification étendue, c'eſt à-dire, pour quelque corps que ce ſoit, qui ſecoue vivement les filets nerveux, ou par lui-même ou par accident) ou en faiſant naître ou développer une matiere fébrile, ainſi qu'on le dira en traitant des differentes eſpéces de fiévre en particulier.

*Corollaire.* La cauſe conjointe de la fiévre, ou la fiévre elle-même, priſe *pathologiquement*, ſe forme de cinq manieres, ſçavoir, ou par des ſtimulans, ou par quelqu'une des quatre matieres fébriles qu'on a expoſées.

Ce Corollaire regarde la pratique : ainſi les jeunes Médecins doivent y faire beaucoup d'attention.

Comme dans une fiévre bien allumée, les forces du cœur & des vaiſſeaux ſanguins s'accroiſſent, & que les forces agitatives & intrinſéques du ſang augmentent auſſi, on pourra, ſi la matiere fébrile eſt d'une nature à épaiſſir le ſang, regarder la fiévre, comme un effort que font ces puiſſances pour ôter les entraves qui s'oppoſent au cours du ſang dans les plus petits vaiſſeaux : (effort toutefois auquel ces puiſſances, aidées même de l'Art, ont ſouvent le malheur de ſuccomber) & en ce ſens ce ſera l'effort d'une nature ſecourable. Car le ſang infecté d'une matiere fébrile étant pouſſé par ces forces, ſaſſé & broyé, s'affine de telle ſorte, qu'à raiſon de la fluidité qu'il acquiert enfin, il parcourt librement les plus petites artéres, & laiſſe librement échaper la ſéroſité dans les vaiſſeaux lymphatiques, & dans tous les conduits ſécrétoires ; & par ce moyen

ce qu'il y avoit de superflu dans cette sérosité, c'est-à-dire, ce qui en étoit auparavant retenu dans les vaisseaux sanguins, ou ce qui s'y en étoit formé d'une matiere morbifique, immuable, & qui n'a pû être corrigé & adouci, est chassé comme nuisible hors du corps, ou par les selles, ou par les urines, ou par la transpiration, ou par la salive, ou par d'autres voies : ou bien ce qu'il y a dans la matiere fébrile qui n'a pû être corrigé, ayant été délayé dans la sérosité, est transporté dans les vaisseaux lymphatiques, ou dans d'autres sécrétoires, comme hors des voies de la circulation, pour rester pourtant comme enchassé dans quelque partie du corps; & c'est par-là que les puissances susdites emportent la fiévre, lorsqu'elle est causée par une matiere fébrile qui épaissit le sang : c'est par-là aussi qu'on voit plus clair dans la théorie des crises.

Mais si l'on considére la matiere fébrile, non comme propre à épaissir le sang, mais seulement comme capable de le raréfier : il y a plus, si la fiévre ne dépend d'aucune matiere morbifique, ce sera plutôt l'effort d'une nature meurtriere que d'une nature bienfaictrice, puisque tous les mouvemens fébriles mentionnés tendent uniquement à la destruction de tout le corps, & que

loin de contribuer à l'expulsion ou à l'amendement de la cause, ils en fortifient au contraire l'action. Car enfin on observe que plus l'action des solides & des fluides augmente, plus les forces des stimulans & des corpuscules, capables de raréfier le sang, augmente aussi, ou du moins que le corps est plus disposé par-là à souffrir davantage de la part de ces causes. En effet si la fiévre dépend de la piquûre d'un tendon, d'un nerf ou d'une aponevrose; si elle est causée par la douleur aigue d'un panaris, ou par une forte & douloureuse ligature, à quoi servira l'effort fébrile? Ne tendra-t'il pas uniquement à la destruction du corps, comme l'expérience le fait voir? Mais coupez à travers le tendon, ou versez sur la piquûre de l'huile chaude de therebentine, ou déliez la ligature; la fiévre s'appaisera.

*COROLLAIRE.*

Dans le premier cas, les mouvemens fébriles spontanés sont quelquefois euxmêmes les auteurs de leur guérison, mais le plus souvent ils causent une entiere destruction, lorsqu'on les abandonne à euxmêmes. Ainsi ils ont ordinairement besoin que l'art vienne à leur secours. Dans le dernier cas, ils sont toujours des destruc-

teurs, ainſi ils ont toujours beſoin de l'Art, & leurs cauſes doivent être domptées autrement que par la force de la fiévre.

*Du Diagnoſtic de la fiévre.*

On connoît la fiévre par la fréquence du poulx, accompagnée d'une léſion quelconque des fonctions ; & il n'importe pas qu'il y ait chaleur ou froid, qu'il y ait mal à la tête ou non, qu'il s'y joigne beaucoup ou peu de ſymptômes, & quels ils ſoient. Il ſuffit qu'il ait paru des ſymptômes avec la fréquence du poulx.

*Du Prognoſtic de la fiévre.*

La fiévre eſt dangereuſe de ſa nature, car elle attaque de front le principe de la vie, qui eſt toujours régi par la circulation du ſang, puiſque la fréquence des contractions du cœur, & le paſſage difficile du ſang par les plus petits vaiſſeaux, ſont contraires à la circulation qui doit ſe faire tranquillement & librement pour perpétuer la vie. Il y a pourtant des fiévres plus dangereuſes les unes que les autres, comme on le dira ci-après ; & il y en a de ſi peu dangereuſes, qu'on peut dire en quelque ſorte, qu'elles ne le ſont nullement. Quelquefois, mais par accident, la fiévre guérit des grandes mala-

les plûs petits, & qu'il arriveroit des inflammations funeftes dans les viſcéres ; de plus, comme nous n'avons pas pour opérer cet effet, de ſecours plus efficace & plus prompt que la ſaignée, c'eſt pour cela qu'on y a ſi communément recours dans le commencement de la maladie, & qu'on la réitére ordinairement pluſieurs fois.

On fera même obſerver à ce ſujet, que ceux qui ont la fiévre, quoique alités, comme dépourvûs de forces, ſupportent plus aiſément un plus grand nombre de ſaignées que ceux qui n'ont pas la fiévre, & qui ont plus de force, & que ceux-ci par des ſaignées réitérées tombent dans un beaucoup plus grand abbattement de forces que les fébricitans, & cela parce que leurs vaiſſeaux ſanguins ont été trop déſemplis, & qu'ils ſont devenus flaſques & énervés, au lieu que dans les fébricitans les vaiſſeaux ſanguins étant trop pleins, leurs forces ſe relévent par les ſaignées réitérées. On obſervera auſſi qu'il faut s'abſtenir de la ſaignée dans le froid de la fiévre, autrement le malade tombe en pamoiſon ou en ſyncope, ou du moins il s'en trouve fort affoibli ; ce qui prouve aſſûrément que les forces du cœur & des vaiſſeaux ſanguins ſont diminuées dans le tems du

froid de la fiévre, d'où, & de plusieurs autres cas, il paroît que la fréquence du poulx n'est pas opposée à sa foiblesse.

Pareillement, tant par les mêmes raisons, qu'à cause des évenemens funestes, où du moins très-dangereux, qui s'en ensuivroient, il ne faut point saigner ceux qu'une fiévre lente consume, dans la vûe de diminuer cette fiévre, & si l'on saigne, il faut que la nécessité y oblige, soit à cause du danger éminent que fait courir quelque nouveau symptôme, soit à cause d'une maladie qui se complique avec la fiévre lente, & qui exige la saignée : ayant toutefois attention à l'état du malade, & observant de ne répandre que fort peu de sang. Car de cette saignée s'ensuit toujours l'abbattement des forces, & le malade en devient plus languissant.

On pratiquera la saignée, principalement dans le fort de la fiévre, c'est-à-dire, lorsque le corps est fort chaud, & que les symptômes sont à leur plus haut point, & surtout dans le redoublement, ou lorsqu'il s'y joint quelque symptôme qui annonce une inflammation, & cela sans être arrêté, même par une sueur symptomatique qui coule quelquefois abondamment, & qui impose quelquefois aux timides &

aux ignorans, & les détourne de la saignée au grand préjudice du malade.

Mais, comme les fiévres qui se présentent le plus souvent en pratique, tirent leur origine d'un amas de mauvais sucs dans les premieres voies, & des impuretés qu'ils forment dans la masse du sang; & que c'est-là ce qui les entretient: dès qu'une fois par la saignée, la diette, la boisson abondante, aqueuse, ou même rafraîchissante, l'ardeur de la fiévre aura un peu relâché, on purgera sans retardement le malade par en haut ou par en bas, selon que le cas l'exigera, & on réitérera ensuite de tems en tems les purgatifs, cela plus ou moins selon la nécessité, afin de chasser dehors la matiere fébrile qui surabonde, & qui ne peut être corrigée. Nous avertirons même à cette occasion, qu'il ne faut nullement attendre la coction de la matiere fébrile, c'est-à-dire, qu'il ne faut pas attendre que la nature, ou la fiévre elle-même, ait attenué & affiné cette matiere, comme les anciens avoient coûtume de faire. Car l'observation nous a appris, que cela se faisoit ordinairement en pure perte pour le malade, en sorte qu'il en résulte de là des inflammations mortelles dans les viscéres, ou,

si la maladie guérit, il s'en engendre des abscès, & le plus souvent dans les viscéres, qui traînent à leur suite, ou une langueur mortelle, ou une convalescence douteuse, difficile & laborieuse. Il arrive de là, qu'en purgeant dès le commencement de la maladie, on intervertit à la vérité, mais pour l'avantage du malade, la marche de la matiere morbifique, & qu'on n'observe pas, comme les anciens, des jours critiques, ni des crises fréquentes, comme on l'observoit autrefois, car nous sçavons par une expérience certaine, que dans les fiévres aigues il ne faut pas se reposer entierement sur la nature, & qu'il faut même au commencement mettre en œuvre tous les secours de l'Art, si on veut garantir plusieurs malades de la mort; & c'est ici surtout que doit avoir lieu ce proverbe : *Principiis obsta, serò medecina paratur.*

Certainement, outre l'expérience, la raison veut qu'on affoiblisse toujours, même dès le commencement, la cause de la fiévre, de peur que dans cette vaine attente du secours de la nature, nous ne voyions le malade enlevé par la fiévre à la honte de l'Art.

Il est bien vrai, que par des purgatifs administrés dès le commencement de la

maladie, on ne vuide ordinairement que des matieres très-fluides, de sorte que le sang n'est pas délivré de ce qu'il y a de plus épais dans la matiere fébrile, & que par conséquent la maladie n'est pas surmontée tout-à-coup, qu'elle va son train & parcourt tous ses tems : cependant il est certain que ses efforts en sont un peu rabbattus, car on observe, que si dès le commencement les purgatifs ont été omis, les malades courent un grand danger, & que la plûpart succombent en dépit de l'Art, quoique appliqué ensuite à propos.

Mais outre la diette, la saignée & les médecines, qu'on regarde comme les remédes généraux des fébricitans ; il faut encore secourir ces malades par de fréquens rafraîchissans & délayans, principalement lorsqu'ils sont tourmentés d'ardeur ou d'acrimonie. Ainsi, on leur fera boire de la ptisane émulsionnée, de l'eau de poulet, de la ptisane de ris, d'orge & d'autres semblables, quelquefois même, mais moins souvent sous notre climat, de l'eau nitreuse : dans cette même vûe, nous prescrirons aussi des acides, surtout lorsqu'il y a une grande ardeur, comme le syrop de limons, de grénades, l'esprit de souffre dans de l'eau, ou dans quelque ptisane rafraîchissante jusqu'à une agréa-

ble aigreur, comme aussi des juleps rafraîchissans & quelquefois adoucissans; dans lesquels on a coûtume de délayer, ou les sirops acides mentionnés, ou le sirop de nymphæa, ou des émulsions avec les mêmes sirops. Et comme les fébricitans sont souvent tourmentés de douleurs, d'inquiétudes, d'insomnies, c'est pour cela qu'on leur ordonne souvent des narcotiques, tels que le laudanum, le sirop de pavot blanc, ou d'autres opiates qu'on joint souvent aux émulsions, ou aux juleps.

Enfin, pour tenir le ventre libre, ou même quelquefois pour tempérer & humecter les entrailles, on fait un grand usage des lavemens plus ou moins laxatifs, ou simplement émolliens, ou rafraîchissans.

Il y a encore divers autres secours qu'on employe selon l'occasion, mais qu'on ne rapportera que dans l'Histoire particuliere des fiévres. Parmi ces secours il en est de spécifiques en quelque sorte, qui par cette raison ont été nommés fébrifuges, entre lesquels l'écorce du Perou tient le premier rang, dont nous spécifierons aussi l'usage en particulier, n'ayant eu dessein dans ce chapitre que de donner seulement des remarques générales sur les fiévres.

# MENALQUE.

## *ELEGIE.*

Menalque, l'autre jour, dans un lieu solitaire
Se plaignoit des rigueurs d'une ingrate bergere.
Rêveur, triste, inquiet, les yeux baignés de pleurs,
Il exprimoit ainsi ses mortelles douleurs.

Quoi ! j'aime encor Iris, tandis que l'inhumaine
Se rit de mon tourment, prend plaisir à ma peine?
Mon cœur des mêmes feux se sent toujours épris,
Et l'ingratte pour moi n'aura que des mépris?
Pourquoi, cruel Amour, lui donner tant de charmes,
Si toujours insensible à mes vives allarmes,
Elle ne devoit point se rendre à mes soupirs?
Hélas ! aucun espoir ne flatte mes desirs.
Déja, depuis quatre ans, pour elle je soupire,
Daigna-t'elle jamais soulager mon martyre?
Ah ! j'avois trop prévû ce cruel traitement.
Aussi trois ans entiers je cachai mon tourment;
Ne pouvant me flatter de l'espoir de lui plaire,
Je me croyois heureux de l'aimer, & me taire;
Mais que dis je? Eh ! comment lui cacher mon ardeur?

Mes yeux trahiſſoient trop le ſecret de mon cœur :
Quand on ſe ſent brûler la plus vive flamme,
C'eſt en vain qu'on voudroit la cacher dans ſon ame.
Je feignis cependant ; pour déguiſer mes feux.
A Climéne, à Philis j'adreſſai quelques vœux :
A leurs foibles attraits je parus rendre hommage,
Lorſqu'Iris poſſédoit mon amour ſans partage.
Le malheureux ſuccès qu'avoient eu mes rivaux,
Me faiſoit dans mon cœur renfermer tous mes maux.
Inutiles efforts ! trop dure violence !
Je le rompis enfin, ce timide ſilence :
Je ſuivis de mon cœur les tendres mouvemens,
Et ſans plus retenir ſes vifs épanchemens,
Je fus aux pieds d'Iris, plein d'une ardeur fidelle,
Lui jurer, en tremblant, une flamme immortelle.
Mes regards, mes tranſports, mon trouble & mes ſoupirs,
Mieux que ma foible voix, exprimoient mes deſirs.
Eh ! que n'ai-je toujours aimé dans le ſilence,
Puiſqu'on n'a pour mes ſoins que de l'indifference ?
Mes vœux eurent long-tems un ſuccès incertain.
Pour un ſincere amant trop rigoureux deſtin !
Que je ſouffris de maux dans cette incertitude !
Les dernieres rigueurs n'offrent rien de plus rude.

Quelque espoir trop flatteur m'animoit un moment ;
Mais la crainte bientôt redoubloit mon tourment.
Pour éclaircir enfin mes cruelles allarmes,
Auprès d'Iris encor je fis parler mes larmes ;
Je redoublai mes soins afin de pénétrer
Quel succès pour mes vœux je devois esperer.
Je ne fus pas long-tems dans cette inquiétude ;
Mais que ne suis-je encor dans mon incertitude !
O trop funeste arrêt qui déchire mon cœur !
Que ne puis-je à jamais oublier ta rigueur !
» Envain, me dit Iris, Menalque, tu soupires ;
» Je ne puis consentir à ce que tu desires :
» Je connois ta constance & ta fidélité,
» Je te plains ; mais hélas ! j'aime ma liberté.
» Je veux bien l'avouer, Menalque, ajouta-t'elle,
» Peut être ma réponse est un peu trop cruelle,
» Et tu mériterois un autre traitement ;
» Mais mon cœur se refuse à tout engagement.
A ce cruel arrêt je quittai l'inhumaine,
Et fus loin de ses yeux faire éclater ma peine.
Enflammé de dépit, en proye au désespoir,
Je jurai mille fois de ne plus la revoir.
Mais que peut le dépit dans un amant fidéle ?
Mon cœur au même instant soupiroit après elle.
Vain dépit ! vains projets ! malgré tous ses mépris,
Iris me vit bientôt plus tendre & plus soumis.

Je fus à ses genoux lui demander ma grace :
Je condamnai mes vœux : je blâmai mon audace.
Et sans jamais prétendre à ses moindres faveurs,
Je promis de l'aimer jusques dans ses rigueurs.
Ainsi sans exiger aucune récompense,
Je me pique toujours d'une ferme constance.
Grands Dieux ! fut-il jamais d'amant plus généreux ?
En fut-il de plus tendre, & de plus malheureux ?
Toi, qui fais mes soucis, trop aimable inhumaine,
Prends pitié de mes maux : ah ! soulage ma peine.
Tu connois mon tourment, tu vois couler mes pleurs,
Sans te montrer sensible à mes vives douleurs.
Eh ! pourquoi me traiter avec tant d'injustice ?
Ta fierté doit paroître un effet de caprice.
N'as-tu pas avoué que mes sincéres vœux
Pouvoient bien mériter un destin plus heureux ?
Qui peut donc t'empêcher de couronner ma flamme ?
Assûre mon bonheur : rends le calme à mon ame.
Ne crains point les liens d'un tendre engagement,
Aime, Iris, à ton tour, aime un fidéle amant.
Pourquoi contre l'amour voudrois-tu te défendre ?
A ses charmans attraits il est doux de se rendre.
L'amour offre aux amans des plaisirs infinis,

Il a mille douceurs pour deux cœurs bien unis.
S'il est quelques chagrins dans ses aimables chaînes,
Que de charmes secrets adoucissent ses peines ?
Si ton cœur de ses feux est jamais pénétré,
Tu verras, belle Iris, que je n'ai rien outré.

*ENVOI de l'Elegie précédente, à Mlle *******.*

Daigne, Iris, agréer ces vers de ma musette :
Puissent leurs tendres sons te paroître touchans ;
Favorise l'amant, excuse le Poëte ;
Ton nom sera toujours le sujet de mes chants.

*Par M. F... F..,*

*De Perpignan, le 4 Octobre 1749.*

# REFLEXIONS
## Sur le Bel-Eſprit.

*Multa ſine ſenſu dicta, ut expleatur circuitus: curamus ut numerus conſtet, non curamus ut ſenſus.*

LE bel-eſprit, dit un Ecrivain judicieux, préſume trop de ſes forces; il s'imagine que celles des autres ne ſont que foibleſſe : s'il ſe borne, c'eſt qu'on ne ſçauroit, ſelon lui, aller plus loin : s'il ſe trompe en quelque choſe, c'eſt que tout le monde s'y ſeroit trompé, comme lui: prenant la force & l'étendue de l'imagination, pour la force & l'étendue de l'eſprit, il donne tout à l'opinion qui le ſéduit & qui l'égare; c'eſt le rocher contre lequel il ſe briſe. Ecueil célébre par une infinité de naufrages.

Le bel-eſprit eſt bon pour la montre & pour la parade, mais le bon ſens eſt bon par tout; ſon uſage eſt toujours utile & honorable.

Le bel-eſprit voltige d'une matiere à l'autre, ſans s'arrêter ſur aucune. Il cherche moins à approfondir un ſujet & à inſtruire, qu'à briller & à plaire; comme l'évidence eſt rarement l'objet de ſes re-

cherches, aussi en est-elle rarement le fruit. Il réduit tout en problême; il chicane sur les vérités les plus certaines, prêt à soutenir aujourd'hui la proposition qu'il réfuta hier avec le plus de force.

Il est rare aussi qu'un bel-esprit soit solidement vertueux, parce qu'il prend souvent les apparences de la vertu pour la vertu même, & qu'il préfere ordinairement son penchant à son devoir. Une lueur de fortune le séduit; il néglige ce qu'il posséde, pour courir après ce qu'il espére. Le sentiment d'un bonheur présent se perd dans les chiméres de l'avenir; l'éclat des plaisirs que le monde étale à ses yeux, lui en fait méconnoître le néant, lui fait mépriser les solides faveurs que la nature lui donne, & les bienfaits que la Religion lui promet.

Les personnes de bon sens sont éclairées dans leurs projets, constans dans leurs résolutions, fermes dans leurs exemples, parce qu'ils n'en forment point de trop vastes & d'illégitimes; ils prennent toujours la route la plus sûre pour aller au but, bien informés des divers sentiers qui y conduisent, & d'autant plus retenus dans leur choix.

Comme les ouvrages de l'Art sont d'autant plus parfaits qu'ils imitent le mieux

la nature, on peut dire aussi que l'esprit est d'autant plus beau & plus aimable, qu'il est plus naturel, plus aisé, & qu'il doit moins aux ornemens de l'Art.

Mais la beauté du naturel n'exclut pas les graces; sans elles l'esprit est comme de l'or mêlé avec de la terre, qui se dérobe à notre vûe & nous en cache l'éclat. Il est bien permis de cueillir des fleurs, mais il ne faut pas les chercher bien loin, on est heureux de les trouver sur sa route.

Je pense à cet égard comme l'illustre *Mongin*, Evêque de Bazas : ses paroles sont trop belles pour ne pas les citer ici; le grand art de persuader sera toujours celui de plaire, & l'on ne plaira jamais avec la raison toute seule, & dénuée d'ornemens; il faut présenter le vrai sous l'image du beau, & pour entraîner l'esprit par la force des preuves, il faut commencer à gagner le cœur par les graces & par les charmes du discours. La séduction est bien permise, quand elle conduit à la vérité. La paresse & l'indolence, ajoute-t'il, négligent les meilleures raisons quand elles sont exposées trop nuement & d'une maniere grossiere; elles ressemblent à ces armes antiques que leur pésanteur a fait abandonner, & dont on ne peut plus se servir sans en ôter la rouille, & sans les

rendre plus legéres & plus tranchantes.

Mais ces armes, pour être bonnes, ne doivent pas être d'or ou trop délicates ; ce n'est pas avec de telles armes que *Demosthenes* combattoit *Philippe*, & que *Ciceron* fit trembler *Marc Antoine*, & terrassa *Catilina*.

Il en est de l'esprit comme de ces ouvrages matériels qu'on rend foibles & fragiles pour les vouloir trop travailler : *Les derniers coups de ciseau*, dit quelqu'un, *sont quelquefois chez les Sculpteurs ceux qui gâtent tout l'ouvrage : l'expérience ne nous permet pas de douter, que bien des gens n'ayent gâtét leur esprit par trop de rafinement.*

Si le fard, & les ornemens excessifs & trop recherchés sont un défaut chez les Orateurs profanes, ce défaut est bien plus grand chez les Prédicateurs Chrétiens ; les vérités qu'ils annoncent, sont trop sublimes, pour avoir besoin de broderies & de fard ; elles sont trop terribles pour être embellies par des fleurs & des couleurs étrangeres.

Rien n'est bien, dit le célébre *Fenelon*, que ce qui est utile & nécessaire : tout ornement, qui n'est qu'ornement, est de trop : tant d'éclairs m'éblouissent : je cherche une lumiere douce qui soulage mes foibles yeux.

*Flechier* ne penſoit pas autrement à cet égard que *Fenelon* ; voici ce qu'il dit ſur ce ſujet. La diction des Prédicateurs doit être comme leur vie, modeſte, chaſte & ſimple. Leurs termes peuvent être choiſis, mais ils ne doivent pas être trop recherchés : il faut qu'il paroiſſe qu'ils ont plus de ſoin de la bienſéance & de la dignité de leur miniſtére, que de leur propre réputation. Ils doivent moins avoir pour but de flatter l'oreille & de plaire à l'eſprit, que de le convaincre & de toucher le cœur. Ils doivent inſpirer la crainte, plutôt que le plaiſir ; arracher les paſſions, & non pas les entretenir par cette molleſſe de diſcours.

Je cite ici volontiers *Fenelon* & *Flechier*, tous les deux Orateurs très-habiles & très-célébres, & qui malgré leurs ſages préceptes ont peut-être trop donné aux ornemens, leurs ouvrages étant pleins de figures & d'images ; mais il eſt plus facile de donner des leçons que de les ſuivre, & ces Meſſieurs avoient tant d'eſprit, qu'ils ne pouvoient s'empêcher de le prodiguer, même en le diſtribuant avec économie.

Le trop d'eſprit n'éclaire pas, mais il éblouit ; trop de ſubtilité s'évapore, & ne laiſſe aucune priſe ; trop de fineſſe nous échape ; ce qui exige tant d'attention,

l'obtient rarement. Ces grands traits passent au-dessus de nos têtes, & ne sont point apperçus. On a remarqué avant moi, qu'on ne trouve ordinairement dans un Livre qu'autant d'esprit qu'on en a soi-même, & comme les génies médiocres sont le plus grand nombre, il faut pour leur plaire & obtenir leur suffrage, se mettre à leur portée & s'abaisser jusqu'à eux.

Le trop d'esprit est par-là un obstacle à cette réputation qu'on recherche avec empressement, il ne l'est pas moins à la fortune; la route du bel-esprit, loin de nous en approcher, nous en éloigne. *Ovide*, *Bussi Rabutin*, *Saint Evremond*, en sont une preuve. Le bel-esprit ne conduit guéres plus aux dignités qu'aux richesses. Il excite la jalousie de nos Supérieurs, & l'envie de nos égaux. Il est plus facile au bel-esprit de faire délicatement un Madrigal, que de manier les affaires avec dextérité; il lui est plus agréable d'écouter les leçons des Muses, que de dicter les oracles de Thémis.

*Curiale* a de l'esprit, mais il est si entêté de ses opinions qu'il ne croit personne aussi habile que lui; cela le rend opiniâtre & contrariant. Il soutient l'erreur avec autant de force que la vérité. Il prend ombrage

ombrage de la réputation d'autrui, parce qu'il craint qu'elle n'éclipse la sienne; l'envie forme un nuage autour de lui, & l'empêche de voir les bonnes qualités de ses rivaux. Il décide hardiment que tel Ecrivain manque de goût & de jugement, parce qu'il n'a lui-même pas assez de goût & de jugement, pour examiner & pour craindre de prononcer. *Curiale* est censeur & méchant, parce qu'il affecte d'avoir de l'esprit, sans penser que rien n'est plus aisé que de montrer de l'esprit, quand on veut être méchant: mais que rien n'est plus dangereux que de le paroître.

*Genéve, J. B. T.*

## EPITRE

### *A M. de P.*

DEs objets que l'on voit ici *;
Tu me demandes la peinture;
Et tu veux que je rime en i,
En y mêlant la rime en ure;
Il faut qu'à la même mesure
Chaque vers soit assujetti:
Ho! c'est me mettre à la torture;

* *Les environs de Genéve.*

Que de fixer ma tâche ainsi.
On est mal dans cette posture;
Le génie est trop étressi,
Quand on lui fait sa tablature:
N'adresse-donc point au Mercure
La simple ébauche que voici.

Comment te tracer la figure
De ces monts, dont la contexture
Ne se découvre qu'à demi:
Le Ciel leur sert de couverture;
A peine une triste masure
Nous offre-t'elle un foible abri.
Là, semble expirer la nature;
Leur sommet de neige blanchi
Est le séjour de la froidure,
Et se perd dans la nue obscure:
D'affreux torrens par leur murmure
Font peur au voyageur transi,
Et s'engoufrent dans l'enfonçure.

Quelle charmante bigarure
Montrent les côteaux que voici!
Sur un lit de fleurs, de verdure,
Cette eau serpente à l'aventure:
Mille troupeaux sur sa bordure
Trouvent, se jouant à l'envi,
Une agréable nourriture.

Quel Amphithéatre enrichi
De tous les dons de la nature,
De pampres, de ſeſtons rempli;
Par tout il offre la parure,
Dont Bacchus l'avoit embelli,
Et les graces de la culture.

Habitans de ce lieu chéri!
Que jamais la diſcorde impure
Ne trouble votre geniture:
Que jamais ſa noire impoſture
Ne vous ſoumette à ſa merci.
Regardez comme un ennemi
Le luxe, la fraude & l'uſure:
Banniſſez l'infâme parjure.
Ah! tant que vous vivrez ainſi,
Vous conſerverez ſans ſouci,
La proſpérité la plus ſûre.

Là coule un lac dont l'onde pure
Aux poiſſons fournit la pâture:
Tantôt c'eſt un miroir uni,
Et tantôt un affreux murmure
Fait trembler le plus enhardi,
Et lui fait voir la ſépulture.
Là cent bâteaux & leur armure
D'un gros vent éprouvent l'injure;
Ou ſuivent lentement l'allure

D'un vent, dont le soufle adouci
Sur l'eau ne fait qu'une frisure,
Et d'une flotte en racourci
Ils nous retracent la peinture.

Mais je découvre la tournure
De Cloris, dont la chevelure
Du Zéphir est à la merci.
Des fleurs composent sa coëffure,
Et l'Amour, d'un air attendri,
Depose à ses pieds son armure.
Les graces font la fourniture
Des beautés dont il est épris:
Il vole à Venus sa ceinture,
Et joyeux de cette capture,
Il en fait présent à Cloris,
Pour un baiser qu'il a surpris,
Et le fripon, d'un fier souris,
Contre sa mere fait gageure
Qu'il gagne beaucoup à ce prix.
Lors même qu'elle est sans parure,
Qui la voit, l'aime sans mesure:
Tout charme, jusqu'à sa chaussure,
Qu'on ne voit pourtant qu'à demi.
Du Cavalier le plus transi
Ses appas chassent la froidure,
Et l'ame même la plus dure
Admire son port, sa figure.

Pour moi, quelle heureuse aventure,
Si, devenant son favori,
Dans ce bosquet d'amour chéri,
J'osois lui faire l'ouverture
Des tourmens que mon cœur endure,
Et de sa mortelle blessure!
Dans une telle conjoncture,
De vifs transports le cœur saisi
Se laisse guider sans murmure
Au doux penchant de la nature.
De la tendresse la plus pure...
Mais déja mon esprit ravi
Goûte trop cette conjecture.
Un regard touchant adouci
De cette aimable créature,
Mérite bien un grand merci.
J'aimerois mieux, je te le jure,
Le billet le plus racourci,
Où je lirois sa signature,
Que les Epitres de Voiture,
Ou que les Lettres de Bussi,
Dont on nous vante la lecture.

Mais, pourquoi t'écrire ceci?
Irai-je, disciple étourdi,
D'Anacréon ou d'Epicure,
Sur l'amour faire une brochure?
Pardonne, ami, je t'en conjure,

Si je fais une bigarure.
Que je crains qu'on ne me censure,
Cher D. P. de t'écrire ainsi !
Un railleur d'un ton radouci
Peut me faire quelque piquûre,
Et je redoute sa morsure.
Mais un mot de ton écriture,
Venant de chez toi jusqu'ici,
Contre tous ces traits me rassûre.
Je l'aimerois mieux, je te jure,
Qu'un beau portrait en miniature,
Où les charmes d'Alcimadure
Seroient tracés en racourci.
Mais sans te mettre à la torture,
Tu peux bien avouer aussi,
Que tu troquerois tout ceci
Contre un nœud de sa chevelure.

*A Gravelines, près de Genève.*

# LETTRE

*Servant de réponse à celle de M. A. Z. E. O. sur deux sujets differens, par M. François Carré.*

JE me rends à vos sollicitations, Monsieur ; je vais vous communiquer mon sentiment sur le Méphitis, & sur vos nouvelles expériences. Ma reconnoissance doit toujours prévaloir sur toutes autres considérations.

Les Anciens, quelque éclairés qu'ils fussent, ne l'étoient que sur quelques parties, & aveugles sur d'autres ; ceux qui les copient servilement, s'égarent avec eux, & prouvent en même tems que leur jugement n'est que trop superficiel.

Vous sçavez que Méphitis n'est qu'un mot Grec, qui signifie en François une odeur qui engage à se boucher le nez. Cette interprétation, Monsieur, n'est point analogue à la vapeur qui s'éleve du fond d'un puits, d'une grotte, d'un antre, &c. il est des differentes odeurs qui choquent, ou qui irritent désagréablement l'odorat,

ainsi que des couleurs : l'odeur de la fiente est differente de celle du souffre, celle-ci l'est également de celle des bitumes, des résines, &c. donc l'application de ce mot, de même que celle de vapeurs malignes, ne peut se faire judicieusement à un puit ; pourquoi donc ceux qui se piquent de sçavoir, ont-ils recours à un mot Grec ? Ignorent-ils qu'il y a assez peu de personnes qui entendent cette Langue ? En seroit-il d'eux comme des Médecins ? Les uns parlent un langage qu'ils se rendent propre, quoique la plûpart ne l'entendent pas, & les autres écrivent leurs formules en caractéres magiques. Ceux qui ont reçu une intelligence supérieure doivent éclairer les autres. Ce n'est point les instruire que de jetter la confusion dans les idées par une façon singuliere de s'exprimer & de procéder ; quand on parle, c'est pour être entendu de tout le monde ; si l'on affecte d'être obscur, il y a ou de la charlatanerie, ou de l'ignorance, ou de l'orgueil.

Le Méphitis d'Hieropolis, celui de l'antre de Typhon, de la grotte du Chien, à deux milles de Naples, tous autres antres, cavernes, ou puits, dont on ne peut s'approcher sans danger, ne varient que du

plus au moins, la cause étant la même, toute difference mise à part.

La grotte de Pouzzols a été nommée la grotte du Chien, en voici la raison. Un homme prend un chien, & le tient de force à platte terre dans la grotte. Les vapeurs sulphureuses qui s'élevent perpétuellement de cette terre étant aspirées par le chien, embarrassent sa respiration, par conséquent la gênent dans l'intervalle de peu de minutes; l'animal paroît être tombé en sincope: en cet état on le jette dans un lac à portée de la grotte, & l'animal revient subitement de la mort à la vie.

Ce chien élevé de la platte terre est porté dans l'air libre qu'il aspire, & qui rend le ton aux vaisseaux; or la respiration, qui étoit extrêmement gênée, devient plus libre, & la fraîcheur de l'eau du lac dans lequel on le jette, acheve le miracle que l'air libre opéreroit seul.

Si l'homme, qui tient le chien contre la platte terre, n'est point incommodé de la vapeur sulphureuse, c'est parce qu'il est à demi courbé & qu'il tient sa tête élevée; d'ailleurs la vapeur étant parvenue au-dessus de la superficie de la terre, l'air libre la dilate, subtilise toutes les parties sulphureuses, & les attenue tellement

qu'elles perdent presque toute leur action.

Pour éclaircir ce que je viens d'expliquer, il n'y a qu'à mettre le feu à une allumette quatre doigts au-dessous du nez, le souffre en s'enflammant vous frappera subitement. Si vous vous éloignez d'un demi pied, la vapeur sera moins pénétrante & moins vive ; mais si au lieu d'une vous en mettiez six, l'effet seroit sans contredit plus subit ; une botte par exemple pourroit vous terrasser sans vous tuer, pourvû toutefois que vous fussiez dans l'air libre : si au contraire vous étiez dans un lieu resserré où l'air eût peine à circuler, cette botte enflammée seroit capable de vous étouffer, si vous n'étiez promptement exposé à l'air libre.

C'est ainsi qu'on doit expliquer les differens effets des grottes, antres & autres souterrains connus. Si ces effets differencient entr'eux ( la cause étant la même ) ce n'est que parce que l'air est plus gêné dans les uns que dans les autres, & que les parties sulphureuses sont plus ou moins grossieres, ou plus ou moins abondantes.

Je passe à nos puits, lorsqu'ils ont été creusés pour la premiere fois, les ouvriers

n'ont point été incommodés des vapeurs malignes. Si quelques uns dans la suite deviennent pernicieux, c'est parce qu'un filet d'eau y conduit des terres pourries empreignées de parties de souffre grossieres; si on laisse accumuler ces matières dans le bassin du puits, l'eau deviendra à la longue mauvaise, & communiquera quelque maladie à ceux qui en boiront.

Si dans le fond de ce puits on fait descendre des ouvriers après en avoir épuisé l'eau, il leur arrivera la même chose qu'au chien dans la grotte de Pouzzols, c'est-à-dire que les parties sulphureuses grossieres, qui s'élevent du dépôt qui s'est fait dans le bassin du puits, leur donnera la mort, si on ne les expose promptement à l'air libre.

Il faut donc observer que ce dépôt a reçu une impression de mouvement & d'agitation, par l'eau qu'on a tirée du puits, avant que d'y faire descendre les ouvriers.

Quand le dépôt seroit en partie desséché, ce qui ne peut arriver au fond d'un puits, il n'en seroit pas moins pernicieux, dès qu'on entreprendroit de l'ouvrir & de le remuer.

C'est un phenoméne que je ne puis appercevoir sans une espéce de courroux,

lorsque je vois des hommes, qui se piquent d'être les interprêtes privilégiés des merveilles de la nature, avoir recours aux opérations & aux procédés les plus spécieux, pour tâcher d'expliquer d'une maniere aussi confuse que diffuse & entortillée, comment il est possible que l'air puisse s'élever du fond d'un puits, où il est ordinairement concentré & sans une agitation sensible. Le bon sens ne nous dit-il pas que dans le fond d'un puits d'où l'air s'éleve plus ou moins rapidement, suivant qu'il est agité sur la superficie de la terre, cela vient de ce qu'il tire une partie de ses eaux, soit d'un ruisseau, d'une riviere, d'un marais, d'un étang, d'une marre, d'un lac, d'un canal, ou d'un autre puits beaucoup plus élevé que le bassin de ce puits, & que l'eau au moyen de la pente plus ou moins roide, avec la pésanteur du liquide, comprime l'air qui s'éleve par son embouchure ?

S'il étoit possible qu'on réflechît combien est précieuse à l'Etat la conservation des Citoyens, on les préserveroit souvent de certains dangers ausquels la nécessité de gagner du pain à leurs enfans les obligent de s'exposer, & ausquels ils succombent quelquefois, ce qui est l'occasion de la perte de toute leur famille, ç'en est

une journaliere qui n'eſt que trop réelle pour l'Etat. Certaines Villes ne pourroient-elles pas avoir une ou pluſieurs machines, telles que celles dont ſe ſervent les plongeurs en certains cas, pour l'uſage des ouvriers qui travaillent dans des puits où le danger ſouvent eſt évident, comme dans certaines foſſes de lieux communs, afin qu'ils pûſſent aſpirer l'air libre? Ne devroit-on pas auſſi obliger les Propriétaires de ces puits à les faire curer tous les deux ou trois ans, particulierement ceux ſujets à ſe corrompre?

Je paſſe aux nouvelles expériences qui vous occupent depuis quinze mois environ. Elles ont ſervi à vous diſtraire & à vous amuſer, c'eſt toute l'utilité que vous en devez eſperer; il n'en réſultera jamais aucun avantage pour le Public. C'eſt ce que je vais tâcher de vous démontrer.

L'eau filtrée ou non filtrée n'a d'autre proprieté, que de contribuer au développement des differentes parties qui compoſent un tout, en délayant les ſels, les ſouffres, les bitumes, &c.

Chaque grain ou fruit, de quelle eſpéce quelconque, contient en elle-même ſa premiere ſubſiſtance (que j'appelle mane céleſte) que j'ai nommée farine dans ma

Dissertation sur les fourmis ; voyez le Mercure de Mai dernier, page 28. Cette mane suffit, étant secondée d'un peu d'eau & d'air, pour faire végéter toutes les differentes parties qui composent un tout, & pour maintenir ce tout en vigueur pendant un tems plus ou moins long, suivant l'espéce.

L'eau est nécessaire pour le développement de tous les germes, lorsqu'elle est administrée avec prudence : si on en donne en trop grande quantité, le chevelu, les grosses racines, ou filets de beaucoup de plantes, se pourrissent.

Cet agent flegmatique, privé des sucs de la terre, est insuffisant pour faire vivre quelque plante que ce soit ; c'est la raison qui fait que vous appercevez vos plantes maigrir chaque jour, lorsque la mane destinée pour leur premier aliment commence à s'épuiser.

Suivant mon explication, aussi simple qu'elle est vraie, vous devez revenir de votre étonnement, sur ce que pour une plante qui prospere pendant un tems, vous en perdez beaucoup d'autres, indépendamment des soins laborieux que vous leur prodiguez pour tâcher de les conserver.

Toutes les tentatives de cette espéce

feront toujours fans fuccès, & elles ne feront regardées par les perfonnes qui jouiffent de leur réflexion, que comme des amufettes pueriles, raprochées d'une façon finguliere de penfer, dont le payfan le plus lourd ne fera jamais la dupe.

Tous les fruits quelconques & les graines qui tombent dans des ruiffeaux ou rivieres, lacs, étangs, marais & marres, font autant de fruits & de graines perdues.

Que ces mêmes fruits en graines tombent fur une terre qui ne foit point trop battue, un peu ombragée, une partie de ces fruits & graines réuffira & y prendra racine.

Les marons d'Inde, qui tombent dans des bofquets qui ne font point étouffés, y germent & prennent racine; il en eft ainfi des autres fruits & graines, lorfqu'elles tombent fur des terres qui leur font propres.

Un payfan, fans être né ni Philofophe ni Sçavant, a un bois à femer : il ne s'avifera jamais (s'il n'eft dans le délire) de jetter fon gland dans un marais, encore moins dans un étang. Il laboure & prépare fon terrain, il feme fon gland fur cette terre préparée, il la herfe enfuite pour recouvrir le gland, afin que la fraîcheur de la

terre en amolliſſe la coque, & que les ſucs deſtinés à la végétation en pénétrent toute la totalité. Ce même payſan au bout d'un tems obſerve avec une ſatisfaction complette les fruits de ſes travaux proſperer.

On aura beau dire que cet homme n'agit que machinalement; j'en conviendrai, mais en eſt-il moins habile dans ſa profeſſion?

Les oignons de jacintes, &c. auſquels je réviens, contiennent une grande quantité de ſucs viſqueux, qui leur tient lieu de la farine ou mane, que renferment toutes les graines, & c'eſt par cette ſeule raiſon qu'ils ſe conſervent plus long-tems ſur vos caraffes où ils fleuriſſent; mais après l'effet que vous en attendiez, l'oignon n'eſt plus d'aucun uſage, il faut le jetter; c'eſt une plante épuiſée dont la poſtérité eſt détruite avec elle.

Il y a des plantes aquatiques qui ne croiſſent que dans les eaux dormantes. Si on les tranſplantoit dans une bonne terre bien préparée, elles y périroient, comme le chêne, l'orme & autres arbres, (ſans excepter l'aune, le ſaule & quelques frênes) qui pourriroient, ſi on les plantoit dans l'eau un peu profonde.

Voici une nouvelle découverte dont je veux vous faire part, car je ne crois pas

qu'aucuns de nos Sçavans anciens ni modernes ayent observé ce phenomène avant moi.

Le germe de toutes les graines est adhérent par sa partie supérieure à l'écorce, & celle-ci au germe, qui pousse par sa partie inférieure des filets ou des racines dans la terre, dont partie se ramefie en chevelu pour tirer la substance néceſſaire pour l'accroiſſement & la perfection de la plante.

A proportion que le germe & l'éguille se dilatent, l'un pour pénétrer dans la terre, l'autre pour s'élever au-deſſus de la superficie, l'écorce se fend, s'ouvre, sans se séparer de la partie supérieure du germe, à laquelle elle est intimement unie.

Il en est ainsi de tous les fruits à coque & à pepin.

Quand la plante a fait quelques progrès, d'un demi pied plus ou moins, si on sépare avec toute l'adreſſe poſſible l'écorce, ou la coque de la partie supérieure du germe, sans endommager les filets ou les racines, la plante reſtera vive, & elle ne portera ni fleurs ni fruits; cette observation n'est que de pure curiosité, je l'ai faite sur des capucines: vous pouvez la faire sur des marons d'Inde, sans faire de tort à vos bosquets, où ils croiſſent sans exiger de travaux.

Je compte que vous me tiendrez la promesse que vous m'avez faite, de ne communiquer à personne ce que vous avez droit d'exiger de moi, & ce que ma reconnoissacce ne peut vous refuser. C'est une nécessité de se renfermer à l'étroit dans ce malheureux siécle, ou les plus petites choses mettent les plus violentes passions en mouvement.

Je suis, &c.

*De Paris, ce 29 Août 1749.*

*A Mad. la M***. de B***. & à Mad. D. S***. A. D. L. V***, D**. de R****.*

L'Amoureux Licidas & la jeune Lisis ;
De roses couronnés ; sous des myrthes assis,
Par ces regards où l'amour étincelle,
Nourrissoient en secret leur ardeur mutuelle,
Lorsqu'ils virent près d'eux trois beautés à la fois,
Qui venoient respirer le silence des bois.

Deux d'entre elles gardoient les devoirs des Vestales,
Et l'autre étoit sous les loix de l'Hymen ;
En esprit, en vertus elles étoient égales.

Dans ses yeux, sa démarche & son noble maintien,
De Venus Emilie avoit toutes les graces ;
Elle étoit grande ; un souris précieux
Faisoit voler les plaisirs sur ses traces.

Et sa sœur, par son air noblement sérieux,
De son esprit découvroit la finesse :
Elle parloit avec délicatesse ;
Sa langue cependant parloit moins que ses yeux.

Flore montroit sur toute sa personne
Les illustres ayeux dont elle descendoit :
On eût dit que son front portoit une couronne ;
Avec les ris, les jeux, le respect la suivoit.

Dieux ! s'écria la bergere étonnée,
Sur cette rive fortunée
Jamais rien de si beau n'a frappé nos regards ;
Des folâtres amours la troupe mutinée
Se rassemble de toutes parts.

Tout rit dans ce séjour, leur aimable présence
A rendu ces bords enchantés :
Quelles graces, quel air, quelle magnificence ?
Les Nymphes de ces bois, marchant à leurs côtés,
Epuisent leurs regards sur elles.
J'en suis sûre, berger ; ce sont trois immortelles.

Je les connois, tu ne te trompes pas,
Lui répondit alors le berger Licidas,

Et si la plus haute noblesse,
La bonté, l'enjoument, les graces, la jeunesse,
L'esprit, les talens, la vertu,
Donnent le titre de Déesse;
Lisis, ce titre leur est dû.

*Au Château de M. le Marquis de Rosen, Lieutenant Général des armées du Roi à Bollviller, en Alsace.*

# ESSAI

## *Sur l'Histoire des Suisses, à M. Remond de Sainte Albine.*

VOus rendez, Monsieur, tous les jours le Mercure plus agréable & plus utile; le choix que vous faites des Piéces que vous y insérez, marque votre discernement & la délicatesse de votre goût; si elles ne sont pas toutes également bonnes, c'est que dans un parterre toutes les fleurs ne sont pas également belles, & qu'il les faut en quelque sorte assortir à l'esprit des Lecteurs, qui ne sont pas tous d'une même force. Je voudrois, Monsieur,

pouvoir contribuer au ſuccès de ce Recueil, en vous envoyant des piéces dignes de l'attention du Public & des connoiſſeurs; je croirois mériter leurs ſuffrages, ſi j'étois aſſez heureux pour obtenir le vôtre, dont je fais un très grand cas. La bonté avec laquelle vous avez reçû quelques-uns de mes eſſais, m'engage à continuer notre petit commerce littéraire. J'ai l'honneur de vous adreſſer aujourd'hui un morceau ſur la Suiſſe, dont on a déja vû l'éloge dans un de vos Journaux. L'hiſtoire des Nations, leur caractére, eſt peut-être ce qui eſt le plus capable d'exciter la curioſité du public, ſur tout lorſqu'il s'agit de le détromper de certains préjugés que quelques Ecrivains fameux ont affecté de répandre ſur un Peuple, qui pour mériter l'eſtime générale, ne demande qu'à être mieux connu, & qu'à être jugé par la vérité.

Mon deſſein n'eſt pas de faire ici l'hiſtoire de la Suiſſe: de bons Ecrivains y ont travaillé & s'en ſont acquittés avec aſſez de ſuccès. En particulier M. *Loys de Bochat*, Lieutenant Baillival à Lauſanne, s'eſt attaché à approfondir les antiquités de la Nation Helvétique, & à porter la lumiere dans les ténébres de ſon origine. Cela demandoit des diſcuſſions ſçavantes & un goût de criti-

que assez rare parmi ceux qui se piquent d'érudition. Un des premiers Magistrats de Fribourg a commencé à nous donner une Histoire étendue de la Nation Helvétique ; cette Histoire ne laissera peut-être à désirer qu'un style plus pur & plus correct, qu'on ne peut gueres attendre d'un Allemand qui veut écrire en François. Cette Langue est à présent celle de toutes les Nations; mais toutes les Nations ne la parlent pas également bien. Pour en connoître le génie & le caractére, il faut l'avoir étudiée avec soin ; ce n'est pas assez d'en connoître les mots & les expressions, si l'on ne sçait les placer avec justesse & avec une sorte d'élégance. Il en est à peu près ici, dit le fameux *Rousseau*, comme du jeu des Echecs.

Sçavoir la marche, c'est chose très-unie.
Jouer le jeu, c'est le fruit du génie.

Je me bornerai à faire ici quelques Remarques générales, & à rapporter fidellement ce que des Auteurs illustres ont dit du caractére des Suisses, le portrait d'une Nation étant ce qu'il y a de plus important & de plus curieux chez la Nation même.

Je ne parlerai pas de la situation & des beautés de la Suisse ; je l'ai déja fait dans un essai imprimé dans votre Journal, mais je ne sçaurois m'empêcher de dire un mot du

Pays de *Vaud*, qui eſt ſi voiſin de *Genéve*, qu'il eſt en quelque ſorte ſous nos yeux. Repréſentez-vous, Monſieur, une pépiniere de petites Villes, permettez-moi cette expreſſion, qui, ſemblables aux Iſles Cyclades, ſortent, pour ainſi dire, du Lac Leman, qui les orne & les embellit. Il ſe forme au-deſſus un Amphithéatre tapiſſé de vignes & de vaſtes prairies qui ſe perdent dans les montagnes; ce coup d'œil forme une perſpective riante & très-agréable. Le climat y eſt tempéré & le peuple y jouit, ſous un Gouvernement doux & équitable, de cette liberté d'autant plus ſûre & plus conſtante, qu'elle eſt ſoumiſe à l'ordre & qu'elle ſe plaît à le maintenir. Les Peuples de la Suiſſe, quoique de différente Religion, ſont unis par un lien néceſſaire & fort étroit, qui eſt l'intérêt commun & le bien public; une ſage & mutuelle tolérance le maintient & le fortifie. S'il s'éleve de tems en tems quelques nuages, l'amour de la Patrie les diſſipe bien-tôt; on ne verra jamais un Peuple ſans ambition, & qui n'aſpire pas à des conquêtes, ſe diſputer long tems, les armes à la main, quelques pouces de terre, moins précieuſe que leur union, & preſque toujours arroſée du ſang des vainqueurs, auſſi-bien que de celui des vaincus. Ils ne veulent point

d'une gloire souillée par des meurtres, ils préférent des vertus obscures à un éclat dont la discorde s'applaudiroit & qui causeroit infailliblement leur ruine.

*Il y a des Nations*, dit un Ecrivain célébre, en parlant des Suisses, *qui naissent avec des dispositions aussi propres au gouvernement d'un Etat, que nécessaires au repos & au bonheur des Particuliers. Les hommes en sont froids & lents, mais ils n'en sont que plus éclairés & plus sages. La Nature les dédommage, par la solidité de leur esprit, de la politesse dont elle les prive; ils ne pensent finement sur aucun sujet, mais ils raisonnent juste surtout, & marchent d'un pas toujours égal. Reglés dans leurs actions, retenus dans leurs mouvemens, étroitement unis pour le bien public qui devient le leur propre, une prudente simplicité les éleve à une solide grandeur.* C'est cette simplicité de vie qui les rend forts & robustes, propres aux travaux de l'armée & à des marches pénibles.

Ajoûtons à ce témoignage celui d'un homme illustre par son esprit, par sa naissance & par ses emplois; c'est celui de son Excellence M. le Marquis *de Paulmy d'Argenson*, aujourd'hui Ambassadeur de France auprès des louables Cantons. Voici comme il s'exprime dans le beau discours qu'il prononça dans la Diette Générale,

rale, aſſemblée à Soleure. *Les vertus héroïques de vos Ancêtres ont été la ſource de leur liaiſon avec nos Rois; la candeur la plus eſtimable, la probité la plus ſolide, la fidélité la plus inviolable à remplir les engagemens contractés; une juſteſſe de ſens, capable de diſcerner le vrai, de s'y attacher & d'écarter tout ce qui pourroit être vaine ſubtilité ou mauvaiſe fineſſe, c'eſt à ces qualités que l'on a reconnu de tout tems la Nation Helvétique, & c'eſt à elles que vous devez ces Alliances anciennes, dont les effets ſe font encore ſentir & doivent toujours ſubſiſter, puiſque nous continuons de reconnoître en vous ce caractére reſpectable qui y a donné lieu.*

Et ne croyez pas que ceci ſoit ſimplement un lieu commun, un de ces complimens généraux qu'arrachent la politeſſe & les circonſtances; les louanges que M. l'Ambaſſadeur donne ſi délicatement aux Suiſſes, ſont fondées ſur des faits certains & manifeſtes. Un ſeul trait que le célébre de *Thou* rapporte dans ſon Hiſtoire, pourroit faire connoître que M. *de Paulmy* n'a rien dit de trop. Ce trait eſt trop beau pour ne pas le citer, le voici. Dans le tems que le Roi *Henri IV* étoit le plus preſſé par les fureurs de la Ligue, & qu'il ſembloit n'avoir de reſſource que dans ſon courage & dans la juſtice de ſa cauſe, *Sanci* lui amena

plusieurs Régimens levés en Suisse, & qui tous lui prêterent serment dans une époque où le plus grand nombre de ses sujets faisoit gloire de leur révolte : ce qui paroîtra encore le plus extraordinaire, c'est que le Roi n'avoit point d'argent à donner aux Suisses, & qu'ils ne demanderent d'autre récompense que l'honneur de le servir. Après cela, comment M. *de Voltaire* ose-t'il les traiter de barbares?

Barbares, dont la guerre est l'unique métier,
Et qui vendent leur sang à qui peut le payer.

Aussi ce Prince généreux ressentit, comme il le devoit, le service qu'ils lui rendirent si libéralement, & dans des conjonctures si importantes & si décisives; il leur dit, en leur faisant mille remerciemens, qu'il n'oublieroit jamais que c'étoit à eux qu'il étoit redevable du salut de sa Personne & de son Etat, & qu'il regardoit leur déclaration comme un présage infaillible du bon succès de ses entreprises. *De Thou*, *tome* 7, *page* 834, Edition *in*-4°.

Mais pour montrer quelle est la valeur des Suisses, & combien *Henri IV* avoit raison de compter sur leur secours, j'ai dessein de donner ici un léger tableau de leur Histoire. On y verra qu'ils se sont délivrés d'une cruelle tyrannie, & qu'ils se

ſont ſoutenus contre leurs ennemis par eux-mêmes & ſans l'aide d'aucune Puiſſance étrangere; au lieu que les Hollandois, dans des circonſtances à peu près ſemblables, furent ſecourus par l'Angleterre & par la France; àla vérité, il faut le dire à leur louange, ils ont marqué leur reconnoiſſance à leurs Bienfaiĉteurs, dès qu'ils l'ont pû, & l'on ne peut qu'admirer qu'ils ayent envoyé des troupes & des munitions de guerre au Roi *Henri IV*, dans le tems qu'ils avoient à ſoutenir tout l'effort des armes de *Philippe II*, leur cruel, puiſſant & implacable ennemi; mais revenons à l'Hiſtoire des Suiſſes.

Le Pays qu'on nomme aujourd'hui la *Suiſſe*, étoit connu ſur la fin du treiziéme ſiécle ſous le nom de la haute Allemagne; les Cantons *d'Uri*, *Subweitz*, & *d'Underwalder*, furent les premiers à ſe ſoulever contre l'Empereur *Albert*, comme Comte de *Halsbourg*, l'an 1308. Ce Prince traitoit les Suiſſes comme il auroit traité des bêtes féroces, ou comme les Eſpagnols ont traité les Américains; mais plus courageux & plus habiles, ils chaſſerent leurs Tyrans, après les avoir vaincus. *Léopold*, Duc d'Autriche, fils *d'Albert*, ayant voulu venger ſon pere, fut entiérement défait en 1315 par treize cens Confédérés, qui

oserent attaquer une armée de 9 à 10 mille hommes. Le Traité d'association qui a été la base de tous ceux qui depuis cimenterent la constitution du Corps Helvétique, fut dressé à *Brunnon* cette même année. L'Empereur *Charles IV*, à qui les Autrichiens porterent leurs plaintes, assiégea inutilement *Zurich* en 1354. Ce Prince fut contraint de confirmer à Constance en 1362 l'Alliance de *Zurich & des Confédérés*, & de reconnoître ainsi l'indépendance de la Nation Helvétique ; mais elle avoit à faire à un ennemi trop acharné pour demeurer long-tems paisible. *Léopold*, Duc d'Autriche, lui déclara la guerre. Elle fut funeste à ce Prince, il y perdit la vie en 1386, avec six cens Gentilshommes des meilleures Maisons de l'Empire, qui ayant épousé sa querelle, participerent aussi à sa mauvaise destinée ; les Suisses remporterent une seconde victoire sur les Autrichiens *à Nefels* en 1388.

Les Autrichiens se lasserent de se faire battre, & rechercherent pour amis ceux qu'ils n'avoient pû soumettre comme ennemis : ils firent donc avec eux une tréve pour 50 ans, l'an 1412 ; mais l'Empereur *Sigismond* les arma de nouveau contre *Frédéric*, Duc d'Autriche, qu'il avoit mis au Ban de l'Empire, pour avoir favorisé l'é-

vasion du Pape *Jean XXIII.* Les Suisses, en conséquence de cet Arrêt, s'emparerent de *l'Argew*, mais le Canton *d'Uri*, fidéle à sa parole & au Traité, ne voulut point avoir part aux dépouilles d'un Prince Allié, *trouvant*, dit-il, *qu'il n'y avoit rien d'honnête & d'utile que ce qui étoit juste.*

L'intérêt divise quelquefois les meilleurs amis. Il y eut entre les Suisses une guerre civile très-sanglante en 1443, au sujet de la succession du dernier Comte de *Tockembourg*, & comme elle se faisoit uniquement pour l'intérêt de ceux de *Schveisez*, qui prétendoient à cette succession, le vulgaire s'accoûtuma à appeller tous les Confédérés du nom de *Schveitzers* ou *Suisses.*

L'Empereur avoit assisté les *Zurichois* contre les autres Cantons, mais ceux-ci ayant été victorieux, forcerent ceux de *Zurich* à renoncer à leur noûvelle alliance, & à rentrer dans la Ligue Helvétique, où ils occupent la premiere place.

Ici la scéne change, & les Suisses sont obligés de tourner leurs armes contre les François, mais moins heureux que contre les Autrichiens, ils furent accablés sous le nombre, après avoir fait des prodiges de valeur près de Bâle en 1444. On remarque qu'ils ne voulurent jamais demander quar-

tier, & que couverts de blessures & de sang, ils retournerent comme des Lions plusieurs fois au combat ; dix d'entre eux échappés seuls à la mort, ayant porté chez eux la nouvelle de leur défaite; furent regardés comme des lâches par un peuple, qui mettoit l'honneur & la liberté au-dessus de la vie ; peu s'en fallut qu'ayant évité l'épée de leurs ennemis, ils ne tombassent sous la main du bourreau.

Le Dauphin *Louis*, fils de *Charles VII*, fit aussi l'épreuve du courage des Suisses. Il conduisit contre eux une armée de 60 mille hommes, il fut vainqueur, mais la victoire lui coûta huit mille hommes. Admirant la valeur des vaincus, il leur accorda la paix.

Charles VII, son pere, fit avec eux une alliance en 1452, & c'est la premiere que les Suisses ont faite avec la France. Elle leur fut avantageuse, puisqu'étant forcés d'entrer en guerre avec *Sigismond*, Duc d'Autriche, en 1460, ils furent aidés par les François, & cette guerre fut fatale à leur ennemi.

Celle que *Charles*, dernier Duc de Bourgogne, déclara aux Suisses, ne lui fut pas moins funeste; il la leur fit à l'occasion de la conquête de *Romont*, que les Bernois & les Fribourgeois avoient faite sur le

Comte de ce nom; mais en trois batailles il perdit ses richesses, ses forces & la vie. Voici les vers qu'on fit à ce sujet.

*Prælia trina tibi, Dux Carole, dira fuere,*
*Divitiis Granson, Grege Morsen, corpore Nanci.*

Granson, Morat & Nanci furent, l'écueil des vastes projets de ce Prince, dont la téméraire valeur ne pouvoit souffrir aucunes bornes, & qui auroit subjugué tous ses voisins, si le succès avoit répondu à ses espérances.

Comme *Louis XI* devoit aux Suisses la destruction de ce redoutable ennemi, il leur marqua sa reconnoissance par ses Lettres Patentes du mois de Septembre 1481. Elles renferment tous les fondemens des Priviléges dont les Militaires Suisses sont en droit de jouir en France, & dont ils jouissent en effet.

Je ne pousserai pas plus loin ce morceau d'Histoire, & je ne suivrai pas les Suisses en Italie, à la défense & à la conquête du Milanois; ils y signalerent leur valeur sous les drapeaux de *Charles VIII* & de *Louis XII*, & quelquefois sous les étendarts de leurs ennemis. François I, Roi de France, juste estimateur du mérite, & vainqueur des Suisses à Marignan, faisoit beaucoup de cas des troupes de cette Nation,

& ne parloit jamais d'elle qu'avec éloge. Les treize Cantons Confédérés, qui forment le Corps Helvétique, sont reconnus aujourd'hui de toutes les Puissances comme indépendans & Souverains; l'Empereur *Maximilien* fut le premier à les déclarer un Peuple libre, dans la paix conclue à Bâle en 1499. La France suivit l'exemple de l'Empereur par la paix éternelle, conclue entre elle & les Suisses en 1516, & par l'Alliance traitée en 1521. Leur état & leur pleine indépendance se trouvent encore assurés par le sixiéme article du Traité de *Munster*. En sorte que les Suisses, alliés de presque toutes les Nations, leur envoyent, comme Souverains, des Ambassadeurs, & en reçoivent. Leur candeur, leur bonne foi, leur courage, les font respecter de tous les Peuples. Ils excellent dans ce qui fait l'essence des Républiques, c'est-à-dire dans la conservation de leur liberté & de la paix. Leur politique est de l'entretenir & de la perpétuer au milieu d'eux, & de n'exercer leurs Officiers & leurs soldats qu'aux dépens des autres Nations, sur lesquelles ils n'entreprennent rien, se contentant de se tenir dans les bornes d'une légitime défense. Les soulevemens du Peuple sont rares chez les Suisses; il perdroit trop à changer de Maître.

Aussi les conspirations ont été aussi-tôt éteintes que formées.

La peinture que quelques Ecrivains ont faite des Suisses, comme d'un peuple grossier & ignorant, est tout-à-fait fausse; plusieurs d'entre eux ont l'esprit très-poli & très-cultivé. Ils ont chez eux des Universités & des Académies fameuses; ils cultivent avec succès les Arts & les Sciences, & la Suisse a donné naissance à un grand nombre de Sçavans, célébres dans la République des Lettres.

Les Naturalistes trouvent aussi abondamment en Suisse de quoi contenter leur curiosité. On y voit des Coquillages, des Oiseaux & des Poissons de toutes les sortes. Les Truites y sont excellentes; les Perches & les Brochets s'y trouvent en quantité dans le Lac Leman. Quoique les Anguilles y soient assez rares, parce qu'elles viennent originairement d'ailleurs, j'en ai cependant vû & mangé à Genéve, aussi-bien qu'un Poisson de passage, qui est très bon, & que le peuple appelle *Ferra*.

En parlant des Poissons, ceux qui se plaisent à des recherches plus curieuses qu'utiles, trouveront, dans la plûpart des Marais de la Suisse, de ces petits Vers aquatiques, que M. *Treulley* a rendu si célébres par ses expériences & par ses excel-

lens Ecrits, & que l'on nomme *Polypes.* Si on les coupe & qu'on les diviſe, on aura le plaiſir de voir chaque morceau devenir, peu-à-peu, un animal entier & parfait.

On voit quelquefois voler en Hyver ſur le Lac de Genéve un Oiſeau très-beau & très-ſingulier, qui reſſemble au canard, & qu'on nomme *Grebe.* Il plonge à tout moment & demeure long-tems ſous l'eau. Il vole ſi peu & ſi mal, qu'on le prend avec facilité. On fait de ſes plumes des manchons, qui étoient autrefois fort à la mode.

Cet Oiſeau me rappelle ce que l'Auteur des Délices de la Suiſſe dit des Serpens volans, qu'il aſſûre qu'on a vû pluſieurs fois; il veut que ces Dragons, car c'eſt ainſi qu'il les nomme, jettent de loin leur venin, qui eſt un poiſon mortel pour ceux qui ont le malheur d'en être atteints; mais la peur n'a-t'elle point enfanté ce qu'on en rapporte? On ſçait de quoi eſt capable une imagination effrayée. Il eſt vrai que divers Voyageurs nous aſſûrent que les vents du Midi apportent quelquefois des Serpens volans d'Ethiopie en Egypte; mais il faut qu'ils ne ſoient pas fort gros, puiſque l'oiſeau, appellé *Ibis*, les tue & les mange.

Voici encore un fait bien merveilleux,

rapporté par le même Auteur ; il dit qu'on a trouvé dans le Canton de *Berne* un Vaisseau, semblable à ceux qui voguent sur la mer, & qui étoit à cent brasses sous terre. Le Déluge l'auroit-il porté si loin & si avant, à moins qu'il n'ait été couvert de terre successivement ; mais bâtissoit-on alors les Vaisseaux de la même maniere dont on le fait aujourd'hui ? Remarquez encore que ce Navire a été, dit-on, trouvé dans le fond d'une haute montagne, ce qui augmente encore le merveilleux. Si quelqu'autre révolution que le Déluge universel l'y a porté, quelle a été cette révolution ? Sera-t'elle suffisante pour expliquer cet effet si étonnant ? Pourra-t'on recourir à la même cause pour expliquer ces pierres dans lesquelles on remarque la figure de plusieurs animaux rares & étrangers, & l'empreinte de divers poissons qu'on ne trouve plus en Suisse ? Ne semble-t'il pas que nos recherches ne servent qu'à nous conduire au doute & à l'incertitude ? Mais il faut avouer que l'amour du merveilleux sert beaucoup à l'entretenir. L'esprit saisit avidement ce qui en a l'apparence, quelque peu vraisemblable qu'il soit. *L'esprit humain*, dit l'illustre de Fontenelle, *semble être le lieu de la naissance du faux, il semble que le vrai lui soit étranger*. Cela ne montre-t'il pas que

la raison n'a gueres de force sur nous, & que ses lumiéres sont bien bornées. *Il semble*, dit Massillon, *que plus on est éclairé, moins on voit clair dans la foiblesse de notre raison & dans l'incertitude & l'obscurité de ses connoissances.* Pour ne pas être trompés & tomber dans l'erreur, défions-nous sagement du rapport de plusieurs Ecrivains crédules, qui ne rapportent les faits que d'après certaines gens, qui ne voyent les objets que par les yeux de leur imagination. Il y a des choses si peu croyables, qu'il suffit de les dire pour les réfuter. *Sententiam vestram prodidisse, superasse est.*

*Genéve.* *J. B. Tollot.*

## EPITRE

### *A M. P**. M**.*

DAns ce verd boccage,
D'où l'on voit les flots
Baigner le rivage,
Et mille ruisseaux
Se faisant passage,
Y joindre leurs eaux;
Un ami qui t'aime

Autant que lui-même,
T'attend en ce jour.
Dans ce beau séjour,
L'Air est sans nuages ;
Un Soleil plus pur
Fait fuir les orages.
Sous un Ciel d'azur,
La simple Nature
A bien des attraits ;
L'art & la parure
En gâtent les traits :
Fais-en la peinture,
Et de ton pinceau
Trace en miniature
Un si grand tableau :
Fais qu'il nous procure
Un plaisir nouveau.
Tu sçais peindre en beau,
Bien mieux que Voiture.
Aujourd'hui la paix
A banni la guerre,
Et de ses bienfaits
Embellit la terre.
Sous ses étendarts,
Les Muses, les Arts,
A l'envi prosperent ;
Mais de toutes parts,

la raiſon n'a gueres de force ſur nous, & que ſes lumiéres ſont bien bornées. *Il ſemble*, dit Maſſillon, *que plus on eſt éclairé, moins on voit clair dans la foibleſſe de notre raiſon & dans l'incertitude & l'obſcurité de ſes connoiſſances.* Pour ne pas être trompés & tomber dans l'erreur, défions-nous ſagement du rapport de pluſieurs Ecrivains crédules, qui ne rapportent les faits que d'après certaines gens, qui ne voyent les objets que par les yeux de leur imagination. Il y a des choſes ſi peu croyables, qu'il ſuffit de les dire pour les réfuter. *Sententiam veſtram prodidiſſe, ſuperaſſe eſt.*

*Genéve.* *J. B. Tollot.*

# EPITRE

## *A M. P**. M**.*

DAns ce verd boccage,
D'où l'on voit les flots
Baigner le rivage,
Et mille ruiſſeaux
Se faiſant paſſage,
Y joindre leurs eaux;
Un ami qui t'aime

Autant que lui-même,
T'attend en ce jour.
Dans ce beau séjour,
L'air est sans nuages;
Un Soleil plus pur
Fait fuir les orages.
Sous un Ciel d'azur,
La simple Nature
A bien des attraits;
L'art & la parure
En gâtent les traits:
Fais-en la peinture,
Et de ton pinceau
Trace en miniature
Un si grand tableau:
Fais qu'il nous procure
Un plaisir nouveau.
Tu sçais peindre en beau,
Bien mieux que Voiture.
Aujourd'hui la paix
A banni la guerre,
Et de ses bienfaits
Embellit la terre.
Sous ses étendarts,
Les Muses, les Arts,
A l'envi prosperent;
Mais de toutes parts,

Les Arts dégénerent
A l'aſpect de Mars.
Les Muſes timides,
Des traits homicides
Craignent les hazards.
L'utile lecture
Eclaire l'eſprit,
Et cette culture
L'orne & l'enrichit.
L'élégant Racine
Fait coûler mes pleurs;
Et ſa voix divine
Enchante les cœurs.
Le pompeux Corneille
Flatte moins l'oreille;
Mais il eſt ſi grand,
Qu'il gagne & ſurprend
Par ſon ton ſublime,
Toute notre eſtime.
Deſſous ces ormeaux
J'entens Fontenelle
De ſes chalumeaux
Charmer une Belle.
Aux accens ſi beaux
De ce Berger tendre,
Je vois les ruiſſeaux
Qui ſemblent ſuſpendre,
Pour le mieux entendre,

Le bruit de leurs eaux.
Le Faune volage,
L'entendant chanter,
Tâche d'imiter
Un si doux langage;
Mais quoi! De sa voix
Le son est sauvage;
De dépit, de rage;
Il fuit dans les bois.
D'un vol plus sublime,
L'illustre Rousseau
Atteint à la cime
Du double côteau,
Et l'art qui l'anime,
Tire de la rime
Un plaisir nouveau.
Tantôt comme Horace,
Son vol, plein de grace
Et de sentiment,
Coûle lentement:
Tantôt plus rapide;
D'un vol intrépide
Il suit noblement
Les traces d'Alcide,
Et non moins hardi,
Le fameux Voltaire,
Sur les pas d'Homere,
Dit du grand Henri

La haute vaillance,
La noble clémence
De ce Roi chéri,
Avec Melpoméne,
Il met sur la scêne
Brutus & César.
Je vois ce grand homme
Assujettir Rome,
Ce fier Dictateur,
Répand la terreur;
Et de sa Patrie
Devient l'oppresseur;
Mais un fer vengeur
De sa tyrannie
Punit la fureur.
L'Amour qui soupire
La mort de Zaïre,
Dessus son tombeau
Eteint son flambeau,
Et dans nos allarmes,
Avec son bandeau,
Il tarit nos larmes.
Mais de leurs concerts
Mon ame charmée,
Est-elle fermée
Aux Ecrits divers,
Dont la Renommée
Célébre les airs?

De l'Art Oratoire
J'admire les tons ;
Ses grandes leçons
Assûrent la gloire
De ses Nourrissons.
L'auguste sagesse,
Dans Rome & la Grece,
Lui doit ses succés,
Et par ses effets,
On vit Démosthéne
Des Tyrans d'Athéne
Sapper les projets.
Dans cette carriere
Tu vas donc courir ?
Déja la barriere
Va pour toi s'ouvrir.
Ciel ! quelle lumiere
Tu vas découvrir !
Que l'erreur, le vice,
Tremblent à ta voix.
Lorsque l'injustice,
Foule aux pieds les loix,
Fais voir son supplice.

*A Graveline, près Genéve, le 3 Avril 1749.*

## MADRIGAL.

QUand d'une voix & douce & tendre,
Licidas m'invite à me rendre,
Oh! qu'il sçait bien persuader,
Et que je me plais à l'entendre!
Il en coûte moins à céder,
Qu'il coûteroit à se défendre.

## VERS

*Pour mettre au bas du Portrait de Mad. de* Sevigné.

QUi veut écrire poliment,
Prendra Sevigné pour modéle.
Un Lecteur, plein de jugement,
Ne sçait qui l'emporte chez elle,
De l'esprit ou du sentiment.

## VERS

*Pour mettre au-dessous du Portrait de Mad.* Deshoulieres.

TEndre, délicate, fidelle,
Deshoulieres en ses vers excelle;

Tout rit, tout parle en ses tableaux ;
Par tout son génie étincelle.
Sous un ombrage frais peint-elle des oiseaux ?
On croit que leurs accens ont flatté notre oreille ;
Et d'un plaisir toujours nouveau,
La douceur de ses sons nous charme & nous réveille ;
Le Dieu du Goût lui prêta son flambeau,
Et l'Amour étonné de la trouver si belle,
Pour contempler ses traits souleva son bandeau ;
Et la prit pour une immortelle.

*MEMOIRE Historique, sur une nouvelle sorte de Montre à répétition, présentée à l'Académie Royale des Sciences, le 30 Août 1749, par M. Julien le Roi, Horloger du Roi.*

QUoique les Montres à répétition soient d'une très-grande utilité, la jouissance de cet avantage semble être reservée aux seuls habitans de quelques grandes Villes de l'Europe, où l'on trouve des Horlogers assez habiles pour rectifier leurs dérangemens, d'autant plus inévitables qu'ils sont produits par la multiplicité & l'extrême délicatesse des parties qui les composent.

Il est certain qu'une répétition ordinaire a trente-six piéces essentielles de plus qu'une Montre simple *, & que c'est de ce grand nombre de piéces contenues dans des bornes trop étroites, que viennent ses défauts. Le nombre en est tel, que n'en connoissant point le terme, on se contentera d'en mettre un seul sous les yeux, qui est le plus grand de tous.

Ce défaut, qui est inséparable des répétitions, vient de leur construction & de ces trente-six piéces, la plûpart mobiles, & telles par leurs fonctions, que plusieurs ne sçauroient manquer, sans en faire manquer d'autres, sans faire arrêter la sonnerie, & conséquemment le mouvement du balancier. Alors la plus excellente devient inutile au point de ne pouvoir servir, ni à l'oreille comme répétition, ni à l'œil comme montre simple.

Depuis leur invention, la plûpart des Horlogers qui se sont appliqués à chercher les moyens de les perfectionner, y ont rencontré tant d'obstacles à surmonter, que n'y voyant nulle apparence de réussir, ils se sont de plus en plus persuadés, que le seul parti à prendre pour eux étoit de ces-

* Outre ces trente-six piéces, les répétitions en ont encore de plus vingt quatre autres peu considérables, comme broches, vis, clefs, &c.

ſer leurs recherches, & de ſuivre la meilleure conſtruction uſitée. J'avois penſé long-tems de même, lorſque j'eus occaſion en 1739 de renouveller les miennes. Pour lors elles ne furent pas infructueuſes, je découvris un moyen de les perfectionner, & ce moyen qui m'a ouvert la route pour arriver à deux autres, devoit néceſſairement les précéder, ſans quoi je ne les aurois ſans doute jamais apperçûes.

Dans le Mercure de Mars 1741, je publiai une nouvelle conſtruction de montre à répétition, que j'appellai indifferemment Répétitions *à grand mouvement ou à bâte levée.* Elle parut ſi bonne à tous mes confreres, qu'ils l'adopterent avec un empreſſement dont je ne fus pas moins ſurpris que flatté. Cette découverte, qui contenoit le germe des deux autres qui ſuivent, a fourni l'avantage ſingulier de ſervir à créer, pour ainſi dire, un nouvel eſpace, qui en augmentant le volume du mouvement d'une répétition, n'augmente nullement celui de la boëte qui le renferme. Elle eſt ſi heureuſe, qu'elle a rendu les répétitions ſans timbre plus ſolides, meilleures, & plus aiſées à faire, qu'elles ne l'étoient auparavant. Nous allons voir que par la ſuite les répétitions à timbre reçurent de pareils avantages.

Je publiai, dans le Mercure de Février 1744, une maniere de placer un timbre sous la bâte de la boëte d'une répétition à grand mouvement. De ce nouvel arrangement du timbre naissent deux proprietés très-avantageuses, l'une, qu'il en est plus grand, & l'autre, que son bord est couvert par la bâte de la boëte qui le renferme, de maniere qu'il sert à garantir le mouvement de la poussiere, comme une calote mise à même fin. De ces deux choses, l'une, que le timbre a plus de grandeur, & l'autre, que la calote est supprimée, il s'ensuit que les mouvemens de ces répétitions, ceux des reveils, des horloges & des répétitions à trois & à quatre parties, ayant plus de volume, sont, & meilleurs & plus aisés à travailler *; tous mes Confreres en conviennent, & ne pouvoient mieux louer cette maniere qu'en l'adoptant dès qu'elle parut.

Depuis l'application des répétitions à bâte levée, à celles à timbre, cette premie-

* Aux répétitions Angloises à double boëte, avec timbre & calote, l'espace qui renferme leur mouvement est si petit, & si resserré par ces enveloppes, qu'à deux boëtes égales en grandeur extérieure, le solide de l'un de ces mouvemens Anglois est à celui d'une répétition sans timbre à grand mouvement, comme 27 est à 61.

re découverte a produit encore un autre avantage pour l'Horlogerie : elle a facilité la construction d'une sorte de répétition, que l'occasion suivante a donné lieu de mettre au jour, & dont la possibilité a été soupçonnée, & souhaitée depuis longtems : l'exécution même en a déja été tentée.

Un Prélat m'ayant fait l'honneur de me communiquer, il y a quelque tems, une Lettre, par laquelle on demandoit une montre à bon marché, mais cependant telle qu'on y pût connoître les heures pendant la nuit, je lui promis de la faire. Elle fut construite à bâte levée, & le mouvement comme celui d'une montre simple ; à l'égard des piéces qui devoient indiquer l'heure pendant la nuit, j'imitai en quelque chose celles d'une montre Allemande que j'avois vûe, & dont je parlerai ci après. On lui fait répéter les heures en tirant doucement un petit bouton qui est placé au-dessus de la charniere de sa boëte. Sur le rapport avantageux qu'on en fit à un illustre Prince Etranger, il desira la voir, & me dit après l'avoir examinée, que je ne devois pas rester en si beau chemin, & qu'il m'invitoit à perfectionner encore cette sorte de montre en lui faisant répéter les quarts.

Aussi sensible aux choses obligeantes qu'il me fit l'honneur de me dire, que flatté de l'espérance de mériter ses bontés, je lui promis d'en chercher les moyens, & parcourus tous ceux qui pouvoient m'ouvrir une route à la réussite. Elle parut enfin, je la suivis, & ce sont particulierement ces circonstances qui ont occasionné la construction suivante, & donné lieu à ce Mémoire.

Elle consiste dans une répétition dont la cadrature est faite de façon, que sans rouage de sonnerie le seul mouvement de la main suffit pour lui faire répéter les heures & les quarts avec la plus grande précision. D'ailleurs elle est si avantageusement disposée, si facile à faire, & rend ces nouvelles répétitions si simples, qu'elles ont vingt-deux piéces essentielles de moins que les autres. De plus, comme toutes ces piéces supprimées laissent des places vuides à celles qui restent, & que celles qui restent prennent plus de volume & des situations plus heureuses, il naît du concours de ces propriétés réunies les avantages suivans.

1°. Dans les montres simples à répétition (c'est ainsi qu'on les nommera dans la suite) la situation des roues de leur mouvement est si avantageuse qu'elle se réduit

réduit précisément à celle d'une montre simple, à laquelle on auroit joint l'une des proprietés des répétitions à grands mouvemens, qui est telle que, à volume égal de boëte, le mouvement d'une montre simple à répétition est plus grand que celui d'une montre simple ordinaire.

2°. Elles surpasseront de beaucoup les autres en bonté, en durée, & en facilité de construction, parce que les roues de sonnerie des répétitions ordinaires, occupant la moitié de la cage qui les renferme, rendent les roues du mouvement moins parfaites en les rendant plus petites, & moins à la portée de nos organes qui ne nous permettent pas de travailler des petites parties de la matiere, avec la même précision que celles d'une certaine grandeur. Plus les parties d'une montre sont déliées, moins elles ont de solidité, & plus leurs défauts échappent à nos regards, soit ceux de justesse dans les formes d'exactitude dans leur position, d'examen de leur matiere, de proportions, dans les rapports des engrenages, &c. Par cet exposé il est aisé de juger pourquoi les pendules à simple répétition se dérangent si rarement, & pourquoi les montres à répétition sont si sujettes à manquer.

3°. Il en résulte de plus un nouvel

avantage qui mérite une considération particuliere; c'est celui de la diminution de leur prix, causée par la suppression de ces vingt-deux piéces dont on a parlé, & de douze autres moins considérables, comme broches, vis, clefs, &c.

4°. Ces répétitions, qui pourront être à timbre, suivant la construction que l'on vient d'indiquer, seront beaucoup plus aisées à démonter & à remonter. Tous les Horlogers n'éprouvent que trop l'extrême difficulté de remonter les rouages d'une répétition sans aucun accident: elles pourront même être démontées aussi facilement que les montres simples, puisqu'en plusieurs occasions il ne sera pas même nécessaire d'en démonter le cadran.

5°. La difficulté de remédier à leur dérangement, dont j'ai parlé dans le commencement de ce Mémoire, oblige assez souvent ceux qui habitent loin d'ici, de les abandonner pour un tems, ou de les faire transporter. Ce transport, presque toujours suivi d'inconvéniens, est ordinairement désagréable aux proprietaires qui en sont privés pendant long-tems. Il n'en sera pas de même de ces nouvelles, qui par leur simplicité pourront être facilement rétablies, & dont les causes de dérangement sont peut-être vingt ou trente

fois moindres que dans la plûpart des autres répétitions, sur tout celles qui sont petites & à deux boëtes.

6°. Enfin s'il arrive aux répétitions ordinaires que leur sonnerie s'arrête par la plus legere cause, alors cessant de marquer les heures & les minutes, elles deviennent totalement inutiles : au contraire les nouvelles auront l'avantage de servir à marquer les heures & les minutes comme les montres simples, lors même que les piéces de leur cadrature éprouveroient le plus grand dérangement.

Après avoir exposé les avantages des nouvelles montres, je dois répondre à un inconvénient que l'on ne manquera pas de m'objecter; c'est d'être obligé d'employer autant de mouvemens de la main qu'il y a d'heures à faire répéter, & un de plus pour les quarts, tandis qu'un seul suffit aux ordinaires. J'avoue que cet assujettissement est un obstacle à leur succès, à la Cour & dans les grandes Villes de l'Europe.

Mais d'un autre côté il faut aussi convenir que tenant le milieu entre les montres simples & les répétitions, & qu'étant meilleures, plus sûres & moins cheres que ces dernieres, elles seront sans doute par ces avantages très-utiles à ceux qui font leur

séjour dans les lieux de la France, de l'Europe & des autres parties du monde, privés d'Horlogers capables de rétablir celles à l'ordinaire. D'ailleurs un moyen qui ajouteroit à la bonté de l'ouvrage en le simplifiant, seroit de ne faire sonner à ces montres que six heures.

Depuis midi elles sonneroient comme à l'ordinaire, mais après six heures elles sonneroient seulement une heure à sept, deux à huit, & ainsi des autres, jusqu'à minuit, à sept heures du matin la même chose, jusqu'à midi. Cette façon de sonner n'est point nouvelle, je l'ai pratiquée il y a plus de quinze ans dans quelques-unes de mes répétitions. Elle fut goûtée de quelques personnes, & très peu par d'autres. Son principal avantage est de soulager l'attention nécessaire pour compter un nombre d'heures, & pour empêcher les méprises.

A l'égard des six heures que l'on doit toujours suppléer, excepté d'abord après midi & après minuit, l'habitude de quelques jours suffit pour les ajouter sans presque y penser. Cette maniere de compter est en usage en plusieurs Villes d'Italie, & surtout à Rome, où la plus grande partie des horloges publiques ne sonnent que six heures.

Voilà donc un moyen pour affoiblir l'objection contre la multiplicité des mouvemens de la main, qui d'ailleurs se font si aisément & si vîte, qu'on est au plus le même tems à y compter douze heures qu'aux répétitions ordinaires.

Comme il est arrivé souvent que des connoissances liées à d'autres, acquises après elles, ont occasionné le progrès d'un Art ; on a crû devoir terminer ce Mémoire, en indiquant les tentatives de même genre faites par des Horlogers. Quoiqu'elles ayent été sans succès, il ne s'ensuit pas de là que de nouveaux moyens ne servent un jour à les diriger vers l'utilité publique, qui est la pierre de touche des inventions nouvelles. On ne joindra point à ces descriptions celle de la nouvelle répétition ; des raisons plausibles ont ordonné de la differer.

Vers l'année 1720, un Horloger de Londres imagina de placer une montre simple de poche dans une petite boëte de pendule, & d'y ajouter une répétition sans rien changer à la montre simple que l'on y plaçoit, après l'avoir accrochée dans cette boëte par son anneau, & lui avoir fait remplir exactement la partie circulaire de la boëte qui devoit la recevoir.

Comme elle se remontoit par derriere, on faisoit entrer le bout de l'arbre de la fusée dans un autre axe correspondant qu'on lui présentoit, & qui étant creusé quarrément, s'y ajoutoit avec précision. Alors la fusée de cette montre faisoit mouvoir deux aiguilles, qui marquoient les heures & les minutes sur un second cadran placé au-dessous du premier. Un mouvement postérieurement appliqué contenoit les piéces d'une répétition, disposées de maniere qu'en tirant un cordon, on faisoit sonner les heures & les quarts avec beaucoup de justesse, pourvû que l'on eût auparavant l'attention de faire répondre exáctement les aiguilles du cadran inférieur à celui du supérieur. Il est inutile d'ajouter que l'on pouvoit encore augmenter cette répétition d'un réveil & d'une sonnerie, en y mettant les piéces nécessaires à cet effet.

Cette ingénieuse découverte n'a pû réussir par un défaut que l'on devoit prévoir. La puissance du ressort d'une montre, proportionnée au mouvement des piéces qui la composent, doit nécessairement être diminuée en raison des nouvelles résistances qu'on lui oppose dans un plus grand nombre de piéces, & par consé-

quent leur marche peut être retardée, ou même arrêtée. Par-là toute l'utilité de cette invention disparoît.

Quelque tems après, M. Claye, Horloger de Londres, suivit cette route déja frayée. Dans le dessein d'en corriger les défauts, il appliqua une cadrature de répétition à une montre simple, & la plaça dans une boëte semblable à la premiere, mais sans un double cadran. En tirant un cordon, on faisoit abaisser une bascule qui forçoit un axe d'acier de descendre dans la tige du pendant de la boëte, qui étoit creusé dans sa longueur pour recevoir cet axe qui faisoit à l'instant agir la répétition.

M. Grai, Horloger de la même Ville, entreprit ensuite de donner aux roues du mouvement des répétitions un ordre plus avantageux, & qui facilitât dans le besoin leur déplacement & leur remplacement. Il imagina, peu après M. Claye, de renfermer toutes les roues de la sonnerie dans la cadrature, à l'exception de l'arbre de la grande roue qu'il laissa entre les deux platines; (on croit qu'il est le seul qui ait suivi cette construction.)

M. Massoteau, Horloger à Paris, construisit, il y a treize à quatorze ans, une montre simple à répétition qu'il me com-

muniqua ; le pouſſoir en étoit viſſé de maniere qu'en le tournant on faiſoit ſonner les heures & les quarts à la répétition. La cadrature étoit à l'ordinaire à peu de choſe près. L'Académie des Sciences, à qui cet ouvrage fut préſenté, n'en a cependant fait aucune mention dans ſes Mémoires.

A ſon retour de notre armée d'Allemagne, M. le Marquis de Laigle me fit voir une montre qu'il avoit apportée de ce pays ; elle étoit à deux boëtes : après avoir ôté la premiere, on tiroit à ſoi un petit bouton qui débordoit la ſeconde, & l'on entendoit un petit bruit formé par les ſauts d'un cliquet ſur les dents d'une crémaillere ; le nombre de ces ſauts indiquoit l'heure courante.

Peu de tems après, un Major de Cavalerie m'en apporta une autre à boëte. C'étoit ſa montre ordinaire, à laquelle un Horloger de Sarloüis avoit ajouté une répétition pour un Louis d'or : celle-ci ne differoit de la montre Allemande dont je viens de parler, qu'en ce que la crémaillere en étoit rectiligne, qu'elle étoit totalement ſéparée de la montre, & attachée au cordon à côté de la clef ; elle avoit douze dents, & pour s'en ſervir on l'introduiſoit à tâtons pendant la nuit dans

une ouverture parallélograme rectangle, pratiquée au-dessus de la charniere extérieure de sa boëte, de façon qu'en poussant cette crémaillere jusqu'au limaçon appliqué sur la roue du cadran, l'on comptoit les heures, comme dans la montre Allemande, par le bruit des sauts d'un cliquet. L'une & l'autre répétition n'ont que quatre piéces de plus qu'une montre simple, & sont aisées à construire, mais elles ne sonnent point les quarts, & il faut être extrêmement attentif en poussant la crémaillere de l'une, ou tirant celle de l'autre, d'agir très-doucement, afin de faire sonner les heures assez distinctement pour les pouvoir compter.

*A Mademoiselle ***, pour le jour de sa naissance, le 22 Septembre 1749.*

Oui, qui vous rappelle le jour
Par qui commença votre vie
Ne sçait pas vous faire sa cour,
Et bien souvent s'expose à quelque repartie.
Plus d'une fois mes yeux en ont été témoins;
Tel compliment toujours vous blesse,
Tant que je crois, que sur votre sagesse

Un ſoupçon vous toucheroit moins.
Avec ce foible, Iris, le ſeul peut-être
Que vous ayez du beau ſexe adopté,
Que ne devez-vous point rendre au ſouverain Etre,
Pour ne vous avoir pas fait naître
D'un ſang Royal, tendant à la Principauté ?
Un Almanach doré ſur chaque page,
En termes clairs, à la Cour, à Paris,
Au monde entier diroit votre âge.
Ce n'eſt pas tout, aimable Iris,
De Courtiſans une foule importune
Au jour précis viendroit par de ſots complimens
Vous prouver qu'elle ſçait le nombre de vos ans.
Seroit-ce pas mourir cent fois pour une ?

C'eſt donc un bien pour vous d'avoir reçu des Cieux
Une naiſſance plus commune :
Mais moi je m'en trouve auſſi mieux,
Et franchement, ſi vous étiez ſortie
Du rang qui fait les demi-Dieux,
Moi chetif, qui reçus la vie
D'un pere de qui les ayeux
A peine ſe piquoient de ſimple bourgeoiſie,
Aurois-je l'heur de vivre ſous vos yeux ?

Que me ſerviroit donc que du Ciel la tendreſſe
Ait répandu ſur vous mille dons précieux,

Dans les mœurs austére sagesse,
Dans l'ame sentimens nobles & vertueux ;
Dans l'esprit goût, vivacité, finesse ;
Dans les expressions facilité, justesse,
Dans l'amitié cœur généreux ;
Dans la société commerce gracieux ;
Dans les façons extrême politesse ?
Je vous le dis ici d'un ton vrai, sérieux :
Je serois bien fâché que vous fussiez Princesse.

Quelle enfilade ! oh ! que d'objets produits
Par le jour de votre naissance !
Votre naissance encor ! N'en parlons plus, Iris :
Qu'il me soit toutes fois permis
De tirer cette conséquence,
Qu'on ne peut vous passer qu'avec tant de talens,
Vous rougissiez d'avouer vingt-six ans.

*Vairja.*

## MADRIGAL.

AVant qu'Amour sous votre empire,
Jeune & belle Silvie, eût asservi mon cœur,
Jamais bergere en sa faveur
N'avoit fait raisonner ma lire.
C'est qu'aucune, pour le bien dire,

Près d'un canal argenté,
Par les sons de Philoméle,
Il est toujours arrêté ! ....

Ces berceaux, cette prairie
Où voltigent les Zéphirs,
Sont la retraite chérie
De Minerve & des plaisirs.

Ici siégent l'innocence;
La candeur, la probité;
Là ruisselle l'abondance
De ce siécle si vanté...
Et dans ce lieu de délices;
Où l'on ne rencontre pas
Le mensonge, les caprices;
La licence à grand fracas,
Et le venin de l'envie,
On jouit jusqu'au trépas
Des douceurs de cette vie,
Sans avoir ses embarras.

# LETTRE

*Ecrite à M. Remond de Sainte Albine, par l'Auteur des vers précédens.*

MOnſieur, je viens reparoître ſur la ſcéne, & vous demander la continuation de vos bontés, pour les productions d'une Muſe, à laquelle vous avez plus d'une fois donné place dans le Mercure. Les diſtinctions que vous avez faites de mes Piéces anonymes, m'ont beaucoup flatté. Votre approbation m'a aſſûré de celle du Public, & ma Muſe qui n'écrivoit autrefois que par amuſement, ne travaille à préſent que par vanité. Inconnue, elle n'a pas manqué de ſuffrages; connue, peut-être ſera-t'elle ſifflée?

Depuis peu j'ai formé un établiſſement pour l'éducation de la jeuneſſe. Mon but eſt de réunir l'homme & le Chrétien; le Sage & le Sçavant. L'Hiſtoire, la Géographie, le Pilotage, la Géométrie, les Fortifications; tout ce qui a rapport, tant aux Belles-Lettres qu'aux Mathématiques, voilà pour former l'eſprit de mes éleves. Muſique, danſe, manége, déclamation, voilà pour leur corps; voilà l'acceſſoire.

Pour rectifier le cœur, c'est à la Religion à le faire ; & c'est-là la base de mon établissement. Aussi utile qu'il est à la société, j'ai jugé à propos de l'annoncer par tout, & rien ne m'a paru plus propre à remplir mes intentions que le Mercure, puisqu'il n'y a pas en France une Ville, quelque petite qu'elle soit, où l'on ne s'empresse d'avoir ce Recueil. Je suis d'autant plus persuadé que vous m'accorderez la grace que je vous demande, que je sçais que vous n'avez rien tant à cœur que le bien du public.

J'ai l'honneur d'être, &c.

*Allegre, Préfet de Pension à Marseille, rue de Grignan, près de Saint Ferreol.*

## *ENIGME.*

DU fond du pays Gascon,
Selon certains Auteurs, je tire ma naissance.
D'autres, non sans moins de raison,
Me font du pays de Coutance,
Ou de la Ville d'Alençon.
Quoiqu'il en soit, dans mon génie,
De Gascogne ou de Normandie,
Je renferme l'esprit flateur,

Perfide, impudent & menteur.
Malgré cet affreux caractére,
J'ai pourtant presque seul aujourd'hui l'art de plaire,
Et par mon esprit séducteur,
A la Cour, au Palais, à la Chaire, à la grille;
Je me fais louer & je brille.
Tout, jusqu'au plus vil Artisan,
Se déclare mon partisan;
Chacun de moi veut une dose.
Que suis-je donc? Fort peu de chose;
Et rien du tout le plus souvent.

## *LOGOGRYPHE.*

Commode enfant de la mollesse,
Ainsi que de la propreté,
C'est tantôt par délicatesse,
Tantôt par pure politesse,
Et tantôt par utilité,
Lecteur, qu'on me met en usage.
Mon tout est formé de huit pieds;
Mets à l'écart les trois derniers,
Je défigure ton ouvrage.
L'on trouve en moi par l'art de la combinaison
De quoi couvrir une maison;
Le recours d'un mortel dépourvu de courage;

Deux élémens ; trois notes ; un poiſſon ;
La femme de Jacob ; une douce boiſſon ;
Près de Paris certain Village,
Qui pour me deviner t'eſt d'un grand avantage.
Ce qui d'un corps nombreux ſuſpend le mouvement ;
Pour le ſommeil un meuble utile ;
Un proche parent ; une Ville ;
Deux arbres ; un doux inſtrument ;
Ce qui du Tout-Puiſſant ſignale la vengeance ;
Un endroit où l'on vient implorer ſa clémence ;
La ſeconde moitié d'un féroce animal ;
Le ſymbole de l'amertume ;
Le plus haut d'un arbre ; un légume ;
Un homme mépriſable ; un mal
A l'œil très-préjudiciable ;
Ce qu'un homme prudent préfére à l'agréable ;
Ce que ( le vin tiré ) l'on voit dans les tonneaux ;
Aux Poiſſons & même aux oiſeaux
Certaine invention funeſte.
Que dirai-je de plus ? . . . . je ſupprime le reſte.

## AUTRE.

*A Mad. . . . . . . sur son nom de Baptême la veille de sa fête.*

DAns un mot dont huit pieds composent la
substance,
Lequel est sûrement de votre connoissance.
6, 4, 5, 1 & 2, à vos yeux vont offrir
Ce qui de vous toujours s'offre à mon souvenir.
4, 5, 3, 6, vous exposent un titre
Que de mon cœur suprême arbitre,
Seule vous auriez pû me résoudre à porter.
Mais de quoi m'a servi que vous puissiez le faire?
Toujours soucieux de vous plaire,
Hélas ! j'eus beau jadis mille fois vous chanter,
Vous dépeindre & vous exalter
Les plaisirs séducteurs de l'amoureux mystere;
Tout faits pour vous exciter
A vivre sous les loix de l'enfant de Cythére;
Vous dire qu'en attraits vous surpassiez sa mere.
Je ne fus pas assez heureux,
Pour toucher, ébranler votre cinq, quatre & deux.
Ni ma voix, ni mes vers, ni mon ardeur sincére,
Ni mon 5, 1 & 8, n'y purent parvenir.
O mortelle douleur ! O cruel souvenir !
Je n'eus pas même l'avantage
De tenir votre 4, 5, 6, 7, seulement,

Alors plein de ressentiment
De vous voir insensible au plus sincére hommage,
Ne pouvant prendre de répit,
J'injuriai l'amour & pleurai de dépit;
Mais je vis, hélas! que les larmes
Aux amans malheureux prêtoient de foibles armes.

*Brunet, de Dijon.*

## AUTRE.

MOn empire s'étend sur tout ce qui respire;
Sexe, Prélats, Héros, combattus, harcelés,
Succombent tour à tour sous mes coups redoublés.
Si ces traits, cher Lecteur, ne te peuvent suffire;
Poursuis, au jour je vais produire
Quelques mots qu'en mon sein l'on trouve rassemblés;
Un poisson : un oiseau : de l'an une partie;
Ce qu'au Chef des Hébreux dicta le Créateur :
Des gens âgés la pâture choisie;
Un outil de Serrurerie :
L'ouvrage d'un insecte : un grand Législateur :
L'antidote de la fadeur :
Deux Rivieres en Picardie :
Un nombre : le dépôt de certaine liqueur :
Trois notes : une Nymphe : un Saint : le réceptacle

De tous les objets d'un spectacle :
Le symbole de la douceur :
Enfin un fils du Patriarche,
Qui par l'ordre de Dieu se retira dans l'Arche.

*Par le même.*

## *AUTRE.*

JE suis un être imaginaire,
Qu'on dit être l'effroi d'une jeune bergére ;
Dans un sens different je me plais à piquer,
A réformer, à critiquer.
En veux-tu sçavoir davantage ?
Mes six pieds vont t'offrir un déchec : certain mal :
Ce qu'on cherche en hyver : un petit animal :
Ce que le vrai Sçavant doit avoir en partage ;
Des lambris assûrés un brillant ornement ;
Coûtume de l'Eglise : Isle : note : élement ;
Terme de jeu : poisson ; titre dont on décore
La majesté du Souverain :
Un péché capital : une espéce de grain :
Une conjonction en moi se trouve encore.

*Par le même.*

## *AUTRE.*

SOus differente forme on peut me voir paroître ;
Je procure aux mortels ce qui n'est pas en moi ;
Quelquefois mon aspect a causé de l'effroi ;
Mais faute de me bien connoître.
Sur le corps & l'esprit, à ce que l'on prétend,
Cher Lecteur, mon pouvoir s'étend.
En transposant les pieds qui composent mon être ;
On doit voir sortir de mon sein
Ce qu'est un faux calcul : un Saint :
Ce qu'un bon Livre est digne d'être :
Un nombre : un mortel fortuné,
A se voir bienheureux à jamais destiné :
Une Ville de Normandie :
Plus une préposition,
Et même une négation.

*Par Mlle G******.*

# NOUVELLES LITTERAIRES,

## *DES BEAUX-ARTS, &c.*

LE MASQUE ou *Anecdotes particulieres du Chevalier de ***. A Amsterdam*, chez Pierre *Mortier*, 1750, *in*-12. pp. 205.

On dit, *Anecdotes d'un Regne*, *d'une Cour*, &c. Peut-on dire également *Anecdotes d'un homme*? Dans le doute, l'Auteur auroit aussi bien fait d'intituler simplement son ouvrage *le Masque*, ou s'il vouloit ajoûter *Anecdotes*, il devoit dire *Anecdotes particulieres de la vie du Chevalier de ****. Au reste, ce petit Roman nous a paru fort agréable, & nous n'avons pû le quitter, sans en avoir achevé la lecture. La supposition, sur laquelle porte l'intrigue, a déja été employée dans plusieurs ouvrages de cette espece, & dans quelques Comédies; mais l'Auteur a trouvé le moyen de tirer d'une fiction usée diverses situations neuves & intéressantes. Nous voudrions qu'il n'eût point introduit sur la Scéne un certain Commandeur, qui ne sert de rien à l'action. Il n'en auroit pas plus coûté à l'Auteur de donner à la Tante du

Chevalier assez de fortune pour lui acheter un Régiment, que de la faire recourir pour cet effet à la générosité d'un ami. D'ailleurs, nous ne dissimulerons point que le début du Commandeur avec le Chevalier nous a fait naître d'étranges soupçons. Il faut avouer aussi qu'on doit être blessé du jugement téméraire que le dernier porte d'une parente respectable, & que la démarche qu'il hazarde vis-à-vis d'elle, n'est pas moins contraire à la raison qu'aux bonnes moeurs. Après qu'on aura lû cet ouvrage, peut-être fera-t'on encore d'autres objections? Peut-être ne trouvera-t'on pas vrai-semblable, que l'Héroïne, étant éprise d'une passion si violente, ait tant d'adresse à la cacher? Peut-être aura-t'on de la peine à concevoir que dans les entretiens secrets qu'elle a avec le Chevalier, entretiens dans lesquels elle n'a pas, ainsi que dans un bal, la liberté d'altérer à un certain point sa voix, elle puisse, à la faveur du masque, la déguiser tellement, que son amant ne la reconnoisse point, lorsqu'elle lui parle à visage découvert? Nous ne serons point surpris que l'Auteur essuye ces critiques. Nous le serions beaucoup qu'on ne lui tînt pas un grand compte de l'art, avec lequel il tient jusqu'au dénouement les Lecteurs dans l'incertitude;

l'incertitude ; disons plus, dans une espéce d'impossibilité de deviner si la personne dont les charmes ont tant de pouvoir sur le Chevalier, est la même que l'Inconnue dont la tendresse exige de lui tant de reconnoissance.

LE RIVAL SUPPOSÉ. Comédie en un Acte. *A Paris*, chez *Prault*, fils, à l'entrée du Quai de Conty, à la Charité, 1749, *in*-12. pp. 35.

Plus on fréquente notre Théatre, plus on se confirme dans l'opinion qu'y risquer un ouvrage, c'est mettre en quelque sorte à la Lotterie, & que le hazard y décide aussi souvent du sort des Piéces, que leurs beautés ou leurs défauts. Le mauvais succès de la Comédie de *la Colonie*, dont nous avons parlé dans le dernier Mercure, est un exemple de ce que nous avançons. Celle du *Rival supposé*, quoique reçûe plus favorablement que la *Colonie*, n'a pas eu non plus à beaucoup près les applaudissemens qu'elle méritoit. Voici la fable de cette Piéce.

Le Portrait d'une jeune beauté, nommée Dona Léonor, tombe entre les mains d'un Roi d'Arragon. Ce Prince est frappé des attraits de l'objet que ce Portrait représente. Il fait chercher ce charmant objet, mais inutilement. Un jour, emporté par

l'ardeur de la chasse, séparé de sa suite, & accompagné seulement de Don Frédéric, un de ses Courtisans, il se trouve auprès des murs du Parc d'un Château. Des cris perçans attirent l'attention du Roi. Il apperçoit des femmes qui fuyent un horrible sanglier. Voler à leur secours, & tuer cette bête farouche, n'est que l'affaire d'un instant. Au plaisir d'avoir sauvé les jours d'une jeune personne, remplie d'appas, succéde celui de reconnoître en elle l'original du Portrait. Don Félix de Mendoce, pere de Dona Léonor, est un vieux Seigneur, hérissé de probité, vivant dans ses terres, haïssant la Cour, & qui, sur quelques mécontentemens, s'en étant retiré sous le regne précédent, n'y a pas reparu depuis plusieurs années. Ainsi ni lui, ni sa fille, ne connoissent leur nouveau Souverain. Le Roi, jaloux de ne devoir qu'à lui les sentimens de Léonor, profite de cette circonstance pour cacher son rang. Il fait passer Frédéric pour un simple valet de chambre, & jouant le rôle de ce Courtisan, il se détermine, après avoir vû plusieurs fois Léonor, & s'être assûré qu'il est maître du cœur de cette Belle, à la demander en mariage sous le nom de Frédéric. Il l'obtient facilement, mais il n'est pas satisfait d'être aimé de sa maîtresse, si elle

ne l'aime assez pour le préférer à une couronne. Curieux de sçavoir s'il peut se flatter de ce bonheur, il fait à Léonor une fausse confidence.

» Apprenez, lui dit-il, que je suis un » perfide. Prêt à consommer la trahison » que je vous faisois, elle s'est peinte à » mon ame dans toute son horreur.

» *Léonor.* Vous me trahissiez ! O Ciel !

» *Le Roi.* Hier, après avoir obtenu du » Roi son agrément pour notre maria- » ge, je me retirois, lorsqu'il me rappella. » *Mon cher Frédéric*, me dit-il, *je sçais* » *trop combien tu m'es attaché, pour douter* » *un instant de toute l'inquiétude que te cause* » *la mélancholie où tu me vois plongé depuis* » *quelques jours. Croirois-tu que le Portrait* » *d'une jeune personne que je ne connois point,* » *a fait naître en mon cœur la passion la plus* » *prompte & la plus vive ? Tiens, vois, exa-* » *mine toi-même si la nature a jamais rien* » *formé de plus beau. Regarde cette bouche, ces* » *yeux. Que d'agrémens, que de finesse, &* » *en même-tems que de noblesse & de majesté* » *dans tous ces traits ! Je te laisse ce Portrait,* » ajoûta-t'il ; *informe-toi ; aide-moi à décou-* » *vrir cet adorable objet. Une si rare beauté* » *ne sçauroit être inconnue.* Jugez, Madame, » de la surprise & du trouble où me jettoit » ce discours. Voilà le Portrait qu'on me

» faisoit admirer & qu'on m'a confié.

» *Léonor.* C'est le mien que mon pere fit » faire il y a un mois, lorsqu'il me retira du » Convent. Je le perdis quelques jours après.

» *Le Roi.* Et le hazard, comme vous » voyez, l'a fait tomber entre les mains » du Roi. Au lieu de répondre à sa con- » fiance, de me jetter à ses pieds, & de » lui avouer que j'étois son rival, je tâchai » de dérober à ses yeux mon saisissement. » D'un air froid & indifférent je combattis » sa passion. *Un objet inconnu*, lui dis-je, » *doit-il prendre tant d'empire sur votre* » *ame ? Cette jeune personne est peut-être* » *engagée ? Peut-être est-elle extrêmement* » *flattée dans cette peinture ? Peut-être même* » *n'existe-t'elle pas ?* .... Enfin, Madame, » ma perfide jalousie n'épargna rien de tout » ce qui pouvoit étouffer sa curiosité, son » amour, & vous ravir une couronne. ... » mais lorsque j'ai parû devant vous, .... » je n'ai pû déguiser plus long-tems les » cruels mouvemens dont je suis agité .... » vous vous êtes apperçûe de mon trouble; » vous m'avez pressé de vous en découvrir » la cause. Voilà mon crime avoué. Il ne » me reste plus qu'à délivrer vos yeux de » ma présence, & qu'à aller cacher loin de » vous mon désespoir & ma confusion.

Ils sont interrompus par Frédéric, qui,

ainsi qu'il en est convenu avec le Roi, vient lui annoncer l'arrivée d'un courier, chargé de dépêches importantes. Sur ce prétexte le Roi quitte Léonor. Peu de tems après il revient.

» Madame, dit-il, je suis perdu. Vous » allez être vengée. Un de mes amis m'en» voye dire que dans une heure au plus » tard le Roi sera ici.

» *Léonor*. Le Roi ?

» *Le Roi*. Oui, Madame. Ce Prince, » toujours plein de bonté pour moi, & » qui ne sçait pas encore que j'ai trahi sa » confiance & son amitié, veut honorer » mon mariage de sa présence. A la suite » d'une chasse dans la forêt voisine, il se » fait un plaisir de me surprendre par une » petite fête ; il viendra avec cinq ou six » personnes, masqué.

» *Léonor*. Quel enchaînement de hazards » & de coups imprévus !

» *Le Roi*. Ils vous conduisent au trône, & » moi au comble des disgraces. Je vous » perds, je perds l'estime & la faveur de » mon Maître. En vous voyant, qu'il va » me trouver coupable, ou plutôt, que je » devrois lui paroître innocent !

Léonor, sans vouloir découvrir ses véritables sentimens au Roi, va trouver son pere, & le Roi se retire, pour aller pren-

dre le déguisement sous lequel il se propose d'achever de lire dans le cœur de sa maîtresse.. Pendant que Don Félix le cherche pour l'informer de la conversation qu'il a eue avec Léonor, des masques paroissent. Don Félix, averti que l'un d'eux est le Roi, ordonne qu'on fasse venir sa fille.

» *Le Roi*.... Se pourroit-il, Madame, » qu'avec tant de charmes vous n'eussiez » jamais pensé que je n'avois pas encore » partagé mon trône? .... Ne puis-je me » flatter que vous ayez quelquefois souhaité que je vous visse?

» *Léonor*. Moi, Sire?

» *Le Roi*. Eh, Madame, les premiers » désirs de la beauté ne devroient-ils pas » être pour l'objet qui peut la couronner? » Ce seroit un commencement d'intérêt » que vous auriez pris en moi.

Tous les discours passionnés du Roi ne peuvent ébranler la fidélité de Léonor. Elle déclare que rien ne la fera changer; qu'elle a instruit son pere de sa résolution, & que si elle ne l'avoit pas trouvé disposé à tenir à Don Frédéric la parole qu'il lui avoit donnée, elle étoit déterminée à chercher une retraite dans un Convent. Le Roi ne pouvant plus douter qu'il ne soit aimé pour lui-même, se démasque, & récompense la constance de Léonor, en lui donnant la main.

Si nous n'avions craint de nous trop étendre, nous aurions montré qu'il n'y a pas moins de noble comique dans cette Piéce, que de finesse de dialogue, & de délicatesse de sentimens. Nous avons dit * que le caractére de Don Félix, & celui de Florine, Suivante de Léonor, étoient neufs au Théatre. On pourra s'en convaincre, en lisant l'ouvrage.

LA ROSE INUTILE, Comédie en un Acte & en vers, par M. *Rousseau. A Paris*, chez Sébastien *Jorry*, Imprimeur-Libraire, Quai des Augustins, près le Pont Saint Michel, aux Cigognes, 1749. *in-octavo* pp. 39.

Quelques mauvais Plaisans, badinant sur le titre de cette Comédie, l'ont appellée *la Piéce inutile*. C'est en porter un jugement peu équitable. Il est vrai qu'elle est vuide d'action, & que l'Auteur n'a pas profité de tout le Comique que le sujet lui fournissoit. Il est vrai aussi, qu'en certains endroits le dialogue pourroit être plus juste & plus serré. Du reste, la Piéce en général est légerement écrite, & versifiée facilement; on y trouvera plusieurs vers heureux, & cet ouvrage, bien loin de faire deshonneur aux talens

* *Premier vol. de Décembre, Art. des Spectacles.*

de M. *Rousseau* donne de lui des espérances. Elles nous paroissent d'autant mieux fondées, que nous sçavons qu'il désire fortement de mériter les suffrages du Public, & qu'il travaille avec autant d'assiduité que d'ardeur, pour se mettre en état de les obtenir.

LE DOCTEUR D'AMOUR; Comédie en un Acte & en vers, représentée pour la premiere fois le 6. Mars 1748. revûe, corrigée & remise en 1749. par M. *Farin de Hautemer. A Paris*, 1749. *in-octavo*, pp. 45.

Un Prologue qui est à la tête de la Piéce, nous apprend que l'Auteur est Comédien d'une troupe de Province, & que c'est sur le Théâtre de Bruges qu'il a hazardé la premiere représentation de cet essai de sa muse. Avec cette Comédie, M. *de Hautemer* a fait imprimer un Divertissement qui est un ouvrage détaché, & qui est intitulé *Triomphe de la Paix*.

DISCOURS *prononcés dans l'Académie Françoise*, le Jeudi 25. Septembre 1749. à la réception de M. l'Evêque *de Rennes*, *A Paris*, de l'Imprimerie de Bernard *Brunet*, Imprimeur de l'Académie Françoise, rue Saint Jacques, 1749. *in-quarto*, pp. 20.

Il semble qu'on attende deux espéces differentes d'éloquence; de l'homme consf-

tifué en dignité, & de l'homme de Lettres, qui sont reçus à l'Académie Françoise. Le discours de M. l'Evêque de Rennes réunit les avantages qui distinguent ordinairement les harangues de remercîment de ces deux classes d'Académiciens. Deux morceaux que nous allons copier de ce discours, prouveront la justice de cet éloge.

Quoi de plus délicat que la maniere dont M. l'Evêque de Rennes loue l'Académie, & lui retrace les honneurs dont elle jouit dans les Pays étrangers !

» Votre premier objet, dit-il aux Aca-
» démiciens, étoit de polir, de perfection-
» ner la Langue ; mais une plus noble car-
» riere étoit dûe à des hommes tels que
» vous. Arbitres du Langage, la pensée &
» le sentiment, qui sont comme l'ame de
» la parole, sont devenus nécessairement
» de votre ressort, & ont également re-
» connu vos Loix. Ainsi, en même tems
» que dans vos écrits vous mettez en pra-
» tique vos propres décisions sur la Langue,
» vous donnez des régles à l'esprit ; vous
» élevez, vous ennoblissez les sentimens,
» & c'est le fruit le plus précieux de ces
» chefs-d'œuvre en tout genre de Littéra-
» ture, qui ont porté votre gloire au plus
» haut degré. L'Académie s'applaudit avec
» raison de voir la Langue françoise de-

» venue la Langue dominante dans presque
» toutes les Cours de l'Europe : c'est un
» triomphe qui n'est dû qu'à elle. Aujour-
» d'hui, Messieurs, je vous apporte un
» hommage different, & peut-être plus
» flateur. En Espagne, on ne parle presque
» point notre Langue, mais on y lit avec
» avidité les Livres françois ; c'est qu'on
» aime mieux apprendre de vous à penser
» qu'à parler. La Langue françoise y est
» traitée comme les Langues sçavantes
» qu'on étudie, qu'on approfondit, non
» pour en faire un usage ordinaire, mais
» pour y trouver de parfaits modéles. Avec
» quelle complaisance ( étoit-ce un pres-
» sentiment de l'honneur que j'aurois de
» vous appartenir ? ) Avec quelle complai-
» sance ai-je vû vos ouvrages entre les
» mains des Amateurs des sciences, qui y
» cherchent, comme dans leurs sources,
» les leçons du beau, du vrai, du simple,
» du naïf, du pathétique, du sublime !
» Ainsi, Messieurs, dans cette Nation qui,
» en étendue d'esprit & en noblesse de sen-
» timens, ne cede à nulle autre, qui même
» a produit des genies du premier ordre,
» vous avez des éleves dont vous formez
» le goût, & qui font gloire de vous avoir
» pour maîtres, & les noms de plusieurs
» d'entre vous sont aussi connus & aussi

» célébrés dans Madrid que dans Paris
» même.

Quoi de plus oratoire que ce Portrait de Louis le Grand ?

» Louis XIV. Quel nom ! quelle foule
» de nobles & sublimes idées présente-t-il
» à l'esprit ! Un Roi, dont le regne sera
» regardé dans la postérité comme le regne
» des Arts, des Sciences, des Talens, des
» grands Guerriers, des grands Ministres,
» des grands événemens ! Un Roi, le plus
» Roi qui fût jamais; dont l'ame toute en-
» tiere, l'esprit, le cœur, les projets, les
» entreprises, portoient le caractére &
» l'empreinte de la Majesté ; qui sçut pro-
» téger & pratiquer la Religion, gou-
» verner l'Etat & sa Famille, faire la
» guerre & donner la paix, soutenir les
» prospérités & les disgraces, agir & par-
» ler, vivre & enfin mourir en Roi ! Les
» siecles couleront, & le tems qui consume
» tout, ne diminuera rien de sa gloire.
» Sa place est marquée dans les fastes des
» Nations, dans le souvenir & l'admira-
» tion des hommes, &c.

M. *de Fontenelle* répondit à M. l'Evêque de Rennes, & sa réponse est conforme au caractére de cet illustre Doyen de l'Académie. On sçait qu'il a toujours préféré les idées aux images, les graces élégantes aux

estueuses, & la finesse de l'expression véhémence des grands mouvemens.

.ATINI SERMONIS EXEMPLARIA *è Scriptbus probatissimis*, &c. Editio altera. Ter-solutæ orationis excerptio. Lutetiæ Pa-rum apud Fratres *Guerin*, viâ Jacobæâ, signo *S. Thomæ Aquinatis*. C'est-à-dire, DELES DE LATINITÉ, tirés des meil-s Auteurs de l'antiquité. Seconde Edi-on. Troisieme Partie de Prose. *A Paris*, z les freres *Guerin*, rue Saint Jacques, iint *Thomas d'Aquin*.

Cette continuation du Recueil de M. *mpré* ne le cede point aux premieres ties, par le choix des morceaux qu'el-contient. Ils sont tirés de Vegece, de e-Live, de Frontin, de Macrobe, de intilien & de Ciceron. Nous nommons ces Auteurs, selon l'o[illegible]e où ils sont :és dans ce Livre.

1. *Champré* suit fidélement la méthode l s'est proposée, de conduire *insensi-nent* par degrés les jeunes gens à ce l y a de plus difficile dans la Langue ine. Il tâche de leur épargner l'ennui, t cherche à mettre le plaisir à la place pleurs.

a collection sera composée de quatre ies de Prose, & de deux de Poësie. que partie est suivie d'une Traduction

Françoiſe, qui ſe vend ſéparément. Le Vocabulaire, annoncé dans le *Proſpectus*, paroîtra l'année prochaine. Le prix de chaque partie du Texte Latin eſt de vingt-ſix ſols. La Traduction en coûte trente.

L'ECOLE DU JARDIN POTAGER, qui comprend la deſcription exacte de toutes les Plantes Potageres, les qualités de terres, les ſituations & les climats qui leur ſont propres, la culture qu'elles demandent, leurs propriétés pour la vie, leurs vertus pour la ſanté, les differens moyens de les multiplier, le tems de recueillir leurs graines, leur durée, &c. La maniere de dreſſer & conduire les couches, d'élever des champignons en toute ſaiſon, &c. Par l'Auteur du Traité de la culture des Pêchers. Tome premier, *in*-12. pp. 536. *A Paris*, rue Saint Jacques, chez *Antoine Boudet*, & *P. A. le Prieur*, Imprimeur du Roi, 1749.

Nos Lecteurs n'exigeront point de nous un Extrait détaillé de ce Livre, & d'ailleurs ſon titre en offre une analyſe ſuffiſante. Il nous ſuffit d'avertir que c'eſt le fruit des réflexions & des expériences d'un homme d'eſprit, qui joint à beaucoup de lumieres & de ſagacité une longue pratique de l'Art dont il donne des leçons. Le ſuccès de ſon Traité ſur la culture des Pêchers ſemble répondre de l'accueil qu'on fera à ce nou-

vel ouvrage. Dans le premier Chapitre, l'Auteur démontre l'utilité & l'agrément d'un Jardin Potager ; il y développe en même tems le plan qu'il s'est prescrit dans son Livre, & les motifs qui l'ont déterminé à le composer.

GEOMETRIE Elémentaire d'*Euclide*, avec des Supplémens de Géométrie, & l'usage de chaque proposition pour toutes les parties des Mathématiques ; accompagnée d'une méthode générale de construire les tables des Sinus, des Tangentes, & des Secantes. Par M. *Gallimard*. Nouvelle Edition, revûë, corrigée & augmentée. *A Paris*, chez *Quillau*, rue Galande ; *Chaubert*, Quai des Augustins ; *Quillau*, fils, rue Saint Jacques, & Joseph *Barbou*, même rue.

Par une lettre qu'on nous écrit au sujet de ces élémens, on nous assure que nous ne pouvons obliger plus essentiellement le Public, qu'en conseillant aux personnes, qui veulent apprendre promptement la Géométrie, de les étudier. Selon cette lettre, ils sont beaucoup plus complets & plus abondans que tous les autres qui ont paru jusqu'ici. On ajoute que dans cet ouvrage toutes les propositions sont tellement enchaînées, & se suivent si naturellement, qu'on peut arriver à la derniere

en trois mois au plus d'application. N'ayant pas eu le tems d'examiner ce Livre, nous ne pouvons garantir entiérement la vérité de ces assertions. Autant que nous avons pû juger en le parcourant, il nous a paru qu'effectivement l'Auteur abrégeoit beaucoup la longueur des routes, par lesquelles les Maîtres de Géométrie conduisent ordinairement leurs Ecoliers. Il joint à ses propositions un grand nombre d'usages & de Problêmes, rélatifs aux differentes parties des Mathématiques, & aussi amusans qu'utiles. A la suite d'une méthode pour trouver tous les degrés du cercle, il en donne une d'approximation pour la quadrature de cette Section Conique. Si on l'en croit, il faudroit diviser le Cercle en cinq cens douze dégrés, & par là on arriveroit plus facilement à l'approximation en question. Une grande difficulté se présenteroit dans l'exécution de ce projet. Ce seroit la nécessité de donner une nouvelle forme aux Instrumens de Mathématiques.

TRAITÉ *sur les Maladies Vénériennes*, dans lequel on explique l'origine & la communication de cette maladie en général, & de toutes ses espéces en particulier, avec les remedes spécifiques pour leur guérison. Par M. *Jourdan de Pellerin*, Médecin

Chymiste. *A Paris*, chez Michel *Jombert*, Porte Saint Michel, à l'entrée de la rue Hyacinte, & chez *Prault*, pere, Quai de Gêvres, 1749. 2 Volumes *in*-12. Tom. I. pp. 268, sans comprendre un Discours préliminaire qui en contient 100. Tome 2. pp. 366.

M. *Jourdan*, en qualité de Chymiste, doit donner la préférence aux remedes chymiques sur les Galéniques. Aussi se déclare-t-il hautement en faveur des premiers. Il ne nous appartient pas de décider une question, dont les plus habiles Médecins auroient peut-être dê la peine à donner une solution satisfaisante. Il n'est pas non plus de notre ressort de prononcer sur l'efficacité & les inconvéniens des Méthodes, que M. *Jourdan* propose pour la guérison des maladies dont il parle. Nous nous contenterons de remarquer qu'il a beaucoup puisé dans le écrits de *Fabre*, de *le Fevre* & de *Grimaldi*. Peut-être auroit-il dû les citer plus souvent, & citer moins les Peres de l'Eglise.

Il a joint à son Traité sur les Maladies Vénériennes, deux autres Traités, l'un sur les Ecrouelles & sur tous les Ulceres; l'autre, sur les quintessences tirées des trois regnes, & plusieurs Dissertations très-utiles & très-curieuses sur les matie-

res qui composent les remedes chymiques, & sur leurs préparations.

LE PHARMACIEN MODERNE, ou *nouvelle maniere de préparer les Drogues*, traduite de l'Anglois par M. *Eidous*. EXPERIENCES DE MEDECINE sur des Animaux, pour découvrir une méthode sûre & aisée de dissoudre la Pierre par injections, avec une suite d'expériences sur les effets du Laurier Cerise, & sur ceux des vapeurs du Souffre; lûes aux Assemblées de la Société Royale de Londres, par M. *Browne Langrish*, du Collége des Médecins de la même Ville. DISSERTATION sur la quantité de la Transpiration, & des autres Excrétions du corps humain. Par M. *Bryan Robinson*. Ces deux derniers ouvrages, traduits de l'Anglois par M. L**. Docteur en Médecine, ont été imprimés du même format que le *Pharmacien moderne*, & les trois Traductions ne composent qu'un Volume, qui se vend chez *Jean-Noel le Loup*, Quai des Augustins, à Saint Jean Chrysostôme & *Jean-Baptiste Langlois*, rue St. Jacques, près la Fontaine de St. Severin, à la Couronne d'Or.

*Panégyrique de M. Cochin, Avocat au Parlement de Paris, dédié à la Postérité. A Paris*, chez la veuve *Pissot*, Libraire, Quai de Conty, au coin de la rue de Nevers, à

la Croix d'Or, 1749. *in*-8°. pp. 78.

Tous les Amateurs de l'Eloquence verront avec plaisir les fleurs qu'on jette ici sur le tombeau d'un de nos plus grands Orateurs. Nous parlerons plus au long de cet ouvrage dans un autre Mercure.

TABLE *Alphabétique & Chronologique* des Piéces représentées sur l'ancien Théâtre Italien, depuis son établissement, jusqu'en 1697 qu'il a été fermé. Avec des Remarques sur ces Piéces, & une Table Alphabétique des Auteurs qui ont travaillé pour ce Théâtre. *A Paris*, de l'Imprimerie de *Prault*, Quai de Gêvres. 1750. *In-octavo*, pg. 116.

Nous renvoyons aussi à un des prochains Mercures ce que nous avons à observer sur cette brochure.

EPITRE au Révérend Pere *de la Tour*, Principal du College de LOUIS LE GRAND. Par M. *le Clerc de Montmercy*, Avocat au Parlement. *A Paris*, Quai des Augustins, chez *Jean-Noel le Loup*, à la descente du Pont Saint Michel, à Saint Jean Chrysostôme. 1749. *in*-4°. pp. 16.

Il ne regne pas un égal feu ni une égale élégance dans toutes les parties de cette Epître, mais elle contient plusieurs morceaux, dont la lecture fera plaisir. De ce nombre est celui-ci.

Mais quel plus sublime génie
Réunit à la fois tant de talens divers ?
Maître dans la Prose & les vers,
*La Rue* anime tout par sa divine harmonie.
Soit qu'il chante Louis vainqueur dans les combats;
Soit que de Luxembourg il pleure le trépas,
L'ame la moins sensible à sa voix se réveille.
Corneille ne dédaigne pas
D'aller consulter son oreille,
Et Corneille traduit l'ami qui le conseille.

Telle est aussi cette apostrophe au Pere *d'Orléans*.

*D'Orléans*, qui de l'Angleterre
Nous peins si fortement les révolutions;
Dans tes vives narrations,
Je ne vois que du sang inonder cette terre.
Dans cette Isle on n'entend que le bruit du tonnerre;
Neptune par les vents n'est pas plus agité.
Ce Trône est un vaisseau, le jouet de l'orage;
Et l'Anglois inquiet combat pour l'esclavage,
Content de prononcer le nom de Liberté.

LE TRIOMPHE DE LA FOI CATHOLIQUE, sur les erreurs des Protestans, contenues dans les œuvres Polémiques de feu M. *Benedict Pictet*, Ministre & Professeur en Théologie à Genève, *in*-12. 4. Vol. *A Lyon*, chez *Regnault*, Libraire, rue Merciere. *A Paris*, chez *Jean-Thomas Herissant*, Libraire, rue Saint Jacques, à St. Paul &

à St. Hilaire. *A Avignon*, chez François *Girard*, Libraire-Imprimeur.

*On nous a envoyé de Lyon, l'avertissement suivant touchant ce Livre.*

Cet Ouvrage est un abrégé des Controverses les plus célébres qui ont paru sur les matieres contestées entre les Catholiques & les Protestans. L'Auteur y a réuni avec autant d'érudition & de solidité que de netteté & de précision, tout ce qui a été dit de part & d'autre de plus essentiel & de plus intéressant. On trouvera donc ici, sous un seul point de vûe, un précis des erreurs des Protestans, & des Dogmes Catholiques. L'Auteur (M. *Vernet*) y prouve les vérités que l'Eglise enseigne, & que les Calvinistes combattent. Il répond aux Objections qu'opposent ceux-ci, & il n'obmet rien de ce qui peut découvrir leurs illusions. Il doit les connoître, puisqu'elles l'avoient séduit lui-même. Eclairé par les lumieres de la Grace, désabusé par des personnes habiles, & détrompé par une étude sérieuse & constante des matieres qui concernent la Religion, il a renoncé par une abjuration solemnelle à la prétendue Réforme. C'est pour engager ses anciens freres à imiter son exemple, qu'il a composé cet Ouvrage, où il a recueilli tout ce qu'il y a de plus propre à

les remettre dans la bonne voye. M. *Vernet* leur donne les moyens d'y entrer ; c'est un guide, qui montre le chemin où il s'est égaré : il en fait connoître les dangers, il ne peut les ignorer, puisqu'il a suivi longtems ce chemin, avec autant de sécurité & d'obstination, que peuvent faire ceux que l'erreur a le plus aveuglés. Il découvre l'unique voye de leur salut ; il prouve par des raisons, sans réplique, qu'il est d'une nécessité indispensable de la suivre. Tout ce qu'il dit pour en convaincre les Protestans, est très-capable de les ramener dans cette voye. Il est pour eux de la derniere conséquence d'examiner au moins s'ils doivent la suivre, & on espere que l'exemple & l'ouvrage de l'Auteur pourront faire sur eux quelqu'impression.

OUVRAGES d'Antoine-Marie *Graziani*, *del Borgo di San Sepolcro*, Evêque d'Amelia, composés *invitâ Minervâ*, & adressés à Aloys, son frere, publiés pour la premiere fois en XX Livres, avec les Remarques, du P. Jerôme *Lagomarzini*, de la Compagnie de Jesus. *A Florence*, 1745. Premier Volume dédié à M. Louis-Antoine Muratori, *in*-4°. de 367 pages, sans y comprendre l'Epître Dédicatoire, la Préface & la vie de l'Auteur, de 58 pages. *Les ouvrages sont en Latin.*

LES FASTES ATTIQUES, dans lesquels la suite des Archontes Athéniens, le tems où ont vêcu les Philosophes & les autres Hommes illustres, & les principaux points de l'Histoire d'Athénes, se trouvent rangés par les années Olympiques. Le tout est accompagné de nouveaux éclaircissemens. Par Edouard *Corsini*, Clerc Régulier & Professeur des Ecoles Pies. Tome second, contenant six Dissertations. *A Florence*, 1747, de l'Imprimerie de Jean-Paul *Giovanelli*, *in*-4°. de 472 pages. *L'ouvrage est aussi en Latin.*

EDITION Grecque & Latine des Œuvres qui nous restent de Démosthene, de Dinarque & de Demade, par Jean *Taylor*, Maître ès Arts, Associé du College de St. Jean de Cantbrige, & Chancelier de Lincoln. Tome III. *A Cantbrige*, chez Joseph *Bentham*, Imprimeur de l'Université, 1748, *in*-4°. de 662 pages.

EXPOSITION impartiale de la conduite de diverses Puissances de l'Europe, engagées dans la derniere guerre générale, avec un récit particulier de toutes les opérations militaires & navales, batailles, siéges & rencontres, depuis le commencement des hostilités entre les Couronnes d'Angleterre & d'Espagne, jusqu'à la conclusion du Traité de Paix, fait à Aix-la-

Chapelle en 1748. Ouvrage proposé par souscription, qui sera en quatre volumes *in*-8°. On en délivre un cahier de trois feuilles pour six sols, monnoye de France, tous les Samedis, chez *W. Owen*, *à Londres*, & l'on continuera jusqu'à ce que l'Edition soit achevée.

MEMOIRES de la Maison de Brunswick, depuis la premiere origine connue de cette illustre Maison, jusqu'à la fin du régne de Georges I. Cet ouvrage, aussi proposé par souscription, formera un volume *in*-4°. Le prix de la souscription est d'une demi-Guinée, payable en souscrivant. *A Londres*, chez *Comyns*, près la Bourse *Birt*, dans Ave Mary-Lane, & autres Libraires.

NOUVELLE EDITION des ouvrages de *Ben. Johnson*, avec des remarques. On mettra au commencement de ce Livre, aussi proposé par souscription, un Discours sur la Vie & les Ecrits de l'Auteur. L'Edition entiere formera sept volumes *in*-8°. dont le prix est d'une Guinée & demie, payables une Guinée en souscrivant, & le reste en retirant l'ouvrage. On trouvera des souscriptions avec les modéles de cette nouvelle Edition, *à Londres*, chez W. *Innys*, & Th. *Longman* dans *Pater-Noster-Row*, & chez d'autres Libraires de cette Ville.

LES ANTIQUITE'S Typographiques d'An-

gleterre, ou un Essai d'Histoire des anciens Imprimeurs de ce Royaume, avec un Catalogue des Livres qu'ils ont imprimés, depuis Guillaume Caxton, qui le premier y a mis cet Art en pratique en 1471, jusqu'en 1600. On verra dans cet ouvrage, aussi proposé par souscription, la naissance, les accroissemens & la perfection de cet Art, avec quelques traits d'Histoire de ceux qui s'y sont le plus distingués. On y joindra un *Appendix* touchant le même Art, pareillement cultivé en Ecosse, &c. Par Joseph *Amés*, de la Société Royale, & Secretaire de la Société des Antiquaires à Londres. L'ouvrage entier comprendra environ 150 feuilles d'impression *in*-4°. dont le prix est une Guinée, payable moitié en souscrivant, & moitié en recevant les exemplaires. *A Londres*, chez H. *Woodfall*, Imprimeur dans *Litte Britain*. *Tous ces ouvrages seront en Anglois.*

La voix du Citoyen, ou Observations sur le Gouvernement de Pologne, 1749. *in*-12. *A Paris*, chez J. Thomas *Herissant*, Libraire, rue St. Jacques.

Methode nouvelle de guérir les maladies du corps & les déréglemens de l'esprit, qui en dépendent, traduite de l'Anglois de M. *Cheyne*, par M. *de la Chapelle*. Tome second, *in*-12. de 448 pages.

Cours

Cours de Mathématique. Premiere partie. Elémens d'Arithmétique. Par M. *Camus*, de l'Académie Royale des Sciences, Examinateur des Ingénieurs, Professeur & Sécretaire Perpétuel de l'Académie Royale d'Architecture. *A Paris*, chez *Ballard*, fils, rue St. Jean de Beauvais, *in*-8°. de 472 pages.

Des causes de la disette de Monumens pour distinguer la multitude des Martyrs, &c. par le P. Caste Innocent *Castaldi*, de l'Ordre des Freres Prêcheurs. *A Milan.*

De la Coutume qu'avoient les Romains d'adopter les Dieux des autres Nations, &c. *A Bresce.*

Des Martyrs qui ont été reconnus tels, sans avoir versé leur sang, &c. *A Milan.*

De la Trompette dont usoient les Juifs dans les Tribunaux de la Justice, &c. *A Bresce.*

Défense de la vérité du massacre des Enfans, ordonné par Hérode, avec une Dissertation sur le ℣. 13 du premier Chapitre de St. Jean, &c. *A Bresce.*

Des Leçons authentiques de l'Ecriture, qui se trouvent dans les Saints Peres, &c. de l'Imprimerie du Séminaire de Verone.

De la connoissance que les Hébreux eurent d'une autre vie, avant que

d'être emmenés en captivité, &c. *A Milan.*

LA RELIGION du Patriarche Joseph, défendue contre les accusations de Basnage, &c. *A Naples, à Venise & à Bresce.*

DE LA TRADITION des principes de la Loi naturelle, &c. *A Milan.*

LETTRE à M. le Cardinal Querini, sur son Dyptique, &c. *A Venise.* Ces neuf derniers ouvrages du P. *Castaldi* sont en Latin, & se trouvent aussi *à Rome.*

QUATRE DISSERTATIONS pour démontrer le tems des Jeux Olympiques, *Pythiens*, Neméens & Isthmiens &c. par le P. Edouard *Corsini*, de la Congrégation des Ecoles Pies, &c. *A Florence.*

EXPLICATION des abbréviations Grecques qui se trouvent sur les monumens des Grecs, &c. par le même Pere & dans la même Ville. *Ces deux ouvrages sont en Latin.*

THEORIE & pratique de l'Astronomie, &c. par le P. Nicolas *Gian-Priami*, Jesuite. *A Naples.*

Œuvres poëtiques & autres du P. Dominique *Ludovisi*, Jésuite, &c. dans la même Ville. *Ces deux ouvrages sont aussi en Latin.*

INSTRUCTION claire & nette sur la théorie & la pratique de l'anatomie du

corps humain, par feu M. Jean Fréderic *Cassebohom*, Docteur en Médecine & Professeur public au College de Berlin. *A Berlin*, chez Jean-Jacques *Schultz*, 1746, *in*-12. de 664 pages. *L'ouvrage est en Allemand.*

DISSERTATION sur le ỷ. 15 du Chap. 3. de la Genèse, pour montrer que dans ce passage sont renfermés les caractéres du Messie, vrai Dieu & vrai Homme, &c. *in*-4°. de 20 pages. *A Wurtzbourg en Franconie.* L'ouvrage est en Latin.

SCRINIUM *antiquarium, seu Miscellanea Groningana. A Groningue*, chez *Hajo Spandaw*, sans mention de format.

CONSIDERATIONS désintéressées sur l'état présent des Provinces-unies. Deux parties, *in*-8°. en Hollandois, dans la même Ville, chez Jean *Bolt*.

CAROLI LINNÆI *Amœnitates Academicæ, seu Dissertationes variæ Physicæ, Medicæ, Botanicæ, ante hâc seorsim editæ, nunc collectæ & auctæ cum tabulis æneis. Accedit Hipothesis nova de febrium intermittentium causâ.* Grand *in*-8°. *A Leyde*, chez Corneille *Haak*.

LE JARDINIER Hollandois, *in*-8°. en Hollandois, dans la même Ville, chez Abraham *Kallewier*.

DISCOURS de M. Jean Albert, sur la

Poësie, qui peut être utile aux Théologiens. *in*-4.° dans la même Ville, chez Samuel *Luchtmans. L'ouvrage est en Latin.*

UN PETIT TRAITÉ touchant le Commerce. Deux Volumes *in*-8°. en Hollandois. *A Rotterdam*, chez la veuve Pierre *Van Gilst.*

LE MANQUE D'AMITIÉ puni, ou Traité par lequel on prouve que le Livre de C. de Wite, Ministre à Bois-le-Duc, *contre* les mariages clandestins, faits sans le consentement des parens en pays étranger, est scandaleux & injuste, &c. *in*-8°. en Hollandois. *A Roterdam*, chez Adrien *Obreen.*

Tous ces Livres ont paru dans les Provinces-unies depuis Janvier 1749.

VOYAGE à la Terre Sainte, fait & écrit par D. Enriquez de Ribera, premier Marquis de Tarifa, avec le même voyage en vers anciens, par Jean *de la Encina*, Prieur de Leon, &c. *in-folio*, pages 105 ou 106. sans la Préface, dans la même Ville.

ON IMPRIME *à Paris*, chez *Montalant*, Quai des Augustins, une Traduction Françoise des deux Traités de Charles du Moulin, *sur les Fiefs & les Censives.* L'Edition sera *in-folio*, avec des Notes faites par feu M. Guy *du Rousseau de la Combe*, ancien Avocat au Parlement; & l'on y ajoûte

une Table très-ample & très-exacte.

EXAMEN & discussion critique de l'Histoire des Diables de Loudun; de la possession des Religieuses Ursulines, & de la condamnation d'Urbain Grandier. Par M. *de la Menardaye*, Prêtre. Vol. *in*-12. de 521 pages. *A Liege*, chez Everard *Kintz*, Libraire. 1749. & *à Paris*, chez *Debure*, l'aîné.

LETTRES édifiantes & curieuses, écrites des Missions étrangeres, par quelques Missionnaires de la Compagnie de Jesus. XXVII^e. Recueil. *A Paris*, chez les Freres *Guerin*, rue St. Jacques, vis-à-vis les Mathurins, à St. Thomas d'Aquin, 1749. *in*-12. de 476 pages, sans l'Epître qui en contient 43.

LES ELEMENS du Barreau, ou abrégé des matieres principales & les plus ordinaires du Palais selon les Loix Civiles, les Ordonnances & la Coûtume de Bar-le-Duc, avec la forme de procéder au Civil en Justice dans le Barrois. Par M. de *Maillet*, Maître des Comptes du Barrois, *in*-4°. *A Nancy*, chez *Midon*, & *à Paris*, chez *David* le jeune, rue du Hurepoix, près le Pont St. Michel.

RECUEIL des Testamens politiques du Cardinal de Richelieu, du Duc de Lorraine, de M. Colbert & de M. de Louvois. Quatre volumes *in*-12. *A Amsterdam*, chez Zacharie *Chatelain*, 1749. & *à Paris*, chez

*Didot*, *Damonneville*, & *Nyon*, Quai des Augustins.

Traité d'Optique méchanique, dans lequel on donne les régles & les proportions qu'il faut observer pour faire toutes sortes de Lunettes d'approche, Microscopes simples & composés, & autres ouvrages qui dépendent de l'Art, avec une instruction sur l'usage & le choix des Lunettes ou Conserves pour toutes sortes de vûes. Par M. *Thomin*, Ingénieur en Optique, & de la Société des Arts, *in*-8°. *A Paris*, chez J. B. *Coignard*, & Antoine *Boudet*, rue St. Jacques.

La Rhetorique du Prédicateur, traduite du Latin d'Augustin Valerio, Evêque de Vérone & Cardinal, composée par l'ordre de Saint Charles Borromée, pour être enseignée aux jeunes Clercs dans les Séminaires. Par M. l'Abbé *Dinouast*, *in*-12. *A Paris*, chez *Nyon*, fils, & *Guyllin*, Quai des Augustins.

Le Theatre des Grecs, par le R. P. *Brumoy*, de la Compagnie de Jesus. Nouvelle Edition, *in*-12. Six volumes. *A Paris*, chez J. B. *Coignard*, & Antoine *Boudet*, rue Saint Jacques.

Elemens de Cosmographie, pour servir d'Introduction à la Géographie & à l'Histoire, par M. *Buy de Mornas*. Volume

*in*-12. de 522. pages, sans l'Epître Dédicatoire & la Préface, de trente. *A Paris*, chez *Grangé*, au Palais; *Jombert*, Quai des Augustins; *Durand*, rue Saint Jacques, & *Desprez* & *Cavelier*, fils, même rue, 1749.

Calendrier Historique pour l'année 1750. avec l'origine de toutes les Maisons Souveraines, extraites du nouvel Abrégé de l'Histoire de l'Europe. *A Paris*, chez Jean-Noel *le Loup*, à l'entrée du Quai des Augustins, à St. Chrysostôme.

Almanach *des Curieux*. *A Paris*, de l'Imprimerie de *Gissey*, rue de la Vieille Bouclerie, à l'Arbre de Jessé. 1750.

Etrennes Historiques, ou *Mélange Curieux*, contenant plusieurs remarques de Chronologie & d'Histoire, les naissances & morts des Rois, Reines, Princes & Princesses de l'Europe, accompagnées d'époques & d'observations que l'on ne trouve point dans les autres Calendriers, avec un Recueil de diverses matieres utiles & amusantes. *A Paris*, chez le même Imprimeur. 1750.

Almanach de Table, contenant un détail exact de tout ce qui sert à la vie de l'homme & à la bonne chere dans chaque saison de l'année. *A Paris*, chez la Veuve *Pissot*, Quai de Conty, à la Croix d'Or.

On vend chez le même Libraire, *Les Dons de Comus*, nouvelle Edition augmentée. 3. Volumes reliés, 7 liv. 10 sols.

Et le Recueil intitulé, *Choix de differens morceaux de Poësie*, traduits de l'Anglois. 1. Vol. *in*-12. 2 liv.

SUPPLEMENT *à l'Instruction pour la connoissance des diamans. A Paris*, chez *Lesclapart*, pere, rue St. André des Arcs, vis-à-vis la rue Pavée, & *Lesclapart*, fils, Quai de Conty, à l'Espérance couronnée. 1750.

AIRS ET DUO, *tendres & bachiques*. Par M. *Fel*, Ordinaire de l'Académie Royale de Musique. Premier Recueil, gravé par Me. *Brouet*. Prix, 3 liv. *A Paris*, chez l'Auteur, ruë S. Thomas du Louvre; Mad. *Boivin*, rue St. Honoré, à la Régle d'Or; *le Clerc*, rue du Roule à la Croix d'Or, & Mademoiselle Castagneri, rüe des Prouvaires, à la Musique Royale. Le second Recueil de ces Airs & Duo se grave actuellement.

Le sieur Dollé, Maître de Musique, connu par différens ouvrages de sa composition, donne avis au Public qu'il vient de mettre au jour son cinquiéme œuvre, Livre troisiéme, pour le pardessus de viole, tant à cinq qu'à six cordes; ce Recueil se trouve aux adresses ordinaires des Mar-

chands de musique, ou bien chez l'Auteur, rue des Poulies, vis-à-vis l'Hôtel de Crequy. *A Paris.*

Le Sieur Morel, ci-devant Organiste à Soissons, & actuellement demeurant à Paris, rue du Petit Reposoir, à la Grace de Dieu, proche la Place des Victoires, donne avis au Public qu'il a fait graver un petit ouvrage pour le pardessus de Viole à cinq cordes, dont il donne des leçons à Paris. Son ouvrage se distribue chez lui & aussi dans la rue St. Honoré, à la Régle d'Or, ainsi que dans la rue du Roule, à la Croix d'Or.

---

MR. Pinot, Docteur de Montpellier, Médecin du Roi, Intendant des Eaux, en survivance, à Bourbon-Lancy, & Correspondant de l'Académie des Sciences de Dijon, donne au Public un Ouvrage, qui a pour titre, l'*Art de conserver la Santé.* Il est dédié à Messieurs de l'Académie de Dijon. On l'imprime actuellement chez *Hucherot*, Libraire à Dijon, & l'on en délivrera les Exemplaires, ou chez l'Auteur à Bourbon-Lancy, ou chez l'Imprimeur, dans le courant de Janvier prochain, pour le prix de 2 liv. 10 sols.

L'ouvrage est partagé en huit discours,

dont le premier traite de l'air, de ses usages, & du choix qu'on en doit faire; le second, des nourritures & des boissons; le troisiéme, du sommeil & de la veille; le quatriéme, du repos & du travail; le cinquiéme, des récrémens & des excrémens; le sixiéme, des passions de l'ame; le septiéme, des avantages & des consolations dont jouïroient les Médecins, si la Médecine se réduisoit à une higicine exactement observée; le huitiéme roule sur les tempéramens & leurs variations.

On nous mande que l'Auteur a traité cette matiere, séche par elle-même, d'une maniere également utile & amusante; il est déja connu par une Lettre sur les Eaux Thermales de Bourbon-Lancy, & on sçait qu'il vient de remporter le prix de l'Académie de Dijon sur l'électricité.

L'Auteur ne sera pas fâché qu'on lui fasse remarquer les défauts de ses ouvrages; il est jeune, & ne cherche qu'à s'instruire. Il se propose de refondre sa dissertation sur les Eaux, y ayant reconnu lui-même beaucoup d'imperfections.

*PROJET de Souscription pour l'Histoire Naturelle de* l'Isle de Barbade, *par M.* Griffth Hugues, *Maître ès Arts, Recteur de l'Eglise Paroissiale do Sainte Luce dans ladite Isle, & Membre de la Société Royale de Londres.*

CEtte Histoire Naturelle, écrite en Anglois, contiendra environ quatre-vingt feuilles, y compris trente figures en taille douce, d'animaux, de végétaux, de vûes, outre une Carte de l'Isle; le tout contenu en un volume *in-folio.* Le prix en blanc sera d'une livre sterling trois schelins en petit papier, & d'une livre sterling dix schelins en grand. Ceux qui voudront souscrire pour l'édition, payeront, quand on leur en remettra les exemplaires. L'ouvrage sera rédigé en plusieurs Livres, de la maniere qui suit.

Liv. I. L'Auteur y parle de l'air, du terroir & du climat. Il y prouve que l'Isle a été autrefois habitée par des Indiens. Il y examine d'une maniere nouvelle & physique la difference qui se trouve entre les constitutions des Habitans des Pays chauds & des Pays froids. Il y remarque la force & les effets des ouragans, particulierement de celui qui arriva dans l'Isle de Barbade

née 1665, qu'il compare avec les tem-
:s les plus violentes, dont les Auteurs
iens nous ont laissé la description; &
fait voir par plusieurs conjectures pro-
les, que tous les ouragans, s'ils sont
longue durée, commencent dans les
nats variables.

.iv. II. L'Auteur y traite des causes &
a nature des maladies, qui sont parti-
ieres à cette Isle & aux Isles voisines,
des remédes qui y sont propres; des
lités de l'eau, soit de source, soit de
ere, de puits ou d'étang; des fossilles
les caves soûterraines. Il y prouve l'in-
lité de la force du déluge proche de
quateur & dans les climats variables,
en donne la raison. Il y examine la na-
e des minéraux qui tiennent du bitume,
en faisant voir leurs qualités & leur si-
tion, il réfute l'opinion d'un sçavant
tique moderne, qui soutient que la
truction de Sodome & de *Gomorrhe*
rien eu de surnaturel, mais a été causée
urellement par les flammes de plusieurs
nes de bitume, qui ont pris feu.

.iv. III. L'Auteur y traite des ani-
ux terrestres, des animaux à quatre
ds, des volatiles, des reptiles & des
:ctes.

.iv. IV. L'Auteur y traite des végétaux,

& commence par une deſcription Botanique, & par un examen Phyſique de la nature & des qualités des Arbres, des Arbriſſeaux, & des Plantes qui ont été juſqu'ici découvertes dans l'Iſle, au nombre d'environ quatre cens, & finit par l'eſpéce Nucifére.

| | | |
|---|---|---|
| LIVRE V. | L'Auteur y traite des Arbres, des Arbriſſeaux & des Plantes des eſpéces, | Pomifére. |
| LIVRE VI. | | Baccifére. |
| LIVRE VII. | | Prunifére. |
| LIVRE VIII. | | Siliqueuſe & Anomale. |

Entre les autres Plantes remarquables, l'Auteur traite, d'une maniere particuliere, de celle qu'on nomme Agnus Scyticus. Il entre pareillement dans l'examen des qualités de la Canne à Sucre, & y propoſe une méthode très-facile pour prévenir les erreurs, dans leſquelles on tombe fréquemment, en faiſant fermenter le jus de la Canne pour la diſtillation du Rum, moyennant quoi cette liqueur, quand toutes les proportions y ſont gardées, fermentera réguliérement. Il recherche auſſi la cauſe de la maladie des Cannes, appellée communément la Nielle, & propoſe une méthode d'y remédier, très-probable, qui ſe pratique à très-peu de frais.

LIV. IX. L'Auteur y traite des rivages

de l'Isle, des coquillages qui s'y trouvent, & particulierement du Murex. Il y donne une description de plusieurs espéces d'animaux qui n'ont point de sang, sur tout des *Animaux-Fleurs*; du jaune pâle, du vert & du violet foncé, tacheté de noir. Toutes ces espéces d'êtres surprenans, qui nous paroissent comme des fleurs, ont été jusqu'ici entierement inconnues à tous les Auteurs de l'Histoire Naturelle.

Liv. X. L'Auteur y traite de la mer, des poissons & de plusieurs productions marines, sur-tout de celles qui n'ont point été, ou qui n'ont été qu'imparfaitement décrites par d'autres Auteurs. Il y rend raison d'une maniere satisfaisante des courans de mer qui se trouvent aux environs de cette Isle & des Isles voisines.

Le tout est éclairci par des remarques qui servent à expliquer les termes Botaniques, & les autres termes de l'Art qui sont employés dans le cours de l'ouvrage. Il est aussi entremêlé de quelques réflexions philosophiques sur la sagesse de Dieu, dans la formation & l'usage des sujets qui y sont traités.

*EXTRAIT de la Séance publique de l'Académie des Belles-Lettres de Corse, tenue sous les auspices du Marquis de Curzay, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Commandant en Chef les troupes Françoises en Corse, le 1 Novembre 1749.*

L'Académie des Belles-Lettres de ce Royaume, fondée depuis près d'un siécle, voyoit avec douleur ses assemblées interrompues depuis 1724, par les troubles des guerres ; la paix seule pouvoit lui rendre son premier éclat : à peine un Ciel serain a-t'il éclairé cette Isle, que tous les gens à talens ont travaillé à y ramener les Beaux Arts.

Le Marquis de Curzay a bien voulu les seconder ; c'est sous les auspices de ce Général, que l'Académie renaissante de Corse a repris ses exercices ordinaires. Le premier Novembre fut le jour de sa rentrée ; les Académiciens, au nombre de douze, vinrent au bruit des boëtes, & au son des instrumens, recevoir le Marquis de Curzay, leur Protecteur, à la porte de l'Académie. M. Lucca Poggi, Directeur, connu par plusieurs ouvrages François, le harangua. Après ce discours, qui fut très-

court, le Marquis de Curzay entra, & prit la place destinée au Protecteur.

Il avoit au-dessus de son siége l'image de l'Académie renaissante, figurée par cet emblême.

Un Ciel couvert de nuages que l'Arc-en-Ciel dissipe, au-dessus d'un jardin où l'on voit quelques fleurs qui renaissent :

*Missâ mox Iride florent.*

Au bas on lisoit cette inscription :

*Excellentissimo Domino Marchioni de Curzay,*
*Exercituum Regis Christianissimi Mareschiallo,*
*Nullo armorum strepitu,*
*Solâ virtutis præstantiâ,*
*Restitutâ regni tranquillitate,*
*Rediviva vagabundorum Academia,*
*In Mecenatem augurato*
*Primo carminum plausu*
*Gratulatur.*

Les Evêques de Bastia & de Nebbio étoient placés aux côtés du Marquis de Curzay, & les deux rangs, qui descendoient, étoient occupés par les Officiers François, Génois, & autres Personnes notables de l'Isle.

La Séance commença par un Discours en Italien, prononcé par le Directeur, dans lequel étoient adroitement renfermés l'éloge des Beaux Arts, & le portrait de

celui qui les protége. M. Chevrier, François, que l'Académie avoit choisi depuis un mois, pour remplir une place parmi elle, prononça son Discours de remerciement. Quoiqu'il soit très-court, nous nous bornerons à en faire un extrait, il commençoit par ces mots:

» La paix est le regne des Arts; les Ro-
» mains, vos modéles & les nôtres, n'ou-
» vroient le Temple de Minerve, qu'à l'ins-
» tant auquel on fermoit celui de Janus.

Après avoir fait une peinture frappante des malheurs de la guerre, & de l'avantage que la paix vient de procurer par le rétablissement de l'Académie, il passe au choix qu'on a fait de lui. » François, dit-il, sans
» être Etranger parmi vous, parce que mon
» goût pour les Sciences m'a rendu l'ami
» & l'admirateur de toutes les Nations qui
» les cultivent, je vais tâcher de mériter
» la place dont vous m'honorez aujour-
» d'hui, en profitant de vos instructions,
» & en m'efforçant de faire passer dans
» mes vers ces traits ingénieux, qui sans
» sortir de la contrainte poëtique, offrent
» de ces heureuses hardiesses qui caracté-
» risent les Muses Italiennes. Finissant par l'éloge du Marquis de Curzay, auquel il avoit adressé plusieurs ouvrages, il termine ainsi son Discours.

» Quel foible tribut ! disois-je, que » quelques vers, ouvrage d'une génie fa- » cile, qui n'ont dû leur éclat qu'à l'é- » venement qui les a vû naître, & qui » retomberoient dans la nuit du tom- » beau, si celui qui en est l'objet ne les fai- » soit passer à la postérité ; les Héros » sont comme les Dieux, ils rendent im- » mortel tout ce qu'ils touchent. M. Lucca Poggi répondit à ce discours avec beaucoup de dignité, après quoi il fit la lecture de plusieurs de ses ouvrages qui furent extrêmement goûtés ; il finit par un Sonnet à la louange du Protecteur de l'Académie, que nous rapportons en faveur des amateurs de la Poësie Italienne.

## *SONETTO.*

AQuila ancor novella incontro al *Sole*
Fissa lo sguardo, e di salir presume,
Ma quel splendore sostener non puole,
E abbagliata ripiega al suol le piume.

Cosi la musa mia, mentre che vuole
Vostre glorie cantar, s'abbaglia al lume
Di preggi si famosi, e le parole
Perde affatto stordita, e'l metro, el nume.

Al fin mi dice : è troppo grande impresa

Cantar lodi à Curzay, che sol fra tanti
La Pace à noi, è senza l'armi, à resa.
Nô, tanto non poss'io, e se piu mai
Chiederan de Curzay perche non canti,
Dirò per gloria mia, che un dì 'l tentai.

Après ce Sonnet, on en lut encore quelques-uns, parmi lesquels celui de M. Astalli, Doyen de l'Académie, fut très-applaudi; le voici :

## *SONETTO.*

ECco la Pace, a sì fidele invito,
A sì dolci richiami, essa ne viene.
Calca di Cirno l'infelici arene,
Ma l'un pie calca i flutti, e l'altro il lito.

Il Ciel di chiaro & di seren sfornito
Di stare in dubbio, o rifuggir la tiene,
Indi apoco il timor vince la spene,
E tinge il volto pallido, e smarrito.

Tu pronto accorri, e bel conforto, e Guida
Le dai la mano, che il timor reprime,
I dubbi sgombra e le speranze affida.

Ella i cangiati affetti in volto esprime,
Ti siegue, a te s'appoggia, in te confida;
E dell' orme bramate il lido imprime.

Après la lecture des ouvrages Italiens, M. Chevrier lut un Poëme François, qui avoit pour titre : *le Rétablissement de l'Académie des Belles Lettres de Corse, sous les auspices du Marquis de Curzay.*

La Paix, fille du Ciel, est la mere des Arts ;
Sous son empire heureux les Sciences fleurissent,
Mais à l'instant qu'on voit flotter sur nos remparts
De Bellone en fureur les sanglans étendarts,
Minerve disparoît, les Beaux Arts en gémissent.

L'Auteur dépeint ensuite l'Académie ; évoquant les Mânes du Tasse, de Marini & d'autres Poëtes Italiens célébres, qui épouvantés des horreurs de la guerre, refusent de se rendre à ses vœux ; il fait parler ainsi ces Mânes.

» Irons-nous, disoient-ils, au centre du carnage ;
» A des Héros cruels prodiguer notre encens,
» Et tristement jaloux d'un frivole suffrage,
» Célébrer dans nos vers des illustres Brigands ?

L'Académie leur apprend alors que ces tems sont changés, & que le Marquis de Curzay vient de faire rentrer la Paix dans l'Isle ; les Mânes évoqués descendoient, si Apollon outré ne les eût retenus par ces mots :

Sortez de cette erreur profonde ;
Jupiter peut lui seul donner la Paix au monde ;

. . . . . . . . .

Quelquefois ; je le sçais, un mortel ordinaire
A soumis l'Univers par des exploits heureux ;
Mais donner la Paix à la terre,
C'est l'ouvrage des Dieux.

Minerve qui a entendu ce discours, dit à Apollon, parlant du Pacificateur de la Corse.

. . . . . . .

. . . . . . . .

» Quand il donna le calme à la Corse éplorée,
» La loi qu'il imposa, par moi-même inspirée,
» Le rendit le rival des Dieux.

Apollon descend à ces mots, & après avoir parcouru l'Empire des Lettres, il arrive en Corse ; son but, comme il le dit lui-même, étoit d'y venir protéger les Sciences.

» Vous nés ames des Arts, vous, que l'honneur décide,
» Je venois en ces lieux pour être votre guide ;

. . . . . . . . .

J'ai vû Curzay, qui lui seul vous éclaire,
Qu'il vous serve par tout de Mentor & de pere,

D'un Etat agité le Pacificateur,
oit être des Beaux Arts le premier Protecteur.

Après la lecture de cette Piéce, M. Che
ier lut des vers faits par M. d'Herbain,
hevalier de l'Ordre de Saint Louis, &
ipitaine au Régiment de Tournaisis,
nnu par plusieurs petits morceaux lyri-
ies. Comme la piéce est courte, nous la
pporterons en entier.

ndis que de ces lieux où préside Minerve,
loi de mon devoir m'écarte pour un tems,
is-je, Auteur paresseux, d'une timide verve
fuser à Curzay le tribut & l'encens?
vais, ainsi que vous, du Héros de la Corse
Chanter les exploits glorieux.
i, je vais.,... mais déja mon Apollon sans force,
peut plus soûtenir ce vol audacieux;
docte Apelle seul put nous peindre Alexandre:
trait me dit assez de ne rien entreprendre,
n'est point aux mortels de nous parler des Dieux.

La lecture de tous les ouvrages étant
ie, le Marquis de Curzay remercia l'A-
émie en ces termes:

Messieurs, avant que la guerre eût con-

ſacré les Héros, les Arts avoient déja mérité l'apothéoſe: ceux que vous embraſſez aujourd'hui, avoient obtenu dans les tems les plus reculés un rang dans les Cieux, & étoient ſur la terre l'image de la Divinité.

Orphée forma les mœurs, adoucit les caractéres, détruiſit la barbarie; un bienfait auſſi rare ne pouvoit être reconnu que par les hommages rendus aux Dieux.

Amphion raſſembla les ſociétés, montra la douceur de l'union, la connoiſſance des devoirs réciproques; les peuples, frappés d'un bonheur ſi eſſentiel, le crurent un Envoyé des Cieux, & lui accorderent unanimement le titre de divin. Une Académie renaiſſante aujourd'hui nous rappelle les mêmes travaux; peut-on les conſacrer à une fin plus digne qu'à celle du bonheur des peuples?

Les Sciences ne peuvent renaître que par la tranquillité, elles en démontrent les avantages, elles forment les cœurs & les caractéres, & ceux qui les poſſédent à un ſi haut degré, ſont toujours les modéles de la vertu.

Les peuples tranquilles, ſous une garantie auſſi reſpectable, n'auront d'autres occupations que de ſuivre la route que vous leur tracez; la connoiſſance des de-

voirs en inſpire l'amour ; quel bonheur d'être utile à ſa Patrie ; & d'y conſacrer les talens que l'on a reçûs !

Je vous exhorte, Meſſieurs, à faire uſage de cette éloquence que nous venons d'admirer, pour perſuader les peuples de leurs devoirs : la ſupériorité d'eſprit, la vivacité ſi commune à la Nation, ſeront bientôt ſuſceptibles des impreſſions de douceur & d'équité que les connoiſſances produiſent ; ſes talens ont trop éclatté dans la guerre, il eſt tems que l'amour de l'ordre lui mérite les cœurs de ſes Souverains.

Cette paix inopinée que vous voyez renaître, eſt l'effet de l'héroïſme nouveau qui étoit réſervé au Roi qui vous protége.

Mille Héros ont conquis des Etats, nul encore ne s'étoit conſacré à la conquête des cœurs ; nous avons vû une République déchirée par ſes diviſions *, dépoſer les armes à ſa médiation ; nous voyons un peuple agité abjurer ſes préjugés, & abandonner la guerre dans laquelle il eſt né, pour embraſſer la paix dont il n'a nulle idée. Heureux le Miniſtre qui n'a beſoin que d'exécuter ſes vûes pour ſe faire une réputation ! Pénétré de reconnoiſſance de

* Genéve.

l'honneur

l'honneur que vous me faites aujourd'hui, je chercherai à mériter le titre que je reçois; en le rendant utile : j'aurai pour objet l'avantage de la Patrie, je veux en être occupé jusques dans la part que je prends à vos jeux, & comme tout travail doit avoir pour but le bonheur du Citoyen; le prix de cette année sera distribué, conformément au Programme dont le Sécretaire va donner lecture. Le Sécretaire lut à l'instant ce qui suit.

---

## PRIX

*Proposé par l'Académie des Belles-Lettres, établie en Corse.*

MOnsieur le Marquis de Curzay, que cette Académie a élû pour son Protecteur, propose une Boëte d'or avec un portrait, pour le Prix qui sera distribué le 25 Août 1750, jour de la Fête de Saint Louis, à celui qui caractérisera avec plus de précision, *les devoirs des Sujets envers leur Souverain.*

On avertit que le Discours, qui sera reçû en prose Françoise, Latine ou Italienne, doit être d'un quart d'heure de lecture ou d'une petite demie heure au plus.

Ceux qui concoureront, sont prévenus

de ne point se faire connoître, en donnant leur adresse, ou mettant leur nom au bas de leur ouvrage, ils mettront seulement une devise ou inscription cachetée, qui ne sera lûe qu'au cas que la piéce soit couronnée.

Les piéces destinées à remporter le Prix, ne seront reçûes que jusqu'au premier Juin exclusivement. Elles seront adressées à M. le Directeur de l'Académie des Belles-Lettres de Corse, à Bastia. Celui-ci aura soin, après le jugement de l'Académie, de faire annoncer dans les Nouvelles publiques que la piéce, portant telle devise, a été couronnée. L'Auteur alors se fera connoître en envoyant sur les lieux une procuration en bonne forme, à la personne qu'il jugera à propos, laquelle recevra le Prix proposé au jour marqué, en donnant quittance au Directeur.

Toutes personnes seront admises à concourir, à la réserve de celles qui composent l'Académie.

Mais comme le Protecteur ne veut point priver les Académiciens des fruits des talens, il propose un Prix, dont la valeur n'est point fixée, qui sera distribué à celui d'entre eux qui traitera avec plus de méthode, *l'établissement des loix, & l'obligation de s'y conformer.*

Pour éviter les frais de port aux Etrangers, on les prévient qu'ils pourront adresser leur Discours au Directeur de l'Académie, sous l'enveloppe de M. le Marquis de Curzay.

---

## ESTAMPES NOUVELLES.

VIngt Portraits en miniature des Princes & Princesses de la Famille Royale d'Angleterre, par François *Nixon*, Graveur, proposés par souscription, dont le prix est de deux Guinées, payables, une en souscrivant, l'autre en recevant un exemplaire complet de cette collection d'Estampes. Les souscriptions se trouvent *à Londres*, chez *T. Cox*, *T. Osborn*, *C. Davis*; *R. Dosdley*, Libraires de la même Ville.

## *SPECTACLES.*

LE Concert Spirituel, donné au Château des Thuilleries le 8 de ce mois, jour de la Conception, commença par la premiere Sonate des Piéces de Clavecin de M. *Mondonville*, mise en grande Symphonie. On exécuta ensuite, *Notus in Judæa Deus*, Motet à grands chœurs, de M. ***, qui fut applaudi. M. *Desabey*, Trompette Anglois, sonna un Concerto. Mlle *le Miere* débuta par *Nunc dimittis*, petit Motet de feu Mouret; & elle plut autant par la beauté de sa voix que par les agrémens de sa figure. M. *Gaviniés* joua seul, &

le Concert fut terminé par *Exaltabo te*, Motet à grand chœur, de feu M. *de la Lande*, dans lequel M. *Beche*, Ordinaire de la Musique du Roi, chanta un Duo & un Récit avec des applaudissemens très-bien mérités.

Le 4, l'Académie Royale de Musique donna la derniere Représentation du Carnaval du Parnasse, qui en a eu trente-cinq.

Cette Académie représenta le 5, pour la premiere fois, l'Opéra de *Zoroastre*. Il a tout le succès qu'on avoit lieu d'en espérer. Les paroles sont de M. *de Cahusac*, & la Musique de M. *Rameau*. Nous en parlerons plus au long dans le prochain Mercure.

La Tragédie de Sémiramis, de M. *de Voltaire*, fut jouée le 24, le 26 & le 29 du mois dernier, par les Comédiens François.

Ils ont repris le premier de ce mois celle d'*Aristomene*, à laquelle le Public a fait le même accueil que dans la nouveauté. On trouvera, à la suite de l'article des Spectacles, l'Extrait de cette Tragédie.

Les Comédiens Italiens, à leur retour de Fontainebleau, ont remis sous le titre *des Corsaires*, la Comédie ci devant intitulée, *le Siége de Grenade*, à laquelle ils ont fait divers changemens. Ils ont joint à cette Piéce deux Divertissemens charmans, de la composition de M. *de Hesse*. Dans le dernier, Mlle *Rais*, habillée en Berger, dansa avec toutes les graces de son sexe, & avec toute la précision qu'on peut exiger du plus habile Danseur.

# EXTRAIT

## *De la Tragédie d'*Ariſtomene.

LEs Meſſéniens, étant opprimés par Sparte, ont ſecoué le joug. Ariſtomene s'eſt mis à leur tête, il a battu les Spartiates, & les a repouſſés juſques ſur les bords de l'Eurotas. La néceſſité d'acquerir des Alliés à ſa nouvelle République, l'engage à quitter l'armée, pour aller ſoulever les Villes voiſines de Meſſene. Pendant ſon abſence, Cleonnis & Dracon, jaloux de ſa gloire, le rendent ſuſpect au peuple. Ils font regarder le libérateur de la Patrie comme un nouveau Tiran, & l'on eſt ſur le point de rentrer ſous la domination des Rois de Sparte, & de leur livrer Ariſtomene. Arſire ſon ami, inſtruit de ce complot, en avertit Léonide, épouſe de ce Général. Léonide qui aime paſſionnément ſon époux, & qui connoît ſon amour pour ſes Concitoyens, prévoyant que leur ingratitude ne le détournera point de s'obſtiner à les défendre, veut l'empêcher d'être la victime de ſon zèle. Sous prétexte d'aller au-devant d'Ariſtomene qui revient joindre l'armée, elle va ſe remettre avec Leuxis ſon fils entre les mains des Spartiates. En même-tems elle mande au Sénat de Meſſene, que les ennemis l'ont faite priſonniere, & qu'ils ſe diſpoſent à l'immoler ainſi que Leuxis à leur vengeance, ſi les Meſſeniens ne mettent bas les armes. Elle eſpere, d'un côté, qu'Ariſtomene préférera le ſalut de ſa famille à la liberté de ſa Patrie; de l'autre, qu'elle obtiendra facilement des Rois de Sparte, en faveur du ſervice qu'elle leur rend, la grace de ſon époux.

Telle est la base de la Tragédie de M. *de Marmontel*. Il seroit à souhaiter que l'action de ce Poëme ne fût pas fondée principalement sur la démarche imprudente de Cléonide. On a de la peine à supposer que l'épouse d'Aristomene se flatte de tirer pour lui quelqu'avantage de son voyage à Sparte. La plus grande partie du Sénat & du Peuple de Messene pense à s'accommoder avec les Spartiates. Quand même ceux-ci, ignorant encore la résolution des Messeniens, prendroient avec Léonide un engagement ; est-elle assûrée qu'ils le rempliront, lorsqu'ils apprendront qu'Aristomene ne leur est point nécessaire pour terminer la négociation de la paix ? D'ailleurs ce Guerrier est connu par son inflexible fermeté. Comment Léonide ne craint-elle pas que le parti qu'elle prend de traiter secretement avec les ennemis, ne change l'amour de son époux en une haine irréconciliable : Ne seroit-il pas plus sage à elle de le prévenir sur ce qui se trame à Messene, que de se rendre chez les Spartiates ? & ne vaudroit-il pas mieux employer à lui persuader d'abandonner un peuple ingrat, le tems qu'elle perd à conduire un artifice dont elle ne doit raisonnablement attendre aucun succès ?

Peut être, au reste, sans la supposition que nous critiquons, M. *de Marmontel* n'auroit pû nous présenter les tableaux intéressans qu'il nous offre dans son ouvrage. En ce cas, il seroit injuste de ne pas excuser un défaut, dont il a sçû tirer de très grandes beautés. L'Auteur peut de plus ajoûter pour sa défense, qu'on n'a jamais exigé dans l'avant-scéne une vraisemblance aussi rigoureuse que dans les faits qui se passent sous les yeux des Spectateurs.

# ACTE PREMIER.

Cléonnis ouvre la Scéne avec Arsire, & s'efforce de l'attirer à son parti, en lui faisant envisager une source de malheurs dans la révolte de Messene. Il est des cœurs, dit-il,

. . . . Qui des loix méconnoissent le frein,
S'ils ne sont accablés sous un sceptre d'airain.
De Messene aujourd'hui tel est le caractere.

» Notre liberté, continue-t-il, n'est pas le but d'Aristomene.

. . . L'intérêt, Arsire, a bien fait de grands hommes,
Et tel de sa patrie est devenu l'appui,
Qui ne fit rien pour elle, & qui fit tout pour lui.

. . . . . . .

Moins aveugle que toi, le Peuple réfléchit.
Il voit que ce Guerrier a subjugué l'armée;
Que son crédit s'éleve avec sa renommée;
Qu'il n'abat nos Tirans que pour nous maîtriser,
Et qu'il change nos fers, au lieu de les briser.

Arsire refusant d'adopter les conjectures de Cléonnis, celui-ci essaye de lui persuader que si l'on n'a rien à craindre de l'ambition d'Aristomene, on doit redouter son mérite.

Un homme tel que lui parvient malgré lui-même,
Par la faveur du Peuple, à la grandeur suprême.
On l'y porte, & bientôt il va, sans le vouloir,
Accabler ses égaux du poids de son pouvoir.

La vertu d'Ariſtomene eſt pour Arſire un garant ſuffiſant ſur lequel il croit devoir ſe repoſer. Il ne s'occupe que du coup douloureux, dont ſon ami va être frappé, en apprenant que *Léonide* & *Leuxis* ſont priſonniers chez les ennemis. Tandis qu'Arſire ſe livre à ſes réflexions, Ariſtomene arrive, ſuivi de pluſieurs *Sénateurs*. Il leur rend compte de ſa négociation, & dans cette Scéne, de même que dans la précédente, l'expoſition eſt entiérement en action. » Tout m'a réuſſi, dit le Chef des Meſſéniens.

Nos Voiſins effrayés, demandent *qu'on ſe ligue*,
Qu'à ce péril commun on oppoſe une digue,
Et ſur notre repos fondant leur ſûreté,
Penſent, en nous ſauvant, ſauver *leur* liberté.

Aucune des raiſons qu'on allégue pour lui prouver la néceſſité de ſe ſoumettre à Sparte, ne peut l'ébranler. Enfin on lui annonce que ſa femme & ſon fils, entre les mains des Spartiates, ſont prêts à périr, ſi Meſſene ne rentre dans l'obéiſſance. Une telle nouvelle étonne d'abord le courage d'Ariſtomene. Il eſt en préſence de ſes concitoyens. S'il balance, il va *les décourager. S'il* les intéreſſe à ſon malheur, il ne doute pas qu'*ils ne renoncent* à leur liberté pour lui rendre ſa famille. L'amour du bien public l'emportant ſur l'amour conjugal & ſur la tendreſſe paternelle, Ariſtomene fait un effort généreux ſur lui-même, & cachant le trouble qui l'agite, il ſe détermine à ſacrifier ſa famille à la liberté de ſon pays.

Cet héroïſme a paru à quelques Spectateurs une eſpéce de barbarie, & nous aurions éprouvé certainement la même impreſſion, ſi la qualité de

zélé citoyen excluoit chez Aristomene celle de tendre époux & de pere sensible. Par la suite de notre analyse, on verra qu'il est l'un & l'autre. Il paye à l'amour & à la nature le tribut qu'il leur doit ; mais il pense que les intérêts les plus chers doivent toujours céder à celui de la patrie. En cela, il a raison. Il ne l'a pas sur un autre article, & c'est ce que nous expliquerons à la fin de cet extrait.

## ACTE II.

Dans l'entr'acte, Aristomene a été averti que Cléonnis a formé le dessein de le perdre. Il lui fait, dans la premiere Scéne du second Acte, quelques reproches indirects. Cléonnis, bien loin de s'avouer coupable, feint de ne pas l'entendre.

*Aristomene.*

Quels sont mes ennemis ? Tu peux me les nommer.
Je ne les connoîtrai que pour m'en faire aimer.

» L'envie te poursuit, répond Cléonnis, mais » on peut l'étouffer. Dracon est auteur du com» plot.

S'il étoit plus prudent, il seroit redoutable.
Le reste est sans crédit, sans vertu, sans talent.

Cléonnis ne peut se flatter que les discours qu'il a tenus à Arsire, soient ignorés d'Aristomene. Afin de dissipper les soupçons qu'ils ont dû faire naître dans l'esprit de l'un & de l'autre, il ajoute adroitement. » Je me défiois d'Arsire ; j'ai voulu l'éprouver,

Mais je n'ai pû le voir un instant ébranlé,
Et tu n'as point d'ami plus tendre & plus zélé.

Cependant Euribate, Envoyé de Sparte, raméne l'épouse & le fils d'Aristomene, à qui il apprend que Léonide en a imposé au Sénat dans la Lettre qu'elle lui a écrite. Léonide ne peut démentir ce Ministre. On arrête le fils & la mere par ordre du Gouvernement.

A la sollicitation d'Arsire, Aristomene consent d'entendre la justification de son épouse. Léonide fait ainsi l'apologie de sa démarche. » J'ai voulu » prévenir les complots que Messene tramoit con-» tre toi.

Et préferant enfin des tirans à des traîtres,
Te donner des vengeurs, en leur donnant des maîtres.

*Aristomene.*

Ainsi, pour me sauver, tu trahissois l'Etat ?

*Léonide.*

Oui, j'ai tout fait pour toi. *Si c'est un attentat,*
Ne crois pas que jamais le repentir *l'efface.*
*Si* j'étois libre encor, j'aurois la même audace,
Et dans ces fers honteux si mon cœur a gémi,
C'est de n'avoir trahi des ingrats qu'à demi.
A l'intérêt public par les loix asservie,
Je lui sacrifirois & ma gloire & ma vie.
Mais pour toi, je suis prête à te sacrifier
Ma gloire, mon pays, mon sang, le monde entier

Que m'importe Messene, & le monde, & moi-même,
Quand mon cœur éperdu tremble pour ce qu'il aime ?
Je ne connois que toi, je ne vis que pour toi,
Le cœur de mon époux est l'univers pour moi.
Sans doute un tel aveu te révolte, t'étonne.
Tout cede dans ton cœur, quand la patrie ordonne.
Le mien d'aucun remord ne se sent combattu.
Je t'adore, voilà ma premiere vertu,
Ma gloire, mon devoir, ma loi la plus austére,
Le plus beau, le plus saint des nœuds que je révere.
Oui, j'aime mieux mourir coupable aux yeux de tous,
Pour avoir immolé Messene à mon époux ;
Que de vivre adorée en héroïne, en Reine,
Pour avoir immolé mon époux à Messene.

*Aristomene.*

Tant d'amour pourroit-il être un crime à mes yeux?

*Léonide.*

C'est le plus grand des biens. J'en rends graces aux Dieux.
Qu'avec un cœur sensible on est heureux de naître.
Quand ce qu'on doit aimer, est si digne de l'être !
Le Ciel a dans ton ame épuisé ses bienfaits.
Moi, j'en sens tout le prix. C'est pour moi qu'ils sont faits.

Je lui réserve un trait dont je veux l'accabler,
Et toi-même pour lui te forcer de trembler.

## ACTE IV.

Arsire excite Aristomene à se venger de Cléonnis & de ses complices.

*Aristomene.*

Qui moi, leur meurtrier?

*Arsire.*

Est-ce ainsi que tu nommes
Le Ministre des Dieux, & le vengeur des hommes:
Quand, pour juger le crime, il reste un Tribunal,
Le punir, c'est des loix devenir le rival,
C'est usurper leurs droits. Mais lorsque la licence
Des mains de la Justice arrache la puissance,
Que la force peut seule en arrêter le cours,
Que la vertu contre elle attend notre secours,
C'est trahir l'Univers, qu'épargner qui l'opprime.
La terre adore alors ce que tu nommes crime.
Hercule, la terreur & l'amour des mortels,
Par de tels attentats mérita nos autels.
Destructeur des méchans, sois le Dieu de Messene.

*Aristomene.*

S'ils pouvoient périr seuls, j'y souscrirois sans peine,
Mais dans leur trahison le peuple enveloppé,

Tomberoit avec eux, du même coup frappé. *

. . . . . . .

Xantippe, l'un des Sénateurs, ami d'Ariftomene, arrive tout éperdu. Cléonnis a raffemblé le Sénat dans la Citadelle, & avec fa duplicité ordinaire a demandé grace pour une des deux victimes. Il a été décidé qu'on laifferoit à Ariftomene la cruelle liberté du choix entre fa femme & fon fils. *M. de Marmontel* avoit lieu d'efperer un grand effet de cette fituation. Auffi en a-t'elle produit un des plus frappans qu'on ait vû au Théatre. On a prétendu fauffement qu'elle étoit prife dans *Metaftafio.* Nous la croyons tirée plutôt de l'Hiftoire de Darius, & de pareilles imitations font très-permifes.

L'alternative à laquelle Ariftomene eft réduit, le pénétre d'horreur.

*Moi, grands Dieux* ! s'écrie-t'il,

Moi, livrer mon époufe ou mon fils à la mort ?
Que m'écrafe plutôt la foudre vengereffe !

. . . . . . .

Tous deux font mon bonheur. Léonide à mes yeux,
Eft après la vertu le plus beau don des Cieux !
Je crois voir dans mon fils un Sage dès l'enfance,
Et l'ame d'un Héros qu'embellit l'innocence.

. . . . .

* *Cette Scéne fonde la conduite d'Ariftomene dans la Piéce, & le coup hardi par lequel Arfire, au cinquiéme Acte, termine les malheurs de ce zélé Citoyen.*

*Viens*, dit-il à Xantippe,

Viens, sortons de ces murs. M'y voilà résolu.

A peine a t'il formé le dessein d'employer la force pour se venger de ses persécuteurs, qu'il se représente toutes les suites funestes d'une guerre civile.

Léonide & Leuxis paroissent. L'un & l'autre demandent à mourir, & ce combat de tendresse forme une Scéne aussi touchante pour les Spectateurs, que terrible pour Aristomene. Arsire, qui pendant ce tems est allé implorer le secours d'Euribate en faveur de ces infortunés, revient, & il les informe que l'Envoyé de Sparte a donné avis de la résolution du *Sénat* à l'armée, que les soldats ont couru aux armes, & qu'ils se disposent à attaquer la Ville. Aristomene vole sur les remparts pour la défendre.

## ACTE V.

On a donné à Léonide le Palais du *Sénat* pour asile. Elle apprend que son fils a été tiré de la prison, & qu'il a été conduit vers les remparts, chargé de fers, & entouré de soldats qui fondoient en pleurs. Arsire vient la rassurer.

*Léonide.*

... M'annoncez-vous la mort ou la victoire ?

*Arsire.*

Non, l'avenir jamais ne pourra nous en croire.

Et le peuple & l'armée au tour de ces remparts

Affrontoient & lançoient la mort de toutes parts.

» Votre époux paroît. Il veut éloigner les troupes,
» encore plus animées au combat par sa présence.

Ardent à le venger, on ne l'écoute plus,
Il demande son fils. On l'amene .....

. . . . . . .

» C'est le sang de mon fils, dit-il alors aux sol-
» dats, qui vous fait tout oser.

*Cessez de le défendre, ou je vais l'épuiser,*
*Et tarir, en versant tout celui qui me reste,*
*La source de ce sang, à ce pays, funeste?*
Sur son fils cependant le glaive est suspendu.
Le soldat désarmé tremble, & fuit éperdu.
Du peuple accompagné votre époux se retire,
Et l'envie étonnée en frémissant, l'admire.
Le voici.

. . . . . . .

Aristomene, en rejoignant sa femme & son ami, ne peut leur cacher le nouveau trouble qui l'agite. Il l'exprime par les vers suivans.

Ce premier mouvement qu'excite la nature,
Lorsque les passions la laissent libre & pure,
Du peuple en ma faveur a gagné les esprits.
Malgré moi de ses fers il dégage mon fils.
Mais tandis qu'à nos loix j'en fais un libre hommage,
Des Sénateurs confus j'observe le visage.
La honte & le dépit étoient peints sur leur front,
Et ma soumission leur sembloit un affront.
Dans leur libérateur ils croyoient voir un Maître.

Je suis en leur pouvoir, mais j'ai pû n'y pas être.
Et je sens que jamais le Sénat indigné
Ne me pardonnera de l'avoir épargné.

. . . . . . . .

Les conjectures d'Aristomene ne se trouvent que trop fondées. Cléonnis lui annonce qu'on accorde la grace à Léonide & à Leuxis, mais que le Sénat exige qu'Aristomene livre ses Lieutenans comme chefs de la révolte. Ce morceau sans contredit, est un des plus adroits de l'ouvrage. D'abord il paroît que par le changement de position des personnages, M. de Marmontel, à un intérêt très-vif, en fait succéder un qui l'est beaucoup moins, & que le sort des Lieutenans d'Aristomene ne doit jamais nous affecter autant que celui de l'épouse & du fils de ce Guerrier. Mais il faut prendre garde que l'intérêt est toujours le même, parce que la situation d'Aristomene n'est changée qu'en apparence, & que les sentimens de la reconnoissance & de l'honneur ne lui permettant pas d'abandonner ses défenseurs, les deux objets de sa tendresse demeurent toujours dans le même péril. *

Aristomene ne daigne point répondre à la proposition de ses ennemis. Cléonnis se retire, &

* *Quand même l'Auteur n'auroit pas cette réponse à faire aux critiques, il auroit toujours un très-bon argument à leur opposer. C'est l'unanimité avec laquelle on a applaudi, en voyant le dénouement suspendu par un coup de Theatre, qui tout imprévu qu'il est, sort du sujet, & qui fait éclatter la fecondité des ressources de la haine de Cléonnis.*

rsire le suit au Sénat; Léonide presse son époux e sauver son fils. Aristomene ne peut se résoudre la laisser entre les mains de ses persécuteurs.

*Léonide.*

: n'ai plus qu'un secours qu'il faut que tu me
me laisses.

*Aristomene.*

uel est-il ?

*Léonide.*

Ce poignard.

Arsire *revenant avec Leuxis, & arra-ant le poignard des mains de Léonide.*

Vivez, vous triomphez.

*Aristomene.*

ux ?

*Arsire.*

us voir par mes mains deux monstres étouffés ?

*Aristomene.*

entens-je ?

*Arsire.*

Je peignois à ce Sénat féroce ;
on dernier decret la barbarie atroce.
nnis le défend, & s'en nomme l'Auteur.
'élance, & lui plonge un poignard dans le
. cœur.
on veut le venger, & d'un ami fidelle,
les yeux du perfide on voit briller le zéle.

Je suis en leur pouvoir, mais j'ai pû n'y pas être,
Et je sens que jamais le Sénat indigné
Ne me pardonnera de l'avoir épargné.

. . . . . . . .

Les conjectures d'Aristomene ne se trouvent que trop fondées. Cléonnis lui annonce qu'on accorde la grace à Léonide & à Leuxis, mais que le Sénat exige qu'Aristomene livre ses Lieutenans comme chefs de la révolte. Ce morceau sans contredit, est un des plus adroits de l'ouvrage. D'abord il paroît que par le changement de position des personnages, M. de Marmontel, à un intérêt très-vif, en fait succéder un qui l'est beaucoup moins, & que le sort des Lieutenans d'Aristomene ne doit jamais nous affecter autant que celui de l'épouse & du fils de ce Guerrier. Mais il faut prendre garde que l'intérêt est toujours le même, parce que la situation d'Aristomene n'est changée qu'en apparence, & que les sentimens de la reconnoissance & de l'honneur ne lui permettant pas d'abandonner ses défenseurs, les deux objets de sa tendresse demeurent toujours dans le même péril. *

Aristomene ne daigne point répondre à la proposition de ses ennemis. Cléonnis *se retire*, &

* *Quand même l'Auteur n'auroit pas cette réponse à faire aux critiques, il auroit toujours un très-bon argument à leur opposer. C'est l'unanimité avec laquelle on a applaudi, en voyant le dénouement suspendu par un coup de Theatre, qui tout imprévu qu'il est, sort du sujet, & qui fait éclatter la fecondité des ressources de la haine de Cléonnis.*

Arsire le fait au Sénat; Léonide presse son époux de sauver son fils. Aristomene ne peut se résoudre à la laisser entre les mains de ses persécuteurs.

*Léonide.*

Je n'ai plus qu'un secours qu'il faut que tu me me laisses.

*Aristomene.*

Quel est-il ?

*Léonide.*

Ce poignard.

Arsire *revenant avec Leuxis, & arrachant le poignard des mains de Léonide.*

Vivez, vous triomphez.

*Aristomene.*

Dieux !

*Arsire.*

Viens voir par mes mains deux monstres étouffés !

*Aristomene.*

Qu'entens-je !

*Arsire.*

Je peignois à ce Sénat féroce ;

De son dernier decrèt la barbarie atroce.

Cléonnis le défend, & s'en nomme l'Auteur;

Je m'élance, & lui plonge un poignard dans le cœur.

Dracon veut le venger, & d'un ami fidelle,

Dans les yeux du perfide on voit briller le zéle.

le mérite tout l'accueil que lui a fait le Public, & nous la regardons comme l'ouvrage d'un homme destiné à devenir un de nos plus grands Poëtes Tragiques. Elle annonce un génie créateur, que nous mettrons fort au-dessus du talent de faire de beaux vers. Ce second avantage chez M. *de Marmontel* est joint à la fécondité & à la vivacité de l'imagination. La versification de la Tragédie d'Aristomene est en même-tems élégante, noble & mâle. Dans un autre Mercure, nous parlerons des réflexions que l'Auteur a fait imprimer à la suite de cette Tragédie, & dont plusieurs sont aussi fines que judicieuses.

## *NAISSANCE ET MORTS.*

N. De *Bourbon*, Duc de *Rambouillet*, fils aîné de Louis-Jean-Marie de Bourbon, Duc de Penthiévre, Prince légitimé de France, & de Marie-Terése-Felicité de Modéne, mourut à Versailles le 13 du mois dernier. Il étoit âgé de trois ans, dix mois & onze jours, étant né le 2 Janvier 1746.

L'exactitude dont nous faisons profession, nous engage à rectifier deux articles du Mercure de Novembre, l'un sur Messieurs *de Revol*; l'autre sur feu M. *d'Artezé*.

Nous avons dit dans le premier, que la famille de Revol subsistoit dans le seiziéme siécle en la personne de trois freres, Ennemond, Antoine, & Louis, Ministre & Secretaire d'Etat sous les Rois Henri III. & Henri IV. & que de celui-ci descendoit le Vicomte de Revol, actuellement vivant. C'est en quoi nous nous sommes trompés.

Le Vicomte de Revol descend d'Ennemond, l'aîné des trois freres, & est le Chef de la famille ; cette premiere branche est restée en Dauphiné. Louis n'eut qu'un fils, nommé aussi Ennemond, qui mourut sans postérité Doyen du Grand Conseil. Antoine est, comme nous l'avons marqué, la tige de la branche établie à Paris, depuis environ un siécle.

A l'article de François le Royer de la Sauvagere, au lieu de *Seigneur*, lisez, *Sieur* d'Artezé. Ce Gentilhomme, après avoir vendu la Terre d'Artezé, en avoit conservé le nom, sous lequel il étoit déja connu. Ses enfans continuent de le porter par la même raison, & pour honorer la mémoire d'un pere qui s'étoit acquis une très-excellente réputation. Ainsi ce n'est point à *Artezé* qu'il a été inhumé, mais à la *Bertaudiere*, près Chinon.

Le 9 de Novembre, naquit & fut batisé dans l'Eglise de Notre-Dame du Port-Louis, Louis-François-Felix, fils de Felix-François le Royer de la Sauvagere d'Artezé, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint Louis, Capitaine Reformé au Régiment de Champagne, & Ingénieur en Chef de la Ville & Citadelle de Port Louis, &c. & de Marie-Gertrude de Fouquerolles. Felix-François a déja une fille, nommée Anne, âgée d'environ deux ans.

Le même jour Anne-Louise-Gabrielle de Regnier de *Guerchy*, mourut à Paris, âgée d'environ huit ans, & fut inhumée à Saint Sulpice. Elle étoit fille de Claude-François de Regnier, Comte de Guerchy, Marquis de Nangis, Baron de la Guerche, Seigneur de Fresne, Besseville, & autres lieux, Lieutenant Général des armées de Sa Majesté, Colonel-Lieutenant & Inspecteur du

Régiment du Roi, Infanterie, & Gouverneur de la Ville & Château d'Huningue ; & d'Angélique-Magdeleine d'Harcourt, fille de François Duc d'Harcourt, Maréchal de France, & de Marie-Magdeleine le Tellier.

Le 13 Marie-Magdeleine *Fouquet de Belle-Isle*, veuve de Louis, Marquis *de la Vieuville*, mourut au Château de Vernon, près Bizy, dans la soixante deuxiéme année de son âge. Elle étoit fille de Louis Fouquet, Marquis de Belle-Isle, & de Cathérine-Agnés de Levis, & avoit été mariée le 20 Avril 1722.

Le 19, Frere Joseph *de Laval Montmorenci, de Montigni*, Grand Croix de l'Ordre de S. Jean de Jerusalem, mourut à Paris, & fut inhumé à Sainte Marie-du-Temple. Il étoit né le 24 Octobre 1672, & avoit été reçu Chevalier au Grand Prieuré de France le 30 Mars 1685. Il étoit en 1719 chargé des affaires du Roi à Malthe. Il fut nommé Abbé de Mantlieu en 1721, & s'en démit en Février 1722. Il étoit Commandeur de Louviers, de Vaumont & de Thon, Grand Bailli & Trésorier de l'Ordre en 1731.

Il étoit fils de Jean-Louis de Laval Montmorenci de Montigni, & de Françoise de Chevestre, fille de Tanneguï de *Chevestre*, *Seigneur* de *Cintrai*. Petit-fils de Hugues de Laval *Montmorenci*, qui a fait la branche des Seigneurs de Montigni. Cette branche sortoit de celle de Tartigni par Jean, fils de Hugues, Seigneur de Tartigni, qui sortoit de celle de la Faigne par le même Hugues, second fils de René de Laval II. du nom, Seigneur de la Faigne-au-Maine. Ce René sortoit de la branche de Loué, étant le quatriéme fils de Gui de Laval II. du nom, Seigneur de Loué. La branche de Loué sortoit de celle de Chatillon en Vandelais,

Aelais, par Gui, second fils d'André de Laval, Seigneur de Chatillon, troisiéme fils, & le premier du second lit de Gui, Sire de Laval, fils de Gui de Montmorenci, dit de Laval, du chef d'Emme, Dame de Laval, sa mere, seconde femme de Matthieu de Montmorenci II. du nom, Connétable de France.

Le 24, N. *Rousseau*, Conseiller-Sécretaire du Roi, Maison & Couronne de France & de ses Finances, Trésorier du Marc d'or, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur du Comté d'Auteuil, Millemont Grancieres, Antouillet, & autres lieux, mourut sur la Paroisse de Saint Germain de l'Auxerrois, & fut transporté à Sainte Opportune.

Le 25, Catherine-Marie *le Gendre*, veuve de Claude *Pecoil*, Marquis de Septem, Conseiller du Roi en ses Conseils, Maître ordinaire des Requêtes de l'Hôtel, mourut âgée d'environ 65 ans, & fut inhumée à Saint Sulpice.

Le 28, Anne-Armand, Comte de *Rosen*, Lieutenant Général des Armées du Roi, Mestre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie Allemande, mourut âgé de trente-huit ans, & fut inhumé à Saint Sulpice. Il étoit né le 17 Juillet 1711 de Reynol-Charles de Rosen, Comte de Bolweiller & Elweiller, Commandeur de l'Ordre Royal & Militaire de Saint Louis, & Lieutenant Général des Armées du Roi; & de Beatrix Octavie de Grammont en Franche Comté. Il avoit épousé Jeanne-Octavie de Vaudrey, fille de Nicolas-Joseph, Comte de Vaudrey, & de Charlotte de Rottembourg, sa seconde femme. Il a laissé deux enfans, 1°. Jean-Octave-Augustin, âgé d'environ quatorze ans, & Antoine-François, âgé de trois à quatre ans.

La Maison de Rosen est originaire de Livonie.

Elle descend d'un des Chevaliers qui conquirent cette Province sur les Idolâtres, & y établirent la Religion Chrétienne, Il se nommoit Chrétien de Rosen. Sa postérité s'y est toujours soutenue dans le premier rang par sa valeur & ses grandes alliances, ainsi qu'il paroît par les Lettres Patentes du Roi de Suéde, données à Stockholm le 15 Août 1698; par le Certificat de la Noblesse de Livonie, assemblée à Riga le 20 Juillet 1715; & par une Attestation de Pierre le Grand, Czar de Moscovie, donnée à Paris le 19 Juin 1717, la trente-sixiéme année de son Regne.

En 1560, plusieurs branches de cette Maison s'étant éteintes, elle ne subsistoit plus qu'en la personne de trois freres demeurant dans des Châteaux voisins les uns des autres, à douze lieües de Riga. Ces trois freres ont fait trois branches, sçavoir Rosen-Klein-Ropp, Rosen-Gros-Ropp & Rosen-Iloch-Rosen. Cette derniere est restée en Livonie, & paroît avoir fixé nouvellement sa résidence en Suéde. Gustave de Rosen-Iloch-Rosen étoit encore en 1722, Gouverneur de Carlscron, & après la mort de Charles XII. Roi de Suéde, il a épousé la fille de l'Amiral de ce Royaume.

Reynold de *Rosen-Gros-Ropp* étoit Colonel de mille Chevaux, sous le Grand Gustave, Roi de Suéde. Après la bataille de Lutzen, où ce Prince fut tué, il servoit sous le Duc Bernard de Weimar, qui le fit un des quatre Directeurs de son armée. Ce Duc, comme on sçait, dans la décadence des affaires de Suéde en Allemagne, se mit à la solde de la France, & après sa mort ses troupes y resterent. Reynold fut fait Lieutenant Général & Commandant de la haute & basse Alsace, & mourut à Etweiller le 18 Décembre 1667. Il n'eut qu'une fille qui épousa Conrad de Rosen-Klein

Ropp, & les deux freres qu'il eut étant morts sans laisser d'hoirs mâles, cette branche s'est éteinte.

Conrad de Rosen Klein Ropp fut attiré au service de France par son parent Reynold. Il y entra extrêmement jeune, & après avoir passé par tous les grades militaires, & s'être distingué par une infinité de belles actions, il fut fait Maréchal de France le 14 Janvier 1703. Jacques II. Roi d'Angleterre, l'avoit fait Maréchal d'Irlande, pour avoir, à la tête d'un petit Corps de troupes, passé une riviere en présence de huit mille hommes qu'il avoit ensuite battus. Ce Général ne comptoit point les bataillons. Il mourut en son Château de Bolweiller, dans la haute Alsace, le 13 Août 1715, âgé de quatre-vingt-sept ans, laissant un fils unique qui fut Reinold-Charles de Rosen, pere d'Anne-Armand, qui donne lieu à cet article.

Les armes de la Maison de Rosen sont d'or, à trois roses de gueule 2 & 1, une queue de Paon pour timbre, & deux belettes pour supports.

# ARRESTS NOTABLES.

ORDONNANCE du Roi, du 25 Octobre, portant réglement sur les Revûes des Commissaires des guerres, & les Décomptes de l'Infanterie Suisse & Grisonne.

EDIT du Roi, donné à Fontainebleau au mois d'Octobre, portant création de la charge de Sommier ordinaire de la Chapelle & Oratoire du Roi.

ARREST du Conseil d'Etat du Roi, qui ordonne que les Navires ennemis, pris par ses Vaisseaux, ou par ceux de ses Sujets armés en course, recous par les ennemis, & repris ensuite sur eux, appartiendront en entier au dernier preneur.

---

## DE PAR LE ROI.

ARrêt de Nosseigneurs du Parlement, du 17 Mai 1747 ; qui confirme Mademoiselle Desmoulins dans le Privilége que M. Chicoineau, Conseiller ordinaire du Roi en ses Conseils d'Etat Privé, & son Premier Médecin, avoit accordé à feue Madame sa mere, & qu'il lui a renouvellé le 5 Août 1746, pour continuer de composer, vendre & débiter la pâte de guimauve, & suc de reglisse sans sucre, secret qu'elle tient de feue sa mere Mademoiselle Guy, morte en & qu'elle n'a point cessé pendant plus de quarante ans de composer & débiter avec succès dans Paris, à la Cour, dans le Royaume, & dans toutes les Cours de l'Europe, de l'aveu & approbation de Messieurs les plus célébres Médecins de la Faculté de Paris. Ceux ci ont reconnu *la bonté & l'utilité* de la Pâte de Guimauve, & suc de Reglisse *sans sucre*, s'en servent eux-mêmes, & en ordonnent l'usage dans toutes les maladies du poulmon, inflammation, thoux, rhumes astmes, pituites, chaleurs de gorge, enrouemens, fluxions de poitrine & crachemens de sang.

Mlle Desmoulins avertit que la Dlle Marie Cirano, dite Guy, femme de Jean Vergnant, ayant tronqué l'Arrêt du 17 Mai, par de fausses affiches qu'elle avoit fait mettre le 17 Juillet dans

tout Paris, & jusques dans les Provinces, où elle disoit faussement que Mlle Desmoulins étoit une contrefaiseuse, & qu'elle avoit seule le Privilége; Mlle Desmoulins pour se justifier des calomnies de la Dlle Cirano, a obtenu le quatriéme Sept. 1747, un second Arrêt du Parlement au rapport de M. de Salabery, Conseiller de la Grande Chambre, qui condamne Jean Vergnant & Marie Cirano, sa femme, aux dépens.

Mlle Desmoulins a les deux Arrêts chez elle. Le prix de la Pâte de Guimauve, & du suc de Reglisse est de six livres; on en peut user en tout tems, la transporter par tout, & la garder si longtems qu'on veut sans jamais se gâter. Quoiqu'elle séche, elle ne perd rien de sa qualité. Afin qu'on ne se méprenne point, Mlle D. signera sur les paquets qu'elle enverra dans les Provinces, & mettra dessus son cachet.

Mlle Desmoulins demeure présentement rue Mazarine, près la rue de Guenegaut, chez M. David, Fayencier, au gros Raisin, au premier appartement: son enseigne est entre les deux balcons.

---

*EAU Royale du Sieur Dardel, de Chambery; approuvée par Messieurs les Médecins de ladite Ville, qui en ont vû des effets surprenans; & par M. Dodart, Premier Médecin de Sa Majesté Très-Chrétienne.*

LE Public est averti que le Sieur Dardel mettra son Cachet attaché au col de la bouteille, tel qu'on le trouvera au bas de son imprimé, pour

éviter les abus qui pourroient se commettre. Voici les vertus & l'usage de cette eau.

L'expérience a fait connoître que cette Eau est très-bonne pour toutes les maladies du cerveau; comme pour l'apoplexie, frénesie, léthargie, affection soporeuse, transport au cerveau, tant d'hommes que de femmes enceintes, ou non; dans ces incidens, la dose ordinaire est de deux bonnes cuillieres à caffé, & autant de vin du meilleur que l'on ait: si les accidens continuent après la premiere prise, on peut la donner pure, en plus grande quantité & sans crainte, parce qu'elle ne peut jamais faire de mal; il est bon aussi d'en frotter aux malades les tempes, le pouls, & leur en faire humer par le nez.

Elle est merveilleuse pour les vertiges, tournemens de tête, vapeurs, passions histeriques, affections mélancoliques; les femmes enceintes en peuvent user sans crainte; on en prend dans ces cas une bonne cuilliere à caffé dans moitié autant de vin.

Elle est aussi bonne pour la paralysie, en s'en frottant la partie affligée & y tenant dessus un linge fin blanc, mouillé dans ladite eau, de laquelle on prendra deux cuillieres, comme dessus, toutes les nuits dans moitié autant de vin.

Elle soulage dans les accidens de l'épilepsie: l'usage de cette eau les suspend, on en prend deux cuillieres à caffé dans moitié de vin.

Elle purifie le sang, fortifie le cerveau, soulage les maux de tête, en s'en frottant & prenant par les narines.

On s'en sert dans les esquinancies, en s'en frottant le gosier, appliquant dessus de la filasse trempée dans ladite eau, & en usant d'un gargarisme, composé d'un tiers de ladite eau & de deux de vin.

Elle fait très-bien dans les peripneumonies malignes, ou autres, & dans toutes les maladies où il s'agit de décoaguler le sang, & faire pousser par les sueurs: on en prend deux cueillieres à caffé dans la moitié autant de vin; on en frotte aussi au malade le côté de la partie où se fait sentir la douleur.

Elle agit puissamment dans les syncopes, défaillances, évanouissemens, maux & tremblemens de cœur, en prenant la quantité ci-dessus, & plus grande si les accidens le demandent.

Elle guérit sur le champ les coliques bilieuses ou venteuses, en en prenant deux cuillieres à caffé dans une demie de vin; on s'en frotte aussi le ventre dans les grandes douleurs: on en peut donner à des enfans, même à la mammelle, jusqu'à six gouttes, & aux autres plus avancés en âge, à proportion; si le mal résiste après la premiere prise, on continuera à en prendre en plus grande quantité, d'intervalle à autre.

On s'en trouve fort bien dans les indigestions, foiblesses ou relâchement d'estomach, viandes venimeuses qu'on pourroit avoir mangées, & autres choses qui pourroient coaguler le sang; la dose est également de deux cuillieres à caffé, dans moitié de vin, & plus grande si le mal résiste: on réitérera suivant les besoins. Ceux qui se portent bien, en peuvent prendre par précaution une trentaine de gouttes deux ou trois fois la semaine, le matin après le repas; elle prévient les accidens, augmente la chaleur naturelle, détache les flegmes, & aide à la coction. On en peut prendre la quantité ci-dessus dans les coliques de reins, même néphrétiques, pourvu que le calcul ne soit pas formé.

Elle guérit la galle, dartres, feu volage, érési-

pele, en appliquant dessus un linge trempé dans ladite eau ; outre lesdites applications, il en faut faire prendre une cuillere comme dessus, avec moitié autant de vin chaque jour. On s'en sert avec succès pour la gangrenne, en s'en frottant la partie & appliquant dessus un linge trempé dans ladite eau : outre ladite application, il faut de deux heures en deux heures prendre au moins une cinquantaine de gouttes, la moitié autant de bon vin.

Elle fait des effets surprenans dans les maladies épidémiques, comme fiévres putrides, malignes, pestilentielles & peste ; en donnant dans ces trois premieres, deux pleines cuillieres à caffé, moitié moins de vin, après le redoublement, ou quelques heures avant qu'il revienne ; & pour la peste, il faut doubler la dose : si dans ces sortes de maladies il survient des bubons, entrax & autres ulcéres malins ; outre l'eau que l'on prendra intérieurement pour faire pousser au dehors la malignité ; on lavera trois ou quatre fois le jour lesdits ulcéres avec ladite eau, mêlée avec le tiers de vin sans le faire chauffer, & il est fort bon d'y tenir dessus un linge fin trempé dans ladite eau mêlée comme dessus. C'est un préservatif merveilleux contre lesdites maladies, en en prenant tous les matins une demi-cuilliere avec moitié de vin.

Elle fait pousser avec succès & doucement la petite vérole ou rougeole : si ce sont des enfans, depuis deux années jusqu'à sept, on en donne depuis six jusqu'à dix gouttes dans moitié moins de vin ; depuis sept jusqu'à un âge plus avancé, on augmente jusqu'à une cuilliere à caffé avec moitié de vin. Elle arrête aussi sur le champ les mouvemens convulsifs qui arrivent au commencement, ou dans le cours de ladite vérole ; pour les enfans

on n'en donne que les deux tiers d'une cuilliere, & aux autres la cuilliere pleine. Elle est généralement bonne pour tous les autres mouvemens convulsifs.

Elle facilite les accouchemens aux femmes, la vidange de l'arriere-faix, arrête la perte de sang; on en prend dans les accouchemens un peu plus d'une cuilliere, dans autant de vin; on continue d'en donner suivant le besoin. Les femmes en peuvent user avec succès dans les tranchées qui suivent les accouchemens, en en donnant une cuilliere à caffé dans huit ou dix cuillieres de bouillon dégraissé, & on continuera, s'il en est besoin, de deux en deux heures.

On s'en est très-bien trouvé pour les maladies pestilentielles du bétail, en en donnant les deux tiers d'une bouteille, dans la moitié moins de vin, & couvrant bien ledit bétail; elle arrête le flux de sang qui leur arrive, en se servant de ladite eau en même quantité.

Elle guérit aussi les tranchées des chevaux, en en donnant la moitié d'une bouteille avec moitié de vin; l'expérience fera mieux connoître ses qualités & ses vertus.

Se vend chez le Sieur Audet, au petit Jardinet, au coin de la rue des Barres. 40 sols.

## *AVIS.*

ANalyse des propriétés de l'Elixir, qui a pour baze le vrai Baume de la Mecque, spécifique pour fortifier le genre nerveux, faciliter l'expectoration, & contre les vices d'indigestions, les foiblesses & les maux d'estomach, contre les coliques, les palpitations & battemens de cœur. Il arrête les vomissemens, les crachemens de sang, & les fleurs blanches; il garantit les Européens de la maladie des Isles. Il est anti-scorbutique, & préserve de tout mauvais air, fut-il même contagieux.

Les personnes qui sont au fait des connoissances de la nature, sçavent que dans les décompositions de ses mixtes, le végétal tient le milieu entre l'animal & le minéral, & que c'est ce regne mitoyen que les plus grands Médecins Spargiristes ont le plus étudié. De tous les tems la Botanique a fait l'objet de leur plus grande application; & la plûpart d'entr'eux s'en sont tenus au regne végétal, comme à celui dont le souffre & la teinture se laissent plus facilement séparer des autres principes.

L'Auteur, après avoir fait la décomposition & l'analyse de la plus grande partie des végétaux, a trouvé que les bois & les arbustes renfermoient effectivement plus de souffre & de teinture que les plantes annuelles, parce que les arbres dont la vie est d'un certain nombre d'années, & même de quelques siécles, ont eû le tems d'acquerir & de concentrer plus de parties volatiles. Parmi ces bois & arbustes, il a fait choix des plus résineux qu'il a exactement analysés, afin de voir si la nature n'avoit pas concilié dans un même sujet assez

de parties volatiles, & assez de fixes pour s'unir avec le sang ; mais d'une nature de fixité, qui pût être résoûte par le suc stomachique, par les glandes & les vaisseaux primaires & secondaires du mézentere, pour se chilifier, & successivement passer par tous les canaux qui conduisent à l'aorte, & de l'aorte aux carotides & souclavieres ; d'où se distribuant dans le cerveau, elle se communique à cette partie du sang qu'on appelle esprit blanc, qui est réputé le nourricier du genre nerveux, parce que c'est lui qui l'anime en passant par les nerfs qui naissent du cerveau, du çervelet, &c.

Entre les baumes, les résines & les gommes, des principes desquels on a fait la séparation, on est convaincu que le vrai Baume de la Mecque renferme par sa fixité la vertu d'une teinture minérale, & l'exaltation d'un sel volatil animal, lesquels agissent efficacement par irradiation, ainsi que la chaleur centrale de tous les mixtes qui pousse du centre à la circonference son feu vivifiant & salutaire.

Cette heureuse découverte ayant rempli les vûes de l'Auteur, il l'a mise en pratique, & a reconnu par un grand nombre d'expériences toutes suivies des succès les plus desirés, que le vrai Baume de la Mecque contenoit en effet une vertu irradiative, qui fortifioit le baume de vie par le souffre homogéne qu'il porte au sang, facilitoit sa circulation, & par sa seule action débarrassoit de ses obstructions les vaisseaux dans lesquels il coule, & le mettoit en état d'être charié par une lymphe qui impregnée de sa vertu irradiative, chasse par les transpirations sensibles & insensibles, même par les veines, toutes les humeurs qui s'opposent à sa circulation.

La legére idée que l'on donne du médicament,

dont la baze est le vrai Baume de la Mecque, & dont les grandes vertus sont connues de presque tout le monde, fait aisément concevoir qu'un reméde sulphureux mérite par excellence le nom de balsamique; d'autant mieux que celui-ci par sa propre dénomination, & sa vertu intrinséque, le tient directement de la nature, puisque par sa volatilité il imprime au sang ses qualités divisibles pour l'atténuer, le diviser, le rendre fusible, & séparer les humeurs grossieres qui en embarrassent la lymphe, ce qui prouve son efficacité contre les obstructions du genre nerveux, d'où proviennent presque toutes les maladies les plus sérieuses. Il détruit par conséquent les vices gastriques qui causent des indigestions, il répare & fortifie l'estomach, il dissout & fait faire la coction aux crudités des alimens qui occasionnent des coliques, il facilite l'expectoration, il guérit les palpitations & battemens de cœur, il arrête tous vomissemens, les crachemens de sang, & fait faire en trois semaines suppression aux fleurs blanches. Il garantit les Européens de la maladie des Isles, il est anti-scorbutique, & préserve du mauvais air, fut-il même contagieux.

Ce sont les grandes proprietés reconnues de cet Elixir, attestées par les Certificats des personnes qui en ont fait usage, qui ont déterminé Messieurs de la Commission Royale de Médecine à en accorder pour le bien public le Privilége exclusif *à M. de F. D. K. dont les Bureaux de Distribution sont établis à Paris, chez le Sieur Devin, rue Pavee, pres la Comédie Italienne, où le tableau est exposé, & chez le Sieur Gillet, Epicier Droguiste, rue Saint André des Arts, près la rue des grands Augustins, Fauxbourg Saint Germain.*

L'on avertit que plusieurs particuliers tâchent

de le contrefaire, mais qu'il est impossible d'y parvenir sans avoir le vrai Baume de la Mecque, (& dont il faut sçavoir la dissolution) qui se reconnoît dans l'usage de cet Elixir, par la pellicule qui occupe la surface de la liqueur dans laquelle on le prend.

Il est agréable au goût, & ne cause jamais aucune irritation à ceux qui en usent.

Il y a des Bouteilles de 6 liv. & de 3 liv.

---

# AVIS.

## *Sur l'Opiat Royal, l'Elixir & l'Eau d'or de Grenade, du feu sieur Durand.*

LA veuve du sieur Durand, Chirurgien Dentiste, reçû à Saint Côme, si connu par les bons effets de son Opiat Royal, de son Elixir & de son Eau d'or de Grenade, avertit le Public qu'ayant hérité de ses secrets & remedes, elle en continue la distribution en conséquence du Privilége qu'elle en a obtenu.

L'Opiat Royal, ci-devant dit des Sultanes, est le même dont on use au Sérail du Grand Seigneur; il affermit les dents branlantes, anime & fait croître les gencives rongées, blanchit parfaitement les dents sans offenser le lustre de l'émail, prévient & dissipe les mauvaises odeurs de la bouche.

Les pots sont de 2, de 3, de 4 & de 6 livres piéce.

L'Elixir par sa vertu pénétrante & balsamique, détruit toutes les corruptions qui minent les dents sous les alveoles, résout les tumeurs, mûrit les abscès, guérit les chancres du palais, de la lan-

gue & des gencives, il corrige aussi les humeurs âcres qui tiennent de la nature du scorbut, arrête le progrès de la gangréne & prévient tous les maux de la bouche.

Les bouteilles sont de 3 liv. 10 sols & de 6 liv. piece.

L'Eau d'or de Grenade dissipe en très-peu de tems les fluxions les plus considérables, en exprimant les acrimonies tartareuses & glaireuses qui les produisent & les entretiennent, détache les limon, qui sont les suites des mauvi ses digestions, appaise les douleurs de dents, & procure à toutes les parties de la bouche, ainsi que l'Opiat & l'Elixir ci-dessus, des avantages prompts, réels & permanens. Les bouteilles sont de 2 & 4 liv. piéce.

La veuve Durand ne commettant personne pour vendre ses remédes, elle en fait elle-même les envois, tant en province que dans les pays étrangers, en lui écrivant à son adresse à Paris, affranchissant les lettres; elle a soin pour éviter la falsication qu'on en pourroit faire, de cacheter les pots & les bouteilles de la même empreinte qui est à la tête de ses imprimés.

*Sa demeure est avec tableau, ruë S. Honoré, vis-à-vis la Croix du Trahoir, entre la Coupe d'or & le Bas de chamois, au premier appartement sur le devant.*

# AVIS

## *Sur de nouveaux Bandages.*

LE Sieur *Tiphaine*, Chirurgien reçû à Saint Côme pour les Hernies, vient d'imaginer quatre differens Bandages à ressort; le premier pour l'Epiplocele; le second pour l'Exomphale ou descentes de nombril; le troisiéme pour les hernies crurales, & le quatriéme pour la chûte du fondement.

Les bornes de cet avis ne lui permettent pas d'entrer dans une longue discussion sur l'utilité de cette découverte. Il lui suffit de prévenir le Public, que ces Bandages, en contenant très-exactement les viscéres, n'empêchent de faire aucun exercice de quelque nature qu'il puisse être.

On le trouve chez lui tous les matins depuis huit heures jusqu'à deux après midi. Sa demeure est rue des Prouvaires, proche celle des deux Ecus.

Ceux qui lui écriront, auront la bonté d'affranchir leurs lettres.

# *AUTRE AVIS.*

LE Sieur *Raguet*, Expert pour les Descentes, reçu à Saint Côme, demeurant à Paris, rue de la Sonnerie, près le grand Châtelet, donne avis au Public qu'il a inventé un nouveau Bandage à écusson mobile, qui n'est point sujet à casser, ainsi que les autres Bandages, & qui porte pour garniture un spécifique pour la guérison de

cette maladie. Il ne demande le payement de la cure, qu'après la guérison complette.

---

## AUTRE.

LE Sieur *Villermez*, Maître Chirurgien, demeurant à Lardy, à deux lieues d'Arpajon, route d'Orléans, donne avis qu'il a un Remede sûr & éprouvé depuis plus de vingt ans, pour guérir radicalement & sans aucune opération toutes sortes d'Ecrouelles, même de naissance, & qu'il prend en pension chez lui les sujets qui se présentent pour les guérir.

---

## AUTRE.

LA *veuve du Sieur Simon Bailly*, renouvelle au Public ses assûrances qu'elle continue de fabriquer *les véritables Savonettes légeres de pure crême de Savon*, dont elle seule a le secret. Comme plusieurs personnes se mêlent de les contrefaire, & de les marquer comme elle, il faut, pour n'être point trompé, s'adresser chez elle, rue Pavée Saint Sauveur, au bout de celle du Petit Lion, à l'Image Saint Nicolas, une porte cochere presque vis-à vis la rue Françoise, Quartier de la Comédie Italienne.

## AUTRE AVIS.

LE Sieur *Lecomte*, Vinaigrier ordinaire du Roi, demeurant à Paris, Place de l'Ecole, proche le Pont neuf, à la Renommée, donne avis qu'il vient de finir le vinaigre Styptique, ou de Jouvence, qu'il a composé à l'usage des Dames. Ce vinaigre se vend vingt-quatre livres la pinte, dont les moindres Bouteilles seront de six livres.

Il continuera de vendre les corbeilles galantes à compartimens, de huit & de quatre bouteilles, & les Parterres agréables, nouvellement inventés, contenant six flacons de cristal.

## AUTRE AVIS.

LE Sieur *Bizey*, Inventeur de plusieurs Instrumens à vent, avertit qu'il travaille toujours avec succès, & perfectionne plus que jamais ces sortes d'Instrumens. Comme il a été malade pendant quelque tems, les jaloux de cet Art ont publié méchamment, que le Sieur Bizey étoit estropié, & même mort; ce qui est une fausseté. Cet Artiste est en pleine vie & jouit d'une parfaite santé; il a même inventé depuis peu des Haut-bois qui descendent jusqu'au Gerésol, comme le Violon; il en a aussi inventé d'autres qui sont à l'octave des Haut-bois ordinaires, imitant parfaitement le Cor-de-Chasse. Il demeure toujours rue Dauphine, à Paris.

# LETTRE

*Ecrite à M. Remond de Sainte Albine, en réponse à celle de M. D. M. N. P. insérée dans le Mercure d'Octobre dernier, sur le désoufrement & la remétalisation des Métaux. A Paris, le 10 Octobre 1479.*

LOrsque j'ai dit, Monsieur, dans ma lettre du mois de Septembre (page 31 de votre Journal) *que le désoufrement de l'or & sa remetalisation étoient connus de tout le monde*, j'ai entendu le monde Philosophique, non le vulgaire, non les Physiciens scholastiques ou systématiques, qui ne connoissent la nature que très-superficiellement, qui s'en rapportent aux expériences classiques, sans pénétrer par la décomposition & l'analyse jusqu'au centre du tronc.

J'ai prouvé dans cette Lettre le foible de ces génies superficiels : les uns *nient la possibilité de trouver du sel dans l'eau pure*, d'autres sont surpris de ce que *des Plantes croissent & se multiplient sur les thuilles, quoique* (ajoûtent-ils) *elles ne reçoivent d'autre nourriture que de l'eau de pluye & de l'air* ; puérilités qui ne méritent pas qu'on s'y arrête un moment, si ce n'est pour prouver combien ces sçavans sont peu profonds dans la connoissance de la nature, & les inviter à renoncer au titre de Physiciens, ou si ils veulent le mériter d'étudier, dissequer, décomposer, analyser, extraire, purifier & combiner ; examiner les êtres depuis l'instant de leur premier développement, leur

progrès, leur variation, jusqu'à la décrépitude; reconnoître, comparer, les causes & les degrés de ce développement & de la destruction; la diversité des matieres qui entrent dans les composés, qui quoique sortis de la même source & ne procédant que d'un seul principe, prennent un nombre innombrable de formes; se convaincre par des expériences réitérées & des méditations suivies, que la corruption est le premier degré de toutes les générations; que l'eau contient de la terre, du feu & de l'air; que la terre contient de l'eau, de l'air & du feu, &c. Que toutes ces choses se confondent & dominent alternativement; que l'eau produit des pierres, du bois, de la chair, des os, des fruits, &c. Que la perte de l'équilibre, par l'excès d'un élément sur les autres, en change la disposition, la forme, la consistance, la vertu, la proprieté; que tous les êtres ne sont pas précisément aujourd'hui ce qu'ils étoient hier, & qu'ils ne seront pas demain ce qu'ils sont actuellement; que leur économie varie perpétuellement, qu'elle s'anéantit & que chaque élément & la matiere élémentée qui la constituoit, retournent à leur commune origine, se réunissant par diverses sortes de modulations pour édifier d'autres êtres, qu'un nouveau mélange, selon la qualité de l'ayman & la matrice (déterminés par le Créateur) rassemblent & proportionnent; que le sel de nature, inconnu de l'école, quoiqu'il n'y ait rien de plus commun & de plus universel, contient le corps, l'ame & l'esprit animal & végétal de tous les êtres; & que comme Protée, il est susceptible de toutes les formes. Mais je ne m'apperçois point que je m'écarte de mon objet & que je ne satisfais pas au défi que m'a fait M D. M. N P.

Si cet incrédule est capable de réflexion, il con-

cevra bien-tôt que si on donnoit dans un livre public l'éclaircissement qu'il demande, les charlatans qui ne s'occupent qu'à tromper par des prestiges, connoissant le désoufrement & la remétalisation de l'or, s'en serviroient pour persuader de leur sçavoir, en faisant quelque projection éblouissante & augmentant par là la confiance de ceux qui donnent tête baissée dans la Chimie sans la connoître; ces fourbes tireroient d'eux des especes de bon aloi, pour ne leur rendre, après les avoir duppés, que de la fumée.

Ce désoufrement, comme je l'ai dit, est bien éloigné de l'œuvre philosophique, & je ne l'ai en effet proposé que pour servir de preuve à la vérité de la transmutation, que des personnes douées d'ailleurs d'un génie transcendant, rejettent comme si c'étoit une chimere

Si M. D. M. N. P. est un homme dans lequel on puisse prendre confiance; qu'il ait une disposition à mériter le titre de Physicien qu'il s'attribue, ce que sa lettre, peu polie, ne justifie pas; qu'il donne par la voye du Mercure quelque morceau de sa façon, qui manifeste son intelligence & sa sagacité dans les mystéres de la nature; je lui promets en parole d'honneur de me découvrir à lui & de le mettre en état de faire le désoufrement & la remétalisation des métaux, très médiocre procedé, connu des anciens Philosophes & des modernes, qui n'en font pas grand cas, parce qu'il n'a qu'un rapport infiniment éloigné des connoissances sublimes. Ce que j'ai écrit à ce sujet n'a donc point eu pour objet d'abuser le Public que je respecte, mais pour donner de l'émulation *à l'Ecolle*, qui nie ce qu'elle ne comprend pas; qui n'approfondit rien; qui se contente de l'apparence, de l'éclat d'une frivole découverte, d'une nouveauté renouvellée

des Egyptiens & des Grecs, mal entendue, encore plus mal expliquée & mise en œuvre ; enchantée des systêmes qui se détruisent l'un par l'autre, produit d'imaginations vastes & échauffées elle s'en forme un préjugé insurmontable, elle adopte avec entêtement de fausses conséquences, tirées de faux principes ; elle préfére ces erreurs à l'étude de la nature, dont les leçons sont sensibles, évidentes & démontrées à ceux qui la suivent pas-à pas ses préceptes sont constans, invariables & éternels.

Je suis avec la haute estime que personne ne mérite mieux que vous, Monsieur, votre, &c *D. D.*

---

Les mots des Enigmes & des Logogryphes du premier volume de Décembre sont *les Cartes*, *lit*, *masque*, *Comête*, *impromptu*, *lyre*, *œil*, & *archet*. On trouve dans le premier Logogryphe *Comte*, *Côme*, Ville, *Saint Côme* & *Côme*, frere de Diogene, *tome*, *mote*, *côte*. On trouve dans le second *mi*, *ut*, *or*, *Riom*, *pot*, *Roi*, *Iô*, *trop*, *rot*, *rut*, *prompt*, *Pô*, *Tour*, *port*, *mur*, *mort*. On trouve dans le troisiéme *ire*, *ré*, *lie*, *lie.r* On trouve dans le quatriéme *Loi*, *lie*, *oïe*, *Io*. Et dans le cinquiéme *Arc*, *Arche* & *Thrace*.

## AVIS

### *Des Auteurs du Mercure.*

ON prie les personnes qui doivent des Mercures, de s'acquitter dans le courant de ce mois; & quelques-unes, à qui depuis long-tems on demande inutilement de l'argent, ne doivent pas être surprises si on cesse de leur fournir ce Recueil.

## APPROBATION.

J'Ai lû par ordre de Monseigneur le Chancelier le second volume du *Mercure de France* du mois de Décembre 1749. A Paris, le 15 Décembre 1749.

MAIGNAN DE SAVIGNY.

## TABLE.

PIECES FUGITIVES en Vers & en Prose.
Traduction du premier Chapitre du Traité des Fiévres, composé en Latin par M. Fizes, Conseiller & Médecin du Roi, &c. 3
Ménalque, Elégie, 38
Réflexions sur le Bel Esprit, 43
Epitre à M. de P. 49
Lettre servant de reponse à celle de M. A. Z. E. O

sur deux sujets differens, par M. François Carré. 55
A Mad. la M *** de B***, & à Mad. de S***. A. D. L. V***. D** de R****, 66
Essai sur l'Histoire des Suisses, à M. Remond de Sainte Albine, 68
Epitre à M. P**. M**, 84
Madrigal, 90
Vers pour mettre au bas du Portait de Mad de Sevigné, *ibid.*
Autres pour mettre au-dessous de celui de Mad. Deshoulieres, *ibid.*
Mémoire Historique sur une nouvelle sorte de Montre à répétition, présentée à l'Académie Royale des Sciences, par M. Julien le Roi, le 30 Août 1749, 91
A Mlle *** pour le jour de sa naissance le 22 Septembre 1749. 105
Madrigal, 107
Autre, 108
Essai sur la vie champêtre, *ibid.*
Lettre écrite à M. Remond de Sainte Albine par l'Auteur des vers précédens, 111
Enigme & Logogryphes, 112
Nouvelles Litteraires, des Beaux-Arts, &c. 119
Extrait de la Séance publique de l'Académie des Belles-Lettres de Corse, tenue sons les auspices du Marquis de Curzai, le premier Novembre 1749, 159
Prix proposé par la même Académie, 169
Estampes nouvelles, 171
Spectacles, & Concerts, *ibid.*
Extrait de la Tragédie d'Aristomene, 173
Naissance & Morts, 190
Arrêts notables, 195
Eau Royale du Sr Dardel, 197

Analyse des propriétés de l'Elixir du vrai Baume de la Mecque, 202
Avis sur l'Opiat Royal, l'Elixir & l'Eau d'or de Grenade du feu Sr Durand, 205
Autre sur de nouveaux Bandages, 207
Autre sur un nouveau Bandage, *ibid.*
Autre pour la guérison des Ecrouelles, sans aucune opération, 208
Autre sur les véritables Savonettes de pure crême de Savon, *ibid.*
Autre sur le Vinaigre Styptique ou de Jouvence, 209
Autre sur de nouveaux Hautbois, *ibid.*
Lettre écrite à M. Remod de Sainte Albine à celle de M. D. M. N. P inserée dans le Mercure d'Octobre, sur le désoufrement, & la remétalisation des Métaux, 310
Mots des Enigmes & des Logogryphes du premier volume du Mercure de Décembre, 213
Avis des Auteurs du Mercure, 214

De l'Imprimerie de J. Bullot.